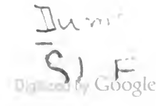

Crimes célèbres
Alexandre Dumas

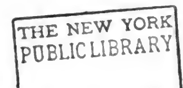






CRIMES CÉLÈBRES.





IMPRIMERIE DE Vᵉ DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais

CRIMES CÉLÈBRES

PAR

ALEXANDRE DUMAS.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

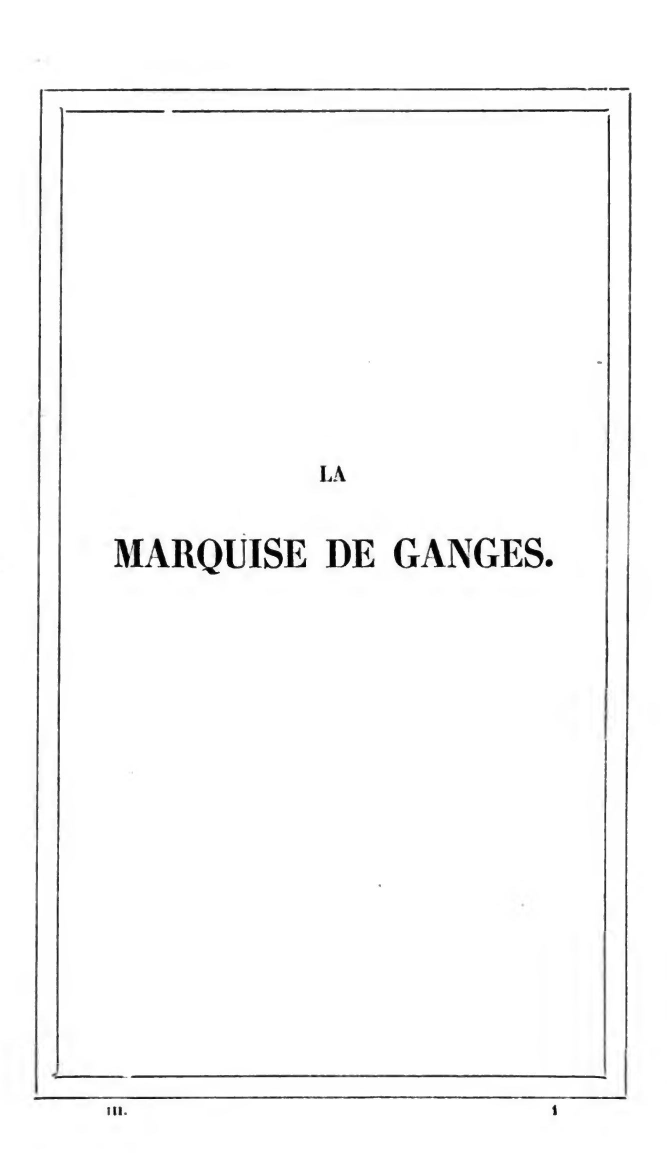
ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

RUE LOUIS-LE-GRAND, 18.

1840

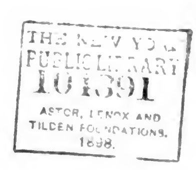

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1898.


LENOX LIBRARY

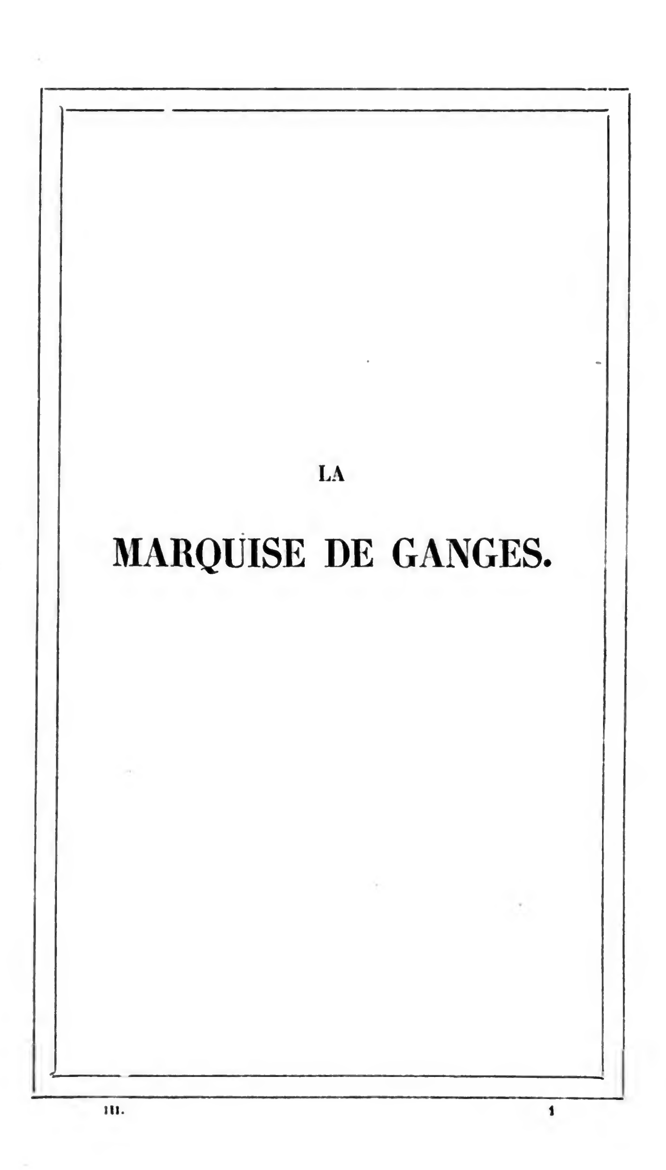


LA

MARQUISE DE GANGES.

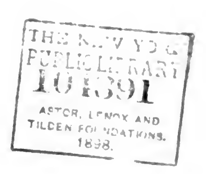




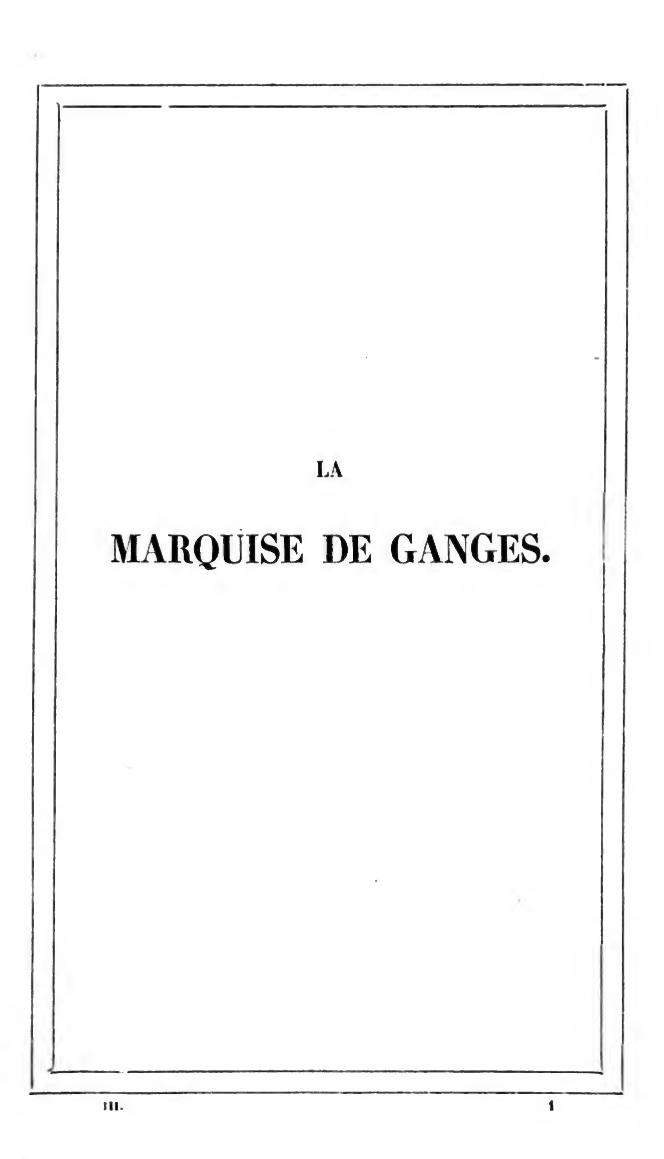


LA

MARQUISE DE GANGES.







LA

MARQUISE DE GANGES.

LA MARQUISE DE GANGES.

1658.

A la mort de la marquise, sa fille, âgée de six ans à peine, était restée près de la douairière de Ganges, qui, lorsqu'elle eut atteint sa douzième année, lui présenta comme époux, le marquis de Perraut, qui avait été l'amant de son aïeule. Quoique septuagénaire, le marquis né sous Henri IV, avait vu la cour de Louis XIII, la jeunesse de Louis XIV, et en était resté un des seigneurs les plus élégans et les plus favorisés : il avait toutes les manières de ces deux époques, les plus galantes du monde, si bien que la jeune fille, qui ignorait encore ce que c'était que le mariage, qui n'avait point vu d'autre homme que celui qu'on lui présentait, céda sans répugnance, et se trouva heureuse de devenir M[me] la marquise de Perraut.

Le marquis, qui était fort riche, s'était brouillé avec son frère cadet, et lui avait voué une telle haine, qu'il ne se mariait que pour lui enlever la succession à laquelle celui-ci avait droit, du moment où il mourait sans des-

cendant. Malheureusement, il s'aperçut bientôt que le moyen qu'il avait pris pour en obtenir, tout efficace qu'il eût été à l'égard d'un autre, n'amènerait pour lui aucun résultat. Il ne se désespéra point cependant, et attendit une ou deux années, pensant chaque jour que le ciel ferait un miracle en sa faveur ; mais comme chaque jour enlevait quelque chance à la probabilité de ce miracle, et que sa haine pour son frère s'augmentait de l'impossibilité où il était de se venger de lui, il prit un parti étrange et tout-à-fait antique ; c'était, comme les anciens Spartiates, d'obtenir avec l'aide d'un autre ce que le ciel lui refusait à lui-même.

Le marquis n'eut pas besoin de chercher long-temps autour de lui pour trouver celui qu'il chargerait du soin de sa vengeance : il avait dans sa maison un jeune page de dix-sept à dix-huit ans, fils d'un de ses amis décédé sans fortune, et qui le lui avait tout particulièrement recommandé à son lit de mort : ce jeune homme, d'un an plus âgé que sa jeune maîtresse, n'avait pu se trouver sans cesse auprès d'elle, sans en devenir passionnément amoureux, et quelque soin qu'il prît de cacher cet amour, le pauvre enfant était encore trop ignorant en dissimulation pour avoir pu le dérober aux yeux du marquis, lequel après en avoir vu les progrès avec inquiétude, commença au contraire à s'en féliciter, du moment où il eut adopté le parti que nous venons de dire.

Le marquis était lent à se décider, mais prompt à l'exécution : sa résolution bien arrêtée, il appela près de lui son page, et après lui avoir fait promettre un secret in-

violable et s'être engagé, s'il le lui gardait, à lui en témoigner sa reconnaissance en lui achetant un régiment, il lui exposa ce qu'il attendait de lui : le pauvre jeune homme, qui ne s'attendait à rien moins qu'à une pareille confidence, crut d'abord que c'était une ruse qu'employait le marquis pour lui faire avouer son amour, et fut prêt à se jeter à ses pieds et à lui tout dire; mais le marquis, qui s'aperçut de son trouble, et qui en devina facilement la cause, le rassura entièrement en lui jurant sur son honneur, qu'il l'autorisait à tout entreprendre pour arriver au but qu'il désirait. Comme au fond de son cœur, le jeune homme n'en avait pas d'autre, le marché fut bientôt conclu; le page s'engagea sur les sermens les plus terribles à garder le secret : et le marquis, pour l'aider autant qu'il était en lui, lui donna tous les moyens de faire de la dépense, ne croyant pas qu'il y eût de femme, si sage qu'elle fût, qui pût résister à la fois à la jeunesse, à la beauté et à la fortune; malheureusement pour le marquis, cette femme qu'il croyait introuvable existait, et cette femme était la sienne.

Le page était si désireux d'obéir au marquis, que dès le jour même sa maîtresse put s'apercevoir, dans les soins qu'il lui rendait, dans la promptitude qu'il mettait à obéir à ses ordres, dans la rapidité avec laquelle il les exécutait, pour être quelques minutes plus tôt de retour auprès d'elle, du changement occasionné par la permission qu'il avait reçue. Elle lui en sut gré et l'en remercia dans toute la naïveté de son ame : le surlendemain le page se présenta devant elle, vêtu d'habits magnifiques ; elle l'en

trouva plus beau, le lui dit, et s'amusa à détailler toutes les parties de son costume, comme elle eût pu faire d'une nouvelle poupée. Cependant toute cette familiarité redoublait l'amour du pauvre jeune homme, qui n'en demeurait pas moins interdit et tremblant en face de sa maîtresse, comme Chérubin devant sa belle marraine ; chaque soir le marquis lui demandait où il en était, et chaque soir, le page avouait qu'il n'était pas plus avancé que la veille; alors le marquis grondait, menaçait de retirer les beaux habits, de revenir sur les belles promesses, et enfin, de s'adresser à un autre : à cette dernière menace, le pauvre jeune homme reprenait courage, promettait d'être plus hardi le lendemain, et le lendemain passait sa journée à dire des yeux à sa maîtresse mille choses tendres, que celle-ci, dans son innocence, ne comprenait pas ; enfin un jour, que Mme de Perraut lui demandait ce qu'il avait à la regarder ainsi, il se hasarda à lui avouer son amour : mais alors changeant tout-à-coup de façons, Mme de Perraut prit un visage sévère, et lui ordonna de sortir de sa chambre.

Le pauvre amant obéit, et courut tout désolé confier son chagrin au mari : celui-ci parut le partager bien sincèrement, mais il le consola en lui disant, qu'il avait sans doute mal choisi son moment; que toutes les femmes, même les moins sévères, avaient des heures néfastes pendant lesquelles elles étaient inattaquables, qu'il laissât écouler un ou deux jours, qu'il emploierait à faire sa paix, puis, qu'il profitât d'une meilleure occasion, et ne se laissât point rebuter ainsi pour quelques refus : à ces paroles

il ajouta une bourse pleine d'or, afin que le page, si besoin était, pût gagner la caméristе de confiance de la marquise.

Guidé ainsi par la vieille expérience du mari, le page commença de paraître bien honteux et bien repentant : mais pendant un ou deux jours, malgré ces semblans d'humilité, la marquise lui tint rigueur; enfin, en y réfléchissant sans doute, et avec l'aide de son miroir et de sa femme de chambre, elle comprit que le crime n'était point irrémissible, et après avoir fait au coupable une longue semonce, qu'il écouta les yeux baissés, elle lui tendit la main, lui pardonna, et l'admit comme autrefois dans son intimité.

Les choses se passèrent ainsi pendant une semaine : le page ne levait plus les yeux, n'osait ouvrir la bouche, et la marquise commençait à regretter le temps où il regardait et parlait, lorsqu'un beau matin, qu'elle était à sa toilette, où elle lui avait permis d'assister, il profita du moment où la femme de chambre venait de la laisser seule, pour se jeter à ses pieds, et lui dire que c'était inutilement qu'il avait essayé de faire violence à son amour, et que dût-il mourir sous le poids de son indignation, il devait lui dire que cet amour était immense, éternel et plus fort que sa vie; la marquise voulut alors le faire sortir comme la dernière fois, mais au lieu de lui obéir, le page mieux renseigné la prit entre ses bras, la marquise appela, cria, brisa les cordons de sa sonnette; la caméristе, gagnée par le conseil du marquis, avait écarté les autres femmes, et se gardait bien de venir : la marquise

alors, repoussant la force par la force, se dégagea des bras du page, s'élança vers la chambre de son mari, et en désordre, les cheveux épars, la poitrine à moitié nue, plus belle que jamais, elle alla se jeter dans ses bras, lui demandant sa protection contre le jeune insolent qui venait de l'insulter; mais quel ne fut point l'étonnement de la marquise, quand, au lieu de la colère qu'elle croyait voir éclater, le marquis lui répondit froidement, que ce qu'elle disait là était incroyable; que ce jeune homme lui avait toujours paru fort sage, et que sans doute, ayant pour quelque cause frivole, pris du ressentiment contre lui, elle employait ce moyen pour s'en débarrasser; mais il ajouta, que quel que fût son amour pour elle, et son désir de lui être agréable en toute chose, il la priait de ne point exiger celle-là de lui, le jeune homme étant le fils de son ami, et par conséquent son enfant d'adoption : ce fut alors la marquise, qui se retira toute interdite à son tour, ne sachant que penser d'une pareille réponse, et se promettant, à défaut de la protection de son mari, de se garder elle-même retranchée dans sa sévérité.

En effet, à compter de ce moment, la marquise fut vis-à-vis du pauvre jeune homme, d'une telle pruderie, qu'aimant sincèrement comme il aimait, il en serait mort de douleur, s'il n'avait point eu là le marquis pour l'encourager et l'affermir. Néanmoins, celui-ci, commençait à désespérer lui-même, et la vertu de sa femme lui devenait plus à charge que ne l'eût été à un autre la facilité de la sienne. Enfin il résolut, voyant que les choses en restaient toujours au même point, et que la marquise ne

s'adoucissait aucunement, de prendre un parti extrême. Il fit cacher son page dans un cabinet de la chambre à coucher de sa femme, et se levant pendant son premier sommeil, il laissa libre la place qu'il occupait auprès d'elle, sortit doucement, ferma la porte à double tour, et écouta attentivement pour savoir ce qui allait se passer.

Il n'y avait pas dix minutes qu'il écoutait ainsi, lorsqu'il entendit dans la chambre un grand bruit, que cherchait en vain à apaiser le page; le marquis espérait toujours qu'il y réussirait, mais le bruit qui allait croissant lui prouva que cette fois encore, il se trompait : bientôt on cria au secours, car la marquise ne pouvait sonner, les cordons des sonnettes ayant été relevés plus haut qu'elle ne pouvait atteindre, et comme personne ne répondait à ses cris, il l'entendit sauter au bas du lit, courir à la porte, et la trouvant fermée, s'élancer vers la fenêtre, qu'elle tenta d'ouvrir : la scène était parvenue à son paroxysme.

Le marquis se décida alors à entrer, de peur qu'il n'arrivât malheur ou que les cris de sa femme n'attirassent quelque passant attardé qui, le lendemain, le rendrait la fable de la ville. A peine la marquise le vit-elle paraître qu'elle se jeta dans ses bras, et lui montrant le page :

— Eh bien, monsieur! lui dit-elle ; hésiterez-vous encore à me défaire de cet insolent?

— Oui, madame, répondit le marquis, car cet insolent agit depuis trois mois non seulement avec mon autorisation, mais encore par mes ordres.

La marquise demeura stupéfaite. Alors le marquis, sans faire sortir le page, donna à sa femme l'explication de tout ce qui s'était passé, la suppliant de se prêter au désir qu'il avait d'obtenir un successeur, qu'il regarderait comme son propre enfant, pourvu qu'il le tînt d'elle; mais toute jeune qu'elle était, la marquise lui répondit avec une dignité étrange pour son âge, que le pouvoir qu'il avait sur elle, avait les bornes que la loi lui avait données, et non celles qu'il lui plairait de mettre en leur place, et, que quelque envie qu'elle eût de faire ce qui lui était agréable, elle ne lui obéirait cependant jamais aux dépens de son salut et de son honneur.

Une réponse si positive tout en désespérant le mari, lui prouva qu'il devait renoncer à obtenir de sa femme un héritier; mais comme il n'y avait point de la faute de son page, il acquitta, en lui achetant un régiment, la promesse qu'il lui avait faite, et se résigna à avoir la femme la plus vertueuse de France; au reste, sa pénitence ne fut pas longue : au bout de trois mois, il mourut, après avoir confié au marquis d'Urban, son ami, la cause de ses chagrins.

Le marquis d'Urban avait un fils en âge d'être établi : il pensa que rien ne lui pouvait mieux convenir qu'une femme dont la vertu était sortie triomphante d'une pareille épreuve; il laissa passer le temps du deuil, présenta le jeune marquis d'Urban, qui parvint à faire agréer ses soins à la belle veuve, et bientôt devint son époux. Plus heureux que son prédécesseur, le marquis d'Urban, au bout de deux ans et demi avait déjà trois héritiers à

opposer à ses collatéraux, lorsque le chevalier de Bouillon arriva dans la capitale du comtat Venaissin.

Le chevalier de Bouillon était le type des roués de l'époque, beau, jeune, bien fait, neveu d'un cardinal puissant à Rome, et fier de tenir à une maison qui avait des priviléges souverains. Le chevalier dans son indiscrète fatuité, n'épargnait aucune femme; si bien que sa conduite avait fait scandale dans le cercle de Mme de Maintenon, qui commençait d'entrer en puissance. Un de ses amis, témoin du mécontentement qu'avait manifesté contre lui Louis XIV, qui commençait à se faire dévot, avait cru lui rendre service en le prévenant que le roi gardait une dent contre lui.

— Pardieu, avait répondu le chevalier, je suis bien malheureux que la seule dent qui lui reste, lui soit demeurée pour me mordre.

Le mot avait fait du bruit et était revenu à Louis XIV, de sorte que le chevalier avait appris assez directement, cette fois, que le roi désirait qu'il voyageât pendant quelques années; il savait le danger de négliger de semblables invitations, il préférait encore la province à la Bastille; il avait donc quitté Paris et arrivait à Avignon avec tout l'intérêt qui s'attache à un jeune et beau seigneur persécuté.

La vertu de madame d'Urban faisait autant de bruit à Avignon que l'inconduite du chevalier avait fait de scandale à Paris. Une réputation égale à la sienne et dans un genre si opposé ne pouvait que l'offusquer étrangement; aussi prit-il en arrivant le parti de jouer l'une contre l'autre.

Rien n'était, au reste, plus commode que d'essayer. M. d'Urban, sûr de la vertu de sa femme, lui laissait toute liberté ; le chevalier la vit partout où il voulut la voir, et chaque fois qu'il la vit, il trouva moyen de lui témoigner un amour croissant. Soit que l'heure de madame d'Urban fût venue, soit que l'honneur qu'avait le chevalier d'appartenir à une maison princière l'éblouît, sa vertu, jusqu'alors si farouche, fondit comme la neige aux rayons du soleil de mai, et plus heureux que le pauvre page, le chevalier prit la place du mari, sans que cette fois madame d'Urban songeât à crier au secours.

Comme le chevalier ne cherchait qu'un triomphe public, il eut bientôt soin d'instruire toute la ville de son bonheur; puis, comme quelques esprits-forts de l'endroit doutaient encore, le chevalier ordonna à un de ses domestiques de l'attendre à la porte de la marquise avec un fallot et une sonnette. A une heure du matin le chevalier sortit ; aussitôt le domestique marcha devant lui, faisant sonner sa sonnette. A ce bruit inaccoutumé, grand nombre de bourgeois qui dormaient tranquillement se réveillèrent et, curieux de savoir ce qui se passait, ouvrirent leurs fenêtres. Alors ils virent le chevalier qui marchant gravement derrière son domestique toujours éclairant et sonnant, suivait les rues qui conduisaient de la maison de madame d'Urban à la sienne. Comme il n'avait fait mystère de sa bonne fortune à personne, personne ne prit même la peine de lui demander d'où il venait. Cependant, comme il pouvait rester encore des

incrédules, il répéta, pour sa propre satisfaction, trois nuits de suite, la même facétie; si bien que le quatrième jour au matin personne ne doutait plus.

Comme cela a coutume d'arriver en pareille circonstance, M. d'Urban ne sut pas un mot de ce qui se passait, jusqu'au moment où ses amis l'avertirent qu'il était la fable de la ville. Alors, il défendit à sa femme de revoir son amant. Cette défense porta ses fruits ordinaires. Le lendemain, dès que M. d'Urban fut sorti, la marquise envoya chercher le chevalier pour lui annoncer leur commune disgrâce; mais elle le trouva bien mieux préparé qu'elle contre de pareils coups, et il essaya de lui prouver, en lui reprochant l'imprudence de sa conduite, que tout cela était sa faute; si bien que la pauvre femme, convaincue que c'était elle qui s'était attiré ses malheurs, fondit en larmes. Pendant ce temps, M. d'Urban, qui, jaloux pour la première fois, l'était d'autant plus sérieusement, ayant appris que le chevalier était chez sa femme, ferma les portes et se plaça dans l'antichambre avec ses domestiques pour le saisir lorsqu'il sortirait. Mais le chevalier, que les larmes de madame d'Urban ne préoccupaient pas, entendit tous les préparatifs, et se doutant de quelque guet-apens, ouvrit la fenêtre, et bien qu'il fût une heure de l'après-midi, et que la place fût pleine de monde, il sauta de la fenêtre dans la rue sans se faire aucun mal, quoiqu'il y eût une vingtaine de pieds de hauteur, et s'en retourna chez lui sans presser autrement le pas.

Le même soir, le chevalier, dans l'intention de ra-

conter cette nouvelle aventure dans tous ses détails, invita quelques-uns de ses amis à souper avec lui chez un pâtissier nommé Lecoq, frère du fameux Lecoq de la rue Montorgueil : c'était le plus habile traiteur d'Avignon, et lui-même, par une corpulence plus qu'ordinaire, faisait l'éloge de sa cuisine, et servait d'ordinaire d'enseigne à son restaurant, en se tenant sur sa porte. Le brave homme sachant à quels fins appétits il avait affaire, fit ce soir-là de son mieux, et voulut, pour qu'ils ne manquassent de rien, servir ses convives lui-même. Ceux-ci passèrent la nuit à boire, et vers le matin, comme le chevalier et ses compagnons étaient ivres, ils avisèrent leur hôte, qui, le visage riant et épanoui, se tenait respectueusement à la porte. Alors le chevalier le fit approcher, lui versa un verre de vin et le força de trinquer avec eux ; puis, comme confus de cet honneur, le pauvre diable le remerciait avec force révérences : — Pardieu, lui dit-il, tu es trop gras pour un coq, et il faut que je fasse de toi un chapon. — Cette étrange proposition fut reçue comme elle devait l'être par des hommes ivres et habitués par leur position à l'impunité. Le malheureux traiteur fut pris, attaché sur la table, et mourut pendant l'opération. Le vice-légat, averti de ce meurtre par un des garçons qui, aux cris de son maître, était accouru et l'avait trouvé tout sanglant aux mains de ses bourreaux, eut d'abord envie de faire arrêter le chevalier et d'en tirer une éclatante justice. Mais il en fut empêché par la considération qu'il portait au cardinal de Bouillon, son oncle, et se contenta de lui faire dire que, s'il ne sortait pas à l'instant même de la ville,

il le ferait remettre aux mains de la justice, et laisserait le procès suivre son cours. Le chevalier, qui commençait à avoir assez d'Avignon, n'en demanda point davantage, fit graisser les roues de sa chaise, et commanda les chevaux. Cependant, en attendant qu'ils fussent arrivés, il lui prit le désir de revoir madame d'Urban.

Comme la dernière maison où le chevalier fût attendu à cette heure, après la manière dont il en était sorti la veille, était celle de la marquise, il y pénétra avec la plus grande facilité, et rencontrant la femme de chambre, qui était dans ses intérêts, il se fit introduire par elle auprès de la marquise. Celle-ci, qui ne comptait plus revoir le chevalier, le reçut avec tous les transports de joie dont une femme qui aime est capable, surtout lorsque cet amour lui est défendu. Mais le chevalier y mit bientôt fin, en lui annonçant que sa visite était une visite d'adieu, et en lui racontant la cause qui le forçait de la quitter ; pareille à cette femme qui plaignait les chevaux qui écartelaient Damiens de la fatigue que les pauvres bêtes étaient obligées de prendre, toute la commisération de la marquise tomba sur le chevalier, que l'on forçait, pour une pareille misère, à quitter Avignon. Enfin, il fallut se dire adieu, et comme en ce moment fatal, le chevalier, ne sachant que dire, se plaignait de ne pas avoir de souvenir de la marquise, celle-ci fit décrocher un cadre dans lequel était un portrait d'elle, faisant pendant à celui de son mari, et, déchirant la toile elle en fit un rouleau et le donna au chevalier. Mais celui-ci, au lieu d'être touché de cette preuve d'amour, le déposa, en sortant, sur une

commode, où une demi-heure après, la marquise l'aperçut ; alors, elle se figura que dans sa préoccupation pour l'original il avait oublié la copie, et se représentant la douleur où devait être le chevalier d'un oubli pareil, elle fit venir un valet, et lui remettant la toile, elle lui ordonna de monter à cheval, et de courir après la chaise du chevalier. Le valet prit la poste, et comme il fit grande diligence il aperçut de loin le fugitif qui achevait de relayer. Il fit alors de grands gestes et de grands cris pour que le postillon attendît. Mais le postillon ayant dit au chevalier qu'on apercevait un homme qui arrivait à toute bride, celui-ci crut qu'il était poursuivi, et ordonna de repartir à fond de train. Cet ordre fut si bien exécuté, que ce ne fut qu'une lieue et demie plus loin que le malheureux valet parvint à rejoindre la chaise ; et ayant arrêté le postillon, descendit de cheval, et présenta fort respectueusement au chevalier le portrait qu'il était chargé de lui remettre. Celui-ci, revenu de sa première frayeur, l'envoya promener, et l'invita à reporter le portrait à celle qui le lui envoyait, attendu qu'il n'en savait que faire. Mais le valet, en messager fidèle, répondit qu'il avait reçu un ordre positif, et qu'il n'oserait se représenter devant madame d'Urban sans l'avoir exécuté. Le chevalier, voyant alors qu'il ne pouvait vaincre l'obstination de cet homme, fit demander par le postillon, à un maréchal ferrant dont la maison se trouvait sur la route, un marteau avec quatre clous, et cloua lui-même le portrait derrière sa chaise ; puis il remonta en voiture, ordonna au postillon de fouetter ses chevaux, et repartit, laissant l'envoyé de madame

d'Urban très-étonné de l'usage que le chevalier avait fait du portrait de sa maîtresse.

A la poste suivante, le postillon, qui s'en retournait, demanda son argent; le chevalier répondit qu'il n'en avait point. Le postillon insista, alors le chevalier descendit de sa chaise et décloua le portrait de madame d'Urban, en lui disant qu'il n'avait qu'à le mettre en vente à Avignon, et raconter de quelle manière il était tombé en sa possession, et qu'il lui rapporterait vingt fois le prix de la poste : le postillon, qui vit qu'il n'y avait pas autre chose à tirer du chevalier, accepta le gage, et suivant de point en point ses instructions, l'exposa le lendemain à la porte d'un fripier de la ville, avec une narration exacte de l'histoire. Le même jour, le portrait fut racheté vingt-cinq louis.

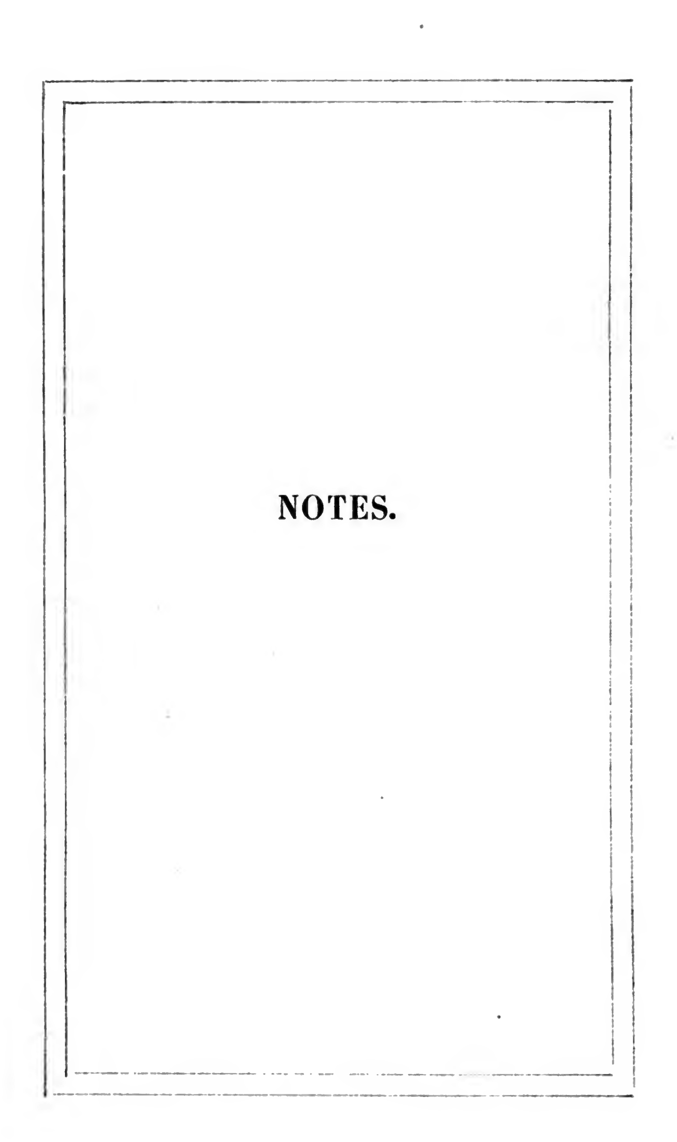
Comme on le devine bien, l'aventure fit grand bruit par toute la ville. Le lendemain, madame d'Urban disparut sans qu'on sût où elle allait, au moment même où les parens du marquis tenaient une assemblée dans laquelle il fut décidé que l'on solliciterait du roi une lettre de cachet. Un des membres de cette assemblée, qui partait le lendemain pour Paris, fut chargé de faire les démarches nécessaires; mais soit qu'il n'y mît point l'activité convenable, soit qu'il fût dans les intérêts de madame d'Urban, on n'entendit point reparler, à Avignon, du résultat de ses démarches. Pendant ce temps, madame d'Urban, qui s'était retirée chez une tante, entama avec son mari des négociations qui furent suivies du plus heureux succès, et un mois après cette aventure, rentra triomphalement dans la maison conjugale.

Deux cents pistoles, données par le cardinal de Bouillon, apaisèrent les parens du malheureux pâtissier, qui avaient d'abord dénoncé l'affaire à la justice, et qui bientôt retirèrent leur plainte, en publiant qu'ils s'étaient trop pressés de se porter parties, sur un conte fait à plaisir, et que de plus amples renseignemens leur avaient appris depuis que leur parent était mort d'une apoplexie foudoya nte.

Grâce à cette déclaration, qui disculpa le chevalier de Bouillon dans l'esprit du roi, il put, après un voyage de deux ans en Italie et en Allemagne, revenir en France sans êtres aucunement inquiété.

Ainsi finit, non pas la famille de Gange, mais le bruit que cette famille fit dans le monde. De temps en temps, cependant, le dramaturge ou le romancier exhume la pâle et sanglante figure de la marquise, pour la faire apparaître, soit sur la scène, soit dans un livre ; mais à elle presque toujours se borne l'évocation, et beaucoup qui ont écrit sur la mère ne savent pas même ce que sont devenus les enfans. Notre intention a été de combler cette lacune : voilà pourquoi nous avons voulu raconter ce qu'avaient omis nos devanciers et offrir à nos lecteurs ce que leur offre le théâtre, et souvent même le monde, — la comédie après le drame.





NOTES.

NOTES.

[1] Interrogatoire de la Voisin; Guyot de Pitaval : Annales du crime et de l'innocence.

[2] C'est à cette brochure, ainsi qu'au *Récit dd la mort de madame la marquise de Ganges, ci-devant marquise de Castellane*, publiée à Paris en 1667, chez Jacques Legentil, que nous empruntons les principales circonstances de cette tragique histoire. Nous devons joindre à ces deux documents, et pour n'avoir pas l'embarras de renvoyer à tout moment nos lecteurs aux originaux, les *Causes célèbres de Guyot de Pitaval*, la *Vie de Marie de Rossan*, et les *Lettres galantes de madame Desnoyers*.

[3] Tous les contemporains sont, au reste, d'accord sur cette beauté merveilleuse; voici un second portrait de la marquise, tracé dans un caractère et un style qui appartiennent encore mieux à cette époque.

« Vous vous souviendrez qu'elle était d'un teint plus uni et plus fin qu'une glace, que sa blancheur était si bien confondue avec la vivacité du sang, qu'il ne s'est jamais vu de mélange si juste pour rendre un visage tendrement animé; ses yeux et ses cheveux étaient plus noirs que du jais; ses yeux, dis-je, dont on avait peine à supporter les regards dans leur excès de lumière, qui ont passé pour un miracle de tendresse et de vivacité, et qui, ayant fait en mille occasions l'emploi des mots les plus galants du temps, aussi bien que le supplice de quantité de téméraires, doivent me dispenser, si je ne m'arrête pas davantage à faire leur éloge, dans une lettre : sa bouche était la partie de ce visage qui faisait avouer aux plus critiques de n'en avoir jamais vu de pareille en perfection, et qu'elle pouvait servir de modèle par son tour, sa petitesse et son éclat, à toutes celles dont on vante si fort la douceur et les agrémens ; elle avait le nez conforme à la belle disposition de toutes ses parties, c'est-à-dire le mieux fait du monde : tout le tour du visage était parfaitement rond et d'un embonpoint si charmant, qu'il ne s'est jamais trouvé tout à la fois tant de beautés jointes ensemble. L'air de cette tête était d'une douceur sans égale et d'une majesté quelle familiarisait plutôt par tempérament que par étude; sa taille était riche, sa parole agréable, sa démarche noble, son maintien aisé, son humeur sociable, son esprit sans malice et d'un grand fonds de bonté.

CRIMES CÉLÈBRES.

SONNET.

[1] Dieux! si rien ici-bas n'arrive à l'........ aventure,
Quel démon mit au jour ce cruel......... chevalier
Dont le bras inhumain s'est rendu .... meurtrier
De l'objet le plus beau qui fût dans la.... nature?

Ah! détestable main! si cette........... créature
N'a pu par tant d'appas te vaincre et te... lier,
De quel autre pouvoir craindras-tu la.... censure?
L'honneur ni la pitié n'oseraient te...... prier.

L'enfer frémit d'horreur après ton...... sacrilége.
Et jamais ses bourreaux n'auront le...... privilége
D'exercer contre toi de telles........... cruautés!

Achève, traître, achève, et par tes coups... tragiques,
Imite l'attentat des plus fiers...... ... hérétiques :
Fais mourir les........... divinités.

AUTRE SONNET.

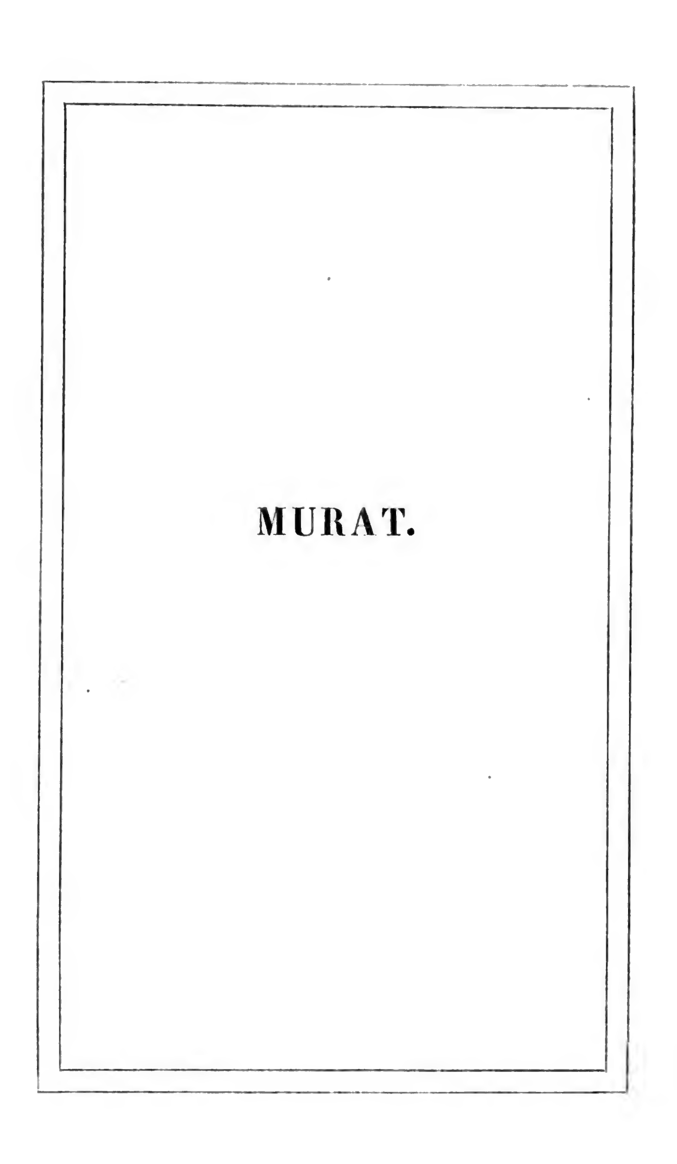
LA QUERELLE DES DEUX ASSASSINS.

Qui de vous emporta l'honneur de l'..... aventure,
Abbé désespéré, perfide................ chevalier,
Qui de l'empoisonneur ou bien du....... meurtrier
Doit faire plus d'horreur à toute la..... nature?

Vous avez mis à mort l'aimable........ créature
Qui vit parfois en vain les Dieux la sup... plier,
Celle dont la vertu méprisa la.......... censure,
On la vit à vos pieds, mais en vain, vous... prier.

Couple lâche et maudit, profane et...... sacrilége,
Cessez de vous choquer par un tel...... privilége;
L'un et l'autre assassin excelle en........ cruauté.

Vous êtes deux acteurs également....... tragiques;
Vos coups plus dangereux que ceux des... hérétiques
Ont su rendre mortelle une............ divinité.



MURAT.

MURAT.

1815.

Le 18 juin 1815, à l'heure même où les destinées de l'Europe se décidaient à Waterloo, un homme habillé en mendiant suivait silencieusement la route de Toulon à Marseille. Arrivé à l'entrée des gorges d'Ollioulles, il s'arrêta sur une petite éminence qui lui permettait de découvrir tout le paysage qui l'entourait : alors, soit qu'il fût parvenu au terme de son voyage, soit qu'avant de s'engager dans cet âpre et sombre défilé, qu'on appelle les Thermopyles de la Provence, il voulût jouir encore quelque temps de la vue magnifique qui se déroulait à l'horizon méridional, il alla s'asseoir sur le talus du fossé qui bordait la grande route, tournant le dos aux montagnes qui s'élèvent en amphithéâtre au nord de la ville, et ayant par conséquent à ses pieds une riche plaine, dont la végétation asiatique rassemble, comme dans une serre, des arbres et des plantes inconnus au

reste de la France. Au-delà de cette plaine resplendissante des derniers rayons du soleil, s'étendait la mer, calme et unie comme une glace, et à la surface de l'eau glissait légèrement un seul brick de guerre, qui, profitant d'une fraîche brise, lui ouvrait toutes ses voiles, et, poussé par elles, gagnait rapidement la mer d'Italie. Le mendiant le suivit avidement des yeux, jusqu'au moment où il disparut entre la pointe du cap de Gien et la première des îles d'Hyères ; puis, dès que la blanche apparition se fut effacée, il poussa un profond soupir, laissa retomber son front entre ses mains, et resta immobile et absorbé dans ses réflexions, jusqu'au moment où le bruit d'une cavalcade le fit tressaillir ; il releva aussitôt la tête, secoua ses longs cheveux noirs, comme s'il voulait faire tomber de son front les amères pensées qui l'accablaient, et fixant les yeux vers l'entrée des gorges, du côté d'où venait le bruit, il en vit bientôt sortir deux cavaliers qu'il reconnut sans doute ; car aussitôt se relevant de toute sa hauteur, il laissa tomber le bâton qu'il tenait à la main, croisa les bras et se tourna vers eux. De leur côté, les nouveaux arrivans l'eurent à peine aperçu qu'ils s'arrêtèrent, et que celui qui marchait le premier descendit de cheval, jeta la bride au bras de son compagnon, et mettant le chapeau à la main, quoiqu'il fût à plus de cinquante pas de l'homme aux haillons, s'avança respectueusement vers lui ; le mendiant le laissa approcher d'un air de dignité sombre et sans faire un seul mouvement, puis lorsqu'il ne fut plus qu'à une faible distance :

— Eh bien! monsieur le maréchal, lui dit-il, avez-vous reçu des nouvelles?

— Oui, sire, répondit tristement celui qu'il interrogeait.

— Et quelles sont-elles?....

— Telles que j'eusse préféré que tout autre que moi les annonçât à votre majesté...

— Ainsi l'empereur refuse mes services! il oublie les victoires d'Aboukir, d'Eylau, de la Moscowa?

— Non, sire; mais il se souvient du traité de Naples, de la prise de Reggio et de la déclaration de guerre au vice-roi d'Italie!

Le mendiant se frappa le front.

— Oui, oui, à ses yeux peut-être ai-je mérité ces reproches; mais il me semble cependant qu'il devait se rappeler qu'il y eut deux hommes en moi, le soldat dont il a fait son frère, et son frère dont il a fait un roi... Oui, comme frère, j'eus des torts et de grands torts, envers lui; mais comme roi, sur mon ame! je ne pouvais faire autrement... Il me fallait choisir entre mon sabre et ma couronne, entre un régiment et un peuple!... Tenez, Brune, vous ne savez pas comment la chose s'est passée! Il y avait une flotte anglaise dont le canon grondait dans le port; il y avait une population napolitaine qui hurlait dans les rues. Si j'avais été seul, j'aurais passé avec un bateau au milieu de la flotte, avec mon sabre au milieu de la foule; mais j'avais une femme, des enfans. Cependant j'ai hésité, l'idée que l'épithète de traître et de transfuge s'attacherait à mon nom m'a fait verser plus de

larmes que ne m'en coûtera jamais la perte de mon trône, et peut-être la mort des êtres que j'aime le plus... Enfin il ne veut pas de moi, n'est-ce pas?... Il me refuse comme général, comme capitaine, comme soldat?... Que me reste-t-il donc à faire?...

— Sire, il faut que votre majesté sorte à l'instant de France.

— Et si je n'obéissais pas?

— Mes ordres sont alors de vous arrêter et de vous livrer à un conseil de guerre!...

— Ce que tu ne ferais pas, n'est-ce pas, mon vieux camarade?

— Ce que je ferais, en priant Dieu de me frapper de mort au moment où j'étendrai la main sur vous!

— Je vous reconnais là, Brune; vous avez pu rester brave et loyal, vous! Il ne vous a pas donné un royaume, il ne vous a pas mis autour du front ce cercle de feu, qu'on appelle une couronne et qui rend fou; il ne vous a pas placé entre votre conscience et votre famille. Ainsi, il me faut quitter la France, recommencer la vie errante, dire adieu à Toulon, qui me rappelait tant de souvenirs! Tenez, Brune, continua Murat en s'appuyant sur le bras du maréchal, ne voilà-t-il pas des pins aussi beaux que ceux de la villa Pamphile, des palmiers pareils à ceux du Caire, des montagnes qu'on croirait une chaîne du Tyrol? Voyez à gauche ce cap de Gien, n'est-ce pas, moins le Vésuve, quelque chose comme Castellamare et Sorrente? Et tenez, Saint-Mandrier, qui ferme là-bas le golfe, ne ressemble-t-il pas à mon rocher de Caprée, que

Lamarque a si bien escamoté à cet imbécile d'Hudson Lowe? Ah! mon Dieu! et il me faut quitter tout cela! Il n'y a pas moyen de rester sur ce coin de terre française, dites Brune?...

— Sire, vous me faites bien mal? répondit le maréchal.

— C'est vrai; ne parlons plus de cela. Quelles nouvelles?...

— L'empereur est parti de Paris pour rejoindre l'armée; on doit se battre à cette heure...

— On doit se battre à cette heure, et je ne suis pas là! Oh! je sens que je lui aurais été cependant bien utile un jour de bataille! Avec quel plaisir j'aurais chargé sur ces misérables Prussiens et sur ces infâmes Anglais! Brune, donnez-moi un passeport, je partirai à franc étrier, j'arriverai où sera l'armée, je me ferai reconnaître à un colonel, je lui dirai : Donnez-moi votre régiment; je chargerai avec lui; et si le soir l'empereur ne me tend pas la main, je me brûlerai la cervelle, je vous en donne ma parole d'honneur!... Faites ce que je vous demande, Brune, et de quelque manière que cela finisse, je vous en aurai une reconnaissance éternelle!

— Je ne puis, sire...

— C'est bien, n'en parlons plus.

— Et votre majesté va quitter la France?

— Je ne sais; du reste, accomplissez vos ordres, maréchal, et si vous me retrouvez, faites-moi arrêter; c'est encore un moyen de faire quelque chose pour moi!... La vie m'est aujourd'hui un lourd fardeau, et celui

qui m'en délivrera sera le bien venu... Adieu, Brune.

Et il tendit la main au maréchal; celui-ci voulut la lui baiser; mais Murat ouvrit ses bras, les deux vieux compagnons se tinrent un instant embrassés, la poitrine gonflée de soupirs, les yeux pleins de larmes; puis enfin ils se séparèrent. Brune remonta à cheval; Murat reprit son bâton, et ces deux hommes s'éloignèrent chacun de son côté, l'un pour aller se faire assassiner à Avignon, et l'autre pour aller se faire fusiller au Pizzo.

Pendant ce temps, comme Richard III, Napoléon échangeait à Waterloo sa couronne pour un cheval.

Après l'entrevue que nous venons de rapporter, l'ex-roi de Naples se retira chez son neveu, qui se nommait Bonafoux, et qui était capitaine de frégate; mais cette retraite ne pouvait être que provisoire, la parenté devait éveiller les soupçons de l'autorité. En conséquence, Bonafoux songea à procurer à son oncle un asile plus secret. Il jeta les yeux sur un avocat de ses amis, dont il connaissait l'inflexible probité, et le soir même il se présenta chez lui. Après avoir causé de choses indifférentes, il lui demanda s'il n'avait pas une campagne au bord de la mer, et sur sa réponse affirmative, il s'invita pour le lendemain à déjeuner chez lui; la proposition, comme on le pense, fut acceptée avec plaisir.

Le lendemain, à l'heure convenue, Bonafoux arriva à Bonette; c'était le nom de la maison de campagne qu'habitaient la femme et la fille de M. Marouin. Quant à lui, attaché au barreau de Toulon, il était obligé de rester dans cette ville. Après les premiers complimens d'usage,

Bonafoux s'avança vers la fenêtre, et faisant signe à Marouin de le rejoindre :

— Je croyais, lui dit-il avec inquiétude, que votre campagne était située plus près de la mer.

— Nous en sommes à dix minutes de chemin à peine.

— Mais on ne l'aperçoit pas.

— C'est cette colline qui nous empêche de la voir.

— En attendant le déjeuner, voulez-vous que nous allions faire un tour sur la côte?

— Volontiers, votre cheval n'est pas encore dessellé, je vais faire mettre la selle au mien, et je viens vous reprendre.

Marouin sortit. Bonafoux resta devant la fenêtre, absorbé dans ses pensées. Au reste, les maîtresses de la maison, distraites par les préparatifs du déjeuner, ne remarquèrent point ou ne parurent point remarquer sa préoccupation. Au bout de cinq minutes Marouin rentra : tout était prêt. L'avocat et son hôte montèrent à cheval et se dirigèrent rapidement vers la mer. Arrivés sur la grève, le capitaine ralentit le pas de sa monture, et, longeant la plage pendant une demi-heure à peu près, il parut apporter la plus grande attention au gisement des côtes. Marouin le suivait sans lui faire de questions sur cet examen, que la qualité d'officier de marine rendait tout naturel. Enfin, après une heure de marche, les deux convives rentrèrent à la maison de campagne. Marouin voulut faire desseller les chevaux ; mais Bonafoux s'y opposa, disant qu'aussitôt après le déjeuner il était obligé de retourner à Toulon. Effectivement, à peine le

café était-il enlevé que le capitaine se leva et prit congé de ses hôtes. Marouin, rappelé à la ville par ses affaires, monta à cheval avec lui, et les deux amis reprirent ensemble le chemin de Toulon.

Au bout de dix minutes de marche, Bonafoux se rapprocha de son compagnon de route, et lui appuyant la main sur la cuisse :

— Marouin, lui dit-il, j'ai quelque chose de grave à vous dire, un secret important à vous confier.

— Dites, capitaine. Après les confesseurs, vous savez qu'il n'y a rien de plus discret que les notaires, et après les notaires que les avocats.

— Vous pensez bien que je ne suis pas venu à votre campagne pour le seul plaisir de faire une promenade. Un objet plus important, une responsabilité plus sérieuse me préoccupent, et je vous ai choisi entre tous mes amis, pensant que vous m'étiez assez dévoué pour me rendre un grand service.

— Vous avez bien fait, capitaine.

— Venons au fait clairement et rapidement, comme il convient de le faire entre hommes qui s'estiment et qui comptent l'un sur l'autre. Mon oncle, le roi Joachim, est proscrit ; il est caché chez moi, mais il ne peut y rester, car je suis la première personne chez laquelle on viendra faire visite. Votre campagne est isolée, et, par conséquent, on ne peut plus convenable pour lui servir de retraite. Il faut que vous la mettiez à notre disposition jusqu'au moment où les événemens permettront au roi de prendre une détermination quelconque.

— Vous pouvez en disposer, dit Marouin.

— C'est bien ; mon oncle y viendra coucher cette nuit.

— Mais donnez-moi le temps au moins de la rendre digne de l'hôte royal que je vais avoir l'honneur de recevoir.

— Mon pauvre Marouin, vous vous donneriez une peine inutile, et vous nous imposeriez un retard fâcheux. Le roi Joachim a perdu l'habitude des palais et des courtisans ; il est trop heureux aujourd'hui quand il trouve une chaumière et un ami ; d'ailleurs je l'ai prévenu, tant d'avance j'étais sûr de votre réponse. Il compte coucher chez vous ce soir ; si maintenant j'essayais de changer quelque chose à sa détermination, il verrait un refus dans ce qui ne serait qu'un délai, et vous perdriez tout le mérite de votre belle et bonne action. Ainsi, c'est chose dite : ce soir, à dix heures, au Champ-de-Mars.

A ces mots, le capitaine mit son cheval au galop et disparut. Marouin fit tourner bride au sien, et revint à sa campagne donner les ordres nécessaires à la réception d'un étranger dont il ne dit pas le nom.

A dix heures du soir, ainsi que la chose avait été convenue, Marouin était au Champ-de-Mars, encombré alors par l'artillerie de campagne du maréchal Brune. Personne n'était arrivé encore. Il se promenait entre les caissons, lorsque le factionnaire vint à lui et lui demanda ce qu'il faisait. La réponse était assez difficile : on ne se promène guère pour son plaisir à dix heures du soir au milieu d'un parc d'artillerie ; aussi demanda-t-il à parler au chef du poste. L'officier s'avança : M. Marouin se

fit reconnaître à lui pour avocat, adjoint au maire de la ville de Toulon, lui dit qu'il avait donné rendez-vous à quelqu'un au Champ-de-Mars, ignorant que ce fût chose défendue, et qu'il attendait cette personne. En conséquence de cette explication, l'officier l'autorisa à rester et rentra au poste. Quant à la sentinelle, fidèle observatrice de la subordination, elle continua sa promenade mesurée sans s'inquiéter davantage de la présence d'un étranger.

Quelques minutes après, un groupe de plusieurs personnes parut du côté des Lices. Le ciel était magnifique, la lune brillante. Marouin reconnut Bonafoux et s'avança vers lui. Le capitaine lui prit aussitôt la main, le conduisit au roi, et s'adressant successivement à chacun d'eux : — Sire, dit-il, voici l'ami dont je vous ai parlé. — Puis, se retournant vers Marouin : — Et vous, lui dit-il, voici le roi de Naples, proscrit et fugitif, que je vous confie. Je ne parle pas de la possibilité qu'il reprenne un jour sa couronne; ce serait vous ôter tout le mérite de votre belle action... Maintenant servez-lui de guide, nous vous suivrons de loin; marchez.

Le roi et l'avocat se mirent en route aussitôt. Murat était alors vêtu d'une redingote bleue, moitié militaire moitié civile, et boutonnée jusqu'en haut; il avait un pantalon blanc et des bottes à éperons. Il portait les cheveux longs, de larges moustaches et d'épais favoris qui lui faisaient le tour du cou. Tout le long de la route il interrogea son hôte sur la situation de la campagne qu'il allait habiter et sur la facilité qu'il aurait, en cas d'alerte,

à gagner la mer. Vers minuit le roi et Marouin arrivèrent à Bonette ; la suite royale les rejoignit au bout de dix minutes : elle se composait d'une trentaine de personnes. Après avoir pris quelques rafraîchissemens, cette petite troupe, dernière cour du roi déchu, se retira pour se disperser dans la ville et ses environs, et Murat resta seul avec les femmes, ne gardant auprès de lui qu'un seul valet de chambre nommé Leblanc.

Murat resta un mois à peu près dans cette solitude, occupant toutes ses journées à répondre aux journaux qui l'avaient accusé de trahison envers l'empereur. Cette accusation était sa préoccupation, son fantôme, son spectre : jour et nuit il essayait de l'écarter en cherchant dans la position difficile où il s'était trouvé toutes les raisons qu'elle pouvait lui offrir d'agir comme il avait agi. Pendant ce temps, la désastreuse nouvelle de la défaite de Waterloo s'était répandue. L'empereur, qui venait de proscrire, était proscrit lui-même, et il attendait à Rochefort, comme Murat à Toulon, ce que les ennemis allaient décider de lui. On ignore encore à quelle voix intérieure a cédé Napoléon lorsque, repoussant les conseils du général Lallemand et le dévouement du capitaine Baudin, il préféra l'Angleterre à l'Amérique, et s'en alla, moderne Prométhée, s'étendre sur le rocher de Sainte-Hélène. Nous allons dire, nous, quelle circonstance fortuite conduisit Murat dans les fossés de Pizzo ; puis nous laisserons les fatalistes tirer de cette étrange histoire telle déduction philosophique qu'il leur plaira. Quant à nous, simple annaliste, nous ne pouvons que répondre de l'exac-

titude des faits que nous avons déjà racontés et de ceux qui vont suivre.

Le roi Louis XVIII était remonté sur le trône ; tout espoir de rester en France était donc perdu pour Murat ; il fallait partir. Son neveu Bonafoux fréta un brick pour les États-Unis sous le nom du prince de Rocca Romana. Toute la suite se rendit à bord, et l'on commença d'y faire transporter les objets précieux que le proscrit avait pu sauver dans le naufrage de sa royauté. D'abord ce fut un sac d'or pesant cent livres à peu près, une garde d'épée sur laquelle étaient les portraits du roi, de la reine et de ses enfans, et les actes de l'état civil de sa famille, reliés en velours et ornés de ses armes. Quant à Murat, il avait gardé sur lui une ceinture dans laquelle était, entre quelques papiers précieux, une vingtaine de diamans démontés qu'il estimait lui-même à une valeur de quatre millions.

Tous ces préparatifs de départ arrêtés, il fut convenu que le lendemain, 1er août, à cinq heures du matin, la barque du brick viendrait chercher le roi dans une petite baie distante de dix minutes de chemin de la maison de campagne qu'il habitait. Le roi passa la nuit à tracer à M. Marouin un itinéraire à l'aide duquel il devait arriver jusqu'à la reine, qui alors était, je crois, en Autriche. Au moment de partir il fut terminé, et en quittant le seuil de cette maison hospitalière, où il avait trouvé un refuge, il le remit à son hôte avec un volume de Voltaire que son édition stéréotype rendait portatif. Au bas du conte de *Micromégas* le roi avait écrit :

« Tranquillise-toi, ma chère Caroline ; quoique bien malheureux, je suis libre. Je pars sans savoir où je vais ; mais partout où j'irai, mon cœur sera à toi et à mes enfans.

» J. M. »

Dix minutes après, Murat et son hôte attendaient sur la plage de Bonette l'arrivée du canot qni devait conduire le fugitif à son bâtiment.

Ils attendirent ainsi jusqu'à midi, et rien ne parut; et cependant ils voyaient à l'horizon le brick sauveur qui, ne pouvant tenir l'encre à cause de la profondeur de la mer, courait des bordées, au risque, par cette manœuvre, de donner l'éveil aux sentinelles de la côte. A midi, le roi, écrasé de fatigue, brûlé par le soleil, était couché sur la plage, lorsqu'un domestique arriva portant quelques rafraîchissemens que madame Marouin, inquiète, envoyait à tout hasard à son mari. Le roi prit un verre d'eau rougie, mangea une orange, se releva un instant pour regarder si dans l'immensité de cette mer il ne verrait pas venir à lui la barque qu'il attendait. La mer était déserte, et le brick seul se courbait gracieusement à l'horizon, impatient de partir comme un cheval qui attend son maître.

Le roi poussa un soupir et se recoucha sur le sable. Le domestique retourna à Bonette avec l'ordre d'envoyer à la plage le frère de M. Marouin. Un quart d'heure après il arrivait, et presque aussitôt il repartait à grande course de cheval pour Toulon, afin de savoir de M. Bonafoux

la cause qui avait empêché la barque de venir prendre le roi. En arrivant chez le capitaine il trouva la maison envahie par la force armée ; on faisait une visite domiciliaire dont Murat était l'objet. Le messager parvint enfin au milieu du tumulte jusqu'à celui auprès duquel il était envoyé, et là, il apprit que le canot était parti à l'heure convenue, et qu'il fallait qu'il se fût égaré dans les calangues de Saint-Louis et de Sainte-Marguerite. C'est en effet ce qui était arrivé. A cinq heures M. Marouin rapportait ces nouvelles à son frère et au roi. Elles étaient embarrassantes. Le roi n'avait plus le courage de défendre sa vie, même par la fuite; il était dans un de ces momens d'abattement qui saisissent parfois l'homme le plus fort, incapable d'émettre une opinion pour sa propre sûreté, et laissant M. Marouin maître d'y pourvoir comme bon lui semblerait. En ce moment un pêcheur rentrait en chantant dans le port. Marouin lui fit signe de venir, il obéit.

Marouin commença par acheter à cet homme tout le poisson qu'il avait pris; puis, après qu'il l'eut payé avec quelques pièces de monnaie, il fit briller de l'or à ses yeux, et lui offrit trois louis s'il voulait conduire un passager au brick que l'on apercevait en face de la Croix-des-Signaux. Le pêcheur accepta. Cette chance de salut rendit à l'instant même toutes ses forces à Murat; il se leva, embrassa M. Marouin, lui recommanda d'aller trouver sa femme et de lui remettre le volume de Voltaire; puis il s'élança dans la barque, qui s'éloigna aussitôt.

Elle était déjà à quelque distance de la côte lorsque

le roi arrêta le rameur et fit signe à Marouin qu'il avait oublié quelque chose. En effet, sur la plage était un sac de nuit dans lequel Murat avait renfermé une magnifique paire de pistolets montés en vermeil, qui lui avait été donnée par la reine, et à laquelle il tenait prodigieusement. A peine fut-il à la portée de la voix, qu'il indiqua à son hôte le motif de son retour. Celui-ci prit aussitôt la valise, et, sans attendre que Murat touchât terre, il la lui jeta de la plage dans le bateau ; en tombant, le sac de nuit s'ouvrit et un des pistolets en sortit. Le pêcheur ne jeta qu'un coup d'œil sur l'arme royale; mais ce fut assez pour qu'il remarquât sa richesse et qu'il conçût des soupçons. Il n'en continua pas moins de ramer vers le bâtiment. M. Marouin, le voyant s'éloigner, laissa son frère sur la côte, et saluant une dernière fois le roi, qui lui rendit son salut, retourna vers la maison pour calmer les inquiétudes de sa femme, et prendre lui-même quelques heures de repos, dont il avait grand besoin.

Deux heures après il fut réveillé par une visite domiciliaire; sa maison, à son tour, était envahie par la gendarmerie. On chercha de tous les côtés sans trouver trace du roi. Au moment où les recherches étaient le plus acharnées, son frère rentra; Marouin le regarda en souriant, car il croyait le roi sauvé; mais à l'expression du visage de l'arrivant, il vit qu'il était advenu quelque nouveau malheur; aussi, au premier moment de relâche que lui donnèrent les visiteurs, il s'approcha de son frère :

— Eh bien ! dit-il, le roi est à bord, j'espère?

— Le roi est à cinquante pas d'ici, caché dans la masure.

— Pourquoi est-il revenu?

— Le pêcheur a prétexté un gros temps, et a refusé de le conduire jusqu'au brick.

— Le misérable!

Les gendarmes rentrèrent.

Toute la nuit se passa en visites infructueuses dans la maison et ses dépendances; plusieurs fois ceux qui cherchaient le roi passèrent à quelques pas de lui, et Murat put entendre leurs menaces et leurs imprécations. Enfin, une demi heure avant le jour, ils se retirèrent; Marouin les laissa s'éloigner, et aussitôt qu'il les eut perdus de vue il courut à l'endroit où devait être le roi. Il le trouva couché dans un enfoncement et tenant un pistolet de chaque main ; le malheureux n'avait pu résister à la fatigue et s'était endormi. Il hésita un instant à le rendre à cette vie errante et tourmentée; mais il n'y avait pas une minute à perdre. Il le réveilla.

Aussitôt ils s'acheminèrent vers la côte; le brouillard matinal s'étendait sur la mer, on ne pouvait distinguer à deux cents pas de distance : ils furent obligés d'attendre. Enfin les premiers rayons du soleil commencèrent à attirer à eux cette vapeur nocturne, elle se déchira, glissant sur la mer, pareille aux nuages qui glissent au ciel. L'œil avide du roi plongeait dans chacune des vallées humides qui se creusaient devant lui, sans y rien distinguer ; cependant il espérait toujours que derrière ce ri-

deau mobile il finirait par apercevoir le brick sauveur. Peu à peu l'horizon s'éclaircit ; de légères vapeurs, semblables à des fumées, coururent encore quelque temps à la surface de la mer, et dans chacune d'elles le roi croyait reconnaître les voiles blanches de son vaisseau. Enfin la dernière s'effaça lentement, la mer se révéla dans toute son immensité : elle était déserte. Le brick, n'osant attendre plus long-temps, était parti pendant la nuit.

— Allons, dit le roi se retournant vers son hôte, le sort en est jeté, j'irai en Corse.

Le même jour, le maréchal Brune était assassiné à Avignon.

Murat resta caché chez M. Marouin jusqu'au 22 août. Ce n'était plus alors par Napoléon qu'il était menacé, c'est par Louis XVIII qu'il était proscrit : ce n'était plus la loyauté militaire de Brune qui venait, les larmes aux yeux, lui signifier les ordres qu'il avait reçus, c'était l'ingratitude haineuse de M. de Rivière qui mettait à prix [1] la tête de celui qui avait sauvé la sienne [2]. M. de Rivière avait bien écrit à l'ex-roi de Naples de s'abandonner à la bonne foi et à l'humanité du roi de France, mais cette vague invitation n'avait point paru au proscrit une garantie suffisante, surtout de la part d'un homme qui venait de laisser égorger, presque sous ses yeux, un maréchal de France porteur d'un sauf-conduit signé de sa main. Murat savait le massacre des Mameluks à Marseille, l'assassinat de Brune à Avignon ; il avait été prévenu la veille par le commissaire de police

de Toulon [3] que l'ordre formel avait été donné de l'arrêter : il n'y avait donc pas moyen de rester plus longtemps en France. La Corse, avec ses villes hospitalières, ses montagnes amies et ses forêts impénétrables, était à cinquante lieues à peine ; il fallait gagner la Corse, et attendre dans ses villes, dans ses montagnes ou dans ses forêts, ce que les rois décideraient relativement au sort de celui qu'ils avaient appelé sept ans leur frère.

A dix heures du soir, le roi descendit sur la plage. Le bateau qui devait l'emporter n'était pas encore au rendez-vous ; mais, cette fois, il n'y avait aucune crainte qu'il y manquât ; la baie avait été reconnue, pendant la journée, par trois amis dévoués à la fortune adverse : c'étaient MM. Blancard, Langlade et Donadieu, tous trois officiers de marine, hommes de tête et de cœur, qui s'étaient engagés sur leur vie à conduire Murat en Corse, et qui en effet allaient exposer leur vie pour accomplir leur promesse. Murat vit donc sans inquiétude la plage déserte : ce retard, au contraire, lui donnait quelques instans de joie filiale. Sur ce bout de terrain, sur cette langue de sable, le malheureux proscrit se cramponnait encore à la France, sa mère, tandis qu'une fois le pied posé sur ce bâtiment qui allait l'emporter, la séparation devait être longue, sinon éternelle.

Au milieu de ces pensées, il tressaillit tout-à-coup et poussa un soupir : il venait d'apercevoir, dans l'obscurité transparente de la nuit méridionale, une voile glissant sur les vagues comme un fantôme. Bientôt un chant de marin se fit entendre ; Murat reconnut le signal convenu, il

y répondit en brûlant l'amorce d'un pistolet, et aussitôt la barque se dirigea vers la terre; mais, comme elle tirait trois pieds d'eau, elle fut forcée de s'arrêter à dix ou douze pas de la plage ; deux hommes se jetèrent aussitôt à la mer et gagnèrent le bord, le troisième resta enveloppé dans son manteau et couché près du gouvernail.

— Eh bien ! mes braves amis, dit le roi en allant au-devant de Blancard et de Langlade jusqu'à ce qu'il sentit la vague mouiller ses pieds, le moment est arrivé, n'est-ce pas? Le vent est bon, la mer est calme; il faut partir.

— Oui, répondit Langlade, oui, sire, il faut partir, et peut-être cependant serait-il plus sage de remettre la chose à demain.

— Pourquoi? demanda le roi.

Langlade ne répondit point, mais, se tournant vers le couchant, il leva la main, et, selon l'habitude des marins, il siffla pour appeler le vent.

— C'est inutile, dit Donadieu, qui était resté dans la barque, voici les premières bouffées qui arrivent, et bientôt tu en auras à n'en savoir que faire... Prends garde, Langlade, prends garde; parfois en appelant le vent on éveille la tempête. —Murat tressaillit, car il semblait que cet avis, qui s'élevait de la mer, lui était donné par l'esprit des eaux; mais l'impression fut courte, et il se remit à l'instant.

— Tant mieux, dit-il, plus nous aurons de vent, plus vite nous marcherons.

— Oui, répondit Langlade, seulement Dieu sait où il nous conduira, s'il continue à tourner ainsi.

— Ne partez pas cette nuit, sire, dit Blancard, joignant son avis à celui de ses deux compagnons.

— Mais enfin pourquoi cela?

— Parce que, vous voyez cette ligne noire, n'est-ce pas? eh bien, au coucher du soleil elle était à peine visible, la voilà maintenant qui couvre une partie de l'horizon; dans une heure il n'y aura plus une étoile au ciel.

— Avez-vous peur? dit Murat.

— Peur? répondit Langlade, et de quoi? de l'orage? Il haussa les épaules. C'est à peu près comme si je demandais à votre majesté si elle a peur d'un boulet de canon... Ce que nous en disons, c'est pour vous, sire; mais que voulez-vous que fasse l'orage à des chiens de mer comme nous?

— Partons donc! s'écria Murat en poussant un soupir. Adieu, Marouin... Dieu seul peut vous récompenser de ce que vous avez fait pour moi. Je suis à vos ordres, messieurs.

A ces mots, les deux marins saisirent le roi chacun par une cuisse, et l'élevant sur leurs épaules, ils entrèrent aussitôt dans la mer; en un instant il fut à bord. Langlade et Blancard montèrent derrière lui; Donadieu resta au gouvernail, les deux autres officiers se chargèrent de la manœuvre et commencèrent leur service en déployant les voiles. Aussitôt, comme un cheval qui sent l'éperon, la petite barque sembla s'animer; les marins

jetèrent un coup d'œil insoucieux vers la terre, et Murat, sentant qu'il s'éloignait, se retourna du côté de son hôte et lui cria une dernière fois :

— Vous avez votre itinéraire jusqu'à Trieste... n'oubliez pas ma femme!... Adieu!... Adieu!...

— Dieu vous garde, sire, murmura Marouin. — Et quelque temps encore, grâce à la voile blanche qui se dessinait dans l'ombre, il put suivre des yeux la barque qui s'éloignait rapidement; enfin elle disparut. Marouin resta encore quelque temps sur le rivage, quoiqu'il ne vît plus rien et n'entendît plus rien; alors un cri affaibli par la distance parvint encore jusqu'à lui : ce cri était le dernier adieu de Murat à la France.

Lorsque M. Marouin me raconta un soir, au lieu même où la chose s'était passée, les détails que je viens de décrire, ils lui étaient si présens, quoique vingt ans se fussent écoulés depuis lors, qu'il se rappelait jusqu'aux moindres accidens de cet embarquement nocturne. De ce moment il m'assura qu'un pressentiment de malheur l'avait saisi, qu'il ne pouvait s'arracher de cette plage, et que plusieurs fois l'envie lui prit de rappeler le roi; mais, pareil à un homme qui rêve, sa bouche s'ouvrait sans laisser échapper aucun son. Il craignait de paraître insensé; et ce ne fut qu'à une heure du matin, c'est-à-dire deux heures et demie après le départ de la barque, qu'il rentra chez lui avec une tristesse mortelle dans le cœur.

Quant aux aventureux navigateurs, ils s'étaient engagés dans cette large ornière marine qui mène de Tou-

lon à Bastia, et d'abord l'événement parut, aux yeux du roi, démentir la prédiction de nos marins : le vent, au lieu de s'augmenter, tomba peu à peu, et deux heures après le départ la barque se balançait sans reculer ni avancer sur des vagues qui de minute en minute allaient s'aplanissant. Murat regardait tristement s'éteindre, sur cette mer où il se croyait enchaîné, le sillon phosphorescent que le petit bâtiment traînait après lui : il avait amassé du courage contre la tempête, mais non contre le calme ; et, sans même interroger ses compagnons de voyage, à l'inquiétude desquels il se méprenait, il se coucha au fond du bateau, s'enveloppa de son manteau, et fermant les yeux comme s'il dormait, il s'abandonna au flot de ses pensées, bien autrement tumultueux et agité que celui de la mer. Bientôt les deux marins, croyant à son sommeil, se réunirent au pilote, et s'asseyant près du gouvernail, commencèrent à tenir conseil.

— Vous avez eu tort, Langlade, dit Donadieu, de prendre une barque ou si petite ou si grande : sans pont nous ne pouvons résister à la tempête, et sans rames nous ne pouvons avancer dans le calme.

— Sur Dieu ! je n'avais pas le choix. J'ai été obligé de prendre ce que j'ai rencontré, et si ce n'était pas l'époque des madragues[1], je n'aurais pas même trouvé cette mauvaise péniche, ou bien il me l'aurait fallu aller chercher dans le port, et la surveillance est telle que j'y serais bien entré, mais que je n'aurais probablement pas pu en sortir.

— Est-elle solide au moins ? dit Blancard.

— Pardieu ! tu sais bien ce que c'est que des planches et des clous qui trempent depuis dix ans dans l'eau salée. Dans les occasions ordinaires on n'en voudrait pas pour aller de Marseille au château d'If ; dans une circonstance comme la nôtre on ferait le tour du monde dans une coquille de noix.

— Chut ! dit Donadieu. Les marins écoutèrent : un grondement lointain se fit entendre, mais si faible qu'il fallait l'oreille exercée d'un enfant de la mer pour le distinguer.

— Oui, oui, dit Langlade ; c'est un avertissement pour ceux qui ont des jambes ou des ailes de regagner le nid qu'ils n'auraient pas dû quitter.

— Sommes-nous loin des îles ? dit vivement Donadieu.

— A une lieue environ.

— Mettez le cap sur elles.

— Et pourquoi faire ? dit Murat en se soulevant.

— Pour y relâcher, sire, si nous pouvons...

— Non, non, s'écria Murat, je ne veux plus remettre le pied à terre qu'en Corse ; je ne veux pas quitter encore une fois la France. D'ailleurs la mer est calme, et voilà le vent qui nous revient...

— Tout à bas ! cria Donadieu.

Aussitôt Langlade et Blancard se précipitèrent pour exécuter la manœuvre. La voile glissa le long du mât, et s'abattit au fond du bâtiment.

— Que faites-vous ? cria Murat ; oubliez-vous que je suis roi et que j'ordonne ?

— Sire, dit Donadieu, il y a un roi plus puissant que vous ici, c'est Dieu ; il y a une voix qui couvre la vôtre, c'est celle de la tempête... Laissez-nous sauver votre majesté, si la chose est possible, et n'exigez rien de plus...

En ce moment un éclair sillonna l'horizon, un coup de tonnerre, plus rapproché que le premier, se fit entendre, une légère écume monta à la surface de l'eau, la barque frissonna comme un être animé. Murat commença à comprendre que le danger venait ; alors il se leva en souriant, jeta derrière lui son chapeau, secoua ses longs cheveux, aspira l'orage comme il aspirait la fumée ; le soldat était prêt à combattre.

— Sire, dit Donadieu, vous avez bien vu des batailles ; mais peut-être n'avez-vous point vu une tempête ; si vous êtes curieux de ce spectacle, cramponnez-vous au mât et regardez, car en voilà une qui se présente bien.

— Que faut-il que je fasse? dit Murat ; ne puis-je vous aider en rien ?

— Non ! pas pour le moment, sire ; plus tard nous vous emploierons aux pompes.

Pendant ce dialogue, l'orage avait fait des progrès, il arrivait sur les voyageurs comme un cheval de course, soufflant le vent et le feu par ses naseaux, hennissant le tonnerre et faisant voler l'écume des vagues sous ses pieds. Donadieu pressa le gouvernail, la barque céda comme si elle comprenait la nécessité d'une prompte obéissance, et présenta sa poupe au choc du vent ; alors la bourrasque passa, laissant derrière elle la mer trem-

blante, et tout parut rentrer dans le repos. La tempête reprenait haleine.

— En sommes-nous donc quittes pour cette rafale? dit Murat.

— Non, votre majesté, dit Donadieu, ceci n'est qu'une affaire d'avant-garde; tout-à-l'heure le corps d'armée va donner.

— Et ne faisons-nous pas quelques préparatifs pour le recevoir? répondit gaiement le roi?

— Lesquels? dit Donadieu. Nous n'avons plus un pouce de toile où le vent puisse mordre, et tant que la barque ne fera pas eau, nous flotterons comme un bouchon de liége. Tenez-vous bien, sire!...

En effet, une seconde bourrasque accourait, plus rapide que la première, accompagnée de pluie et d'éclairs. Donadieu essaya de répéter la même manœuvre; mais il ne put virer si rapidement que le vent n'enveloppât la barque; le mât se courba comme un roseau; le canot embarqua une vague.

— Aux pompes, cria Donadieu! Sire, voilà le moment de nous aider...

Blancard, Langlade et Murat saisirent leurs chapeaux et se mirent à vider la barque. La position de ces quatre hommes était affreuse, elle dura trois heures. Au point du jour le vent faiblit; cependant la mer resta grosse et tourmentée. Le besoin de manger commença à se faire sentir; toutes les provisions avaient été atteintes par l'eau de mer, le vin seul avait été préservé du contact. Le roi prit une bouteille, et avala le premier quelques

gorgées, puis il la passa à ses compagnons, qui burent à leur tour : la nécessité avait chassé l'étiquette. Langlade avait par hasard sur lui quelques tablettes de chocolat, qu'il offrit au roi. Murat en fit quatre parts égales et força ses compagnons de manger ; puis, le repas fini, on orienta vers la Corse ; mais la barque avait tellement souffert qu'il n'y avait pas probabilité qu'elle pût gagner Bastia.

Le jour se passa tout entier sans que les voyageurs pussent faire plus de dix lieues ; ils naviguaient sous la petite voile de foque, n'osant tendre la grande voile ; et le vent était si variable, que le temps se perdait à combattre ses caprices. Le soir une voie d'eau se déclara ; elle pénétrait à travers des planches disjointes ; les mouchoirs réunis de l'équipage suffirent pour tamponner la barque, et la nuit, qui descendit triste et sombre, les enveloppa pour la seconde fois de son obscurité. Murat, écrasé de fatigue, s'endormit ; Blancard et Langlade reprirent place près de Donadieu ; et ces trois hommes, qui semblaient insensibles au sommeil et à la fatigue, veillèrent à la tranquillité de son sommeil.

La nuit fut, en apparence, assez tranquille ; cependant quelquefois des craquemens sourds se faisaient entendre. Alors les trois marins se regardaient avec une expression étrange ; puis leurs yeux se reportaient vers le roi, qui dormait au fond de ce bâtiment, dans son manteau trempé d'eau de mer, aussi profondément qu'il avait dormi dans les sables de l'Égypte et dans les neiges de la Russie. Alors l'un d'eux se levait, s'en allait à

l'autre bout du canot en sifflant entre ses dents l'air d'une chanson provençale... puis après avoir consulté le ciel, les vagues et la barque, il revenait auprès de ses camarades, et se rasseyait en murmurant : — C'est impossible : à moins d'un miracle, nous n'arriverons jamais. — La nuit s'écoula dans ces alternatives. Au point du jour on se trouva en vue d'un bâtiment : — Une voile! s'écria Donadieu, une voile! A ce cri, le roi se réveilla. En effet, un petit brick marchand apparaissait, venant de Corse et faisant route vers Toulon. Donadieu mit le cap sur lui, Blancard hissa les voiles au point de fatiguer la barque, et Langlade courut à la proue, élevant le manteau du roi au bout d'une espèce de harpon. Bientôt les voyageurs s'aperçurent qu'ils avaient été vus; le brick manœuvra de manière à se rapprocher d'eux; au bout de dix minutes ils se trouvèrent à cinquante pas l'un de l'autre. Le capitaine parut sur l'avant. Alors le roi le héla, lui offrant une forte récompense s'il voulait le recevoir à bord avec ses trois compagnons et les conduire en Corse. Le capitaine écouta la proposition; puis aussitôt se tournant vers l'équipage, il donna à demi-voix un ordre que Donadieu ne put entendre, mais qu'il saisit probablement par le geste, car aussitôt il commanda à Langlade et à Blancard une manœuvre qui avait pour but de s'éloigner du bâtiment. Ceux-ci obéirent avec la promptitude passive des marins; mais le roi frappa du pied :

— Que faites-vous, Donadieu? que faites-vous? s'é-s'écria-t-il; ne voyez-vous pas qu'il vient à nous?

— Oui, sur mon ame, je le vois... Obéissez, Lan-

glade, alerte, Blancard. Oui, il vient sur nous, et peut-être m'en suis-je aperçu trop tard. C'est bien, c'est bien; à moi maintenant. Alors il se coucha sur le gouvernail, et lui imprima un mouvement si subit et si violent, que la barque, forcée de changer immédiatement de direction, sembla se raidir contre lui, comme ferait un cheval contre le frein ; enfin elle obéit. Une vague énorme, soulevée par le géant qui venait sur elle, l'emporta avec elle comme une feuille ; le brick passa à quelques pieds de sa poupe.

— Ah ! traître! s'écria le roi, qui commença seulement à s'apercevoir de l'intention du capitaine; en même temps il tira un pistolet de sa ceinture, en criant : A l'abordage, à l'abordage, et essaya de faire feu sur le brick ; mais la poudre était mouillée et ne s'enflamma point. Le roi était furieux, et ne cessait de crier : A l'abordage, à l'abordage!

— Oui, oui, le misérable, ou plutôt l'imbécile, dit Donadieu, il nous a pris pour des forbans, et il a voulu nous couler, comme si nous avions besoin de lui pour cela.

En effet, en jetant les yeux sur le canot il était facile de s'apercevoir qu'il commençait à faire eau. La tentative de salut que venait de risquer Donadieu avait effroyablement fatigué la barque, et la mer entrait par plusieurs écartemens de planches; il fallut se mettre à puiser de l'eau avec les chapeaux ; ce travail dura dix heures. Enfin Donadieu fit, pour la seconde fois, entendre le cri sauveur : — Une voile ! une voile !...

Le roi et ses deux compagnons cessèrent aussitôt leur travail; on hissa de nouveau les voiles, on mit le cap sur le bâtiment qui s'avançait, et l'on cessa de s'occuper de l'eau, qui, n'étant plus combattue, gagna rapidement.

Désormais c'était une question de temps, de minutes, de secondes, voilà tout; il s'agissait d'arriver au bâtiment avant de couler bas. Le bâtiment, de son côté, semblait comprendre la position désespérée de ceux qui imploraient son secours; il venait au pas de course. Langlade le reconnut le premier, c'était une balancelle du gouvernement, un bateau de poste qui faisait le service entre Toulon et Bastia. Langlade était l'ami du capitaine, il l'appela par son nom avec cette voix puissante de l'agonie, et il fut entendu. Il était temps, l'eau gagnait toujours; le roi et ses compagnons étaient déjà dans la mer jusqu'aux genoux; le canot gémissait comme un mourant qui râle; il n'avançait plus et commençait à tourner sur lui-même. En ce moment, deux ou trois câbles, jetés de la balancelle, tombèrent dans la barque; le roi en saisit un, s'élança et saisit l'échelle de corde : il était sauvé. Blancard et Langlade en firent autant presque aussitôt; Donadieu resta le dernier, comme c'était son devoir de le faire, et au moment où il mettait un pied sur l'échelle du bord, il sentit sous l'autre s'enfoncer la barque qu'il quittait; il se retourna avec la tranquillité d'un marin, vit le gouffre ouvrir sa vaste gueule au-dessous de lui, et aussitôt la barque dévorée tournoya et disparut. Cinq secondes encore, et ces quatre hommes, qui maintenant étaient sauvés, étaient à tout jamais perdus [5] !....

Murat était à peine sur le pont, qu'un homme vint se jeter à ses pieds : c'était un mameluk qu'il avait autrefois ramené d'Égypte, et qui s'était depuis marié à Castellamare ; des affaires de commerce l'avaient attiré à Marseille, où, par miracle, il avait échappé au massacre de ses frères ; et, malgré le déguisement qui le couvrait et les fatigues qu'il venait d'essuyer, il avait reconnu son ancien maître. Ses exclamations de joie ne permirent pas au roi de garder plus long-temps son incognito ; alors le sénateur Casabianca, le capitaine Oletta, un neveu du prince Baciocchi, un ordonnateur nommé Boerco, qui fuyaient eux-mêmes les massacres du Midi, se trouvant sur le bâtiment, le saluèrent du nom de majesté et lui improvisèrent une petite cour : le passage était brusque, il opéra un changement rapide ; ce n'était plus Murat le proscrit, c'était Joachim I[er] roi de Naples. La terre de l'exil disparut avec la barque engloutie ; à sa place, Naples et son golfe magnifique apparurent à l'horizon comme un merveilleux mirage, et sans doute la première idée de la fatale expédition de Calabre prit naissance pendant ces jours d'enivrement qui suivirent les heures d'agonie. Cependant le roi, ignorant encore quel accueil l'attendait en Corse, prit le nom de comte de Campo Melle, et se fut sous ce nom que le 25 août il prit terre à Bastia. Mais la précaution fut inutile ; trois jours après son arrivée personne n'ignorait plus sa présence dans cette ville. Des rassemblemens se formèrent aussitôt, des cris de vive Joachim ! se firent entendre, et le roi, craignant de troubler la tranquillité publique, sortit le même

soir de la ville avec ses trois compagnons et son mameluk. Deux heures après il entrait à Viscovato et frappait à la porte du général Franchescetti, qui avait été à son service tout le temps de son règne, et qui, ayant quitté Naples en même temps que le roi, était revenu en Corse habiter avec sa femme la maison de M. Colona Cicaldi, son beau-père. Il était en train de souper lorsqu'on vint lui dire qu'un étranger demandait à lui parler : il sortit et trouva Murat enveloppé d'une capote militaire, la tête enfoncée dans un bonnet de marin, la barbe longue, et portant un pantalon, des guêtres et des souliers de soldat. Le général s'arrêta étonné; Murat fixa sur lui son grand œil noir; puis croisant les bras : —Franchescetti, lui dit-il, avez-vous à votre table une place pour votre général qui a faim? avez-vous sous votre toit un asile pour votre roi qui est proscrit?.... Franchescetti jeta un cri de surprise en reconnaissant Joachim, et ne put lui répondre qu'en tombant à ses pieds et en lui baisant la main. De ce moment la maison du général fut à la disposition de Murat.

A peine le bruit de l'arrivée du roi fut-il répandu dans les environs que l'on vit accourir à Viscovato des officiers de tous grades, des vétérans qui avaient combattu sous lui, et des chasseurs corses que son caractère aventureux séduisait; en peu de jours la maison du général fut transformée en palais, le village en résidence royale, et l'île en royaume. D'étranges bruits se répandirent sur les intentions de Murat; une armée de neuf cents hommes contribuait à leur donner quelque consistance. C'est alors que Blancard, Langlade et Donadieu prirent congé de

lui; Murat voulut les retenir; mais ils s'étaient voués au salut du proscrit, et non à la fortune du roi.

Nous avons dit que Murat avait rencontré à bord du bateau de poste de Bastia un de ses anciens mameluks nommé Othello, et que celui-ci l'avait suivi à Viscovato : l'ex-roi de Naples songea à se faire un agent de cet homme. Des relations de famille le rappelaient tout naturellement à Castellamare; il lui ordonna d'y retourner, et le chargea de lettres pour les personnes sur le dévouement desquelles il comptait le plus. Othello partit, arriva heureusement chez son beau-père, et crut pouvoir lui tout dire; mais celui-ci, épouvanté, prévint la police : une descente nocturne fut faite chez Othello et sa correspondance saisie.

Le lendemain, toutes les personnes auxquelles étaient adressées les lettres furent arrêtées et reçurent l'ordre de répondre à Murat comme si elles étaient libres, et de lui indiquer Salerne comme le lieu le plus propre au débarquement : cinq sur sept eurent la lâcheté d'obéir : les deux autres, qui étaient deux frères espagnols, s'y refusèrent absolument : on les jeta dans un cachot.

Cependant, le 17 septembre, Murat quitta Viscovato, le général Franchescetti, ainsi que plusieurs officiers corses, lui servirent d'escorte; il s'achemina vers Ajaccio par Cotone, les montagnes de Serra, Bosco, Venaco, Vivaro, les gorges de la forêt de Vezzanovo et Bogognone; partout il fut fêté comme un roi; et à la porte des villes il reçut plusieurs députations qui le haranguèrent en le saluant du titre de majesté; enfin le

23 septembre il arriva à Ajaccio. La population tout entière l'attendait hors des murs; son entrée dans la ville fut un triomphe; il fut porté jusqu'à l'auberge qui avait été désignée d'avance par les maréchaux-des-logis : il y avait de quoi tourner la tête à un homme moins impressionnable que Murat : quant à lui, il était dans l'ivresse; en entrant dans l'auberge il tendit la main à Franchescetti. — Voyez, lui dit-il, à la manière dont me reçoivent les Corses, ce que feront pour moi les Napolitains. — C'était le premier mot qui lui échappait sur ses projets à venir, et dès ce jour même il ordonna de tout préparer pour son départ.

On rassembla dix petites felouques : un Maltais nommé Barbara, ancien capitaine de frégate de la marine napolitaine, fut nommé commandant en chef de l'expédition; deux cent cinquante hommes furent engagés et invités à se tenir prêts à partir au premier signal. Murat n'attendait plus que les réponses aux lettres d'Othello; elles arrivèrent dans la matinée du 28 : Murat invita tous les officiers à un grand dîner et fit donner double paie et double ration à ses hommes.

Le roi était au dessert lorsqu'on lui annonça l'arrivée de M. de Maceroni : c'était un envoyé des puissances étrangères qui apportait à Murat la réponse qu'il avait attendue si long-temps à Toulon. Murat se leva de table, passa dans une chambre à côté : M. Maceroni se fit reconnaître comme chargé d'une mission officielle, et remit au roi l'ultimatum de l'empereur d'Autriche. Il était conçu en ces termes :

« M. Macceroni est autorisé par les présentes à prévenir le roi Joachim que sa majesté l'empereur d'Autriche lui accordera un asile dans ses états sous les conditions suivantes :

» 1°. Le roi prendra un nom privé; la reine ayant adopté celui de Lipano, on propose au roi de prendre le même nom.

» 2°. Il sera permis au roi de choisir une ville de la Bohême, de la Moravie, ou de la Haute-Autriche, pour y fixer son séjour : il pourra même sans inconvénient habiter une campagne dans ces mêmes provinces.

» 3°. Le roi engagera sa parole d'honneur envers S. M. I. et R. qu'il n'abandonnera jamais les états autrichiens sans le consentement exprès de l'empereur, et qu'il vivra comme un particulier de distinction, mais soumis aux lois qui sont en vigueur dans les états autrichiens.

» En foi de quoi et afin qu'il en soit fait un usage convenable, le soussigné a reçu l'ordre de l'empereur de signer la présente déclaration.

» Donné à Paris, le 1er septembre 1815.

» Signé le prince de Metternich. »

Murat sourit en achevant cette lecture, puis il fit signe à M. Macceroni de le suivre. Il le conduisit alors sur la terrasse de la maison, qui dominait toute la ville, et qui était dominée elle-même par sa bannière qui flottait comme sur un château royal : de là on pouvait voir Ajaccio toute

joyeuse et illuminée, le port où se balançait la petite flottille et les rues encombrées de monde, comme en un jour de fête. A peine la foule eut-elle aperçu Murat, qu'un cri partit de toutes les bouches, vive Joachim! vive le frère de Napoléon! vive le roi de Naples! Murat salua, et les cris redoublèrent, et la musique de la garnison fit entendre les airs nationaux. M. Maceroni ne savait s'il devait en croire ses yeux et ses oreilles; lorsque le roi eut joui de son étonnement, il l'invita à descendre au salon. Son état-major y était réuni en grand uniforme : on se serait cru à Caserte ou à Capodimonte. Enfin, après un instant d'hésitation, Maceroni se rapprocha de Murat.

— Sire, lui dit-il, quelle réponse dois-je faire à sa majesté l'empereur d'Autriche?

— Monsieur, lui répondit Murat avec cette dignité hautaine qui allait si bien à sa belle figure, vous raconterez à mon frère François ce que vous avez vu et ce que vous avez entendu; et puis vous ajouterez que je pars cette nuit même pour reconquérir mon royaume de Naples.

Les lettres qui avaient déterminé Murat à quitter la Corse lui avaient été apportées par un Calabrais nommé Luidgi : il s'était présenté au roi comme un envoyé de l'Arabe Othello, qui avait été jeté, comme nous l'avons dit, dans les prisons de Naples, ainsi que les personnes auxquelles les dépêches dont il était porteur avaient été adressées. Ces lettres, écrites par le ministre de la police de Naples, indiquaient à Joachim le port de la ville de Salerne comme le lieu le plus propre au débarquement; car

le roi Ferdinand avait rassemblé sur ce point trois mille hommes de troupes autrichiennes, n'osant se fier aux soldats napolitains, qui avaient conservé de Murat un riche et brillant souvenir : ce fut donc vers le golfe de Salerne que la flottille se dirigea ; mais, arrivée en vue de l'île de Caprée, elle fut assaillie par une violente tempête qui la chassa jusqu'à Paola, petit port situé à dix lieues de Cosenza. Les bâtimens passèrent en conséquence la nuit du 5 au 6 octobre dans une espèce d'échancrure du rivage qui ne mérite pas le nom de rade : le roi, pour ôter tout soupçon aux gardes des côtes et aux scorridori [6] siciliens, ordonna d'éteindre les feux et de louvoyer jusqu'au jour ; mais vers une heure du matin il s'éleva de terre un vent si violent, que l'expédition fut repoussée en haute mer, de sorte que le 6, à la pointe du jour, le bâtiment que montait le roi se trouva seul. Dans la matinée il rallia la felouque du capitaine Cicconi, et les deux navires mouillèrent à quatre heures de l'après-midi en vue de Santo-Lucido. Le soir le roi ordonna au chef de bataillon Ottaviani de se rendre à terre pour y prendre des renseignemens ; Luidgi s'offrit pour l'accompagner, Murat accepta ses bons offices ; Ottaviani et son guide se rendirent donc à terre, tandis qu'au contraire, Cicconi et sa felouque se remettaient en mer avec mission d'aller à la recherche du reste de la flotte.

Vers les onze heures de la nuit le lieutenant de quart sur le navire royal distingua au milieu des vagues un homme qui s'avançait en nageant vers le bâtiment : dès qu'il fut à la portée de la voix il le héla : aussitôt le na-

geur se fit reconnaître ; c'était Luidgi, on lui envoya la chaloupe et il remonta à bord ; alors il raconta que le chef de bataillon Ottaviani, avait été arrêté, et qu'il n'avait échappé lui-même à ceux qui le poursuivaient qu'en se jetant à la mer. Le premier mouvement de Murat fut d'aller au secours d'Ottaviani ; mais Luidgi fit comprendre au roi le danger et l'inutilité de cette tentative : néanmoins Joachim resta jusqu'à deux heures du matin agité et irrésolu. Enfin il donna l'ordre de reprendre le large. Pendant la manœuvre qui eut lieu à cet effet, un matelot tomba à la mer et disparut avant qu'on eût eu le temps de lui porter secours. Décidément les présages étaient sinistres.

Le 7 au matin on eut connaissance de deux bâtimens. Le roi ordonna aussitôt de se mettre en mesure de défense ; mais Barbara les reconnut pour être la felouque de Cicconi et la balancelle de Courrand qui s'étaient réunies, et faisaient voile de conserve. On hissa les signaux et les deux capitaines se rallièrent à l'amiral.

Pendant qu'on délibérait sur la route à suivre, un canot aborda le bâtiment de Murat. Il était monté par le capitaine Pernice et un lieutenant sous ses ordres ; ils venaient demander au roi la permission de passer à son bord, ne voulant point rester à celui de Courrand, qui, à leur avis, trahissait. Murat l'envoya chercher, et, malgré ses protestations de dévouement, il le fit descendre avec cinquante hommes dans une chaloupe, et ordonna d'amarrer la chaloupe à son bâtiment. L'ordre fut exécuté aussitôt, et la petite escadre continua sa route, lon-

geant, sans les perdre de vue, les côtes de la Calabre; mais à dix heures du soir, au moment où l'on se trouvait à la hauteur du golfe de Sainte-Euphémie, le capitaine Courrand coupa le câble qui le traînait à la remorque, et, faisant force de rames, il s'éloigna de la flottille. Murat s'était jeté sur son lit tout habillé : on le prévint de cet événement. Il s'élança aussitôt sur le pont, et arriva à temps encore pour voir la chaloupe, qui fuyait dans la direction de la Corse, s'enfoncer et disparaître dans l'ombre. Il demeura immobile, sans colère et sans cris; seulement il poussa un soupir et laissa tomber sa tête sur sa poitrine : c'était encore une feuille qui tombait de l'arbre enchanté de ses espérances.

Le général Franchescetti profita de cette heure de découragement pour lui donner le conseil de ne point débarquer dans les Calabres et de se rendre directement à Trieste, afin de réclamer de l'Autriche l'asile qu'elle lui avait offert. Le roi était dans un de ces instans de lassitude extrême et d'abattement mortel où le cœur s'affaisse sur lui-même : il se défendit d'abord, et puis finit par accepter. En ce moment le général s'aperçut qu'un matelot, couché dans des enroulemens de câbles, se trouvait à portée d'entendre tout ce qu'il disait; il s'interrompit et le montra du doigt à Murat : celui-ci se leva, alla voir l'homme et reconnut Luidgi; accablé de fatigue, il s'était endormi sur le pont. La franchise de son sommeil rassura le roi, qui d'ailleurs avait toute confiance en lui. La conversation interrompue un instant se renoua donc : il fut convenu que, sans rien dire des nouveaux projets ar-

rêtés, on franchirait le détroit de Messine, on doublerait le cap Spartivento, et qu'on entrerait dans l'Adriatique; puis le roi et le général redescendirent dans l'entrepont.

Le lendemain 8 octobre, on se trouvait à la hauteur du Pizzo, lorsque Joachim, interrogé par Barbara sur ce qu'il fallait faire, donna ordre de mettre le cap sur Messine; Barbara répondit qu'il était prêt à obéir mais qu'il avait besoin d'eau et de vivres; en conséquence, il offrit de passer sur la felouque de Cicconi, et d'aller avec elle à terre pour y renouveler ses provisions; le roi accepta; Barbara lui demanda alors les passeports qu'il avait reçus des puissances alliées, afin, disait-il, de ne pas être inquiété par les autorités locales. Ces pièces étaient trop importantes pour que Murat consentît à s'en dessaisir; peut-être aussi le roi commençait-il à concevoir quelque soupçon : il refusa donc. Barbara insista; Murat lui ordonna d'aller à terre sans ces papiers; Barbara refusa positivement; le roi, habitué à être obéi, leva sa cravache sur le Maltais; mais en ce moment, changeant de résolution, il ordonna aux soldats de préparer leurs armes, aux officiers de revêtir leur grand uniforme, lui-même leur en donna l'exemple : le débarquement était décidé, et le Pizzo devait être le golfe Juan du nouveau Napoléon. En conséquence, les bâtimens se dirigèrent vers la terre. Le roi descendit dans une chaloupe avec vingt-huit soldats et trois domestiques, au nombre desquels était Luidgi. Arrivé près de la plage, le général Franchescetti fit un mouvement pour prendre terre, mais Murat

l'arrêta : « C'est à moi de descendre le premier, » dit-il ; et il s'élança sur le rivage. Il était vêtu d'un habit de général, avait un pantalon blanc avec des bottes à l'écuyère, une ceinture dans laquelle étaient passés deux pistolets, un chapeau brodé en or, dont la cocarde était retenue par une ganse formée de quatorze brillans ; enfin il portait sous le bras la bannière autour de laquelle il comptait rallier ses partisans : dix heures du matin sonnaient à l'horloge du Pizzo.

Murat se dirigea aussitôt vers la ville, dont il était éloigné de cent pas à peine, par le chemin pavé de larges dalles disposées en escalier qui y conduit. C'était un dimanche ; on allait commencer la messe, et toute la population était réunie sur la place lorsqu'il y arriva. Personne ne le reconnut, et chacun regardait avec étonnement ce brillant état-major, lorsqu'il vit parmi les paysans un ancien sergent qui avait servi dans sa garde de Naples. Il marcha droit à lui, et lui mettant la main sur l'épaule : « Tavella, lui dit-il, ne me reconnais-tu pas? » Mais comme celui-ci ne faisait aucune réponse : « Je suis Joachim Murat ; je suis ton roi, lui-dit-il : à toi l'honneur de crier le premier vive Joachim ! » La suite de Murat fit aussitôt retentir l'air de ses acclamations ; mais le Calabrais resta silencieux, et pas un de ses camarades ne répéta le cri dont le roi lui-même avait donné le signal ; au contraire, une rumeur sourde courait par la multitude. Murat comprit ce frémissement d'orage : « Eh bien ! dit-il à Tavella, si tu ne veux pas crier vive Joachim, va au moins me chercher un cheval, et de sergent que tu étais

je te fais capitaine. Tavella s'éloigna sans répondre; mais au lieu d'accomplir l'ordre qu'il avait reçu, il rentra chez lui et ne reparut plus. Pendant ce temps la population s'amassait toujours sans qu'un signe amical annonçât à Murat la sympathie qu'il attendait: il sentit qu'il était perdu s'il ne prenait une résolution rapide. — A Monteleone! s'écria-t-il en s'élançant le premier vers la route qui conduisait à cette ville. — A Monteleone! répétèrent en le suivant ses officiers et ses soldats. Et la foule toujours silencieuse s'ouvrit pour les laisser passer.

Mais à peine avait-il quitté la place qu'une vive agitation se manifesta; un homme nommé Georges Pellegrino sortit de chez lui armé d'un fusil et traversa la place en courant et en criant : Aux armes! Il savait que le capitaine Trenta Capelli, qui commandait la gendarmerie de Cosenza, était en ce moment au Pizzo, et il allait le prévenir. Le cri aux armes eut plus d'écho dans cette foule que n'en avait eu celui de vive Joachim. Tout Calabrais a un fusil, chacun courut chercher le sien, et lorsque Trenta Capelli et Pellegrino revinrent sur la place, ils trouvèrent près de deux cents hommes armés; ils se mirent à leur tête et s'élancèrent aussitôt à la poursuite du roi; ils le rejoignirent à dix minutes de chemin à peu près de la place, à l'endroit où est aujourd'hui le pont. Murat en les voyant venir s'arrêta et les attendit.

Trenta Capelli s'avança alors le sabre à la main vers le roi : — Monsieur, lui dit celui-ci, voulez-vous troquer vos épaulettes de capitaine contre les épaulettes de géné-

ral? Criez vive Joachim! et suivez-moi avec ces braves gens à Monteleone.

— Sire, répondit Trenta Capelli, nous sommes tous fidèles sujets du roi Ferdinand, et nous venons pour vous combattre et non pour vous accompagner : rendez-vous donc si vous voulez prévenir l'effusion du sang.

Murat regarda le capitaine de gendarmerie avec une expression impossible à rendre ; puis, sans daigner lui répondre, il lui fit signe d'une main de s'éloigner, tandis qu'il portait l'autre à la crosse de l'un de ses pistolets. Georges Pellegrino vit le mouvement.

— Ventre à terre, capitaine! ventre à terre! cria-t-il. Le capitaine obéit, aussitôt une balle passa en sifflant au-dessus de sa tête et alla effleurer les cheveux de Murat.

— Feu! ordonna Franchescetti.

— Armes à terre! cria Murat; et secouant de sa main droite son mouchoir, il fit un pas pour s'avancer vers les paysans; mais au même instant une décharge générale partit : un officier et deux ou trois soldats tombèrent. En pareille circonstance, quand le sang a commencé à couler, il ne s'arrête pas. Murat savait cette fatale vérité : aussi son parti fut-il pris, rapide et décisif. Il avait devant lui cinq cents hommes armés, et derrière lui un précipice de trente pieds de hauteur : il s'élança du rocher à pic sur lequel il se trouvait, tomba dans le sable, et se releva sans être blessé; le général Franchescetti et son aide de camp Campana firent avec le même bonheur le même saut que lui, et tous trois descendirent rapidement vers la mer, à travers un petit bois qui s'étend jusqu'à

cent pas du rivage, et qui les déroba un instant à la vue de leurs ennemis. A la sortie de ce bois, une nouvelle décharge les accueillit, les balles sifflèrent autour d'eux, mais n'atteignirent personne, et les trois fugitifs continuèrent leur course vers la plage.

Ce fut alors seulement que le roi s'aperçut que le canot qui l'avait déposé à terre était reparti. Les trois navires qui composaient sa flottille, loin d'être restés pour protéger son débarquement, avaient repris la mer et s'éloignaient à pleines voiles. Le Maltais Barbara emportait non seulement la fortune de Murat, mais encore son espoir, son salut, sa vie : c'était à n'y pas croire à force de trahison. Aussi le roi prit-il cet abandon pour une simple manœuvre, et voyant une barque de pêcheur tirée au rivage sur des filets étendus, il cria à ses deux compagnons : — La barque à la mer!

Tous trois alors commencèrent à la pousser pour la mettre à flot, avec l'énergie du désespoir, avec les forces de l'agonie. Personne n'avait osé franchir le rocher pour se mettre à leur poursuite, et leurs ennemis, forcés de prendre un détour, leur laissaient quelques instans de liberté. Mais bientôt des cris se firent entendre : Georges Pellegrino et Trenta Capelli, suivis de toute la population du Pizzo, débouchèrent à cent cinquante pas à peu près de l'endroit où Murat, Franchescetti et Campana s'épuisaient en efforts pour faire glisser la barque sur le sable. Ces cris furent immédiatement suivis d'une décharge générale. Campana tomba : une balle venait de lui traverser la poitrine. Cependant la barque était à flot ; le général

Franchescetti s'élança dedans ; Murat voulut le suivre, mais il ne s'était point aperçu que les éperons de ses bottes à l'écuyère étaient embarrassés dans les mailles du filet. La barque, cédant à l'impulsion donnée par lui, se déroba sous ses mains, et le roi tomba les pieds sur la plage et le visage dans la mer. Avant qu'il eût eu le temps de se relever, la population s'était ruée sur lui : en un instant elle lui arracha ses épaulettes, sa bannière et son habit, et elle allait le mettre en morceaux lui-même, si Georges Pellegrino et Trenta Capelli, prenant sa vie sous leur protection, ne lui eussent donné le bras de chaque côté, en le défendant à leur tour contre la populace. Il traversa ainsi en prisonnier la place qu'une heure auparavant il abordait en roi. Ses conducteurs le menèrent au château ; on le poussa dans la prison commune, on referma la porte sur lui, et le roi se trouva au milieu des voleurs et des assassins, qui, ne sachant pas qui il était, et le prenant pour un compagnon de crimes, l'accueillirent par des injures et des huées.

Un quart d'heure après la porte du cachot se rouvrit, et le commandant Mattei entra : il trouva Murat debout, les bras croisés, la tête haute et fière. Il y avait une expression de grandeur indéfinissable dans cet homme à demi nu, et dont la figure était souillée de boue et de sang. Il s'inclina devant lui.

— Commandant, lui dit Murat reconnaissant son grade à ses épaulettes, regardez autour de vous, et dites si c'est là une prison à mettre un roi !

Alors une chose étrange arriva : ces hommes du crime,

qui, croyant Murat un de leurs complices, l'avaient accueilli avec des vociférations et des rires, se courbèrent devant la majesté royale, que n'avaient point respectée Pellegrino et Trenta Capelli, et se retirèrent silencieux au plus profond de leur cachot. Le malheur venait de donner un nouveau sacre à Joachim.

Le commandant Mattei murmura quelques excuses, et invita Murat à le suivre dans une chambre qu'il venait de lui faire préparer ; mais, avant de sortir, Murat fouilla à sa poche, en tira une poignée d'or, et la laissant tomber comme une pluie au milieu du cachot :

— Tenez, dit-il en se retournant vers les prisonniers, il ne sera pas dit que vous avez reçu la visite d'un roi, tout captif et découronné qu'il est, sans qu'il vous ait fait largesse.

— Vive Joachim ! crièrent les prisonniers.

Murat sourit amèrement. Ces mêmes paroles répétées par un pareil nombre de voix, il y a une heure, sur la place publique, au lieu de retentir maintenant dans une prison, le faisaient roi de Naples ! Les résultats les plus importans sont amenés parfois par des causes si minimes, qu'on croirait que Dieu et Satan jouent aux dés la vie ou la mort des hommes, l'élévation ou la chute des empires.

Murat suivit le commandant Mattei : il le conduisit dans une petite chambre qui appartenait au concierge, et que celui-ci céda au roi. Il allait se retirer, lorsque Murat le rappela :

— Monsieur le commandant, lui dit-il, je désire un bain parfumé.

— Sire, la chose est difficile.

— Voilà cinquante ducats ; qu'on achète toute l'eau de Cologne qu'on trouvera. Ah ! que l'on m'envoie des tailleurs.

— Il sera impossible de trouver ici des hommes capables de faire autre chose que des costumes du pays.

— Qu'on aille à Monteleone, et qu'on me ramène ici tous ceux qu'on pourra réunir.

Le commandant s'inclina et sortit.

Murat était au bain lorsqu'on lui annonça la visite du chevalier Alcala, général du prince de l'Infantado et gouverneur de la ville. Il faisait apporter des couvertures de damas, des draps et des fauteuils. Murat fut sensible à cette attention, et il en reprit une nouvelle sérénité.

Le même jour, à deux heures, le général Nunziante arriva de Saint-Tropea avec trois mille hommes. Murat revit avec plaisir une vieille connaissance ; mais, au premier mot, le roi s'aperçut qu'il était devant un juge, et que sa présence avait pour but non pas une simple visite, mais un interrogatoire en règle. Murat se contenta de répondre qu'il se rendait de Corse à Trieste en vertu d'un passeport de l'empereur d'Autriche, lorsque la tempête et le défaut de vivres l'avaient forcé de relâcher au Pizzo. A toutes les autres questions Murat opposa un silence obstiné ; puis enfin, fatigué de ses instances : — Général, lui dit-il, pouvez-vous me prêter des habits, afin que je sorte du bain ?

Le général comprit qu'il n'avait rien à attendre de plus, salua le roi et sortit. Dix minutes après, Murat reçut

un uniforme complet ; il le revêtit aussitôt, demanda une plume et de l'encre, écrivit au général en chef des troupes autrichiennes à Naples, à l'ambassadeur d'Angleterre, et à sa femme, pour les informer de sa détention au Pizzo. Ces dépêches terminées, il se leva, marcha quelque temps avec agitation dans la chambre; puis enfin, éprouvant le besoin d'air, il ouvrit la fenêtre La vue s'étendait sur la plage même où il avait été arrêté.

Deux hommes creusaient un trou dans le sable au pied de la petite redoute ronde. Murat les regarda faire machinalement. Lorsque ces deux hommes eurent fini, ils entrèrent dans une maison voisine, et bientôt ils en sortirent portant entre leurs bras un cadavre. Le roi rappela ses souvenirs, et il lui sembla en effet qu'il avait, au milieu de cette scène terrible, vu tomber quelqu'un auprès de lui; mais il ne savait plus qui. Le cadavre était complètement nu ; mais à ses longs cheveux noirs, à la jeunesse de ses formes, le roi reconnut Campana : c'était celui de ses aides de camp qu'il aimait le mieux. Cette scène, vue à l'heure du crépuscule, vue de la fenêtre d'une prison ; cette inhumation dans la solitude, sur cette plage, dans le sable, émurent plus fortement Murat que n'avaient pu le faire ses propres infortunes. De grosses larmes vinrent au bord de ses yeux et coulèrent silencieusement sur sa face de lion. En ce moment le général Nunziante rentra, et le surprit les bras tendus, le visage baigné de pleurs. Murat entendit du bruit, se retourna, et voyant l'étonnement du vieux soldat : — Oui, général, lui dit-il, oui, je pleure. Je pleure sur cet enfant de

vingt-quatre ans, que sa famille m'avait confié, et dont j'ai causé la mort ; je pleure sur cet avenir vaste, riche et brillant, qui vient de s'éteindre dans une fosse ignorée, sur une terre ennemie, et sur un rivage hostile. O Campana ! Campana ! si jamais je remonte sur le trône, je te ferai élever un tombeau royal !

Le général avait fait préparer un dîner dans la chambre attenante à celle qui servait de prison au roi : Murat l'y suivit, se mit à table, mais ne put manger. Le spectacle auquel il venait d'assister lui avait brisé le cœur ; et cependant cet homme avait parcouru sans froncer le sourcil les champs de bataille d'Aboukir, d'Eylau et de la Moskowa !

Après le dîner Murat entra dans sa chambre, remit au général Nunziante les diverses lettres qu'il avait écrites, et le pria de le laisser seul. Le général sortit.

Murat fit plusieurs fois le tour de sa chambre, se promenant à grands pas et s'arrêtant de temps en temps devant la fenêtre, mais sans l'ouvrir. Enfin il parut surmonter une répugnance profonde, porta la main sur l'espagnolette et tira la croisée à lui. La nuit était calme, on distinguait toute la plage. Il chercha des yeux la place où était enterré Campana : deux chiens qui grattaient la tombe la lui indiquèrent. Le roi repoussa la fenêtre avec violence, et se jeta tout habillé sur son lit. Enfin, craignant qu'on n'attribuât son agitation à une crainte personnelle, il se dévêtit, se coucha et dormit, ou parut dormir toute la nuit.

Le 9 au matin les tailleurs que Murat avait demandés arrivèrent. Il leur commanda force habits, dont il prit la

peine de leur expliquer les détails avec sa fastueuse fantaisie. Il était occupé de ce soin lorsque le général Nunziante entra. Il écouta tristement les ordres que donnait le roi : il venait de recevoir les dépêches télégraphiques qui ordonnaient au général de faire juger le roi de Naples, comme ennemi public, par une commission militaire. Mais celui-ci trouva le roi si confiant, si tranquille et presque si gai, qu'il n'eut pas le courage de lui annoncer la nouvelle de sa mise en jugement ; il prit même sur lui de retarder l'ouverture de la commission militaire jusqu'à ce qu'il eût reçu une dépêche écrite. Elle arriva le 12 au soir. Elle était conçue en ces termes :

Naples, 9 octobre 1815.

« Ferdinand, par la grâce de Dieu, etc., avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1er. Le général Murat sera traduit devant une commission militaire, dont les membres seront nommés par notre ministre de la guerre.

» Art. 2. Il ne sera accordé au condamné qu'une demi-heure pour recevoir les secours de la religion.

» *Signé* FERDINAND. »

Un autre arrêté du ministre contenait les noms des membres de la commission ; c'étaient :

Giuseppe Fasculo, adjudant, commandant et chef de l'état-major, président ;

Raffaello Scalfaro, chef de la légion de la Calabre inférieure ;

Latereo Natati, lieutenant-colonel de la marine royale;

Gennaro Lanzetta, lieutenant-colonel du corps du génie;

W. T., capitaine d'artillerie ;

François de Vengé, idem ;

Francesco Martellari, lieutenant d'artillerie;

Francesco Froio, lieutenant au 3e régiment;

Giovanni della Camera, procureur général au tribunal criminel de la Calabre inférieure ;

Et Francesco Papavassi, greffier.

La commission s'assembla dans la nuit. Le 13 octobre, à six heures du matin, le capitaine Stratti entra dans la prison du roi ; il dormait profondément : Stratti allait sortir, lorsqu'en marchant vers la porte il heurta une chaise; ce bruit réveilla Murat. — Que me voulez-vous, capitaine? demanda le roi.

Stratti voulut parler, mais la voix lui manqua.

— Ah ! ah ! dit Murat, il paraît que vous avez reçu des nouvelles de Naples?...

— Oui, sire, murmura Stratti.

— Qu'annoncent-elles? dit Murat.

— Votre mise en jugement, sire.

— Et par qui l'arrêt sera-t-il prononcé, s'il vous plaît? Où trouvera-t-on des pairs pour me juger? Si l'on me considère comme un roi, il faut assembler un tribunal de rois; si l'on me considère comme un maréchal de France, il me faut une cour de maréchaux ; et si on me considère comme général, et c'est le moins qu'on puisse faire, il me faut un jury de généraux.

— Sire, vous êtes déclaré ennemi public, et comme tel vous êtes passible d'une commission militaire; c'est la

loi que vous avez rendue vous-même contre les rebelles.

— Cette loi fut faite pour des brigands, et non pour des têtes couronnées, monsieur, dit dédaigneusement Murat. Je suis prêt, que l'on m'assassine, c'est bien; je n'aurais pas cru le roi Ferdinand capable d'une pareille action.

— Sire, ne voulez-vous pas connaître la liste de vos juges?

— Si fait, monsieur, si fait; ce doit être une chose curieuse : lisez, je vous écoute.

Le capitaine Stratti lut les noms que nous avons cités. Murat les entendit avec un sourire dédaigneux.

— Ah! continua-t-il lorsque le capitaine eut achevé, il paraît que toutes les précautions sont prises?

— Comment cela, sire?

— Oui, ne savez-vous pas que tous ces hommes, à l'exception du rapporteur Francesco Froio, me doivent leurs grades? ils auront peur d'être accusés de reconnaissance, et, moins une voix peut-être, l'arrêt sera unanime.

— Sire, si vous paraissiez devant la commission, si vous plaidiez vous-même votre cause?

— Silence, monsieur, silence, dit Murat. Pour que je reconnaisse les juges que l'on m'a nommés, il faudrait déchirer trop de pages de l'histoire; un tel tribunal est incompétent, et j'aurais honte de me présenter devant lui; je sais que je ne puis sauver ma vie, laissez-moi sauver au moins la dignité royale.

En ce moment le lieutenant Francesco Froio entra

pour interroger le prisonnier, et lui demanda ses noms, son âge, sa patrie. A ces questions, Murat se leva avec une expression de dignité terrible : — Je suis Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles, lui répondit-il, et je vous ordonne de sortir. — Le rapporteur obéit.

Alors Murat passa un pantalon seulement, et demanda à Stratti s'il pouvait adresser des adieux à sa femme et à ses enfans. Celui-ci ne pouvant plus parler, répondit par un geste affirmatif ; aussitôt Joachim s'assit à une table, et écrivit cette lettre [7] :

« Chère Caroline de mon cœur.

» L'heure fatale est arrivée, je vais mourir du dernier des supplices ; dans une heure tu n'auras plus d'époux, et nos enfans n'auront plus de père : souvenez-vous de moi et n'oubliez jamais ma mémoire.

» Je meurs innocent, et la vie m'est enlevée par un jugement injuste.

» Adieu, mon Achille ; adieu, ma Lætitia ; adieu, mon Lucien ; adieu, ma Louise.

» Montrez-vous dignes de moi ; je vous laisse sur une terre et dans un royaume pleins de mes ennemis : montrez-vous supérieurs à l'adversité, et souvenez-vous de ne pas vous croire plus que vous n'êtes, en songeant à ce que vous avez été.

» Adieu ; je vous bénis. Ne maudissez jamais ma mémoire. Rappelez-vous que la plus grande douleur que j'éprouve dans mon supplice est celle de mourir loin de

mes enfans, loin de ma femme, et de n'avoir aucun ami pour me fermer les yeux.

» Adieu, ma Caroline ; adieu, mes enfans ; recevez ma bénédiction paternelle, mes tendres larmes et mes derniers baisers.

» Adieu, adieu ; n'oubliez pas votre malheureux père.

Pizzo, le 15 octobre 1815.

» JOACHIM MURAT. »

Alors il coupa une boucle de ses cheveux et la mit dans la lettre. En ce moment le général Nunziante entra ; Murat alla à lui et lui tendit la main : — Général, lui dit-il, vous êtes père, vous êtes époux, vous saurez un jour ce que c'est que de quitter sa femme et ses fils : jurez-moi que cette lettre sera remise.

— Sur mes épaulettes, dit le général en s'essuyant les yeux.

— Allons, allons, du courage, général, dit Murat : nous sommes soldats, nous savons ce que c'est que la mort. Une seule grâce : vous me laisserez commander le feu, n'est-ce pas ?—Le général fit signe de la tête que cette dernière faveur lui serait accordée. En ce moment le rapporteur entra, la sentence du roi à la main. Murat devina ce dont il s'agissait. — Lisez, monsieur, lui dit-il froidement, je vous écoute.—Le rapporteur obéit. Murat ne s'était pas trompé : il y avait eu, moins une voix, unanimité pour la peine de mort.

Lorsque la lecture fut finie, le roi se retourna vers

Nunziante : — Général, lui dit-il, croyez que je sépare, dans mon esprit, l'instrument qui me frappe de la main qui le dirige. Je n'aurais pas cru que Ferdinand m'eût fait fusiller comme un chien : il ne recule pas devant cette infamie ! c'est bien, n'en parlons plus. J'ai récusé mes juges, mais non pas mes bourreaux. Quelle est l'heure que vous désignez pour mon exécution?

— Fixez-la vous-même, sire, dit le général.

Murat tira de son gousset une montre sur laquelle était le portrait de sa femme ; le hasard fit qu'elle était tournée de telle manière que ce fut le portrait et non le cadran qu'il amena devant ses yeux ; il le regarda avec tendresse :

— Tenez, général, dit-il en le montrant à Nunziante, c'est le portrait de la reine ; vous la connaissez ; n'est-ce pas qu'elle est bien ressemblante?

Le général détourna la tête. Murat poussa un soupir et remit la montre dans son gousset.

— Eh bien ! sire, dit le rapporteur, quelle heure fixez-vous?

— Ah ! c'est juste, dit Murat en souriant ; j'avais oublié pourquoi j'avais tiré ma montre en voyant le portrait de Caroline. — Alors il regarda sa montre de nouveau, mais cette fois du côté du cadran. — Eh bien ! ce sera pour quatre heures, si vous voulez ; il est trois heures passées, c'est cinquante minutes que je vous demande ; est-ce trop, monsieur?

Le rapporteur s'inclina et sortit. Le général voulut le suivre.

— Ne vous reverrai-je plus, Nunziante? dit Murat.

— Mes ordres m'enjoignent d'assister à votre mort, sire ; mais je n'en aurai pas la force.

— C'est bien, général, c'est bien ; je vous dispense d'être là au dernier moment ; mais je désire vous dire adieu encore une fois et vous embrasser.

— Je me trouverai sur votre route, sire.

— Merci. Maintenant laissez-moi seul.

— Sire, il y a là deux prêtres. — Murat fit un signe d'impatience. — Voulez-vous les recevoir? continua le général.

— Oui, faites-les entrer.

Le général sortit. Un instant après les deux prêtres parurent au seuil de la porte : l'un se nommait don Francesco Pellegrino : c'était l'oncle de celui qui avait causé la mort du roi ; et l'autre don Antonio Masdea.

— Que venez-vous faire ici? leur dit Murat.

— Vous demander si vous voulez mourir en chrétien.

— Je mourrai en soldat. Laissez-moi.

Don Francesco Pellegrino se retira. Sans doute il était mal à l'aise devant Joachim. Quant à Antonio Masdea, il resta sur le seuil de la porte.

— Ne m'avez-vous pas entendu? dit le roi.

— Si fait, répondit le vieillard ; mais permettez-moi, sire, de ne pas croire que c'est votre dernier mot. Ce n'est pas la première fois que je vous vois et que je vous implore ; j'ai déjà eu l'occasion de vous demander une grâce.

— Laquelle?

— Lorsque votre majesté vint au Pizzo, en 1810, je lui demandai vingt-cinq mille francs pour faire achever notre église ; votre majesté m'en envoya quarante mille.

— C'est que je prévoyais que j'y serais enterré, répondit en souriant Murat.

— Eh bien ! sire, j'aime à croire que vous ne refuserez pas plus ma seconde prière que vous ne m'avez refusé la première. Sire, je vous le demande à genoux.

Le vieillard tomba aux pieds de Murat.

— Mourez en chrétien !

— Cela vous fera donc bien plaisir ? dit le roi.

— Sire, je donnerais le peu de jours qui me restent pour obtenir de Dieu que son esprit vous visitât à votre dernière heure.

— Eh bien ! dit Murat, écoutez ma confession : Je m'accuse, étant enfant, d'avoir désobéi à mes parens ; depuis je suis devenu un homme, je n'ai jamais eu autre chose à me reprocher.

— Sire, me donneriez-vous une attestation que vous mourez dans la religion chrétienne ?

— Sans doute, dit Murat. Et il prit une plume et écrivit :

« Moi, Joachim Murat, je meurs en chrétien, croyant » à la sainte Église catholique, apostolique et romaine. »

Et il signa.

— Maintenant, mon père, continua le roi, si vous avez une troisième grâce à me demander, hâtez-vous, car dans une demi-heure il ne serait plus temps. En effet, l'horloge du château sonna en ce moment trois heures et demie.

Le prêtre fit signe que tout était fini. — Laissez-moi donc seul, dit Murat. — Le vieillard sortit.

Murat se promena quelques minutes à grands pas dans la chambre ; puis il s'assit sur son lit et laissa tomber sa tête dans ses deux mains. Sans doute, pendant le quart d'heure où il resta ainsi absorbé dans ses pensées, il vit repasser devant lui sa vie toute entière, depuis l'auberge d'où il était parti jusqu'au palais où il était entré ; sans doute, son aventureuse carrière se déroula, pareille à un rêve doré, à un mensonge brillant, à un conte des *Mille et une Nuits*. Comme un arc-en-ciel il avait brillé pendant un orage, et comme un arc-en-ciel ses deux extrémités se perdaient dans les nuages de sa naissance et de sa mort. Enfin, il sortit de sa contemplation intérieure et releva son front pâle mais tranquille. Alors ils s'approcha d'une glace, arrangea ses cheveux : son caractère étrange ne le quittait pas. Fiancé de la mort, il se faisait beau pour elle.

Quatre heures sonnèrent.

Murat alla lui-même ouvrir la porte.

Le général Nunziante l'attendait.

— Merci, général, lui dit Murat : vous m'avez tenu parole ; embrassez-moi, et retirez-vous ensuite, si vous le voulez.

Le général se jeta dans les bras du roi en pleurant et sans pouvoir prononcer une parole.

— Allons, du courage, lui dit Murat ; vous voyez bien que je suis tranquille.

C'était cette tranquillité qui brisait le courage du gé-

néral ! il s'élança hors du corridor et sortit du château en courant comme un insensé.

Alors le roi marcha vers la cour ; tout était prêt pour l'exécution. Neuf hommes et un caporal étaient rangés en ligne près de la porte de la chambre du conseil ; devant eux était un mur de douze pieds de haut ; trois pas avant ce mur était un seuil d'un seul degré : Murat alla se placer sur cet escalier, qui lui faisait dominer d'un pied à peu près les soldats chargés de son exécution. Arrivé là, il tira sa montre, baisa le portrait de sa femme, et, les yeux fixés sur lui, il commanda la charge des armes. Au mot feu, cinq des neuf hommes tirèrent : Murat resta debout. Les soldats avaient eu honte de tirer sur leur roi, ils avaient visé au-dessus de sa tête.

Ce fut peut-être en ce moment qu'éclata le plus magnifiquement ce courage de lion, qui était la vertu particulière de Murat ; pas un trait de son visage ne s'altéra, pas un muscle de son corps ne faiblit ; seulement, regardant les soldats avec une expression de reconnaissance amère :

— Merci, mes amis, leur dit-il ; mais comme tôt ou tard vous serez obligés de viser juste, ne prolongez pas mon agonie. Tout ce que je vous demande, c'est de viser au cœur et d'épargner la figure. Recommençons.

Et avec la même voix, avec le même calme, avec le même visage, il répéta les paroles mortelles les unes après les autres, sans lenteur, sans précipitation, et comme il eût commandé une simple manœuvre ; mais cette fois, plus heureux que la première, au mot feu, il tomba percé.



sa main gauche [illegible]

Les soldats [illegible] le cadavre, le couchèrent sur le lit où, dix minutes auparavant, il était assis, et le capitaine mit une garde à la porte.

[illegible] un homme se présenta pour entrer dans la chambre [illegible] commandant d [illegible] au ordre. Le commandant [illegible] avec une surprise mêlée de dégoût [illegible] il le conduisit jusqu'à la porte [illegible]

— [illegible] le seigneur Luidgi, — dit-il à la sentinelle [illegible] présenta les armes à son commandant [illegible]

[illegible] lorsque [illegible] dans ce moment [illegible] la sentinelle ne put reconnaître

[illegible] apporta le [illegible]

qui [illegible]

dans [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

de huit balles, sans faire un mouvement, sans pousser un soupir, sans lâcher la montre qu'il tenait serrée dans sa main gauche [8].

Les soldats ramassèrent le cadavre, le couchèrent sur le lit où, dix minutes auparavant, il était assis, et le capitaine mit une garde à la porte.

Le soir un homme se présenta pour entrer dans la chambre mortuaire : la sentinelle lui en refusa l'entrée; mais cet homme demanda à parler au commandant du château. Conduit devant lui, il lui montra un ordre. Le commandant le lut avec une surprise mêlée de degoût; puis, la lecture achevée, il le conduisit jusqu'à la porte qu'on lui avait refusée.

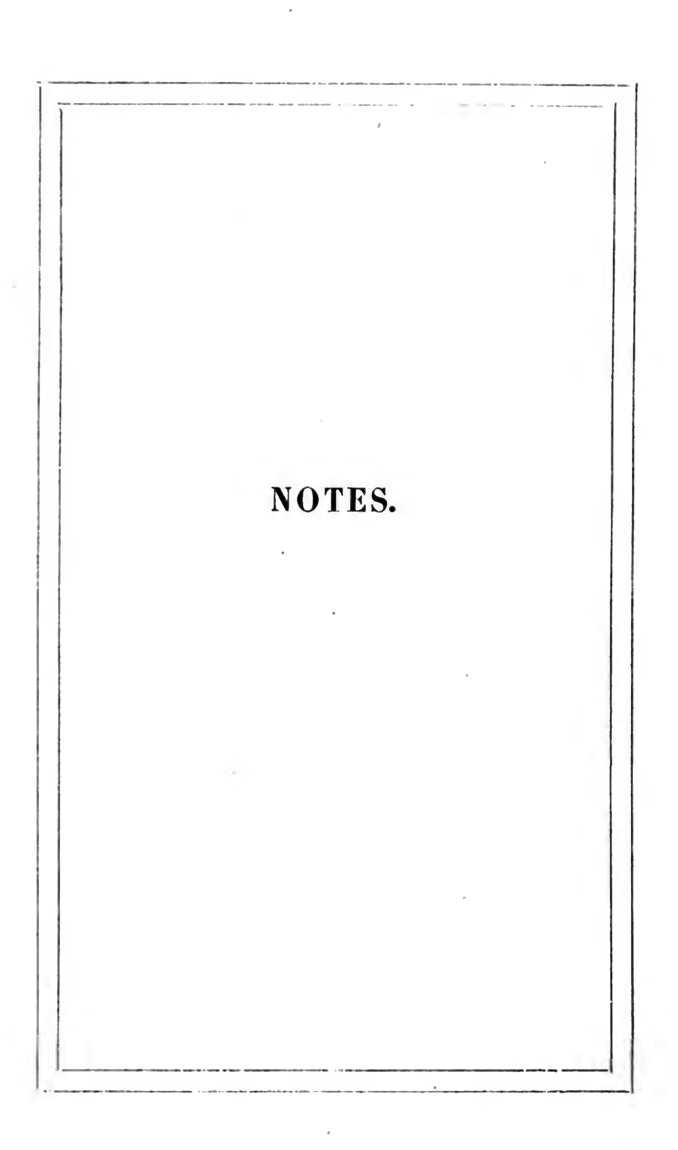
— Laissez passer le seigneur Luidgi,—dit-il à la sentinelle. La sentinelle présenta les armes à son commandant. Luidgi entra.

Dix minutes s'étaient à peine écoulées, lorsqu'il sortit tenant à la main un mouchoir ensanglanté; dans ce mouchoir était un objet que la sentinelle ne put reconnaître.

Une heure après, un menuisier apporta le cercueil qui devait renfermer les restes du roi. L'ouvrier entra dans la chambre; mais presque aussitôt il appela la sentinelle avec un accent indicible d'effroi. Le soldat entrebâilla la porte pour regarder ce qui avait pu causer la terreur de cet homme. Le menuisier lui montra du doigt un cadavre sans tête.

A la mort du roi Ferdinand on retrouva dans une armoire secrète de sa chambre à coucher cette tête conservée dans de l'esprit-de-vin [9].

Huit jours après l'exécution du Pizzo, chacun avait déjà reçu sa récompense : Trenta Capelli était fait colonel, le général Nunziante était créé marquis, et Luidgi était mort empoisonné.



NOTES.

NOTES.

[1] A 48,000 fr.

[2] Conspiration de Pichegru.

[3] Joliclève.

[4] Pêche du thon.

[5] Ces détails sont populaires à Toulon, et m'ont été racontés vingt fois à moi-même pendant le double séjour que je fis en 1834 et 1835 dans cette ville; quelques-uns de ceux qui me les rapportaient les tenaient de la bouche même de Langlade et de Donadieu.

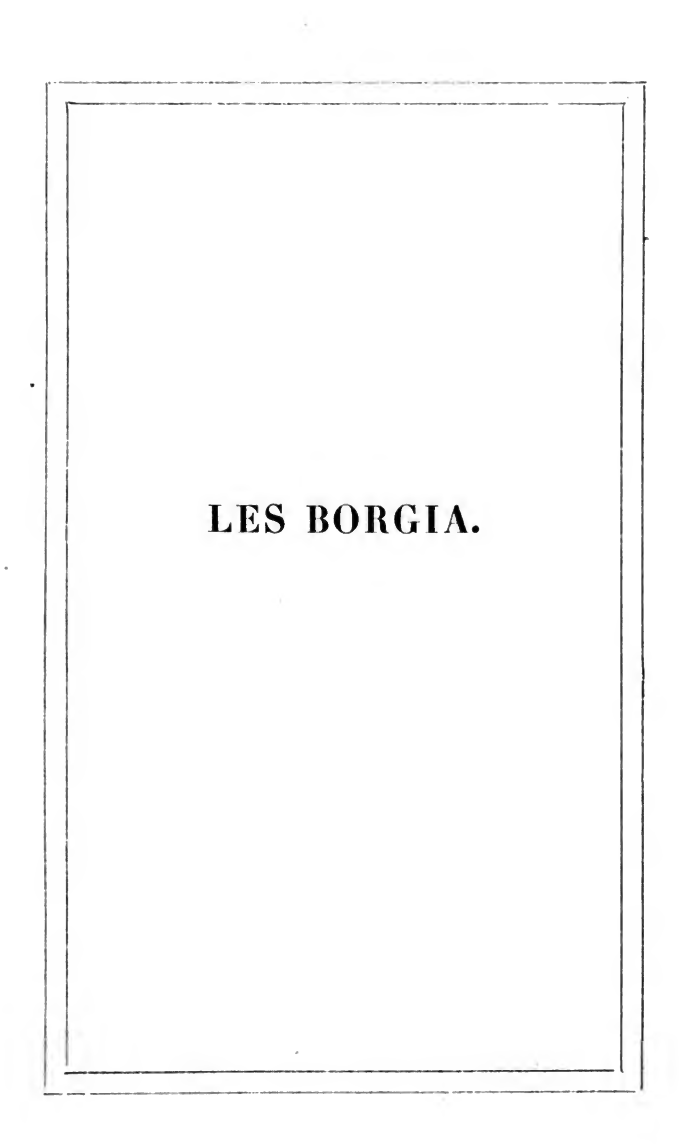
[6] Bateaux de poste siciliens.

[7] Nous pouvons en garantir l'authenticité, l'ayant transcrite nous-même au Pizzo sur la copie qu'avait conservée de l'original le chevalier Alcala.

[8] Mme Murat a racheté cette montre 200 louis.

[9] Comme je ne crois pas aux atrocités sans motifs, je demandai au général T. la raison de celle-ci : il me répondit que, comme Murat avait été jugé et fusillé dans un coin perdu de la Calabre, le roi de Naples craignait toujours que quelque aventurier ne se présentât sous le nom de Joachim : on lui eût répondu alors en lui montrant la tête de Murat.





LES BORGIA.

Le 8 avril 1492, dans une chambre à coucher du palais de Carreggi, situé à une lieue à peu près de Florence, trois hommes étaient groupés autour d'un lit où agonisait un quatrième.

Le premier de ces trois hommes, qui était assis au pied de la couche mortuaire, et à moitié enveloppé dans les rideaux de brocart d'or, afin de cacher ses larmes, était Ermolao Barbaro, l'auteur du traité *du Célibat*, et des *Études sur Pline*, qui, l'année précédente, étant à Rome en qualité d'ambassadeur de la république de Florence, avait été nommé patriarche d'Aquilée par Innocent VIII.

Le second, qui était agenouillé, et qui tenait une main du mourant entre les siennes, était Ange Politien, le Catulle du quinzième siècle, esprit antique et fleuri, et qu'on eût pris à ses vers latins pour un poëte du temps d'Auguste.

Enfin, le troisième, qui était debout, appuyé contre une des colonnes torses du chevet, et qui suivait avec une profonde mélancolie les progrès du mal sur le visage du moribond, était le fameux Pic de la Mirandole, qui à l'âge de vingt ans parlait vingt-deux langues, et qui offrait de répondre dans chacune d'elles à sept cents ques-

tions qui lui seraient faites par les vingt hommes les plus instruits du monde entier, si on pouvait les réunir à Florence.

Quant au mourant, c'était Laurent le Magnifique, qui, atteint depuis le commencement de l'année d'une fièvre âcre et profonde, à laquelle s'était jointe la goutte, maladie héréditaire dans sa famille, et qui, voyant enfin que les boissons de perles dissoutes que lui faisait prendre le charlatan Leoni de Spolete, comme s'il eût voulu proportionner ses remèdes à la richesse plutôt qu'aux besoins du malade, étaient inutiles et impuissantes, avait compris qu'il lui fallait quitter ses femmes aux tendres paroles, ses poètes aux doux chants, ses palais aux riches tentures, et qui avait fait demander, pour lui donner l'absolution de ses péchés, que chez un homme moins haut placé on eût peut-être appelés des crimes, le dominicain Jérôme-François Savonarole.

Au reste, ce n'était pas sans une crainte intérieure, contre laquelle étaient impuissantes les louanges de ses amis, que le voluptueux usurpateur attendait le prédicateur sombre et sévère dont la parole remuait Florence, et sur le pardon duquel reposait désormais tout son espoir d'un autre monde. En effet, Savonarole était un de ces hommes de marbre, qui, pareils à la statue du commandeur, viennent frapper à la porte des voluptueux au milieu de leurs fêtes et de leurs orgies, pour leur dire qu'il est cependant bien l'heure qu'ils commencent à penser au ciel. Né à Ferrare, où sa famille, l'une des plus illustres de Padoue, avait été appelée par le marquis Nicolas d'Est,

il s'était, à l'âge de vingt-trois ans, emporté par une vocation irrésistible, enfui de la maison paternelle, et avait fait profession dans le cloître des religieux dominicains de Florence. Là, destiné par ses supérieurs à donner des leçons de philosophie, le jeune novice avait eu à lutter tout d'abord contre les défauts d'un organe faible et dur, contre une prononciation défectueuse, et surtout contre l'abattement de ses forces physiques, épuisées par une abstinence trop sevère.

Savonarole se condamna dès lors à la retraite la plus absolue, et disparut dans les profondeurs de son couvent, comme si la pierre de la tombe était déjà retombée sur lui. Là, agenouillé sur les dalles, priant sans cesse devant un crucifix de bois, exalté par les veilles et par lès pénitences, il passa bientôt de la contemplation à l'extase, et commença de sentir en lui-même cette impulsion secrète et prophétique qui l'appelait à prêcher la réformation de l'église.

Cependant la réformation de Savonarole, plus respectueuse que celle de Luther, qu'elle précédait de vingt-cinq ans à peu près, respectait les choses tout en attaquant les hommes, et avait pour but de changer les dogmes humains, mais non la foi divine. Il ne procédait pas, comme le moine allemand, par la raison, mais par l'enthousiasme. La logique chez lui cédait toujours à l'inspiration ; ce n'était pas un théologien, c'était un prophète.

Néanmoins son front, courbé jusque là devant l'autorité de l'église, s'était déjà relevé devant la puissance

temporelle. La religion et la liberté lui paraissaient deux vierges également saintes; de sorte que dans son esprit Laurent lui semblait aussi coupable en asservissant l'une que le pape Innocent VIII en déshonorant l'autre. Il en résultait que, tant que Laurent avait vécu, riche, heureux et magnifique, Savonarole n'avait jamais voulu, quelques instances, qui lui eussent été faites, sanctionner par sa présence un pouvoir qu'il regardait comme illégitime. Mais Laurent au lit de mort le faisait appeler, c'était autre chose. L'austère prédicateur s'était aussitôt mis en route, les pieds et la tête nus, espérant sauver non seulement l'ame du moribond, mais encore la liberté de la république.

Laurent, comme nous l'avons dit, attendait l'arrivée de Savonarole avec une impatience mêlée d'inquiétude; de sorte que, lorsqu'il entendit le bruit de ses pas, son visage pâle prit une teinte plus cadavéreuse encore, tandis qu'en même temps il se soulevait sur le coude, ordonnant par un geste à ses trois amis de s'éloigner. Ceux-ci obéirent aussitôt, et à peine étaient-ils sortis par une porte, que la portière de l'autre se souleva, et que le moine, pâle, immobile et grave, apparut sur le seuil. En l'apercevant, Laurent de Médicis, lisant sur son front de marbre l'inflexibilité d'une statue, retomba sur son lit en poussant un soupir si profond, que l'on eût pu croire que c'était le dernier.

Le moine jeta un coup d'œil autour de l'appartement, comme pour s'assurer qu'il était bien seul avec le mourant; puis il s'avança d'un pas lent et solennel vers le lit.



Savonarole refusant l'absolution à Laurent de Médicis
qui ne veut pas rendre la liberté à Venise.

— O mon père, j'étais un bien grand pécheur ! s'écria-t-il.

— La miséricorde de Dieu est infinie, répondit le moine, et je suis chargé de la miséricorde divine vis-à-vis de toi.

— Vous croyez donc que Dieu me pardonnera mes péchés ? s'écria le mourant, se reprenant à l'espoir en entendant des paroles si inattendues sortir de la bouche du moine.

— Tes péchés et tes crimes, Dieu te pardonnera tout, répondit Savonarole. Dieu te pardonnera tes plaisirs frivoles, tes voluptés adultères, tes fêtes obscènes : voilà pour les péchés. Dieu te pardonnera d'avoir promis deux mille florins de récompense à qui t'apporterait la tête de Diotisalvi, de Neroni Nigi, d'Agnolo Acciaiuoli, de Nicolo Soderini, et le double à qui te les livrerait vivants ; Dieu te pardonnera d'avoir fait mourir sur l'échafaud ou sur le gibet le fils de Papi Orlandi, Francesco de Brisighella, Bernardo Nardi, Jacob Frescobaldi, Amoretto Baldovinetti, Pierre Balducci, Bernardo de Bandino, Francesco [illegible], et plus de trois cents autres dont les noms, pour être moins célèbres que ceux-ci, n'en étaient pas moins de[illegible] chers [illegible]

Et à chacun de [illegible]

Laurent le regarda s'approcher avec terreur, puis quand il fut à ses côtés.

— O mon père, j'étais un bien grand pécheur ! s'écria-t-il.

— La miséricorde de Dieu est infinie, répondit le moine, et je suis chargé de la miséricorde divine vis-à-vis de toi.

— Vous croyez donc que Dieu me pardonnera mes péchés ? s'écria le mourant, se reprenant à l'espoir en entendant des paroles si inattendues sortir de la bouche du moine.

— Tes péchés et tes crimes, Dieu te pardonnera tout, répondit Savonarole. Dieu te pardonnera tes plaisirs frivoles, tes voluptés adultères, tes fêtes obscènes : voilà pour les péchés. Dieu te pardonnera d'avoir promis deux mille florins de récompense à qui t'apporterait la tête de Dietisalvi, de Nerone Nigi, d'Angelo Antinori, de Nicolo Soderini, et le double à qui te les livrerait vivans ; Dieu te pardonnera d'avoir fait mourir sur l'échafaud ou sur le gibet le fils de Papi Orlandi, Francesco de Brisighella, Bernardo Nardi, Jacob Frescobaldi, Amoretto Baldovinetti, Pierre Balducci, Bernardo de Baudino, Francesco Frescobaldi, et plus de trois cents autres dont les noms, pour être moins célèbres que ceux-ci, n'en étaient pas moins des noms chers à Florence : voilà pour les crimes.— Et à chacun de ces noms, que Savonarole prononça lentement, les yeux fixés sur le moribond, celui-ci répondit par un gémissement, qui prouvait que la mémoire du moine n'était que trop fidèle. Puis enfin, lorsqu'il eut fini :

— Et vous croyez, mon père, répondit Laurent avec l'accent du doute, que, péchés et crimes, Dieu me pardonnera tout ?

— Tout, dit Savonarole, mais à trois conditions.

— Lesquelles ? demanda le mourant.

— La première, dit Savonarole, c'est que tu sentiras une foi entière dans la puissance et dans la miséricorde de Dieu.

— Mon père, répondit Laurent avec vivacité, je sens cette foi dans le plus profond de mon cœur.

— La seconde, dit Savonarole, c'est que tu rendras la propriété d'autrui que tu as injustement confisquée et retenue.

— Mon père, en aurais-je le temps ? demanda le moribond.

— Dieu te le donnera, répondit le moine.

Laurent ferma les yeux comme pour réfléchir plus à l'aise ; puis après un instant de silence :

— Oui, mon père, je le ferai, répondit-il.

— La troisième, reprit Savonarole, c'est que tu rendras à la république son ancienne indépendance et son antique liberté.

Laurent se dressa sur son lit, soulevé par un mouvement convulsif, interrogeant des yeux les yeux du dominicain, comme pour savoir s'il ne s'était pas trompé et s'il avait bien entendu. Savonarole répéta les mêmes paroles.

— Jamais! jamais ! s'écria Laurent en retombant sur son lit et en secouant la tête... Jamais !

Le moine, sans répondre une seule parole, fit un pas pour se retirer.

— Mon père! mon père! dit le moribond, ne vous éloignez pas ainsi : ayez pitié de moi!

— Aie pitié de Florence, dit le moine.

— Mais, mon père, s'écria Laurent, Florence est libre, Florence est heureuse.

— Florence est esclave, Florence est pauvre, s'écria Savonarole, pauvre de génie, pauvre d'argent, et pauvre de courage. Pauvre de génie, parce qu'après toi, Laurent, viendra ton fils Pierre; pauvre d'argent, parce que des deniers de la république tu as soutenu la magnificence de ta famille et le crédit de tes comptoirs; pauvre de courage, parce que tu as enlevé aux magistrats légitimes l'autorité que leur donnait la constitution, et détourné tes concitoyens de la double voie militaire et civile, dans laquelle, avant que tu ne les eusses amollis par ton luxe, ils avaient déployé des vertus antiques : de sorte que, lorsque le jour se lèvera, qui n'est pas loin, continua le moine, les yeux fixes et ardens comme s'il lisait dans l'avenir, où les barbares descendront des montagnes, les murailles de nos villes, pareilles à celles de Jéricho, tomberont au seul bruit de leurs trompettes.

— Et vous voulez que je me dessaisisse au lit de mort de cette puissance qui a fait la gloire de toute ma vie! s'écria Laurent de Médicis.

— Ce n'est pas moi qui le veux, c'est le Seigneur, répondit froidement Savonarole.

— Impossible! impossible! murmura Laurent.

— Eh bien! meurs donc comme tu as vécu! s'écria le moine, au milieu de tes courtisans et de tes flatteurs, et qu'ils perdent ton ame comme ils ont perdu ton corps!

Et à ces mots, le dominicain austère, sans écouter les cris du moribond, sortit de la chambre avec le même visage et du même pas qu'il y était entré, tant il semblait, esprit déjà détaché de la terre, planer au-dessus des choses humaines.

Au cri que poussa Laurent de Médicis en le voyant disparaître, Ermolao, Politien et Pic de la Mirandole, qui avaient tout entendu, rentrèrent dans la chambre, et trouvèrent leur ami serrant convulsivement entre ses bras un crucifix magnifique qu'il venait d'arracher du chevet de son lit. En vain essayèrent-ils de le rassurer par des paroles amies : Laurent le Magnifique ne leur répondit que par ses sanglots ; et une heure après la scène que nous venons de raconter, les lèvres collées aux pieds du Christ, il expira entre les bras de ces trois hommes, dont le plus privilégié, quoiqu'ils fussent jeunes tous trois, ne devait pas lui survivre plus de deux ans.

— Comme sa perte devait entraîner beaucoup de calamités, le ciel, — dit Nicolas Machiavel, — en voulut donner des présages trop certains : la foudre tomba sur le dôme de l'église de Santa-Reparata, et Roderic Borgia fut nommé pape. —

LES BORGIA.

1492—1507.

Vers la fin du quinzième siècle, c'est-à-dire à l'époque où s'ouvre ce récit, la place de Saint-Pierre de Rome était loin d'offrir l'aspect grandiose sous lequel elle se présente de nos jours à ceux qui y arrivent par la place *dei Rusticucci*.

En effet, la basilique de Constantin n'existait plus, et celle de Michel-Ange, chef-d'œuvre de trente papes, travail de trois siècles, et dépense de deux cent soixante millions, n'existait pas encore. L'ancien édifice, qui avait duré onze cent quarante-cinq ans, avait menacé ruine vers 1440, et Nicolas V, ce précurseur artistique de Jules II et de Léon X, l'avait fait démolir, ainsi que le temple de Probus Anicius qui y attenait, et avait fait jeter à leur place, par les architectes Rosselini et Baptiste Alberti, les fondations d'un nouveau temple : mais quelques années après Nicolas V étant mort, et le Vénitien Paul II

n'ayant pu donner que cinq mille écus pour continuer le projet de son prédécesseur, le monument s'arrêta à peine sorti de terre, et offrit l'aspect d'un édifice mort-né, aspect plus triste encore que celui d'une ruine.

Quant à la place elle-même, elle n'avait encore, comme on le comprend bien par l'explication que nous venons de donner, ni sa belle colonnade du Bernin, ni ses fontaines jaillissantes, ni son obélisque égyptien, qui, au dire de Pline, fut élevé par le Pharaon Nuncoré dans la ville d'Héliopolis et transporté à Rome par Caligula, qui le plaça dans le cirque de Néron, où il resta jusqu'en 1586 : or, comme le cirque de Néron était situé sur le terrain même ou s'élève aujourd'hui Saint-Pierre, et que cet obélisque couvrait de sa base la place où est la sacristie actuelle, on le voyait comme une aiguille gigantesque s'élancer au milieu des colonnes tronquées des murs inégaux et des pierres à moitié taillées.

A droite de cette ruine au berceau, s'élevait le Vatican, splendide tour de Babel, à laquelle tous les architectes célèbres de l'école romaine ont travaillé depuis mille ans ; il n'avait point encore à cette époque ses deux magnifiques chapelles, ses douze grandes salles, ses vingt-deux cours, ses trente escaliers et ses deux mille chambres ; car le pape Sixte-Quint, ce sublime gardeur de pourceaux, qui en cinq ans de règne a fait tant de choses, n'avait pu encore y faire ajouter l'édifice immense qui, du côté oriental, domine la cour de Saint-Damase ; mais c'était déjà le vieux et saint palais aux antiques souvenirs, dans lequel Charlemagne reçut

l'hospitalité lorsqu'il se fit couronner empereur par le pape Léon III.

Au reste, le 9 août 1492, Rome toute entière, depuis la porte du Peuple jusqu'au Colysée, et depuis les Thermes de Dioclétien jusqu'au château Saint-Ange, semblait s'être donné rendez-vous sur cette place : la multitude qui l'encombrait était si grande, qu'elle refluait dans toutes les rues environnantes, se rattachant au centre comme les rayons d'une étoile, et qu'on la voyait, pareille à un tapis mouvant et bariolé, monter dans la basilique, se grouper sur les pierres, se suspendre aux colonnes, s'étager sur les murs, entrer par les portes des maisons et reparaître à leurs croisées, si nombreuse et si pressée, qu'on eût dit que chaque fenêtre était murée avec des têtes. Or toute cette multitude avait les yeux fixés sur un seul point du Vatican, car le Vatican renfermait le conclave, et comme Innocent VIII était mort depuis seize jours, le conclave était en train d'élire un pape.

Rome est la ville des élections : depuis sa fondation jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant l'espace de vingt-six siècles à peu près, elle a constamment élu ses rois, ses consuls, ses tribuns, ses empereurs et ses papes : aussi Rome pendant les jours de conclave semble-t-elle atteinte d'une fièvre étrange, qui pousse chacun vers le Vatican ou vers Monte-Cavallo, selon que l'assemblée écarlate se tient dans l'un ou l'autre de ces deux palais : c'est qu'en effet l'exaltation d'un nouveau pontife est une grande affaire pour tout le monde; car, comme, d'après la moyenne établie depuis saint Pierre jusqu'à Grégoire XVI, chaque pape dure à peu près huit

ans, ces huit ans sont, selon le caractère de celui qui est élu, une période de tranquillité ou de désordre, de justice ou de vénalité, de paix ou de guerre.

Or jamais peut-être, depuis le jour où le premier successeur de saint Pierre s'assit au trône pontifical, jusqu'à l'interrègne où l'on était arrivé, l'inquiétude ne s'était manifestée aussi grande qu'elle l'était au moment où nous avons montré tout ce peuple se pressant sur la place Saint-Pierre et dans les rues qui y conduisaient. Il est vrai que ce n'était pas sans raison, car Innocent VIII, que l'on appelait le père de son peuple parce qu'il avait augmenté le nombre de ses sujets de huit fils et d'autant de filles, après avoir passé sa vie dans la volupté, venait, comme nous l'avons dit, de mourir, à la suite d'une agonie pendant laquelle, s'il faut en croire le journal de Stefano Infessura, deux cent vingt meurtres avaient été commis dans les rues de Rome. Le pouvoir était donc échu comme d'habitude au cardinal camerlingue, qui devient souverain dans l'interrègne; mais comme celui-ci avait dû remplir tous les devoirs de sa charge, c'est-à-dire faire battre monnaie à son nom et à ses armes, ôter l'anneau du pêcheur du doigt du pape mort, habiller, raser, farder et faire embaumer le cadavre, descendre après les neuf jours d'obsèques le cercueil dans la niche provisoire où doit se tenir le dernier pape trépassé jusqu'à ce que son successeur vienne y prendre sa place et le renvoyer dans sa tombe définitive; enfin, comme il lui avait fallu murer la porte du conclave et la fenêtre du balcon où l'on proclame l'élection pontificale, il n'a-

vait pas eu un seul moment pour s'occuper de la police; de sorte que les assassinats avaient continué de plus belle, et que l'on appelait à grands cris une main énergique qui fît rentrer dans le fourreau toutes ces épées et tous ces poignards.

Les yeux de cette multitude étaient donc fixés, comme nous l'avons dit, sur le Vatican, et particulièrement sur une cheminée de laquelle devait partir le premier signal, quand tout-à-coup, au moment de l'*Ave Maria*, c'est-à-dire à l'heure où le jour commence à s'éteindre, de grands cris mêlés d'éclats de rire s'élevèrent de toute cette foule, murmure discordant de menaces et de railleries : c'est qu'on venait d'apercevoir au sommet de la cheminée une petite fumée qui semblait, comme un léger nuage, monter perpendiculairement dans le ciel. Cette fumée annonçait que Rome était toujours sans maître, et que le monde n'avait pas encore de pape : car cette fumée était celle des billets de scrutin que l'on brûlait; preuve que les cardinaux n'étaient point tombés d'accord.

A peine cette fumée eut-elle paru, pour se dissiper presque aussitôt, que tout ce peuple innombrable, sachant bien qu'il n'avait plus rien à attendre, et que tout était dit jusqu'au lendemain dix heures du matin, moment auquel les cardinaux faisaient leur premier tirage, se retira tumultueux et railleur, comme après la dernière fusée d'un feu d'artifice; si bien qu'au bout d'un instant il ne resta plus là, où un quart d'heure auparavant s'agitait tout un monde, que quelques curieux attardés, qui, demeurant dans les environs ou sur la place même, étaient moins

pressés que les autres de regagner leur logis ; encore peu à peu les derniers groupes diminuèrent-ils insensiblement; car neuf heures et demie venaient de sonner, et à cette heure déjà les rues de Rome commençaient à n'être point sûres ; puis à ces groupes succéda quelque passant solitaire et hâtant le pas ; les portes se fermèrent successivement, les fenêtres s'éteignirent les unes après les autres ; enfin, comme dix heures sonnaient, à l'exception d'une des croisées du Vatican, où l'on voyait veiller une lampe obstinée, maisons, places et rues, tout était tombé dans la plus profonde obscurité.

En ce moment, un homme enveloppé d'un manteau se dressa comme une ombre contre une des colonnes de la basilique inachevée, et, se glissant lentement et avec précaution entre les pierres gisantes autour des fondations du nouveau temple, s'avança jusque auprès de la fontaine qui formait le centre de la place, et qui s'élevait à l'endroit même où est dressé aujourd'hui l'obélisque dont nous avons déjà parlé; arrivé là, il s'arrêta, doublement caché par l'obscurité de la nuit et par l'ombre du monument, et après avoir regardé autour de lui pour voir s'il était bien seul, il tira son épée, et frappant trois fois de sa pointe le pavé de la place, il en fit jaillir chaque fois des étincelles. Ce signal, car c'en était un, ne fut point perdu ; la dernière lampe qui veillait encore au Vatican s'éteignit, et au même instant un objet lancé par la fenêtre tomba à quelques pas de l'homme au manteau, qui, guidé, par le son argentin qu'il avait rendu en touchant les dalles, ne tarda point à mettre la main dessus malgré

les ténèbres, et dès qu'il l'eut en sa possession s'éloigna rapidement.

L'inconnu marcha ainsi et sans se retourner jusqu'à la moitié de Borgo-Vecchio; mais là, ayant tourné à droite et pris une rue à l'autre extrémité de laquelle était une madone avec sa lampe, il s'approcha de la lumière, et tira de sa poche l'objet qu'il avait ramassé, et qui n'était rien autre chose qu'un écu romain ; seulement cet écu se dévissait, et dans une cavité pratiquée dans son épaisseur renfermait une lettre, que celui à qui elle était adressée commença de lire, au risque d'être reconnu, tant il avait hâte de savoir ce qu'elle contenait.

Nous disons au risque d'être reconnu, car dans son empressement le correspondant nocturne avait rejeté le capuchon de son manteau en arrière, et comme sa tête était toute entière dans le cercle lumineux projeté par la lampe, il était facile de distinguer à la lumière un beau jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans à peu près, vêtu d'un justaucorps violet ouvert aux épaules et aux coudes pour laisser sortir la chemise, et coiffé d'une toque de même couleur dont la longue plume noire retombait jusque sur son épaule. Il est vrai que la station ne fut pas longue ; car à peine eut-il achevé la lettre ou plutôt le billet qu'il venait de recevoir d'une manière si mystérieuse et si étrange, qu'il le replaça dans son portefeuille d'argent, et que, rajustant son manteau de manière à s'en voiler tout le bas de la figure, il reprit sa route d'un pas rapide, traversa Borgo-San-Spirito et prit la rue della Longara, qu'il suivit jusqu'au-dessus de l'église de Regina-Cœli. Arrivé

à cet endroit, il frappa rapidement trois coups à la porte d'une maison de belle apparence, qui s'ouvrit aussitôt; puis, montant lestement l'escalier, il entra dans une chambre, où l'attendaient deux femmes avec une impatience si visible, que toutes deux en l'apercevant s'écrièrent ensemble :

— Eh bien! Francesco, quelles nouvelles?

— Bonnes, ma mère, bonnes, ma sœur, répondit le jeune homme en embrassant l'une et en tendant la main à l'autre : notre père a gagné trois voix aujourd'hui; mais il lui en manque encore six pour avoir la majorité.

— N'y a-t-il donc pas moyen de les acheter? s'écria la plus âgée des deux femmes, tandis que l'autre, à défaut de la parole, interrogeait du regard.

— Si fait, ma mère, si fait, répondit le jeune homme, et c'est bien à quoi mon père a pensé. Il donne au cardinal Orsini son palais de Rome avec ses deux châteaux de Monticello et de Soriano; il donne au cardinal Colonna son abbaye de Subiaco; il donne au cardinal de Saint-Ange l'évêché de Porto avec son mobilier et sa cave, au cardinal de Parme la ville de Nepi, au cardinal de Gênes l'église de Santa-Maria-in-via-Lata, et enfin au cardinal Savelli l'église de Sainte-Marie Majeure et la ville de Civita-Castellana: quant au cardinal Arcanio Sforza, il sait déjà que nous avons envoyé avant-hier chez lui quatre mulets chargés d'argent et de vaisselle, et sur cet argent il s'est engagé à donner cinq mille ducats au cardinal patriarche de Venise.

— Mais comment ferons-nous connaître aux autres

les intentions de Roderic? demanda la plus âgée des deux femmes.

— Mon père a tout prévu, et nous ouvre un moyen facile : vous savez, ma mère, avec quel cérémonial on porte le dîner des cardinaux.

— Oui ; sur un brancard, dans un grand panier aux armes de celui à qui le repas est destiné.

— Mon père a acheté l'évêque qui le visite ; c'est demain jour gras : on enverra aux cardinaux Orsini, Colonna, Savelli, de Saint-Ange, de Parme et de Gênes, des poulets pour rôti, et chaque poulet contiendra une donation en bonne forme, faite par moi au nom de mon père, des maisons, palais ou églises qui leur sont destinés.

— A merveille, dit la plus âgée des deux femmes ; maintenant, j'en suis sûre, tout ira bien.

— Et, par la grâce de Dieu, répondit la plus jeune avec un sourire étrangement railleur, notre père sera pape.

— Oh ! ce sera un beau jour pour nous! s'écria François.

— Et pour la chrétienté, répondit sa sœur avec une expression plus ironique encore.

— Lucrèce, Lucrèce, dit la mère, tu ne mérites pas le bonheur qui nous arrive.

— Qu'importe, puisqu'il vient tout de même? D'ailleurs vous connaissez le proverbe, ma mère : Les nombreuses familles sont bénies du Seigneur ; à plus forte raison, la nôtre, qui a tant de ressemblance avec celle des patriarches.

Et en même temps elle jeta à son frère un regard d'une telle lasciveté, que le jeune homme en rougit ; mais

comme pour le moment il avait à penser à autre chose qu'à ses amours incestueuses, il ordonna de réveiller quatre domestiques ; et tandis que ceux-ci s'armaient pour l'accompagner, il rédigea et signa les six donations qui devaient le lendemain être envoyées aux cardinaux ; car, ne voulant pas être vu chez eux, il comptait profiter de la nuit pour les remettre lui-même aux différentes personnes de confiance qui devaient les leur faire passer, ainsi qu'il avait été convenu, à l'heure du dîner. Puis, lorsque les donations furent en bon ordre et les serviteurs prêts, François sortit avec eux, laissant les deux femmes faire des rêves dorés sur leur grandeur future.

Dès le point du jour, le peuple se précipita de nouveau, aussi ardent et aussi empressé que la veille, sur la place du Vatican, où, au moment accoutumé, c'est-à-dire à dix heures du matin, la fumée vint encore, comme d'habitude, éveillant les rires et les murmures, annoncer qu'aucun des cardinaux n'avait réuni la majorité. Cependant le bruit commençait à se répandre que les chances étaient réparties sur trois candidats, qui étaient Roderic Borgia, Julien de la Rovère, et Ascanio Sforza; car le peuple ignorait encore la circonstance des quatre mulets chargés de vaisselle et d'argent qui avaient été conduits chez ce dernier, et moyennant lesquels il avait cédé ses voix à son concurrent. Au milieu de l'agitation qu'avait excitée dans la foule cette déception nouvelle, on entendit des chants religieux : c'était une procession, commandée par le cardinal camerlingue pour obtenir du ciel la prompte élection d'un pape, et qui, partie de l'église d'Ara-Cœli au

Capitole, devait faire des stations devant les principales madones et dans les basiliques les plus fréquentées. Dès qu'on aperçut le crucifix d'argent qui la précédait, le silence le plus profond se rétablit, et chacun se mit à genoux : de sorte qu'un recueillement suprême succéda au tumulte et au bruit qui quelques minutes auparavant se faisait entendre, et qui à chaque fumée nouvelle prenait un caractère plus menaçant. Aussi beaucoup pensèrent-ils que la procession, en même temps que son but religieux, avait un but politique, et que son influence devait être aussi grande sur la terre qu'au ciel. En tout cas, si tel avait était le dessein du cardinal camerlingue, il ne s'était pas trompé, et l'effet produit fut tel qu'il le désirait : la procession passée, les rires et les plaisanteries continuèrent; mais les cris et les menaces avaient complètement cessé.

Toute la journée s'écoula ainsi ; car à Rome personne ne travaille : on est cardinal ou laquais, et chacun vit on ne sait comment. La foule était donc toujours des plus nombreuses, lorsque, vers les deux heures de l'après-midi, une autre procession, mais qui avait, celle-là, le privilége de provoquer autant de bruit que l'autre commandait de silence, traversa à son tour la place Saint-Pierre : c'était la procession du dîner. Le peuple l'accueillit avec ses éclats de rire habituels, sans se douter, irrévérentieux qu'il était, qu'avec cette procession, plus efficace que la première, le nouveau pape venait de passer.

L'heure de l'*Ave Maria* vint comme la veille, mais, comme la veille, l'attente de toute la journée fut perdue,

et à huit heures et demie sonnant la fumée quotidienne reparut au sommet de la cheminée. Mais, comme au même moment des bruits qui venaient de l'intérieur du Vatican se répandirent, annonçant que, selon toute probabilité, l'élection aurait lieu le lendemain, ce bon peuple prit patience. D'ailleurs il avait fait très-chaud ce jour-là, et il était si écrasé de fatigue et si brûlé par le soleil, lui qui vit d'ombre et de paresse, qu'il n'avait plus même la force de crier.

La journée du lendemain, qui était celle du 11 août 1492, se leva orageuse et sombre ; ce qui n'empêcha pas la multitude d'encombrer places, rues, portes, maisons, basiliques. D'ailleurs cette disposition du temps était une véritable bénédiction du ciel ; car s'il y avait de la chaleur, du moins il n'y aurait pas de soleil.

Vers les neuf heures un orage terrible s'amoncela sur tout le Transtevère; mais qu'importait à cette foule pluie, éclairs et foudre ? elle était préoccupée d'un bien autre soin, elle attendait son pape ; on le lui avait promis pour ce jour-là, et l'on pouvait voir, aux dispositions de chacun, que, si la journée se passait sans qu'il y eût élection, alors il pourrait bien y avoir émeute : aussi, à mesure que l'heure s'avançait, l'agitation devenait-elle plus grande. Neuf heures, neuf heures et demie, dix heures moins un quart sonnèrent, sans que rien vînt confirmer ou détruire ses espérances ; enfin le premier coup de dix heures se fit entendre : tous les yeux se portèrent vers la cheminée ; dix heures sonnèrent lentement, chaque coup retentissant dans le cœur de la multitude. Enfin le dixième coup

vibra, puis s'évanouit frémissant dans l'espace, et un grand cri parti de cent mille poitrines à la fois succéda à ce silence.—*Non v'è fumo !* Il n'y a pas de fumée !...— C'est-à-dire : Nous avons un pape.

En ce moment la pluie commença de tomber; mais on ne fit point attention à elle, tant étaient grands les transports de joie et d'impatience de tout ce peuple. Enfin une petite pierre se détacha de la fenêtre murée donnant sur le balcon, et vers laquelle tous les yeux étaient fixés : une acclamation générale accueillit sa chute; peu à peu l'ouverture s'agrandit, et en peu de minutes elle fut assez large pour permettre à un homme de s'avancer sur le balcon.

Alors le cardinal Ascanio Sforza parut ; mais au moment où il allait sortir, effrayé par la pluie et les éclairs, il hésita un instant, et finit par reculer : aussitôt toute la multitude éclata à son tour comme une tempête, avec des cris, des imprécations, des hurlemens, menaçant de démolir le Vatican et d'aller chercher elle-même son pape, A ce bruit, le cardinal Sforza, plus épouvanté de l'orage populaire que de l'orage céleste, s'avança sur le balcon, et entre deux coups de tonnerre, au moment d'un silence incompréhensible à qui venait d'entendre les rumeurs qui l'avaient précédé, il fit la proclamation suivante :

— Je vous annonce une grande joie : l'éminentissime et révérendissime seigneur Roderic Lenzuolo Borgia, archevêque de Valence, cardinal-diacre de San-Nicolao-in-Carcere, vice-chancelier de l'église, vient d'être élu pape, et s'est imposé le nom d'Alexandre VI.

La nouvelle de cette nomination fut accueillie avec une joie étrange. Roderic Borgia avait la réputation d'un homme dissolu, il est vrai, mais le libertinage était monté sur le trône avec Sixte IV et Innocent VIII ; de sorte qu'il n'y avait rien de nouveau pour les Romains dans cette singulière position d'un pape ayant une maîtresse et cinq enfans. L'important pour l'heure était que le pouvoir tombât dans des mains fermes, et il était encore plus important pour la tranquillité de Rome que le nouveau pape héritât de l'épée de saint Paul que des clefs de saint Pierre.

Aussi, dans les fêtes qui furent données en cette occasion, le caractère qui domine est-il un caractère bien plus guerrier que religieux, et semble-t-il plutôt appartenir à la nomination d'un jeune conquérant qu'à l'exaltation d'un vieux pontife : ce n'étaient que jeux de mots et inscriptions prophétiques sur le nom d'Alexandre, qui pour la seconde fois semblait promettre aux Romains l'empire du monde, et le même soir, au milieu des illuminations ardentes et des feux de joie, qui semblaient faire de la ville un lac de flamme, on lut, au milieu des acclamations de la populace, l'inscription suivante :

> Sous César autrefois, Rome par la victoire
> Se fit reine chez elle et maîtresse en tout lieu :
> Mais Alexandre encor fera plus pour sa gloire ;
> César n'était qu'un homme, Alexandre est un Dieu.

Quant au nouveau pontife, à peine avait-il rempli les formalités d'étiquette que lui imposait son exaltation, et payé à chacun le prix de sa simonie, qu'il jeta, du haut

du Vatican, les yeux sur l'Europe, vaste échiquier politique, qu'il avait l'espérance de diriger au gré de son génie.

Le monde en était arrivé à une de ces époques suprêmes où tout se transforme, entre une période qui finit et une ère qui commence : à l'Orient la Turquie, au midi l'Espagne, à l'Occident la France, au Nord l'Allemagne, allaient prendre, avec le titre de grandes nations, cette influence qu'elles devaient exercer dans l'avenir sur les états secondaires. — Nous allons donc jeter, avec Alexandre VI, un coup d'œil rapide sur elles, et voir quelle était leur situation respective à l'égard de l'Italie, qu'elles convoitaient toutes comme une proie.

Constantin Paléologue Dragozès, assiégé par trois cent mille Turcs, après avoir appelé en vain toute la chrétienté à son secours, n'ayant pas voulu survivre à la perte de son empire, avait été trouvé au milieu des morts, près de la porte Tophana; et le 30 mai 1453, Mahomet II avait fait son entrée à Constantinople, où, après un règne qui lui avait mérité le surnom de Fatile, ou le vainqueur, il était mort laissant deux fils, dont l'aîné était monté sur le trône sous le nom de Bajazet II.

Cependant l'avénement du nouveau sultan ne s'était point accompli avec la tranquillité que son droit d'aînesse et le choix de son père devaient lui promettre. D'jem, son frère cadet, plus connu sous le nom de Zizime, avait argué de ce qu'il étaitPorphyrogénète, c'est-à-dire né pendant le règne de Mahomet, tandis que Bajazet, antérieur à cette époque, n'était que le fils d'un simple particu-

lier. C'était une assez mauvaise chicane ; mais là où la force est tout et où le droit n'est rien, elle était suffisante pour soulever une guerre. Les deux frères, chacun à la tête d'une armée, se rencontrèrent donc en Asie en 1482.

Djem fut défait après un combat de sept heures, et poursuivi par son frère, qui ne lui donna pas le temps de rallier son armée, il fut obligé de s'embarquer en Cilicie, et se réfugia à Rhodes, où il implora la protection des chevaliers de Saint-Jean, qui, n'osant lui donner asile dans leur île si proche de l'Asie, l'envoyèrent en France, où ils le firent garder avec soin dans une de leurs commanderies, malgré les instances de Cait Bay, soudan d'Égypte, lequel, s'étant révolté contre Bajazet, désirait, pour donner à sa rébellion une apparence de guerre légitime, avoir le jeune prince dans son armée. Même demande, au reste, avait été faite successivement, et dans un même but politique, par Mathias Corvinus, roi de Hongrie, par Ferdinand, roi d'Aragon et de Sicile, et par Ferdinand, roi de Naples.

De son côté, Bajazet, qui savait toute l'importance d'un pareil rival, si une fois il était allié soit de l'un, soit de l'autre des princes avec lesquels il était en guerre, avait envoyé des ambassadeurs à Charles VIII, lui offrant, s'il s'engageait à retenir D'jem auprès de lui, une pension considérable, et la souveraineté de la Terre-Sainte pour la France, dès que Jérusalem serait conquise sur le soudan d'Égypte. Le roi de France avait accepté.

Mais alors Innocent VIII était intervenu, et avait réclamé D'jem à son tour, en apparence pour appuyer des

droits du proscrit une croisade qu'il prêchait contre les Turcs, mais en réalité pour toucher la pension de quarante mille ducats due par Bajazet à celui des princes chrétiens, quel qu'il fût, qui se chargeait d'être le geôlier de son frère. Charles VIII n'avait point osé refuser au chef spirituel de la chrétienté une demande appuyée sur de si saintes raisons; de sorte que D'jem avait quitté la France, accompagné du grand-maître d'Aubusson, sous la garde directe duquel il était, et qui, moyennant un chapeau de cardinal, avait consenti à céder son prisonnier. De sorte que, le 13 mars 1489, le malheureux jeune homme, point de mire de tant d'intérêts divers, fit son entrée solennelle à Rome, monté sur un superbe cheval, revêtu d'un magnifique costume d'Orient, entre le prieur d'Auvergne, neveu du grand-maître d'Aubusson, et François Cibo, fils du pape.

Depuis cette époque, il y était resté, et Bajazet, fidèle à des promesses qu'il avait si grand intérêt à remplir, avait exactement payé au souverain pontife une pension de quarante mille ducats.

Voici pour la Turquie.

Ferdinand et Isabelle régnaient en Espagne, et jetaient les fondemens de cette vaste puissance qui devait, vingt-cinq ans plus tard, faire dire à Charles-Quint que le soleil ne se couchait point sur ses états. En effet, ces deux souverains, auxquels l'histoire a conservé le nom de catholiques, avaient conquis successivement presque toutes les Espagnes, et chassé les Maures de Grenade, leur dernier retranchement; tandis que deux hommes de gé-

nie, Barthélemy Diaz et Christophe Colomb, venaient, à leur profit, l'un de retrouver un monde perdu, l'autre de conquérir un monde ignoré. Ils avaient donc, grâce à leurs victoires dans l'ancien monde et à leurs découvertes dans le nouveau, acquis à la cour de Rome une influence dont n'avait joui aucun de leurs prédécesseurs.

Voici pour l'Espagne.

En France, Charles VIII avait succédé, le 30 août 1483, à son père Louis XI, qui, à force d'exécutions, lui avait fait un royaume tranquille et tel qu'il convenait à un enfant montant sur le trône sous la régence d'une femme. Au reste, régence glorieuse, et qui avait contenu les prétentions des princes du sang et terminé les guerres civiles, en réunissant à la couronne tout ce qui restait encore de grands fiefs indépendans. Il en résultait qu'à l'époque où nous sommes arrivés, Charles VIII, âgé de vingt-deux ans à peu près, était, s'il faut en croire La Trémouille, — un prince petit de corps et grand de cœur; — s'il faut en croire Commines, — un enfant ne faisant que sortir du nid, dépourvu de sens et d'argent, faible de sa personne, plein de son vouloir, et accompagné de fous plutôt que de sages gens; — enfin, s'il faut en croire Guicciardini, qui, en sa qualité d'Italien, pourrait bien en avoir porté un jugement un peu partial, — un jeune homme peu intelligent des actions humaines, et transporté par un ardent désir de régner et d'acquérir de la gloire, désir bien plus fondé sur sa légèreté et sur son impétuosité que sur la conscience de son génie; ennemi de toute fatigue et de toute affaire; lorsqu'il essayait d'y

donner son attention, il se montrait presque toujours dépourvu de prudence et de jugement. Si quelque chose paraissait en lui digne de louange au premier coup d'œil, en y regardant de plus près, on trouvait que ce quelque chose était encore moins éloigné du vice que de la vertu. Il était libéral, il est vrai, mais inconsidérément, sans mesure et sans distinction. Il était quelquefois immuable dans sa volonté, mais par obstination et non par constance; et ce que ses flatteurs appelaient en lui bonté méritait bien mieux le nom d'insensibilité aux injures ou de faiblesse d'ame. —

Quant à son portrait physique, s'il faut en croire le même auteur, il était encore moins avantageux, et répondait merveilleusement à cette faiblesse d'esprit et de caractère. — Il était petit, avait la tête grosse, le cou gros et court, la poitrine et les épaules larges et élevées, les cuisses et les jambes longues et grèles ; et comme avec cela son visage était laid, à l'exception de son regard, qui avait de la dignité et de la vigueur, et que tous ses membres étaient disproportionnés entre eux, il avait plutôt l'air d'un monstre que d'un homme. —

Tel était celui dont la fortune devait faire un conquérant, et auquel le ciel réservait plus de gloire qu'il n'en pouvait porter.

Voici pour la France.

L'empire était occupé par Frédéric III, que l'on avait à bon droit appelé le Pacifique, par la raison, non pas qu'il avait toujours maintenu la paix, mais qu'ayant constamment été battu, il avait toujours été contraint

de la faire. La première preuve qu'il avait donnée de cette longanimité toute philosophique avait été pendant son voyage à Rome, où il se rendait pour être sacré. En traversant les Apennins, il fut attaqué par des brigands, qui le pillèrent, et contre lesquels il ne fit aucune poursuite. Aussi, encouragés par l'exemple et l'impunité des petits voleurs, les grands s'en mêlèrent-ils bientôt. Amurath s'empara d'une partie de la Hongrie, Mathias Corvin prit la basse Autriche, et Frédéric se consola de ces envahissemens en répétant cette maxime : *L'oubli est le remède des choses que l'on a perdues.* Au moment où nous en sommes arrivés, il venait, après un règne de cinquante-trois ans, de fiancer son fils Maximilien à Marie de Bourgogne, et de mettre au ban de l'empire son gendre Albert de Bavière, qui prétendait à la propriété du Tyrol. Il était donc trop occupé de ses affaires de famille pour pouvoir s'inquiéter de l'Italie. D'ailleurs, il était en train de chercher une devise à la maison d'Autriche, occupation des plus importantes pour un homme du caractère de Frédéric III. Enfin, cette devise, que devait presque réaliser Charles-Quint, fut trouvée, à la grande joie du vieil empereur, qui, jugeant qu'il n'avait plus rien à faire sur la terre après cette dernière preuve de sagacité, mourut le 19 août 1493, laissant l'empire à son fils Maximilien.

Cette devise était tout bonnement les cinq voyelles A E I O U, initiales de ces cinq mots :

AUSTRIÆ EST IMPERARE ORBI UNIVERSO.

Ce qui veut dire :

C'est le destin de l'Autriche de commander au monde entier.

Voilà pour l'Allemagne.

Maintenant que nous avons jeté les yeux sur les quatre nations qui tendaient, comme nous l'avons dit, à devenir des puissances européennes, ramenons nos regards sur les états secondaires qui formaient un cercle plus rapproché autour de Rome, et qui devaient, pour ainsi dire, servir d'armure à la reine spirituelle du monde, s'il plaisait à quelqu'un des géans politiques que nous avons décrits d'enjamber, pour venir l'attaquer, les mers ou les montagnes, le golfe Adriatique et les Alpes, la Méditerranée ou les Apennins.

C'étaient le royaume de Naples, le duché de Milan, la magnifique république de Florence, ou la sérénissime république de Venise.

Le royaume de Naples était aux mains du vieux Ferdinand, dont la naissance était non seulement illégitime, mais probablement même incestueuse. Son père, Alphonse d'Aragon, tenait sa couronne de Jeanne de Naples, qui l'avait adopté pour son successeur. Mais, comme, par crainte de manquer d'héritier, la reine à son lit de mort en avait nommé deux au lieu d'un, Alphonse eut à soutenir ses droits contre Réné. Les deux prétendans se disputèrent quelque temps la couronne. Enfin, la maison d'Aragon l'emporta sur celle d'Anjou, et pendant l'année 1442, Alphonse s'affermit définitivement sur le trône. Ce sont les droits du prétendant expulsé que nous verrons Charles VIII réclamer bientôt.

Ferdinand n'avait ni la valeur ni le génie de son père, et cependant il triompha successivement de ses ennemis ; il eut deux compétiteurs, qui tous deux lui étaient fort supérieurs en mérite. L'un était le comte de Viane, son neveu, qui, arguant de la naissance honteuse de son oncle, disposait de tout le parti aragonais ; l'autre était le duc Jean de Calabre, qui disposait de tout le parti angevin. Cependant il les écarta tous les deux, et se maintint sur le trône, fort de sa prudence, qui allait souvent jusqu'à la duplicité. Il avait l'esprit cultivé, avait étudié les sciences, et surtout la législation. Il était d'une taille médiocre, avait la tête grande et belle, le front ouvert et admirablement encadré dans de beaux cheveux blancs qui lui tombaient jusque sur les épaules. Enfin, quoiqu'il eût rarement exercé sa force physique par les armes, cette force était si grande, qu'un jour qu'il se trouvait sur la place du marché Neuf, à Naples, il saisit par la corne un taureau qui s'était échappé, et l'arrêta court, quelques efforts que celui-ci tentât pour s'échapper de ses mains. Au reste, l'élection d'Alexandre lui avait causé une grande inquiétude, et, malgré sa prudence, il n'avait pu s'empêcher de dire devant celui qui lui avait apporté cette nouvelle que non seulement il ne se réjouissait pas de cette élection, mais encore qu'il ne pensait pas qu'aucun chrétien pût s'en réjouir, attendu que Borgia, ayant toujours été un méchant homme, serait certainement un mauvais pontife. Au reste, ajouta-t-il, ce choix fût-il excellent, et cette élection dût-elle plaire à tous les autres, elle n'en serait pas moins fatale à la maison

d'Aragon, encore qu'il en soit né sujet, et qu'il lui doive la source et les progrès de sa fortune ; car là où entrent les raisons d'état, elles ont bientôt exilé les affections du sang et de la parenté, à plus forte raison, par conséquent, les simples relations de sujet et d'obligé.

Ainsi qu'on le voit, Ferdinand jugeait Alexandre VI avec sa perspicacité habituelle ; ce qui ne l'empêcha pas, ainsi que nous le verrons bientôt, d'être le premier qui contracta alliance avec lui..

Le duché de Milan appartenait nominativement à Jean Galéas, petit-fils de François Sforza, qui s'en était emparé par violence, le 26 février 1450, et l'avait légué à Galéas Marie, son fils, père du jeune prince régnant : nous disons nominativement, parce que le véritable maître du Milanais était à cette heure, non pas l'héritier lègitime, qui était censé le posséder, mais son oncle Ludovic, surnommé *il Moro*, à cause du mûrier qu'il portait dans ses armes. Exilé avec ses deux autres frères, Philippe, qui mourut empoisonné en 1479, et Ascagne, qui devint cardinal, il rentra dans Milan quelques jours après l'assassinat de Galéas Marie, qui eut lieu le 26 décembre 1476 dans la basilique de Saint-Étienne, et s'empara de la régence du jeune duc, qui n'avait alors que huit ans. Depuis cette époque, et quoique son neveu eût atteint l'âge de vingt-deux ans, Ludovic avait continué de gouverner, et, selon toutes probabilités, devait gouverner long-temps encore; car quelques jours après avoir manifesté le désir de reprendre le pouvoir, le pauvre jeune homme était tombé malade, et l'on disait tout haut qu'il avait pris un de ces

poisons lents, mais mortels, dont les princes de cette époque faisaient un usage si fréquent, que, lors même qu'une maladie était naturelle, on lui cherchait toujours une cause que l'on pût rattacher à quelque grand intérêt. Quoi qu'il en soit, Ludovic avait relégué son neveu, trop faible pour s'occuper désormais des affaires de son duché, dans le château de Pavie, où il languissait sous les yeux de sa femme Isabelle, fille du roi Ferdinand de Naples.

Quant à Ludovic, c'était un ambitieux, à la fois plein de courage et d'astuce, familier avec l'épée et le poison, qui, selon les occasions, sans avoir de prédilection ni de répugnance pour l'une ou pour l'autre, les employait alternaltivement, et qui, au reste, était bien décidé à hériter de son neveu, soit qu'il mourût, ou soit qu'il ne mourût pas.

Florence, quoique ayant conservé le nom d'une république, en avait peu à peu perdu toutes les libertés, et appartenait de fait, sinon de droit, à Pierre de Médicis, à qui Laurent l'avait, ainsi que nous l'avons vu, au risque du salut de son ame, léguée comme un bien paternel. Malheureusement le fils était loin d'avoir le génie du père : il était beau, il est vrai, tandis qu'au contraire, Laurent était d'une laideur remarquable ; il avait une voix agréable et harmonieuse, tandis que Laurent avait toujours nazillé; il était instruit dans les langues grecque et latine, il avait la conversation agréable et facile, et improvisait des vers presque aussi bien que celui qu'on avait nommé le Magnifique ; mais il était, quoique ignorant aux affaires politiques, orgueilleux et insolent envers

ceux qui en avaient fait une étude. Au reste, ardent aux plaisirs, passionné pour les femmes, incessamment occupé des exercices du corps qui pouvaient le faire briller à leurs yeux, et surtout de la paume, jeu auquel il était d'une grande force, et se promettant bien, aussitôt que son deuil serait passé, d'occuper non seulement Florence, mais encore l'Italie toute entière, par la splendeur de sa cour et par le bruit de ses fêtes. Ainsi du moins l'avait résolu Pierre de Médicis ; mais le ciel en décida autrement.

Quant à la sérénissime république de Venise, dont Augustin Barbarigo est le doge, elle est parvenue, à l'heure où nous sommes arrivés, à son plus haut degré de puissance et de splendeur. Depuis Cadix jusqu'aux Palus Méotides, elle n'a pas un port qui ne soit ouvert à ses mille vaisseaux ; elle possède en Italie, outre le littoral des lagunes, et l'ancien duché de Venise, les provinces de Bergame, de Brescia, de Crème, de Vérone, de Vicence et de Padoue ; elle a la Marche Trévisane, qui comprend le Feltrin, le Bellunois, le Cadorin, la Polésine de Rovigo, et la principauté de Ravenne ; elle a le Frioul, moins Aquilée ; l'Istrie, moins Trieste ; elle a, sur la côte orientale du golfe, Zara, Spalatro, et le littoral de l'Albanie ; elle a dans la mer Ionienne les îles de Zante et de Corfou ; elle a en Grèce Lépante et Patras ; elle a dans la Morée Moron, Coron, Napoli di Romanie et Argos ; enfin, dans l'archipel, outre plusieurs petites villes et des établissemens sur les côtes, elle a Candie et le royaume de Chypre.

Ainsi, depuis l'embouchure du Pô jusqu'à l'extrémité orientale de la Méditerranée, la sérénissime république est

maîtresse de tout le littoral, et l'Italie et la Grèce semblent le faubourg de Venise.

Dans les intervalles laissés libres entre Naples, Milan, Florence et Venise, de petits tyrans se sont établis, exerçant une souveraineté absolue sur leur territoire ; ainsi les Colonna sont à Ostie et à Nettuno, les Montefeltri à Urbin, les Manfredi à Faenza, les Bentivogli à Bologne, les Malatesta à Rimini, les Vitelli à Cità di Castello, les Baglioni à Pérouse, les Orsini à Vicovaro, et les princes d'Est à Ferrare.

Enfin, au centre de ce cercle immense, composé de grandes puissances, d'états secondaires et de petits tyrans, s'élève Rome, placée en haut de la spirale ; la plus élevée, mais la plus faible de tous, sans influence, sans territoire, sans armée et sans argent.

Il s'agit pour le nouveau pontife de lui rendre tout cela ; voyons donc quel homme c'était qu'Alexandre VI, pour entreprendre et accomplir un pareil projet.

Roderic Lenzioli était né à Valence en Espagne en 1430 ou 1431, et descendait par sa mère d'une famille issue, à ce que prétendent plusieurs auteurs, de race royale, et qui, avant de jeter les yeux sur la tiare, avait eu des prétentions aux couronnes d'Aragon et de Valence ; dès son enfance il avait donné des marques d'une vivacité d'esprit merveilleuse, et en grandissant il avait montré un génie très-apte aux sciences, et surtout à celles du droit et de la jurisprudence : il en résulte qu'il acquit ses premières distinctions comme avocat, profession dans laquelle son habileté à discuter les affaires les plus épineuses

lui fit bientôt une grande réputation. Cependant il ne tarda point à se lasser de cette carrière, qu'il abandonna tout-à-coup pour celle des armes, qu'avait suivie son père ; mais, après quelques actions qui prouvaient son sang-froid et son courage, il se dégoûta de celle-ci, ainsi que de l'autre ; et comme, au moment où ce dégoût commençait à le prendre, son père mourut, laissant une fortune considérable, il résolut de ne plus rien faire, et de vivre en se laissant aller à son caprice et à sa fantaisie. Vers cette époque, il devint l'amant d'une veuve qui avait deux filles. La veuve mourut; Roderic prit les filles sous sa tutelle, mit l'une d'elles dans un couvent, et comme l'autre était une des plus belles femmes qui se pût voir, il la garda pour sa maîtresse. C'était la fameuse Rosa Vanozza, dont il eut cinq enfans : François, César, Lucrèce et Guiffry ; on ignore le nom du cinquième.

Roderic, retiré des affaires publiques, était tout entier à ses amours et à sa paternité, lorsqu'il apprit que son oncle, qui l'affectionnait comme s'il eût été son fils, avait été élu pape sous le nom de Calixte III. Mais le jeune homme était si amoureux à cette heure, que l'amour faisait taire en lui l'ambition, et qu'il fut presque effrayé de l'exaltation de son oncle, exaltation qui allait sans doute le forcer de rentrer dans les affaires publiques. En conséquence, au lieu d'accourir à Rome, comme tout autre eût fait à sa place, il se contenta d'écrire à sa sainteté une lettre dans laquelle il lui demandait la continuation de ses bontés, et lui souhaitait un long et heureux pontificat.

Cette retenue d'un de ses parens, au milieu des ambitions que le nouveau pontife trouvait à chaque pas sur son chemin, frappa singulièrement Calixte III : il savait la valeur du jeune Roderic, et au moment où les médiocrités l'assiégeaient de tous côtés, cette capacité qui se tenait modestement à l'écart grandit encore à ses yeux : aussi répondit-il à l'instant même à Roderic qu'au reçu de sa lettre il eût à quitter l'Espagne pour l'Italie et Valence pour Rome.

Cette lettre déplaçait Roderic du centre de bien-être qu'il s'était fait, et dans lequel il se fût peut-être endormi, comme un homme ordinaire, si la fortune n'était pas ainsi venue l'en tirer par la main. Roderic était heureux, Roderic était riche; les mauvaises passions qui lui étaient naturelles s'étaient sinon éteintes, du moins assoupies; il s'effraya lui-même à l'idée de changer la vie douce qu'il menait contre la vie ambitieuse et agitée qui lui était promise ; et, au lieu d'obéir à son oncle, il retarda les préparatifs de son départ, espérant que Caliste l'oublierait. Il n'en fut pas ainsi : deux mois après la lettre pontificale, un prélat romain, porteur de la nomination de Roderic à un bénéfice valant vingt mille ducats par an, et d'un ordre positif au titulaire de venir prendre au plus tôt possession de sa charge, arriva à Valence.

Il n'y avait plus à reculer ; aussi Roderic obéit-il : mais, comme il ne voulait pas se séparer de la source où il avait puisé son bonheur depuis huit ans, Rosa Vanozza partit de son côté, et tandis qu'il se rendait à Rome elle se rendit à Venise, accompagnée de deux domestiques de

confiance, et sous la garde d'un gentilhomme espagnol, nommé Manuel Melchiori.

La fortune tint vis-à-vis de Roderic les promesses qu'elle lui avait faites : le pape le reçut comme un fils, et le fit tour à tour archevêque de Valence, cardinal diacre et vice-chancelier. A toutes ces faveurs Calixte ajouta un revenu de quarante mille ducats; de sorte qu'à l'âge de trente-cinq ans à peine Roderic se trouva riche et puissant à l'égal d'un prince.

Roderic avait eu quelque peine à accepter le cardinalat, qui l'enchaînait à Rome, et eût préféré être général de l'église, position qui lui eût donné plus grande liberté de voir sa maîtresse et sa famille; mais son oncle Calixte lui fit entrevoir la possibilité de lui succéder un jour, et, de ce moment, l'idée d'être le chef suprême des rois et des peuples s'empara tellement de Roderic, qu'il n'eut plus devant les yeux que le but que son oncle lui avait fait entrevoir.

Alors, à compter de ce jour, naquit chez le jeune cardinal cette puissance d'hypocrisie qui fit de lui la plus parfaite incarnation du démon qui ait peut-être jamais existé sur la terre; et Roderic ne fut plus le même homme : les paroles d'humilité et de repentir à la bouche, le front baissé comme s'il eût porté le poids de ses fautes passées, dédaigneux des richesses qu'il avait acquises, et qui, étant, disait-il, le bien des pauvres, devaient retourner aux pauvres, il passait sa vie dans les églises, dans les monastères ou dans les hôpitaux, acquérant, dit son historien, aux yeux mêmes de ses ennemis, la réputation

d'un Salomon pour la sagesse, d'un Job pour la patience, et d'un Moïse pour la publication de la parole de Dieu : seule au monde, Rosa Vanozza pouvait estimer ce que valait la conversion du pieux cardinal.

Bien en prit à Roderic de s'être posé aussi saintement; car son protecteur mourut après un règne de trois ans trois mois et dix-neuf jours, et il ne fut plus soutenu que par son propre mérite contre les ennemis nombreux que lui avait faits sa rapide fortune : aussi pendant tout le règne de Pie II demeura-t-il constamment éloigné des affaires, et ne le vit-on reparaître que sous Sixte IV, qui lui fit don de l'abbaye de Subiaco, et l'envoya en qualité de légat près des rois d'Aragon et de Portugal. A son retour, qui eut lieu sous le pontificat d'Innocent VIII, il se décida à faire enfin venir sa famille à Rome : elle y fut conduite par don Melchiori, qui, dès ce moment, passa pour le mari de Vanozza, et prit le nom du comte Ferdinand de Castille. Le cardinal Roderic reçut le noble Espagnol comme un compatriote et un ami : celui-ci, qui comptait mener une vie fort retirée, loua une maison dans la rue della Lungara, proche de l'église de Regina Cœli et sur les bords du Tibre. C'est là qu'après avoir passé la journée en prières et en œuvres pieuses, le cardinal Roderic allait chaque soir déposer son masque. Alors, disait-on, quoique personne n'en pût donner la preuve, il se passait dans cette maison des choses infâmes : on parlait d'inceste entre le père et la fille et entre les deux frères et la sœur; de sorte que, pour faire cesser ces bruits qui commençaient à se répandre,

Roderic envoya César étudier à Pise, et maria Lucrèce à un jeune gentilhomme aragonnais; si bien qu'il ne resta plus à la maison que la Vanozza et ses deux fils: tel était l'état des choses quand Innocent VIII mourut, et que Roderic Borgia fut proclamé pape.

Nous avons vu par quels moyens la nomination s'était faite; aussi les cinq cardinaux qui n'avaient point participé à cette simonie, et qui étaient les cardinaux de Naples, de Sienne, de Portugal, de Sainte-Marie-in-Porticu et de Saint-Pierre-aux-Liens, protestèrent-ils tout haut contre cette élection, qu'ils traitèrent de maquignonnage : mais Roderic n'en avait pas moins, n'importe par quel moyen, réuni la majorité; Roderic n'en était pas moins le deux-cent-seizième successeur de saint Pierre.

Cependant, tout arrivé qu'il était à son but, Alexandre VI, n'osa point dès l'abord quitter le masque qu'avait porté si long-temps le cardinal Borgia, quoique en apprenant sa nomination il ne pût dissimuler la joie qu'elle lui causa, si bien qu'il s'écria en levant les mains au ciel, et avec l'accent de l'ambition satisfaite, lorsqu'on lui annonça que le scrutin venait de décider la question en sa faveur : — Suis-je donc pape? Suis-je donc le vicaire du Christ? Suis-je donc la clef de voûte du monde chrétien?

— Oui, saint père, lui répondit le cardinal Ascanio Sforza, — le même qui avait vendu à Roderic les neuf voix dont il disposait au conclave pour quatre mulets chargés d'argent; — et nous espérons par votre élection donner la gloire à Dieu, le repos à l'église et la joie à la chrétienté;

attendu que vous êtes choisi par le Tout-Puissant lui-même, comme le plus digne de tous vos frères.

Mais, si courte qu'avait été cette réponse, le nouveau pape avait déjà repris son empire sur lui-même, et d'une voix humble et les mains croisées sur la poitrine :

— Nous espérons, dit-il, que Dieu nous accordera son puissant secours, nonobstant notre faiblesse, et qu'il fera pour nous ce qu'il fit pour l'apôtre, lorsqu'il lui mit autrefois les clefs du ciel entre les mains, et qu'il lui confia le gouvernement de l'église, gouvernement qui, sans l'aide divine, serait une trop lourde charge pour un mortel : mais Dieu lui promit que son esprit le dirigerait ; il en fera ainsi pour nous, je l'espère ; et, de votre côté, nous ne doutons pas que vous n'ayez tous cette sainte obéissance qui est due au chef de l'église, en imitation de celle que le troupeau du Christ était obligé d'avoir pour le prince des apôtres.

Aussitôt ce discours terminé, Alexandre se revêtit des habits pontificaux, et fit jeter par les fenêtres du Vatican des bandes de papier sur lesquelles son nom était écrit en latin, et qui, enlevées par le vent, semblèrent porter au monde entier la nouvelle du grand événement qui allait changer la face de l'Italie.

Le même jour, des courriers furent expédiés dans toutes les cours de l'Europe.

César Borgia apprit la nouvelle de l'élection de son père, à l'université de Pise, où il étudiait : son ambition avait rêvé parfois une telle fortune, et cependant sa joie en fut presque insensée. C'était alors un jeune homme

de vingt-deux à vingt-quatre ans, adroit à tous les exercices du corps et surtout aux armes ; montant sans selle les chevaux les plus fougueux, et tranchant la tête d'un taureau d'un seul coup d'épée : d'ailleurs, arrogant, jaloux, dissimulé, et, au dire de Tommasi, grand parmi les impies, comme son frère François était bon parmi les grands. Quant à son visage, les auteurs même contemporains en ont laissé une description tout-à-fait diverse ; car les uns l'ont peint comme un monstre de laideur, tandis que les autres vantent, au contraire, sa beauté : cette contradiction tient à ce que, dans certains momens de l'année et au printemps surtout, sa figure se couvrait de pustules qui en faisaient, tant qu'elles duraient, un objet d'horreur et de dégoût, tandis que, pendant tout le reste du temps, c'était le sombre cavalier aux cheveux noirs, au teint pâle et à la barbe fauve, que nous a montré Raphaël dans le beau portrait qu'il a fait de lui. Au reste, historiens, chroniqueurs et peintres, sont d'accord sur son regard fixe et puissant, au fond duquel brillait une flamme incessante, qui lui donnait quelque chose d'infernal et de surhumain. Tel était l'homme dont le sort venait de combler toutes les espérances, et qui avait pris pour devise : *Aut Cæsar, aut nihil* : — César, ou rien.

César prit la poste avec quelques-uns de ses familiers, et à peine eut-il été reconnu aux portes de Rome, que les respects qu'on lui rendit témoignèrent aussitôt de son changement de fortune : au Vatican les respects redoublèrent, les grands s'inclinèrent devant lui, comme devant un plus grand qu'eux. Aussi, dans son impatience, sans visi-

ter sa mère ni aucune autre personne de sa famille, il monta droit chez le pape pour lui baiser les pieds; et comme celui-ci avait été prévenu de son arrivée, il l'attendait au milieu d'une assemblée brillante et nombreuse de cardinaux, et ayant ses trois autres frères debout derrière lui. Sa sainteté le reçut d'un visage favorable; mais cependant, sans se laisser aller aux démonstrations de son amour paternel, se baissa vers lui, le baisa au front, et lui demanda comment il se portait et de quelle façon s'était passé son voyage? César répondit qu'il se portait à merveille et tout au service de sa sainteté; que, quant au voyage, ses petites incommodités et sa courte fatigue avaient été compensées, et bien au-delà, par la joie qu'il éprouvait de pouvoir adorer sur le saint-siége pontifical celui qui en était si digne. A ces mots, laissant César à genoux comme il était, et se rasseyant lui-même, car pour l'embrasser il s'était soulevé de son siége, le pape donna à son visage un air grave et composé, et parla ainsi qu'il suit, assez haut pour être entendu de tous, et assez lentement pour que chacun des assistans pût peser et retenir la moindre de ses paroles :

— Nous sommes bien persuadés, César, que vous êtes singulièrement joyeux de nous voir à ce faîte suprême, si élevé au-dessus de nos mérites, et auquel il a plu à la bonté divine de nous faire monter. Cette joie nous était due d'abord en échange de l'amour que nous vous avons toujours porté et que nous vous portons encore, et ensuite pour votre propre intérêt, puisque vous pouvez vous promettre de recevoir désormais de notre main pontifi-

cale les bienfaits dont vos bonnes œuvres vous rendront digne; mais si votre joie, et ceci nous le disons à vous comme nous l'avons dit à votre frère, s'est fondée sur d'autres bases, vous vous êtes grandement trompé, César, et vous vous trouverez tristement déçu. Nous avons aspiré peut-être, et nous le confessons humblement à la face de tous, avec une passion immodérée, à la souveraineté du pontificat, et nous avons suivi pour y parvenir tous les chemins qu'a pu nous ouvrir l'industrie humaine; mais nous avons agi ainsi, en nous jurant à nous-même qu'une fois arrivé à notre but, nous ne suivrions plus d'autre voie que celle qui conduit au meilleur service de Dieu, à la plus grande exaltation du saint-siége, afin qu'une glorieuse mémoire des choses que nous ferons efface le souvenir honteux des choses que nous avons faites. Si bien que nous en viendrons à laisser, je l'espère, à nos successeurs une route où, s'ils ne trouvent pas les traces d'un saint, ils pourront suivre au moins les pas d'un pontife. Dieu, qui nous a secondé dans les moyens, réclame de nous le résultat, et nous sommes disposé à satisfaire pleinement à cette grande dette que nous avons contractée envers lui; c'est pourquoi nous ne voulons pas éveiller par nos fraudes les rigueurs de sa justice. Un seul empêchement pourrait donc traverser nos bonnes intentions; ce serait si nous éprouvions un intérêt trop vif pour votre fortune. Aussi nous sommes-nous cuirassé d'avance contre notre amour, et avons-nous prié Dieu qu'il nous soutienne, afin que nous ne bronchions pas à votre sujet; car, dans le chemin du favoritisme, un

pontife ne peut glisser sans tomber, et ne peut tomber sans porter un grand préjudice à l'honneur du saint-siége. Nous pleurerons jusqu'à la fin de notre vie les fautes auxquelles nous devons l'expérience de cette vérité; et plaise à Dieu que l'heureuse mémoire de Calixte notre oncle ne porte pas aujourd'hui dans le purgatoire le poids de nos péchés plus encore que des siens! Hélas! il était riche de toutes les vertus, il était plein de bonnes intentions; mais il aimait trop les siens, et, parmi les siens, nous particulièrement : de sorte que, se laissant mener aveuglément par cet amour, et par celui qu'il avait pour ses parens, dont il avait trop fait sa propre chair, il accumula sur quelques têtes seulement, les moins dignes peut-être, les bénéfices qui devaient récompenser les mérites d'un grand nombre. En effet, il déposa dans notre maison ces trésors qu'il ne fallait pas amasser aux dépens des pauvres, ou qu'il fallait convertir en un meilleur usage. Il démembra de l'état ecclésiastique, déjà si faible et si restreint, le duché de Spolette, ainsi que d'autres riches domaines, afin de nous en faire des fiefs; il appuya sur notre faiblesse la vice-chancellerie, la vice-préfecture de Rome, le généralat de l'église, et toutes les autres charges les plus considérables, qui, au lieu d'être accaparées ainsi par nous, devaient être conférées à ceux-là que leurs mérites en avaient rendus les plus dignes. Il y en eut alors qui, à notre recommandation, furent élevés à de suprêmes dignités, qui n'avaient d'autre mérite pour arriver là que la protection trop partiale que nous leur accordions; tandis que d'autres furent écartés,

qui n'avaient d'autre cause pour ne point parvenir que la jalousie que nous inspirait leur mérite. Pour dépouiller Ferdinand d'Aragon du royaume de Naples, il alluma une terrible guerre, dont l'issue heureuse n'avait d'autre résultat que d'augmenter notre fortune, et dont l'issue malheureuse ne pouvait amener que honte et dommage au saint-siége. Enfin, en se laissant gouverner par ceux qui sacrifiaient le bien public à leurs intérêts particuliers, il porta un notable préjudice, non seulement au trône pontifical, non seulement à sa renommée, mais encore, et ce qui est bien plus fatal, à sa conscience. Et cependant, ô sagesse des jugemens de Dieu! si fort et si constamment qu'il se fût employé pour établir notre fortune, à peine eut-il laissé vide la place suprême que nous occupons aujourd'hui, que nous nous trouvâmes renversé du faîte où nous étions monté, abandonné à la furie du peuple et aux haines vindicatives de ces barons romains, qui se regardaient comme offensés par notre bienveillante partialité pour leurs ennemis. De sorte que, non seulement comme je vous le dis, César, il nous fallut tomber précipitamment du haut de notre grandeur, et de ces biens et de ces dignités que notre oncle avait accumulés sous nos pieds, mais encore, pour ne pas perdre la vie, nous condamner, nous et nos amis, à un volontaire exil, grâce auquel seulement nous parvînmes à nous dérober à l'orage soulevé par notre trop grande fortune. Cela nous fut une preuve évidente que Dieu, sachant se jouer des desseins des hommes dès que ces desseins sont injustes, c'est une grande erreur aux pontifes que de

s'appliquer davantage au bien d'une maison qui ne peut durer que quelques années qu'à la gloire de l'église, qui est éternelle, et que c'est une grande folie à ces politiques qui, ayant le gouvernement d'un domaine qui n'est héréditaire ni pour eux ni pour leurs successeurs, appuient l'édifice de leur grandeur sur d'autres bases que sur les hautes vertus exercées au profit de tous, et croient assurer la durée de leur fortune par d'autres moyens que par ceux qui compriment ces tourbillons inattendus qui, s'élevant au milieu du calme, peuvent soulever une tempête, c'est-à-dire leur créer une masse d'ennemis, dont un seul agissant sérieusement leur causera plus de dommages que ne peuvent leur apporter de secours les démonstrations trompeuses de cent amis.—Si vous et vos frères cheminez par la voie louable dont nous vous ouvrons l'entrée, vous ne formerez pas un désir qu'il ne soit à l'instant même accompli; mais si vous prenez le chemin contraire, si vous avez espéré que notre affection se fera la complaisante de vos désordres, vous aurez bientôt la preuve que nous sommes pontife pour l'église et non pour la maison, et que, comme vicaire du Christ, nous voulons faire ce que nous jugerons être le bien de la chrétienté, mais non ce que vous aurez jugé, vous, être votre bien à vous; — et ceci bien entendu, César, recevez notre bénédiction pontificale. —

Et à ces mots Alexandre VI se leva, imposa les mains à son fils, toujours agenouillé, et se retira dans ses appartemens sans l'inviter à le suivre.

Le jeune homme était resté stupéfait de ce discours, au-

quel il s'attendait si peu, et qui détruisait d'un seul coup ses plus chères espérances. Aussi, se relevant étourdi et chancelant comme un homme ivre, et sortant du Vatican à l'instant même, il courut chez sa mère, à laquelle il n'avait pas pensé d'abord, et vers laquelle il revenait dans son abandon. — La Vanozza avait à la fois tous les vices et toutes les vertus d'une courtisane espagnole : dévote envers la madone jusqu'à la superstition, tendre envers ses enfans jusqu'à la faiblesse, complaisante envers Roderic jusqu'à la débauche ; mais confiante au fond de l'ame dans la force d'un pouvoir qu'elle exerçait depuis près de trente ans, et certaine, comme le serpent, d'étouffer dans ses replis quand elle ne pouvait pas fasciner par son regard. Vanozza connaissait la profonde hypocrisie de son vieil amant, et, par conséquent, elle n'eut pas de peine à rassurer César.

Lucrèce était près de la Vanozza quand César était arrivé ; les deux jeunes gens échangèrent sous les yeux mêmes de leur mère un baiser incestueux ; et, avant de se retirer, César avait pris pour le soir même rendez-vous avec Lucrèce, qui, séparée de son mari, à qui Roderic payait une pension, vivait en toute liberté dans son palais de la Via-del-Pellegrino, situé en face du Champ-des-Fleurs.

Le soir, à l'heure convenue, César se rendit chez Lucrèce ; mais il y trouva son frère François. Les deux jeunes gens ne s'étaient jamais aimés. Cependant, comme leurs cœurs étaient bien différens, la haine, chez François, était la crainte instinctive que le daim éprouve pour

le chasseur; tandis que la haine, chez César, était ce besoin de vengeance et ce désir de sang qui vit incessamment dans le cœur du tigre. Les deux frères ne s'en embrassèrent pas moins, l'un par bienveillance, l'autre par hypocrisie; mais, en s'apercevant, le sentiment de leur double rivalité dans les bonnes grâces de leur père et de leur sœur avait fait monter la rougeur au visage de François et la lividité à celui de César. Les deux jeunes gens s'assirent donc, décidés à ne pas sortir l'un sans l'autre, lorsqu'on frappa à la porte, et qu'on annonça un rival devant lequel l'un et l'autre devaient se retirer : c'était leur père.

Vanozza avait eu raison de rassurer César. En effet, Alexandre VI, tout en se déchaînant contre les abus de la famille, avait déjà compris le parti politique qu'il pouvait tirer de ses fils et de sa fille; car il savait que pour toutes choses il pouvait compter, sinon sur François et sur Guiffry, mais sur Lucrèce et sur César. En effet, de ce côté, la sœur était le digne pendant du frère. Libertine par imagination, impie par tempérament, ambitieuse par calcul, Lucrèce avait un âpre besoin de plaisirs, de louanges, d'honneurs, d'or, de pierreries, d'étoffes soyeuses et de palais magnifiques. — Espagnole sous ses cheveux blonds, courtisane sous son air candide, elle avait la tête d'une madone de Raphaël et le cœur de Messaline; aussi était-elle chère et comme fille et comme maîtresse à Roderic, qui voyait se réfléchir en elle, comme en un miroir magique, toutes ses passions et tous ses vices. Lucrèce et César étaient donc les bien-aimés de son cœur,

et composaient la trinité diabolique qui demeura onze ans sur le trône pontifical, comme une sacrilége parodie de la Trinité céleste.

Au reste, rien ne démentit d'abord les principes émis par Alexandre dans le discours qu'il avait fait à César, et la première année de son pontificat dépassa les espérances qu'avaient conçues les Romains lors de son élection. Il pourvut à l'approvisionnement des greniers publics avec une si grande libéralité, que de mémoire d'homme on n'avait joui d'une si merveilleuse abondance, et afin que le bien-être descendît jusqu'aux dernières classes, de nombreuses aumônes, prélevées sur sa fortune particulière, permirent aux pauvres mêmes de participer à ce banquet général, dont, depuis si long-temps, ils étaient exclus. Quant à la sûreté de la ville, elle avait été rétablie, dès les premiers jours de son avénement à la tiare, par une police ferme et vigilante, et par un tribunal composé de quatre docteurs de réputation irréprochable, chargés de poursuivre tous les crimes nocturnes si communs sous le précédent pontificat, que leur nombre même leur assurait l'impunité, et qui donnèrent dès leurs premiers jugemens l'exemple d'une sévérité que ne purent adoucir ni le rang ni la fortune des coupables. Cela faisait un si grand contraste avec la corruption du règne précédent, pendant lequel le vice-camérier répondait publiquement à ceux qui lui reprochaient la vénalité de la justice : — Dieu ne veut pas la mort du pécheur ; mais qu'il vive et qu'il paie, — que la capitale du monde chrétien se crut ramenée un instant aux beaux jours du pontificat. Aussi, au bout

d'un an de règne, Alexandre VI avait déjà reconquis le crédit spirituel perdu par ses prédécesseurs. Restait, pour accomplir la première partie de son plan gigantesque, à établir son crédit politique. Il avait, pour arriver à ce but, deux moyens à employer : les alliances ou les conquêtes. Il dut commencer par tenter les alliances. Le gentilhomme aragonnais qui avait épousé Lucrèce quand elle n'était que la fille du cardinal Roderic Borgia n'était pas un homme assez puissant ni par la naissance, ni par la fortune, ni par le génie, pour entrer avec quelque influence dans les combinaisons du pape Alexandre VI : la séparation fut donc convertie en divorce, et Lucrèce Borgia se trouva libre de se remarier.

Alexandre VI entama deux négociations à la fois ; il avait besoin d'un allié qui pût veiller pour lui sur la politique des états qui l'entouraient. Jean Sforza, petit-fils d'Alexandre Sforza, frère du grand François Ier, duc de Milan, était seigneur de Pesaro ; la situation topographique de cette place, située au bord de la mer, entre Florence et Venise, lui convenait donc merveilleusement; aussi jeta-t-il d'abord les yeux sur lui, et comme les intérêts étaient les mêmes des deux côtés, Jean Sforza devint bientôt le second mari de Lucrèce.

En même temps, des ouvertures avaient été faites à Alphonse d'Aragon, héritier présomptif de la couronne de Naples, pour entamer un mariage entre dona Sancia, sa fille naturelle, et Guiffry, troisième fils du pape ; mais comme le vieux Ferdinand voulait tirer le meilleur parti possible de cette alliance, il traîna les négociations

en longueur, objectant que les deux enfans n'étaient point encore nubiles, et que, par conséquent, quelque honneur que dût lui faire une pareille alliance, rien ne pressait à l'endroit de leurs fiançailles. Les choses en restèrent là, au grand mécontentement d'Alexandre VI, qui ne se trompa point à cet ajournement, et prit la défaite qui lui était donnée pour ce qu'elle était réellement, c'est-à-dire pour un refus. Alexandre et Ferdinand demeurèrent donc dans la même situation qu'auparavant, joueurs politiques d'égale force, et attendant que les événemens se déclarassent pour l'un ou pour l'autre. La fortune fut pour Alexandre.

L'Italie, quoique tranquille, sentait instinctivement que ce calme n'était rien autre chose que la torpeur qui précède l'orage. Elle était trop riche et trop heureuse pour n'être point enviée par toutes les autres nations. En effet, la négligence et la jalousie de la république florentine n'avaient point encore fait un marais des plaines de Pise, les guerres des Colonna et des Orsini n'avaient point encore changé les riches campagnes de Rome en un désert inculte, le marquis de Marignan n'avait point encore rasé, dans la seule république de Sienne, cent vingt villages ; enfin, la maremme était déjà insalubre, mais point encore mortelle ; et Flavio Blondo, en décrivant, en 1450, Ostie, qui ne compte plus aujourd'hui que trente habitans, se contente de dire qu'elle était moins florissante que du temps des Romains, époque à laquelle elle en comptait cinquante mille.

Quant aux paysans italiens, ils étaient peut-être les plus

heureux de la terre : au lieu de vivre disséminés dans les champs et isolés les uns des autres, ils habitaient dans des bourgades fermées de murs qui protégeaient leurs récoltes, leur bétail et leurs instrumens; leurs maisons, du moins celles qui restent de cette époque, prouvent qu'ils étaient logés avec plus de bien-être, d'art et de goût, que ne le sont encore aujourd'hui les bourgeois de nos villes. Enfin cette réunion d'intérêts communs, cette agglomération d'individus dans des villages fortifiés, leur avait, petit à petit, laissé prendre une importance que n'avaient ni les manans de France ni les serfs d'Allemagne ; ils avaient des armes, un trésor commun, des magistrats élus, et lorsqu'ils combattaient, au moins, eux, c'était pour défendre une patrie.

Le commerce d'ailleurs n'était pas moins florissant que l'agriculture ; l'Italie à cette époque était couverte de fabriques, où l'on travaillait la soie, la laine, le chanvre, les pelleteries, l'alun, le soufre et le bitume : ceux de ces produits que le sol ne produisait pas étaient amenés dans ses ports, de la mer Noire, de l'Égypte, de l'Espagne et de la France, et repartaient souvent pour les lieux d'où ils étaient venus, après que le travail et la main d'œuvre en avaient doublé la valeur : le riche apportait ses marchandises, le pauvre son industrie. L'un était sûr de ne pas manquer de bras, et l'autre était sûr de ne pas manquer de travail.

L'art de son côté n'était point demeuré en arrière : Dante, Giotto, Brunelleschi, Donatello étaient morts, mais l'Arioste, Raphaël, Bramante et Michel-Ange ve-

naient de naître, Rome, Florence et Naples avaient hérité des chefs-d'œuvre de l'antiquité, et les manuscrits d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, étaient venus, grâce à la conquête de Mahomet II, rejoindre les statues de Xantippe, de Phidias et de Praxitèle.

Les principaux souverains de l'Italie avaient donc compris, en arrêtant les yeux sur ces grasses moissons, sur ces riches villages, sur ces florissantes fabriques et sur ces merveilleuses églises, et en les reportant ensuite sur les peuples barbares, pauvres et guerriers qui les entouraient, qu'ils allaient un jour ou l'autre devenir aux autres nations ce que l'Amérique était à l'Espagne, c'est-à-dire, une vaste mine d'or à exploiter. En conséquence, dès 1480, Naples, Milan, Florence et Ferrare avaient signé une ligue offensive et défensive, prête à faire face aussi bien aux ennemis du dedans qu'à ceux du dehors, aux péninsulaires qu'aux ultramontains. Louis Sforza, qui était le plus intéressé au maintien de cette ligue, parce qu'il était le plus rapproché de la France, côté d'où paraissait menacer l'orage, vit dans l'élection du nouveau pape un nouveau moyen, non seulement de resserrer cette ligue, mais encore de la faire apparaître aux yeux de l'Europe dans sa puissance et dans son unité.

A chaque exaltation nouvelle, il est de coutume que tous les états chrétiens envoient à Rome une ambassade solennelle, pour renouveler, au nom de chacun d'eux, leur serment d'obédience au saint père. Louis Sforza eut l'idée de réunir les ambassadeurs des quatre puissances de manière à ce qu'ils fissent leur entrée le même jour

dans Rome, et de charger un seul des envoyés, celui du roi de Naples, par exemple, de porter la parole au nom de tous.

Malheureusement, ce plan concordait mal avec les projets magnifiques de Pierre de Médicis. L'orgueilleux jeune homme, qui avait été nommé ambassadeur de la république florentine, avait vu dans la mission que lui avaient confiée ses compatriotes un moyen de faire briller son faste et d'étaler ses richesses. Depuis le jour de sa nomination, son palais ne désemplissait pas de tailleurs, de joailliers et de marchands d'étoffes : il s'était fait faire des habits splendides, brodés de pierres précieuses, qu'il avait tirées du trésor de sa famille. Tous ses joyaux, les plus riches de l'Italie peut-être, étaient semés sur les habits de ses pages, et l'un d'eux, son favori, devait porter un collier de perles évalué à lui seul cent mille ducats, c'est-à-dire près d'un million de notre monnaie actuelle. De son côté, l'évêque d'Arezzo, Gentile, qui avait été professeur de Laurent de Médicis, était le second ambassadeur nommé, et devait porter la parole, et Gentile, qui avait préparé son discours, comptait autant sur son éloquence pour charmer les oreilles que Pierre de Médicis sur sa richesse pour éblouir les yeux. Or, l'éloquence de Gentile était perdue si c'était l'envoyé du roi de Naples qui portait la parole, et la magnificence de Pierre de Médicis était inaperçue s'il entrait à Rome confondu avec tous les autres ambassadeurs. Ces deux graves intérêts, compromis par la proposition du duc de Milan, changèrent toute la face de l'Italie.

Louis Sforza avait déjà la promesse de Ferdinand de se conformer, pour sa part, au plan qu'il avait imaginé, lorsque le vieux roi, sollicité par Médicis, retira tout-à-coup sa parole. Sforza s'informa d'où venait ce changement, et apprit que l'influence qui avait vaincu la sienne était celle de Pierre. Ne pouvant se rendre compte des motifs réels qui avaient dicté cette opposition, il y vit une ligue secrète contre lui, et attribua à la mort de Laurent de Médicis ce changement de politique. Au reste, cette cause, quelle qu'elle fût, lui était visiblement préjudiciable : Florence, vieille alliée de Milan, l'abandonnait pour Naples. Il résolut de jeter un contre-poids dans la balance ; et, dévoilant à Alexandre la politique de Pierre et de Ferdinand, il lui proposa une alliance offensive et défensive, à laquelle ils adjoindraient la république de Venise ; le duc Hercule III de Ferrare serait en même temps sommé de se prononcer pour l'une ou l'autre des deux alliances. Alexandre VI, blessé de la conduite de Ferdinand à son égard, accepta la proposition de Louis Sforza, et l'acte de confédération par lequel les nouveaux alliés s'engageaient à mettre sur pied, pour le maintien de la paix publique, une armée de vingt mille chevaux et de dix mille fantassins, fut signé le 22 avril 1493.

Ferdinand vit avec crainte se former cette ligue ; mais il crut avoir le moyen d'en neutraliser les effets en dépouillant Louis Sforza de sa puissance, qui, sans être usurpée encore, se prolongeait déjà bien au-delà du terme qu'elle aurait dû avoir, puisque, quoique le jeune Galéas, son petit-fils, eût atteint l'âge de vingt-deux ans, Louis

Sforza n'en continuait pas moins de tenir la régence. En conséquence, il invita positivement le duc de Milan à résigner le pouvoir souverain entre les mains de son neveu, sous peine d'être déclaré usurpateur.

Le coup était terrible : mais il avait le danger de porter Louis Sforza à quelques-unes de ces combinaisons politiques qui lui étaient familières, et devant lesquelles il ne reculait jamais, quelque dangereuses qu'elles fussent. Ce fut ce qui arriva effectivement ; Sforza, inquiété dans la possession de son duché, résolut de menacer Ferdinand dans celle de son royaume.

Rien n'était plus facile : il connaissait les dispositions belliqueuses de Charles VIII, il savait les prétentions de la maison de France sur le royaume de Naples. Il envoya deux ambassadeurs pour inviter le jeune roi à réclamer les droits de la maison d'Anjou usurpés par celle d'Aragon ; et, pour mieux l'engager dans cette entreprise lointaine et hasardeuse, il lui offrit un passage facile et amical par ses propres états.

Avec le caractère connu de Charles VIII, une pareille proposition ne pouvait manquer d'être acceptée : en effet, un horizon magnifique s'ouvrait devant lui comme par enchantement ; ce que lui offrait Louis Sforza, c'était la domination de la Méditerranée, c'était le protectorat de l'Italie toute entière; c'était enfin, par Naples et par Venise, un chemin ouvert qui pouvait conduire à la conquête de la Turquie ou de la Terre-Sainte, selon qu'il lui plairait de venger les désastres de Nicopolis ou de Mansourah. La proposition fut donc accueillie, et par l'intermé-

diaire du comte Charles de Belgiojoso et du comte de Cajazzo pour Louis Sforza, et de l'évêque de Saint-Malo et du sénéchal de Beaucaire pour Charles VIII, une alliance secrète fut signée, par laquelle il fut convenu :

Que le roi de France tenterait la conquête du royaume de Naples;

Que le duc de Milan ouvrirait au roi de France le passage par ses états, et l'accompagnerait avec cinq cents lances;

Que le duc de Milan permettrait au roi de France d'armer à Gênes autant de vaisseaux qu'il voudrait ;

Qu'enfin le duc de Milan prêterait au roi de France deux cent mille ducats, payables au moment de son départ.

De son côté, Charles VIII s'engagea :

A défendre l'autorité personnelle de Louis Sforza sur le duché de Milan contre quiconque tenterait de l'en dépouiller ;

A laisser dans Asti, ville appartenant au duc d'Orléans par l'héritage de Valentine Visconti sa grand'mère, deux cents lances françaises, toujours prêtes à secourir la maison Sforza;

Enfin, à abandonner à son allié la principauté de Tarente aussitôt après la conquête du royaume de Naples.

Ce traité à peine conclu, Charles VIII, qui s'en exagérait encore les avantages, songea à se faire aussitôt libre de tous les empêchemens qui eussent pu retarder ou entraver son expédition. Cette précaution était nécessaire ; car ses relations avec les grandes puissances étaient loin d'être telles qu'il aurait pu les désirer.

En effet, Henri VII était débarqué à Calais avec une armée formidable, et menaçait la France d'une nouvelle invasion.

Ferdinand et Isabelle, rois des Espagnes, avaient sinon contribué à la chute de la maison d'Anjou, du moins avaient soutenu la branche d'Aragon de leur argent et de leurs soldats.

Enfin, la guerre avec le roi des Romains avait pris une nouvelle force du renvoi que Charles VIII avait fait de Marguerite de Bourgogne à Maximilien, son père, et du mariage qu'il avait contracté avec Anne de Bretagne.

Par le traité d'Étaples, en date du 3 novembre 1492, Henri VII se détacha de l'alliance du roi des Romains, et s'engagea à ne point poursuivre ses conquêtes.

Il en coûta à Charles VIII sept cent quarante-cinq mille écus d'or et le remboursement des frais de la guerre de Bretagne.

Par le traité de Barcelone, en date du 19 janvier 1493, Ferdinand le Catholique et Isabelle s'engagèrent à ne point porter secours à leur cousin Ferdinand de Naples, et à ne point mettre obstacle aux projets de la cour de France en Italie.

Il en coûta à Charles VIII Perpignan, le comté de Roussillon et la Cerdagne, que Jean d'Aragon avait donnés en gage à Louis XI pour la somme de trois cent mille ducats, et que Louis XI n'avait pas voulu lui rendre à l'époque fixée, contre la restitution de cette somme, tant le vieux renard royal sentait l'importance de ces portes

ouvertes sur les Pyrénées, qu'en cas de guerre il pouvait fermer en dedans.

Enfin, par le traité de Senlis, en date du 23 mai 1493, Maximilien daigna pardonner à la France l'affront qu'il venait de recevoir de son roi.

Il en coûta à Charles VIII les comtés de Bourgogne, d'Artois, de Charolais et la seigneurie de Noyers, qu'il avait déja reçus en dot de Marguerite, plus les villes d'Aire, d'Hesdin et de Béthune, qu'il s'engagea à rendre à Philippe d'Autriche le jour même de sa majorité.

Moyennant ces sacrifices, le jeune roi se trouva en paix avec tous ses voisins, et put entreprendre le projet qui lui avait été proposé par Louis Sforza, auquel il avait été suggéré, comme nous l'avons dit, par le refus d'accéder à son plan de députation, refus inspiré par le désir qu'avait Pierre de Médicis de montrer ses magnifiques pierreries, et Gentile de prononcer son discours.

Ainsi la vanité d'un professeur et l'orgueil d'un écolier allaient remuer le monde depuis le golfe de Tarente jusqu'aux monts Pyrénéens.

Alexandre VI, placé au centre de ce vaste tremblement de terre, dont l'Italie n'avait point encore ressenti les premières secousses, avait profité de la préoccupation instinctive des esprits pour donner un premier démenti au fameux discours que nous avons rapporté, en créant cardinal Jean Borgia, son neveu, qui, sous le pontificat précédent, avait été nommé archevêque de Montréal et gouverneur de Rome. Cette promotion accomplie sans murmure, attendu les antécédens de celui qui en était

l'objet, fut une espèce d'essai que tenta Alexandre VI, et qui, par sa réussite, l'engagea bientôt à donner à César Borgia l'archevêché de Valence, bénéfice dont lui-même avait joui avant son élévation au pontificat. Mais ici la difficulté vint de la part de celui qui recevait le don. Le bouillant jeune homme, qui avait tous les instincts et tous les vices d'un capitaine de condottieri, avait grand'-peine à s'imposer l'apparence même des vertus d'un homme d'église; mais comme il savait, de la bouche de son père même, que les hautes dignités séculières étaient réservées à son frère aîné, il se décida à accepter ce qu'on lui donnait, de peur de ne point obtenir autre chose : seulement sa haine pour François s'en augmenta; car, dès lors, il était deux fois son rival, rival en amour et rival en ambition.

Tout-à-coup Alexandre VI vit, au moment où il s'y attendait le moins, revenir à lui le vieux roi Ferdinand. Le pape était trop habile politique pour accueillir ce retour avant d'en connaître les causes : bientôt il apprit ce qui se tramait à la cour de France contre le royaume de Naples, et tout lui fut expliqué.

Ce fut alors à son tour d'imposer des conditions.

Il demanda l'accomplissement du mariage de Guiffry, son troisième fils, avec dona Sancia, fille naturelle d'Alphonse.

Il demanda qu'elle apportât en dot à son époux la principauté de Squillace et le comté de Cariati, avec dix mille ducats de rente et la charge de protonotaire, qui était un des sept grands offices de la couronne, indépendans de l'autorité royale.

Il demanda pour son fils aîné, que Ferdinand le Catholique venait déjà de nommer duc de Gandie, la principauté de Tricarico, les comtés de Chiaramonte, Lauria et Carinola, avec douze mille ducats de rente et le premier des sept grands offices qui viendrait à vaquer.

Il demanda que Virginio Orsini, qui était son ambassadeur près de la cour de Naples, obtînt le troisième de ces grands offices, qui était celui de connétable, c'est-à-dire le plus éminent de tous.

Enfin, il demanda que Julien de la Rovère, un des cinq cardinaux qui avaient protesté contre son élection, et qui s'était fortifié à Ostie, où le chêne qui lui avait donné son nom, et qui forme ses armoiries, est encore sculpté sur tous les murs, fût chassé de la ville, et que la ville lui fût remise.

Tout ce que demandait Alexandre VI lui fut accordé.

En échange, Alexandre VI s'engagea seulement à ne point retirer à la maison d'Aragon l'investiture du royaume de Naples, qui lui avait été accordée par ses prédécesseurs. C'était payer un peu cher une simple promesse; mais de cette promesse, si elle était tenue, dépendait la légitimité du pouvoir de Ferdinand; car le royaume de Naples était un fief du saint-siége; au pape seul appartenait le droit de prononcer sur la justice des prétentions de chaque compétiteur; la continuation de cette investiture était donc on ne peut plus importante à la maison d'Aragon au moment où la maison d'Anjou se levait à main armée pour la déposséder.

Ainsi, depuis un an à peine qu'il était monté sur le

trône pontifical, Alexandre VI, comme on le voit, avait largement marché dans l'élargissement de sa puissance temporelle. Il possédait, il est vrai, personnellement le moins vaste des territoires italiens; mais déjà, par l'alliance de sa fille Lucrèce avec le seigneur de Pesaro, il étendait une main jusqu'à Venise, tandis que, par le mariage du prince de Squillace avec dona Sancia, et les concessions territoriales faites au duc de Gandie, il touchait de l'autre à l'extrémité de la Calabre.

Ce traité, si avantageux pour lui une fois signé, comme César se plaignait d'être toujours oublié dans la distribution des faveurs paternelles, il fit César cardinal de Santa-Maria-Novella.

Seulement, comme il n'y avait point encore d'exemple dans l'église qu'un bâtard eût revêtu la pourpre, le pape trouva quatre faux témoins, qui déclarèrent que César était fils du comte Ferdinand de Castille : c'était, comme on le voit, un homme précieux que don Manuel Melchiori, et qui joua le rôle de père avec autant de gravité qu'il avait joué celui d'époux.

Quant à la noce des deux bâtards, elle se fit splendidement, et riche des doubles pompes de la royauté et de l'église, puis, comme le pape avait obtenu que les deux nouveaux époux habiteraient auprès de lui, le nouveau cardinal César Borgia se chargea de régler la pompe de leur rentrée et de leur réception à Rome, à laquelle Lucrèce, qui jouissait près de son père d'une faveur inouïe à la cour des papes, voulait de son côté donner tout l'éclat qu'il était en son pouvoir d'y ajouter. L'un alla donc

recevoir les jeunes gens avec une riche et magnifique escorte de seigneurs et de cardinaux, tandis que l'autre les attendait avec les plus belles et les plus nobles dames de Rome, dans une salle du Vatican. Là un trône était préparé pour le pape, et à ses pieds étaient des coussins pour Lucrèce et dona Sancia ; de sorte, dit Tommaso Tommasi, que, par l'aspect de l'assemblée et par la conversation qui s'y tint pendant quelques heures, on eût cru plutôt, assister à l'audience magnifique et voluptueuse de quelque roi de la vieille Assirie qu'au sévère consistoire d'un pontife romain, qui doit dans toutes les actions qu'il exécute faire resplendir la sainteté du nom qu'il porte.—Mais, ajoute le même historien,—si la vigile de la Pentecôte se passa dans ces dignes fonctions, les cérémonies avec lesquelles le jour suivant on célébra la fête de la venue du Saint-Esprit ne furent pas moins décentes et moins selon l'esprit de l'église ; car voici ce qu'en dit le maître des cérémonies dans son journal quotidien :

« Le pape vint dans la basilique des Saints-Apôtres, et près de lui s'assirent sur le pupitre de marbre où les chanoines de saint Pierre ont l'habitude de chanter l'épître et l'Évangile, Lucrèce, sa fille, et Sancia, sa bru, et autour d'elles, à la grande honte de l'église et au grand scandale du peuple, beaucoup d'autres dames romaines beaucoup plus dignes d'habiter la cité de Messaline que la ville de saint Pierre. »

Ainsi, à Rome et à Naples, on s'endormait dans l'attente d'une ruine prochaine ; ainsi on perdait le temps

et on dépensait l'or en vaine fumée d'orgueil; et cela, tandis que les Français, bien éveillés, secouaient déjà les torches avec lesquelles ils devaient incendier l'Italie.

En effet, les intentions conquérantes de Charles VIII n'étaient plus un objet de doute pour personne. Le jeune roi avait envoyé aux différens états de l'Italie une ambassade composée de Perron de Baschi, de Briçonnet, de d'Aubigny et du président du parlement de Provence. Cette ambassade avait pour mission de demander aux princes italiens leur coopération pour faire recouvrer à la maison d'Anjou ses droits sur la couronne de Naples.

L'ambassade s'adressa d'abord aux Vénitiens, à qui elle demandait aide et conseil pour le roi son maître. Mais les Vénitiens, fidèles à leur système politique, qui les avait fait surnommer les juifs de la chrétienté, répondirent qu'ils ne pouvaient promettre leur aide au jeune roi, attendu qu'ils avaient à se tenir sans cesse en garde contre les Turcs; que, quant au conseil, ce serait une présomption trop grande à eux, que de donner un avis à un prince entouré de généraux si expérimentés et de ministres si sages.

Perron de Baschi, n'ayant pu obtenir d'autre réponse, se tourna vers Florence. Pierre de Médicis l'attendait en grand conseil; car il avait rassemblé pour cette solennité non seulement les soixante-dix, mais encore tous les gonfalonniers qui avaient siégé dans la seigneurie pendant les trente-quatre dernières années. L'ambassadeur français exposa sa demande : c'était que la république permît à l'armée française le passage par ses états, et

s'engageât, contre argent comptant, à lui fournir les vivres et les fourrages nécessaires. La magnifique république répondit que, si Charles VIII marchait contre les Turcs au lieu de marcher contre Ferdinand, elle s'empresserait de lui accorder tout ce qu'il désirerait ; mais qu'étant attachée à la maison d'Aragon par un traité d'alliance, elle ne pouvait la trahir en accordant au roi de France ce qu'il demandait.

Les ambassadeurs se dirigèrent alors vers Sienne. La pauvre petite république, effrayée de l'honneur qu'on lui faisait de penser à elle, répondit que son désir était de conserver une exacte neutralité, et qu'elle était trop faible pour se déclarer d'avance pour ou contre de pareils rivaux, forcée qu'elle serait naturellement de se rattacher au parti du plus fort. Munis de cette réponse, qui avait au moins le mérite de la franchise, les envoyés français s'acheminèrent vers Rome, et, introduits devant le pape, lui demandèrent pour leur roi l'investiture du royaume de Naples.

Alexandre VI répondit que, ses prédécesseurs ayant donné cette investiture aux princes de la maison d'Aragon, il ne pouvait la leur retirer, lui, sans un jugement qui prouvât que la maison d'Anjou y avait plus de droit que celle qu'on lui demandait de déposséder. Ensuite il rappela à Perron de Baschi que, Naples étant un fief du saint-siége, au pape seul appartenait le choix de son souverain ; que, par conséquent, attaquer celui qui régnait à cette heure, c'était attaquer l'église elle-même.

Le résultat de l'ambassade ne promettait pas, comme

on le voit, grande aide à Charles VIII ; aussi résolut-il de ne compter que sur son allié Louis Sforza, et de remettre toutes les autres questions à la fortune de ses armes.

Une nouvelle qui lui arriva vers ce même temps le fortifia encore dans cette résolution : il apprit la mort de Ferdinand. Le vieux roi, en revenant de la chasse, avait été atteint d'une toux catarrhale, qui l'avait mis en deux jours à toute extrémité. Enfin, le 25 janvier 1494, il était trépassé, à l'âge de soixante-dix ans, après un règne de trente-six, laissant le trône à Alphonse, son fils aîné, qui avait immédiatement été nommé son successeur.

Ferdinand n'avait point menti à son titre d'heureux. Il venait de quitter le monde au moment où la fortune allait changer pour sa famille.

Le nouveau roi, Alphonse, n'en n'était point à ses premières armes : il avait combattu déjà avec avantage les Florentins et les Vénitiens, et avait chassé les Turcs d'Otrante ; il passait, en outre, pour un homme aussi subtil que son père dans la politique tortueuse en si grand usage alors parmi les cours de l'Italie ; de sorte qu'il ne désespéra pas de joindre à ses alliés l'ennemi même avec lequel il était en guerre au moment où les premières prétentions de Charles VIII étaient parvenues jusqu'à lui, nous voulons parler de Bajazet II.

En conséquence, il envoya vers ce prince Camillo Pandone, un de ses ministres de confiance, pour faire comprendre à l'empereur des Turcs que l'expédition de l'Italie n'était pour le roi de France qu'un prétexte de

s'approcher des conquêtes mahométanes, et qu'une fois sur l'Adriatique, Charles VIII n'aurait qu'un jour ou deux de traversée à faire pour atteindre la Macédoine, d'où par terre il pouvait marcher sur Constantinople. En conséquence, il demandait à Bajazet, pour soutenir leurs intérêts communs, six mille chevaux et autant de fantassins, dont il s'engageait à payer la solde tant qu'ils resteraient en Italie. Pandone devait être rejoint à Tarente par George Buceiarda, envoyé d'Alexandre VI, chargé de son côté au nom du pape d'appeler les Turcs à son aide contre les chrétiens. Cependant, en attendant la réponse de Bajazet, qui pouvait tarder plusieurs mois, Alphonse demanda une réunion entre Pierre de Médicis, le pape et lui, pour aviser aux choses d'urgence. Ce rendez-vous fut fixé à Vicovaro, près de Tivoli, et les trois parties intéressées se trouvèrent réunies au jour convenu.

Alphonse, qui en partant de Naples avait déjà réglé l'emploi de ses forces de mer et donné à Frédéric, son frère, le commandement d'une flotte de trente-cinq galères, de dix-huit grands vaisseaux et de douze petits bâtimens, avec lesquelles il devait aller attendre et surveiller à Livourne la flotte que Charles VIII armait dans le port de Gènes, venait surtout pour arrêter avec ses alliés la marche des opérations des armées de terre. Il avait à sa disposition immédiate, et sans compter le contingent que devaient lui fournir ses alliés, cent escadrons de grosse cavalerie, à vingt hommes par escadron, et trois mille arbalétriers et chevau-légers. Il proposait, en conséquence, de s'avancer immédiatement en Lombardie, d'opérer une

révolution en faveur de son neveu Galéas, de chasser Louis Sforza de Milan avant qu'il pût recevoir de secours de France; de sorte que Charles VIII, au moment de passer les Alpes, trouverait un ennemi qu'il lui faudrait combattre, au lieu d'un allié qui lui avait promis passage, hommes et argent.

C'était à la fois une proposition de grand politique et de hardi capitaine; mais, comme chacun était rassemblé pour ses propres intérêts, et non pour le bien commun, ce conseil fut reçu froidement par Pierre de Médicis, qui ne se trouvait plus jouer dans la guerre que le même rôle qu'il avait été menacé de jouer dans l'ambassade, et repoussé par Alexandre VI, qui comptait employer les troupes d'Alphonse pour son propre compte. En effet, il rappela au roi de Naples qu'une des conditions de l'investiture qu'il lui avait promise était de chasser le cardinal Julien de la Rovère de la ville d'Ostie, et de lui remettre cette ville, ainsi que la chose était convenue. En outre, les faveurs qu'avait values à Virginio Orsini son ambassade de Naples avaient soulevé contre ce favori d'Alexandre VI Prosper et Fabrice Colonna, à qui appartenaient presque tous les villages des environs de Rome. Or le pape ne pouvait vivre ainsi au milieu d'ennemis aussi puissans : la chose la plus importante était donc de le délivrer des uns et des autres, attendu qu'il était important que celui-là surtout fût tranquille qui était l'ame et la tête d'une ligue dont les autres n'étaient que le corps et les membres.

Quoique Alphonse eût parfaitement démêlé les motifs

de la froideur de Pierre de Médicis, et qu'Alexandre VI ne lui eût pas même donné la peine de chercher les siens, il n'en fut pas moins obligé d'accéder à la volonté de ses alliés, en laissant l'un défendre les Apennins contre les Français, et en aidant l'autre à se débarrasser de ses voisins romagnols. En conséquence, il pressa le siége d'Ostie, et donna à Virginio, qui commandait déjà à deux cents hommes d'armes du pape, une partie de ses chevau-légers : cette petite armée devait stationner autour de Rome et maintenir les Colonna dans l'obéissance. Quant au reste de ses troupes, il les divisa en deux parties : l'une, qu'il remit aux mains de Ferdinand son fils, et avec laquelle il devait parcourir la Romagne, afin de presser les petits princes de lever et de fournir le contingent qu'ils avaient promis, tandis que lui, avec le reste, défendrait les défilés des Abruzzes.

Le 23 avril, à trois heures du matin, Alexandre VI fut débarrassé du premier et du plus ardent de ses ennemis : Julien de la Rovère, voyant l'impossibilité de tenir plus long-temps contre les troupes d'Alphonse, passa à bord d'un brigantin qui devait le conduire à Savone.

Quant à Virginio Orsini, il commença, à compter de ce jour, cette fameuse guerre de partisans qui fit de la campagne de Rome le plus poétique désert qui existe dans le monde entier.

Pendant ce temps, Charles VIII était à Lyon, non seulement incertain sur la route qu'il devait prendre pour pénétrer en Italie, mais commençant même à réfléchir sur les chances hasardeuses d'une pareille expédition.

Excepté chez Louis Sforza, il n'avait trouvé de sympathie nulle part : de sorte qu'il lui paraissait probable qu'il allait avoir à combattre non seulement le royaume de Naples, mais encore l'Italie toute entière. Il avait dépensé pour ses préparatifs de guerre presque tout l'argent dont il pouvait disposer; la dame de Beaujeu et le duc de Bourbon blâmaient hautement son entreprise, Briçonnet, qui l'avait conseillée, n'osait plus la soutenir ; enfin, plus irrésolu que jamais, Charles VIII avait déjà donné contre-ordre à plusieurs corps de troupes qui s'étaient mis en mouvement, lorsque le cardinal Julien de la Rovère, chassé d'Italie par le pape, arriva à Lyon et se présenta devant le roi.

Le cardinal accourait, plein de haine et d'espoir, lorsqu'il trouva Charles VIII près d'abandonner le projet sur lequel l'ennemi d'Alexandre VI appuyait tout son espoir de vengeance. Il raconta à Charles VIII les divisions de ses ennemis; il les lui montra, suivant chacun son intérêt particulier, Pierre de Médicis celui de son orgueil, et le pape celui de l'agrandissement de sa maison. Il lui exposa qu'il avait des flottes tout armées dans les ports de Villefranche, de Marseille, de Gènes, dont les armemens seraient perdus : il lui rappela qu'il avait envoyé d'avance Pierre d'Urfé, son grand écuyer, pour faire préparer des logemens splendides dans les palais des Spinola et des Doria. Enfin, il lui montra le ridicule et la honte qui retomberaient de tous côtés sur lui s'il renonçait à une entreprise proclamée si haut, et pour l'exécution de laquelle il avait été obligé de con-

clure trois paix aussi onéreuses que celles qu'il avait signées avec Henri VII, avec Maximilien, et avec Ferdinand le Catholique : Julien de la Rovère avait visé juste en touchant dans l'orgueil du jeune roi ; aussi, Charles VIII n'hésita-t-il plus un seul instant. Il ordonna à son cousin, le duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII, de prendre le commandement de la flotte française et de se rendre avec elle à Gènes ; il dépêcha un courrier à Antoine de Bessay, baron de Tricastel, pour qu'il conduisît à Asti les deux mille hommes d'infanterie suisse qu'il avait levés dans les cantons ; enfin il partit lui-même de Vienne, en Dauphiné le 23 août 1494, traversa les Alpes au mont Genève, sans qu'un seul corps de troupes essayât de lui en disputer le passage, et descendit dans le Piémont et le Montferrat, qui étaient en ce moment gouvernés par deux régentes, les princes Charles-Jean Aimé, et Guillaume-Jean, souverains de ces deux principautés, ayant, l'un six ans, et l'autre huit.

Les deux régentes vinrent au-devant de Charles VIII, l'une à Turin, l'autre à Casal, toutes deux à la tête d'une cour brillante et nombreuse, toutes deux couvertes de joyaux et de pierreries. Charles VIII qui savait que, malgré ces démonstrations amicales, toutes deux avaient fait un traité avec son ennemi, Alphonse de Naples, les traita toutes deux avec la plus grande courtoisie, et comme elles lui protestaient de son amitié, il les pria de lui en donner une preuve ; c'était de lui prêter les diamans dont elles étaient couvertes. Les deux régentes ne purent faire autrement que d'obéir à cette invitation qui

équivalait à un ordre. Elles détachèrent colliers, bagues et boucles d'oreilles. Charles VIII leur en donna un reçu détaillé, et les mit en gages pour 24,000 ducats : puis, muni de cet argent, il se remit en route et se dirigea vers Asti, dont le duc d'Orléans avait conservé, comme nous l'avons dit, la souveraineté et où vinrent le rejoindre Louis Sforza, et son beau-père le prince Hercule d'Est, duc de Ferrare. Ils amenaient avec eux non seulement les troupes et l'argent promis, mais encore une cour composée des plus belles femmes de l'Italie.

Les bals, les fêtes et les tournois commencèrent avec une magnificence qui surpassait tout ce qu'on avait vu jusqu'alors en Italie. Mais tout-à-coup ils furent interrompus par une maladie du roi. C'était la première manifestation en Italie de la contagion rapportée par Christophe Colomb du Nouveau-Monde, et que les Italiens appelèrent le mal français, et les Français, le mal italien. Ce qu'il y a de probable, c'est qu'une partie de l'équipage de Christophe Colomb, qui était de Gènes ou des environs, avait déjà rapporté d'Amérique cette étrange et cruelle compensation de ses mines d'or.

Cependant, l'indisposition du roi n'arriva point au degré de gravité qu'on aurait pu craindre d'abord. Guéri au bout de quelques semaines, il s'achemina vers Pavie, où s'en allait mourant le jeune duc Jean Galéas. Le roi de France et lui étaient cousins germains, fils de deux sœurs de la maison de Savoie : Charles VIII ne pouvait donc se dispenser de le voir ; il alla en conséquence le visiter au château qu'il habitait plutôt comme prisonnier

que comme seigneur. Il le trouva à demi-couché sur un lit de repos, pâle et exténué par l'abus des voluptés, disaient les uns, par un poison lent et mortel disaient les autres. Mais quelque envie que le pauvre jeune homme eût de se plaindre à lui, il n'osa rien dire ; car son oncle Louis Sforza ne quitta pas un instant le roi de France. Cependant, au moment où Charles VIII se levait pour sortir, une porte s'ouvrit, et une jeune femme parut, qui vint se jeter aux pieds du roi : c'était la femme du malheureux Jean Galéas, qui accourait supplier son cousin de ne rien faire contre son père Alphonse, ni contre son frère Ferdinand : à cette vue, le front de Sforza se rida, soucieux et menaçant, car il ignorait encore quelle serait l'impression qne produirait cette scène sur son allié ; mais il se rassura bientôt : Charles répondit qu'il était maintenant trop avancé pour reculer, qu'il y allait de la gloire de son nom ainsi que de l'intérêt de son royaume, et que c'étaient deux motifs trop importans pour être sacrifiés au sentiment de pitié qu'il éprouvait, si profond et si réel qu'il fût. La pauvre jeune femme, dont cette démarche était le dernier espoir, se releva alors et alla se jeter toute sanglotante dans les bras de son mari ; Charles VIII et Louis Sforza sortirent : Jean Galéas était condamné.

Le surlendemain, Charles VIII partit pour Florence, accompagné de son allié ; mais à peine furent-ils à Parme, qu'un messager les rejoignit, annonçant à Louis Sforza que son neveu venait de mourir : Louis s'excusa aussitôt auprès de Charles VIII de ce qu'il lui laissait con-

tinuer sa route seul; mais les intérêts qui le rappelaient à Milan était si graves, disait-il, qu'il ne pouvait, en pareille circonstance, en rester éloigné un jour de plus. En effet, il avait à recueillir la succession de celui qu'il avait assassiné.

Cependant Charles VIII continuait sa route, non sans quelque inquiétude. La vue du jeune prince mourant l'avait profondément ému, car il avait au fond du cœur la conviction que Louis Sforza était son meurtrier; et un meurtrier pouvait être un traître. Il s'avançait donc au milieu d'un pays inconnu, ayant devant lui un ennemi déclaré, et derrière lui un ami douteux : on commençait à entrer dans les montagnes, et comme l'armée n'était point approvisionnée, et vivait au jour le jour, la moindre station forcée amenait la famine. Or, on avait devant soi Fivizzano, qui n'était, il est vrai, qu'une bourgade entourée de murailles; mais après Fivizzano, Sarzane et Pietra Santa, qui étaient des forteresses regardées comme imprenables : de plus, on entrait dans un pays malsain surtout en octobre, qui ne produit que de l'huile, et qui tire son blé même des provinces voisines; une armée toute entière pouvait donc y être détruite en quelques jours par la disette et le mauvais air, plus encore que par les moyens de résistance qu'offre à chaque pas le terrain. La situation était grave; mais l'orgueil de Pierre de Médicis vint de nouveau en aide à la fortune de Charles VIII.

Pierre de Médicis avait, comme on se le rappelle, pris l'engagement de fermer l'entrée de la Toscane aux Fran-

çais ; cependant, lorsqu'il vit son ennemi descendre des Alpes, moins présomptueux dans ses propres forces, il demanda du secours au pape ; mais à peine le bruit de l'invasion ultramontaine s'était-il répandu dans la Romagne, que les Colonna s'étaient déclarés soldats du roi de France, et, réunissant toutes leurs forces, s'étaient emparés d'Ostie, où ils attendaient la flotte française, pour lui offrir un passage vers Rome : le pape alors, au lieu d'envoyer des troupes à Florence, fut obligé de rappeler tous ses soldats autour de sa capitale ; seulement, il fit dire à Pierre de Médicis, que si Bajazet lui envoyait les troupes qu'il lui avait fait demander, il mettrait cette armée à sa disposition. Pierre de Médicis n'avait encore pris aucune résolution ni formé aucun plan, lorsqu'il apprit à la fois deux nouvelles terribles. Un voisin jaloux, le marquis de Tordinovo, avait indiqué aux Français le côté faible de Fivizzano, de sorte que les Français s'en étaient emparés d'assaut et en avaient passés les soldats et les habitans au fil de l'épée ; d'un autre côté, Gilbert de Montpensier, qui éclairait le bord de la mer pour conserver à l'armée française ses communications avec sa flotte, avait rencontré un détachement que Paul Orsini envoyait à Sarzane, pour renforcer la garnison, et après un combat d'une heure l'avait taillé en pièces. Aucun des prisonniers n'avait été reçu à merci, tout ce qu'on avait pu atteindre avait été massacré.

C'était la première fois que les Italiens, habitués aux combats chevaleresques du quinzième siècle, se trouvaient en

contact avec les terribles Ultramontains, qui, moins avancés qu'eux en civilisation, ne considéraient pas encore la guerre comme un jeu savant, mais la tenaient bien pour une lutte mortelle. Aussi, la nouvelle de ces deux boucheries produisit-elle une grande sensation à Florence, la ville la plus riche, la plus commerçante et la plus artiste de l'Italie. Chacun se représenta les Français pareils à une armée de ces anciens barbares qui éteignaient le feu avec le sang, et les prophéties de Savonarole, qui avait prédit l'invasion ultramontaine et la destruction qui la devait suivre, étant revenues à l'esprit de tous, une fermentation si grande se manifesta, que Pierre de Médicis, résolu d'obtenir la paix à tout prix, fit décréter à la république qu'elle enverrait une ambassade au vainqueur, et obtint, résolu qu'il était de se remettre lui-même entre les mains du roi français, de faire partie de cette ambassade. En conséquence, il quitta Florence, accompagné de quatre autres messagers, et arrivé à Pietra Santa, fit demander à Charles VIII un sauf-conduit pour lui seul. Le lendemain du jour où il avait fait cette demande, Briçonnet et de Piennes vinrent le chercher, et l'amenèrent devant Charles VIII.

Pierre de Médicis, malgré son nom et son influence, n'était aux yeux de la nòblesse française, qui regardait comme un déshonneur de s'occuper d'art ou d'industrie, qu'un riche marchand, avec lequel il était inutile de garder de bien sévères convenances. Aussi, Charles VIII le reçut-il à cheval, en lui demandant d'un ton hautain, et comme un maître à son subordonné, d'où lui était

venu cet orgueil, de vouloir lui disputer le passage de la Toscane. Pierre de Médicis répondit que, du consentement de Louis XI lui-même, son père Laurent avait conclu un traité d'alliance avec Ferdinand de Naples; que c'était donc à des engagemens pris qu'il avait été forcé d'obéir ; mais que, ne voulant point pousser plus loin son dévouement à la maison d'Aragon et son opposition à celle de France, il était prêt à faire tout ce que Charles VIII exigerait de lui. Le roi, qui ne s'attendait pas à tant d'humilité de la part de son ennemi, demanda que Sarzane lui fût livrée ; ce à quoi Pierre de Médicis consentit à l'instant même. Alors, le vainqueur, voulant voir jusqu'où l'ambassadeur de la magnifique république pousserait la déférence, répondit que cette concession était loin de lui suffire, mais qu'il lui fallait encore les clefs de Pietra Santa, de Pise, de Librafatta et de Livourne. Pierre de Médicis n'y vit pas plus de difficultés que dans celle de Sarzane, et y consentit encore, sous la seule parole que lui donna Charles VIII, de lui remettre ces villes lorsqu'il aurait achevé la conquête de Naples. Enfin, Charles VIII, voyant que le négociateur qu'on lui avait envoyé était si facile en affaires, exigea comme dernière condition, mais aussi comme condition *sine qua non* de sa protection royale, qu'il lui serait prêté par la magnifique république une somme de deux cent mille florins. Pierre, qui disposait du trésor avec la même facilité que des forteresses, répondit que ses concitoyens seraient heureux de rendre ce service à leur nouvel allié. Alors, Charles VIII le fit monter à cheval, et lui ordonna

de marcher devant lui, afin de commencer l'exécution de ses promesses par la remise des quatre places fortes qu'il avait exigées. Pierre de Médicis obéit, et l'armée française, conduite par le petit-fils de Cosme le Grand et le fils de Laurent le Magnifique, continua sa marche triomphale à travers la Toscane.

En arrivant à Lucques, Pierre de Médicis apprit que les concessions qu'il avait faites au roi de France occasionnaient à Florence une fermentation terrible. Tout ce que la magnifique république avait cru qu'exigerait Charles VIII était un simple passage sur son territoire, le mécontentement de la nouvelle était donc général, quand il fut encore augmenté par le retour des ambassadeurs, que Pierre de Médicis n'avait pas même consultés pour agir ainsi qu'il l'avait fait. Quant à celui-ci, jugeant son retour nécessaire, il demanda à Charles VIII l'autorisation de le précéder dans la capitale. Comme il avait rempli ses engagemens, moins l'emprunt, et que l'emprunt ne pouvait se négocier qu'à Florence, le roi n'y vit aucun inconvénient, et le même soir qu'il avait quitté l'armée, Pierre rentra incognito dans son palais de la Via Larga.

Le lendemain, il voulut se présenter à la seigneurie, mais en arrivant sur la place du Vieux-Palais, il vit venir à lui le gonfalonier Jacob de Nerli, qui lui signifia qu'il était inutile qu'il tentât d'aller plus loin, et qui lui montra Lucas Corsini debout à la porte, l'épée à la main et ayant derrière lui des gardes chargés, s'il voulait insister, de lui disputer le passage. Pierre de

Médicis, étonné d'une pareille opposition, qu'il éprouvait pour la première fois, n'essaya pas même de la combattre. Il se retira chez lui, et écrivit à Paul Orsini, son beau-frère, de venir le trouver avec ses gendarmes. Malheureusement pour lui, la lettre fut interceptée. La seigneurie y vit une tentative de rébellion. Elle appela à son aide les citoyens; ceux-ci s'armèrent à la hâte, sortirent en foule, et s'amassèrent sur la place du Palais. Pendant ce temps, le cardinal Jean de Médicis était monté à cheval, et, croyant qu'il allait être soutenu par Orsini, il parcourait les rues de Florence, accompagné de ses serviteurs et jetant son cri de guerre : — Palle, Palle! — Mais les temps étaient changés, ce cri ne trouvait plus d'écho, et lorsque le cardinal arriva à la rue des Calzaioli, de tels murmures y répondirent, qu'il comprit qu'au lieu de tenter de soulever Florence, ce qu'il avait de mieux à faire était d'en sortir avant que la fermentation fût arrivée plus loin. Il se retira promptement dans son palais, croyant y retrouver Pierre et Julien, ses frères. Mais ceux-ci, sous la protection d'Orsini et de ses gendarmes, venaient de fuir par la porte de San Gallo. Le péril était éminent, Jean de Médicis voulut suivre leur exemple; mais partout où il passait des clameurs de plus en plus menaçantes l'accueillaient. Enfin, voyant que le danger s'augmentait toujours, il descendit de cheval, et entra dans une maison qui était ouverte. Cette maison communiquait par bonheur avec un couvent de Franciscains; un des frères prêta sa robe au fugitif, et le cardinal, protégé par cet humble incognito, parvint enfin

à sortir de Florence, et rejoignit ses deux frères dans les Apennins.

Le même jour, les Médicis furent déclarés traîtres et rebelles, et des ambassadeurs furent envoyés au roi de France. Ils le trouvèrent à Pise, où il rendait la liberté à la ville qui depuis quatre-vingt-sept ans était tombée sous la domination des Florentins. Charles VIII ne fit aucune réponse aux messagers, seulement il annonça qu'il allait marcher sur Florence.

Une pareille réponse, comme on le comprend bien, épouvanta la magnifique république. Florence n'avait ni le temps de préparer sa défense, ni la force de se défendre telle qu'elle était. Cependant chaque maison puissante rassembla autour d'elle ses serviteurs et ses vassaux, et, les ayant armés, attendit avec l'intention de ne pas commencer les hostilités, mais aussi avec la détermination de se défendre, si les Français attaquaient. Il fut convenu que, si quelque chose nécessitait une prise d'armes, les cloches sonnant à toutes volées aux différentes églises de la ville seraient le signal pour tous. Cette résolution était plus terrible à Florence peut-être que dans toute autre ville. Les palais qui restent de cette époque sont encore aujourd'hui de véritables forteresses, et les éternels combats des Guelfes et des Gibelins avaient familiarisé les Toscans avec la guerre des rues.

Le roi se présenta, le 17 novembre au soir, à la porte de San Friano; il y trouva la noblesse florentine revêtue de ses habits les plus magnifiques, accompagnée du clergé qui chantait des hymnes, et accompagnée du peuple,

qui, joyeux de tout changement, espérait obtenir quelque retour de liberté par la chute des Médicis. Charles VIII s'arrêta un instant sous une espèce de baldaquin doré, qu'on avait préparé pour lui, répondit quelques mots évasifs aux paroles de bienvenue que lui adressait la seigneurie; puis, ayant demandé sa lance, il l'appuya sur sa cuisse et donna l'ordre d'entrer dans la ville, qu'il traversa toute entière avec son armée, qui le suivait les armes hautes, et alla descendre au palais des Médicis, qui avait été préparé pour lui.

Le lendemain, les négociations s'entamèrent; mais chacun était loin de compte. Les Florentins avaient reçu Charles VIII comme un hôte, et celui-ci était entré en vainqueur. Aussi, lorsque les députés de la seigneurie parlèrent de ratifier le traité de Pierre de Médicis, le roi leur répondit que ce traité n'existait plus, puisqu'ils avaient chassé celui qui l'avait fait; que Florence était sa conquête, comme il l'avait prouvé en y entrant la veille la lance à la main; qu'il s'en réservait la souveraineté, et déciderait d'elle selon son bon plaisir; qu'en conséquence il leur ferait savoir s'il y rétablissait les Médicis, où s'il déléguerait son autorité à la seigneurie; qu'au reste, ils n'avaient qu'à revenir le lendemain, et qu'il leur donnerait par écrit son ultimatum.

Cette réponse jeta Florence dans la consternation; mais les Florentins ne s'en affermirent que mieux dans leur résolution de se défendre. De son côté, Charles VIII avait été étonné de l'étrange population de la ville, car non seulement toutes les rues par lesquelles il avait

passé étaient encombrées par la foule, mais encore toutes les maisons, depuis leurs terrasses jusqu'aux soupiraux des caves, semblaient regorger d'habitans. En effet, Florence pouvait, grâce à son surcroît de population, renfermer à peu près cent cinquante mille ames.

Le lendemain, à l'heure convenue, les députés se rendirent près du roi. Introduits de nouveau en sa présence, les discussions recommencèrent. Enfin, comme on ne pouvait s'entendre, le secrétaire royal, qui était debout au pied du trône sur lequel Charles VIII était assis et couvert, déploya un papier, et commença à lire, article par article, les conditions du roi de France. Mais, à peine au tiers de la lecture, la discussion ayant recommencé plus ardente encore qu'auparavant, et Charles VIII ayant dit qu'il en serait ainsi, ou qu'il ferait sonner ses trompettes, Pierre Capponi, secrétaire de la république, et que l'on appelait le Scipion de Florence, arracha des mains du secrétaire royal la capitulation honteuse qu'il proposait, et la mettant en pièces :

« Eh bien ! sire, lui dit-il, faites sonner vos trompettes ; nous ferons sonner nos cloches ! »

Puis, ayant jeté les morceaux à la figure du lecteur stupéfait, il s'élança hors de la chambre, pour donner l'ordre terrible qui allait faire de Florence un champ de bataille.

Cependant, contre toutes les apparences, cette réponse hardie sauva la ville. Les Français crurent que, pour parler si haut, à eux surtout qui n'avaient encore rencontré aucun obstacle, il fallait que les Florentins eussent des res-

sources ignorées, mais certaines; les quelques hommes sages qui avaient conservé de l'influence sur le roi lui conseillèrent donc de rabattre de ses prétentions : en effet, Charles VIII présenta de nouvelles conditions plus raisonnables, qui furent acceptées, signées par les deux parties, et publiées le 26 novembre pendant la messe, dans la cathédrale de Sainte-Marie-des-Fleurs.

Voici quelles étaient ces conditions :

La seigneurie devait payer à Charles VIII, à titre de subside, la somme de cent vingt mille florins, en trois termes.

La seigneurie lèverait le sequestre mis sur les biens des Médicis, et rapporterait le décret qui met leur tête à prix.

La seigneurie s'engageait à pardonner aux Pisans leurs offenses, moyennant quoi ils rentreraient sous l'obéissance des Florentins.

Enfin, la seigneurie reconnaîtrait les droits du duc de Milan sur Sarzane et Pietra Santa, et ces droits, une fois reconnus, seraient appréciés et jugés par arbitres.

En échange dequoi, le roi de France s'engageait à restituer les forteresses qui lui avaient été consignées, soit lorsqu'il se serait rendu maître de la ville de Naples, soit lorsqu'il aurait terminé cette guerre par une paix ou par une trève de deux ans, soit enfin, lorsque, par une raison quelconque, il aurait quitté l'Italie.

Deux jours après cette proclamation faite, Charles VIII, à la grande joie de la seigneurie, quitta Florence, et s'avança vers Rome par la route de Poggibondi et de Sienne.

Le pape commençait à partager la terreur générale : il avait appris les massacres de Fivizzano, de la Lunigiane et d'Immola, il savait que Pierre de Médicis avait livré à Charles VIII les forteresses de la Toscane, que Florence s'était rendue, et que Catherine Sforza avait traité avec le vainqueur; il voyait les débris des troupes napolitaines repasser découragées à travers Rome, pour aller se rallier dans les Abruzzes, de sorte qu'il se trouvait découvert en face d'un ennemi qui s'avançait vers lui, tenant toute la Romagne d'une mer à l'autre, et marchant sur une seule ligne depuis Piombino jusqu'à Ancône.

Ce fut en ce moment qu'arriva à Alexandre VI la réponse de Bajazet : elle n'avait tant tardé, que parce que l'envoyé pontifical et l'ambassadeur napolitain avaient été arrêtés par Jean de la Rovère, frère du cardinal Julien, au moment où ils mettaient pied à terre à Sinigaglia. Ils étaient chargés d'une réponse verbale, qui était que le sultan se trouvant à cette heure préoccupé d'une triple guerre, l'une avec le soudan d'Égypte, l'autre avec le roi de Hongrie, et la troisième avec les Grecs de la Macédoine et de l'Épire, il ne pouvait, malgré son grand désir, aider sa sainteté de ses armes : mais ils étaient accompagnés d'un favori du sultan, lequel était porteur d'une lettre particulière pour Alexandre VI, et dans laquelle Bajazet lui offrait, à certaines conditions, de l'aider de son argent. Quoique les messagers eussent été arrêtés, comme nous l'avons dit, l'envoyé turc n'en trouva pas moins un moyen de faire parvenir sa dépêche au pape ; nous la rapportons dans toute sa naïveté :

« Le sultan Bajazet, fils du soudan Mahomet II, par la grâce de Dieu empereur d'Asie et d'Europe, au père et au maître de tous les chrétiens, Alexandre VI, pontife de Rome et pape par la Providence céleste : après le salut que nous lui devons et lui donnons de toute notre ame, faisons savoir à votre grandeur, par l'envoyé de sa puissance Georges Bucciarda, que nous avons appris sa convalescence, de laquelle nous avons reçu une grande joie et une grande consolation : puis entre autres choses, ledit Bucciarda nous ayant rapporté que le roi de France, qui marchait contre votre grandeur, manifestait le désir d'avoir entre les mains notre frère D'jem, qui est en votre puissance, chose qui non seulement serait contre notre volonté, mais dont encore il s'ensuivrait un grand dommage pour votre grandeur et pour toute la chrétienté ; en y réfléchissant avec votre envoyé Georges, nous avons trouvé une chose excellente pour le repos, pour l'utilité, pour l'honneur de votre puissance, et en même temps pour notre personnelle satisfaction ; il serait bon que notredit frère D'jem, qui, en sa qualité d'homme, est sujet à la mort, et qui est entre les mains de votre grandeur, trépassât le plus tôt possible, attendu que ce trépas, qui, dans sa position, serait un bonheur, deviendrait très-utile à votre puissance, très-commode à votre repos, en même temps que très-agréable à moi, qui suis votre ami; que si cette proposition, comme je l'espère, était accueillie par votre grandeur, en son désir de nous être agréable, mieux vaudrait, pour le bien de votre grandeur et pour notre propre satisfaction, que ce fût plus tôt que plus tard, et par le

mode le plus sûr qu'il vous plairait d'employer, que ledit D'jem passât des angoisses de ce monde en un monde meilleur et plus tranquille, dans lequel il trouvera enfin le repos : que si votre grandeur adopte ce projet et qu'elle nous envoie le corps de notre frère, nous nous engageons, nous susdit sultan Bajazet, à remettre à votre grandeur, en quelque lieu et en quelques mains qu'il lui plaira, la somme de trois cent mille ducats, avec laquelle somme elle pourrait acheter quelque beau domaine à ses enfans, et pour lui faciliter cet achat, nous consentirions, en attendant l'événement, à remettre ces trois cent mille ducats dans une main tierce, afin que votre grandeur fût bien certaine de les recevoir à jour fixe et contre la remise du corps de notre frère. En outre, je promets à votre puissance, pour sa plus grande satisfaction, que, tant qu'elle sera sur le trône pontifical, il ne sera, ni par les miens, ni par mes serviteurs, ni par mes compatriotes, fait aucun dommage aux chrétiens, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, ni sur mer, ni sur terre, et pour plus grande satisfaction et sûreté de votre grandeur, et afin qu'il ne lui reste aucun doute sur l'accomplissement des choses que je lui promets, j'ai juré et affirmé, en présence de votre envoyé Bucciarda, par le vrai Dieu que nous adorons et sur nos évangiles, qu'elles seraient observées de point en point depuis le premier jusqu'au dernier : et maintenant, pour plus nouvelle et plus complète sécurité de votre grandeur, et afin que votre ame ne conserve aucun doute et soit de nouveau intimement et profondément convaincue, moi, susdit sultan Bajazet, je jure par le vrai Dieu

qui a créé le ciel et la terre, ainsi que toutes les choses qui sont en eux, je jure, dis-je, par le seul Dieu que nous croyons et que nous adorons, d'observer religieusement tout ce qui a été dit ci-dessus, et de ne rien faire ni entreprendre à l'avenir contre votre grandeur.

» Ecrit à Constantinople, dans notre palais, le 12 septembre 1494 de la naissance du Christ.»

Cette lettre causa une grande joie au saint père; un secours de quatre ou cinq mille Turcs devenait insuffisant dans les circonstances où l'on se trouvait, et ne pouvait que compromettre davantage le chef de la chrétienté, tandis qu'une somme de trois cent mille ducats, c'est-à-dire de près d'un million, était bonne à recevoir dans quelque circonstance que ce fût. Il est vrai que, tant que D'jem vivait, Alexandre touchait une rente de cent quatre-vingt mille livres, ce qui représentait en viager un capital de près de deux millions; mais lorsqu'on a besoin d'argent, il faut savoir faire un sacrifice sur l'escompte. Néanmoins Alexandre ne prit aucune résolution, décidé qu'il était à agir selon les circonstances.

Mais une décision plus urgente à prendre était celle qui devait régler la façon dont il se conduirait vis-à-vis du roi de France : il n'avait pas cru aux succès des Français en Italie, et, comme nous l'avons vu, avait placé toutes les bases de la grandeur future de sa famille sur son alliance avec la maison d'Aragon. Mais voilà que la maison d'Aragon était chancelante, et qu'un volcan, plus terrible que son Vésuve, menaçait de dévorer Naples. Il fallait donc changer de politique et se rattacher au vain-

queur, chose qui n'était pas facile, Charles VIII gardant au pape une profonde rancune de ce qu'il lui avait refusé l'investiture qu'il avait accordée aux Aragonnais.

En conséquence, il envoya au roi de France le cardinal François Piccolomini. Ce choix parut maladroit au premier abord, attendu que cet ambassadeur était le neveu du pape Pie II, qui avait combattu avec acharnement la maison d'Anjou; mais Alexandre VI avait, en agissant ainsi, une arrière-pensée que ne pouvaient pénétrer ceux qui l'entouraient. En effet, il avait deviné que Charles VIII ne recevrait pas facilement son envoyé, et que, dans les pourparlers qu'amènerait cette répugnance, Piccolomini se trouverait nécessairement en rapport avec les hommes qui dirigeaient les actions du jeune ro. Or, à côté de sa mission ostensible pour Charles VIII, Piccolomini avait des instructions occultes pour ses conseillers les plus influens. Ces conseillers étaient Briçonnet et Philippe de Luxembourg : or Piccolomini était autorisé à leur promettre à tous deux le chapeau de cardinal ; il en résulta que, comme l'avait prévu Alexandre VI, son envoyé ne put être admis en présence de Charles VIII, et fut obligé de conférer avec ceux qui l'entouraient. C'était ce que demandait le pape. Piccolomini revint à Rome avec le refus du roi, mais avec la parole de Briçonnet et de Philippe de Luxembourg de s'employer de tout leur pouvoir, près de Charles VIII, en faveur du saint père, et de le préparer à recevoir une nouvelle ambassade.

Cependant les Français avançaient toujours, ne s'arrêtant jamais plus de quarante-huit heures dans aucune

ville; de sorte qu'il devenait de plus en plus urgent de décider quelque chose avec Charles VIII. Le roi était entré à Sienne et à Viterbe sans coup férir ; Yves d'Alègre et Louis de Ligny avaient reçu Ostie des mains des Colonna ; Civita Vecchia et Corneto avaient ouvert leurs portes; les Orsini avaient fait leur soumission ; enfin Jean Sforza, gendre du pape, s'était retiré de l'alliance aragonnaise. Alexandre jugea donc que le moment était venu d'abandonner son allié, et envoya vers Charles les évêques de Concordia, de Terni, et monseigneur Gratian, son confesseur. Ils étaient chargés de renouveler à Briçonnet et à Louis de Luxembourg la promesse du cardinalat, et avaient pleins pouvoirs de négocier au nom de leur maître, soit que Charles VIII voulût bien comprendre Alphonse II dans le traité, soit qu'il ne voulût rien signer qu'avec le pape seul. Ils trouvèrent Charles VIII flottant entre les insinuations de Julien de la Rovère, qui, témoin de la simonie du pape, insistait auprès du roi pour qu'il assemblât un concile et fit déposer le chef de l'église, et la protection cachée que lui accordait l'évêque du Mans et l'évêque de Saint-Malo ; de sorte que le roi, décidé à prendre lui-même avis des circonstances, et sans rien arrêter d'avance, continua sa route, renvoyant au pape ses ambassadeurs et leur adjoignant le maréchal de Gié, le sénéchal de Beaucaire et Jean de Gannay, premier président du parlement de Paris ; ils étaient chargés de dire au pontife :

1° Que le roi voulait avant toute chose être admis sans résistance dans Rome ; que, moyennant cette admission

volontaire, franche et loyale, il respecterait l'autorité du saint père et les priviléges de l'église ;

2° Que le roi désirait que D'jem lui fût remis, afin de s'en faire une arme contre le sultan lorsqu'il transporterait la guerre soit en Macédoine, soit en Turquie, soit en Terre-Sainte ;

3° Que quant aux autres conditions, elles étaient de si peu d'importance, qu'à la première conférence elles seraient levées.

Les ambassadeurs ajoutèrent que l'armée française n'était plus qu'à deux journées de Rome, et que le surlendemain au soir Charles VIII viendrait probablement demander lui-même la réponse de sa sainteté.

Il n'y avait pas à compter sur les négociations avec un prince qui agissait d'une façon si expéditive. Alexandre VI fit donc prévenir Ferdinand qu'il eût à quitter Rome le plus tôt possible, dans l'intérêt de sa propre sûreté. Mais Ferdinand ne voulut entendre à rien, et déclara qu'il ne sortirait par une porte que lorsque Charles VIII entrerait par l'autre. Au reste, son séjour ne fut pas long. Le surlendemain, vers les onze heures du matin, une sentinelle qu'on avait placée en vedette au haut du château Saint-Ange, où s'était retiré le pape, cria qu'elle voyait apparaître à l'horizon l'avant-garde ennemie : aussitôt Alexandre et le duc de Calabre montèrent sur la terrasse qui domine la forteresse, et s'assurèrent par leurs propres yeux que le soldat avait dit la vérité. Alors seulement le duc de Calabre monta à cheval, et, comme il l'avait dit, sortit par la porte de San-Sebastiano, au moment même

où l'avant-garde française faisait halte à cinq cents pas de la porte du Peuple. C'était le 31 décembre 1494.

A trois heures de l'après-midi, toute l'armée étant arrivée, l'avant-garde se remit en marche tambours battant et enseignes déployées. — Elle était, dit Paul Jove, témoin oculaire, livre II, page 41 de son Histoire, — elle était composée de Suisses et d'Allemands aux habits courts, collans et de couleurs variées ; ils étaient armées d'épées courtes et acérées comme celles des anciens Romains, et portaient des lances de bois de frêne de dix pieds de long, dont le fer était étroit et aigu : un quart seulement avaient, au lieu de lance, des hallebardes dont le fer était taillé en forme de hache et surmonté d'une pointe à quatre angles, et dont ils se servaient en frappant également du tranchant et de la pointe : le premier rang de chaque bataillon portait des casques et des cuirasses qui défendaient la tête et couvraient la poitrine, de sorte que, lorsque les soldats étaient en bataille, ils présentaient à leurs ennemis un triple rang de pointes de fer qui s'abaissaient ou se relevaient comme les lances d'un porc-épic. A chaque millier de soldats était attachée une compagnie de cent fusillers ; quant aux chefs, ils portaient, pour se distinguer de leurs soldats, de hauts plumets sur leurs casques.

Après l'infanterie suisse, venaient les arbalétriers gascons : ils était cinq mille, portant un costume très-simple, qui contrastait avec le riche vêtement des Suisses, dont le plus petit les eût dépassés de toute la tête : au reste, excellens soldats, pleins de légèreté et de courage, et réputés surtout par la promptitude avec

laquelle ils tendaient et tiraient leurs arbalètes de fer.

Derrière eux venait la cavalerie, c'est-à-dire la fleur de la noblesse française, avec ses casques et ses colliers dorés, ses surcots de velours et de soie, ses épées, dont chacune avait un nom, ses écus, dont chacun représentait un domaine, ses couleurs, dont chacune signifiait une passion. Outre ces armes défensives, chaque cavalier portait à la main, comme les gendarmes italiens, une lance avec une pointe striée et solide, et à l'arçon de la selle une masse d'armes taillée en côtes ou garnie de pointes. Leurs chevaux étaient grands et vigoureux; mais, selon l'usage français, on leur avait coupé la queue et les oreilles. Ces chevaux, au contraire de ceux des gendarmes italiens, ne portaient point de caparaçons, de cuir bouilli; ce qui les faisait plus exposés aux coups. Chaque chevalier était suivi de trois chevaux, le premier monté par un page armé comme lui, et les deux autres par des écuyers, que l'on appelait auxiliaires latéraux, de ce que dans la mêlée ils combattaient à droite et à gauche de leur chef. Cette troupe était non seulement la plus magnifique, mais encore la plus considérable de l'armée; car, comme il y avait deux mille cinq cents chevaliers, les trois serviteurs qui suivaient chacun d'eux formaient avec eux un total de dix mille hommes.

Cinq mille chevau-légers venaient ensuite, portant de grands arcs de bois, et, comme les archers anglais, lançant au loin de longues flèches. Ils étaient d'un grand secours dans les batailles; car, se portant rapidement où l'on avait besoin de secours, ils pouvaient voler en un instant

d'une aile à l'autre, et de l'arrière-garde à l'avant-garde, puis, leurs trousses épuisées, repartir au grand galop, sans que l'infanterie ni la grosse cavalerie les pût suivre. Leurs armes défensives étaient le casque et une demi-cuirasse : quelques-uns portaient en outre une lance courte pour clouer en terre les ennemis renversés : tous avaient de longs manteaux ornés d'aiguillettes et des plaques d'argent, au milieu desquelles brillaient les armoiries de leurs chefs.

Enfin venait l'escorte du jeune roi : quatre cents archers, parmi lesquels cent Écossais formaient la haie, tandis que deux cents chevaliers, choisis parmi les plus illustres, marchaient à pied à côté du prince, portant sur leurs épaules de pesantes masses d'armes. Au milieu de cette magnifique escorte, s'avançait Charles VIII, couvert, ainsi que son cheval, d'une splendide armure : à sa droite et à sa gauche marchaient le cardinal Ascagne Sforza, frère du duc de Milan, et le cardinal Julien de la Rovère, dont nous avons déjà si souvent parlé, et qui fut depuis Jules II. Les cardinaux Colonna et Savelli les suivaient immédiatement, et derrière eux Prosper et Fabrice Colonna, ainsi que tous les princes et généraux italiens qui s'étaient réunis à la fortune du vainqueur, et qui marchaient entremêlés avec les grands seigneurs de France.

Depuis long-temps la foule amassée pour voir passer tous ces soldats ultramontains, si nouveaux et si étranges pour elle, écoutait avec inquiétude un bruit sourd qui allait se rapprochant, et qui semblait le roulement du tonnerre : bientôt la terre sembla trembler, les vitres des

croisées frémirent, et derrière l'escorte du roi on vit s'avancer accroupis et bondissant sur leurs affûts trente-six canons de bronze, traînés chacun par six forts chevaux. La longueur de ces canons était de huit pieds ; et comme leur ouverture était assez large pour qu'un homme y pût passer la tête, on estima que chacune de ces machines terribles, presque inconnues encore aux Italiens, devait peser à peu près six mille livres. Après les canons venaient des couleuvrines longues de seize pieds, et des fauconneaux dont les plus petits lançaient des boulets de la grosseur d'une grenade. Cette artillerie formidable terminait la marche et formait l'arrière-garde de l'armée française. Il y avait six heures que la tête avait déjà pénétré dans la ville lorsqu'elle y entra à son tour ; et, comme il faisait nuit, et que sur six artilleurs il y avait un homme qui portait une torche, cette illumination donnait encore aux objets qu'elle éclairait un caractère plus sombre que n'eût fait la lumière du soleil. Le jeune roi alla se loger au palais de Venise, ayant toute cette artillerie braquée sur la place et dans les rues environnantes. Quant au reste de l'armée, elle se répandit par la ville.

Le même soir, on apporta au roi de France, plus encore pour lui faire honneur que pour le tranquilliser sur sa sûreté, les clefs de Rome et celles de la porte du jardin du Belvédère. Même chose, au reste, avait été faite pour le duc de Calabre.

Le pape s'était, comme nous l'avons dit, retiré au château Saint-Ange avec six cardinaux seulement ; de sorte

que, dès le lendemain de son arrivée, le jeune roi se trouva avoir autour de lui une cour bien autrement brillante que celle du chef de l'église. Alors fut remise de nouveau en question la convocation d'un concile, qui, convaincant Alexandre de simonie, procéderait à sa déposition. Mais les principaux conseillers du roi, gagnés, comme nous l'avons dit, firent observer que c'était un mauvais moment pour soulever un nouveau schisme dans l'église, que celui où l'on se préparait à marcher contre les infidèles. Comme c'était l'opinion intérieure du roi, on n'eut pas grand'peine à le convaincre, et il fut décidé que l'on traiterait avec sa sainteté.

Cependant les négociations, à peine commencées, faillirent être rompues ; car la première chose que demanda Charles VIII, fut la remise du château Saint-Ange ; tandis que, voyant dans ce château sa seule sûreté, c'était, de son côté, la dernière chose que le pape voulait accorder. Deux fois, dans son impatience juvénile, Charles VIII voulut enlever de force ce qu'on ne voulait pas lui céder de bonne volonté, et fit braquer ses canons sur la demeure du saint père ; mais celui-ci resta insensible à ces démonstrations ; et cette fois ce fut, tout obstiné qu'il était, le roi de France qui céda.

On laissa donc de côté cet article, et l'on convint des conditions suivantes.

Il devait y avoir entre sa majesté le roi de France et le saint père, à compter de cette heure, sincère amitié et ferme alliance.

En attendant la conquête définitive du royaume de Na-

ples, le roi de France occuperait, pour l'avantage et la commodité de ses armes, les forteresses de Civita-Vecchia, de Terracine et de Spolette.

Enfin le cardinal Valentino (c'est ainsi que l'on nommait César Borgia, de son archevêché de Valence) suivrait le roi Charles VIII en qualité de légat apostolique, ou plutôt d'otage.

Ces conditions arrêtées, on régla le cérémonial de l'entrevue. Le roi Charles VIII quitta le palais de Venise, et vint habiter au Vatican. A une heure convenue, il entra par une porte du jardin attenant au palais, tandis que le pape, qui n'avait pas quitté le château Saint-Ange, grâce au corridor qui communique d'un palais à l'autre, descendait par une autre porte dans le même jardin. Il résulta de cet arrangement qu'au bout d'un instant le roi aperçut le pape, et s'agenouilla une première fois; mais le pape fit semblant de ne pas le voir, de sorte que le roi fit quelques pas encore, et s'agenouilla une seconde fois; comme en ce moment sa sainteté était masquée par un massif, ce lui fut encore une nouvelle excuse: de sorte que le roi, accomplissant le cérémonial entier, se releva encore, et, faisant de nouveau quelques pas, alla s'agenouiller une troisième fois en face du saint père, qui l'aperçut enfin, et, marchant à lui comme pour empêcher le roi de se mettre à genoux, ôta sa barette, et, le pressant entre ses bras, le releva, l'embrassa tendrement au front, et ne voulut pas se recouvrir que le roi lui-même n'eût mis sa toque sur sa tête, ce à quoi le pape l'aida de ses propres mains. Alors, étant restés un

instant debout, et ayant échangé quelques paroles de courtoisie et d'amitié, le roi supplia instamment sa sainteté de vouloir bien agréger au sacré collége Guillaume Briçonnet, évêque de Saint-Malo. Comme c'était chose convenue d'avance entre ce prélat et sa sainteté, quoique le roi l'ignorât, Alexandre voulut avoir le mérite d'accorder promptement ce qui lui était demandé, et ordonna à l'instant même à l'un de ses serviteurs d'aller chercher chez son fils, le cardinal Valentin, une cape et un chapeau. Prenant alors le roi de France par la main, le pape le conduisit dans la salle du Perroquet, où devait se faire la cérémonie de réception du nouveau cardinal. Quant à l'acte solennel du serment d'obéissance que devait prêter Charles VIII à sa sainteté comme au chef suprême de l'église chrétienne, il fut remis au surlendemain.

Ce jour solennel arrivé, tout ce que Rome avait de puissant dans la noblesse, dans le clergé et dans les armes, se rassembla autour de sa sainteté; Charles VIII, de son côté, s'avança vers le Vatican avec une suite splendide de princes, de prélats et de capitaines. Au seuil du palais, il trouva quatre cardinaux qui étaient venus au-devant de lui : deux se placèrent à ses côtés, les deux autres derrière lui, et, tout son cortége suivant immédiatement, ils traversèrent une longue file d'appartemens pleins de gardes et de serviteurs, et arrivèrent enfin dans la salle de réception, où le roi était assis sur son trône, ayant derrière lui son fils César Borgia. Arrivé à la porte, le roi de France commença d'accomplir le cérémonial habituel ; et, étant passé des génuflexions aux baisemens des

pieds, de la main et du front, il se tint debout, tandis que le premier président du parlement de Paris, faisant à son tour quelques pas, dit à voix haute :

« Très-saint père,

» Voici mon roi tout disposé à prêter à votre sainteté le serment d'obéissance qu'il lui doit ; mais il est d'usage en France que celui qui offre à son seigneur son vasselage en reçoive en échange les grâces qu'il lui demande. En conséquence, sa majesté, tout en s'engageant de son côté à user vis-à-vis de votre sainteté d'une munificence plus grande encore que votre sainteté n'aura usé vis-à-vis d'elle, vient la supplier instamment de lui accorder trois faveurs. Ces trois faveurs sont d'abord la confirmation des priviléges déjà accordés au roi lui-même, à la reine son épouse et au dauphin son fils ; ensuite l'investiture, pour lui et ses successeurs, du royaume de Naples ; enfin la remise entre ses mains de la personne du sultan D'jem, frère de l'empereur des Turcs. »

A ce discours, le pape demeura un instant stupéfait ; car il ne s'attendait pas à ces trois demandes, que, de son côté, Charles VIII n'avait faites si publiquement que pour lui ôter tout moyen de les lui refuser. Mais, reprenant aussitôt sa présence d'esprit, il répondit au roi qu'il confirmerait volontiers les priviléges accordés à la maison de France par ses prédécesseurs ; que, par conséquent, il pouvait considérer cette première demande comme accordée ; que, quant à l'investiture du royaume, c'était une affaire à délibérer dans le conseil des cardinaux ; mais qu'il fe-

rait auprès d'eux tout son possible pour qu'ils accédassent à ses désirs; enfin, que, pour ce qui regardait le frère du sultan, il remettait à un temps plus opportun de discuter la chose avec le sacré collége, affirmant que, comme cette remise ne pouvait être qu'utile au bien de la chrétienté, puisqu'elle était demandée dans le but de rendre le succès d'une croisade plus certaine, ce ne serait pas sa faute si sur ce point encore le roi n'était point satisfait.

Après cette réponse, Charles VIII s'inclina en signe qu'il était content; et, étant demeuré debout et découvert en face du pape, le premier président reprit la parole en ces termes :

« Très-saint-père,

» C'est une antique coutume des rois chrétiens, et particulièrement des rois très-chrétiens de France, de signifier, par le moyen de leurs ambassadeurs, le respect qu'ils professent pour le saint-siége et les souverains pontifes que la Providence divine y élève ; mais le roi très-chrétien, ayant eu le désir de visiter le tombeau des saints apôtres, a voulu, non par ambassadeur, non par délégué, mais par lui-même, payer cette dette religieuse, qu'il regarde comme sacrée : c'est pourquoi, très-saint père, sa majesté le roi de France vous reconnaît pour le véritable vicaire du Christ, pour le légitime successeur des apôtres saint Pierre et saint Paul, et vous promet et jure cette foi filiale et respectueuse que les rois ses prédécesseurs sont accoutumés de vous promettre et de vous jurer, se dévouant lui et toutes ses forces au service de votre sainteté et aux intérêts du saint-siége. »

Le pape se leva tout joyeux ; car ce serment, fait avec tant de publicité, lui ôtait toute crainte d'un concile ; aussi, disposé à accorder, de ce moment, au roi de France tout ce qu'il lui demanderait, il le prit par la main gauche, lui faisant une courte mais amicale réponse, et l'appelant le fils aîné de l'église. La cérémonie terminée, ils sortirent de la salle, le pape tenant toujours le roi par la main, et ils marchèrent ainsi jusqu'à la chambre où l'on dépose les vêtemens sacrés ; là le pape feignit de vouloir reconduire le roi jusqu'à ses appartemens ; mais le roi ne le voulant pas souffrir, tous deux se saluèrent de nouveau et se séparèrent pour se retirer chacun chez soi.

Le roi resta encore huit jours au Vatican, puis s'en retourna au palais Saint-Marc. Pendant ces huit jours toutes les choses qu'avait demandées Charles VIII furent débattues et réglées à sa satisfaction. L'évêque du Mans fut fait cardinal ; l'investiture du royaume de Naples fut promise au vainqueur ; enfin, il fut convenu qu'au moment de partir le pape, contre une somme de cent vingt mille livres, remettrait au roi de France le frère de l'empereur de Constantinople. Seulement, voulant pousser jusqu'au bout l'hospitalité qu'il lui avait donnée, le pape invita D'jem à dîner pour le jour même où il devait quitter Rome avec son nouveau protecteur.

Le moment du départ arrivé, Charles VIII monta à cheval tout armé, et se rendit avec une suite brillante et nombreuse au palais du Vatican : arrivé en face de la porte, il descendit de cheval, et, laissant son escorte sur la place Saint-Pierre, il monta avec quelques seigneurs seulement.

Il trouva sa sainteté dans la chambre où l'attendait le pape ayant à sa droite le cardinal Valentin, à sa gauche D'jem, qui venait, comme nous l'avons dit, de dîner à sa table, et autour de lui, treize cardinaux : aussitôt le roi, ayant fléchi le genou, demanda au saint père sa bénédiction, et s'inclina pour lui baiser les pieds ; mais Alexandre VI ne le voulut point souffrir, le prit dans ses bras, et avec une bouche de père et un cœur d'ennemi, le baisa tendrement au front. Alors le pape présenta au roi de France le fils de Mahomet II, qui était un beau jeune homme, ayant quelque chose de noble et de royal dans l'aspect, et dont le magnifique costume oriental contrastait par son ampleur et sa forme avec l'habit étroit et sévère des chrétiens. D'jem s'avança vers Charles VIII, sans humilité, mais sans hauteur, et comme un fils d'empereur qui traite avec un roi, lui baisa la main, puis l'épaule ; puis, se retournant vers le saint père, il lui dit en langue italienne, qu'il parlait très-bien, qu'il le priait de le recommander au grand roi qui voulait bien le prendre sous sa protection, assurant le pontife qu'il n'aurait jamais à se repentir de lui avoir rendu sa liberté, et disant à Charles VIII qu'il espérait qu'il aurait à se louer de lui, si, après avoir pris Naples, il passait en Grèce comme il en avait l'intention. Ces mots furent dits avec une telle dignité, et en même temps une douceur si grande, que le roi de France tendit loyalement et franchement la main au jeune sultan, comme à un compagnon d'armes. Puis, cette remise faite, Charles VIII prit une dernière fois congé du pape, et descendit sur

la place. Là il attendit le cardinal Valentin, qui, ainsi que nous l'avons dit, devait l'accompagner comme otage, et qui était resté en arrière pour échanger quelques paroles avec son père. Au bout d'un instant, César Borgia parut, monté sur une mule splendidement harnachée, et faisant conduire derrière lui six chevaux magnifiques dont le saint père faisait don au roi de France. Charles VIII monta aussitôt sur l'un d'eux pour faire honneur au pape du cadeau qu'il venait de lui faire, et, quittant Rome avec le reste de ses troupes, il s'achemina vers Marino, où il arriva le même soir.

Là il apprit qu'Alphonse, mentant à sa réputation d'habile politique et de grand général, venait de s'embarquer avec tous ses trésors sur une flottille de quatre galères, laissant le soin de la guerre et le gouvernement de son royaume à son fils Ferdinand. Ainsi tout secondait la marche triomphante de Charles VIII ; les portes des villes s'ouvraient seules à son approche ; ses ennemis fuyaient sans l'attendre, et avant d'avoir livré une seule bataille il avait déjà acquis le surnom de conquérant.

Le lendemain, au point du jour, l'armée se remit en route, et, après avoir marché toute la journée, s'arrêta le soir à Velletri. Là le roi, qui avait chevauché depuis le matin accompagné du cardinal Valentin et de D'jem, déposa le premier à son logement, et, emmenant le second avec avec lui, se rendit au sien. Alors César Borgia, qui avait parmi les bagages de l'armée vingt fourgons pesamment chargés, fit ouvrir un de ces fourgons,



et en tira un buffet magnifique, avec la vaisselle d'argent nécessaire à sa table, et, comme il avait déjà fait la veille, ordonna de préparer son souper. Pendant ce temps, la nuit étant venue, il s'enferma dans une chambre retirée, et, dépouillant son costume de cardinal, il revêtit un habit de palefrenier. Grâce à ce déguisement, il sortit de la maison qui lui avait été assignée pour son logement sans être reconnu, traversa les rues, franchit les portes, et gagna la campagne. A une demi-lieue de la ville à peu près, un domestique l'attendait avec deux chevaux de course. César, qui était un excellent cavalier, sauta en selle, et lui et son compagnon, au grand galop de leurs montures, reprirent le chemin de Rome, où ils arrivèrent au point du jour. César descendit chez M. Flores, auditeur de la Rote, où il se fit amener un cheval frais et apporter des habits convenables ; puis, immédiatement, il se rendit chez sa mère, qui jeta un cri de joie en l'apercevant; car, muet et mystérieux pour tout le monde, et même pour elle, le cardinal n'avait rien dit de son prochain retour à Rome.

Ce cri de joie qu'avait poussé la Vanozza en revoyant son fils était bien moins encore un cri d'amour que de vengeance. Un soir, pendant que tout était en fête au Vatican, tandis que Charles VIII et Alexandre VI se juraient une amitié que ni l'un ni l'autre n'avait dans le cœur, et échangeaient des sermens qui d'avance étaient déjà trahis, un messager était arrivé de la part de Vanozza, apportant à César une lettre par laquelle elle le priait de passer sans retard à sa maison de la

rue della Longara. César avait interrogé le messager ; mais celui-ci lui avait répondu qu'il n'avait rien à lui dire, et qu'il apprendrait tout ce qu'il désirait savoir de la bouche même de sa mère. Aussi, à peine libre, César, vêtu d'un habit de laïque et enveloppé d'un large manteau, avait-il quitté le Vatican et s'était-il acheminé vers l'église de Regina-Cœli, dans le voisinage de laquelle nous avons dit, on doit se le rappeler, qu'était située la maison qu'habitait la maîtresse du pape.

En approchant de chez sa mère, César commença de remarquer des signes de dévastation étranges. La rue était jonchée de débris de meubles et de lambeaux d'étoffes précieuses. En arrivant au bas du petit perron qui conduisait à la porte d'entrée, il vit que les fenêtres étaient brisées et que des restes de rideaux flottaient déchirés devant elles ; de sorte que, ne comprenant rien à ce désordre, il s'était élancé dans l'intérieur, avait parcouru plusieurs appartemens déserts et délabrés. Puis enfin, voyant de la lumière dans une chambre, il y était entré et y avait trouvé sa mère assise sur les débris d'un coffre d'ébène tout incrusté d'ivoire et d'argent. En apercevant César, elle se leva, pâle, les cheveux épars; et lui montrant de la main la désolation qui l'entourait :

— Vois, César, lui dit-elle; voici l'ouvrage de tes nouveaux amis.

— Qu'y a-t-il donc, ma mère ? demanda le cardinal; et d'où vient ce désordre qui vous entoure ?

— Il y a, répondit la Vanozza en grinçant les dents de rage, que le serpent que vous avez réchauffé vient de me

mordre, craignant sans doute de se briser les dents sur vous.

— Qui a fait cela ? s'écria César : dites-le-moi, ma mère, et, par le ciel, je vous le jure, je le lui rendrai, et bien au-delà.

— Qui a fait cela ? reprit Vanozza : le roi Charles VIII, par les mains de ses fidèles alliés les Suisses. On a su que Melchiori était en voyage, et que, par conséquent, je demeurais seule ici avec quelques misérables domestiques ; et alors ils sont venus, brisant les portes comme s'ils avaient pris Rome d'assaut, et, tandis que le cardinal Valentin faisait fête à leur maître, ils pillaient la maison de sa mère, l'abreuvant d'insolence et d'outrages tels qu'on n'eût pas dû en attendre de plus grands des Turcs et des Sarrazins.

— C'est bien, c'est bien, ma mère, dit César ; soyez tranquille, le sang lavera la honte. Quant à ce que nous avions perdu, songez-y, ce n'est rien à côté de ce que nous pouvions perdre ; et mon père et moi, soyez tranquille, nous vous rendrons plus qu'on ne vous a ôté.

— Ce ne sont pas des promesses que je demande, s'écria la Vanozza, c'est une vengeance.

— Ma mère, dit le cardinal, vous serez vengée, ou je perdrai le nom de votre fils.

Et ayant rassuré sa mère par ces paroles, il l'emmena au palais de Lucrèce, qui se trouvait libre par son mariage avec le seigneur de Pesaro, et rentra au Vatican, donnant des ordres pour que la maison de sa mère fût remeublée plus magnifiquement qu'avant son désastre.

Ces ordres avaient été ponctuellement suivis, et c'était au milieu de ce luxe nouveau, mais avec la même haine dans le cœur, que César retrouvait sa mère. De là venait le cri de joie qu'elle avait poussé en le revoyant.

Le fils et la mère échangèrent seulement quelques paroles ; puis César, remontant à cheval, rentra au Vatican, d'où il était sorti deux jours auparavant comme otage. Alexandre, qui était prévenu d'avance de cette fuite, et qui non seulement l'avait approuvée, mais qui encore, en sa qualité de souverain pontife, avait relevé d'avance son fils du parjure qu'il allait commettre, le reçut avec joie, mais ne lui en conseilla pas moins de se cacher, Charles VIII, selon toutes probabilités, ne devant point tarder à faire réclamer son otage.

En effet, le lendemain, au lever du roi, on s'était aperçu de l'absence du cardinal Valentin ; et comme Charles VIII s'inquiétait de ne pas le voir paraître, il envoya savoir quelle cause l'empêchait de se rendre auprès de lui. Arrivé au logement qu'avait quitté la veille César, l'envoyé apprit qu'il en était sorti vers les neuf heures du soir, et n'y était point rentré depuis. Il retourna porter cette nouvelle au roi, qui se douta aussitôt qu'il s'était enfui, et qui, dans le premier mouvement de sa colère, fit connaître ce parjure à toute l'armée. Les soldats alors se rappelèrent ces vingt fourgons si pesamment chargés, et de l'un desquels le cardinal, à la vue de tous, avait fait tirer une si magnifique vaisselle d'or et d'argent, et, ne doutant pas que les autres ne renfermassent des objets aussi précieux, ils se ruèrent

dessus et les mirent en pièces ; mais ils n'y trouvèrent que des pavés ou du sable ; ce qui prouva au roi que cette fuite était préparée de longue main, et redoubla encore sa colère contre le pape. Aussi, sans perdre de temps, envoya-t-il à Rome monseigneur Philippe de Bresse, qui fut depuis duc de Savoie, avec ordre d'exprimer au saint père tout son mécontentement d'une pareille conduite à son égard. Mais le pape répondit qu'il ignorait complètement l'évasion de son fils, et en exprimait ses regrets bien sincères à sa majesté, ne sachant point où il pouvait être, et affirmant en tout cas qu'il n'était point à Rome. En effet, cette fois le pape disait vrai, César s'était retiré avec le cardinal Orsino dans une de ses terres, où il se tenait momentanément caché. Cette réponse fut portée à Charles VIII par deux messagers que le pape lui envoya, et qui étaient les évêques de Népi et de Sutri. Le peuple, de son côté, députa un ambassadeur au roi. Cet ambassadeur était monseigneur Porcari, doyen de la Rote, lequel était chargé de lui exprimer tout le déplaisir que les Romains avaient ressenti en apprenant le manque de parole du cardinal. Quelque peu disposé que fût Charles VIII à se payer de paroles vides, il lui fallait faire face à des affaires plus importantes : aussi continua-t-il, sans s'arrêter, sa route vers Naples, où il entra le dimanche 22 février de l'année 1495.

Quatre jours après le malheureux D'jem, qui était tombé malade à Capoue, mourut au château Neuf. En se séparant de lui et dans le banquet d'adieu, Alexandre VI avait fait sur lui l'essai de ce poison dont il comptait

par la suite faire un si fréquent usage sur les cardinaux, et dont il devait, par un juste retour, éprouver enfin l'effet lui-même. Ainsi, le pape s'était arrangé pour toucher des deux mains ; et, dans sa double spéculation sur ce malheureux jeune homme, il avait à la fois vendu sa vie cent vingt mille livres à Charles VIII, et sa mort trois cent mille ducats à Bajazet.

Seulement il y eut retard dans le second paiement ; car l'empereur des Turcs, comme on s'en souvient, ne devait remettre l'or fratricide qu'en échange du cadavre, et le cadavre, par ordre de Charles VIII, avait été enterré à Gaëte.

Lorsque César Borgia apprit ces nouvelles, il estima, avec raison, que le roi de France, occupé à s'installer dans sa nouvelle capitale, avait à penser à trop de choses pour s'inquiéter de lui : en conséquence, il reparut à Rome, et, pressé de tenir à sa mère la parole qu'il lui avait donnée, il y signala son retour par sa vengeance.

Le cardinal Valentin avait à sa solde un Espagnol dont il avait fait le chef de ses bravi ; c'était un homme de trente-cinq à quarante ans, dont la vie entière n'avait été qu'une longue rébellion contre toutes les lois de la société ; ne reculant devant aucune action, pourvu qu'elle lui fût payée le prix qu'elle valait. Don Michel Correglia, qui se fit une sanglante célébrité sous le nom de Michelotto, était bien l'homme qu'il fallait à César ; aussi, de même que Michelotto avait pour César un dévouement sans bornes, César avait en Michelotto une confiance sans limites. Ce fut lui que le cardinal

chargea d'une partie de sa vengeance ; quant à l'autre, il se la réserva à lui-même.

Don Michel reçut l'ordre de parcourir la campagne de Rome, et d'égorger tous les Français qu'il y rencontrerait. Il se mit aussitôt à l'œuvre, et quelques jours s'étaient à peine écoulés, qu'il avait déjà obtenu les résultats les plus satisfaisans : plus de cent personnes avaient été pillées et assassinées, et parmi ces dernières était le fils du cardinal de Saint-Malo, qui s'en retournait en France, et sur lequel Michelotto trouva une somme de trois mille écus.

De son côté, César s'était réservé les Suisses ; car c'étaient les Suisses particulièrement qui avaient dévasté la maison de la Vanozza ; le pape avait à son service à peu près cent cinquante soldats de cette nation, qui avaient fait venir leurs familles à Rome, et s'étaient enrichis tant de leur paie qu'en exerçant quelque autre industrie. Le cardinal leur fit donner à tous leur congé, avec ordre de quitter Rome dans les vingt-quatre heures, et les États romains dans trois jours. Les pauvres diables, pour obéir à l'ordre reçu, s'étaient tous réunis, avec leurs femmes, leurs enfans et leur bagage, sur la place Saint-Pierre, quand tout-à-coup, le cardinal Valentin les fit envelopper de tous côtés par deux mille Espagnols, qui commencèrent à tirer sur eux avec des arquebuses et à les charger à coups de sabre, tandis que César et sa mère regardaient le carnage d'une fenêtre. Ils en tuèrent ainsi cinquante ou soixante à peu près ; mais les autres, s'étant réunis, firent tête aux assassins, et, sans se

laisser entamer, battirent en retraite jusqu'à une maison où ils se fortifièrent et se défendirent si vaillamment, qu'ils donnèrent le temps au pape, qui ignorait quel était l'auteur de cette boucherie, d'envoyer le capitaine de sa garde, qui, avec l'aide d'un fort détachement qu'il avait amené, parvint à les faire sortir de la ville au nombre de quarante à peu près : le reste avait été massacré sur la place, ou avait été tué dans la maison.

Mais ce n'était point là une vengeance véritable ; car elle n'atteignait point Charles VIII, le véritable et seul auteur de toutes les tribulations qu'avaient depuis un an éprouvées le pape et sa famille : aussi César abandonna-t-il bientôt ces machinations vulgaires pour s'occuper de plus hauts intérêts, et s'adonna-t-il de toute la force de son génie à renouer la ligue des princes italiens, rompue par la défection de Sforza, par l'exil de Pierre et par la défaite d'Alphonse.

Cette entreprise s'accomplit avec plus de facilité que le pape ne s'y était attendu. Les Vénitiens n'avaient pas vu sans inquiétude Charles VIII passer si près d'eux, et ils tremblaient que, maître une fois de Naples, il n'eût l'idée de conquérir le reste de l'Italie. De son côté, Ludovic Sforza commençait à craindre, en voyant la rapidité avec laquelle le roi de France avait détrôné la maison d'Aragon, qu'il ne fit bientôt plus de différence entre ses alliés et ses ennemis. Maximilien, à son tour, ne cherchait qu'une occasion de rompre la paix momentanée qu'il avait accordée à force de concessions. Enfin Ferdinand et Isabelle étaient alliés à la maison détrônée. De

sorte que tous, ayant, quoique avec des intérêts différens, une crainte commune, furent bientôt d'accord sur la nécessité de chasser Charles VIII, non seulement de Naples, mais encore de l'Italie, et s'engagèrent par tous les moyens qui seraient en leur pouvoir, soit par négociations, soit par surprise, soit par force, à contribuer à cette expulsion. Les Florentins seuls refusèrent de prendre part à cette levée de boucliers, et restèrent fidèles à la parole donnée.

D'après les articles arrêtés entre les confédérés, l'alliance devait durer vingt-cinq ans, et avait pour but ostensible de défendre la majesté du pontife romain et les intérêts de la chrétienté; de sorte que l'on aurait pu prendre ces préparatifs pour ceux d'une croisade contre les Turcs, si l'ambassadeur de Bajazet n'avait pas constamment assisté à toutes les délibérations, quoique par pudeur les princes chrétiens n'osassent point admettre en nom dans la ligue l'empereur de Constantinople. Au reste, les confédérés devaient mettre sur pied une armée de trente-quatre mille chevaux et de vingt mille fantassins, et chacun s'était taxé pour un contingent; de sorte que le pape était tenu de fournir quatre mille chevaux, Maximilien six mille, le roi d'Espagne, le duc de Milan et la république de Venise, chacun huit mille. Chaque confédéré devait en outre lever et équiper dans les six semaines de la signature du traité quatre mille fantassins. Les flottes seraient fournies par les états maritimes; mais les frais qu'elles auraient occasionnés seraient également répartis sur tous.

Cette ligue fut publiée le 12 avril 1495, jour du dimanche des Rameaux, dans tous les états d'Italie, et particulièrement à Rome, au milieu de fêtes et de réjouissances infinies. Presque aussitôt la publication de ces articles ostensibles, les confédérés commencèrent de mettre à exécution les articles secrets. Ces articles obligeaient Ferdinand et Isabelle à envoyer à Ischia, où le fils d'Alphonse s'était retiré, une flotte de soixante galères, portant six cents cavaliers et cinq mille fantassins, pour l'aider à remonter sur le trône. Ces troupes devaient être mises sous le commandement de Gonzalve de Cordoue, à qui la prise de Grenade venait de donner la réputation du premier général de l'Europe. De leur côté, les Vénitiens devaient attaquer, avec une flotte de quarante galères, sous les ordres d'Antonio Grimani, tous les établissemens que les Français auraient sur les côtes de la Cababre et de Naples. Quant au duc de Milan, il s'engageait à arrêter tous les secours qui viendraient de France et à chasser le duc d'Orléans d'Asti.

Restait Maximilien, qui s'était engagé à envahir les frontières de France, et Bajazet, qui devait aider de son argent, de sa flotte et de ses soldats tantôt les Vénitiens, tantôt les Espagnols, selon qu'il serait appelé par Barberigo ou par Ferdinand le Catholique.

Cette ligue était d'autant plus inquiétante pour Charles VIII, que l'enthousiasme avec lequel il avait été reçu s'était promptement calmé. C'est qu'il lui était arrivé ce qui arrive d'ordinaire aux conquérans qui ont plus de fortune que de génie : au lieu de se faire parmi

les grands vassaux napolitains et calabrais un parti dont les racines tinssent au sol même, en confirmant leurs priviléges, et en augmentant leur puissance, il les avait blessés en accordant tous les titres, tous les emplois, tous les fiefs, à ceux qui l'avaient suivi de France ; de sorte que toutes les charges du royaume étaient occupées par des étrangers. Il en résulta qu'au moment même où la ligue était proclamée, Tropée et Amantea, que Charles VIII avait données au seigneur de Précy, se révoltèrent et arborèrent la bannière d'Aragon ; que la flotte espagnole n'eut qu'à se présenter devant Reggio en Calabre pour que cette ville, plus mécontente encore de la domination nouvelle que de l'ancienne, lui ouvrît à l'instant même ses portes, et que don Frédéric, frère d'Alphonse et oncle de Ferdinand, qui n'avait au reste jamais quitté Brindes, n'eût qu'à se présenter devant Tarente pour y être reçu comme un libérateur.

Charles VIII apprit toutes ces nouvelles à Naples, lorsque, déjà las de sa nouvelle conquête, qui nécessitait un travail d'organisation dont il était incapable, il tournait les yeux vers la France, où l'attendaient les fêtes de la victoire et le triomphe du retour. Aussi céda-t-il aux premiers avis qui lui conseillèrent de reprendre le chemin de son royaume, menacé, comme nous l'avons dit, au nord par les Allemands, et au midi par les Espagnols. En conséquence, il nomma Gilbert de Montpensier, de la maison de Bourbon, son vice-roi ; d'Aubigny, de la maison Stuart d'Écosse, lieutenant en Calabre ; Étienne de Vèse, commandant de Gaëte, et don Ju-

lien, Gabriel de Montfaucon, Guillaume de Villeneuve, Georges de Silly, le Bailly de Vitry, et Graziano Guerra, gouverneurs de Santo-Angelo, de Manfredonia, de Trani, de Catanzaro, d'Aquila et de Sulmone; puis, laissant au représentant de ses droits la moitié des Suisses, une partie des Gascons, huit cents lances françaises et environ cinq cents hommes d'armes italiens, ces derniers sous le commandement du préfet de Rome, de Prosper et de Fabrice Colonna et d'Antonio Savelli, il sortit de Naples le 20 mai, à deux heures de l'après-midi, pour traverser toute la péninsule italienne avec le reste de son armée, qui se composait de huit cents lances françaises, de deux cents gentilshommes de sa garde, et de cent hommes d'armes italiens, de trois mille fantassins suisses, de mille Français et de mille Gascons. Il comptait en outre être rejoint en Toscane par Camille Vitelli et ses frères, qui devaient lui amener deux cent cinquante hommes d'armes.

Huit jours avant son départ de Naples, Charles VIII avait envoyé à Rome monseigneur de Saint-Paul, frère du cardinal de Luxembourg; et au moment où il allait se mettre en route, il expédia de nouveau l'archevêque de Lyon : tous deux avaient mission 'd'assurer Alexandre que le roi de France était dans le désir le plus sincère et dans la plus ferme volonté de demeurer son ami. En effet, Charles VIII ne désirait rien tant que de détacher le pape de la ligue, afin de s'en faire un soutien spirituel et temporel : mais un jeune roi ardent, ambitieux et brave, n'était pas le voisin qui convenait à Alexandre;

il ne voulut donc entendre à rien, et comme les troupes qu'il avait demandées au doge et à Ludovic Sforza ne lui avaient point été envoyées en nombre suffisant pour défendre Rome, il se contenta de faire approvisionner le château Saint-Ange, y mit une formidable garnison, laissa le cardinal de Saint-Anastase pour recevoir Charles VIII, et se retira avec César à Orviette.

Charles VIII ne demeura que trois jours à Rome, désespéré qu'il était que, malgré ses prières, Alexandre VI eût refusé de l'y attendre. Aussi, pendant ces trois jours, au lieu d'écouter les avis de Julien de la Rovère, qui lui conseillait de nouveau d'assembler un concile et de déposer le pape, il fit remettre aux officiers romagnols, espérant ramener le pape vers lui par ce bon procédé, les citadelles de Terracine et de Civita-Vecchia, ne gardant que celle d'Ostie, qu'il avait promis à Julien de lui rendre. Enfin, ces trois jours écoulés, il sortit de Rome, et se dirigea, sur trois colonnes, vers la Toscane, traversa les États de l'Église, et, le 13, arriva à Sienne, où il fut rejoint par Philippe de Commines, qu'il avait envoyé comme ambassadeur extraordinaire près la république de Venise, et qui lui annonça que ses ennemis avaient quarante mille hommes sous les armes, et s'apprêtaient à le combattre. Cette nouvelle ne produisit d'autre effet que d'exciter outre mesure la gaîté du roi et des gentilshommes de son armée; car ils avaient pris un tel dédain de leurs ennemis dans leur facile conquête, qu'ils ne croyaient pas qu'une armée, si nombreuse qu'elle fût, osât leur disputer le passage.

Force fut cependant à Charles VIII de se rendre à l'évidence lorsqu'il apprit à San-Teranzo que l'avant-garde, commandée par le maréchal de Gié, et composée de six cents lances et de quinze cents Suisses, s'était, en arrivant à Fornovo, trouvée en face des confédérés, qui avaient assis leur camp à Guiarole. Le maréchal avait fait halte à l'instant même, et avait de son côté disposé ses logis, profitant de la hauteur où il se trouvait pour se faire une défense de la nature même du terrain. Puis, ces premières mesures prises, il avait envoyé, d'une part, un trompette au camp ennemi, pour demander à François de Gonzague, marquis de Mantoue, généralissime des troupes confédérées, passage pour l'armée de son roi, et des vivres à un prix raisonnable, et de l'autre il avait expédié un courrier à Charles VIII, en l'invitant à hâter sa marche, ainsi que celle de l'artillerie et de l'arrière-garde. Les confédérés avaient fait une réponse évasive; car ils balançaient s'ils compromettraient en un seul combat toutes les forces de l'Italie, ou si, risquant le tout pour le tout, ils tenteraient d'anéantir le roi de France et son armée, ensevelissant ainsi le conquérant dans sa conquête. Quant à Charles VIII, on le trouva occupé à inspecter le passage des derniers canons par-dessus la montagne de Pontremoli : ce qui n'était point chose facile, attendu que, comme il n'y avait point de sentier tracé, on avait été obligé de les monter et de les descendre à force de bras; ce qui occupait jusqu'à deux cents hommes pour une seule pièce. Enfin, toute l'artillerie étant arrivée sans accident de l'autre côté des Apennins, Charles VIII par-

tit en toute hâte pour Fornovo, où il arriva avec toute sa suite le lendemain dans la matinée.

Du sommet de la montagne où le maréchal de Gié était campé, le roi de France découvrait à la fois et son camp et celui de l'ennemi : chacun d'eux était posé sur la rive droite du Taro, et à chaque extrémité de cercle d'une chaîne de collines placée en amphithéâtre ; de sorte que l'intervalle situé entre les deux camps, vaste bassin où s'étendait dans ses crues hivernales le torrent qui lui servait de limites, n'était qu'une plaine couverte de gravier, où il était aussi difficile à la cavalerie qu'à l'infanterie de manœuvrer : en outre, un petit bois, qui suivait le versant occidental des collines, s'étendait de l'armée ennemie à l'armée française, et était occupé par les Stradiotes, qui, grâce à lui, avaient déjà engagé quelques escarmouches avec nos troupes pendant les deux jours où elles avaient fait halte pour attendre le roi.

La situation n'était pas rassurante. Du sommet de la montagne qui dominait Fornovo, la vue, comme nous l'avons dit, embrassait les deux camps, et pouvait facilement calculer la différence numérique de chacun d'eux. En effet, l'armée française, affaiblie par les diverses garnisons qu'elle avait été forcée de laisser dans les villes et les forteresses que nous avions conservées en Italie, s'élevait à peine à huit mille combattans, tandis que l'armée milano-vénitienne dépassait un total de trente-cinq mille hommes. Charles VIII résolut donc de tenter de nouveau les voies de la conciliation, et envoya Commines, qui, ainsi que nous l'avons dit, l'avait rejoint en Toscane,

aux provéditeurs vénitiens qu'il avait connus dans son ambassade, et sur lesquels, grâce à l'estime qu'on faisait généralement de son mérite, il avait pris une grande influence. Il était chargé de dire, au nom du roi de France, aux chefs de l'armée ennemie, que son maître ne désirait rien autre chose que continuer sa route sans faire ni recevoir aucun dommage ; qu'en conséquence il demandait un passage libre à travers ces belles plaines de la Lombardie, qui, des hauteurs où il était placé, se déroulaient à perte de vue jusqu'au pied des Alpes.

Commines trouva l'armée confédérée en grandes dissensions : l'avis des Milanais et des Vénitiens était de laisser passer le roi sans l'attaquer, trop heureux, disaient-ils, qu'il abandonnât ainsi l'Italie sans y avoir causé d'autre dommage ; mais les ambassadeurs d'Espagne et d'Allemagne pensaient autrement que leurs alliés. Comme leurs maîtres n'avaient point de troupes dans l'armée, et que les dépenses qu'ils devaient faire étaient faites, ils ne pouvaient que profiter à une bataille ; puisque, gagnée, ils recueillaient les fruits de la victoire, et perdue, ils n'éprouvaient aucunement les dommages de la défaite. Cette dissidence dans les opinions fit qu'on remit au lendemain la réponse à faire à Commines, et que l'on arrêta que le lendemain il aurait une nouvelle conférence avec un plénipotentiaire que l'on nommerait pendant la nuit : cette conférence devait se tenir entre les deux armées.

Le roi passa la nuit dans une grande inquiétude : toute la journée le temps avait menacé de tourner à la pluie, et nous avons dit avec quelle rapidité croissait le Taro ;

la rivière, guéable encore aujourd'hui, pouvait donc dès le lendemain présenter un obstacle insurmontable ; et ce délai n'avait été demandé peut-être que pour empirer encore la position de l'armée française. En effet, la nuit fut à peine venue, qu'un orage terrible se déclara, et tant que dura l'obscurité, il emplit l'Apennin de rumeurs, et sillonna le ciel d'éclairs. Au point du jour, cependant, il parut se calmer un peu ; mais déjà le Taro, qui la veille n'était encore qu'un ruisseau, était devenu un torrent et montait rapidement le long de ses rives. Aussi, dès six heures du matin, le roi, déjà armé et à cheval, appela Commines et lui ordonna d'aller au rendez-vous que lui avaient assigné les provéditeurs vénitiens ; mais à peine achevait-il de lui donner cet ordre, que l'on entendit de grands cris à l'extrême droite de l'armée française. Les Stradiotes, grâce au bois qui s'étendait entre les deux camps, avaient surpris un poste ; et, après l'avoir égorgé, ils emportaient, selon les habitudes, les têtes des morts à l'arçon de leurs selles. Un détachement de cavalerie s'était mis à leur poursuite ; mais, pareils à des bêtes fauves, ils étaient rentrés dans les bois qui leur servaient de retraite, et y avaient disparu.

Cet engagement inattendu, préparé, selon toutes les probabilités, par les ambassadeurs espagnols et allemands, produisit sur toute la ligne l'effet d'une étincelle sur une traînée de poudre. Commines, de son côté, et les provéditeurs vénitiens du leur, tentèrent vainement de suspendre le combat de part et d'autre : des troupes légères, pressées d'escarmoucher, et n'écoutant, comme c'était

assez l'habitude à cette époque, que l'impulsion dangereuse du courage personnel, en étaient venues aux mains, descendant vers la plaine comme dans un cirque, et cherchant à faire de belles armes. Un instant le jeune roi, entraîné par l'exemple, fut sur le point d'oublier aussi sa responsabilité de général pour agir en soldat; mais le maréchal de Gié, messire Claude de La Châtre, et MM. de Guise et de La Trimouille, arrêtèrent ce premier élan et déterminèrent Charles VIII à prendre le parti le plus sage, qui était de traverser le Taro sans chercher le combat, mais aussi sans l'éviter, si les ennemis, passant de l'autre côté de la rivière, tentaient de nous fermer le passage. En conséquence, le roi, d'après les avis de ses plus sages et de ses plus vaillans capitaines, disposa ainsi ses batailles :

La première comprenait l'extrême avant-garde et un corps destiné à la soutenir; elle comptait, l'avant-garde, trois cent cinquante hommes d'armes, les meilleurs et les plus braves de l'armée, commandés par le maréchal de Gié et par Jacques Trivulce, et, dans le corps qui suivait, trois mille Suisses, sous la conduite d'Engelbert de Clèves et de Lornay, grand écuyer de la reine : puis venaient trois cents archers de la garde, que le roi avait fait mettre à pied pour qu'ils pussent soutenir la cavalerie en combattant dans les intervalles.

La seconde bataille, dirigée par le roi en personne, et qui formait le corps d'armée, se composait de l'artillerie, commandée par Jean de Lagrange, des cent gentils-

hommes de la garde, dont Gilles Carronel portait la bannière, des pensionnaires de la maison du roi, sous les ordres d'Aymar de Prie, des Écossais, de deux cents arbalétriers à cheval, et du reste des archers français, conduits par M. de Crussol.

Enfin, la troisième bataille, ou l'arrière-garde, précédée des bagages, portés par six mille bêtes de somme, comptait trois cents hommes d'armes seulement, commandés par MM. de Guise et de La Trimouille : c'était la partie la plus faible de l'armée.

Cette ordonnance arrêtée, Charles VIII ordonna à l'avant-garde de traverser la rivière, ce qu'elle fit à l'instant même, en face de la petite ville de Fornovo, les cavaliers ayant de l'eau jusqu'au mollet, et les fantassins se tenant à la queue des chevaux : puis, lorsqu'il vit les derniers soldats de cette première partie de l'armée sur l'autre rive, il se mit en route à son tour pour suivre le même chemin et passer au même gué, ordonnant à MM. de Guise et de La Trimouille de régler la marche de l'arrière-garde sur celle du corps d'armée, comme il avait réglé la marche du corps d'armée sur celle de l'avant-garde.

Ses ordres furent ponctuellement suivis, et, vers les dix heures du matin, toute l'armée française se trouva sur la rive gauche du Taro : à l'instant même, et comme, par les dispositions de l'armée ennemie, le combat devenait imminent, les bagages, sous la conduite du capitaine Odet de Riberac, se séparèrent de l'arrière-garde et se portèrent sur l'extrême gauche.

En effet, François de Gonzague, général en chef des troupes confédérées, avait réglé ses dispositions sur celles du roi de France : par son ordre, le comte de Cajazzo, avec quatre cents gens d'armes et deux mille fantassins, avait passé le Taro à la hauteur du camp vénitien, et devait faire tête à l'avant-garde française, tandis que lui, remontant la rive droite jusqu'à Fornovo, franchirait la rivière par le même gué qu'avait suivi Charles VIII, afin d'attaquer son arrière-garde. Enfin il avait placé les Stradiotes entre ces deux passages, avec ordre, aussitôt qu'ils verraient l'armée française attaquée en tête et en queue, de traverser la rivière à leur tour et de tomber sur ses flancs. Outre ces mesures d'attaque, François de Gonzague avait encore pris ses précautions pour la retraite en laissant trois corps de réserve sur l'autre rive, l'un qui gardait le camp sous les ordres des provéditeurs vénitiens, et les deux autres commandés, le premier par Antoine de Montefeltro, et le second par Annibal Bentivoglio, et qui étaient échelonnés de manière à se soutenir.

Charles VIII avait remarqué toutes ces dispositions, et y avait reconnu cette savante stratégie italienne qui faisait des généraux de cette nation les premiers tacticiens du monde; mais, comme il n'y avait pas moyen d'éviter le danger, il s'était décidé à passer à travers, et avait ordonné de continuer la route ; mais bientôt l'armée française se trouva prise entre le comte de Cajazzo, qui barrait le passage avec ses quatre cents gens d'armes et ses deux mille fantassins, et François de Gonzague, qui,

ainsi que nous l'avons dit, s'était mis à la poursuite de l'arrière-garde avec six cents hommes d'armes, la fleur de son armée, un escadron de Stradiotes, et plus de cinq mille fantassins : cette seule bataille était plus forte que toute l'armée française.

Cependant, lorsque MM. de Guise et de La Trimouille se sentirent serrés ainsi, ils ordonnèrent à leurs deux cents hommes d'armes de faire volte-face, tandis qu'à l'extrémité opposée, c'est-à-dire à la tête de l'armée, le maréchal de Gié et Trivulce faisaient faire halte et commandaient de mettre les lances en arrêt. Pendant ce temps, selon la coutume, le roi, placé, comme nous l'avons dit, au centre, armait chevaliers les gentilshommes qui, par leur valeur personnelle ou par l'amitié qu'il leur portait, avaient des droits à cette faveur.

Tout-à-coup un choc terrible retentit derrière lui : c'était l'arrière-garde française qui en venait aux mains avec le marquis de Mantoue. A cette rencontre, où chacun avait choisi son homme comme dans un tournoi, grand nombre de lances se brisèrent, et surtout entre les mains des chevaliers italiens; car leurs lances, à eux, étaient creuses pour être moins lourdes, et, par conséquent, se trouvaient être moins solides. Aussitôt ceux qui étaient désarmés mirent l'épée à la main, et comme ils étaient beaucoup plus nombreux que les nôtres, le roi les vit tout-à-coup déborder notre aile droite, de sorte qu'ils semblaient prêts à nous envelopper : en même temps de grands cris retentirent en face du centre; c'étaient les Stradiotes qui traversaient la rivière, afin d'exécuter leur attaque.

Le roi divisa aussitôt son corps d'armée en deux détachemens, et, donnant l'un au bâtard de Bourbon, afin qu'il fît face aux Stradiotes, il s'élança avec l'autre au secours de l'avant-garde, se jetant au milieu de la mêlée, frappant en roi, mais combattant comme le dernier de ses capitaines. Secondée par ce renfort, l'arrière-garde tint bon, quoique les ennemis fussent cinq contre un, et le combat, sur ce point, continua avec un acharnement merveilleux.

Selon l'ordre qu'il avait reçu, le bâtard de Bourbon s'était élancé au-devant des Stradiotes; mais, ayant été emporté par son cheval, il était entré si profondément dans leurs rangs qu'il y avait disparu : cette perte de leur chef, jointe au costume étrange de ces nouveaux antagonistes et à la façon particulière dont ils combattaient, produisit quelque impression sur ceux qui devaient leur faire tête; de sorte que le désordre se mit un moment parmi le centre, et que les cavaliers s'éparpillèrent au lieu de se tenir serrés et de combattre en corps. Cette fausse manœuvre leur eût été désavantageuse, si la plupart des Stradiotes, voyant les bagages isolés et sans défense, n'avaient, dans l'espoir du butin, couru à eux, au lieu de poursuivre leur avantage. Cependant le gros de la troupe demeura à combattre, pressant vivement les chevaliers français dont ils tranchaient les lances avec leurs terribles cimeterres. Heureusement le roi, qui venait de repousser l'attaque du marquis de Mantoue, vit ce qui se passait derrière lui, et, revenant à grande course de cheval au secours de son centre, il tomba sur les Stradiotes avec les gentilshommes de sa

maison, non plus armé de sa lance, car il venait de la briser, mais de sa longue épée, que l'on voyait flamboyer autour de lui comme un éclair, si bien que, soit qu'il fût emporté par son cheval, comme le bâtard de Bourbon, soit qu'il se laissât entraîner à son courage, il se trouva tout-à-coup au plus pressé des Stradiotes, accompagné seulement de huit des gentilshommes qu'il venait de faire, d'un de ses écuyers nommé Antoine des Ambus et de son porte-bannière, criant : *France, France!* pour rallier à lui tous ces gentilshommes épars, qui, voyant enfin que le danger était moins grand qu'ils ne l'avaient cru, commençaient à prendre leur revanche, et à rendre avec usure aux Stradiotes les coups qu'ils en avaient reçus.

Les choses allaient encore mieux à l'avant-garde que le marquis de Cajazzo devait attaquer, car, quoique à la tête d'une bataille fort supérieure en nombre à celle des Français, et quoiqu'il eût paru animé d'abord des plus formidables intentions, il s'arrêta court en chargeant, à la distance de dix ou douze pas de notre front de bataille, et fit volte-face sans rompre une seule lance. Les Français voulurent les poursuivre; mais le maréchal de Gié, craignant que cette fuite ne fût un piége pour éloigner l'avant-garde du centre, ordonna à chacun de se tenir en place : cependant les Suisses Allemands, qui ne comprenaient pas cet ordre, ou qui ne le prirent pas pour eux, s'élancèrent à leurs trousses, et, quoique à pied, ils les joignirent et leur tuèrent une centaine d'hommes; ce qui suffit pour mettre un tel désordre parmi eux, que les uns s'éparpillèrent dans la plaine et que les autres se jetèrent à

l'eau pour traverser la rivière et rejoindre leur camp; ce que voyant le maréchal de Gié, il détacha une centaine d'hommes d'armes pour aller secourir le roi, qui, continuant de combattre avec un courage inouï, courait les plus grands dangers, séparé qu'il était constamment de ses gentilshommes, qui ne pouvaient le suivre; car partout où il y avait du danger il s'y précipitait, criant: *France!* et s'inquiétant peu si on le suivait. Aussi n'était-ce plus avec son épée qu'il combattait, il y avait long-temps qu'il l'avait brisée comme sa lance, mais avec une lourde hache d'armes dont tous les coups étaient mortels, soit qu'il frappât du tranchant, soit qu'il frappât de la pointe. Aussi les Stradiotes, déjà fortement pressés par la maison du roi et par les pensionnaires, passèrent-ils bientôt de l'attaque à la défense et de la défense à la fuite. Ce fut en ce moment que le roi courut le plus grand danger; car, s'étant laissé emporter à la poursuite des fuyards, il se trouva bientôt seul et enveloppé de ces hommes qui, s'ils n'eussent point été frappés d'une telle terreur, n'auraient eu qu'à se réunir pour l'étouffer lui et son cheval; mais, comme dit Commines: — Est bien gardé celui que Dieu garde, — et Dieu gardait le roi de France.

En ce moment, néanmoins, l'arrière-garde était rudement pressée; et, quoique MM. de Guise et de La Trimouille tinssent aussi ferme qu'il était possible de tenir, il est probable qu'il leur eût fallu céder au nombre, si un double secours ne leur était arrivé: l'un leur était apporté par l'infatigable Charles VIII, qui, n'ayant plus rien à faire parmi les fuyards, venait de nouveau se rejeter

au milieu des combattans, et l'autre par les valets de l'armée, qui, délivrés de l'attaque des Stradiotes et voyant fuir leurs ennemis, accouraient armés des haches avec lesquelles ils taillaient le bois pour bâtir leurs logis, et qui se jetèrent au milieu des combattans, coupant les jarrets des chevaux, et brisant à grands coups les visières des cavaliers démontés.

Les Italiens ne purent tenir à ce double choc : la *furia francese* détruisait tous les calculs stratégiques possibles, et depuis près d'un siècle ils avaient désappris ces luttes sanglantes et acharnées pour les espèces de tournois qu'ils appelaient leurs guerres ; de sorte que, malgré les efforts de François de Gonzague, à l'arrière-garde aussi ils tournèrent le dos et prirent la fuite, repassant en grande hâte, et surtout à grande peine, le torrent gonflé encore par la pluie qui avait tombé durant toute la bataille.

Quelques-uns étaient d'avis de poursuivre les vaincus; car il y avait un tel désordre dans leur armée, que, du champ de bataille dont les Français étaient restés si glorieusement les maîtres, on les voyait fuir dans toutes les directions, encombrant les routes de Parme et de Bercetto; mais le maréchal de Gié et MM. de Guise et de La Trimouille, qui avaient assez fait pour ne pas être soupçonnés de reculer devant un danger imaginaire, arrêtèrent cet élan, en faisant observer qu'hommes et chevaux étaient si fatigués, que c'était s'exposer à perdre l'avantage obtenu, que d'essayer de le pousser plus loin. Ce dernier avis fut donc adopté malgré l'opinion de Trivulce,

de Camille Vitelli et de Francesco Secco, qui voulaient que l'on poursuivît la victoire.

Le roi se retira dans un petit village sur la rive gauche du Taro, et se mit à l'abri dans une pauvre maison où il se désarma : c'était peut-être de tous les capitaines et de tous les soldats celui qui avait le mieux combattu.

Pendant la nuit le torrent grossit tellement, que l'armée italienne, fût-elle remise de sa frayeur, n'aurait pu poursuivre l'armée française. Le roi, qui, après une victoire, ne voulait pas avoir l'air de fuir, demeura toute la journée en bataille, et le soir il alla coucher à Medesena, petit village situé à un mille plus bas seulement que le hameau où il s'était reposé après le combat. Mais, pendant la nuit, réfléchissant qu'il avait assez fait pour l'honneur de ses armes, en battant une armée quatre fois plus forte que la sienne, en lui tuant trois mille hommes et en l'attendant un jour et demi, pour lui donner le temps de reprendre sa revanche, il fit, deux heures avant le jour, ranimer les feux, afin que les ennemis le crussent toujours en son camp; et, chacun étant monté à cheval sans bruit, toute l'armée française, maintenant à peu près hors de danger, continua sa route vers Borgo-San-Donnino.

Pendant ce temps le pape était rentré à Rome, où les nouvelles les plus en harmonie avec sa politique ne tardèrent point à arriver. En effet, il apprit que Ferdinand était passé de Sicile en Calabre avec six mille volontaires et un nombre considérable de cavaliers et de fantassins espagnols que lui amenait, de la part de Ferdinand et d'Isabelle,

le fameux Gonzalve de Cordoue, qui arrivait en Italie avec une réputation de grand capitaine, à laquelle la défaite de Seminara devait porter quelque atteinte. Presque en même temps la flotte française avait été battue par la flotte aragonaise; enfin la bataille du Taro, toute perdue qu'elle était par les confédérés, était encore une victoire pour le pape, puisque son résultat était d'ouvrir un retour vers la France à celui qu'il regardait comme son ennemi le plus mortel. Aussi, comprenant qu'il n'avait plus rien à craindre de lui, il envoya à Charles VIII, qui s'était arrêté un instant à Turin pour secourir Novarre, un bref par lequel, en vertu de son autorité pontificale, il lui ordonnait, ainsi qu'à son armée, de sortir d'Italie et de rappeler les troupes qu'il avait encore au royaume de Naples dans le délai de dix jours, sous peine d'être excommunié et sommé de comparaître devant lui, et en personne.

Charles VIII répondit :

1° Qu'il ne comprenait pas comment le pape, chef de la ligue, lui ordonnait de sortir d'Italie, tandis que les confédérés non seulement lui avaient refusé le passage, mais encore avaient tenté, quoique inutilement, ainsi qu'avait pu l'apprendre sa sainteté, de lui fermer tout retour vers la France;

2° Que, pour ce qui était de rappeler ses troupes de Naples, il n'était pas assez irréligieux pour le faire, attendu qu'elles n'étaient entrées dans ce royaume que du consentement et avec la bénédiction de sa sainteté;

3° Que, quant à sa comparution, en personne, dans

la capitale du monde chrétien, il s'étonnait extrêmement que le pape l'exigeât à cette heure, puisque, six semaines auparavant, ayant vivement désiré, à son retour de Naples, s'aboucher avec sa sainteté pour lui donner des marques de son respect et de son obéissance, sa sainteté, au lieu de lui accorder la faveur qu'il demandait, avait à son approche quitté Rome si précipitamment, que, quelque diligence qu'il eût faite, il n'avait pu parvenir à la rejoindre. Quant à ce dernier article, cependant, il promettait à sa sainteté, si de son côté elle voulait s'engager cette fois à l'attendre, de lui donner la satisfaction qu'elle désirait, en retournant à Rome aussitôt que les affaires qui le rappelaient en son royaume seraient terminées à sa satisfaction.

Quelque railleuse fierté qu'il y eût dans cette réponse, Charles VIII n'en fut pas moins bientôt contraint par les circonstances à obéir en partie au bref étrange qu'il avait reçu. En effet, malgré l'arrivée d'un renfort de Suisses qui venaient à son secours, il fut forcé, tant sa présence était urgente en France, de faire avec Ludovic Sforza une paix par laquelle il lui cédait Novarre, tandis que Gilbert de Montpensier et d'Aubigny, de leur côté, après avoir défendu la Calabre, la Basilicate et Naples, pied à pied, furent enfin réduits, après un siége de trente-deux jours, à signer, le 20 juillet 1496, la capitulation d'Atella, qui stipulait la remise à Ferdinand II, roi de Naples, de toutes les places et forteresses de son royaume; royaume, forteresses et places dont il ne jouit que trois mois, étant mort d'épuisement,

le 7 septembre suivant, au château de la Somma, au pied du Vésuve, sans que les soins que lui prodigua sa jeune femme eussent pu réparer le mal que sa beauté avait fait.

Son oncle Frédéric lui succéda ; et ainsi, depuis trois ans qu'il était pape, Alexandre avait vu, à mesure qu'il s'affermissait, lui, sur le siége pontifical, cinq rois passer sur le trône de Naples : c'étaient Ferdinand Ier, Alphonse II, Charles VIII, Ferdinand II et Frédéric.

Tous ces tremblemens de trône et cette succession rapide de souverains étaient ce qui pouvait arriver de plus avantageux à la fortune d'Alexandre VI, puisque chaque nouveau monarque n'était véritablement roi qu'à la condition qu'il serait revêtu de l'investiture pontificale. Il en résulte qu'en pouvoir et en crédit, Alexandre était le seul qui eût gagné à tous ces changemens, puisqu'il avait successivement été non-seulement reconnu, malgré ses simonies, comme le chef suprême de l'église, par le duc de Milan, les républiques de Florence et de Venise, qui avaient traité avec lui, mais encore successivement adoré par les cinq rois qui s'étaient succédé sur le trône de Naples. Il pensa donc que le moment était venu de fonder la puissance de sa maison en s'appuyant d'un côté sur le duc de Gandie, qui devait remplir toutes les hautes dignités temporelles, tandis que César Borgia serait appelé à toutes les grandes fonctions ecclésiastiques. Le pape assura ces nouveaux projets en nommant quatre cardinaux espagnols, qui, portant à vingt deux le nombre de ses compatriotes dans le sacré collége, lui assuraient une constante et certaine majorité.

La première nécessité de la politique pontificale était de déblayer les environs de Rome de tous ces petits seigneurs qu'on appelait les vicaires de l'église, et qu'Alexandre appelait, lui, les menottes de la papauté. On a vu qu'il avait déjà commencé cette œuvre en suscitant les Orsini contre les Colonna, lorsque l'entreprise de Charles VIII l'avait forcé de réunir toutes les ressources de son esprit et toutes les forces de ses états, comme pour en faire une garde autour de sa propre sûreté.

Mais voilà que dans leur imprudence les Orsini, les anciens amis du pape, étaient passés à la solde des Français, et étaient entrés avec eux dans le royaume de Naples, de sorte que Virginio, l'un des principaux chefs de cette puissante maison, avait été pris pendant la guerre, et était captif de Ferdinand II. C'était une occasion que ne pouvait laisser échapper Alexandre ; aussi, après avoir sommé le roi de Naples de ne point relâcher celui que dès le 1er juin 1496 il avait déclaré rebelle, le 26 octobre suivant, c'est-à-dire dans les premiers jours du règne de Frédéric, qu'il savait lui être tout acquis par le besoin qu'il avait de recevoir l'investiture, il prononça en consistoire secret une sentence de confiscation contre Virginio Orsini et toute sa famille ; puis, comme ce n'était pas le tout que de déclarer les biens confisqués, mais qu'il fallait encore en déposséder les propriétaires, il fit des ouvertures aux Colonna, disant que, comme preuve du retour de son amitié pour eux, il les chargeait d'exécuter, sous les ordres de son fils François, duc de Gandie, la sentence rendue contre leurs vieux ennemis, affaiblissant

toujours ainsi ses voisins l'un par l'autre, jusqu'à ce qu'il pût sans danger attaquer et faire disparaître vainqueurs et vaincus.

Les Colonna acceptèrent la proposition, et le duc de Gandie fut nommé général de l'église, charge dont son père, revêtu des habits pontificaux, lui remit lui-même les insignes dans l'église de Saint-Pierre de Rome.

Les choses marchèrent d'abord comme l'avait espéré Alexandre VI, et avant la fin de l'année l'armée pontificale était maîtresse d'un grand nombre de châteaux et de forteresses appartenant aux Orsini; de sorte que ceux-ci se regardaient déjà comme perdus, lorsque Charles VIII, à qui ils s'étaient adressés sans grande espérance que, préoccupé comme il l'était de ses propres affaires, il pût leur être d'un grand secours, à défaut d'armes et de troupes, leur envoya Charles Orsini, fils de Virginio, qui était prisonnier, et Vitellozo Vitelli, frère de Camille Vitelli, l'un des trois vaillans condottieri italiens qui s'étaient mis à sa solde et avaient combattu pour lui au passage du Taro. Ces deux capitaines, dont le courage et l'habileté étaient connus, apportaient avec eux une somme d'argent considérable qu'ils tenaient de la libéralité de Charles VIII; de sorte qu'à peine furent-ils à Città di Castello, centre de leur petite souveraineté, et eurent-ils exprimé l'intention de lever un corps de gendarmerie, que les hommes se présentèrent de tous côtés pour s'engager sous leur bannière : ils eurent donc bientôt rassemblé une petite armée, et comme ils avaient été à même, pendant leur séjour chez les Français, d'é-

tudier la partie de leur organisation militaire par laquelle ils étaient supérieurs aux Italiens, ils appliquèrent ces améliorations à leur troupes : elles consistaient surtout dans certains changemens faits aux trains d'artillerie, qui les rendaient plus faciles à manœuvrer, et dans la substitution aux armes ordinaires de piques semblables à celles des Suisses pour la forme, mais de deux pieds plus longues : ces changemens faits, Vitellozo Vitelli exerça pendant trois ou quatre mois ses hommes à la manœuvre de leurs nouvelles armes ; puis, lorsqu'il les eut jugés en état de s'en servir avec avantage, ayant obtenu quelque secours des villes de Pérouse, de Todi et de Narni, qui craignaient que leur tour ne vînt après celui des Orsini, comme celui des Orsini était venu après celui des Colonna, il marcha vers Bracciano, dont le duc d'Urbin, qui avait été, en vertu du traité d'alliance que nous avons cité, prêté par les Vénitiens au pape, était occupé à faire le siége.

Le général vénitien, ayant appris l'approche de Vitellozo Vitelli, voulut lui épargner la moitié de la route, et marcha au-devant de lui ; les deux armées se rencontrèrent sur le chemin de Soriano, et le combat s'engagea à l'instant même. L'armée pontificale avait un corps de huit cents Allemands, sur lequel les ducs d'Urbin et de Gandie comptaient surtout, et avec raison, car c'étaient en effet les meilleures troupes du monde ; mais Vitellozo Vitelli fit attaquer ces soldats d'élite par son infanterie, qui, armée de ces formidables piques, les transperçait sans que ceux-ci, dont les armes étaient

de quatre pieds plus courtes, pussent leur rendre les coups qu'ils en recevaient; en même temps, son artillerie légère voltigeait sur les flancs de l'armée, suivant ses mouvemens les plus rapides, et faisant taire par sa justesse et sa vélocité l'artillerie ennemie; de sorte qu'après une résistance plus longue encore qu'on n'eût dû l'attendre d'une armée attaquée par des moyens si supérieurs, les troupes pontificales prirent la fuite, entraînant avec elles vers Roncilione le duc de Gandie, blessé d'un coup de pique au visage, Fabrice Colonna et le Légat : quant au duc d'Urbin, qui combattait à l'arrière-garde pour soutenir la retraite, il fut pris avec toute l'artillerie et les bagages de l'armée vaincue.

Mais ce succès, si grand qu'il fût, n'enfla point l'orgueil de Vitellozo Vitelli au point de l'aveugler sur sa position : il comprit que les Orsini et lui étaient trop faibles pour soutenir une pareille guerre; que le petit trésor auquel il devait son armée s'épuiserait bien vite, et que son armée disparaîtrait avec lui. Il s'empressa donc de se faire pardonner sa victoire en faisant des propositions qu'il n'eût peut-être pas voulu accepter s'il eût été vaincu : aussi ces conditions furent-elles reçues à l'instant même par le pape, qui dans l'intervalle avait reçu la nouvelle que Trivulce venait de repasser les Alpes et de rentrer en Italie avec trois mille Suisses, et qui craignait que le général italien ne conduisît l'avant-garde du roi de France. En conséquence, il fut arrêté que les Orsini payeraient soixante-dix mille florins pour les frais de la guerre, et que tous les prisonniers seraient échangés de

part et d'autre sans rançon, à l'exception du duc d'Urbin. Pour sûreté du payement de ces soixante mille florins, les Orsini remirent, à titre de gage, entre les mains des cardinaux Sforza et San-Severino, les forteresses de l'Anguillara et de Cervetri; puis, comme au jour fixé pour le payement ils n'avaient point l'argent nécessaire, ils estimèrent le duc d'Urbin, leur prisonnier, à 40,000 ducats, ce qui faisait à peu près la somme, et le passèrent en compte à Alexandre VI, qui cette fois, rigide observateur des engagemens pris, se fit payer par son propre général, pris à son service, la rançon que celui-ci devait à ses ennemis.

De son côté, le pape fit remettre à Charles Orsini et à Vitellozo Vitelli le cadavre de Virginio, à défaut de sa personne. Par une fatalité étrange, le prisonnier était mort, huit jours avant la signature du traité, de la même maladie, du moins si l'on pouvait juger par analogie, dont était mort le frère de Bajazet.

Comme cette paix venait d'être signée, Prosper, Colonna et Gonzalve de Cordoue que le pape avait demandés à Frédéric, arrivèrent à Rome avec un corps d'armée de troupes napolitaines et espagnoles. Alexandre, qui ne pouvait plus les utiliser contre les Orsini, ne voulant pas avoir à se reprocher de les avoir fait venir inutilement, les occupa à reprendre Ostie. Gonzalve fut récompensé de ce fait d'armes en recevant des mains du pape la rose d'or, c'est-à-dire la plus haute distinction que pût accorder sa sainteté. Il avait partagé cet honneur avec l'empereur Maximilien, avec le roi de France, avec le doge de Venise et le marquis de Mantoue.

Sur ces entrefaites arriva la solennité de l'Assomption, à laquelle Gonzalve fut invité à prendre part. En conséquence, il partit de son palais, vint en grande pompe au-devant de la cavalerie pontificale, et prit place à la gauche du duc de Gandie, qui attirait tous les regards par sa beauté personnelle, rehaussée de tout le luxe qu'il avait jugé à propos de déployer dans cette fête. En effet, il avait une suite de pages et de valets couverts de si magnifiques livrées, que rien de ce qu'on avait vu jusque alors à Rome, la ville des pompes religieuses, n'était comparable à leurs richesses. Tous ces pages et ces valets étaient montés sur des chevaux magnifiques, couverts de caparaçons de velours avec des franges d'argent au milieu desquelles pendaient, de distance en distance, des sonnettes du même métal. Quant à lui, il était revêtu d'une robe de brocart d'or, portant au cou un fil des plus belles et des plus grosses perles d'Orient qui eussent jamais peut-être appartenu à un prince chrétien, et autour de sa toque une chaîne d'or garnie de diamans dont le plus petit valait plus de vingt mille ducats. Cette magnificence ressortait d'autant mieux qu'elle faisait contraste avec la simplicité du costume de César Borgia, dont la robe de pourpre n'admettait aucun ornement. Il en résulta que César, doublement jaloux de son frère, prit une haine nouvelle contre lui des éloges qu'il entendit faire tout le long de la route sur sa bonne mine et sur sa magnificence. Aussi, dès ce moment, le cardinal Valentin eut-il décidé dans son esprit du sort de cet homme qu'il trouvait sans cesse sur le chemin de son orgueil, de son

amour et de son ambition.—Quant au duc de Gandie,— dit l'historien Tommaso, — il eut certes grande raison, l'infortuné jeune homme, de laisser, à propos de cette fête, ce souvenir public de sa gentillesse et de sa splendeur, puisque cette pompe fut la dernière qui précéda celle de ses funérailles. —

De son côté, Lucrèce était venue à Rome sous prétexte de prendre part à cette solennité, mais réellement, comme nous le verrons bientôt, dans le but d'être un nouvel instrument d'ambition entre les mains de son père.

Comme le pape ne se contentait point pour son fils d'un vain triomphe d'ostentation et d'orgueil, et que sa guerre avec les Orsini n'avait point produit les résultats qu'il en attendait, il se décida, pour augmenter la fortune de son premier né, à faire ce qu'il avait, dans son discours, reproché au pape Calixte d'avoir fait pour lui-même, c'est-à-dire à démembrer de l'état ecclésiastique les cités de Bénévent, de Terracine et de Pontecorvo, afin d'en former un duché qui lui serait donné en apanage. Cette proposition fut faite en conséquence en plein consistoire, et comme le collége des cardinaux était tout entier, ainsi que nous l'avons dit, à Alexandre VI, elle ne souffrit aucune difficulté. Cette nouvelle faveur accordée à son frère aîné exaspéra César, qui cependant, recueillant sa part des grâces paternelles, venait d'être nommé légat *à latere* auprès de Frédéric, et qui devait, au nom du pape, lui poser de ses mains la couronne sur la tête.

Cependant Lucrèce, après avoir passé quelques jours

en fête avec son père et ses frères, était entrée en réclusion dans le couvent de Saint-Sixte, sans que personne connût la véritable cause de cette retraite, et sans que les instances de César, qui avait pour elle un amour aussi étrange que dénaturé, pussent obtenir d'elle qu'elle attendît au moins, pour se séparer ainsi du monde, le lendemain de son départ pour Naples. Cette obstination de sa sœur le blessa au reste profondément ; car depuis le jour où le duc de Gandie s'était montré à la procession sous son magnifique costume, il avait cru remarquer que son incestueuse maîtresse se refroidissait pour lui, et sa haine envers son rival s'en était tellement augmentée, qu'il résolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût. En conséquence, il fit dire au chef de ses sbires de le venir trouver le même soir.

Michelotto était habitué à ces messages mystérieux, qui presque toujours avaient pour but un amour à seconder ou une vengeance à accomplir. Or, comme dans l'un ou l'autre cas il était d'ordinaire largement récompensé, il n'eut garde de manquer au rendez-vous, et à l'heure convenue il fut introduit près de son patron.

César Borgia l'attendait adossé au support d'une grande cheminée, vêtu non plus de sa robe et de son chapeau de cardinal, mais d'un pourpoint de velours noir dont les crevés s'ouvraient sur une veste de satin de la même couleur. Une de ses mains jouait machinalement avec ses gants, tandis que l'autre reposait sur le manche d'un poignard empoisonné qui ne le quittait jamais. C'était le costume qu'il prenait pour ses expéditions nocturnes : aussi Michelotto ne fut pas surpris de

l'en voir revêtu; seulement ses yeux dardaient une flamme encore plus sombre que de coutume, et ses joues, ordinairement pâles, étaient livides. Michelotto ne fit que jeter un regard sur son maître, et vit qu'il allait se passer entre César et lui quelque chose de terrible.

César lui fit signe de fermer la porte, commandement auquel Michelotto obéit; puis, après un instant de silence, pendant lequel les yeux de Borgia semblèrent vouloir lire jusqu'au fond de l'ame de l'insouciant bravo qui se tenait debout et découvert devant lui :

— Michelotto, lui dit-il avec une voix dans laquelle perçait, pour toute marque d'émotion, un léger accent de raillerie, comment trouves-tu que me va ce costume ?

Si habitué que fût le sbire aux circonlocutions qu'employait ordinairement son maître avant d'en venir à son véritable but, il était tellement éloigné de s'attendre à cette question, qu'il demeura d'abord sans répondre, et que ce ne fut qu'au bout d'un instant qu'il put dire :

— Admirablement, monseigneur; et, grâce à lui, votre excellence a l'air d'un capitaine, comme elle en a le cœur.

— Je suis bien aise que ce soit ton avis, dit César. Et maintenant sais-tu qui est cause qu'au lieu de cet habit que je ne puis porter que la nuit, je suis forcé de me déguiser le jour sous la robe et le chapeau d'un cardinal et de passer mon temps à chevaucher d'église en église et de consistoire en consistoire, tandis que je devrais conduire sur un champ de bataille quelque magnifique armée, dans laquelle tu aurais rang de capitaine,

au lieu d'être, comme tu l'es, le chef de quelques misérables sbires?

— Oui, monseigneur, — répondit Michelotto, qui à ses premières paroles avait deviné César ; — celui qui est cause de tout cela, c'est monseigneur François, duc de Gandie et de Benévent, votre frère aîné.

— Sais-tu, reprit César sans donner à la réponse du bravo d'autre approbation qu'un signe de tête accompagné d'un sourire amer, sais-tu qui a les richesses et n'a pas le génie, qui a le casque et n'a point la tête, qui a l'épée et qui n'a pas la main ?

— C'est encore le duc de Gandie, dit Miche lotto.

— Sais-tu, continua César, quel est celui que je trouve sans cesse sur le chemin de mon ambition, de ma fortune et de mon amour ?

— C'est toujours le duc de Gandie, dit Michelotto.

— Et qu'en penses-tu ? demanda César.

— Je pense qu'il faut qu'il meure, répondit froidement le sbire.

— Et c'est aussi mon avis, Michelotto, dit César en faisant un pas vers lui et en lui saisissant la main, et mon seul regret est de n'y avoir pas pensé plus tôt ; car si l'an dernier, quand le roi de France est passé par l'Italie, j'avais eu l'épée au côté, au lieu d'avoir la crosse à la main, je me trouverais, à cette heure, souverain de quelque bon domaine. Le pape veut agrandir sa maison, la chose est visible, seulement il se trompe sur les moyens : c'est moi qu'il devait faire duc, et c'est mon frère qu'il devait nommer cardinal. S'il m'avait fait duc, il y a une

chose certaine, c'est qu'à l'autorité de sa puissance j'aurais joint l'intrépidité d'un cœur qui aurait su la faire valoir. Celui qui veut se faire une route vers des domaines et un royaume doit fouler aux pieds les obstacles qui se trouvent sur son chemin, et courir franchement, sans s'inquiéter du cri de sa chair, sur les épines les plus aiguës ; celui-là doit frapper les yeux fermés, de l'épée ou du poignard, pour ouvrir une route à sa fortune ; celui-là ne doit pas craindre de tremper ses mains dans son propre sang ; celui-là enfin doit suivre les exemples qui lui ont été donnés par tous les fondateurs d'empires depuis Romulus jusqu'à Bajazet, qui n'ont été roi, tous deux qu'à la condition du fratricide. Eh bien, tu l'as dit, Michelotto, cette condition est la mienne, et je suis résolu à ne pas reculer devant elle. Maintenant tu sais pourquoi je t'ai envoyé chercher ; ai-je eu tort de compter sur toi ?

Comme on devait s'y attendre, Michelotto, qui voyait sa fortune dans ce crime, répondit à César qu'il était tout à ses ordres, et qu'il lui désignât seulement le temps, le lieu et le mode de l'exécution. César lui répondit que le temps devait être naturellement très-rapproché, puisqu'il était, lui César, sur le point de partir pour Naples ; que, quant au lieu et au mode d'exécution, ils dépendraient de l'occasion ; que chacun d'eux devait guetter de son côté et saisir aussitôt qu'elle se montrerait favorable.

Le lendemain du jour où cette résolution avait été arrêtée, César apprit que la date de son départ était fixée au jeudi 15 juin : il reçut en même temps de sa mère une invitation pour venir souper chez elle le 14. Ce repas était

donné en son honneur, et pour prendre congé de lui. Michelotto eut ordre de se tenir prêt à onze heures de la nuit.

La table était dressée en plein air et dans une vigne magnifique, que la Vanozza possédait près de Saint-Pierre ès-liens : les convives étaient César Borgia, le héros de la fête ; le duc de Gandie, le prince de Squillace ; dona Sancia, sa femme ; le cardinal de Mont-Réal, François Borgia, fils de Calixte III ; don Roderic Borgia, capitaine du palais apostolique ; don Godefroy, frère du cardinal Jean Borgia, alors légat à Pérouse, et enfin don Alphonse Borgia, neveu du pape : toute la famille s'y trouvait donc, excepté Lucrèce, qui, étant toujours en retraite, n'avait point voulu venir.

Le repas fut splendide : César s'y montra aussi gai que de coutume ; quant au duc de Gandie, il semblait plus joyeux qu'il n'avait jamais été.

Au milieu du souper, un homme masqué lui apporta une lettre ; le duc la décacheta en rougissant de joie, et, après l'avoir lue, répondit ce seul mot :—J'irai ;—puis il la cacha vivement dans la poche de son pourpoint ; mais, quelque hâte qu'il mît à la dérober à tous les yeux, César avait eu le temps d'y jeter un regard, et il avait cru reconnaître l'écriture de sa sœur Lucrèce. Pendant ce temps le messager s'était retiré avec cette réponse, sans que personne autre que César fît attention à lui ; car c'était à cette époque une coutume de faire porter des messages d'amour par des hommes dont le visage était couvert d'un masque, ou par des femmes qui se cachaient sous un voile.

A dix heures, on se leva de table, et comme l'air était

doux et pur, on se promena encore quelque temps sous les magnifiques pins qui ombrageaient la maison de la Vanozza, mais sans que César perdît un seul instant son frère de vue ; à onze heures le duc de Gandie prit congé de sa mère. César en fit autant, prétextant le désir qu'il avait de passer le même soir au Vatican pour prendre congé du pape, devoir qu'il n'aurait pas le temps de remplir le lendemain, son départ devant avoir lieu au point du jour. Le prétexte était d'autant plus plausible, que le pape veillait toutes les nuits jusqu'à deux ou trois heures du matin.

Les deux frères sortirent ensemble, montèrent sur les chevaux qui les attendaient à la porte, et cheminèrent à côté l'un de l'autre jusqu'au palais Borgia, qui était alors habité par le cardinal Ascanio Sforza, qui l'avait reçu en don du pape Alexandre, la veille du jour où celui-ci avait été élu. Là le duc de Gandie se sépara de son frère, lui disant avec un sourire qu'il ne comptait pas rentrer chez lui, ayant auparavant quelques heures à passer avec une belle dame de laquelle il était attendu. César répondit au duc de Gandie qu'il était fort le maître d'en user comme il lui conviendrait, et lui souhaita une bonne nuit. — Le duc de Gandie prit à droite et César à gauche : seulement César remarqua que la rue qu'avait prise le duc de Gandie conduisait vers le monastère de Saint-Sixte, où, comme nous l'avons dit, Lucrèce était en retraite ; puis, cette remarque faite, qui confirmait ses soupçons, il se dirigea vers le Vatican, où ayant trouvé le pape, il prit congé de lui et reçut sa bénédiction.









A compter de ce moment, tout est mystérieux comme l'ombre dans laquelle s'accomplit le terrible événement que nous allons raconter. —

Cependant voilà ce qu'on croit :

En quittant César, le duc de Gandie renvoya ses gens et resta seul avec un valet de confiance, dans la compagnie duquel il s'achemina vers la place de la Giudecca. Arrivé là, il trouva l'homme masqué qui était venu lui parler pendant le souper ; et défendant alors à son valet de le suivre plus loin, il lui ordonna de l'attendre sur la place où ils étaient, lui disant que dans deux heures au plus tard il serait de retour, et le reprendrait en passant. En effet, à l'heure dite, le duc de Gandie reparut, congédia à son tour l'homme masqué, et se remit en route vers son palais; mais à peine avait-il tourné le coin du Ghetto des juifs, que quatre hommes à pied, conduits par un cinquième qui était à cheval, se jetèrent sur lui. Croyant avoir affaire à des voleurs, ou être victime d'une méprise, le duc de Gandie se nomma ; mais, au lieu que ce nom arrêtât les poignards des meurtriers, ils redoublèrent leurs coups, et le duc de Gandie tomba bientôt mort, près de son valet mourant.

Alors l'homme à cheval, qui, immobile et impassible, avait regardé s'accomplir l'assassinat, força sa monture de s'approcher à reculons du cadavre ; puis les quatre meurtriers chargèrent le corps en croupe, et, marchant à côté du cheval pour le maintenir, s'enfoncèrent dans la ruelle qui conduit à l'église de Santa-Maria-in-Monticelli. Quant au malheureux valet que l'on avait cru mort,

on le laissa sur le pavé. Cependant, comme au bout d'un instant il avait repris quelque force, ses gémissemens furent entendus des habitans d'une pauvre petite maison, qui vinrent le ramasser, et l'emportèrent sur un lit, où il expira presque aussitôt, sans avoir pu donner aucun renseignement sur les assassins ni sur l'assassinat.

On attendit le duc toute la nuit et toute la matinée suivante; puis l'attente devint de la crainte, et la crainte se changea en alarmes : on alla trouver le pape, et on lui annonça que, depuis sa sortie de chez sa mère, le duc de Gandie n'avait point reparu à son palais. Cependant Alexandre essaya de se faire illusion encore tout ce reste de la journée, espérant que son fils, ayant été surpris par le jour dans quelque amoureuse aventure, attendait pour s'en aller le retour de l'obscurité à l'aide de laquelle il était venu. Mais la nuit s'écoula comme la journée sans nouvelle aucune; de sorte que, le lendemain, le pape, tourmenté par les plus tristes pressentimens, et par cette voix fatale du peuple qui crie les grands malheurs, se laissa aller au plus profond désespoir, ne pouvant, au milieu de ses soupirs et de ses sanglots, rien dire autre chose à ceux qui se présentaient devant lui que ces mots mille fois répétés : — Qu'on le cherche, qu'on le cherche, et qu'on sache comment le malheureux est mort.—

Alors chacun se mit en quête; car, ainsi que nous l'avons dit, le duc de Gandie était aimé de tous; mais, quelques recherches que l'on fit par la ville, on ne découvrit rien, sinon le corps de l'homme assassiné, que l'on reconnut pour le valet du duc; du maître, il n'y en

avait aucune trace : on pensa donc avec raison qu'il avait probablement été jeté dans le Tibre, et l'on commença de suivre ses bords à commencer de la rue de la Ripetta, en interrogeant tous les bateliers ou les pêcheurs qui avaient pu voir, soit de leurs maisons, soit de leurs barques, ce qui s'était passé sur les rives du fleuve pendant les deux nuits précédentes. D'abord toutes les demandes furent inutiles, mais, en arrivant à la hauteur de la rue del Fantanone, on trouva enfin un homme qui dit avoir vu se passer, pendant la nuit du 14 au 15, quelque chose qui pourrait bien avoir rapport à ce dont on s'inquiétait : c'était un Esclavon nommé Georges, qui, remontant le fleuve, conduisait un chargement de bois à Ripetta. Voici ses propres paroles :

« Messieurs, dit-il, ayant déposé mercredi soir ma charge de bois sur le rivage, j'étais demeuré dans ma barque, me reposant à la fraîcheur de la nuit et veillant à ce que d'autres ne chargeassent point ce que je venais de décharger, lorsque, vers les deux heures du matin, je vis déboucher par la ruelle à gauche de l'église Saint-Jérôme deux hommes à pied qui s'avancèrent jusqu'au milieu de la rue, et qui, par l'attention qu'ils portaient de tous côtés, prouvaient bien qu'ils n'étaient venus là que pour voir si personne ne passait par cette rue. En effet, lorsqu'ils se furent assurés qu'elle était déserte, ils retournèrent dans la même ruelle, d'où bientôt deux autres sortirent à leur tour, usant des mêmes précautions pour s'assurer qu'il n'y avait rien de nouveau, et qui, trouvant toutes choses comme ils les désiraient, firent signe à

leurs camarades de venir les rejoindre : alors s'avança un homme monté sur un cheval gris pommelé, qui portait sur sa croupe le corps d'un homme mort, dont la tête et les bras pendaient d'un côté et les pieds de l'autre, et que soutenaient par les mains et par les jambes les deux hommes qui étaient venus les premiers à la découverte. Les trois hommes s'approchèrent aussitôt du fleuve, tandis que les deux autres gardaient la rue, et, s'avançant vers cette partie du rivage où l'égout de la ville se décharge dans le Tibre, le cavalier fit tourner à son cheval sa croupe vers le fleuve; et les deux hommes, qui se tenaient à ses côtés, prenant le cadavre, l'un par les pieds, l'autre par les mains, le balancèrent trois fois, et, à la troisième fois, le lancèrent de toutes leurs forces dans la rivière ; alors, au bruit que le corps fit en tombant dans l'eau, le cavalier ayant demandé :—Est-ce fait ?—et les autres ayant répondu : — Oui, seigneur,—il fit aussitôt volte-face ; et, voyant le manteau du mort qui flottait sur l'eau, il s'informa quelle était cette chose noire qui s'en allait nageant : — Seigneur, c'est son manteau,— dit un des hommes ; et alors un autre ramassa des pierres, et courant jusqu'à l'endroit où il paraissait encore, il les jeta sur lui de manière à le faire enfoncer : en effet, dès qu'il eut disparu, ils se retirèrent, et après avoir cheminé un instant par la grande rue, ils entrèrent dans la ruelle qui conduit à Saint-Jacques. — C'est tout ce que j'ai vu, messieurs, et par conséquent tout ce que je puis répondre aux questions que vous m'avez faites.»

A ces mots, qui ôtaient tout espoir à ceux qui auraient

pu en garder encore, un des serviteurs du pape demanda à l'Esclavon comment, ayant été témoin d'une pareille chose, il ne l'avait point été dénoncer au gouverneur? Mais celui-ci lui répondit que, depuis qu'il exerçait son métier sur le fleuve, il avait vu cent fois jeter des hommes morts de la même façon dans le Tibre, sans jamais avoir entendu dire que personne s'en fût inquiété ; il s'était donc persuadé qu'il arriverait de ce cadavre comme des autres, et n'avait pas cru devoir en parler, ne pensant pas que l'on y mettrait plus d'importance que par le passé.

Conduits par ces renseignemens, les serviteurs de sa sainteté convoquèrent aussitôt les bateliers et les pêcheurs qui avaient coutume de naviguer sur le fleuve; et comme ils promirent une bonne récompense à celui qui retrouverait le cadavre du duc, il y en eut bientôt plus de cent à la besogne; si bien qu'avant le soir de ce même jour, qui était le vendredi, deux hommes furent tirés hors de l'eau, l'un desquels fut aussitôt reconnu pour être le malheureux duc.

A la première inspection du cadavre, il n'y eut plus de doute sur la cause de sa mort. Il était percé de neuf blessures, dont la principale était à la gorge, dont elle coupait l'artère; quant à ses vêtemens, on n'y avait pas touché. Il avait son pourpoint et son manteau, ses gants dans sa ceinture, et son or dans sa bourse; donc le duc avait été assassiné par vengeance, et non par cupidité.

La barque où était le cadavre remonta le Tibre jusqu'au château Saint-Ange, où elle le déposa : aussi-

tôt on alla chercher au palais du duc le magnifique habit qu'il avait porté le jour de la procession, et on l'en revêtit; puis on plaça près de lui les insignes du généralat de l'église. Il resta ainsi exposé toute la journée, sans que son père désespéré eût le courage de venir le voir. Enfin, lorsque la nuit fut venue, ses plus fidèles et ses plus dignes serviteurs le transportèrent à l'église de la Madone du Peuple, avec toutes les pompes dont la cour et l'église à la fois pouvaient entourer les funérailles d'un fils du pape.

Pendant ce temps, César Borgia posait de ses mains sanglantes la couronne royale sur la tête de Frédéric d'Aragon.

Ce coup avait pénétré au plus profond du cœur d'Alexandre VI. Comme il ne savait d'abord sur qui faire tomber ses soupçons, il donna les ordres les plus sévères pour que des poursuites fussent faites contre les meurtriers; mais peu à peu la vérité sanglante se dressa devant lui. Il vit que le coup qui frappait sa maison sortait de sa propre maison, et son désespoir alors devint de la frénésie; il courut comme un insensé à travers les chambres du Vatican, et entrant en plein consistoire, les habits déchirés, les cheveux couverts de cendres, il avoua avec des sanglots tous les désordres de sa vie passée, reconnaissant que le malheur qui frappait son sang par son sang était un juste châtiment de Dieu; puis, s'étant retiré dans une des chambres les plus secrètes et les plus obscures de son palais, il s'y enferma, disant qu'il voulait se laisser mourir de faim. Et effectivement, pen-

dant plus de soixante heures, il ne prit ni nourriture le jour ni repos la nuit, ne répondant à ceux qui frappaient à la porte pour le supplier de vivre que par des gémissemens de femme ou des rugissemens de lion ; si bien que Julie Farnèse, la nouvelle maîtresse qu'il venait de prendre, et qu'on appelait la Giulia Bella, ne pouvant arriver à le fléchir, fut forcée d'aller, chercher Lucrèce, cette fille doublement aimée, pour vaincre son obstination mortelle. Lucrèce sortit de la retraite où elle pleurait le duc de Gandie, pour venir consoler son père. Effectivement, à sa voix, la porte s'ouvrit, et seulement alors le cardinal de Ségovie, qui depuis près d'un jour était agenouillé au seuil, suppliant sa sainteté de reprendre courage, put entrer avec des serviteurs qui portaient du vin et quelque nourriture.

Le pape resta seul avec Lucrèce pendant trois jours et trois nuits, puis il reparut en public, calme, sinon consolé; car Guicciardini assure que sa fille lui avait fait comprendre qu'il serait dangereux à lui de montrer trop à découvert devant l'assassin, qui allait revenir, cet amour immodéré qu'il portait à la victime.

Cependant César Borgia restait à Naples, tant pour donner à la douleur paternelle le temps de se calmer que pour mener à bien une négociation nouvelle dont il venait d'être chargé, et qui n'était rien autre chose que des propositions de mariage entre Lucrèce et don Alphonse d'Aragon, duc de Bicelli et prince de Salerne, fils naturel d'Alphonse II, et frère de dona Sancia. Il était vrai que Lucrèce était mariée avec le sei-

gneur de Pezaro; mais elle était fille d'un père qui avait reçu du ciel le droit de lier et de délier. On ne devait donc pas s'inquiéter de si peu de chose; quand les fiancés seraient prêts, viendrait le divorce. Alexandre était trop bon politique, pour laisser sa fille mariée à un gendre qui lui devenait inutile.

Vers la fin du mois d'août, on apprit que le légat, ayant terminé selon tous ses souhaits son ambassade auprès du nouveau roi, allait revenir à Rome. En effet, il y rentra le 5 septembre, c'est-à-dire trois mois à peine après la mort du duc de Gandie, et le lendemain 6 il alla de l'église Santa-Maria-Novella, à la porte de laquelle l'attendaient à cheval, selon la coutume, les cardinaux et les ambassadeurs d'Espagne et de Venise, au Vatican, où siégeait sa sainteté: là il entra dans le consistoire, où il fut reçu par le pape, qui, selon le cérémonial, lui donna sa bénédiction et l'embrassa; puis, accompagné de nouveau, et de la même manière, par les cardinaux et les ambassadeurs, il fut reconduit à ses appartemens, d'où il passa, aussitôt qu'il fut laissé seul, dans ceux du pape; car au consistoire ils ne s'étaient point parlé, et le fils et le père avaient mille choses à se dire, mais non pas, comme on pourrait le penser, du duc de Gandie; car son nom ne fut pas même prononcé, et ni pendant ce jour, ni depuis, il ne fut pas plus question du malheureux jeune homme que s'il n'avait jamais existé.

Il est vrai de dire que César apportait de bonnes nouvelles. Le roi Frédéric consentait à l'union proposée; en conséquence, le mariage de Sforza et de Lucrèce fut annulé pour cause d'impuissance. Puis il autorisait l'ex-

humation du cadavre de D'jem, qui, comme on se le rappelle, valait trois cent mille ducats.

Alors, comme l'avait désiré César, ce fut lui qui, à la place du duc de Gandie, se trouva tout-puissant après le pape; et les Romains s'aperçurent bientôt de cette vice-royauté au pas immense et nouveau que Rome fit vers la dissolution. Ce n'étaient plus que fêtes, bals et mascarades ; c'étaient des chasses magnifiques, où César, qui commençait à rejeter sa robe de cardinal, dont la couleur peut-être le fatiguait, paraissait avec un habit à la française, suivi, comme un roi, de cardinaux, d'ambassadeurs et de gardes : de sorte que la ville pontificale toute entière, abandonnée comme une courtisane à ses orgies et à ses débauches,— n'avait jamais été, — dit le cardinal de Viterbe,—même au temps des Néron et des Héliogabale, plus ardente de sédition, plus chaude de luxure, plus sanglante de carnage. Jamais plus de maux n'avaient fondu sur elle ; jamais plus de délateurs ne l'avaient déshonorée , jamais plus de sbires ne l'avaient rougie. Le nombre des voleurs était si grand, et leur audace était telle, que l'on ne pouvait franchir les portes de la ville ; bientôt même on ne fut plus en sûreté au dedans. Ni maison ni tour ne pouvaient vous défendre. Il n'y avait plus ni droit ni justice. L'or, la force et le plaisir étaient rois. —

Cependant l'or fondait à ces fêtes comme à la fournaise; et, par une juste punition du ciel, Alexandre et César commencèrent à convoiter la fortune de ceux-là mêmes qui, par leur simonie, les avaient portés là où

ils étaient. Le premier essai qu'ils firent de ce nouveau moyen de battre monnaie fut sur le cardinal de Cosenza. Voici à quelle occasion :

Une dispense avait été accordée, il y avait quelque temps, à une religieuse professe, dernière héritière de la couronne de Portugal, dispense en vertu de laquelle cette religieuse avait épousé un fils naturel du dernier roi. Ce mariage était on ne peut plus préjudiciable aux intérêts de Ferdinand et d'Isabelle d'Espagne ; aussi envoyèrent-ils des ambassadeurs à Alexandre VI pour se plaindre d'un pareil procédé, au moment où une alliance allait se conclure entre la maison d'Aragon et le saint-siége. Alexandre comprit ces plaintes, et résolut d'y faire droit. En conséquence, il nia avoir eu connaissance de ce bref, pour la signature duquel il avait reçu 60,000 ducats, et accusa l'archevêque de Cosenza, secrétaire des brefs apostoliques, d'avoir délivré une fausse dispense. Sous le poids de cette accusation, l'archevêque fut conduit au château Saint-Ange, et son procès commença.

Mais, comme ce n'était pas chose facile que de prouver une pareille accusation, surtout si l'archevêque s'obstinait à soutenir que la dispense était bien réellement du pape, on résolut d'employer vis-à-vis de lui une ruse qui ne pouvait manquer de réussir.

Un soir l'archevêque de Cosenza vit entrer le cardinal Valentin dans sa prison : il venait, avec cet air ouvert et affable qu'il savait si bien prendre lorsqu'il pouvait lui être utile, exposer au prisonnier l'embarras dans lequel se trouvait le pape, et dont l'archevêque lui seul, que sa

sainteté considérait comme son meilleur ami, pouvait le tirer.

L'archevêque répondit qu'il était tout aux ordres de sa sainteté.

Alors César Borgia s'assit de l'autre côté de la table sur laquelle il avait trouvé le captif accoudé lorsqu'il était entré, et lui exposa la position du saint-siége : elle était embarrassante. Au moment de contracter une alliance aussi importante avec la maison d'Aragon, que l'était celle de Lucrèce et d'Alphonse, on ne pouvait avouer à Ferdinand et à Isabelle que pour quelques misérables ducats sa sainteté eût signé une dispense qui réunissait entre le mari et la femme tous les droits légitimes à une couronne sur laquelle Ferdinand et Isabelle n'avaient, eux, que des droits de conquête. Cet aveu rompait nécessairement toutes les négociations, et la maison pontificale trouvait sa chute en heurtant le piédestal même qui devait servir à augmenter sa grandeur. L'archevêque de Cosenza devait donc comprendre ce que le pape attendait de son dévouement et de son amitié : c'était d'avouer purement et simplement qu'il avait cru pouvoir prendre sur lui d'accorder cette dispense. — Or, comme le jugement à porter sur une pareille faute était remis à Alexandre VI, il était facile à l'accusé de concevoir d'avance que le jugement serait tout paternel. D'ailleurs la récompense était aux mêmes mains que le jugement, et si le jugement était celui d'un père, la récompense en échange serait celle d'un roi. Cette récompense ne serait rien moins que d'assister comme légat, et avec le titre de cardinal,

au mariage de Lucrèce et d'Alphonse, faveur qui lui serait bien due, puisque ce serait grâce à son dévouement que le mariage aurait eu lieu.

L'archevêque de Cosenza connaissait les hommes auxquels il avait affaire : il savait qu'ils ne reculaient devant aucun moyen d'arriver à leur but; il savait qu'ils avaient une poudre qui avait le goût et l'odeur du sucre, dont il était impossible de distinguer la mixtion dans les alimens, et qui faisait mourir d'une mort lente ou prompte, selon qu'ils le désiraient, et sans laisser de trace : il connaissait le secret d'une clef empoisonnée qui était toujours sur la cheminée du pape, de sorte que, lorsque sa sainteté voulait se défaire de quelqu'un de ses familiers, il lui ordonnait d'aller ouvrir certaine armoire : or la poignée de cette clef avait une petite pointe, et comme la serrure de l'armoire jouait mal, on serrait la main, alors la serrure cédait, et l'on en était quitte pour une légère écorchure; cette écorchure était mortelle. Il savait enfin que César portait une bague qui se composait de deux têtes de lion, et dont il tournait le chaton en dedans lorsqu'il voulait serrer la main d'un ami. Alors les dents du lion devenaient des dents de vipère, et l'ami mourait en maudissant Borgia. Il céda donc, moitié entraîné par la crainte, moitié ébloui par la récompense; et César rentra au Vatican, muni du précieux papier par lequel l'archevêque de Cosenza reconnaissait qu'il était le seul coupable de la dispense accordée à là religieuse royale.

Deux jours après, grâce aux preuves que l'archevêque avait bien voulu lui fournir, le pape, en présence du gou-

verneur de Rome, de l'auditeur de la chambre apostolique, de l'avocat et du procureur fiscal, prononça la sentence qui condamnait l'archevêque de Cosenza à la perte de tous ses bénéfices et charges ecclésiastiques, à la dégradation de ses ordres et à la confiscation de ses biens : quant à sa personne, elle devait être livrée au magistrat civil. Deux jours après, le magistrat civil se rendit à la prison pour accomplir sa mission telle qu'il l'avait reçue du pape, et entra dans la prison de l'archevêque, suivi d'un greffier, de deux serviteurs et de quatre gardes. Le greffier déroula alors le papier qu'il tenait, et lut la sentence : les deux serviteurs dénouèrent un paquet, et, dépouillant le prisonnier de ses habits épiscopaux, ils le revêtirent d'une robe de gros drap blanc qui ne descendait que jusqu'aux genoux, de caleçons pareils et d'une paire de gros souliers. Enfin les gardes s'emparèrent de lui, et le conduisirent dans un des cachots les plus profonds du château Saint-Ange, où il trouva pour tout meuble un crucifix de bois, une table, une chaise et un lit; pour toute distraction une lampe, une Bible et un bréviaire, et pour toute nourriture deux livres de pain et un baril d'eau, qu'on devait, ainsi qu'une fiole d'huile pour entretenir sa lampe, renouveler tous les trois jours.

Au bout d'un an le pauvre archevêque mourut de désespoir, après s'être rongé les bras dans son agonie.

Le jour même où il avait été descendu dans le cachot, César Borgia, qui avait si bien conduit cette affaire, avait été mis par le pape en possession de tous les biens du condamné.

Mais les chasses, les bals et les mascarades n'étaient point les seuls plaisirs du pape et de sa famille : de temps en temps il lui donnait d'étranges spectacles : nous en citerons deux seulement, l'un est un supplice, l'autre est tout bonnement une scène de haras. Mais comme l'un et l'autre offrent des détails dont nous ne voulons pas que nos lecteurs fassent honneur à notre imagination, nous les prévenons qu'ils sont traduits textuellement du journal latin de Burchard.

« Vers ce même temps (c'est-à-dire vers le commencement de l'année 1499), fut incarcérée une courtisane nommée la Corsetta, qui avait pour amant un certain Maure espagnol, qui venait la voir en habits de femme, et qu'on appelait, à cause de ce travestissement, *la Barbaresque espagnole*. En expiation de ce scandale, tous deux furent conduits par la ville, elle sans chemise ni jupon, mais avec la seule robe du Maure, dont aucun bouton n'était boutonné, et qui, par conséquent, était ouverte par devant ; et lui avec ses habits de femme, les bras liés derrière le dos et les jupons relevés jusqu'à l'estomac, de manière que la partie qui avait péché fût exposée à tous les yeux : lorsqu'ils eurent fait ainsi le tour de la ville, la Corsetta fut renvoyée à sa prison avec le Maure. Mais, le 7 avril suivant, ce dernier en fut tiré de nouveau, et conduit avec deux voleurs vers le champ des Fleurs. Les trois condamnés étaient précédés d'un sbire, monté au rebours sur un âne, et qui tenait à la main une longue perche, au bout de laquelle étaient liées, toutes sanglantes, les parties génitales d'un juif, à qui on ve-

nait de les couper en punition du commerce qu'il avait eu avec une chrétienne : arrivés au lieu de l'exécution, les deux voleurs furent pendus, et le malheureux Maure attaché à un poteau entouré de bois, où il devait être brûlé ; mais, une pluie abondante étant survenue, le feu ne put prendre malgré les efforts du bourreau. »

Cet accident imprévu, que le peuple prit pour un miracle, avait privé Lucrèce de la partie la plus curieuse de l'exécution ; mais son père se réservait de la dédommager plus tard par un autre genre de spectacle. Nous prévenons de nouveau le lecteur que les quelques lignes que nous allons lui mettre sous les yeux sont encore une traduction du journal du bon Allemand Burchard, qui ne voyait dans les événemens les plus sanglans ou les plus lubriques que des faits journaliers qu'il enregistrait avec l'impassibilité d'un scribe, sans les accompagner d'aucune remarque, ni les faire suivre d'aucune réflexion.

« Le 11 de novembre, un certain paysan étant entré dans Rome avec deux jumens chargées de bois, les serviteurs de sa sainteté, au moment où il passait avec elles sur la place Saint-Pierre, coupèrent les deux sangles, de manière que les charges de bois tombèrent à terre avec les bâts, et conduisirent les deux jumens dans une cour qui est entre le palais et la porte : alors on ouvrit les écuries, et quatre étalons libres et sans frein se lancèrent à la poursuite des jumens, et, avec de grands hennissemens, des ruades et des morsures, les couvrirent après les avoir gravement blessées dans le combat. Le pape et madame Lucrèce, qui étaient à la fenêtre située au-dessus

de la porte du palais, prirent grand plaisir à ce combat et à ce qui s'ensuivit. »

Nous ferons comme Burchard, nous nous abstiendrons de toute réflexion.

Cependant la ruse de César Borgia à l'égard de l'archevêque de Cosenza avait eu le résultat désiré. Isabelle et Ferdinand ne pouvaient plus imputer à Alexandre VI la signature du bref dont ils s'étaient plaints; donc rien ne s'opposait plus au mariage de Lucrèce avec Alphonse; certitude qui causa une grande joie au pape, qui attachait d'autant plus d'importance au premier mariage, qu'il en rêvait déjà un second, entre César et dona Carlotta, fille de Frédéric.

En effet, César avait indiqué par toutes ses actions, depuis la mort de son frère, son peu de vocation pour la vie ecclésiastique; de sorte que personne ne fut étonné lorsque, Alexandre VI ayant rassemblé un matin le consistoire, César y entra, et, s'adressant au pape, commença de dire que dès ses premières années il avait été, par ses inclinations et son génie, porté vers les professions séculières, et que ce n'était que pour obéir aux absolus commandemens de sa sainteté qu'il s'était donné à l'église, avait accepté la pourpre, les autres dignités et enfin l'ordre sacré du diaconat; que, comprenant qu'à son âge, et dans sa situation, il était aussi inconvenant de s'abandonner à ses désirs qu'impossible d'y résister, il suppliait humblement sa sainteté de vouloir bien condescendre à ses penchans invincibles, et de permettre qu'il déposât l'habit et les dignités ecclésiastiques, afin qu'il pût rentrer dans

le siècle, et contracter un légitime mariage; priant en même temps les seigneurs cardinaux de vouloir bien intercéder auprès de sa sainteté, à qui de sa libre volonté il résignait les églises, abbayes et bénéfices, ainsi que toutes les autres dignités et faveurs ecclésiastiques qu'il en avait reçues. Les cardinaux, faisant droit à la requête de César, remirent alors d'une voix unanime au pape la décision de cette affaire, et, comme on peut le présumer, le pape, en bon père, et ne voulant pas forcer les inclinations de son fils, accepta la renonciation et fit droit à la supplique : aussitôt César déposa la pourpre, qui n'avait d'autre rapport avec lui, — dit Tommaso Tommasi, son historien, — qu'en ce qu'elle était couleur de sang.

En effet, cette renonciation était urgente, et il n'y avait pas de temps à perdre. Charles VIII, un jour qu'il avait été à la chasse et qu'il en était revenu tard et fatigué, s'était lavé la tête avec de l'eau froide, et, s'étant mis ensuite à table, avait été frappé d'apoplexie aussitôt après son souper, et était mort, laissant le trône au bon Louis XII, son successeur, lequel avait deux grandes faiblesses, qui furent au reste aussi malheureuses l'une que l'autre : la première, qui était le désir de faire des conquêtes; la seconde, la prétention d'avoir des enfans. Or Alexandre, qui était à l'affût de tout changement politique, avait vu du premier coup tout le parti qu'il pourrait tirer de l'avénement de Louis XII au trône, et se tenait prêt à profiter du besoin que le nouveau roi de France avait de lui pour l'accomplissement de son dou-

ble désir. En effet, Louis XII avait besoin de son aide temporelle pour son expédition contre le duché de Milan, sur lequel, comme nous l'avons dit, il avait des droits du chef de Valentine Visconti, sa grand'mère, et de son aide spirituelle pour rompre son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, qui était stérile et monstrueusement difforme, et qu'il n'avait épousée que par la crainte que lui inspirait son père. Or Alexandre était prêt à accorder toutes ces choses à Louis XII, et à donner encore par-dessus un chapeau de cardinal à Georges d'Amboise, son ami, si de son côté le roi de France voulait employer son crédit à déterminer la jeune dona Carlotta, qui était à sa cour, à épouser son fils.

Aussi, comme cette négociation était déjà fort avancée le jour même où César avait déposé la pourpre et pris l'habit séculier, ce vieil et constant objet de son ambition, le seigneur de Villeneuve, envoyé du roi Louis XII, et qui devait ramener César en France, arriva à Rome et se présenta devant l'ex-cardinal, qui, pendant un mois, lui fit, avec son luxe accoutumé et avec toutes les caresses dont il savait si bien entourer ceux dont il avait besoin, les honneurs de Rome; après quoi ils partirent, précédés d'un courrier du pape qui ordonnait aux villes par lesquelles ils devaient passer de les recevoir avec toutes sortes de marques d'honneur et de respect. Au reste, même ordre avait été expédié par toute la France, où l'on donna aux illustres voyageurs une garde si nombreuse, et où une population si empressée accourut pour les voir, qu'après avoir dépassé Paris, les gens de la suite de César

écrivirent à Rome qu'ils n'avaient vu en France ni arbres, ni maisons, ni murailles, mais seulement des hommes, des femmes et des rayons de soleil.

Le roi, sous prétexte d'aller à la chasse, vint recevoir son hôte à deux lieues de la ville : là, comme il savait que César tenait beaucoup au nom de Valentino, qu'il portait étant cardinal, et qu'il continuait de porter encore avec le titre de comte, quoiqu'il eût résigné l'archevêché qui lui avait donné ce nom, il lui accorda l'investiture de Valence en Dauphiné, avec le titre de duc, et une pension de vingt mille francs; puis, après lui avoir fait ce don magnifique et avoir causé deux heures à peu près avec lui, il le quitta pour lui laisser le loisir de faire l'entrée splendide qu'il avait préparée.

Ce fut le mercredi dix-huitième jour de décembre de l'année 1498 que César Borgia fit son entrée dans la ville de Chinon, avec un appareil digne du fils d'un pape qui vient épouser la fille d'un roi.

Le cortége se composait d'abord de vingt-quatre mulets couverts de caparaçons rouges, ornés d'écussons renfermant les armes du duc, et chargés de bahuts sculptés et de coffres incrustés d'ivoire et d'argent; puis venaient vingt-quatre autres mulets couverts aussi de caparaçons, mais ceux-ci à la livrée du roi de France, qui était jaune et rouge; puis après ceux-ci marchaient dix autres mulets couverts de satin jaune, avec des barres rouges en travers, et enfin dix autres encore couverts de drap d'or à bandes, et dont une bande était d'or frisé, et l'autre d'or ras.

Derrière les soixante-dix mulets qui ouvraient la marche, piaffaient, tenus en brides par autant d'écuyers qui marchaient à pied auprès d'eux, seize beaux chevaux de bataille; ils étaient suivis de dix-huit coursiers de chasse, montés par dix-huit pages tous de l'âge de quatorze à quinze ans, dont seize étaient habillés de velours cramoisi et deux vêtus de drap d'or frisé, et si élégans que la richesse du costume de ces deux enfans, qui au reste étaient les plus beaux de tous, fit naître dans tous les esprits, si l'on en croit Brantôme, d'étranges soupçons sur les causes de cette préférence. Enfin, derrière ces dix-huit chevaux marchaient six belles mules, toutes harnachées de velours rouge, conduites par six valets vêtus de velours pareil à celui des harnais.

Le troisième groupe se composait d'abord de deux mulets tout couverts de drap d'or, portant chacun deux coffres dans lesquels on disait qu'étaient le trésor du duc, les pierreries qu'il apportait à sa fiancée et les reliques et bulles que son père l'avait chargé de remettre de sa part au bon roi Louis XII. Ils étaient suivis par vingt gentilshommes vêtus de drap d'or et d'argent, parmi lesquels étaient Paul Jordan Orsino et plusieurs barons et chevaliers des principaux de l'état ecclésiastique.

Alors venaient deux tambourins, un rebec et quatre soldats sonnant des trompettes et clairons d'argent; puis, au milieu de vingt-quatre laquais vêtus mi-partie de velours cramoisi et de soie jaune, messire Georges d'Amboise et monseigneur le duc de Valentinois, lequel était monté sur un grand et beau coursier, harnaché fort richement,

avec une robe de satin rouge et de drap d'or mi-partie, toute brodée de perles et de pierreries : à son bonnet était un double rang de rubis, gros comme des fèves, qui jetaient une si riche lueur, qu'on les eût pris pour ces escarboucles qu'on ne trouve que dans les Mille et une Nuits : il portait en outre au cou un collier qui valait bien deux cent mille livres ; enfin il n'y avait point jusqu'à ses bottes qui ne fussent toutes lacées de cordon d'or et brodées de perles. Quant à son cheval, il était couvert d'une cuirasse de feuilles d'or d'une admirable orfévrerie, de laquelle sortaient, comme des fleurs, des bouquets de perles et des grappes de rubis.

Enfin, pour faire queue à tout ce magnifique cortége, derrière le duc venaient vingt-quatre mulets couverts de caparaçons rouges à ses armoiries, et portant la vaisselle d'argent, les tentes et le bagage.

Mais ce qui donnait à toute cette cavalcade un air de luxe merveilleux, c'est que tous ces mulets, ces mules et ces chevaux étaient ferrés avec des fers d'or si mal cloués, que plus des trois quarts restèrent en chemin ; luxe d'ailleurs dont fut fort blâmé César, que l'on trouva bien hardi de mettre ainsi aux pieds de ses chevaux un métal avec lequel on fait la couronne des rois.

Au reste, toute cette pompe manqua son effet sur celle pour qui elle avait été déployée ; car, lorsqu'on eut dit à dona Carlotta que c'était dans l'espérance de devenir son mari que César Borgia était venu en France, elle ne répondit rien autre chose, sinon qu'elle ne prendrait jamais pour époux non seulement un prêtre, mais encore

un fils de prêtre; non seulement un assassin, mais encore un fratricide; non seulement un homme infâme par sa naissance, mais plus infâme encore par ses mœurs et ses actions.

Mais, à défaut de la fière Aragonaise, César Borgia trouva bientôt une autre princesse de noble sang qui consentit à devenir sa femme : c'était mademoiselle d'Albret, fille du roi de Navarre; le mariage, arrêté à la condition que le pape donnerait deux cent mille ducats de douaire à la future et ferait son frère cardinal, fut célébré le 10 mai; et le jour de la Pentecôte suivant le duc de Valentinois reçut l'ordre de Saint-Michel, ordre fondé par Louis XI, et qui, à cette époque, était le plus estimé qu'eussent les rois de France. La nouvelle de ce mariage, qui assurait à Rome l'alliance de Louis XII, fut reçue avec une grande joie par le pape, qui ordonna aussitôt par toute la ville des feux et des illuminations.

Louis XII, de son côté, outre la reconnaissance qu'il avait au pape d'avoir cassé son union avec madame Jeanne de France et autorisé son mariage avec Anne de Bretagne, regardait comme indispensable à ses projets sur l'Italie d'avoir le pape pour son allié : aussi fit-il la promesse au duc de Valentinois de mettre, aussitôt qu'il serait entré dans Milan, trois cents lances à sa disposition, pour les employer dans ses intérêts particuliers et contre qui il lui plairait, excepté contre les alliés de la France. Quant à la conquête de Milan, elle devait être entreprise aussitôt que Louis XII serait assuré de l'appui ou même de la neutralité des Vénitiens, auxquels il avait envoyé des ambas-

sadeurs autorisés à leur promettre en son nom la remise de Crémone et de Ghiera d'Adda, aussitôt qu'il aurait conquis la Lombardie.

Tout secondait donc au dehors la politique envahissante d'Alexandre VI, lorsqu'il fut forcé de détourner les yeux de la France pour les ramener sur le centre de l'Italie : c'est qu'au milieu de Florence il y avait un homme sans duché, sans couronne, sans épée, n'ayant d'autre puissance que celle de son génie, d'autre armure que sa pureté, et d'autre arme offensive que sa parole, et qui commençait à devenir plus dangereux pour lui que ne pouvaient l'être tous les rois, ducs ou princes de la terre ; cet homme était le pauvre moine dominicain Jérôme Savonarole, le même qui avait refusé l'absolution à Laurent de Médicis, parce qu'il n'avait point voulu rendre la liberté à sa patrie.

Jérôme Savonarole avait prédit l'entrée des ultramontains en Italie, et Charles VIII avait conquis Naples; Jérôme Savonarole avait prédit à Charles VIII qu'en punition de ce qu'il n'accomplissait pas la mission libératrice qu'il avait reçue de Dieu, il était menacé d'un grand malheur, et Charles VIII était mort ; enfin, pareil à l'homme qui, tournant autour de la ville sainte, avait crié pendant huit jours : —Malheur à Jérusalem !—et le neuvième jour cria : —Malheur à moi-même !—Savonarole avait prédit sa propre chute ; mais, incapable de reculer devant le danger, le réformateur florentin n'en était pas moins résolu à attaquer le colosse d'abomination assis sur le siége de saint Pierre ; de sorte qu'à chaque débauche nouvelle, ou

à chaque crime nouveau qui était apparu effrontément au jour, ou qui avait essayé de se cacher honteusement dans la nuit, il avait montré du doigt au peuple, en le poursuivant de son anathème, cet enfant de la luxure ou de l'ambition pontificale. Ainsi il avait flétri de sa censure les nouvelles amours d'Alexandre VI avec la belle Julia Farnèse, qui, au mois d'avril, venait d'ajouter un fils à la famille du pape ; ainsi il avait poursuivi de ses malédictions le meurtre du duc de Gandie, ce fratricide causé par la jalousie d'un incestueux ; enfin, il montrait à ses compatriotes, exclus de la ligue qui se formait en ce moment, le sort qui les attendait lorsque les Borgia, maîtres des petites principautés, en viendraient à s'attaquer aux duchés ou aux républiques. C'était donc un ennemi à la fois spirituel et temporel qui s'élevait contre lui, et dont il fallait faire taire la voix importune et menaçante, à quelque prix que ce fût.

Cependant, si grande que fût la puissance du pape, ce n'était pas chose facile à accomplir qu'un pareil dessein. Savonarole, qui prêchait les austères principes de la liberté, avait réuni, même au milieu de la riche et voluptueuse Florence, un parti considérable connu sous le nom des *Piangioni*, ou des *Pénitens* : il se composait des citoyens qui, désirant à la fois une réforme dans l'état et dans l'église, accusaient en même temps les Médicis d'avoir asservi la patrie, et les Borgia d'avoir ébranlé la foi, et demandaient que la république fût ramenée à son principe populaire et la religion à sa simplicité primitive. Au reste, sur le premier de ces points il avait déjà fait de grands

progrès, puisque, en dépit des deux autres factions, celle des *Arrabiati*, ou des *Enragés*, qui, composée des jeunes patriciens les plus riches et les plus nobles de Florence, voulait un gouvernement oligarchique, et celle des *Bigi*, ou des *Gris*, qui désiraient le retour des Médicis, et que l'on nommait ainsi parce qu'ils conspiraient dans l'ombre, ils avaient successivement obtenu l'amnistie de tous les crimes et délits commis sous les autres gouvernemens, l'abolition de la balie, qui était un pouvoir aristocratique, l'établissement d'un conseil souverain, composé de dix-huit cents citoyens, et les élections populaires substituées au tirage au sort, ou aux choix oligarchiques.

La première mesure qu'employa Alexandre VI contre la puissance croissante de Savonarole fut de le déclarer hérétique, et, comme tel, de lui interdire la chaire; mais Savonarole avait éludé cette défense en faisant prêcher à sa place Dominique Bonvicini de Pescia, son disciple et son ami. Il en résulte que les préceptes du maître changeaient de bouche, et voilà tout, et que la semence, pour être répandue par une autre main, n'en tombait pas moins dans une terre fertile et ardente à la faire éclore. D'ailleurs Savonarole, posant pour l'avenir l'exemple que Luther suivit si heureusement, lorsque vingt-deux ans plus tard il fit brûler à Vittemberg la bulle d'excommunication de Léon X, avait, se lassant de son silence, bientôt déclaré, sur l'autorité du pape Pélage, qu'une excommunication injuste était sans efficacité, et que celui qui en était frappé n'avait pas même besoin de s'en faire absoudre. En conséquence, il avait déclaré, le jour de Noël de

l'année 1597, que le Seigneur lui inspirait de secouer l'obéissance, attendu la corruption du maître, et avait recommencé à prêcher dans l'église cathédrale avec un succès d'autant plus grand, que ses sermons avaient été interrompus, et une influence d'autant plus formidable, qu'elle s'appuyait sur les sympathies qu'inspire toujours aux masses une injuste persécution.

Alexandre VI alors, pour obtenir justice du rebelle, s'adressa à Léonard de Médicis, vicaire de l'archevêché de Florence, qui, en obéissance aux ordres reçus de Rome, publia un mandement pour empêcher les fidèles de suivre les prédications de Savonarole. D'après ce mandement, ceux qui écouteraient la parole de l'excommunié ne seraient point reçus à la confession ni à la communion ; et comme, s'ils mouraient, ils seraient entachés d'hérésie, attendu leur commerce spirituel avec un hérétique, leurs corps devaient être traînés sur la claie et privés de sépulture. Savonarole en appela à la fois du mandement de son supérieur au peuple et à la seigneurie, et les deux pouvoirs réunis donnèrent, au commencement de l'année 1498, ordre au vicaire épiscopal de sortir de Florence dans le délai de deux heures.

Cette expulsion de Léonard de Médicis fut un nouveau triomphe pour Savonarole : aussi, voulant faire tourner au profit de l'amélioration des mœurs son influence croissante, il résolut de changer le dernier jour du carnaval, jour jusque alors consacré aux plaisirs mondains, en un jour de contrition religieuse. En effet, le jour même du Mardi Gras, un nombre considérable d'enfans

s'étant réunis devant l'église cathédrale, se divisa par troupes, qui, parcourant la ville, entrèrent de maison en maison, réclamant les livres profanes, les peintures voluptueuses, les luths et les harpes, les cartes et les dés à jouer, les cosmétiques et les parfums, enfin tous ces mille produits d'une civilisation et d'une société corrompue, à l'aide de laquelle Satan fait parfois si victorieusement la guerre à Dieu. Et les habitans de Florence, obéissant à cette injonction, vinrent apporter sur la place du Dôme toutes ces œuvres de perdition, qui eurent bientôt formé un immense bûcher, auquel les jeunes réformateurs mirent le feu en chantant des hymnes et des psaumes religieux. C'est là que furent brûlés un grand nombre d'exemplaires de Boccace, du Morgante Maggiore, et les tableaux de Fra Bartolomée, qui, à compter de ce jour, renonça à la peinture mondaine pour consacrer entièrement son pinceau à la reproduction des scènes religieuses.

Une pareille réforme devenait effrayante pour Alexandre ; aussi résolut-il de combattre Savonarole à l'aide des mêmes armes avec lesquelles il attaquait, c'est-à-dire par l'éloquence. Il choisit pour lui tenir tête un prédicateur d'un talent reconnu, nommé frère François de Pouille ; et il l'envoya à Florence, où il commença à prêcher dans l'église de Sainte-Croix, accusant Savonarole d'hérésie et d'impiété. En même temps le pape, par un nouveau bref, déclara à la seigneurie que, si elle n'interdisait point la parole à l'hérésiarque, tous les biens des marchands florentins situés sur le territoire pontifical seraient con-

fisqués, et la république mise en interdit et déclarée ennemie spirituelle et temporelle de l'église. La seigneurie, abandonnée par la France, et voyant croître d'une manière effrayante la puissance matérielle de Rome, fut forcée de céder cette fois, et intima à Savonarole l'ordre de cesser de prêcher. Savonarole obéit, et prit congé de son auditoire par un discours plein d'éloquence et de fermeté.

Cependant la retraite de Savonarole, au lieu de calmer la fermentation, l'avait augmentée : on parlait de ses prophéties réalisées ; et des sectaires plus ardens que le maître, passant de l'inspiration au miracle, disaient tout haut que Savonarole avait offert de descendre dans les tombeaux de l'église cathédrale avec son antagoniste, et là, comme preuve que sa doctrine était vraie, de ressusciter un mort, promettant de s'avouer vaincu si le miracle était fait par son adversaire. Ces bruits revinrent à frère François de Pouille, et, comme c'était un de ces hommes à passions ardentes, qui comptent la vie pour rien quand le sacrifice de leur vie peut être utile à leur cause, il déclara, dans son humilité, qu'il se regardait comme un trop grand pécheur pour que Dieu lui accordât la grâce d'opérer un miracle ; mais il proposa un autre défi, qui était d'entrer avec Savonarole dans un bûcher ardent. Il savait qu'il y devait périr, disait-il ; mais au moins il périrait en vengeant la cause de la religion, puisqu'il était certain d'entraîner avec lui le tentateur, qui précipitait tant d'ames avec la sienne dans la damnation éternelle.

La proposition faite par le frère François fut rapportée à Savonarole ; mais, comme il n'avait pas proposé le pre-

mier défi, il hésitait à accepter le second, lorsque son disciple, frère Dominique Bonvicini, plus confiant que lui-même dans sa propre puissance, déclara qu'il était prêt à accepter à la place de son maître l'épreuve du feu, certain qu'il était que Dieu ferait un miracle à l'intercession de son prophète. A l'instant même le bruit se répandit dans Florence que le défi mortel était accepté : les partisans de Savonarole, qui étaient tous des hommes convaincus, ne doutaient pas du triomphe de leur cause. Ses ennemis étaient enchantés de voir un hérétique se livrer lui-même aux flammes ; enfin les indifférens voyaient dans l'épreuve un spectacle plein d'un terrible intérêt.

Mais le dévouement de frère Bonvicini de Pescia ne faisait pas le compte de frère François de Pouille : il voulait bien mourir d'une mort terrible, mais à la condition que Savonarole mourrait avec lui. En effet, que lui importait la mort d'un disciple obscur comme frère Bonvicini ? c'était le maître qu'il fallait frapper, c'était le chef de la doctrine qu'il fallait entraîner dans sa chute. Il déclara donc qu'il n'entrerait dans le bûcher qu'avec Savonarole lui-même, et n'accepterait jamais, jouant ce terrible jeu pour son compte, que son adversaire le jouât par procuration.

Alors il arriva une chose à laquelle, certes, on n'eût pas dû s'attendre, c'est qu'à la place de frère François de Pouille, qui ne voulait jouter qu'avec le maître, deux moines franciscains se présentèrent pour jouter avec le disciple. C'étaient frère Nicolas de Pilly et frère André Rondinelli. Aussitôt les partisans de Savonarole, voyant

ce renfort arriver à leurs antagonistes, se présentèrent en foule pour tenter l'épreuve. Les Franciscains, de leur côté, ne voulurent pas rester en arrière, et chacun prit parti, avec la même ardeur, pour l'un et pour l'autre. Florence toute entière semblait une loge d'insensés : chacun voulait le bûcher, chacun demandait à passer dans le feu ; ce n'étaient plus des hommes seulement qui se défiaient entre eux, c'étaient des femmes et des enfans, qui demandaient à faire l'épreuve. Enfin la seigneurie, réservant leurs droits aux premiers engagés, ordonna que le duel étrange aurait lieu seulement entre frère Dominique Bonvicini et frère André Rondinelli ; dix citoyens devaient en régler les détails. Quant au jour fixé, ce fut le 7 avril 1498, et le lieu la place du Palais.

Les juges du camp firent leurs dispositions en gens de conscience : grâce à leurs soins, un échafaud fut dressé à l'endroit indiqué ; il avait cinq pieds de hauteur, dix de largeur, et quatre-vingts de longueur. Sur cet échafaud, tout couvert de fagots et de bruyères, maintenus par des barrières faites du bois le plus sec que l'on avait pu trouver, on avait ménagé deux étroits sentiers de deux pieds de large au plus, et de soixante-dix pieds de long, dont l'entrée donnait sur la Loggia dei Lanzi, et la sortie à l'extrémité opposée. Quant à la Loggia, elle avait été elle-même séparée en deux par une cloison, afin que chaque champion eût une espèce de chambre pour faire ses préparatifs, comme au théâtre chaque acteur a sa loge pour s'habiller ; seulement ici la tragédie qu'on allait jouer n'était pas une fiction.

Les Franciscains arrivèrent sur la place et entrèrent dans la partie qui leur était réservée sans aucune démonstration religieuse, tandis qu'au contraire Savonarole se rendit à la sienne processionnellement, couvert des habits sacerdotaux avec lesquels il venait de célébrer l'office divin, et tenant en main la sainte hostie, que tout le monde pouvait voir, attendu que le tabernacle qui la renfermait était de cristal. Quant à frère Dominique de Pescia, le héros de la fête, il suivait avec un crucifix, et tous les moines dominicains, tenant une croix rouge à la main, marchaient derrière lui en psalmodiant, et derrière les moines venaient les citoyens les plus considérables de leur parti, tenant des torches à la main ; car, sûrs qu'ils étaient du triomphe de leur cause, ils voulaient eux-mêmes mettre le feu au bûcher. Quant à la place, elle était encombrée d'une telle foule, qu'elle se dégorgeait dans toutes les rues. Les portes et les fenêtres ne présentaient que des têtes superposées les unes aux autres ; les terrasses étaient couvertes de monde, et l'on apercevait des curieux jusque sur le toit du dôme et sur la plate-forme de la campanille.

Cependant, en face de l'épreuve, les Franciscains élevèrent de telles difficultés, qu'il était évident que leur champion commençait à faiblir. La première crainte exprimée par eux fut que le frère Bonvicini pouvait être un enchanteur, et, comme tel, avoir sur lui quelque talisman ou quelque charme qui le garantît du feu. Ils exigèrent donc qu'il fût dépouillé de tous ses habits, et qu'il en revêtît d'autres, qui seraient visités par les té-

moins. Frère Bonvicini ne fit aucune objection, si humiliant que fût un pareil soupçon, et changea de chemise, de robe et de froc. Alors, comme les Franciscains virent que Savonarole lui remettait en main le tabernacle, ils s'écrièrent que c'était une profanation, que d'exposer la sainte hostie à être brûlée ; que cela n'était point dans les conventions, et que, si Bonvicini ne renonçait pas à cette aide surnaturelle, ils renonceraient, eux, à l'épreuve. Savonarole répondit qu'il n'y avait rien d'étonnant, le champion de la foi ayant mis sa confiance en Dieu, qu'il portât entre ses mains le même Dieu dont il attendait son salut. Cette réponse ne satisfit pas les Franciscains, qui ne voulurent pas démordre de leur prétention. Savonarole, de son côté, demeura inflexible dans son droit ; de sorte que, près de quatre heures s'écoulant ainsi en discussions où personne ne voulait céder, les choses demeurèrent dans le même état. Pendant ce temps, le peuple, amassé depuis le point du jour dans les rues, sur les terrasses, sur les toits, souffrant de la faim et de la soif, commençait à s'impatienter, et son impatience se traduisait en murmures qui arrivaient jusqu'aux champions ; si bien que les partisans de Savonarole, certains d'un miracle, tant ils avaient foi en lui, le suppliaient de céder sur toutes les conditions. Savonarole répondit à cela que, si c'était lui qui tentât l'épreuve, il se montrerait plus facile ; mais que, comme c'était un autre qui courait le danger, il ne pouvait prendre trop de précautions. Deux heures se passèrent encore, pendant lesquelles ses partisans essayèrent en vain de combattre ses refus.

Enfin, comme la nuit avançait, que le peuple s'impatientait de plus en plus, et que ses murmures commençaient à devenir menaçans, Bonvicini déclara qu'il était prêt à traverser le bûcher sans tenir autre chose à la main qu'un crucifix. C'était une demande qu'on ne pouvait lui refuser; aussi frère Rondinelli fut-il forcé d'accepter la proposition. On annonça donc au peuple que les champions étaient tombés d'accord, et que l'épreuve allait avoir lieu. A cette annonce le peuple se calma, dans l'espoir d'être enfin dédommagé de sa longue attente ; mais, en ce moment même, un orage qui depuis long-temps s'amassait sur Florence éclata avec une telle force, qu'en un instant le bûcher, auquel on venait de mettre le feu, se trouva éteint par la pluie, sans qu'il fût possible de le rallumer. Dès lors la foule se crut jouée, son enthousiasme se tourna en mépris ; ignorant de quel côté étaient venues les difficultés qui avaient retardé l'épreuve, elle en fit retomber indistinctement la responsabilité sur les deux champions. La seigneurie, qui prévoyait les désordres qui allaient avoir lieu, ordonna à l'assemblée de se retirer ; mais l'assemblée n'en fit rien, et demeura sur la place, attendant, malgré la pluie affreuse qui tombait par torrens, la sortie des deux champions. Rondinelli fut reconduit au milieu des huées et poursuivi à coups de pierres. Quant à Savonarole, grâce à ses habits sacerdotaux et au saint-sacrement qu'il tenait à la main, il passa assez tranquillement au milieu de cette populace; miracle aussi remarquable que s'il fût passé à travers le bûcher.

Mais c'était la majesté seule de l'hostie sainte qui avait

protégé celui que, de ce moment, l'on regarda comme un faux prophète ; et c'était à grand regret que la foule, excitée par le parti des Arrabiati, qui depuis long-temps proclamaient Savonarole menteur et hypocrite, l'avait laissé rentrer à son couvent. Aussi, lorsque, le lendemain, qui était le dimanche des Rameaux, il monta en chaire pour expliquer sa conduite, ne put-il pas, au milieu des injures, des huées et des rires, obtenir un seul instant de silence. Bientôt même les cris, de moqueurs qu'ils étaient d'abord, devinrent menaçans : Savonarole, dont la voix était trop faible, ne put dominer le tumulte, descendit de la chaire, se retira dans la sacristie, puis de la sacristie rentra dans son couvent et s'enferma dans sa cellule. Au même instant un cri se fit entendre, qui fut répété aussitôt par tout ce qu'il y avait d'assistans : — A Saint-Marc ! à Saint-Marc ! — Ce noyau d'insurrection se recruta, en traversant les rues, de toute la populace, et arriva battre les murs du couvent, pareille à une mer qui monte. Bientôt les portes, fermées à son approche, craquèrent sous cet effort puissant de la multitude, qui broie à l'instant même tout ce qu'elle touche ; le flot populaire se répandit en une seconde par tout le couvent, et Savonarole, et ses deux adeptes, Dominique Bonvicini et Silvestre Maruffi, arrêtés dans leurs cellules, furent conduits à la prison au milieu des insultes de la populace, qui, toujours extrême dans son enthousiasme comme dans sa haine, voulait les mettre en pièces, et qu'on ne calma qu'en lui promettant de faire exécuter de force aux prisonniers l'épreuve qu'ils avaient refusé de faire de bonne volonté.

Alexandre VI, qui, comme on le pense, n'avait point été étranger, sinon de sa personne, du moins par son influence, à ce rapide et étrange revirement, eut à peine appris la chute et l'arrestation de Savonarole, qu'il le réclama comme relevant de la justice ecclésiastique. Mais, malgré les indulgences dont le pape accompagnait cette demande, la seigneurie exigea que le procès de Savonarole fût instruit à Florence ; et, pour ne point paraître entièrement soustraire le coupable à la juridiction pontificale, elle demanda au pape d'adjoindre au tribunal florentin deux juges ecclésiastiques. Alexandre VI, voyant qu'il n'obtiendrait pas autre chose de la magnifique république, députa auprès d'elle Joachim Turriano de Venise, général des Dominicains, et François Ramolini, docteur en droit : ils étaient d'avance porteurs de la teneur du jugement, qui déclarait Savonarole et ses complices hérétiques, schismatiques, persécuteurs de la sainte église et séducteurs des peuples.

Au reste, cette fermeté des Florentins dans la réclamation de leurs droits comme juges n'était qu'une vaine démonstration pour sauver les apparences : le tribunal était composé de huit membres, tous connus pour ardens ennemis de Savonarole, dont le procès avait commencé par la torture. Il en résulte que Savonarole, faible de corps et d'une constitution irritable et nerveuse, n'avait pu soutenir la question de la corde, et, vaincu par la douleur, au moment où, enlevé de terre par les poignets, le bourreau l'avait laissé retomber jusqu'à deux pieds du sol, il avait avoué, pour obtenir quelque relâche, que ses pro-

phéties étaient de simples conjectures. Il est vrai qu'aussitôt rentré dans sa prison, il avait protesté contre cet aveu, disant que c'était la faiblesse de ses organes et son peu de constance à supporter les tourmens qui lui avaient arraché ce mensonge; mais que la vérité était que le Seigneur lui était plusieurs fois apparu dans ses extases, et lui avait révélé les choses qu'il avait dites. Cette protestation avait amené une nouvelle application à la torture; application pendant laquelle Savonarole avait succombé de nouveau à la force de la douleur et s'était rétracté. Mais, à peine délié, et comme il était encore couché sur le matelas de la question, il déclara que ses aveux étaient l'œuvre de ses bourreaux et retomberaient sur leurs têtes; mais que, quant à lui, il protestait de nouveau contre tout ce qu'il avait pu et pourrait dire. En effet, la torture avait pour la troisième fois ramené les mêmes aveux, et le repos qui l'avait suivie la même rétractation; de sorte que les juges, après l'avoir condamné, lui et ses deux disciples, au feu, décidèrent que sa confession ne serait pas lue à haute voix sur le bûcher, comme c'était la coutume, certains qu'ils étaient que, cette fois comme les autres, elle serait démentie par lui et démentie publiquement; ce qui pouvait être, pour quiconque connaît l'esprit versatile de la multitude, une chose du plus mauvais effet.

Le 23 mai, le bûcher qui avait été promis au peuple s'éleva de nouveau sur la place du palais, et cette fois la multitude se rassembla, certaine qu'elle ne serait pas frustrée de ce spectacle si long-temps attendu. En effet,

vers les onze heures du matin, Jérôme Savonarole, Dominique Bonvicini et Silvestre Maruffi furent amenés sur le lieu de l'exécution, et, après avoir été dégradés de leurs ordres par les juges ecclésiastiques, furent, au centre d'une immense pile de bois, attachés tous trois au même pieu. Alors l'évêque Pagnanoli déclara aux condamnés qu'il les séparait de l'église. — De la militante? — répondit Savonarole, qui dès cette heure entrait en effet, grâce à son martyre, dans l'église triomphante. Ce fut tout ce que dirent les condamnés; car, en ce moment, un Arrabiato, ennemi personnel de Savonarole, ayant franchi la haie que formaient les gardes autour de l'échafaud, arracha la torche des mains du bourreau, et mit lui-même le feu aux quatre coins du bûcher. Quant à Savonarole et à ses disciples, dès qu'ils virent la fumée s'élever, ils se mirent à chanter un psaume, et la flamme les enveloppait déjà de tous côtés de son voile ardent, que l'on entendait encore le chant religieux, qui allait frapper pour eux à la porte du ciel.

Ainsi se trouva débarrassé du plus terrible ennemi qui se fût jamais levé contre lui peut-être le pape Alexandre VI; aussi, la vengeance pontificale poursuivit-elle les condamnés jusque après leur mort : la seigneurie, cédant à ses instances, avait donné des ordres pour que les cendres du prophète et de ses disciples fussent jetées dans l'Arno; mais quelques ossemens à demi-brûlés furent recueillis par les soldats mêmes qui avaient mission d'empêcher le peuple d'approcher du bûcher, et ces reliques saintes, aujourd'hui encore, sont exposées, toutes noircies

par les flammes, à l'adoration des fidèles, qui, s'ils ne regardent plus Savonarole comme un prophète, le regardent au moins comme un martyr.

Cependant l'armée française s'apprêtait une seconde fois à passer les Alpes sous le commandement de Jacques Trivulce. Le roi Louis XII était venu accompagner jusqu'à Lyon César Borgia et Julien de la Rovère, qu'il avait forcés de se réconcilier, et vers le commencement du mois de mai avait fait partir devant lui son avant-garde, que suivit bientôt le corps d'armée. Les forces du roi de France pour cette seconde conquête se composaient de seize cents lances, de cinq mille Suisses, de quatre mille Gascons, et de trois mille cinq cents soldats de pied, levés dans toutes les parties de la France. Le 13 août, toute cette assemblée, qui montait à quinze mille hommes à peu près, et qui devait combiner ses mouvemens avec ceux des Vénitiens, arriva sous les murs d'Arezzo, et mit aussitôt le siége devant la ville.

La position de Ludovic Sforza était terrible, et il portait à cette heure la peine de l'imprudence qu'il avait commise en appelant les Français en Italie : tous les alliés sur lesquels il croyait pouvoir compter lui manquaient à la fois, soit qu'ils fussent occupés de leurs propres affaires, soit qu'ils fussent intimidés par le puissant ennemi que s'était fait le duc de Milan. En effet, Maximilien, qui lui avait promis de lui envoyer quatre cents lances, au lieu de reprendre les hostilités interrompues avec Louis XII, venait de se liguer avec le cercle de

Souabe pour faire la guerre aux Suisses, qu'il avait déclarés rebelles à l'empire. Les Florentins, qui s'étaient engagés à lui fournir trois cents hommes d'armes et deux mille hommes d'infanterie s'il voulait les aider à reprendre Pise, venaient de retirer leur parole sur les menaces que leur avait faites Louis XII, et avaient promis à ce souverain de rester neutres. Enfin Frédéric, qui gardait ses troupes pour ses propres états, parce qu'il se figurait avec raison que, Milan conquise, il aurait de nouveau à défendre Naples, ne lui envoyait, malgré ses promesses, aucun secours, ni d'hommes ni d'argent. Ludovic Sforza en était donc réduit à ses propres forces.

Cependant, comme c'était un homme puissant dans les armes et habile dans la ruse, il ne se laissa point abattre du premier coup, et fit fortifier en toute diligence Annone, Novare et Alexandrie, envoya Cajazzo avec quelques troupes dans la partie du Milanais qui confine aux états de Venise, et ramena sur le Pô tout ce qu'il avait de forces. Mais ces précautions furent inutiles contre l'impétuosité française : en quelques jours Arezzo, Annone, Novare, Voghiera, Castelnuovo, Ponte-Corona, Tortone et Alexandrie furent prises, et Trivulce marcha sur Milan.

En voyant cette conquête rapide et ces victoires multipliées, Ludovic Sforze, désespérant de tenir dans sa capitale, résolut de se retirer en Allemagne avec ses enfans, le cardinal Ascanio son frère, et son trésor, qui en huit ans était tombé de quinze cent mille à deux cent mille ducats. Mais avant de partir il laissa la garde du

château de Milan à Bernardino da Corte. En vain ses amis lui dirent de se défier de cet homme, en vain son frère Ascanio s'offrit-il de s'enfermer dans cette forteresse, s'engageant à y tenir jusqu'à la dernière extrémité : Ludovic ne voulut rien changer à cette disposition, et partit le 2 septembre, laissant dans la citadelle trois mille hommes de pied, et assez de vivres, de munitions et d'argent, pour soutenir un siége de plusieurs mois.

Le surlendemain de ce départ, les Français entrèrent à Milan. Dix jours après, sans qu'il fût tiré contre lui un seul coup de canon, Bernardino da Corte rendit le château. Vingt-un jours avaient suffi aux Français pour s'emparer des places de la capitale et de tous les états de leur ennemi.

Louis XII reçut à Lyon la nouvelle du succès de ses armes, et partit aussitôt pour Milan, où il fut accueilli avec toutes les démonstrations d'une joie sincère. Tous les ordres de citoyens s'étaient avancés jusqu'à trois milles hors des portes pour le recevoir, et quarante enfans revêtus de drap d'or et de soie, le précédèrent en chantant des hymnes des poètes de l'époque, qui l'appelaient le roi libérateur et l'envoyé de la liberté. Cette grande joie des Milanais venait de ce que les partisans de Louis XII avaient répandu d'avance le bruit que le roi de France était assez riche pour abolir tous les impôts. En effet, dès le lendemain de son entrée dans la ville, le vainqueur fit sur eux une légère réduction, accorda de grandes grâces à plusieurs gentilshommes milanais, et donna à Trivulce, pour le récompenser de cette rapide et glorieuse campagne, la ville de Vigavano.

Cependant César Borgia, qui avait suivi Louis XII pour avoir sa part de la grande curée italienne, le vit à peine arrivé au but qu'il se proposait, qu'il réclama de lui la promesse qu'il lui avait faite, promesse que le roi de France, avec sa loyauté toute proverbiale, se hâta d'accomplir. En effet, il mit à l'instant même à la disposition de César Borgia trois cents lances, commandées par Yves d'Allègre, et quatre mille Suisses, sous les ordres du bailly de Dijon, pour l'aider à réduire *les vicaires de l'église.*

Expliquons à nos lecteurs ce que c'était que les nouveaux personnages que nous introduisons en scène et que nous désignons sous ce nom.

Pendant les éternelles guerres des Guelfes et des Gibelins, et pendant le long exil des papes à Avignon, la plus part des villes ou des forteresses de la Romagne avaient été conquises ou usurpées par de petits tyrans, qui avaient pour la plupart reçu de l'empire l'investiture de leurs nouvelles possessions; mais depuis que l'influence allemande avait repassé les monts, et que les papes avaient refait de Rome le centre du monde chrétien, tous ces petits princes, privés de leur appui primitif, s'étaient ralliés au saint-siége, avaient reçu une nouvelle investiture des mains pontificales, et payaient une redevance annuelle, grâce à laquelle ils recevaient le titre particulier de ducs, de comtes ou de seigneurs, et la dénomination générale de *vicaires de l'église.*

Or il avait été facile à Alexandre VI, en relevant scrupuleusement les faits et gestes de chacun de ces me-

sieurs depuis sept ans, c'est-à-dire depuis son exaltation au trône de saint Pierre, de trouver dans la conduite de chacun d'eux quelque petite infraction au traité passé entre les vassaux et le suzerain ; il avait donc présenté ses griefs devant un tribunal établi à cet effet, et obtenu des juges sentence, qui déclarait que les vicaires de l'église, ayant manqué aux conditions de leur investiture, étaient dépouillés de leurs domaines, qui rentraient en la possession du saint-siége; mais comme le pape avait affaire à des hommes contre lesquels il était plus facile de porter un pareil jugement que de l'exécuter, il avait nommé, pour son capitaine général, et avec charge de les recouvrer pour lui-même, le nouveau duc de Valentinois.

Ces seigneurs étaient les *Malatesti* de Rimini, les *Sforza* de Pesaro, les *Manfredi* de Faenza, les *Riarii* d'Immola et de Forli, les *Varani* de Camerino, les *Montefeltri* d'Urbin, et les *Caëtani* de Sermonetta.

Cependant le duc de Valentinois, pour entretenir dans toute sa chaleur la bonne amitié que lui portait son parent et allié Louis XII, était, comme nous l'avons dit, resté avec lui à Milan pendant le temps de son séjour en cette ville; mais, après un mois d'occupation en personne, le roi de France ayant repris le chemin de sa capitale, le duc de Valentinois donna ordre à ses hommes d'armes et à ses Suisses d'aller l'attendre entre Parme et Modène, et partit en poste pour Rome, afin d'exposer de vive voix ses projets à son père et de prendre ses dernières instructions.

Il trouva en arrivant que la fortune de sa sœur Lu-

crèce avait fort grandi pendant son absence, non pas du côté de son mari Alphonse, dont, au contraire, grâce aux succès du roi Louis XII, l'avenir était fort incertain, ce qui avait amené un refroidissement entre lui et Alexandre, mais du côté de son père, sur lequel elle exerçait à cette heure une influence plus merveilleuse que jamais. En effet, le pape avait déclaré Lucrèce Borgia d'Aragon gouvernante à vie de Spolète et de son duché, avec tous les émolumens, droits et rentes qui en dépendaient; charge qui avait tellement accru sa puissance et agrandi sa position, qu'elle ne se montrait plus en public qu'avec un cortége de deux cents chevaux, montés par les plus illustres dames et les plus nobles cavaliers de Rome. De plus, comme le double amour de son père pour elle n'était un secret pour personne, les premiers prélats de l'église, les habitués du Vatican, les intimes de sa sainteté, s'étaient faits ses plus humbles serviteurs; si bien qu'on voyait des cardinaux lui donner la main quand elle descendait de sa litière ou de son cheval, et que des archevêques se disputaient l'honneur de lui dire la messe dans ses appartemens.

Cependant il avait fallu que Lucrèce quittât Rome pour prendre possession de ses nouveaux états; mais comme son père ne pouvait se passer long-temps de la présence de sa fille chérie, il résolut de se mettre en possession de la ville de Nepi, qu'il avait autrefois donnée, comme on se le rappelle sans doute, à Ascanio Sforza, pour acheter son suffrage. Ascanio avait perdu naturellement cette ville en s'attachant à la fortune de son frère,

le duc de Milan ; et comme le pape allait la reprendre, il invita sa fille Lucrèce à venir l'y rejoindre et à assister aux fêtes de sa remise en possession.

L'empressement que mit Lucrèce à se rendre aux désirs de son père lui valut de sa part un nouveau don : c'était la ville et le territoire de Sermoneta, qui appartenaient aux Caëtani. Il est vrai que ce don resta encore secret, attendu qu'il fallait se débarrasser d'abord des deux possesseurs de cette seigneurie, qui étaient l'un monsignor Jacomo Caëtano, protonotaire apostolique, et l'autre un jeune cavalier plein d'espérances, nommé Prospero Caëtano; mais comme tous deux habitaient Rome et étaient sans défiance, se croyant, l'un par sa place, l'autre par son courage, en pleine faveur près de sa sainteté, on jugea que la chose ne présentait pas grande difficulté. En effet, aussitôt le retour d'Alexandre à Rome, sous prétexte de je ne sais quel délit, Jacomo Caëtano fut arrêté et conduit au château Saint-Ange, où il mourut bientôt empoisonné, et Prospero Caëtano fut étranglé dans sa maison. En vertu de cette double mort, si rapide qu'elle n'avait donné ni à l'un ni à l'autre le temps de faire un testament, le pape déclara Sermoneta et tous les autres biens relevant des Caëtani dévolus à la chambre apostolique, laquelle chambre les vendit à Lucrèce moyennant la somme de quatre-vingt mille écus, que son père lui rendit le lendemain du jour où elle les lui avait payés. Quelque hâte qu'eût mise César Borgia, il trouva donc, en arrivant à Rome, que son père l'avait devancé dans le commencement de ses conquêtes.

Une autre fortune avait encore prodigieusement grandi pendant son séjour en France; c'était celle de Jean Borgia, neveu du pape, et qui avait été jusqu'à sa mort l'un des plus fidèles amis du duc de Gandie. Au reste, on disait tout haut à Rome que le jeune cardinal devait les faveurs dont le comblait sa sainteté encore moins à la mémoire du frère qu'à la protection de la sœur. C'étaient deux motifs pour que Jean Borgia devînt particulièrement suspect à César : aussi fut-ce en faisant le serment intérieur de ne pas le laisser jouir long-temps de cette dignité que le duc de Valentinois apprit que son cousin Jean venait d'être nommé cardinal *à latere* de tout le monde chrétien, et était parti de Rome pour faire une tournée dans les états pontificaux avec une suite d'archevêques, d'évêques, de prélats et de cavaliers, telle, qu'elle eût fait honneur au pape lui-même.

César n'était venu à Rome que pour prendre langue : aussi n'y resta-t-il que trois jours, et, emmenant toutes les forces dont sa sainteté pouvait disposer, il rejoignit son armée sur les bords de l'Enza, et marcha aussitôt avec elle sur Imola, laquelle, abandonnée de ses maîtres, qui s'étaient retirés à Forli, fut obligée de se rendre à composition. Imola prise, César marcha aussitôt sur Forli.

Là une résistance sérieuse l'arrêta; et cependant cette résistance venait de la part d'une femme : Catherine Sforza, veuve de Jérôme et mère d'Ottaviano Riario, s'était retirée dans cette ville, et avait exalté le courage de la garnison en se mettant, corps et biens, sous sa garde. César

vit donc qu'il ne s'agissait plus là d'un coup de main, mais d'un siége en règle : aussi commença-t-il à faire toutes ses dispositions en conséquence, et, plaçant une batterie de canon en face de l'endroit où les murailles lui paraissaient les plus faibles, il ordonna de faire un feu non interrompu jusqu'à ce que la brèche fût praticable.

En revenant de donner cet ordre, il trouva au camp le cardinal Jean Borgia, qui se rendait de Ferrare à Rome, et qui n'avait point voulu passer si près de lui sans lui faire visite : César le reçut avec toute l'effusion d'une joie apparente, et le garda trois jours près de lui; le quatrième, il réunit tous ses officiers et ses courtisans dans un grand repas d'adieu, et, ayant chargé son cousin de dépêches pour le pape, il prit congé de lui avec toutes les marques d'affection qu'il lui avait données à son arrivée.

Le cardinal Jean Borgia avait pris la poste en sortant de table, lorsqu'en arrivant à Urbin il se trouva pris d'une indisposition si subite et si étrange, qu'il fut forcé de s'arrêter : néanmoins, au bout de quelques instans, se sentant un peu mieux, il reprit sa route; mais, à peine entré à Rocca Contrada, il se trouva de nouveau si mal, qu'il résolut de ne pas aller plus loin, et demeura deux jours dans cette ville. Enfin, sentant un peu d'amélioration dans son état, et ayant appris que Forli était prise, et que Catherine Sforza, en essayant de se retirer dans le château, avait été faite prisonnière, il résolut de retourner vers César, pour le féliciter de sa victoire; mais à Fossombrune, quoiqu'il eût substitué une litière à sa voiture, force lui

fut de s'arrêter une troisième fois, ce fut sa dernière halte ; le même jour il se coucha pour ne plus se relever ; trois jours après il était mort.

Son corps fut porté à Rome, et enseveli sans aucune pompe dans l'église de Santa-Maria-del-Popolo, où l'attendait le cadavre de son ami, le duc de Gandie, et cela sans que, malgré la haute fortune du jeune cardinal, on en parlât davantage que s'il n'avait jamais existé ; car ainsi s'en allait sombrement et sans bruit tout ce qui était emporté par le torrent des ambitions de cette terrible trinité qu'on appelait Alexandre, César et Lucrèce.

Presqu'en même temps un autre assassinat épouvanta Rome. Don Giovani Cerviglione, cavalier de naissance et brave soldat, capitaine des hommes d'armes de sa sainteté, fut, en revenant de souper chez don Élisée Pignatelli, chevalier de Saint-Jean, attaqué par des sbires, dont l'un lui demanda son nom, et, comme il le disait, voyant qu'il ne se trompait pas, lui enfonça son poignard dans la poitrine, tandis qu'un autre, du revers de son épée, lui abattait la tête, qui tomba aux pieds du corps avant que le corps fût tombé lui-même.

Le gouverneur de Rome porta plainte de cet assassinat au pape ; mais, ayant vu, à la manière dont sa sainteté avait reçu l'avis, que mieux aurait valu pour lui n'en point parler, il arrêta les recherches qu'il avait commencées ; de sorte qu'aucun des meurtriers ne fut arrêté. Seulement le bruit se répandit que, pendant le court séjour qu'il avait fait à Rome, César avait obtenu un rendez-vous de la femme de Cerviglione, qui était une Borgia, et que

son mari, ayant appris cette infraction à ses devoirs, s'était emporté jusqu'à la menacer, elle et son amant : cette menace avait été rapportée à César, qui, mettant le bras de Micheletto au bout du sien, avait de Forli frappé Cerviglione au milieu de Rome.

Une autre mort inattendue suivit de si près celle de don Giovani Cerviglione, que l'on ne manqua point de l'attribuer sinon à la même cause, du moins à la même source. Monseigneur Agnelli de Mantoue, archevêque de Cosenza, clerc de la chambre et vice-légat de Viterbe, étant tombé, sans qu'on sût pourquoi, dans la disgrâce de sa sainteté, fut empoisonné à sa propre table, où il avait passé une partie de la nuit à causer joyeusement avec trois ou quatre convives, tandis que la mort se glissait déjà sourdement dans ses veines; si bien que, s'étant couché en pleine santé, on le trouva le lendemain expiré dans son lit. Aussitôt trois parts furent faites de ses biens : les terres et les maisons furent au duc de Valentinois; François Borgia, fils du pape Calixte III, eut l'évêché, et la place de clerc de la chambre fut vendue moyennant cinq mille ducats à Ventura Bennassai, marchand siennois, lequel, ayant versé cette somme entre les mains d'Alexandre, vint le même jour habiter le Vatican.

Cette dernière mort fixa un nouveau point de droit en suspens jusque alors : comme les héritiers de monseigneur Agnelli avaient fait quelques difficultés pour se laisser exproprier, Alexandre rendit un bref qui enlevait à tout cardinal et à tout prêtre la faculté de tester, et qui déclara que tous les biens vacans lui étaient dévolus.

Cependant César Borgia fut arrêté court au milieu de ses victoires. Grâce aux deux cent mille ducats restés dans son trésor, Ludovic Sforza avait levé cinq cents gens d'armes bourguignons et huit mille fantassins suisses, avec lesquels il était rentré en Lombardie. Trivulce avait donc été forcé, pour faire face à l'ennemi, de rappeler Ives d'Alègre et les troupes que Louis XII avait prêtées à César; en conséquence, César mit une partie des soldats pontificaux qu'il avait amenés avec lui en garnison à Immola et à Forli, et reprit avec le reste la route de Rome.

Alexandre voulut que son entrée fût un triomphe : ayant donc appris que les fourriers de l'armée n'étaient plus qu'à quelques lieues de la ville, il fit envoyer par des coureurs l'invitation aux ambassadeurs des princes, aux cardinaux, aux prélats, aux barons romains et aux ordres de la cité, d'aller au-devant du duc de Valentinois avec toute leur suite, afin de solenniser le retour du vainqueur : or, comme la bassesse de ceux qui obéissent est toujours plus grande que l'orgueil de ceux qui commandent, ces ordres furent non seulement remplis, mais dépassés.

L'entrée de César avait eu lieu le 26 de février de l'an 1500, et quoique ce fût en pleine époque de Jubilé, les fêtes du carnaval n'en commencèrent pas moins, plus bruyantes et plus licencieuses encore que d'habitude; aussi, dès le lendemain, sous le voile d'une mascarade, le vainqueur prépara une nouvelle fête à son orgueil; et, comme s'il devait s'approprier la gloire, le génie et la fortune du grand homme dont il portait le nom, il

résolut de représenter le triomphe de César sur la place de Navonne, lieu ordinaire des fêtes du carnaval. En conséquence, il partit le lendemain de cette place pour parcourir toutes les rues de Rome avec des costumes et des chars antiques, debout dans le dernier, vêtu de la robe des anciens empereurs, le front couronné du laurier d'or, et entouré de licteurs, de soldats et d'enseignes, ces derniers portant des bannières où était écrite cette devise : *Aut Cæsar aut nihil.*

Enfin, le quatrième dimanche de Carême, le pape conféra à César cette dignité, si long-temps enviée par lui, de général et gonfalonier de la sainte église.

Pendant ce temps Sforza avait traversé les Alpes et passé le lac de Côme, au milieu des acclamations de joie de ses anciens sujets qui avaient promptement perdu tout, l'enthousiasme que leur avait d'abord inspiré l'armée française et les promesses de Louis XII. Ces démonstrations de joie éclatèrent avec une telle force dans Milan, que, Trivulce, jugeant qu'il n'y avait pas sûreté pour la garnison française à rester dans cette ville, se retira vers Novare. L'expérience lui prouva qu'il ne s'était pas trompé ; car à peine les Milanais le virent-ils faire les dispositions de son départ, qu'une sourde fermentation courut par toute la ville; bientôt les rues se remplirent d'hommes armés. Il fallut traverser cette foule grondante l'épée à la main et la lance en arrêt ; et encore, à peine les Français eurent-ils franchi les portes, que le peuple se répandit par la campagne, poursuivant cette armée de ses cris et de ses huées jusque sur les rives du Tésin.

Trivulce laissa à Novare quatre cents lances, plus les trois mille Suisses qu'Yves d'Alègre lui ramenait de la Romagne, et se dirigea avec le reste de son armée vers Mortara, où il s'arrêta enfin pour attendre le secours qu'il avait fait demander au roi de France. Derrière lui le cardinal Ascagne et le duc Ludovic rentrèrent à Milan au milieu des acclamations de toute la ville.

Ni l'un ni l'autre ne perdirent de temps, et, voulant mettre à profit cet enthousiasme, Ascagne se chargea d'assiéger le château de Milan, tandis que Ludovic passa le Tésin et vint attaquer Novare.

Assiégés et assiégeans se trouvèrent alors enfans de la même nation; car à peine Yves d'Alègre avait-il avec lui trois cents Français, et Ludovic cinq cents Italiens. C'est qu'en effet, depuis six ans, les Suisses étaient devenus les seuls fantassins de l'Europe, et toutes les puissances indistinctement puisaient, l'or à la main, dans le vaste réservoir de leurs montagnes. Il en résultait que ces rudes enfans de Guillaume Tell, mis ainsi à l'enchère par les nations, conduits par leurs engagemens divers de leurs pauvres et âpres montagnes dans les pays les plus riches et les plus voluptueux, tout en gardant leur courage, avaient perdu, au frottement des peuples étrangers, cette antique rigidité de principes qui les avait fait citer longtemps comme des modèles d'honneur et de bonne foi, et étaient devenus une espèce de marchandise toujours prête à se vendre au dernier enchérisseur. Ce furent les Français qui firent les premiers l'expérience de cette vénalité, qui devait être plus tard si fatale à Ludovic Sforza.

En effet, les Suisses de la garnison de Novare s'étant mis en communication avec ceux de leurs compatriotes qui formaient les avant-postes de l'armée ducale, et ayant appris que ceux-ci, qui ne connaissaient pas encore l'épuisement prochain du trésor de Ludovic, étaient mieux nourris et mieux payés qu'eux, s'engagèrent à livrer la ville et à passer sous les drapeaux milanais, si l'on voulait leur assurer la même solde. Ludovic, comme on le pense bien, accepta le marché. Novare lui fut remise, moins la citadelle, gardée par les Français, et l'armée ennemie se trouva recrutée de trois mille hommes. Ludovic alors fit la faute, au lieu de marcher sur Mortara avec ce nouveau renfort, de s'arrêter pour assiéger le château. Il résulta de ce délai, que Louis XII, qui avait reçu les courriers de Trivulce, et qui avait compris le danger de sa position, avait hâté le départ de la gendarmerie française, déjà réunie pour passer en Italie, avait envoyé le bailli de Dijon lever de nouveaux Suisses, et avait ordonné au cardinal d'Amboise, son premier ministre, de passer les Alpes, et de s'établir à Asti pour presser le rassemblement de l'armée. Le cardinal y trouva un noyau de trois mille hommes, La Trimouille lui amena quinze cents lances et six mille fantassins français; enfin le bailli de Dijon y arriva avec dix mille Suisses; de sorte qu'y compris les troupes que Trivulce avait avec lui à Mortara, Louis XII se trouva avoir au-delà des monts la plus belle armée qu'un roi de France y eût jamais mise en bataille. Aussitôt, par une marche habile, et avant même que Ludovic fût informé de son rassem-

blement et de sa puissance, cette armée vint se placer entre Novare et Milan, coupant au duc toute communication avec sa capitale. Force fut donc au duc, malgré son infériorité numérique, de s'apprêter à livrer une bataille.

Mais il arriva que, comme les préparatifs pour une affaire décisive se faisaient des deux côtés, la diète, qui avait été instruite que les fils des mêmes cantons étaient sur le point de s'égorger, envoya l'ordre à tous les Suisses servant, tant dans l'armée du duc de Milan que dans celle du roi de France de rompre leur engagement et de revenir dans leur patrie. Mais pendant les deux mois d'intervalle qui s'étaient écoulés entre la reddition de Novare et l'arrivée de l'armée française devant cette ville, les choses, par l'épuisement du trésor de Ludovic Sforza, avaient bien changé de face. De nouveaux pourparlers avaient eu lieu aux avant-postes, et cette fois, grâce à l'argent envoyé par Louis XII, c'étaient les Suisses au service de la France qui se trouvaient être mieux nourris et mieux payés que leurs compatriotes. Or les dignes Helvétiens, depuis qu'ils ne se battaient plus pour la liberté, savaient trop bien le prix de leur sang pour en répandre une seule goutte, si cette goutte n'était pas payée au poids de l'or : il en résulta qu'après avoir trahi Yves d'Alègre, ils se résolurent à trahir Ludovic ; et tandis que les recrues faites par le bailli de Dijon demeuraient fermes sous les drapeaux de la France, malgré l'injonction de la diète, les auxiliaires de Ludovic déclarèrent qu'en combattant contre leurs frères

ils se rendaient coupables de rébellion aux ordres de la diète, et, partant, s'exposaient à une punition capitale que le paiement immédiat de leur solde arriérée pourrait seul les engager à encourir. Le duc, qui avait épuisé jusqu'à son dernier ducat, et qui se trouvait séparé de sa capitale, dont une victoire seule pouvait lui rouvrir le chemin, promit aux Suisses non seulement leur solde arriérée, mais le double de cette solde, s'ils voulaient faire avec lui un dernier effort. Malheureusement cette promesse était soumise aux chances douteuses d'une bataille, et les Suisses déclarèrent que décidément ils respectaient trop leur patrie pour désobéir à ses ordres, et qu'ils aimaient trop leurs frères pour répandre gratis leur sang ; qu'en conséquence Sforza n'eût plus à compter sur eux, attendu qu'ils étaient décidés à reprendre, le lendemain même, le chemin de leurs cantons. Alors le duc, voyant que tout était perdu pour lui, et faisant un dernier appel à leur honneur, les adjura du moins de pourvoir à sa sûreté en le comprenant dans la capitulation qu'ils allaient faire. Mais ceux-ci répondirent que cette clause rendrait la capitulation sinon impossible, du moins la priverait des avantages qu'ils avaient droit d'attendre, et sur lesquels ils comptaient pour les indemniser de l'arriéré de leur solde. Cependant, faisant semblant de se laisser toucher à la fin par les prières de celui dont ils avaient si long-temps suivi les ordres, ils lui offrirent de le cacher sous leurs habits et dans leurs rangs. Cette proposition était illusoire : Sforza, étant déjà vieux et court de taille, ne pouvait manquer d'être reconnu au milieu

d'hommes dont le plus âgé n'avait pas trente ans, et le plus petit moins de cinq pieds six pouces. Cependant c'était sa dernière ressource : aussi, sans la repousser tout-à-fait, chercha-t-il un moyen, en la modifiant, de l'employer avec efficacité. C'était de se déguiser en cordelier, et monté sur un mauvais cheval, de se faire passer pour leur chapelain ; quant à Galéas de San-Severino, qui commandait sous lui, et à ses deux frères, comme ils étaient tous trois de haute taille, ils prirent des costumes de soldats, espérant passer inaperçus dans les rangs suisses.

Ces dispositions étaient à peine arrêtées, que le duc reçut avis que la capitulation était signée entre Trivulce et les Suisses. Ceux-ci, qui n'avaient rien stipulé en faveur du duc et de ses généraux, devaient passer le lendemain avec armes et bagages au milieu des soldats français : la dernière ressource du malheureux Ludovic et de ses généraux était donc de se confier à leur déguisement. Ce fut effectivement ce qu'ils firent. San-Severino et ses frères prirent rang dans les lignes des fantassins, et Sforza, enveloppé dans sa robe de moine et son capuchon rabattu jusque sur les yeux, se plaça au milieu des bagages.

L'armée commença de défiler ; mais les Suisses, après avoir fait argent de leur sang, avaient songé à faire argent de leur honneur. Les Français étaient prévenus du déguisement de Sforza et de ses généraux. Aussi tous quatre furent-ils reconnus, et Sforza fut arrêté par La Trimouille lui-même.

On dit que le prix de cette trahison fut la ville de Bellinzona, qui appartenait aux Français, et dont les Suisses, en se retirant dans leurs montagnes, s'emparèrent sans que Louis XII fit rien par la suite pour la leur reprendre.

Lorsque Ascanio Sforza, qui, ainsi que nous l'avons dit, était resté à Milan, apprit la nouvelle de cette lâche désertion, il jugea que la partie était perdue, et que ce qu'il avait de mieux à faire était de fuir avant que, par un de ces reviremens si familiers à la populace, il ne se retrouvât peut-être prisonnier des anciens sujets de son frère, à qui l'idée pouvait venir de racheter leur pardon au prix de sa liberté : en conséquence, il s'enfuit nuitamment avec les principaux chefs de la noblesse gibeline, et prit la route de Plaisance, pour gagner le royaume de Naples. Mais, arrivé à Rivolta, il se souvint qu'il avait dans cette ville un vieil ami d'enfance, nommé Conrad Lando, qu'aux jours de sa puissance il avait comblé de biens; comme lui et ses compagnons étaient extrêmement fatigués, il résolut de lui demander l'hospitalité pour une nuit. Conrad les reçut avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive, et mit sa maison et ses serviteurs à leur disposition. Mais à peine furent-ils couchés, qu'il envoya un courrier à Plaisance, pour prévenir Carlo Orsini, qui commandait la garnison vénitienne, qu'il était prêt à lui livrer le cardinal Ascagne et les principaux chefs de l'armée milanaise. Carlo Orsini, ne voulant remettre à personne une expédition de cette importance, monta aussitôt à cheval avec vingt-cinq hommes, et, ayant fait envelopper la maison de Conrad, entra l'épée à la main dans la

chambre où étaient le cardinal Ascagne et ses compagnons, qui, surpris au milieu de leur sommeil, se rendirent sans faire de résistance. Les prisonniers furent conduits à Venise; mais Louis XII les réclama, et ils lui furent livrés.

Ainsi le roi de France se trouva maître de Ludovic Sforza et d'Ascagne, d'un neveu légitime du grand François Sforza, nommé Hermès, de deux bâtards nommés Alexandre et Contino, enfin de François, fils du malheureux Jean Galéas, qui avait été empoisonné par son oncle.

Louis XII, pour en finir d'un seul coup avec toute la famille, contraignit François à entrer dans un cloître, fit jeter Alexandre, Contino et Hermès dans une prison, enferma le cardinal Ascagne dans la tour de Bourges, et enfin, après avoir transféré le malheureux Ludovic de la forteresse de Pierre-encise, au Lys Saint-Georges, il le relégua définitivement au château de Loches, où, après une captivité de dix ans au milieu de la solitude la plus profonde et du plus entier dénûment, il mourut en maudissant l'heure où l'idée lui était venue d'attirer les Français en Italie.

La nouvelle de la chute de Ludovic et de sa famille causa à Rome une joie extrême ; car, en consolidant la puissance des ultramontains dans le Milanais, elle établissait celle du saint-siége dans la Romagne, puisque rien ne s'opposait plus aux conquêtes de César. Aussi des présens considérables furent-ils faits aux courriers qui vinrent annoncer cette nouvelle, qui fut publiée par toute la ville de Rome, au son des trompettes et des tambours. Aussitôt les cris de — France! France! — qui

étaient ceux de Louis XII, et les cris de — Orso ! Orso ! — qui étaient ceux des Orsini, retentirent dans toutes les rues, qui le soir furent illuminées, comme si Constantinople ou Jérusalem était prise. De son côté, le pape rendit au peuple des fêtes et des feux d'artifice, sans s'inquiéter le moins du monde de ce qu'on était dans la semaine sainte, et de ce que le jubilé avait attiré à Rome plus de deux cent mille personnes, tant les intérêts temporels de sa maison lui paraissaient devoir l'emporter sur les intérêts spirituels de ses sujets.

Une seule chose manquait pour assurer la réussite des vastes projets que le pape et son fils fondaient sur l'amitié et l'alliance de Louis XII, c'était l'argent : mais Alexandre n'était pas homme à s'embarrasser d'une pareille misère : il est vrai que la vente des bénéfices était épuisée, que les impôts ordinaires et extraordinaires étaient perçus pour toute l'année, enfin que l'héritage des cardinaux et des prélats n'était plus que d'un bien faible secours, les plus riches ayant été empoisonnés; mais il restait encore à Alexandre d'autres moyens, qui, pour être plus inusités, n'étaient pas moins efficaces.

Le premier qu'il employa fut de répandre le bruit que les Turcs menaçaient d'envahir la chrétienté, et qu'il savait de science certaine que l'été ne se passerait pas sans que Bajazet débarquât deux armées considérables, l'une dans la Romagne, et l'autre dans la Calabre : en conséquence, il publia deux bulles, l'une pour lever dans toute l'Europe la dixième partie des revenus ecclésiastiques, de quelque nature qu'ils fussent, l'autre pour obli-

ger les Juifs à payer la même somme : ces deux bulles contenaient les excommunications les plus sévères contre ceux qui refuseraient de s'y soumettre, ou qui tenteraient de s'y opposer.

Le second fut de vendre des indulgences, chose qui ne s'était pas encore faite : ces indulgences pesaient sur ceux que leur santé ou leurs affaires empêchaient de venir à Rome pendant le jubilé : grâce à cet expédient, le voyage devenait inutile, et moyennant le tiers de la somme qu'il eût coûté, les péchés étaient remis tout aussi complètement que si les fidèles eussent rempli toutes les conditions de leur pèlerinage. On établit pour la perception de cette taxe une véritable armée de collecteurs, dont un certain Ludovic de la Torre fut nommé le chef. Les sommes qu'Alexandre fit rentrer dans le trésor pontifical par ce moyen sont incalculables, et on en aura une idée lorsqu'on saura que le territoire de Venise paya à lui seul sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille livres pesant d'or.

Cependant, comme les Turcs firent effectivement quelques démonstrations du côté de la Hongrie, et que les Vénitiens craignaient qu'ils n'arrivassent jusqu'à eux, ils firent demander du secours au pape : alors le pape ordonna que dans tous ses états on dît, à l'heure de midi, un *Ave Maria*, pour prier Dieu d'éloigner le danger qui menaçait la sérénissime république. Ce fut la seule aide que les Vénitiens obtinrent de sa sainteté, en échange des sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille livres pesant d'or qu'il avait reçues deux.

Cependant, comme si Dieu eût voulu faire connaître à son étrange représentant qu'il était irrité d'une pareille raillerie des choses saintes, la veille de la Saint-Pierre, au moment où Alexandre passait près du Campanile, se rendant à la tribune des bénédictions, une pièce de fer énorme s'en détacha et tomba à ses pieds; mais, comme si un seul avertissement n'eût point été une admonestation suffisante, le lendemain, jour de la Saint-Pierre, au moment où le pape était dans une des chambres de son appartement habituel, avec le cardinal Capuano et monseigneur Poto, son camérier secret, il vit par les croisées ouvertes s'amasser un nuage si noir, que, prévoyant une tempête, il ordonna au cardinal et au camérier de fermer les fenêtres. Le pape ne s'était pas trompé; car, comme ils obéissaient à cet ordre, il vint un si furieux coup de vent, que la plus haute cheminée du Vatican, renversée ainsi qu'un arbre qui se déracine, s'écroula sur le toit, qu'elle enfonça, et, brisant le plancher supérieur, vint tomber dans la chambre même où ils se trouvaient. A cette chute, qui fit trembler tout le Palais, et au bruit qu'ils entendirent derrière eux, le cardinal Capuano et monseigneur Poto se retournèrent, et, voyant la chambre pleine de poussière et de débris, ils sautèrent à l'instant même sur les parapets des fenêtres, en criant aux gardes de la porte: — Le pape est mort! le pape est mort! — A ces cris, on accourut, et l'on trouva trois personnes étendues dans les décombres, l'une morte et les deux autres mourantes: le mort était un gentilhomme siennois, nommé Laurent Chigi, et les mourans deux commensaux du Vatican; ils passaient

dans l'étage supérieur, et avaient été entraînés avec les débris. Cependant on ne trouvait point Alexandre; et attendu qu'il ne répondait pas quoiqu'on l'appelât sans cesse, la croyance qu'il avait péri se confirma et se répandit bientôt par la ville. Mais au bout d'un certain temps, comme il n'était qu'évanoui et qu'il commençait à revenir à lui, on l'entendit se plaindre, et on le découvrit tout étourdi du coup et blessé, quoique non dangereusement, en plusieurs parties du corps. Une espèce de miracle l'avait sauvé : la poutre, qui s'était brisée par le milieu, avait laissé chacun de ses bouts dans les murs latéraux, et l'un de ces bouts avait formé un toit au-dessus du trône pontifical; de sorte que le pape, qui y était assis en ce moment, avait été protégé par cette voûte, et n'avait reçu que quelques contusions.

Les deux nouvelles contradictoires de la mort subite et de la conservation miraculeuse du pape se répandirent aussitôt dans Rome, et le duc de Valentinois, épouvanté du changement que le moindre accident arrivé au saint père pouvait amener dans sa fortune, accourut au Vatican, ne pouvant se rassurer qu'au témoignage de ses propres yeux. Quant à Alexandre, il voulut rendre des actions publiques au ciel de la protection qu'il lui avait accordée, et se transporta le jour même, escorté par un nombreux cortége de prélats et d'hommes d'armes, porté sur son siége pontifical par deux valets de chambre, deux écuyers, et deux palefreniers, à l'église de Santa-Maria-del-Popolo, dans laquelle étaient enterrés le duc de Gandie et Jean Borgia, soit qu'il lui fût demeuré

dans le cœur quelque reste de dévotion, soit qu'il y fût attiré par le souvenir de l'amour profane qu'il portait à son ancienne maîtresse, la Vanozza, laquelle, sous la figure de la Madone, était exposée à la vénération des fidèles dans une chapelle à gauche du grand autel. Arrivé devant cet autel, le pape alors fit don à l'église d'un magnifique calice dans lequel étaient trois cents écus d'or, qu'à la vue de tous le cardinal de Sienne vida dans une patène d'argent, à la grande satisfaction de la vanité pontificale.

Mais, avant de quitter Rome pour accomplir la conquête de la Romagne, le duc de Valentinois avait réfléchi combien était devenu inutile, à lui et à son père, le mariage autrefois tant désiré de Lucrèce avec Alphonse. Il y avait bien plus : le repos que prenait Louis XII en Lombardie n'était qu'une halte, et Milan était visiblement le relais de Naples. Or il était possible que Louis XII s'inquiétât de ce mariage, qui faisait du neveu de son ennemi le gendre de son allié. Au lieu de cela, Alphonse mort, Lucrèce était en position d'épouser quelque puissant seigneur de la Marche, du Ferrarais ou de la Bresse, qui pouvait seconder son beau-frère dans la conquête de la Romagne. Alphonse devenait donc non seulement dangereux, mais encore inutile; ce qui, avec le caractère des Borgia, était bien pis peut-être. La mort d'Alphonse fut résolue.

Cependant le mari de Lucrèce, qui avait depuis longtemps compris le danger qu'il courait en demeurant près de son terrible beau-père, s'était retiré à Naples. Mais, comme,

dans leur dissimulation constante, ni Alexandre ni César n'avaient changé avec lui la nature de leurs relations, il commençait à perdre ses craintes, lorsqu'il reçut une invitation du pape et de son fils pour venir prendre sa part d'une course de taureaux à la manière espagnole, qu'ils donnaient pour fêter le départ du duc. Dans la position précaire où la maison de Naples se trouvait, il était de la politique d'Alphonse de n'offrir à Alexandre aucun prétexte de rupture ; il ne voulut donc point refuser sans motif, et se rendit à Rome. Seulement, comme on jugeait inutile de consulter Lucrèce dans cette affaire, attendu qu'elle avait, dans deux ou trois circonstances, témoigné à son mari un attachement ridicule, on la laissa tranquille dans son gouvernement de Spolette.

Alphonse fut reçu par le pape et par le duc de Valentinois avec toutes les démonstrations d'une sincère amitié, et on lui donna au Vatican même, dans le corps de logis appelé Torre-Nova, l'appartement qu'il avait déjà habité avec Lucrèce.

Une grande lice avait été préparée sur la place Saint-Pierre, dont on avait barricadé les rues, et dont les maisons environnantes offraient à leurs fenêtres des loges toutes construites. Le pape et sa cour étaient aux balcons du Vatican.

La fête commença par des tauréadores payés ; puis, lorsqu'ils eurent bien déployé leur force et leur adresse, Alphonse d'Aragon et César Borgia descendirent à leur tour dans l'arène, et, pour donner une preuve de la bonne harmonie qui régnait entre eux, décidèrent que le tau-

reau qui poursuivrait César serait tué par Alphonse, et que celui qui poursuivrait Alphonse serait tué par César.

En effet, César étant resté seul et à cheval dans la lice, Alphonse sortit par une porte qui avait été pratiquée, et qui demeura entrebâillée, afin qu'il pût rentrer sans retard au moment où il jugerait sa présence nécessaire. En même temps, et du côté opposé, on introduisit le taureau, qui fut à l'instant même couvert de dards et de flèches, dont quelques-unes contenaient de l'artifice, et qui, prenant feu, irritèrent le taureau au point qu'après s'être roulé de douleur, il se releva furieux, et apercevant un homme à cheval, il se précipita à l'instant même sur lui. Ce fut alors, dans cette étroite arène, poursuivi par ce rapide ennemi, que César déploya toute cette adresse qui faisait de lui un des premiers cavaliers de l'époque. Néanmoins, si habile qu'il fût, il n'aurait pu échapper long-temps, dans l'espace resserré où il manœuvrait, à cet adversaire, contre lequel il n'avait d'autre ressource que la fuite, si, au moment où le taureau commençait à gagner sur lui, Alphonse ne fût sorti tout-à-coup, agitant de la main gauche un manteau rouge, et tenant de la main droite une longue et fine épée aragonaise. Il était temps; le taureau n'était plus qu'à quelques pas de César, et le péril qu'il courait paraissait si imminent, qu'un cri poussé par une femme partit de l'une des fenêtres; mais, à la vue d'un homme à pied, le taureau s'arrêta court, et, jugeant qu'il aurait meilleur marché de ce nouvel ennemi que de l'ancien, il se retourna contre lui, et, après être resté un instant immobile, mugissant, faisant voler la poussière

avec ses pieds de derrière et battant ses flancs de sa queue, il s'élança sur Alphonse, les yeux sanglans et labourant la terre avec sa corne. Alphonse l'attendit tranquillement; puis, lorsqu'il fut à trois pas de lui, fit un bond de côté, lui présentant au défaut de l'épaule son épée, qui disparut aussitôt jusqu'à la garde; au même instant, le taureau, arrêté au milieu de sa course, demeura un instant immobile et frémissant sur ses quatre jambes; bientôt il tomba sur ses genoux, poussa un mugissement sourd, et, se couchant sur la place même où il avait été arrêté, expira sans faire un seul pas de plus.

Les applaudissemens retentirent de tous côtés, tant le coup avait été adroitement et rapidement porté. Quant à César, il était resté à cheval, cherchant des yeux, au lieu de s'occuper de ce qui se passait à côté de lui, la belle spectatrice qui lui avait donné une si vive marque d'intérêt; sa recherche n'avait point été sans résultat, et il avait reconnu une des demoiselles d'honneur d'Élisabeth, duchesse d'Urbin, qui était fiancée à Jean-Baptiste Carracciolo, capitaine général de la république de Venise.

C'était au tour d'Alphonse de courir, c'était au tour de César de combattre : les jeunes gens changèrent donc de rôles, et, après que quatre mules eurent, en se cabrant, traîné hors de l'arène le cadavre du taureau, et que les valets et les serviteurs de sa sainteté eurent recouvert de sable la place tachée de sang, Alphonse monta un magnifique cheval d'Andalousie, à l'origine arabe, léger comme le vent, qui avait fécondé sa mère dans le désert

de Sahara, tandis que César, mettant pied à terre, se retira à son tour, pour reparaître au moment où Alphonse courrait le même danger auquel il venait de l'arracher.

Alors un autre taureau fut introduit à son tour, excité de la même manière avec des dards acérés et des flèches flamboyantes. Comme le premier, en apercevant un homme à cheval, il s'élança sur lui, et alors commença une course merveilleuse, dans laquelle il était impossible de savoir, tant ils passaient rapidement, si c'était le cheval qui poursuivait le taureau, ou si c'était le taureau qui poursuivait le cheval. Cependant, après cinq ou six tours, si rapide que fût le fils de l'Arabie, le taureau commença à gagner sur lui, et l'on put reconnaître lequel poursuivait et lequel fuyait; si bien qu'au bout d'un instant il n'y avait plus entre eux que la longueur de deux bois de lance, lorsque tout-à-coup César Borgia parut à son tour, armé d'une de ces longues épées à deux mains dont les Français avaient l'habitude de se servir; et au moment où le taureau, près de joindre don Alphonse, passait devant lui, César, faisant flamboyer le glaive comme un éclair, lui abattit la tête, tandis que le corps, emporté par sa course, allait tomber dix pas plus loin. Ce coup était si fort inattendu, et avait été exécuté avec une telle adresse, qu'il fut accueilli, non plus par des applaudissemens, mais par des acclamations d'enthousiasme et des cris de délire. Quant à César, comme s'il n'eût conservé au milieu de son triomphe que le souvenir de ce cri causé par le premier danger qu'il avait couru, il ramassa la tête du taureau,

et, la remettant à un de ses écuyers, lui ordonna de la déposer comme un hommage au pied de la belle Vénitienne qui lui avait donné une si vive marque d'intérêt.

Cette fête, outre le triomphe quelle avait valu à chacun des jeunes gens, avait encore un autre but : c'était de prouver à la foule que la meilleure harmonie régnait entre eux, puisqu'ils venaient mutuellement de se sauver la vie. Il en résultait que, si quelque accident arrivait à César, nul ne songerait à en accuser Alphonse ; de même que, si quelque accident arrivait à Alphonse, nul ne songerait à en accuser César.

Il y avait souper au Vatican : Alphonse fit une toilette élégante, et, vers les dix heures du soir, s'apprêta à passer du corps de logis qu'il habitait dans celui où demeurait le pape ; mais la porte qui séparait les deux cours était fermée, et Alphonse eut beau frapper, on ne lui ouvrit point. Alors il pensa qu'il était tout simple à lui de faire le tour par la place Saint-Pierre : étant donc sorti sans suite par une porte du jardin du Vatican, il s'achemina à travers les rues sombres qui conduisaient à l'escalier par lequel on montait à la place ; mais à peine eut-il mis le pied sur les premières marches, qu'il fut attaqué par une troupe d'hommes armés. Alphonse voulut tirer son épée ; mais, avant qu'elle ne fût hors du fourreau, il avait été frappé de deux coups de hallebarde, l'un à la tête, l'autre à l'épaule ; d'une estocade au flanc, et de deux coups de pointes, l'un à la tempe, l'autre à la jambe. Renversé par ces cinq blessures, il était tombé sans connaissance ; ses assassins, qui l'avaient cru mort,

avaient aussitôt remonté l'escalier, et, ayant trouvé sur la place quarante cavaliers qui les attendaient, ils étaient tranquillement sortis sous leur protection par la porte Portèse.

Alphonse fut trouvé mourant, mais non point mort, par des passans dont quelques-uns, l'ayant reconnu, portèrent à l'instant même la nouvelle de cet assassinat au Vatican, tandis que les autres, soulevant le blessé dans leurs bras, le ramenèrent à son appartement de Torre-Nova. Le pape et César, qui avaient appris cette nouvelle au moment de se mettre à table, en avaient paru si affligés, qu'ils avaient abandonné leurs convives et s'étaient rendus à l'instant même auprès de don Alphonse, pour s'assurer si ses blessures étaient ou n'étaient pas mortelles, et dès le lendemain matin, pour détourner les soupçons qui auraient pu planer sur eux, avaient fait arrêter François Gazella, oncle maternel d'Alphonse, qui avait accompagné son neveu à Rome. Convaincu par de faux témoins qu'il était l'auteur de l'assassinat, Gazella eut la tête tranchée.

Cependant la moitié de la besogne seulement était faite : bien ou mal écartés, les soupçons l'étaient suffisamment pour qu'on n'osât point accuser de cet assassinat les véritables assassins ; mais Alphonse n'était pas mort, et grâce à la vigueur de son tempérament et à la science des médecins, qui avaient pris au sérieux les lamentations du pape et de son fils, et qui avaient cru leur être agréables en guérissant leur gendre et leur beau-frère, le blessé marchait vers sa convalescence ; en même temps la nouvelle arriva que Lucrèce, ayant appris l'accident

arrivé à son mari, allait se mettre en route pour le venir joindre, et le soigner elle-même. Il n'y avait pas de temps à perdre, César fit venir Michelotto.

La même nuit, dit Burchard, *don Alphonse, qui ne voulait pas mourir de ses blessures, fut étranglé dans son lit.*

Le lendemain on lui fit des funérailles, sinon telles qu'il convenait à son rang, du moins assez décentes. Don François Borgia, archevêque de Cosenza, mena le deuil à l'église Saint-Pierre, où le cadavre fut enseveli dans la chapelle de Sainte-Marie-des-Fièvres.

La même nuit, Lucrèce arriva, elle connaissait trop bien son père et son frère pour que ce fût à elle que l'on pût faire prendre le change ; et quoique le duc de Valentinois eût fait arrêter, aussitôt la mort de don Alphonse, non seulement ses médecins et chirurgiens, mais encore un pauvre diable de bossu qui lui servait de valet de chambre, elle n'en vit pas moins d'où partait le coup ; aussi, craignant que la douleur qu'elle éprouvait cette fois bien réellement ne lui ôtât la confiance de son père et de son frère, elle se retira à Nepi avec toute sa maison, toute sa cour, et plus de six cents cavaliers, pour passer dans cette ville le temps de son deuil.

Cette grande affaire de famille réglée, et Lucrèce encore une fois veuve, et par conséquent prête à servir les nouvelles combinaisons politiques du pape, César Borgia ne resta plus à Rome que le temps d'y recevoir les ambassadeurs de France et de Venise ; mais comme ils tardaient quelque peu à arriver, et que les der-

nières fêtes données avaient fait une brèche dans le trésor du pape, il fit une nouvelle promotion de douze cardinaux : cette promotion avait un double résultat, le premier, celui de faire entrer six cent mille ducats dans la caisse pontificale, chaque chapeau ayant été mis à prix à la somme de cinquante mille ducats, et le second d'assurer au pape une majorité sûre dans le sacré conseil.

Les ambassadeurs arrivèrent enfin ; le premier, qui était M. de Villeneuve, celui-là même qui était déjà venu au nom de la France chercher le duc de Valentinois, au moment d'entrer dans Rome, rencontra sur la route un homme masqué, qui, sans ôter son masque, lui témoigna la joie qu'il éprouvait de son arrivée. Cet homme était César lui-même, qui, ne voulant pas être reconnu, repartit après une courte conférence, et sans s'être découvert le visage. M. de Villeneuve entra derrière lui et trouva à la porte del Popolo les ambassadeurs des différentes puissances, et même ceux d'Espagne et de Naples, dont les souverains n'étaient point encore, il est vrai, en hostilité ouverte avec la France, mais commençaient à être en froideur. Alors, comme ces derniers, de peur de se compromettre, se contentaient, pour tout compliment, de dire à leur collègue de France : *Monsieur, soyez le bienvenu*, le maître des cérémonies, surpris d'un compliment aussi court, leur demanda s'ils n'avaient rien autre chose à dire ; et comme ils répondirent que non, M. de Villeneuve leur tourna aussitôt le dos, en répliquant—que ceux qui n'avaient rien à dire n'avaient point besoin de réponse ; — puis, s'étant placé entre l'archevêque de Reggio, gou-

verneur de Rome, et l'archevêque de Raguse, il se rendit au palais des Saints-Apôtres, que l'on avait préparé pour sa réception.

Quelques jours après, Maria Georgi, ambassadeur extraordinaire de Venise, arriva à son tour. Il était chargé non seulement de régler avec le pape les affaires courantes, mais encore d'apporter à Alexandre et à César le titre de nobles vénitiens et l'inscription de leurs noms au Livre d'Or, faveur qu'ils avaient fort ambitionnée tous deux, moins pour la vaine gloire qu'ils en recevaient que pour l'influence nouvelle que ce titre pouvait leur donner.

Puis le pape procéda à la remise des chapeaux vendus aux douze cardinaux. Les nouveaux princes de l'église étaient *don Diègue de Mendoce*, archevêque de Séville; *Jacques*, archevêque d'Oristagny, vicaire-général du pape; *Thomas*, archevêque de Strigonie; *Pierre*, archevêque de Reggio, gouverneur de Rome; *François Borgia*, archevêque de Cosenza, trésorier-général; *Jean*, archevêque de Salerne, vice-camerlingue; *Louis Borgia*, archevêque de Valence, secrétaire de sa sainteté, et frère de Jean Borgia, empoisonné par César; *Antoine*, évêque de Come; *Jean-Baptiste Ferraro*, évêque de Modène; *Amédée d'Albret*, fils du roi de Navarre, beau-frère du duc de Valentinois; enfin *Marc Cornaro*, noble Vénitien, en la personne duquel sa sainteté retournait à la sérénissime république la faveur qu'elle venait d'en recevoir.

Puis, comme rien n'arrêtait plus le duc de Valenti-

nois à Rome, il ne prit que le temps de faire un emprunt à un riche banquier nommé Augustin Chigi, frère de ce Laurent Chigi qui avait péri le jour où le pape avait manqué être tué lui-même par la chute d'une cheminée, et partit pour la Romagne, accompagné de Vitellozo Vitelli, de Jean-Paul Baglione, et de Jacques de Santa-Croce, — alors ses amis, — plus tard ses victimes.

La première entreprise du duc de Valentinois fut contre Pesaro ; c'était une attention de beau-frère dont Jean Sforza, comprit toutes les conséquences ; car, au lieu d'essayer ou de défendre ses états par les armes, ou de les disputer par des négociations, ne voulant pas exposer le beau pays dont il avait été long-temps le maître à la vengeance d'un ennemi irrité, il recommanda à ses sujets de lui conserver la même affection, dans l'espérance d'une fortune meilleure, et s'enfuit en Dalmatie. Malatesta, seigneur de Rimini, suivit cet exemple ; si bien que le duc de Valentinois entra dans ces deux villes sans coup férir. César laissa garnison suffisante dans ses nouvelles conquêtes, et marcha vers Faenza.

Mais là les choses changèrent de face : Faenza était alors sous la domination d'Astor Manfredi, beau et brave jeune homme de dix-huit ans, qui, bien qu'abandonné par les Bentivogli, ses proches parens, et par les Vénitiens et les Florentins, ses alliés, lesquels, à cause de l'amitié que le roi de France portait à César, n'osèrent lui amener aucun secours, résolut, connaissant l'amour de ses sujets pour sa famille, de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Sachant donc que le duc de Valentinois marchait contre

lui, il rassembla en toute hâte ceux de ses vassaux qui étaient en état de porter les armes et les quelques soldats étrangers qui voulurent bien entrer à sa solde, et, ayant amassé des vivres et des munitions, s'enferma avec eux dans la ville.

Ces préparatifs de défense inquiétèrent peu César : il avait une armée magnifique, composée des meilleures troupes de France et d'Italie, et qui, à part lui, comptait parmi ses chefs Paul et Jules Orsini, Vitellozo Vitelli, et Paul Baglione, c'est-à-dire les premiers capitaines de l'époque. Aussi, après avoir reconnu la place, commença-t-il aussitôt le siége en plaçant son camp entre les deux fleuves de l'Amona, et de Marziano, et en établissant son artillerie du côté qui regarde Forli, point sur lequel les assiégés avaient de leur côté élevé un puissant bastion.

Au bout de quelques jours de tranchée ouverte, la brèche étant devenue praticable, le duc de Valentinois ordonna l'assaut, et, montrant l'exemple à ses soldats, marcha le premier à l'ennemi. Mais, quel que fût son courage et celui des capitaines qui l'accompagnaient, Astor Manfredi fit si bonne défense, que les assiégeans furent repoussés avec grande perte de soldats, et en laissant dans les fossés de la ville Honorio Savello, un de leurs plus braves chefs.

Cependant Faenza, malgré le courage et le dévouement de ses défenseurs, n'aurait pu tenir long-temps contre une armée aussi formidable, si l'hiver ne lui était venu en aide. Surpris par la rigueur de la saison, sans maisons pour se mettre à l'abri et sans arbres pour faire du

feu, les paysans ayant démoli les unes et abattu les autres, le duc de Valentinois fut obligé de lever le siége et de prendre ses quartiers d'hiver dans les villes voisines, pour être tout prêt au retour du printemps; car César, qui ne pouvait pardonner à une petite ville, habituée à une longue paix, gouvernée par un enfant et privée de tout secours étranger, de l'avoir tenu ainsi en échec, avait juré de prendre sa revanche. Il sépara donc son armée en trois parties, envoya le premier tiers à Imola, le second à Forli, et vint avec le troisième prendre poste à Césène, qui, d'une ville de troisième ordre qu'elle était, se trouva tout-à-coup transformée en une cité de luxe et de plaisir.

En effet, avec l'âme active de César, il lui fallait sans cesse ou des guerres ou des fêtes. Aussi, la guerre interrompue, les fêtes commencèrent-elles, somptueuses et ardentes comme il les savait faire; les jours se passaient en jeux et en cavalcades, les nuits en bals et en amours; car les plus belles femmes de la Romagne, c'est-à-dire du monde, étaient venues faire au vainqueur un sérail que lui eussent envié le soudan d'Égypte et l'empereur de Constantinople.

Dans une de ces promenades que le duc de Valentinois faisait aux environs de la ville avec cette cour de nobles flatteurs et de courtisanes titrées, qui ne le quittait jamais, il vit venir sur la route de Rimini un cortége assez nombreux pour qu'il reconnût qu'il devait accompagner quelqu'un d'importance. Bientôt, remarquant que le personnage principal de ce cortége était une

femme, César s'en approcha, et reconnut cette même demoiselle de la duchesse d'Urbin qui, le jour de la course au taureau, avait poussé un cri lorsque lui César avait failli être atteint par l'animal furieux. A cette époque, comme nous l'avons dit, elle était fiancée à Jean Carriacciolo, général des Vénitiens. Or Élisabeth de Gonzague, sa protectrice et sa marraine, l'envoyait, avec une suite digne d'elle, à Venise, où le mariage devait s'accomplir.

Déjà, à Rome, la beauté de cette jeune fille avait frappé César; mais en la revoyant elle lui parut plus belle encore que la première fois : aussi, de ce moment, résolut-il de garder pour lui cette belle fleur d'amour, près de laquelle il s'était déjà reproché plus d'une fois d'avoir passé avec tant d'indifférence. En conséquence, il la salua comme une ancienne connaissance, s'informa si elle ne s'arrêtait point quelque temps à Césène, et apprit qu'elle ne faisait qu'y passer, marchant à grandes journées, tant elle était impatiemment attendue, et qu'elle allait coucher le même soir à Forli. C'était tout ce que voulait savoir César, qui appela Michelotto, et lui dit tout bas quelques paroles que personne n'entendit.

En effet, le cortége, ainsi que l'avait dit la belle mariée, ne fit qu'une halte à la ville voisine, et, quoique la journée fût déjà avancée, repartit aussitôt pour Forli; mais à peine eut-il fait une lieue, qu'une troupe de cavaliers partie de Césène le rejoignit et l'enveloppa. Quoiqu'ils fussent loin d'être en force suffisante, les soldats de l'escorte voulurent défendre la femme de leur général ; mais

quelques-uns étant tombés morts, les autres, épouvantés, prirent la fuite ; et comme la femme était descendue de sa litière pour essayer de fuir, le chef la prit entre ses bras, la posa devant lui sur son cheval, puis, ordonnant à ses soldats de retourner à Césène sans lui, il mit sa monture au galop à travers terres, et, comme le crépuscule commençait à descendre, il disparut bientôt dans l'obscurité.

Carracciolo apprit cette nouvelle par un des fuyards, qui lui dit avoir reconnu dans les ravisseurs les soldats du duc de Valentinois. D'abord, il crut avoir mal entendu, tant il avait peine à croire à cette terrible nouvelle ; mais, se l'étant fait répéter, il demeura un instant immobile et comme frappé de la foudre ; puis tout-à-coup, sortant de cet état de stupeur par un cri de vengeance, il s'élança vers le palais ducal, où étaient réunis le doge Barberigo et le conseil des Dix, et, pénétrant au milieu d'eux sans être annoncé et au moment où eux-mêmes venaient d'apprendre l'attentat du duc de Valentinois :

— Sérénissimes seigneurs, s'écria-t-il, je viens prendre congé de vous, résolu que je suis d'aller perdre dans une vengeance privée, une vie que j'avais cru pouvoir consacrer au service de la république. Je suis offensé dans la plus noble partie de mon âme, — dans mon honneur. — On m'a volé le bien le plus cher que je possédais, — ma femme ; — et celui qui a fait cela, c'est le plus perfide, le plus sacrilége, le plus infâme des hommes, c'est le Valentinois ! Ne vous blessez point messeigneurs, si je parle ainsi d'un homme qui se vante

de faire partie de votre noblesse et d'être sous votre protection : cela n'est pas, il ment; et ses lâchetés et ses crimes l'ont fait indigne de l'une et de l'autre, comme il est indigne de la vie que je lui arracherai avec cette épée. Il est vrai qu'un sacrilége par la naissance, qu'un fratricide, qu'un usurpateur du bien d'autrui, qu'un oppresseur des innocens, qu'un assassin de grande route, qu'un homme qui viole toutes les lois, même celle qui est respectée chez les peuples les plus barbares, l'hospitalité, qu'un homme qui fait violence, dans ses propres états, à une vierge qui passe, quand elle avait le droit d'attendre de lui, au contraire, non seulement les égards dus à son sexe et à sa condition, mais encore à la sérénissime république, dont je suis le condottiere, et qu'il insulte en ma personne en déshonorant ma femme; il est vrai, dis-je, que cet homme mérite de mourir d'une autre main que de la mienne. Mais, comme celui qui devrait le faire punir, au lieu d'être prince et juge, n'est qu'un père aussi coupable que le fils, j'irai moi-même le trouver, et je sacrifierai ma vie, non seulement à la vengeance de ma propre injure et du sang de tant d'innocens, mais encore au salut de la sérénissime république, à l'oppression de laquelle il aspire, après avoir accompli celle des autres princes de l'Italie. —

Le doge et les sénateurs, qui, ainsi que nous l'avons dit, étaient déjà prévenus de l'événement qui amenait Carracciolo devant eux, l'avaient écouté avec un grand intérêt et une profonde indignation; car, ainsi qu'il l'avait dit, ils étaient insultés eux-mêmes dans la personne de leur général; aussi lui jurèrent-ils tous, sur

leur honneur, que s'il voulait, s'en remettre à eux, au lieu de s'abandonner à une colère qui ne pouvait que le perdre, ou sa femme lui serait rendue sans qu'une seule tache eût souillé son voile nuptial, ou il en serait tiré une vengeance proportionnée à l'affront. Aussitôt, et comme preuve de l'empressement que mettait à cette affaire le noble tribunal, Louis Manenti, secrétaire des Dix, fut envoyé à Imola, où l'on disait que se trouvait le duc, afin de lui exprimer tout le déplaisir qu'éprouvait la sérénissime république de l'outrage fait à son condottiere. En même temps, le conseil des Dix et le doge allèrent trouver l'ambassadeur de France, le priant de se joindre à eux et de se rendre en personne, avec Manenti, près du duc de Valentinois, pour le sommer, au nom du roi Louis XII, de renvoyer à l'instant même à Venise celle qu'il avait enlevée.

Les deux messagers se rendirent à Imola, où ils trouvèrent César, qui écouta leur réclamation avec les marques du plus parfait étonnement, niant qu'il fût pour quelque chose dans ce crime, dont il autorisait Manenti et l'ambassadeur de France à poursuivre les auteurs, tandis que, de son côté, il promit de faire faire les perquisitions les plus actives. Le duc avait une telle apparence de bonne foi, que les envoyés de la sérénissime république y furent un instant trompés, et entreprirent les recherches les plus minutieuses. En conséquence, ils se rendirent sur les lieux mêmes, et commencèrent à prendre des informations. On avait trouvé sur la grande route les morts et les blessés. On avait vu passer un homme

emportant une femme éplorée au grand galop de son cheval : bientôt il avait quitté le chemin frayé, et s'était élancé à travers terres. Un paysan qui revenait de travailler aux champs l'avait vu apparaître et s'évanouir comme une ombre, prenant la direction d'une maison isolée. Une vieille femme disait l'avoir vu entrer dans cette maison. Mais dans la nuit du lendemain la maison avait disparu comme par enchantement, et la charrue avait passé à sa place ; de sorte que nul ne pouvait dire ce qu'était devenue celle que l'on cherchait, puisque ceux qui habitaient la maison, et même la maison, n'étaient plus là.

Manenti et l'ambassadeur de France revinrent à Venise, racontant ce que le duc de Valentinois leur avait dit, ce qu'ils avaient fait, et comment leurs recherches avaient été sans résultat. Nul n'eut aucun doute que César ne fût le coupable; mais nul aussi ne put lui prouver qu'il l'était. En conséquence, la sérénissime république, qui, à cause de sa guerre contre les Turcs, ne pouvait se brouiller avec le pape, défendit à Carracciolo de tirer aucune vengeance particulière de cet événement, dont le bruit s'éteignit peu à peu, et dont on finit par ne plus parler.

Cependant, les plaisirs de l'hiver n'avaient point détourné César de ses projets sur Faenza. Aussi, à peine le retour du printemps lui permit-il de se mettre en campagne, qu'il marcha de nouveau vers la ville, campa vis-à-vis du château, et, après avoir pratiqué une nouvelle brèche, ordonna un assaut général, auquel il monta le pre-

mier; mais, en dépit du courage qu'il y déploya de sa personne, et si bien qu'il fût secondé de ses soldats, ils furent repoussés par Astor, qui, à la tête des hommes, faisait face sur la brèche, tandis que les femmes elles-mêmes, du haut des remparts, roulaient sur les assiégeans des pierres et des troncs d'arbres. Après une heure de lutte corps à corps, César fut forcé de se retirer, laissant deux mille hommes dans les fossés de la ville, et, parmi ces deux mille hommes, Valentin Farnèse, un de ses plus braves condottieri.

Alors César, voyant que ni excommunications ni assauts ne pouvaient rien, convertit le siége en blocus: toutes les routes qui conduisaient à Faenza furent coupées, toutes les communications interrompues, et comme plusieurs signes de révolte s'étaient fait remarquer à Césène, il y mit pour gouverneur un homme, dont il connaissait la puissante volonté, nommé Ramiro d'Orco, avec pouvoir de vie et de mort sur les habitans; puis il attendit, tranquille devant Faenza, que la faim fit sortir les habitans de ces murailles qu'ils s'acharnaient avec tant d'entêtement à défendre. En effet, au bout d'un mois, pendant lequel les Faïentins avaient subi toutes les horreurs de la famine, des parlementaires vinrent au camp de César pour proposer une capitulation. César, à qui il restait beaucoup à faire en Romagne, se montra plus facile qu'on n'eût pu l'espérer, et la ville se rendit à la condition qu'on ne toucherait ni à la personne ni aux biens des habitans, qu'Astor Manfredi, son jeune souverain, aurait la faculté de se retirer où il voudrait, et partout

où il serait retiré jouirait du revenu de son patrimoine.

Les conditions furent fidèlement remplies à l'égard des habitans; mais César, ayant vu Astor, qu'il ne connaissait pas, fut pris d'une étrange passion pour ce beau jeune homme, qui ressemblait à une femme: il le garda donc auprès de lui dans son armée, lui faisant honneur comme à un jeune prince, et paraissant aux yeux de tous avoir pour lui la plus vive amitié; puis un jour Astor disparut, comme avait fait la fiancée de Carracciolo, sans que personne sût ce qui était advenu de lui; César lui-même parut fort inquiet, dit qu'il s'était sauvé sans doute, et, pour faire croire à cette fuite, envoya après lui des courriers dans toutes les directions.

Un an après cette double disparition, on trouva dans le Tibre, un peu au-dessous du château Saint-Ange, le corps d'une belle jeune femme, dont les mains étaient liées derrière le dos, et le cadavre d'un beau jeune homme, ayant encore autour du cou la corde de l'arc avec laquelle on l'avait étranglé. La jeune femme était la fiancée de Carracciolo, le jeune homme était Astor.

Tous deux avaient servi pendant cette année aux plaisirs de César, qui, s'étant enfin lassé d'eux, les avait fait jeter dans le Tibre.

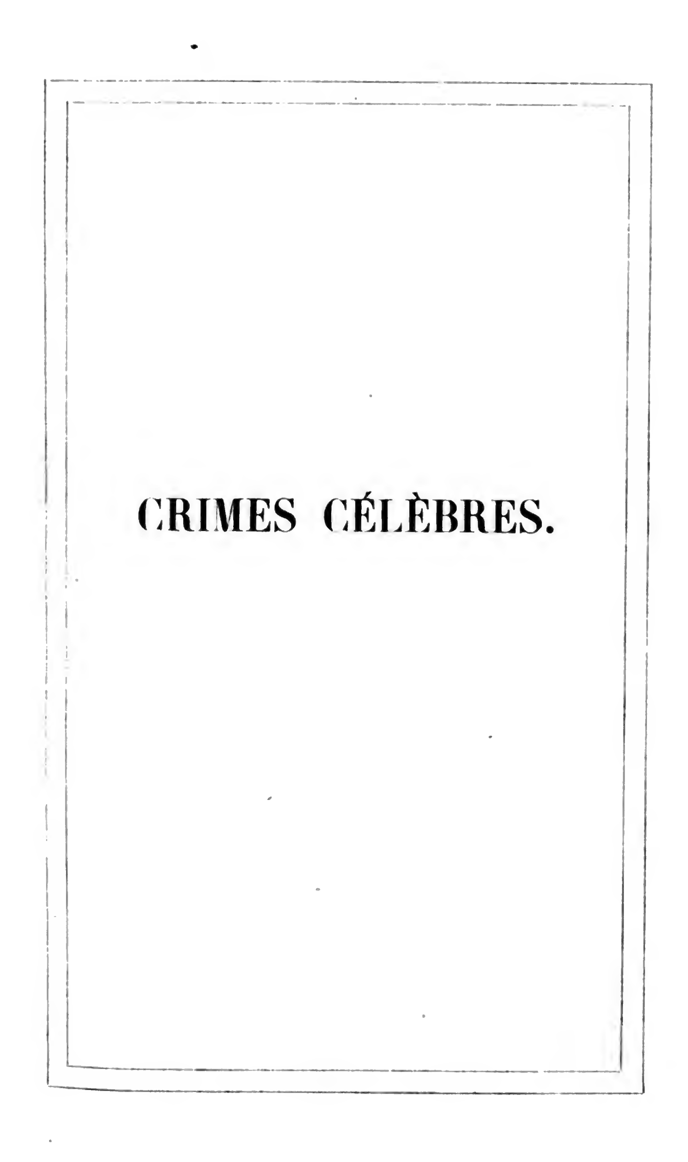
Au reste, la prise de Faenza valut à César le titre de duc de Romagne, qui lui fut d'abord donné en plein consistoire par le pape, et qui fut ratifié ensuite par le roi de Hongrie, la république de Venise et les rois de Castille et de Portugal. La nouvelle de cette ratification parvint à Rome la veille du jour où le peuple avait l'habitude de

célébrer l'anniversaire de la fondation de la ville éternelle ; cette fête, qui datait de Pomponius Lætus, acquit une nouvelle splendeur des événemens heureux qui venaient d'arriver à son souverain. Le canon tira toute la journée en signe de joie; le soir il y eut des illuminations et des feux d'artifice, et, pendant une partie de la nuit, le prince de Squillace, accompagné des principaux seigneurs de la noblesse romaine, parcourut les rues de la ville, portant des torches à la main, et criant : Vive Alexandre ! vive César ! vivent les Borgia ! vivent les Orsini ! vive le duc de Romagne !

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.



CRIMES CÉLÈBRES.



IMPRIMERIE DE Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

CRIMES CÉLÈBRES

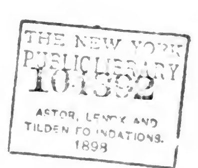
PAR

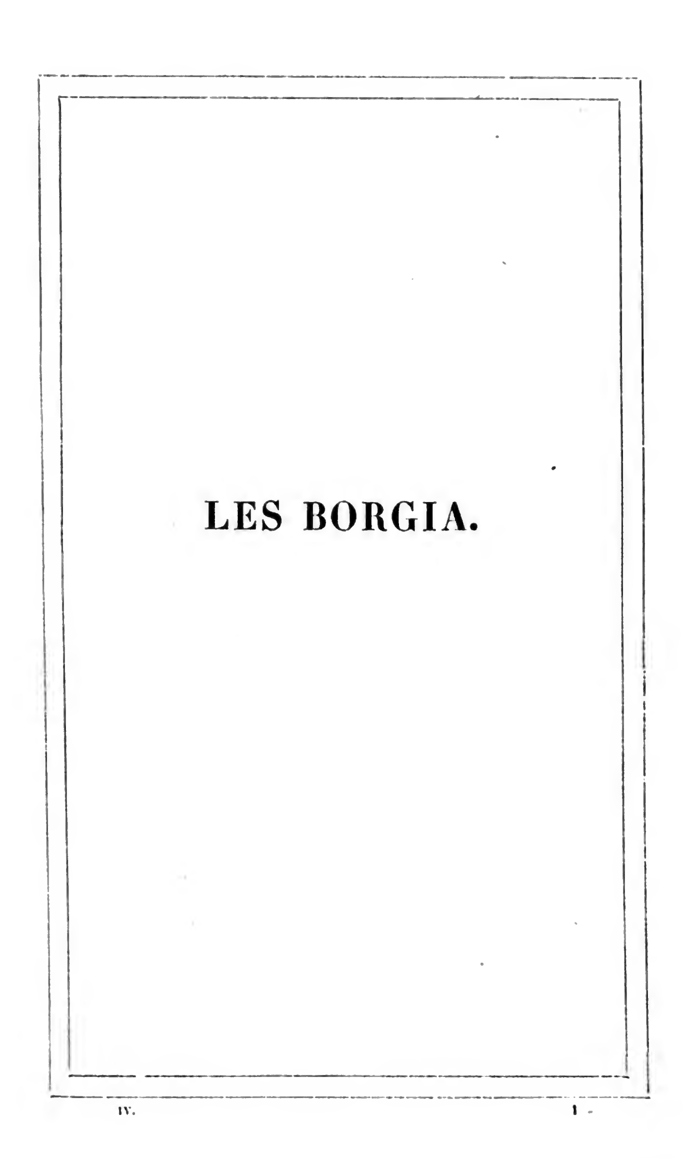
ALEXANDRE DUMAS.

TOME QUATRIÈME.

PARIS.
ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,
RUE LOUIS-LE-GRAND, 18.

1840





LES BORGIA.

LES BORGIA.

1492—1507.

Cependant l'ambition de César croissait avec ses victoires; à peine fut-il maître de Faenza, qu'excité par les Marescotti, anciens ennemis des Bentivoglio, il jeta les yeux sur Bologne; mais Jean de Bentivoglio, dont les ancêtres de temps immémorial possédaient cette ville, non seulement avait fait tous les préparatifs nécessaires pour faire une longue résistance, mais encore il s'était mis sous la protection de la France; de sorte qu'à peine eut-il appris que César se dirigeait vers la frontière du Bolonais avec son armée, qu'il envoya un courrier à Louis XII pour réclamer la parole donnée. Louis XII la tint avec sa fidélité ordinaire, et comme César arrivait devant Bologne, il reçut une invitation du roi de France de ne rien entreprendre contre son allié, Bentivoglio; mais comme César n'était pas homme à s'être dérangé pour rien, il fit ses conditions de retraite, auxquelles Bentivoglio sous-

crivit, trop heureux d'en être quitte à ce prix : c'était la cession de Castel Bolonese, forteresse située entre Imola et Faenza, la promesse d'un tribut de neuf mille ducats, et l'entretien à son service de cent hommes d'armes et de deux mille fantassins. En échange de ces avantages, César Borgia confia à Bentivoglio qu'il était redevable de sa visite aux conseils des Mariscotti ; puis, renforcé du contingent de son nouvel allié, il prit la route de la Toscane ; mais à peine était-il hors de vue, que Bentivoglio fit fermer les portes de Bologne, chargea son fils Hermès d'assassiner de sa main Agamemnon Mariscotti, chef de la famille; tandis qu'il faisait massacrer de son côté trente-quatre de ses frères, fils, filles ou neveux, et deux cents de leurs parens et amis. Cette boucherie fut faite par les plus nobles jeunes gens de Bologne, que Bentivoglio força de tremper dans ce meurtre, afin de les attacher à lui par la crainte des représailles.

Les projets de César sur Florence commençaient à n'être plus un mystère ; dès le mois de janvier, il avait envoyé à Pise Regnier de la Sassetta et Pierre de Gamba Corti, avec mille à douze cents hommes, et, aussitôt la conquête de la Romagne achevée, il avait encore acheminé vers cette ville Oliverotto da Fermo, avec de nouveaux détachemens. De son côté, comme on le voit, il avait renforcé son armée de cent hommes d'armes et de deux mille fantassins; il venait d'être rejoint par Vitellozzo Vitelli, seigneur de Città di Castello, et par les Orsini qui lui avaient amené encore deux ou trois mille hommes; de sorte qu'il avait sous ses ordres, sans compter les

troupes envoyées à Pise, sept cents hommes d'armes et cinq mille fantassins.

Cependant, malgré cette formidable assemblée, il n'entra en Toscane qu'en protestant de ses intentions pacifiques et en déclarant qu'il voulait seulement traverser les états de la république pour se rendre à Rome, offrant de payer comptant tous les vivres dont son armée aurait besoin. Mais lorsque, après avoir passé les défilés des montagnes, il fut arrivé à Barberino, comme il sentit que la ville était en sa puissance, et que rien ne pouvait plus lui en défendre les approches, il commença à mettre à prix l'amitié qu'il avait offerte, et à imposer des conditions au lieu d'en recevoir. Ces conditions étaient que Pierre de Médicis, parent et allié des Orsini, fût rétabli dans son ancienne autorité; que six bourgeois de la ville, désignés par Vitellozzo, fussent remis entre ses mains, afin qu'ils expiassent par leur mort celle de Paul Vitelli, exécuté injustement par les Florentins; que la seigneurie s'engageât à ne donner aucun secours au seigneur de Piombino, qu'il comptait déposséder incessamment de ses états; enfin, que la république le prît, lui César, à son service, avec une solde proportionnée à son mérite. Mais, comme César en était là de ses négociations avec Florence, il reçut de Louis XII l'ordre de se préparer, ainsi que la chose avait été convenue, à le suivre avec son armée dans la conquête de Naples, qu'il était enfin en état d'entreprendre. César n'osait point manquer de parole à un si puissant allié; il lui fit donc répondre qu'il était à ses ordres, et comme les Florentins ignoraient qu'il fût forcé

de quitter la Toscane, il se fit acheter sa retraite moyennant une somme de trente-six mille ducats par année, en échange de laquelle il devait tenir trois cents hommes d'armes, toujours prêts à secourir la république à son premier appel et dans tous ses besoins.

Cependant, si pressé que fût César, il espéra qu'il aurait encore le temps de conquérir en passant le territoire de Piombino, et d'emporter sa capitale par un vigoureux coup de main; en conséquence, il entra sur les terres de Jacques IV d'Appiano; mais il trouva que celui-ci avait d'avance, et pour lui ôter toute ressource, dévasté son propre pays, brûlé les fourrages, coupé les arbres, arraché les vignes, et détruit le petit nombre de fontaines qui donnaient des eaux salubres. Cela ne l'empêcha point de s'emparer en peu de jours de Severeto, de Scarlino, de l'île d'Elbe et de la Pianosa; mais force lui fut de s'arrêter devant le château, qui offrait une sérieuse résistance. Or, comme l'armée du roi Louis XII continuait son chemin vers Rome, et qu'il reçut le 27 juillet un nouvel ordre de la rejoindre, il partit le lendemain, laissant, pour poursuivre le siége en son absence, Vitellozzo et Jean-Paul Baglioni.

Cette fois Louis XII s'avançait vers Naples, non plus avec la bouillante imprévoyance de Charles VIII, mais, au contraire, avec la prudente circonspection qui lui était habituelle. Outre son alliance avec Florence et Rome, il avait encore signé un traité secret, avec Ferdinand le Catholique, qui prétendait avoir, par la maison de Duras, les mêmes droits sur le royaume de Naples, que Louis XII

avait par la maison d'Anjou. Par ce traité, les deux rois se partagaient d'avance leur conquête : Louis XII serait maître de Naples, de la terre de Labour et des Abruzzes, avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem ; Ferdinand se réservait la Pouille et la Calabre, avec le titre de duc de ces provinces ; tous deux devaient ensuite recevoir l'investiture du pape et relever de lui. Or ce partage avait d'autant plus de chance d'être mis à exécution, que Frédéric, croyant toujours Ferdinand son bon et fidèle ami, devait lui ouvrir les portes de ses villes, et recevoir au lieu d'alliés dans ses forteresses des vainqueurs et des maîtres. Tout cela n'était peut-être pas très-loyal de la part d'un roi qui avait si long-temps ambitionné et qui venait de recevoir le surnom de Catholique ; mais peu importait à Louis XII, qui profitait de la trahison sans la partager.

L'armée française, à laquelle venait de se réunir le duc de Valentinois, se composait de mille lances, de quatre mille Suisses, et de six mille Gascons et aventuriers ; d'un autre côté, Philippe de Rabenstein conduisait par mer seize vaisseaux bretons et provençaux, et trois caraques génoises, portant six mille cinq cents hommes de débarquement.

Le roi de Naples n'avait à opposer à cette nombreuse assemblée que sept cents hommes d'armes, six cents chevau-légers et six mille fantassins qu'il avait mis sous le commandement des Colonna, qu'il avait pris à sa solde depuis que le pape les avait chassés des États de l'Église ; mais il comptait fort sur Gonzalve de Cor-

doue, qui devait venir le rejoindre à Gaëte, et à qui, dans sa confiance, il faisait ouvrir toutes les forteresses de la Calabre.

Mais la sécurité qu'inspirait à Frédéric son infidèle allié ne fut pas longue : en arrivant à Rome, les ambassadeurs français et espagnols présentèrent au pape le traité signé à Grenade, le 11 novembre 1500, entre Louis XII et Ferdinand le Catholique, traité qui, jusque alors, était demeuré secret. Alexandre qui, dans sa prévoyance des choses à venir, avait dénoué, par la mort d'Alphonse, tous les liens qui l'attachaient à la maison d'Aragon, commença cependant par faire quelques difficultés; mais alors il lui fut démontré que cet arrangement n'avait été pris que pour donner aux princes chrétiens de nouveaux moyens d'attaquer l'empire ottoman, et devant une pareille considération, comme on le comprend bien, tous les scrupules du pape devaient céder ; aussi se décida-t-il, le 25 juin, à rassembler un consistoire qui déclara Frédéric déchu du trône de Naples.

Frédéric, en apprenant à la fois l'arrivée de l'armée française à Rome, la trahison de son allié Ferdinand, et la déchéance prononcée par Alexandre, comprit bien que tout était perdu ; cependant il ne voulut pas qu'il fût dit qu'il avait abandonné son royaume sans avoir même essayé de le défendre. En conséquence, il chargea Fabrice Colonna et Ranuce de Marciano, ses deux nouveaux condottieri, d'arrêter les Français devant Capoue, avec trois cents hommes d'armes, quelques chevau-légers et trois mille fantassins ; occupa de sa personne Aversa, avec

une autre partie de son armée, tandis que Prosper Colonna devait avec le reste défendre Naples et faire face aux Espagnols du côté de la Calabre.

Ces dispositions étaient à peine prises, que d'Aubigny, ayant passé le Vulturne, vint mettre le siége devant Capoue, et investit cette ville de l'un et de l'autre côté du fleuve. A peine campés devant les remparts, les Français commencèrent à établir leurs batteries, qui bientôt se mirent à jouer, à la grande terreur des pauvres assiégés, qui, presque tous étrangers à la ville, y étaient accourus de toutes parts, croyant trouver un abri derrière ses murailles. Aussi, dès que le premier assaut eut été donné par les Français, quoiqu'il eût été bravement repoussé par Fabrice Colonna, la terreur se répandit telle dans la ville, si grande et si aveugle, que chacun parla aussitôt d'ouvrir les portes, et que ce fut à grand'peine que Colonna fit comprendre à cette multitude qu'il fallait au moins profiter de l'échec éprouvé par les assiégeans pour obtenir d'eux une bonne capitulation. Les ayant donc ramenés à son avis, il envoya des parlementaires à d'Aubigny, et une conférence fut arrêtée pour le surlendemain dans laquelle on traiterait de la reddition de la ville.

Mais ce n'était point là l'affaire de César Borgia; resté en arrière pour conférer avec le pape, il avait rejoint l'armée française avec une partie de ses troupes, le jour même où la conférence avait été indiquée pour le surlendemain : or une capitulation quelconque devait lui enlever la part de butin et de plaisir que lui promettait la prise d'assaut d'une ville aussi riche et aussi peuplée

que Capoue. En conséquence, il entama de son côté des négociations avec un des chefs chargés de la défense d'une porte, négociations sourdes et dorées, toujours plus promptes et plus efficaces que les autres; de sorte que, au moment même où Fabrice Colonna discutait dans un bastion avancé les conditions de la capitulation avec les capitaines français, on entendit tout-à-coup de grands cris de détresse : c'était Borgia qui, sans prévenir personne, et accompagné de sa fidèle armée de la Romagne, venait d'entrer dans la ville, et qui commençait à égorger la garnison, laquelle, sur la foi de la capitulation prête à être signée, s'était relâchée de sa vigilance. De leur côté, les Français, voyant la ville à moitié rendue, se ruèrent sur les portes avec une telle impétuosité, que les assiégés ne cherchèrent plus même à les défendre, et pénétrèrent dans Capoue par trois côtés différens; alors il n'y eut plus moyen de rien arrêter. La boucherie et le pillage avaient commencé, il fallait que l'œuvre de destruction s'accomplît toute entière ; en vain Fabrice Colonna, Ranuce de de Marciano et don Ugo de Cardona, essayèrent-ils de faire face à la fois, avec quelques hommes qu'ils avaient rassemblés, aux Français et aux Espagnols. Fabrice Colonna et don Ugo furent faits prisonniers; Ranuce, blessé d'un trait d'arbalète, tomba entre les mains du duc de Valentinois; sept mille habitans furent massacrés dans les rues, parmi lesquels se trouva le traître qui avait livré la porte ; les églises furent pillées, les couvens de religieuses forcés ; et alors on vit une partie de ces saintes filles se précipiter dans les puits ou se jeter dans le fleuve

pour échapper aux soldats. Trois cents des plus nobles femmes de la ville s'étaient réfugiées dans une tour; le duc de Valentinois en enfonça les portes, choisit pour lui les quarante plus belles et livra le reste à son armée.

Le pillage dura trois jours.

Capoue emportée, Frédéric comprit qu'il était inutile qu'il essayât plus long-temps de se défendre ; en conséquence, il s'enferma dans le Château-Neuf et permit à Gaëte et à Naples de traiter avec le vainqueur : Gaëte se racheta du pillage moyennant soixante mille ducats, et Naples moyennant la reddition du château, qui fut faite à d'Aubigny par Frédéric lui-même, à la condition qu'il pourrait faire conduire dans l'île d'Ischia son argent, ses bijoux et ses meubles, et y rester avec sa famille pendant six mois à l'abri de toute hostilité. Cette capitulation fut fidèlement tenue de part et d'autre; d'Aubigny entra dans Naples, et Frédéric se retira à Ischia.

Ainsi tomba, d'une dernière et terrible chute, et pour ne plus se relever jamais, cette branche de la maison d'Aragon qui avait régné soixante-cinq ans. Frédéric, qui était son chef, demanda et obtint un sauf-conduit pour passer en France, où Louis XII lui accorda le duché d'Anjou et trente mille ducats de rente, à la condition qu'il ne quitterait plus le royaume, où il mourut en effet le 9 septembre 1504. Son fils aîné, don Ferdinand duc de Calabre, se retira en Espagne, où on lui permit de se marier deux fois, mais avec des femmes dont la stérilité était reconnue, et où il mourut en 1550 ; Alphonse, le second fils qui avait suivi son père en France, mourut empoi-

sonné, dit-on, à Grenoble, à l'âge de vingt-deux ans; enfin César, le troisième fils, mourut de son côté à Ferrare, avant d'avoir atteint sa dix-huitième année.

Quant à Charlotte, sa fille, elle épousa en France Nicolas, comte de Laval, gouverneur et amiral de Bretagne; une fille naquit de ce mariage : ce fut Anne de Laval, qui fut mariée à François de la Trimouille, et c'est par elle qu'avaient été transmis à la maison de la Trimouille les droits que cette maison fit valoir depuis sur le royaume des Deux-Siciles.

La prise de Naples rendit au duc de Valentinois sa liberté; il quitta donc l'armée française, après avoir reçu de son chef de nouvelles assurances de l'amitié du roi Louis XII, et revint au siége de Piombino, qu'il avait été forcé d'interrompre. Pendant ce temps le pape Alexandre visitait les conquêtes de son fils, et parcourait toute la Romagne, accompagné de Lucrèce, qui s'était enfin consolée de la mort de son mari, et qui n'avait jamais joui près de sa Sainteté d'une si grande faveur; aussi, en revenant à Rome, n'eut-elle plus d'autres appartemens que ceux de son père. Il résulta de cette recrudescence d'amitié pontificale deux bulles qui érigeaient en duché les villes de Nepi et de Sermoneta : l'un fut donné à Jean Borgia, un des bâtards du pape qu'il avait eu en dehors de ses amours avec la Vanozza et Julia Farnèse, et l'autre à don Roderic d'Aragon, fils de Lucrèce et d'Alphonse : les terres des Colonna faisaient les apanages de ces deux duchés.

Mais, outre cela, Alexandre rêvait encore un nouvel ac-

croissement de fortune : c'était un mariage entre Lucrèce et don Alphonse d'Est, fils du duc Hercule de Ferrare, mariage en faveur duquel Louis XII s'était entremis.

Or, comme sa Sainteté était en veine de bonheur, elle apprit le même jour que Piombino s'était rendu au duc de Valentinois, et que parole avait été donnée par le duc Hercule au roi de France.

C'étaient là, en effet, de riches nouvelles pour Alexandre VI, mais dont l'une, comme importance, ne pouvait se comparer à l'autre; aussi celle du mariage de Mme Lucrèce avec l'héritier présomptif du duché de Ferrare fut-elle reçue avec une joie qui sentait un peu son parvenu. Le duc de Valentinois fut invité à revenir à Rome, pour prendre sa part du bonheur de la famille, et le jour où la publication de la nouvelle eut lieu, le gouverneur du château Saint-Ange reçut l'ordre de tirer le canon de quart d'heure en quart d'heure, depuis midi jusqu'à minuit. A deux heures, Lucrèce, en habits de fiancée, accompagnée par ses deux frères le duc de Valentinois et le duc de Squillace, sortit du Vatican, suivie de toute la noblesse de Rome, et alla rendre grâces, à l'église de la Madonna del Popolo, où étaient enterrés le duc de Gandie et le cardinal Jean Borgia, de la nouvelle faveur que le ciel accordait à sa maison; et le soir, accompagnée de cette même cavalcade rendue plus brillante encore par la lueur des torches et la clarté des illuminations, elle parcourut toute la ville, au milieu des cris de : Vive le pape Alexandre VI ! vive la duchesse de Ferrare ! que poussaient des hérauts habillés de drap d'or.

Le lendemain, on publia par la ville que des courses de femmes étaient ouvertes du château Saint-Ange à la place Saint-Pierre; que, de trois jours l'un, il y aurait un combat de taureau à la manière espagnole; et qu'à partir du mois d'octobre, où l'on était alors, jusqu'au premier jour de Carême, les mascarades seraient permises dans les rues de Rome.

Telles étaient les fêtes du dehors; quant à celles qui avaient lieu dans l'intérieur du Vatican, le programme n'en était pas donné au peuple; car, au dire de Burc hard, témoin oculaire, voici ce qu'elles étaient :

« Le dernier dimanche du mois d'octobre, cinquante courtisanes soupèrent au palais apostolique dans la chambre du duc de Valentinois, et, après avoir soupé, dansèrent avec les écuyers et les serviteurs, d'abord vêtues de leurs habits, ensuite nues; après le souper on enleva la table, on posa symétriquement les candélabres à terre, et l'on sema sur le parquet une grande quantité de châtaignes, que ces cinquantes femmes, toujours nues, ramassèrent en marchant à quatre pattes entre les flambeaux ardens; le pape Alexandre, le duc de Valentinois et sa sœur Lucrèce, qui regardaient ce spectacle d'une tribune, encourageaient par leurs applaudissemens les plus adroites et les plus diligentes, qui reçurent pour prix des jarretières brodées, des brodequins de velours et des bonnets de drap d'or et de dentelles; puis on passa à de nouveaux plaisirs, et. .
. . . . »

Nous en demandons bien humblement pardon à nos lecteurs, et surtout à nos lectrices; mais après avoir trouvé

des expressions pour la première partie du spectacle, voilà que nous en cherchons vainement pour la seconde; nous nous contenterons donc de leur dire que, comme il y avait eu des prix pour l'adresse, il y en eut pour la luxure et la bestialité.

Quelques jours après cette soirée étrange, qui rappelait si bien les veillées romaines de Tibère, de Néron et d'Élagabale, Lucrèce, vêtue d'une robe de brocart d'or, dont de jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de roses, portaient la queue, sortit de son palais, marchant, au son des trompettes et des clairons, sur des tapis étendus par les rues où elle devait passer; et accompagnée des plus nobles cavaliers et des plus belles femmes de Rome, elle se rendit au Vatican, où l'attendaient, dans la salle Pauline, le pape, le duc de Valentinois, don Ferdinand, procureur du duc Alphonse, et le cardinal d'Est, son cousin. Le pape s'assit d'un côté de la table, tandis que les envoyés ferrarais se tenaient debout de l'autre côté; alors Mme Lucrèce s'avança au milieu, et don Ferdinand lui mit au doigt l'anneau nuptial; cette cérémonie accomplie, le cardinal d'Est s'approcha à son tour, et présenta à la fiancée quatre magnifiques bagues où étaient enchâssées des pierres précieuses; puis, on apporta sur la table une cassette, richement incrustée d'ivoire, dont le cardinal tira une quantité de joyaux, de chaînes et de colliers, de perles et de diamans, dont le travail n'était pas moins précieux que la matière, et qu'il pria de nouveau Lucrèce d'accepter, en attendant ceux que son fiancé se promettait de lui offrir lui-même, et qui seraient

plus dignes d'elle. Lucrèce accepta ces présens avec les démonstrations de la plus grande joie ; puis elle se retira dans une salle voisine, appuyée sur le bras du pape, et suivie des dames qui l'avaient accompagnée, laissant au duc de Valentinois le soin de faire aux hommes les honneurs du Vatican. Le soir, les invités se réunirent de nouveau, et, tandis qu'on tirait un magnifique feu d'artifice sur la place Saint-Paul, ils dansèrent jusqu'à la moitié de la nuit.

La cérémonie des fiançailles accomplie, le pape et le duc de Valentinois s'occupèrent des apprêts du départ. Le pape, qui désirait que le voyage se fît avec un grand appareil, mit à la suite de sa fille, outre ses deux beaux-frères et les gentilshommes venus avec eux, le sénat de Rome et tous les seigneurs qui, par leur fortune, pouvaient étaler le plus de magnificence sur leurs habits et dans leur livrée. Parmi cette suite splendide, on distinguait Olivier et Ramiro Mattei, fils de Pierre Mattei, chancelier de la ville, et d'une fille que le pape avait eue d'une autre femme encore que la Vanozza : en outre, sa Sainteté nomma en consistoire François Borgia, cardinal de Cosenza, légat à latere, pour accompagner sa fille jusqu'aux frontières des États ecclésiastiques.

De son côté, le duc de Valentinois envoya des messagers dans toutes les cités de la Romagne, pour que Lucrèce fût reçue dans chacune d'elles comme si elle en était souveraine et maîtresse ; aussitôt de grands préparatifs furent faits pour accomplir les ordres du duc. Cependant les messagers lui rapportèrent qu'ils craignaient

fort que des murmures ne se fissent entendre à Césène, où, on se le rappelle, César, pour calmer l'agitation de la ville, avait laissé avec ses pleins pouvoirs le gouverneur Ramiro d'Orco. Or Ramiro d'Orco avait si bien accompli son œuvre, qu'il n'y avait plus rien à craindre sous le rapport de la rébellion ; car un sixième des habitans avait péri sur l'échafaud. Cependant il résultait de cette situation que l'on n'espérait pas obtenir de la ville en deuil les mêmes démonstrations de joie que l'on attendait d'Immoli, de Faenza et de Pesaro; mais le duc de Valentinois obvia à cet inconvénient avec une promptitude et une efficacité qui n'appartenaient qu'à lui. Un matin, les habitans de Césène trouvèrent en s'éveillant l'échafaud dressé sur la place, et sur l'échafaud un homme coupé en quatre quartiers, que surmontait, au bout d'un pieu, une tête détachée du tronc.

Cet homme, c'était Ramiro d'Orco.

Nul ne sut jamais par quelles mains l'échafaud nocturne avait été dressé, ni par quels bourreaux la terrible exécution avait été faite; seulement la république de Florence ayant fait demander à Machiavel, son légat à Césène, ce qu'il pensait de cette mort, Machiavel répondit :

« Magnifiques seigneurs,

Je ne puis rien vous dire touchant l'exécution de Ramiro d'Orco, sinon que César Borgia est le prince qui sait le mieux faire et défaire les hommes selon leurs mérites.

NICOLAS MACHIAVEL. »

Le duc de Valentinois ne s'était pas trompé dans sa prévision, la future duchesse de Ferrare fut admirablement reçue dans toutes les villes par lesquelles elle passa, et particulièrement dans la ville de Césène.

Pendant que Lucrèce allait rejoindre à Ferrare son quatrième mari, Alexandre et le duc de Valentinois résolurent de faire une tournée dans leur dernière conquête, le duché de Piombino. Le but apparent de ce voyage était de faire prêter serment à César par ses nouveaux sujets, et le but réel, de former dans la capitale de Jacques Appiano un arsenal à portée de la Toscane, à laquelle ni le pape ni son fils n'avaient jamais sérieusement renoncé. Tous deux partirent donc du port de Corneto sur six galères, accompagnés d'un grand nombre de cardinaux et de prélats, et le même soir arrivèrent à Piombino. La cour pontificale y demeura quelques jours, tant pour faire reconnaître le duc de Valentinois des habitans, que pour assister à quelques fonctions ecclésiastiques, dont la principale fut une chapelle tenue le troisième dimanche de carême, et dans laquelle le cardinal de Cosenza chanta une messe, ou le pape assista pontificalement avec le duc et les cardinaux. Puis, faisant succéder ses plaisirs accoutumés à ces graves fonctions, le pape fit venir les plus belles filles du pays, et leur ordonna de danser devant lui leurs danses nationales.

A ces danses succédaient des festins d'une somptuosité inouïe, et dans lesquels, à la vue de tous, quoiqu'on fût en carême, le pape ne se fit aucun scrupule de ne point faire maigre. Au reste, toutes ces fêtes avaient pour

but de répandre une grande quantité d'argent dans le pays et de populariser le duc de Valentinois, en faisant oublier le pauvre Jacques d'Appiano.

Après Piombino, le pape et son fils visitèrent l'île d'Elbe, où ils ne s'arrêtèrent, au reste, que le temps nécessaire pour visiter les vieilles fortifications et ordonner d'en faire de nouvelles.

Enfin, les illustres voyageurs s'embarquèrent pour revenir à Rome ; mais à peine en mer, le temps étant devenu contraire, et le pape n'ayant pas voulu rentrer à Porto Ferrajo, on resta cinq jours sur les galères, qui n'avaient de provisions que pour deux. Pendant les trois derniers jours le pape ne vécut donc que de quelques poissons frits, pêchés à grand'peine, à cause du gros temps. Enfin, on arriva en vue de Corneto, et là, le duc de Valentinois, qui était sur une autre galère que celle montée par le pape, voyant que son bâtiment ne pouvait prendre terre, se jeta dans un bateau, et se fit conduire au port. Quant au pape, il fut contraint de continuer sa route vers Pontercole, où il arriva enfin, après avoir été battu d'une tempête si violente, que tous ceux qui l'accompagnaient demeuraient comme abattus, ou par le mal de mer, ou par la terreur de la mort. Le pape seul ne manifesta point un seul instant de crainte, demeurant, tout le temps que dura la tempête, sur le pont, assis dans son fauteuil, invoquant le nom de Jésus et faisant le signe de la croix. Enfin, la galère qui le portait entra dans la rade de Pontercole, où il prit terre à son tour, et ayant envoyé chercher des chevaux à Corneto, il rejoignit le

duc, qui l'attendait dans cette ville. Tous deux alors revinrent, à petites journées, par Cività-Vecchia et Palo, et rentrèrent dans Rome après un mois d'absence. Presque en même temps qu'eux y arriva, venant chercher son chapeau, le cardinal d'Albret. Il était accompagné des deux infans de Navarre, qui y furent accueillis non seulement avec les honneurs qui convenaient à leur rang, mais encore comme des beaux-frères auxquels le duc de Valentinois était jaloux de montrer le cas qu'il faisait de leur allience.

Cependant le temps était venu où le duc de Valentinois devait reprendre le cours de ses conquêtes. Aussi, comme dès le premier mai de l'année précédente le pape avait prononcé, en plein consistoire, une sentence de déchéance contre Jules-César de Varano, par laquelle, en punition du meurtre de son frère Rodolphe et de l'asile qu'il avait accordé aux ennemis du pape, il était exproprié de son fief de Camerino, lequel était réuni à la chambre apostolique, César partit de Rome pour la mettre à exécution. En conséquence, arrivé sur les frontières de Pérouse, qui appartenait à son lieutenant, Jean-Paul Baglioni, il envoya Oliverotto da Fermo et Gravina Orsini ravager la Marche de Camerino, en même temps qu'il priait Gui d'Ubaldo de Montefeltro, duc d'Urbin, de lui prêter ses soldats et son artillerie, pour l'aider dans cette entreprise ; ce que le malheureux duc d'Urbin, qui était dans les meilleures relations avec le pape, et qui n'avait aucun motif de se défier de César, n'osa lui refuser. Mais le même jour où les troupes du duc d'Urbin se

mettaient en route pour Camerino, les troupes du duc de Valentinois entraient dans le duché d'Urbin, et s'emparaient de Cagli, une des quatre villes de ce petit état. Le duc comprit ce qui l'attendait s'il essayait de faire résistance, et s'enfuit en habit de paysan; de sorte qu'en moins de huit jours César se trouva maître de son duché, moins les forteresses de Maiolo et de San-Leo.

Le duc de Valentinois se retourna aussitôt vers Camerino, qui tenait toujours, excité par la présence de Jules-César de Varano, son seigneur, et de ses deux fils, Venantio et Annibal; quant à l'aîné, qui se nommait Jean-Marie, il avait été envoyé par son père à Venise.

La présence de César amena des pourparlers entre les assiégeans et les assiégés. On rédigea une capitulation par laquelle Varano s'engageait à rendre la ville, à la condition que lui et ses fils en sortiraient sains et saufs, emportant avec eux leurs meubles, leurs trésors et leurs équipages. Mais ce n'étaient point là les intentions de César; aussi, profitant du relâchement que l'annonce de la capitulation avait naturellement amené dans la vigilance de la garnison, il surprit la ville pendant la nuit qui précédait sa reddition, et s'empara de César de Varano, et de ses deux fils, qui furent étranglés quelque temps après, le père à la Pergola, et les deux fils à Pesaro, par don Michele Correglia, qui, quoique monté du rang de sbire à celui de capitaine, en revenait de temps en temps à son premier métier.

Pendant ce temps, Vitellozzo Vitelli, qui prenait le titre de général de l'Église, et qui avait sous ses ordres huit

cents hommes d'armes et trois mille fantassins, suivant les instructions secrètes et verbales qu'il avait reçues de César, poursuivait le système d'invasion qui devait envelopper Florence d'un réseau de fer et la mettre un jour dans l'impossibilité de se défendre. Digne élève de son maître, à l'école duquel il avait appris à user tour à tour de la finesse du renard ou de la force du lion, il avait noué des intelligences avec quelques jeunes seigneurs d'Arezzo pour se faire livrer cette ville. Cependant, la conjuration ayant été découverte par Guillaume des Pazzi, commissaire pour la république florentine, ce dernier fit arrêter deux des conjurés ; mais les autres, qui étaient beaucoup plus nombreux qu'on ne le croyait, s'étant aussitôt répandus dans la ville en criant aux armes, tout le parti républicain, qui voyait un moyen, dans une révolution quelconque, de secouer le joug de Florence, se réunit à eux, délivra les captifs, s'empara de Guillaume, et, ayant proclamé le rétablissement de l'ancienne constitution, mit le siége devant la citadelle, où s'était réfugié Côme des Pazzi, évêque d'Arezzo, fils de Guillaume, lequel, se voyant investi de tous côtés, envoya en toute hâte un messager à Florence pour demander des secours.

Malheureusement pour le cardinal, les troupes de Vitellozzo Vitelli étaient plus rapprochées des assiégeans que les soldats de la sérénissime république ne l'étaient des assiégés, de sorte qu'au lieu d'un secours, ce fut toute l'armée ennemie qu'il vit arriver. Cette armée était commandée par Vitellozzo, par Jean-Paul Baglioni et

Fabio Orsino, qui conduisaient avec eux les deux Médicis, lesquels accouraient partout où il y avait ligue contre Florence, et qui se tenaient à la disposition de Borgia pour rentrer, à quelque condition que ce fût, dans la ville qui les avait chassés. Le lendemain, un autre secours d'argent et d'artillerie envoyé par Pandolfo Petrucci arriva encore de même ; de sorte que, le 18 juin, la citadelle d'Arezzo, qui n'avait reçu aucune nouvelle de Florence, fut obligée de se rendre.

Vitellozzo laissa les Arétins garder leur ville eux-mêmes, enferma Fabio Orsino dans la citadelle avec mille hommes, et, profitant de la terreur qu'avaient inspirée à toute cette partie de l'Italie les prises successives du duché d'Urbin de Camerino et d'Arezzo, il marcha sur Monte-San-Severino, sur Castiglione-Aretino, sur Cortone et sur les autres villes du Val de Chiana, qui se rendirent successivement et presque sans se défendre. Arrivé ainsi à dix ou douze lieues de Florence seulement, et n'osant rien entreprendre de son chef contre elle, il fit savoir au duc de Valentinois où il en était. Celui-ci, pensant que l'heure était venue de frapper enfin le coup qu'il retardait depuis si long-temps, se mit aussitôt en route pour aller porter en personne sa réponse à ses fidèles lieutenans.

Mais les Florentins, s'ils n'avaient pas envoyé de secours à Guillaume des Pazzi, en avaient demandé à Chaumont d'Amboise, gouverneur du Milanais pour Louis XII, en lui exposant non seulement le danger qu'ils couraient, mais encore les plans ambitieux de César, qui, après avoir envahi les petites principautés

d'abord, puis ensuite les états de second ordre, en viendrait peut-être à cet excès d'orgueil de s'attaquer au roi de France lui-même. Or les nouvelles de Naples étaient inquiétantes, de graves démêlés s'étaient déjà élevés entre le comte d'Armagnac et Gonzalve de Cordoue; Louis XII pouvait avoir besoin au premier jour de Florence, qu'il avait toujours trouvée loyale et fidèle: il résolut donc d'arrêter les progrès de César, et non seulement envoya à celui-ci l'ordre de ne pas faire un pas de plus, mais encore il mit en marche, pour appuyer efficacement son injonction, le capitaine Imbaut avec quatre cents lances.

Le duc de Valentinois reçut sur la frontière de la Toscane une copie du traité signé entre la république et le roi de France, traité dans lequel le premier s'engageait à secourir son alliée contre quiconque l'attaquerait, et, jointe à cette copie, la défense formelle que lui faisait Louis XII d'aller plus loin. César apprit en même temps qu'outre les quatre cents lances du capitaine Imbaut, qui étaient en route pour Florence, Louis XII, en arrivant à Asti, avait immédiatement acheminé sur Parme Louis de la Trimouille avec deux cents gens d'armes, trois mille Suisses et un train considérable d'artillerie. Il vit dans ces deux mouvemens combinés des dispositions hostiles contre lui, et, faisant volte-face avec son habileté ordinaire, il profita de ce qu'il n'avait donné à aucun de ses lieutenans d'autre ordre que des instructions verbales, et écrivit à Vitellozzo une lettre foudroyante, dans laquelle il lui re-

prochait de l'avoir compromis pour son intérêt particulier, et lui ordonnait de rendre à l'instant même aux Florentins les villes et les forteresses qu'il avait prises sur eux, le menaçant, s'il hésitait un instant, de marcher lui-même avec ses troupes pour les lui reprendre.

Puis, cette lettre écrite, César Borgia partit aussitôt pour Milan, où venait d'arriver Louis XII, lui portant, par le fait même de l'évacuation des villes conquises, la preuve qu'on l'avait calomnié auprès de lui. Il avait en même temps mission du pape de renouveler pour dix-huit mois encore, au cardinal d'Amboise, l'ami plutôt que le ministre de Louis XII, son titre de légat à latere en France. Grâce à cette preuve publique de son innocence et à cette influence cachée, César eut bientôt fait sa paix avec le roi de France.

Mais ce ne fut pas tout : comme il était dans le génie de César de toujours sortir plus grand par quelque combinaison nouvelle d'une catastrophe qui eût dû l'abaisser, il calcula tout de suite le parti qu'il pouvait tirer de la désobéissance prétendue de ses lieutenans ; et comme déjà plus d'une fois il s'était inquiété de leur puissance et avait convoité leurs villes, il pensa que l'heure était peut-être venue de les faire disparaître et de chercher dans l'envahissement de leurs propres domaines un dédommagement à cette Florence qui lui échappait sans cesse au moment où il croyait la tenir.

Et, en effet, c'était une chose fatigante que ces forteresses et ces cités qui s'élevaient, avec une autre bannière que la sienne, au milieu de cette belle Romagne

dont il comptait faire son royaume. Ainsi Vitellozzo possédait Città di Castello, Bentivoglio tenait Bologne, Jean-Paul Baglioni commandait à Pérouse, Oliverotto venait de s'emparer de Fermo ; enfin Pandolfo Petrucci était seigneur de Sienne : il était temps que tout cela rentrât sous un pouvoir unique. Les lieutenans du duc de Valentinois, pareils à ceux d'Alexandre, commençaient à se faire trop puissans, et il fallait que Borgia héritât d'eux s'il ne voulait pas qu'ils héritassent de lui.

Le duc de Valentinois obtint de Louis XII trois cents lances pour marcher contre eux.

De son côté, Vitellozzo Vitelli avait à peine reçu la lettre de César, qu'il avait compris qu'il était sacrifié par celui-ci à la crainte qu'il avait du roi de France ; mais Vitellozzo n'était pas une de ces victimes qu'on égorge ainsi en expiation d'une faute : c'était un buffle de la Romagne qui fait face avec ses cornes au couteau du sacrificateur ; d'ailleurs l'exemple des Varano et des Manfredi était là, et mourir pour mourir, mieux valait tomber les armes à la main.

Vitellozzo Vitelli convoqua donc à Maggione ceux dont les existences et les domaines étaient menacés par ce nouveau revirement de la politique de César : c'étaient Paul Orsino, Jean-Paul Baglioni, Hermès Bentivoglio, qui représentait son père Jean; Antoine de Venafro, envoyé de Pandolfo Petrucci; Oliverotto da Fermo et le duc d'Urbin; les six premiers avaient tout à perdre, et le dernier avait déjà tout perdu.

Une ligue fut signée entre les confédérés : ils s'enga-

geaient à résister à César, soit qu'il essayât de les battre partiellement, soit qu'il les attaquât tous ensemble.

César apprit cette ligue par le premier résultat qu'elle avait produit; le duc d'Urbin, qui était adoré de ses sujets, s'était présenté avec quelques soldats devant la forteresse de San-Leo, elle se rendit à lui, et en moins de huit jours, villes et forteresses suivant cet exemple, tout le duché se retrouva au pouvoir du duc d'Urbin.

En même temps, chacun des confédérés proclama ouvertement sa révolte contre l'ennemi commun, et prit une attitude hostile.

Le duc était à Imola, où il attendait les troupes françaises, mais presque sans soldats; si bien que, si Bentivoglio, qui tenait une partie du pays, et le duc d'Urbin, qui venait de reconquérir l'autre, avaient marché contre lui, il est probable, ou qu'ils l'eussent pris, ou qu'ils l'eussent contraint de fuir et de quitter la Romagne; d'autant plus que les deux hommes sur lesquels il comptait, c'est-à-dire don Ugo de Cardona, qui était entré à son service après la prise de Capoue, et Michelotto, ayant mal suivi ses intentions, se trouvèrent tout-à-coup séparés de lui. En effet, il leur avait ordonné de se replier sur Rimini, et de lui ramener deux cents chevau-légers et cinq cents fantassins qu'ils commandaient; mais ne connaissant pas l'urgence de sa situation, au moment où ils essayaient de s'emparer par surprise de la Pergola et de Fossombrune, ils furent entourés par Orsino Gravina et Vitellozzo. Ugo de Cardona et Michelotto se défendirent comme des lions; mais, quelques efforts qu'ils fissent, leur petite

troupe fut taillée en pièces, Ugo de Cardona fut fait prisonnier, et Micheletto n'échappa au même sort qu'en se couchant parmi les morts; puis, la nuit venue, il se sauva à Fano.

Cependant, tel qu'il était et presque sans troupes à Imola, les confédérés n'osèrent rien tenter contre César, soit par la crainte qu'il inspirait personnellement, soit qu'ils respectassent en lui l'ami du roi de France; ils se contentèrent donc de s'emparer des villes et des forteresses environnantes. Vitellozzo avait repris les forteresses de Fossombrune, d'Urbin, de Cagli et d'Aggobbio; Orsino et Gravina avaient reconquis Fano et toute la province; enfin, Jean Marie de Varano, le même qui, par son absence, avait échappé au massacre de toute sa famille, était rentré à Camerino, porté en triomphe par son peuple.

Rien de tout cela ne détruisit la confiance que César avait dans sa fortune, et tandis que d'un autre côté il pressait l'arrivée des troupes françaises, et appelait à sa solde tous ces petits gentilshommes qu'on appelait des *lances brisées*, parce qu'ils couraient le pays avec cinq ou six cavaliers seulement, s'engageant au service de quiconque avait besoin d'eux, il avait entamé des négociations avec ses ennemis, certain que du jour où il les amènerait à une conférence ils étaient perdus. En effet, César avait reçu du ciel le don fatal de la persuasion; de sorte que, si bien prévenu que l'on fût de sa duplicité, il n'y avait pas moyen de résister, non pas à son éloquence, mais à cet air de franche bonhomie qu'il savait si bien prendre

et qui faisait l'admiration de Machiavel, lequel, si profond politique qu'il fût, se laissa plus d'une fois tromper par elle. Pour engager Paul Orsino à venir traiter à Imola, il envoya donc aux confédérés le cardinal Borgia en otage; aussi Paul Orsino n'hésita-t-il plus et arriva-t-il à Imola le 25 octobre 1502.

Le duc de Valentinois le reçut comme un ancien ami, dont on a été séparé quelques jours par des discussions légères et momentanées; il avoua avec franchise que tous les torts étaient sans doute de son côté, puisqu'il s'était aliéné des hommes qui étaient à la fois de si loyaux seigneurs et de si braves capitaines; mais, entre gens comme eux, il ajouta qu'une explication franche et loyale, comme celle qu'il donnait, devait remettre toutes choses dans le même état qu'auparavant. Alors, et comme preuve que ce n'était point la crainte, mais son bon vouloir, qui le ramenait à eux, il montra à Orsino les lettres du cardinal d'Amboise qui lui annonçaient l'arrivée prochaine des troupes françaises; il lui fit voir celles qu'il avait rassemblées autour de lui, désirant, ajouta-t-il, qu'ils fussent bien convaincus que ce qu'il regrettait le plus dans tout cela, ce n'était pas tant la perte qu'il avait faite de capitaines si distingués, qu'ils étaient l'âme de sa vaste entreprise, que d'avoir, d'une manière si fatale pour lui, laissé croire au monde qu'il pouvait un seul instant avoir méconnu leur mérite; qu'en conséquence, il se fiait à lui, Paul Orsino, qu'il avait toujours aimé entre tous, pour ramener les confédérés à une paix qui serait aussi profitable à tous que la guerre était nuisible à chacun,

étant prêt à signer avec eux tout accommodement qui ne serait pas préjudiciable à son honneur.

Orsino était l'homme qu'il fallait à César; plein d'orgueil et de confiance en lui-même, il était convaincu du vieux proverbe qui dit que : — Un pape ne peut régner huit jours, s'il a contre lui à la fois les Colonna et les Orsini. — Il crut donc, sinon à la bonne foi de César, du moins à la nécessité où il était de revenir à eux; en conséquence, sauf ratification, il signa avec lui, le 18 octobre 1502, les conventions suivantes, que nous reproduisons telles que Machiavel les envoya à la magnifique république de Florence.

ACCORD ENTRE LE DUC DE VALENTINOIS ET LES CONFÉDÉRÉS.

« Qu'il soit notoire, aux parties mentionnées ci-dessous, et à tous ceux qui verront les présentes, que son excellence le duc de Romagne d'une part, et de l'autre les Orsini, ainsi que leurs confédérés, désirant mettre fin à des différends, des inimitiés, des mésintelligences et des soupçons qui se sont élevés entre eux, ont résolu ce qui suit :

» Il y aura entre eux paix et alliance véritables et perpétuelles, avec un complet oubli des torts et injures qui peuvent avoir eu lieu jusqu'à ce jour, se promettant réciproquement de n'en conserver aucun ressentiment; et en conformité desdites paix et union, son excellence le duc de Romagne reçoit dans ses confédération, ligue et alliance perpétuelles, tous les seigneurs précités; et chacun

d'eux promet de défendre les états de tous en général et de chacun en particulier contre toute puissance qui voudrait les inquiéter ou attaquer pour quelque cause que ce fût, exceptant toujours néanmoins le pape Alexandre VI et sa Majesté très-chrétienne Louis XII, roi de France : promettant d'autre part, et dans les mêmes termes, les seigneurs susnommés de concourir à la défense de la personne et des états de son excellence, ainsi qu'à celle des illustrissimes seigneurs don Guiffry Borgia, prince de Squillace, don Roderic Borgia, duc de Sermoneta et de Biselli, et don Jean Borgia, duc de Camerino et de Nepi, tous frères ou neveux de son excellence le duc de Romagne.

» De plus, comme la rébellion et l'envahissement du duché d'Urbin et de Camerino sont arrivés pendant les susdites mésintelligences, tous les confédérés précités et chacun d'eux s'obligent à concourir de toutes leurs forces au recouvrement des états ci-dessus et autres places et lieux révoltés et envahis.

» Son excellence le duc de Romagne s'oblige à continuer, aux Orsini et aux Vitelli, leurs anciens engagemens de service militaire et aux mêmes conditions.

» Elle promet, de plus, de n'obliger qu'un d'entre eux, à leur choix, de servir en personne ; le service que pourront faire les autres sera volontaire.

» Elle s'engage aussi à faire ratifier le second traité, par le souverain pontife, qui ne pourra obliger le cardinal Orsino à demeurer dans Rome qu'autant que cela conviendrait à ce prélat.

» En outre, comme il existe quelques différends entre le pape et le seigneur Jean Bentivoglio, les confédérés précités conviennent qu'ils seront remis à l'arbitrage sans appel du cardinal Orsino, de son excellence le duc de Romagne, et du seigneur Paudolfo Petrucci.

» S'engagent aussi les confédérés précités, tous et chacun d'eux, aussitôt qu'ils en seront requis par le duc de Romagne, à remettre entre ses mains, comme otage, un des fils légitimes de chacun d'eux, et dans le lieu et dans le temps qu'il lui plaira d'indiquer.

» Promettant, de plus, les mêmes confédérés, tous et chacun d'eux, si quelque projet tramé contre l'un d'eux venait à leur connaissance, de l'en avertir et de s'en prévenir tous réciproquement.

» Il est convenu, outre cela, entre les ducs de Romagne et les susdits confédérés, de regarder comme l'ennemi commun quiconque manquerait aux présentes stipulations, et de concourir tous à la ruine des états qui ne s'y conformeraient pas.

» *Signé*, César, Paul Orsino,
» Agapit, *secrétaire*. »

En même temps qu'Orsino reportait aux confédérés le traité rédigé entre lui et le Valentinois, Bentivoglio, ne voulant pas se soumettre à l'arbitrage indiqué, offrait à César de terminer leurs différends par un traité particulier, et lui envoyait son fils pour en rédiger les conditions : après quelques pourparlers, elles furent arrêtées ainsi qu'il suit :

Bentivoglio détacherait sa fortune de celle des Vitelli et des Orsini ;

Il fournirait pendant huit ans au duc de Valentinois cent hommes d'armes et cent arbalétriers à cheval ;

Il payerait douze mille ducats par année à César pour l'entretien de cent lances.

Moyennant quoi, son fils Annibal épouserait la sœur de l'évêque d'Enna, qui était nièce du duc de Valentinois, et le pape reconnaîtrait sa souveraineté sur Bologne.

Le roi de France, le duc de Ferrare et la république de Florence devaient être les garans de ce traité.

Cependant la convention qu'Orsino reportait aux confédérés éprouvait de leur part de vives difficultés; Vitellozzo Vitelli surtout, qui était celui qui connaissait le mieux César, ne cessait de répéter aux autres condottieri que cette paix était trop prompte et trop facile pour ne pas cacher quelque piége ; mais comme pendant ce temps le duc de Valentinois avait amassé une armée considérable à Imola, et que les quatre cents lances que lui prêtait Louis XII étaient enfin arrivées, Vitellozzo et Oliverotto se décidèrent à signer le traité apporté par Orsino et à le faire signifier au duc d'Urbin et au seigneur de Camerino, qui, comprenant qu'il leur était désormais impossible de se défendre seuls, se retirèrent l'un à Città di Castello et l'autre dans le royaume de Naples.

Cependant le duc de Valentinois, sans rien dire de ce qu'il comptait faire, se mit en route le 10 décembre, se dirigeant sur Césène avec la puissante armée qu'il avait

réunie sous son commandement. Aussitôt tout commença de s'épouvanter, non seulement en Romagne, mais dans toute l'Italie septentrionale : Florence, qui le voyait s'éloigner d'elle, craignait que cette marche n'eût d'autre but que de déguiser son intention; et Venise, qui le voyait s'approcher de ses frontières, avait envoyé toutes ses troupes sur les rives du Pô. César s'aperçut de cette crainte, et comme elle pouvait nuire à ses projets en inspirant de la défiance, il congédia en arrivant à Césène tous les Français qui étaient à son service, à l'exception de cent hommes d'armes que commandait M. de Candale, son beau-frère; de sorte qu'il se trouva n'avoir plus autour de lui que deux mille hommes de cavalerie et dix mille fantassins.

Quelques jours se passèrent en pourparlers, car le duc de Valentinois avait trouvé dans cette ville des envoyés des Vitelli et des Orsini, lesquels étaient à la tête de leur armée dans le duché d'Urbin; mais, dès les premières discussions sur la marche à suivre dans la continuation de la conquête, il s'éleva de telles difficultés entre le général en chef et ces agens, qu'ils comprirent eux-mêmes qu'on ne pouvait rien arrêter par intermédiaires, et qu'une conférence entre César et l'un des chefs était urgente. En conséquence, Oliverotto da Fermo se risqua, et vint joindre le duc de Valentinois pour lui proposer de marcher sur la Toscane ou de s'emparer de Sinigaglia, qui était la dernière place du duché d'Urbin qui ne fût pas retombée au pouvoir de César. César répondit qu'il ne voulait point porter la guerre en Toscane, parce que les Tos-

cans étaient ses amis; mais qu'il approuvait le projet de ses lieutenans sur Sinigaglia : en conséquence, il se mit en marche pour Fano.

Cependant la fille de Frédéric, précédent duc d'Urbin, qui tenait la ville de Sinigaglia, et qu'on nommait la préfetesse, parce qu'elle avait épousé Jean de la Rovère, que son oncle Sixte IV avait nommé préfet de Rome, jugeant qu'il lui serait impossible de se défendre contre les forces qu'amenait avec lui le duc de Valentinois, laissa la citadelle aux mains d'un capitaine, à qui elle recommanda d'obtenir pour la ville les meilleures conditions possibles, et s'embarqua pour Venise.

Le duc de Valentinois apprit cette nouvelle à Rimini, par un messager de Vitellozzo et des Orsini, qui lui annonça que le gouverneur de la citadelle, qui avait refusé de la leur remettre, était tout prêt à traiter avec lui; qu'en conséquence, ils l'engageaient à se rendre dans cette ville pour terminer cette affaire. César leur fit répondre qu'en conséquence de l'avis qu'ils lui donnaient, il renvoyait à Césène et à Imola une partie de ses troupes, qu'elles lui étaient inutiles, puisqu'il avait les leurs, qui, réunies à l'escorte qu'il gardait, seraient suffisantes, n'ayant point d'autre projet que la pacification complète du duché d'Urbin; mais que cette pacification était impossible si ses anciens amis continuaient à se défier de lui, au point de ne débattre que par des agens intermédiaires des plans auxquels leur fortune était intéressée, aussi bien que la sienne. Le messager retourna avec cette réponse vers les confédérés, qui, tout en sentant la vérité de l'observa-

tion de César, n'en hésitèrent pas moins à faire ce qu'il demandait ; Vitellozzo Vitelli surtout montrait contre le duc de Valentinois une défiance que rien ne semblait pouvoir vaincre ; enfin, pressé par Oliverotto, Gravina et Orsino, il consentit à attendre le duc; mais cela bien plutôt pour ne point paraître à ses compagnons plus timide qu'ils ne l'étaient eux-mêmes, que par l'effet de la confiance qu'il avait dans ce retour d'amitié que manifestait Borgia.

Le duc apprit cette décision, tant désirée par lui, en arrivant à Fano, le 20 décembre 1502. Aussitôt il appela près de lui huit de ses plus fidèles, parmi lesquels étaient MM. d'Enna, son neveu, Michelotto et Ugo de Cardona, et leur ordonna, aussitôt qu'ils seraient arrivés à Sinigaglia, et qu'ils verraient Oliverotto, Gravina, Vitellozzo et Orsino, venir au-devant de lui, d'avoir, comme pour leur faire honneur, à se placer à leur droite et à leur gauche, deux pour un seul, de manière à ce qu'ils pussent, à un signal donné, ou les arrêter ou les poignarder ; puis il désigna à chacun d'eux celui auquel il devait s'attacher, leur recommandant de ne le quitter que lorsqu'il serait entré dans Sinigaglia, et arrivé au logement préparé pour lui ; puis, envoyant des ordres à ceux de ses soldats qui étaient cantonnés dans les environs, il leur fit savoir qu'ils eussent à se rassembler au nombre de huit mille sur les rives du Métaure, petit fleuve de l'Ombrie qui se jette dans la mer Adriatique, et qu'a illustré la défaite d'Asdrubal.

Le duc arriva au rendez-vous donné à son armée le

31 décembre, et fit partir aussitôt devant lui deux cents hommes de cavalerie, fit marcher l'infanterie immédiatement après elle ; puis, se mit à son tour en route au milieu de ses gens d'armes, suivant le bord de l'Adriatique, et ayant à sa droite les montagnes et à sa gauche la mer, quelquefois si resserrés entre elles, au reste, que l'armée ne pouvait passer à plus de dix hommes de front.

Au bout de quatre heures de marche, le duc, à un tournant du chemin, aperçut Sinigaglia, située à un mille de la mer à peu près, et à un trait de flèche des montagnes; entre l'armée et la ville coulait une petite rivière, dont il lui fallut quelque temps côtoyer les bords en les descendant; enfin il trouva un pont jeté en face d'un faubourg de la ville; là le duc de Valentinois ordonna à sa cavalerie de s'arrêter : elle se plaça sur deux files, l'une entre le chemin et le fleuve, l'autre du côté de la campagne, laissant toute la largeur de la route à l'infanterie, qui défila, passa le pont, et, s'enfonçant dans la ville, alla se mettre en bataille sur la grande place.

De leur côté, Vitellozzo, Gravina, Orsino et Oliverotto, pour faire place à l'armée du duc, avaient cantonné leurs soldats dans de petites villes ou des villages aux environs de Sinigaglia; Oliverotto seul avait conservé à peu près mille fantassins et cent cinquante cavaliers qui avaient leur caserne dans le faubourg par lequel entrait le duc.

A peine César avait-il fait quelques pas vers la ville, qu'il aperçut à la porte Vitellozzo, le duc de Gravina et Orsino qui venaient au-devant de lui ; les deux derniers

assez gais et confians, mais le premier si triste et si abattu, qu'on eût dit qu'il devinait le sort qui l'attendait ; et sans doute, en effet, en avait-il eu quelques pressentimens; car, au moment où il quitta son armée pour venir à Sinigaglia, il lui avait fait ses adieux comme s'il ne devait pas la revoir, avait recommandé sa famille à ses capitaines, et avait embrassé ses enfans en versant des larmes ; faiblesse qui avait paru étrange à tous de la part d'un si brave condottiere.

Le duc marcha à eux et leur tendit la main en signe d'oubli, et avec un air si loyal et si riant, que Gravina et Orsino ne conservèrent plus aucun doute sur le retour de son amitié, et qu'il n'y eut que Vitellozzo Vitelli qui demeura dans la même tristesse. Au même instant, et comme la chose leur avait été recommandée, les affidés du duc prirent leur place à la droite et à la gauche de ceux qu'ils devaient surveiller, et qui étaient tous là, à l'exception d'Oliverotto, que le duc ne voyait pas et commençait à chercher des yeux avec inquiétude; mais, en traversant le faubourg, il l'aperçut qui exerçait sa troupe sur la place. Aussitôt il lui dépêcha don Michel et M. d'Enna, qui étaient chargés de lui dire qu'il était imprudent de faire sortir ainsi ses troupes, qui pouvaient se prendre de querelle avec celles du duc et amener une rixe; que mieux valait, au contraire, les consigner dans leurs casernes et venir rejoindre ses compagnons qui étaient près de César. Oliverotto, que son destin entraînait avec les autres, ne fit aucune objection, ordonna à ses soldats de rentrer dans leurs logemens, et mit son cheval au galop, escorté de chaque

côté par M. d'Enna et par Michelotto pour rejoindre César. César, dès qu'il le vit, l'appela, lui tendit la main, et continua sa marche vers le palais qui lui était destiné, ayant ses quatre victimes à sa suite.

Arrivé au seuil, César descendit le premier, et, ayant fait signe au chef de ses gens d'armes d'attendre ses ordres, il entra le premier, suivi d'Oliverotto, de Gravina, de Vitellozzo Vitelli et d'Orsino, chacun toujours accompagné de ses deux acolytes; mais à peine eurent-ils monté l'escalier et furent-ils entrés dans la première chambre, que la porte se referma derrière eux, et que César se retourna en disant : — Voilà l'heure ! — C'était le signal convenu. Aussitôt chacun des anciens confédérés fut saisi et renversé, et, le poignard sur la gorge, forcé de rendre ses armes.

En même temps, et tandis qu'on les conduisait dans un cachot, César ouvrit la fenêtre, et, s'avançant sur le balcon, cria au chef de ses gens d'armes : — Allez ! — Le chef était prévenu, il s'élança avec sa troupe vers les casernes où l'on venait de consigner les soldats d'Oliverotto, et ceux-ci, surpris sans défiance et à l'improviste, furent aussitôt faits prisonniers; puis la troupe du duc se mit à piller la ville; et lui, fit appeler Machiavel.

Le duc de Valentinois et l'envoyé de Florence demeurèrent à peu près deux heures enfermés ensemble, et comme Machiavel lui-même raconta le sujet de cette entrevue, nous allons rapporter ses propres paroles :

« Il me fit appeler, dit le légat florentin, et me témoigna, de l'air le plus serein, la joie que lui causait le suc-

cès de cette entreprise, dont il m'assura m'avoir parlé la veille, ce que je me rappelai, quoique *je n'eusse pas compris alors ce qu'il me voulait dire ;* il s'expliqua ensuite, en termes très-sensés et pleins de la plus vive affection pour notre ville, sur les divers motifs qui lui faisaient désirer votre alliance, désir auquel il espérait que vous répondriez. Il a fini par m'engager à faire trois invitations à vos seigneuries : la première, que vous vous réjouissiez avec lui d'un événement qui faisait disparaître d'un seul coup les mortels ennemis du roi, les siens et les vôtres, et qui détruisait toutes les semences de trouble et de dissensions propres à dévaster l'Italie ; service qui, joint au refus qu'il avait fait aux prisonniers de marcher contre vous, devait exciter votre reconnaissance à son égard ; la seconde, de vous prier de lui donner, dans cette circonstance, une preuve éclatante de votre amitié, en faisant pousser votre cavalerie vers Borgo, et en y rassemblant des troupes de pied, afin de pouvoir, selon le besoin, marcher avec lui sur Castello ou sur Pérouse. Il désire enfin, et c'est la troisième chose qu'il réclame de vous, que vous fassiez arrêter le duc d'Urbin, s'il se réfugiait de Castello sur vos terres, en apprenant la détention de Vitellozzo. Comme je lui objectais qu'il ne serait point de la dignité de la république de le lui livrer, et que vous n'y consentiriez jamais, il approuva mon observation, et me dit qu'il suffisait que vous le retinssiez et ne lui rendissiez pas la liberté sans sa participation. J'ai promis à son excellence de vous mander tout ceci, dont elle attend la réponse. »

La même nuit, huit hommes masqués descendirent

dans le cachot où étaient les prisonniers, qui crurent alors que l'heure fatale était venue pour tous. Mais les bourreaux n'avaient à faire pour le moment qu'à Vitellozzo Vitelli et à Oliverotto. Lorsqu'on signifia à ces deux capitaines leur condamnation, Oliverotto éclata en reproches contre Vitellozzo Vitelli, lui disant que c'était lui qui était cause qu'il avait pris les armes contre le duc; quant à Vitellozzo Vitelli, la seule chose qu'il dit, fut qu'il priait le pape de lui accorder indulgence plénière pour tous ses péchés. Alors, les hommes masqués les firent sortir tous deux, laissant Orsino et Gravina attendre à leur tour un sort pareil, et emmenèrent ces élus de la mort dans un lieu écarté, en dehors des remparts de la ville, où ils furent étranglés, et où on les enterra aussitôt dans deux fosses creusées d'avance à cet effet.

Les deux autres avaient été gardés vivans jusqu'à ce qu'on sût si le pape avait, de son côté, fait arrêter le cardinal Orsino, l'archevêque de Florence et le seigneur de Sainte-Croix : aussi, dès qu'on eut reçu de sa Sainteté la réponse affirmative, Gravina et Orsino, qui avaient été transférés au château de la Pièvre, furent étranglés à leur tour.

Quant au duc, après avoir laissé ses instructions à Michelotto, il était parti de Sinigaglia aussitôt la première exécution faite, en assurant à Machiavel qu'il n'avait jamais eu d'autre pensée que celle de rendre la tranquillité à la Romagne et à la Toscane, et qu'il croyait y avoir réussi par la prise et la mort de ceux-là qui étaient la cause de tous les troubles, et que, quant aux autres révoltes qui pourraient avoir lieu désormais, ce ne seraient plus

que des étincelles qu'une goutte d'eau pourrait éteindre.

Le pape eut à peine appris que César tenait ses ennemis entre ses mains, que, pressé à son tour de gagner la même partie, il fit annoncer au cardinal Orsino, quoiqu'il fût minuit, que son fils s'était emparé de Sinigaglia, et qu'il l'invitait à venir le lendemain dès le matin causer avec lui de cette bonne nouvelle. Le cardinal, enchanté de cet accroissement de faveur, n'eut garde de manquer au rendez-vous donné. En conséquence, dès le matin, il monta à cheval pour se rendre au Vatican ; mais, au détour de la première rue, il rencontra le gouverneur de Rome avec un détachement de cavalerie qui se félicita du hasard qui leur faisait faire même route, et l'accompagna jusqu'au seuil du Vatican ; là le cardinal mit pied à terre, et commença de monter l'escalier, mais à peine fut-il au premier pallier, que déjà ses mules et ses équipages étaient saisis et enfermés dans les écuries du palais. De son côté, en entrant dans la salle du Perroquet, il se trouva, ainsi que toute sa suite, environné d'hommes armés, qui le conduisirent à une autre salle qu'on appelait la salle du Vicaire, et où il trouva l'abbé Alviano le protonotaire Orsino, Jacques Santa-Croce, et Rinaldo Orsino, qui étaient prisonniers comme lui ; en même temps le gouverneur recevait l'ordre de s'emparer du château de Monte-Giardino qui appartenait aux Orsini, et d'en enlever tous les bijoux, toutes les tentures, tous les meubles et toute l'argenterie qui s'y trouveraient.

Le gouverneur s'acquitta en conscience de cette commission, et apporta au Vatican tout ce dont il s'était

emparé, jusqu'au livre de comptes du cardinal. En consultant ce livre, le pape s'aperçut de deux choses : l'une, qu'une somme de deux mille ducats était due au cardinal, sans qu'il y eût le nom du débiteur, et l'autre, que le cardinal avait acheté, trois mois auparavant, pour quinze cents écus romains, une magnifique perle qui ne se retrouvait point parmi les objets qui étaient en son pouvoir : en conséquence, il ordonna qu'à compter de cette heure, et jusqu'au moment où cette négligence dans les comptes du cardinal serait réparée, les hommes qui lui apportaient deux fois par jour à manger, de la part de sa mère, n'entreraient plus au château Saint-Ange. Le même jour, la mère du cardinal envoya au pape les deux mille ducats, et le lendemain, sa maîtresse vint, sous des habits d'homme, apporter elle-même la perle réclamée. Mais sa Sainteté, émerveillée de sa beauté sous ce costume, la lui laissa, à ce qu'on assure, pour le même prix qu'elle l'avait payée une première fois.

Quant au cardinal, le pape permit qu'on lui apportât, comme par le passé, sa nourriture, de sorte qu'il mourut empoisonné le 22 février, c'est-à-dire le surlendemain du jour où ses comptes avaient été réglés.

Le soir de sa mort, le prince de Squillace se mit en route pour prendre possession, au nom du pape, des terres du défunt.

Cependant le duc de Valentinois avait continué sa route vers Città di Castello et Pérouse, et s'était emparé de ces deux villes sans coup férir; car les Vitelli s'étaient enfuis de la première, et Jean-Paul Baglione avait aban-

donné la seconde sans même essayer de faire résistance. Restait encore Sienne, où s'était enfermé Pandolfo Petrucci, le seul qui restât de tous ceux qui avaient signé la ligue contre lui.

Mais Sienne était sous la protection des Français. En outre, Sienne n'était pas des États de l'Église, et César n'avait aucun droit sur elle. Il se contenta donc d'exiger que Pandolfo Petrucci quittât la ville et se retirât à Lucques, ce qui fut exécuté.

Alors, tout étant tranquille de ce côté et la Romagne entière étant soumise, César Borgia résolut de retourner à Rome, pour aider le pape à se défaire de ce qui restait des Orsini.

La chose était d'autant plus facile, que Louis XII, ayant éprouvé des revers dans le royaume de Naples, avait désormais trop à s'occuper de ses propres affaires pour s'inquiéter de celles de ses alliés. Aussi César, faisant pour les environs de la capitale du saint-siége ce qu'il venait de faire pour la Romagne, s'empara-t-il successivement de Vicovaro, de Cera, de Palombera, de Lanzano et de Cervetti ; de sorte que, cette conquête achevée, César, n'ayant plus rien à faire et ayant soumis les États pontificaux depuis les frontières de Naples jusqu'à celles de Venise, revint à Rome, pour concerter avec son père les moyens de convertir son duché en royaume.

César y arriva tout juste pour partager avec Alexandre la succession du cardinal Jean Michel, qui venait de mourir empoisonné par un échanson qu'il avait pris des mains du pape.

Le futur roi d'Italie trouva son père préoccupé d'une grande spéculation : il avait, pour la solennité de la Saint-Pierre, résolu de faire neuf cardinaux. Or, voilà ce qu'il avait à gagner à cette nomination :

D'abord, les cardinaux nommés laissaient tous des charges vacantes : ces charges retombaient entre les mains du pape, qui les vendait.

Chacun des nouveaux élus achetait son élection plus ou moins cher, selon sa fortune ; le prix, laissé au caprice du pape, variait de dix mille à quarante mille ducats.

Enfin, comme, devenus cardinaux, ils avaient, d'après la loi, perdu le droit de tester, le pape n'avait qu'à les empoisonner pour hériter d'eux; ce qui le mettait dans la position du boucher qui, lorsqu'il a besoin d'argent, n'a qu'à égorger le mouton le plus gras de son troupeau.

La nomination eut lieu : les nouveaux cardinaux furent Giovanni Castellar Valentino, archevêque de Trani; Francesco Remolino, ambassadeur du roi d'Aragon; Francesco Soderini, évêque de Volterra; Melchior Copis, évêque de Brissina ; Nicolas Fiesque, évêque de Fréjus ; Francesco de Sprate, évêque de Leome ; Adriano Castellense, clerc de la chambre, trésorier général et secrétaire des brefs; Francesco Loris, évêque d'Elva, patriarche de Constantinople et secrétaire du pape ; et Giacomi Casanova, protonotaire et camérier secret de sa Sainteté.

Le prix de leur simonie payé et les charges qu'ils avaient laissées vacantes vendues, le pape fit son choix

sur ceux qu'il devait empoisonner; le nombre fut fixé à trois, un ancien et deux nouveaux; l'ancien était le cardinal Casanova, et les nouveaux messeigneurs Melchior Copis et Adriano Castellense, qui avait pris le nom d'Adrien de Corneto de cette ville où il était né, et qui, dans ses charges de clerc de la chambre, de trésorier général et de secrétaire des brefs, avait amassé une immense fortune.

En conséquence, ces choses arrêtées entre César et le pape, ils firent inviter ceux qu'ils avaient choisis pour être leurs convives à venir souper dans une vigne située près du Vatican, et qui appartenait au cardinal de Corneto; dès le matin de ce jour, qui était le 2 août, ils avaient envoyé leurs serviteurs et leur maître-d'hôtel faire tous les préparatifs, et César avait remis lui-même au sommelier de sa Sainteté deux bouteilles de vin préparé avec cette poudre blanche qui ressemblait à du sucre, et dont il avait si souvent éprouvé les propriétés mortelles, lui recommandant de ne servir ce vin que lorsqu'il le lui dirait et qu'aux personnes qu'il lui indiquerait[1]: à cet effet, le sommelier avait mis le vin sur un buffet à part, recommandant sur toute chose aux valets de ne point y toucher, ce vin étant réservé pour le pape.

Vers le soir, Alexandre VI sortit à pied du Vatican, appuyé sur le bras de César, et se dirigea vers la vigne, accompagné du cardinal Caraffa; mais, comme la chaleur était grande et la montée un peu rude, le pape, en arrivant sur la plate-forme, s'arrêta un instant pour reprendre haleine; à peine y était-il, qu'en portant la main

sur sa poitrine, il s'aperçut qu'il avait oublié dans sa chambre à coucher une chaîne qu'il avait l'habitude de porter au cou, et à laquelle pendait un médaillon d'or où était enfermée une hostie consacrée. Cette habitude lui venait d'une prédiction qu'un astrologue lui avait faite, que tant qu'il porterait une hostie consacrée, ni le fer ni le poison ne pourraient avoir prise sur lui : se voyant donc séparé de son talisman, il ordonna à monseigneur Caraffa de courir à l'instant même au Vatican, lui indiquant dans quel endroit de sa chambre il l'avait laissé, afin qu'il l'y prît et le lui apportât sans retard. Puis, comme la marche l'avait altéré, tout en faisant signe de la main à son envoyé de hâter le pas, il se retourna vers un valet, et lui demanda à boire; César, qui, de son côté aussi, était altéré, lui commanda d'apporter deux verres.

Or, par un hasard étrange, il était arrivé que le sommelier venait de retourner au Vatican pour y prendre des pêches magnifiques dont on avait fait le jour même cadeau au pape, et qu'il avait oublié d'apporter avec lui; le valet s'adressa donc au sous-sommelier, lui disant que sa Sainteté et monseigneur le duc de Romagne avaient soif et demandaient à boire. Alors le sous-sommelier, voyant deux bouteilles de vin à part, et ayant entendu dire que ce vin était réservé au pape, prit une des bouteilles, et faisant porter par le valet deux verres sur un plateau, leur versa de ce vin qu'ils burent l'un et l'autre sans se douter que c'était celui qu'ils avaient préparé eux-mêmes pour empoisonner leurs convives.

Pendant ce temps monseigneur Caraffa courait au Vatican, et, comme il était familier au palais, montait à la chambre du pape, une lumière à la main et sans être accompagné d'aucun domestique, au tournant d'un corridor le vent souffla la lumière; néanmoins, renseigné comme il l'était, il continua sa route, pensant qu'il n'avait pas besoin d'y voir pour trouver l'objet qu'il venait chercher; mais en ouvrant la porte de la chambre, le messager recula d'un pas en jetant un cri de terreur; une vision terrible venait de lui apparaître: il lui semblait avoir devant les yeux, au milieu de la chambre, entre la porte et le meuble où était le médaillon d'or, Alexandre VI, immobile et livide, couché dans une bière, aux quatre coins de laquelle brûlaient quatre flambeaux. Le cardinal resta un instant les yeux fixes et les cheveux hérissés, n'ayant point la force d'aller ni en avant ni en arrière; mais, pensant enfin que tout cela était un prestige de ses sens ou une apparition infernale, il fit le signe de la croix en invoquant le saint nom de Dieu : tout s'évanouit aussitôt, flambeaux, bière, cadavre, et la chambre mortuaire rentra dans l'obscurité.

Alors le cardinal Caraffa, celui-là qui a raconté lui-même cet étrange événement et qui fut depuis le pape Paul IV, entra résolument dans la chambre, et, quoiqu'une sueur glacée lui coulât sur le front, il alla droit au meuble, et dans le tiroir indiqué ayant trouvé la chaîne d'or et le médaillon, il les prit et sortit précipitamment pour les aller reporter au pape. Il trouva le souper servi, les convives arrivés et sa Sainteté prête à se mettre à table :

du plus loin qu'elle le vit venir, sa Sainteté, qui était très-pâle, fit un pas vers lui ; Caraffa doubla la marche et présenta à sa Sainteté le médaillon ; mais, au moment où le pape étendait le bras pour le prendre, il se renversa en arrière en jetant un cri qui fut aussitôt suivi de violentes convulsions ; quelques minutes après, et comme il s'avançait pour lui porter secours, César fut saisi du même mal : l'effet avait été plus rapide qu'à l'ordinaire ; car César avait doublé la dose du poison, et l'état de chaleur où ils étaient tous deux quand ils l'avaient pris augmentait sans doute son activité.

On transporta les deux malades côte à côte jusqu'au Vatican, où ils se séparèrent pour aller chacun à son appartement ; à compter de cette heure ils ne se revirent plus.

A peine au lit, le pape fut pris d'une violente fièvre qui ne céda ni aux vomitifs, ni aux saignées, et qui nécessita presque aussitôt l'application des derniers sacremens de l'Église ; cependant l'admirable constitution de son corps, qui semblait avoir trompé la vieillesse, lutta huit jours contre la mort ; enfin, après les huit jours d'agonie, il mourut sans avoir nommé une seule fois ni César ni Lucrèce, qui étaient cependant les deux pôles sur lesquels avaient tourné toutes ses affections et tous ses crimes. Il était âgé de soixante et douze ans et en avait régné onze.

Quant à César, soit qu'il eût moins bu du fatal breuvage que son père, soit que sa jeunesse l'emportât par sa force sur la force du poison, soit enfin, comme l'ont dit

quelques-uns, qu'il eût, en rentrant dans son appartement, avalé un contre-poison qui n'était connu que de lui, il ne perdit pas un instant de vue la position terrible où il se trouvait, et ayant fait venir son fidèle Michelotto, avec ceux de ses hommes sur lesquels il pouvait le plus compter, il distribua la troupe dans les diverses chambres qui précédaient la sienne, et ordonna au chef de ne point quitter le pied de son lit, et de dormir couché sur une couverture, et la main sur la poignée de son épée.

Le traitement avait été le même pour César que pour le pape, seulement, aux vomitifs et aux saignées, on avait ajouté des bains étranges, que César avait demandés lui-même, ayant entendu dire qu'ils avaient autrefois, dans un cas pareil, guéri le roi Ladislas de Naples. Quatre poteaux, fortement scellés au parquet et au plafond, s'élevaient dans sa chambre, pareils à cette machine où les maréchaux ferrent les chevaux ; chaque jour un taureau y était amené, renversé sur le dos, et lié par les quatre jambes aux quatre poteaux ; puis, quand il était attaché ainsi, on lui faisait au ventre une entaille d'un pied et demi, par laquelle on tirait les intestins, et César, se glissant dans cette baignoire vivante encore, y prenait un bain de sang ; le taureau mort, César sortait pour être roulé dans des couvertures bouillantes, où, après d'abondantes sueurs, il se sentait presque toujours soulagé.

De deux heures en deux heures César envoyait demander des nouvelles de son père ; à peine eut-il appris qu'il était mort, que, quoique encore mourant lui-même, rap-

pelant cette force de caractère et cette présence d'esprit qui lui étaient habituelles, il ordonna à Michelotto de fermer les portes du Vatican avant que le bruit de cette mort ne fût répandu dans la ville, et défendit qu'on laissât entrer dans l'appartement du pape qui que ce fût, tant qu'on n'en aurait pas enlevé les papiers et l'argent : Michelotto obéit aussitôt, alla trouver le cardinal Casanova, lui mit le poignard sur la gorge, se fit délivrer les clefs des chambres et des cabinets du pape, et, conduit par lui, en enleva deux coffres pleins d'or, qui pouvaient contenir cent mille écus romains en espèces, plusieurs caisses pleines de bijoux, et une grande quantité d'argenterie et de vases précieux ; tout fut transporté dans la chambre de César; les postes qui le gardaient furent doublés; puis, les portes du Vatican ayant été rouvertes, on proclama la mort du pape.

Cette mort pour être attendue n'en produisit pas moins un effet terrible par toute la ville, car quoique César fut vivant encore, son état de maladie laissait chacun en suspens : certes, si le vaillant duc de Romagne, si le puissant condottiere qui avait pris en cinq ans trente villes et quinze forteresses, eût été assis, l'épée à la main, sur son cheval de bataille, les choses n'eussent point été un instant flottantes et incertaines; car, ainsi qu'il le dit depuis à Machiavel, son génie ambitieux avait tout prévu pour le jour de la mort du pape, excepté que lui-même serait mourant; mais il était cloué dans son lit, suant son agonie empoisonnée; de sorte que, quoiqu'il eût conservé la pensée, il avait perdu le pouvoir, et qu'il était forcé

d'attendre et de subir les événemens, tandis qu'il lui aurait fallu marcher au-devant d'eux et les maîtriser.

Il fut donc forcé de régler ses actions, non plus d'après son plan, mais d'après les circonstances. Ses ennemis les plus acharnés, ceux qui pouvaient le serrer de plus près, étaient les Orsini et les Colonna : aux uns il avait pris le sang, aux autres ls biens; il s'adressa à ceux à qui il pouvait rendre ce qu'il avait pris, et entama des négociations avec les Colonna.

Pendant ce temps on procédait aux obsèques pontificales ; le vice-chancelier avait envoyé des ordres aux membres élevés du clergé, aux supérieurs des couvens et aux confrères des séculiers de ne point manquer, sous peine d'être dépouillés de leurs dignités et offices, de se rendre, selon la coutume ordinaire, chacun avec sa compagnie au Vatican, pour y assister aux funérailles du pape; chacun, en conséquence, se rendit au jour et à l'heure indiqués au palais pontifical, d'où le corps devait être transporté à l'église Saint-Pierre, où il devait être enterré. On trouva le cadavre seul et abandonné dans la chambre mortuaire; car tout ce qui s'appelait Borgia, excepté César, s'était caché, ne sachant pas ce qui allait se passer, et c'était bien fait à eux; car plus tard, un seul ayant été rencontré par Fabio Orsino, celui-ci le poignarda, et, en signe de cette haine qu'ils s'étaient jurée les uns aux autres, se lava la bouche et les mains avec son sang.

L'agitation au reste était si grande dans Rome, qu'au moment où le cadavre d'Alexandre VI allait entrer dans l'église, il s'éleva une de ces rumeurs comme il en passe

tout-à-coup par les airs dans les temps d'orages populaires, ce qui produisit à l'instant même un si grand trouble dans le cortége, que les gardes se rangèrent en bataille, que le clergé se réfugia dans la sacristie, et que le porteur ayant laissé tomber la bière, et le peuple ayant arraché le drap qui la recouvrait, le cadavre se trouva découvert, et chacun put voir de plus près et impunément celui qui, quinze jours auparavant, faisait, d'un bout du monde à l'autre, trembler princes, rois et empereurs.

Cependant, par cette religion du sépulcre que chacun éprouve instinctivement et qui est la seule qui survive aux autres dans le cœur même de l'athée, la bière fut reprise et portée au pied du grand autel de Saint-Pierre, où, soulevée sur des tréteaux, elle fut exposée à la vue du public; mais le pape était devenu si noir, si difforme et si enflé, qu'il était horrible à voir : son nez laissait échapper une matière sanguinolente, sa bouche béait hideusement, et sa langue était si monstrueusement enflée qu'elle en remplissait toute la cavité; à cet aspect effroyable, il se joignait une fétidité si grande, que quoique l'on ait coutume, aux funérailles des papes, de baiser la main qui porta l'anneau du pécheur, pas un ne se présenta pour donner au représentant de Dieu sur la terre cette marque de religion et de respect.

Vers les sept heures du soir, c'est-à-dire quand le jour tombant ajoute encore une si grande tristesse au silence des églises, quatre crocheteurs et deux ouvriers charpentiers portèrent le cadavre dans la chapelle où il devait être enterré, et, l'ayant enlevé de son catafalque de parade,

le couchèrent dans la bière qui devait être son dernier palais ; mais il se trouva que la bière était trop courte, de sorte que le corps n'y put tenir qu'en lui ployant les jambes et en les faisant entrer à grands coups de poings; alors les charpentiers posèrent le couvercle, et tandis que l'un d'eux était assis dessus, pour forcer les genoux de plier, les autres la clouèrent au milieu de ces plaisanteries shakspeariennes, dernière oraison qui retentit à l'oreille des puissans ; puis il fut, dit Tommaso Tommasi, placé à gauche du grand autel Saint-Pierre, sous une assez vilaine tombe.

Le lendemain, on trouva cette épitaphe écrite sur la pierre :

VENDIT ALEXANDER CLAVES, ALTARIA, CHRISTUM :
EMERAT ILLE PRIUS, VENDERE JURE POTEST.

C'est-à-dire :

Alexandre vendit les clefs, l'autel et le Christ :
Au reste, il les pouvait vendre, les ayant achetés auparavant.

Par l'effet que la mort d'Alexandre VI avait produit à Rome, on peut juger de celui qu'elle produisit non seulement dans toute l'Italie, mais encore dans le reste du monde; un instant l'Europe plia, car la colonne qui soutenait la voûte de l'édifice politique s'était écroulée, et l'astre, aux regards de flammes et aux rayons sanglans, autour duquel tout gravitait depuis onze ans, venait de s'éteindre ; si bien que le monde, frappé tout-

à-coup d'immobilité, demeura un instant dans les ténèbres et le silence.

Cependant, après le premier moment de stupeur, tout ce qui avait une injure à venger se souleva et accourut à la curée. Sforza reprit Pesaro, Baglione Pérouse, Gui d'Ubaldo Urbin, et la Rovere Sinigalia; les Vitelli rentrèrent dans Città di Castello, les Appiani dans Piombino, et les Orsini à Monte Giordano et dans leurs autres états : la Romagne seule resta immobile et fidèle, car le peuple, qui n'a rien à juger dans les querelles des grands, pourvu qu'elles ne descendent pas jusqu'à lui, n'avait jamais été si heureux que sous le gouvernement de César.

Quant aux Colonna, ils s'étaient engagés à garder la neutralité, moyennant quoi ils avaient été remis en possession de leurs châteaux et de leurs cités de Chinazzano, de Capo d'Anno, de Frascati, de Rocca di Papa et de Nettuno, qu'ils trouvèrent en meilleur état qu'ils ne les avaient quittées, le pape les ayant fait embellir et fortifier.

César, au reste, tenait toujours le Vatican avec ses troupes, qui, fidèles à sa mauvaise fortune, veillaient autour du palais, où il se tordait sur son lit de douleur en rugissant comme un lion blessé : de leur côté, les cardinaux, qui, au lieu de veiller aux obsèques du pape, s'étaient dans leur première terreur dispersés, chacun de son côté, commencèrent à se réunir tantôt à la Minerve, tantôt chez le cardinal Caraffa. Effrayés des forces qui restaient à César et surtout de ce que le commandement en était remis à Mi-

chelotto, ils réunirent tout ce qu'ils avaient d'argent pour lever de leur côté une armée de deux mille soldats dont Charles Taneo fut nommé chef, avec le titre de capitaine du sacré collége : on espérait donc que la tranquillité était rétablie, lorsqu'on apprit que Prosper Colonna arrivait avec trois mille hommes du côté de Naples, et Fabio Orsino du côté de Viterbe avec deux cents chevaux et plus de mille fantassins. En effet, ils entrèrent dans Rome à un jour de distance l'un de l'autre seulement, tant chacun d'eux y était amené par une ardeur pareille.

Ainsi il y avait dans Rome cinq armées en présence les unes des autres : l'armée de César, qui tenait le Vatican et le Borgo ; l'armée de l'évêque de Nicastro, qui avait reçu d'Alexandre la garde du château Saint-Ange et qui, s'y étant enfermé, refusait de le rendre ; l'armée du sacré collége, qui stationnait aux environs de la Minerve ; l'armée de Prosper Colonna, qui était campée au Capitole ; et l'armée de Fabio Orsino, qui s'était casernée à la Ripetta.

De leur côté, les Espagnols s'étaient avancés jusqu'à Terracine, et les Français jusqu'à Nepi.

Les cardinaux comprirent que Rome était sur une mine que la moindre étincelle pouvait faire sauter : ils réunirent les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, des rois de France et d'Espagne et de la république de Venise, pour qu'ils élevassent la voix aux nom de leurs maîtres. Les ambassadeurs, pénétrés de l'urgence de la situation, commencèrent par déclarer le sacré collége inviolable ; puis ils ordonnèrent aux Orsini, aux Colonna

et au duc de Valentinois de quitter Rome et de se retirer chacun de son côté.

Les Orsini se soumirent les premiers à cet ordre : le lendemain leur exemple fut suivi par les Colonna. Il ne restait donc plus que César, qui consentait, disait-il, à sortir, mais qui auparavant voulait faire ses conditions : si on le lui refusait, il déclarait que les caves du Vatican étaient minées, et qu'il se ferait sauter avec ceux qui viendraient pour le prendre. On savait qu'il n'avançait rien qu'il ne fût capable de faire : on traita avec lui.

Il fut convenu que César sortirait de Rome avec son armée, son artillerie et ses bagages, et que, pour plus grande certitude qu'il ne serait attaqué ni molesté dans les rues de Rome, le sacré collége adjoindrait à sa troupe quatre cents fantassins qui, en cas d'attaque ou d'insulte, combattraient pour lui.

De son côté, César promit qu'il se retirerait à dix milles de Rome tout le temps que durerait le conclave, et qu'il n'entreprendrait rien ni contre cette ville ni contre aucune autre des états ecclésiastiques ; Fabio Orsino et Prosper Colonna avaient pris le même engagement. L'ambassadeur de Venise avait répondu pour les Orsini, l'ambassadeur d'Espagne pour les Colonna, l'ambassadeur de France répondit pour le duc de Valentinois.

Au jour et à l'heure dits, César fit d'abord partir son artillerie, qui se composait de dix-huit pièces de canon, accompagnées par les quatre cents fantassins du sacré collége, à chacun desquels il fit donner un ducat : der-

rière l'artillerie, venaient cent chariots escortés par son avant-garde.

Le duc sortit par la porte du Vatican : il était couché sur un lit couvert d'un dais d'écarlate, supporté par douze de ses hallebardiers, se tenant accoudé sur des coussins, afin que chacun pût voir son visage, dont les lèvres étaient violettes et les yeux injectés de sang : il avait auprès de lui son épée nue, pour indiquer que, tout faible qu'il était, il s'en servirait au besoin ; son meilleur cheval de bataille, caparaçonné de velours noir, avec ses armes brodées dessus, marchait près de son lit, conduit par un page, afin qu'il pût sauter en selle en cas d'attaque et de surprise ; devant et derrière lui, à sa droite et à sa gauche, marchait son armée, les armes hautes, mais sans que les tambours battissent, ni que les trompettes sonnassent, ce qui donnait quelque chose de profondément funèbre à tout ce cortége, qui, à la porte de la ville, trouva Prosper Colonna, qui l'attendait avec une troupe considérable.

César crut d'abord que, manquant à sa parole, comme il avait lui-même si souvent manqué à la sienne, Prosper Colonna allait l'attaquer. Il ordonna aussitôt de faire halte, et s'apprêta à monter à cheval ; mais Prosper Colonna, voyant quelle crainte avait pris César, s'avança seul jusque auprès du lit : il venait, au contraire, lui offrir de l'escorter, craignant pour lui quelque embûche de Fabio Orsino, qui avait hautement juré qu'il vengerait la mort de Paul Orsino son père, ou qu'il y perdrait son honneur. César remercia Colonna, mais il lui répondit que, du moment où Orsino était seul, il ne le craignait pas.

Alors Prosper Colonna salua le duc, et rejoignit sa troupe, avec laquelle il se dirigea vers Albano, tandis que César prenait le chemin de Città Castellana, qui lui était restée fidèle.

Là, César se retrouva non seulement maître de son sort, mais encore arbitre de celui des autres : sur les vingt-deux voix qu'il avait au sacré collége, douze lui étaient restées fidèles, et comme le conclave se composait en tout de trente-sept cardinaux, il pouvait avec ses douze voix faire pencher la majorité du côté qui lui plairait. Il se trouva donc courtisé à la fois par le parti espagnol et par le parti français, chacun de son côté désirant faire élire un pape de sa nation. César écouta tout sans rien promettre ni refuser, et donna ses douze voix à François Piccolomini, cardinal de Sienne, une des créatures de son père, qui était resté son ami, et qui fut élu pape le 8 octobre, sous le nom de Pie III.

César ne s'était pas trompé dans son espérance : à peine élu, Pie III lui envoya un sauf-conduit pour rentrer dans Rome ; le duc y reparut avec deux cent cinquante hommes d'armes, deux cent cinquante chevau-légers, huit cents fantassins, et alla loger en son palais ; ses soldats campèrent à l'entour.

Pendant ce temps, les Orsini, poursuivant leurs projets de vengeance contre César, levaient force troupes à Pérouse et dans les environs, pour le venir attaquer jusque dans Rome, et comme ils croyaient voir que la France, au service de laquelle ils s'étaient engagés, ménageait le duc, à cause de ses douze voix sur lesquelles

elle comptait pour faire élire, au prochain conclave, le cardinal d'Amboise, ils passèrent au service des Espagnols.

En même temps César signait un nouveau traité avec Louis XII, par lequel il s'engageait à le soutenir de toutes ses forces, et même de sa personne, aussitôt qu'il pourrait remonter à cheval, dans le maintien de sa conquête de Naples; de son côté, Louis XII lui garantissait la possession des états qu'il tenait encore, et lui promettait son aide pour recouvrer ceux qu'il avait perdus.

Le jour où ce traité fut connu, Gonzalve de Cordoue fit publier à son de trompe, dans les rues de Rome, l'ordre à tout sujet du roi d'Espagne, servant dans une armée étrangère, de rompre à l'instant même son engagement sous peine d'être traité comme coupable de haute trahison.

Cette mesure enleva au duc de Valentinois dix ou douze de ses meilleurs officiers et près de trois cents soldats.

Alors les Orsini, voyant son armée ainsi réduite, entrèrent dans Rome, soutenus par l'ambassadeur d'Espagne, et citèrent César devant le pape et le sacré collége, pour qu'il eût à y rendre compte de ses crimes.

Fidèle à ses engagemens, Pie III répondit qu'en sa qualité de prince souverain, le duc de Valentinois, pour son administration temporelle, ne relevait que de lui-même et ne devait compte des ses actions qu'à Dieu.

Cependant, comme ce pape sentait que, malgré toute sa bonne volonté, il ne pourrait peut-être pas pro-

téger long-temps le duc de Valentinois contre ses ennemis, il lui donna le conseil de tâcher de se réunir à l'armée française qui s'avançait toujours vers Naples, et au milieu de laquelle seulement il serait en sûreté. César résolut de se retirer à Bracciano, où Jean Jordan Orsino, qui l'avait autrefois accompagné en France, et qui était le seul de sa famille qui ne se fût pas déclaré contre lui, lui offrait un asile au nom du cardinal d'Amboise ; il ordonna donc un matin à ses troupes de se mettre en marche pour cette ville, et, se plaçant au milieu d'elles, il sortit de Rome.

Mais, si secret que César eût tenu son dessein, les Orsini en avaient été prévenus, et ayant fait, dès la veille, sortir tout ce qu'ils avaient de troupes par la porte de San-Pancracio, ils avaient, en prenant un long détour, coupé le chemin au duc de Valentinois ; de sorte qu'en arrivant à la Storta, il trouva, en bataille et l'attendant, l'armée des Orsini qui était de moitié au moins supérieure à la sienne.

César comprit qu'engager le combat, faible comme il l'était encore, c'était courir droit à sa perte; aussi ordonna-t-il à ses troupes de se retirer, et comme c'était un excellent stratégiste, il échelonna si habilement sa retraite, que ses ennemis le suivirent, mais n'osèrent point l'attaquer, et qu'il rentra dans la ville pontificale sans avoir perdu un seul homme.

Cette fois César descendit droit au Vatican, pour se placer encore plus directement sous la protection du pape ; il distribua ses soldats autour du palais pontifical, de ma-

nière à en garder toutes les issues. En effet, les Orsini, décidés à en finir avec César, avaient résolu de l'attaquer partout où il serait et sans respect pour la sainteté du lieu : ce qu'ils tentèrent, mais sans succès, tant, de tous côtés, les troupes de César firent bonne garde et présentèrent bonne défense.

Alors les Orsini, qui n'avaient pu forcer le poste du château Saint-Ange, espérèrent avoir meilleur marché du duc en sortant de Rome et en revenant l'attaquer par la porte Torione; mais César avait prévu ce mouvement, et ils trouvèrent la porte barricadée et gardée. Ils n'en poursuivirent pas moins leur dessein, remettant à la force ouverte la vengeance qu'ils devaient obtenir de la ruse; et ayant surpris les approches de la porte, ils y mirent le feu; ce passage ouvert, ils pénétrèrent dans les jardins du château, où ils trouvèrent César les attendant à la tête de sa cavalerie.

En face du danger, le duc avait retrouvé toutes ses forces; aussi se précipita-t-il le premier sur ses ennemis, en appelant Orsino à grands cris, afin d'en finir avec lui s'il le rencontrait; mais, ou Orsino ne l'entendit point, ou n'osa le combattre; de sorte qu'après une lutte acharnée, César, qui était numériquement de deux tiers plus faible que son ennemi, vit sa cavalerie taillée en pièces, et, après avoir fait personnellement des miracles de force et de courage, fut obligé de rentrer au Vatican.

Il y trouva le pape à l'agonie : las de lutter contre la parole engagée par ce vieillard au duc de Valentinois, les

Orsini, par l'entremise de Pandolfo Petrucci, avaient gagné le chirurgien du pape, qui lui avait mis, sur une plaie qu'il avait à la jambe, un emplâtre empoisonné.

Le pape était donc expirant quand César, tout couvert de poussière et de sang, entra dans sa chambre, poursuivi par ses ennemis, qui ne s'étaient arrêtés qu'aux murs du palais même, derrière lesquels les maintenaient encore les débris de son armée.

Pie III, qui sentait qu'il allait mourir, se souleva sur son lit, remit à César la clef du corridor qui conduisait au château Saint-Ange, et un ordre au gouverneur de le recevoir, lui et sa famille, de le défendre jusqu'à la dernière extrémité, et de le laisser sortir lorsque bon lui semblerait : puis il retomba évanoui sur son lit.

César prit par la main ses deux filles, et, suivi des petits ducs de Sermoneta et de Nepi, se réfugia dans le dernier asile qui lui était ouvert.

La même nuit le pape mourut : il avait régné ving-six jours seulement.

Comme il venait d'expirer, et, sur les deux heures du matin, César, qui s'était jeté tout habillé sur son lit, entendit ouvrir la porte de sa chambre : ne sachant pas ce qu'on avait à faire chez lui à cette heure, il se souleva sur son coude en cherchant de l'autre main la poignée de son épée; mais au premier coup d'œil il reconnut le nocturne visiteur : c'était Julien de la Rovère.

Tout brûlé par le poison, tout abandonné de ses troupes, tout tombé du faîte de sa puissance qu'il était, César, qui ne pouvait plus rien pour lui-même, pouvait

encore faire un pape : Julien de la Rovère venait lui acheter la voix de ses douze cardinaux.

César posa ses conditions, qui furent acceptées.

Une fois élu, Julien aiderait César à recouvrer ses états de la Romagne; César resterait général de l'Église; enfin François-Marie de la Rovère, préfet de Rome, épouserait une des filles de César.

A ces conditions, César vendit ses douze cardinaux à Julien.

Le lendemain, sur la demande de Julien, le sacré collége ordonna aux Orsini de s'éloigner de Rome tout le temps que durerait le conclave.

Le 31 octobre 1503, au premier tour du scrutin, Julien de la Rovère fut élu pape, et prit le nom de Jules II.

A peine installé au Vatican, son premier soin fut d'y appeler auprès de lui César, auquel il rendit son ancien logement; alors, comme le duc entrait en pleine convalescence, il commença de s'occuper du rétablissement de ses affaires, qui s'étaient fort empirées depuis quelque temps.

C'est que la défaite de son armée, et son entrée au château Saint-Ange, où on le croyait prisonnier, avaient amené de grands changemens en Romagne. Césène s'était remise sous la puissance de l'Église, dont elle avait dépendu autrefois; Jean Sforze était rentré à Pesaro; Ordelafi s'était emparé de Forli; Malatesta réclamait Rimini; les habitans d'Imola avaient massacré leur gouverneur, et la ville était partagée entre deux opinions,

l'une qui voulait qu'on se remît au pouvoir des Riarii, l'autre qu'on se donnât à l'Église ; Faenza était restée fidèle plus long-temps qu'aucune autre; mais enfin, perdant l'espoir de voir César recouvrer sa puissance, elle avait appelé François, fils naturel de Galeotto Manfredi, seul et dernier héritier de cette malheureuse famille, dont tous les descendans légitimes avaient été massacrés par Borgia.

Il est vrai de dire que les forteresses de ces différentes places n'avaient point partagé ces révolutions et étaient demeurées immuablement fidèles au duc de Valentinois.

Aussi n'était-ce pas précisément la défection de ces villes, que, grâce à leurs forteresses, on pouvait reconquérir, qui inquiétait César et Jules II : c'était le dévolu que Venise avait jeté sur elles.

En effet, Venise avait, au printemps de la même année, signé son traité de paix avec les Turcs; de sorte que, débarrassée de son éternel ennemi, elle venait de ramener ses forces vers la Romagne, qu'elle avait toujours convoitée ; ces troupes avaient été acheminées vers Ravenne, dernière place de ses états, et avaient été mises sous le commandement de Jacob Venieri, qui avait manqué de prendre Césène par surprise, et qui n'avait échoué que par le courage de ses habitans; mais cet échec avait été bientôt compensé par la reddition des forteresses du Val de Lamone, et de Faenza, par la prise de Forlimpopoli, et par la reddition de Rimini, que Pandolphe Malatesta, son seigneur, échangea contre la seigneurie de

Cittadella, dans l'état de Padoue, et le rang de gentilhomme vénitien.

Alors César fit une proposition à Jules II : c'était de faire à l'Église une cession momentanée de ses états de Romagne, afin que le respect que les Vénitiens portaient à la juridiction pontificale sauvât ces villes de leurs entreprises ; mais, dit Guicciardini, Jules II, en qui l'ambition, si naturelle aux souverains, n'avait pas encore étouffé les restes de la probité, refusa de recevoir les places, de peur de s'exposer à la tentation de les retenir plus tard contre ses promesses.

Cependant, comme les circonstances étaient urgentes, il proposa à César de quitter Rome, d'aller s'embarquer à Ostie et de passer par mer à la Spezzia, où devait le recevoir Michelotto, à la tête de cent hommes d'armes et de cent chevau-légers, seuls restes de sa magnifique armée, et de là, de se rendre par terre à Ferrare, et de Ferrare à Imola, où, une fois arrivé, il jetterait assez haut son cri de guerre, pour que ce cri fût entendu de toute la Romagne.

C'était un conseil selon le cœur de César; aussi César accepta-t-il à l'instant même.

Cette résolution soumise au sacré collége fut approuvée par lui, et César partit pour Ostie, accompagné de Barthélemy de la Rovère, neveu de sa Sainteté.

César se croyait enfin libre, et se voyait d'avance sur son bon cheval de bataille, menant une seconde fois la guerre par tous ces lieux où il avait déjà combattu, lorsqu'en arrivant à Ostie, il y fut rejoint par les cardinaux de

Sorrente et de Volterra, qui venaient, au nom de Jules II, lui demander la remise de ces mêmes citadelles que trois jours auparavant il avait refusées ; c'est que dans l'intervalle le pape venait d'apprendre que les Vénitiens avaient fait de nouveaux envahissemens, et avait reconnu que le moyen proposé par César était le seul qui pût les arrêter.

Mais ce fut à son tour César qui refusa, inquiet de ces tergiversations et craignant qu'elles ne cachassent un piége : il déclara en conséquence que la cession que lui demandait le pape était inutile, puisqu'avec l'aide de Dieu il serait en Romagne avant huit jours. Les cardinaux de Sorrente et de Volterra retournèrent donc à Rome avec un refus.

Le lendemain matin, au moment où César mettait le pied sur la galère où il allait s'embarquer, il fut arrêté au nom de Jules II.

César crut d'abord que c'en était fait de lui : il était habitué à ces façons de faire, et savait quelle courte distance il y a entre la prison et la tombe; la chose était d'autant plus facile vis-à-vis de lui, que certes le pape, s'il l'eût voulu, n'eût point manqué de prétexte pour lui faire son procès. Mais le cœur de Jules II était d'une autre trempe que le sien, facile à la colère, mais ouvert à la clémence; de sorte qu'au moment où le duc de Valentinois rentra à Rome, ramené par ses gardes, l'irritation momentanée qu'avait causée son refus à Jules II étant déjà calmée, il fut reçu par le pape dans son palais et avec ses manières accoutumées et sa courtoisie ordinaire, quoi-

que dès le même jour il lui fût facile de voir qu'il était gardé à vue. En retour de ce bon accueil, César consentit à faire au pape la cession de la forteresse de Césène, comme d'une ville qui, ayant appartenu à l'Église, retournait à l'Église ; et remettant cet acte, signé par César, à l'un de ses capitaines, que l'on nommait Pierre d'Oviedo, il lui ordonna d'aller prendre possession de cette forteresse au nom du saint-siége. Pierre d'Oviedo obéit, et partant aussitôt pour Césène, il se présenta muni de son acte devant don Diego Chignone, noble condottiere espagnol, qui tenait la forteresse au nom du duc de Valentinois. Mais, après avoir pris lecture du papier que lui remettait Pierre d'Oviedo, don Chignone répondit que, comme il savait son maître et seigneur prisonnier, ce serait infâme à lui d'obéir à un ordre selon toute probabilité arraché par la violence, et que, quant à celui qui l'avait apporté, il méritait la mort pour s'être chargé d'une aussi lâche commission : en conséquence, il ordonna à ses soldats de s'emparer de Pierre d'Oviedo et de le jeter du haut en bas des murailles; ce qui fut exécuté à l'instant même.

Ce trait de fidélité faillit devenir fatal à César : en apprenant le traitement fait à son messager, le pape entra dans une si grande colère, qu'une seconde fois son prisonnier se crut perdu; de sorte que, pour racheter sa liberté, il fit le premier à Jules II des propositions nouvelles, qui furent rédigées en traité, et validées par une bulle. Par ces conventions, le duc de Valentinois était tenu de consigner entre les mains de sa Sainteté, dans le délai de

quarante jours, les forteresses de Césène et de Bertinoro, et de donner les contre-seings de celle de Forli : le tout avec la garantie de deux banquiers de Rome, qui devaient répondre d'une somme de quinze mille ducats, montant des dépenses que le gouverneur prétendait avoir faites dans la place pour le compte du duc.

De son côté, le pape s'engageait à faire conduire César à Ostie sous la seule garde du cardinal de Sainte-Croix et de deux officiers, qui lui rendraient liberté entière le jour même où ses engagemens seraient remplis : dans le cas contraire, César serait ramené à Rome et constitué prisonnier au château Saint-Ange.

En exécution de ce traité, César descendit le Tibre jusqu'à Ostie, accompagné du trésorier du pape et de plusieurs de ses serviteurs : le cardinal de Sainte-Croix partit après lui, et l'y rejoignit le même jour.

Cependant comme César craignait qu'après la remise de ses forteresses Jules II, malgré la parole donnée, ne le retînt prisonnier, il fit demander par l'intermédiaire des cardinaux Borgia et Remolino, qui, ne se croyant pas en sûreté à Rome, s'étaient retirés à Naples, un sauf-conduit à Gonzalve de Cordoue et deux galères pour aller le rejoindre : courrier par courrier le sauf-conduit arriva, annonçant que les galères ne tarderaient pas à le suivre.

Sur ces entrefaites, le cardinal de Sainte-Croix ayant appris que, sur l'ordre du duc, les gouverneurs de Césène et de Bertinoro avaient fait la remise de ces forteresses aux capitaines de sa Sainteté, il se relâcha peu à peu de

sa rigidité envers son prisonnier, et commença, comme il savait que la liberté lui devait être rendue un jour ou l'autre, à le laisser sortir sans garde. César alors, craignant qu'il ne lui arrivât, au moment de s'embarquer sur les galères de Gonzalve, ce qui lui était arrivé lorsqu'il avait mis le pied sur celles du pape, c'est-à-dire, qu'il ne fût arrêté une seconde fois, se cacha dans une maison hors de la ville ; et lorsque la nuit fut venue, montant un mauvais cheval de paysan, il gagna Nettuno, où, ayant loué une petite barque, il s'embarqua pour Mont-Dragone et de là gagna Naples. Gonzalve le reçut avec une si grande joie, que César se trompa à son motif, et cette fois se crut enfin sauvé. Cette confiance redoubla lorsque, s'étant ouvert de ses desseins à Gonzalve, et lui ayant dit qu'il comptait gagner Pise, et de là passer en Romagne, Gonzalve lui permit de recruter à Naples autant de soldats qu'il lui conviendrait, lui promettant deux galères pour s'embarquer avec eux. César, trompé à ces démonstrations, s'arrêta près de six semaines à Naples, voyant chaque jour le gouverneur espagnol et discutant avec lui ses projets et ses plans. Mais Gonzalve ne l'avait retenu ainsi que pour avoir le temps de prévenir le roi d'Espagne que son ennemi était entre ses mains ; de sorte que, se croyant au moment de son départ et ayant déjà fait embarquer ses troupes sur ses deux galères, César se rendit au château pour prendre congé de Gonzalve. Le gouverneur espagnol le reçut avec sa courtoisie ordinaire, lui souhaita toutes sortes de prospérités, et l'embrassa en le quittant ; mais, à la porte du château, César trouva un des capitaines

de Gonzalve, nommé Nuño Campejo, qui l'arrêta en lui disant qu'il était prisonnier de Ferdinand le Catholique. A ces paroles, César poussa un profond soupir, et maudit sa fortune, qui l'avait poussé à se fier à la parole d'un ennemi, lui qui avait manqué si souvent à la sienne.

César fut immédiatement conduit au château, où la porte de la prison se referma sur lui, sans qu'il eût l'espoir que personne vînt à son aide ; car le seul être dévoué qui lui restât au monde était Michelotto, et il avait appris que Michelotto avait été arrêté du côté de Pise par ordre de Jules II.

Pendant que l'on conduisait César en prison, un officier se rendait chez lui pour y reprendre le sauf-conduit que lui avait donné Gonzalve.

Le lendemain de son arrestation, qui avait eu lieu le 27 mai 1504, César fut mené à bord d'une galère, qui leva l'ancre aussitôt, et fit voile pour l'Espagne : pendant toute la traversée, il n'avait avec lui qu'un page pour le servir; et, aussitôt son débarquement, il fut conduit au château de Medina del Campo.

Dix ans après, Gonzalve, proscrit à son tour, avouait à Loxa, sur son lit de mort, qu'au moment de paraître devant Dieu, deux actions pesaient cruellement à sa conscience : l'une était sa trahison envers Ferdinand, l'autre son manque de parole envers César.

César resta deux ans en prison, espérant toujours que Louis XII le réclamerait comme pair du royaume de France; mais Louis XII, consterné de la perte de la bataille du Garigliano, qui lui enlevait le royaume de Naples,

avait assez de ses propres affaires sans s'occuper de celles de son cousin. Le prisonnier commençait donc à désespérer, lorsqu'un jour, en rompant son pain pour déjeuner, il y trouva une lime, une fiole contenant une liqueur narcotique, et un billet de Michelotto qui lui annonçait qu'étant sorti de prison, il avait quitté l'Italie, l'avait suivi en Espagne, et était caché avec le comte de Bénévent dans le village voisin; il ajoutait qu'à compter du lendemain, ils l'attendraient, lui et le comte, toutes les nuits sur le chemin de la forteresse au village avec trois excellens chevaux ; maintenant c'était à lui de tirer de sa lime et de sa fiole le meilleur parti possible. Quand le monde entier avait abandonné le duc de Romagne, un sbire s'était souvenu de lui.

La prison où il était enfermé depuis deux ans pesait trop à César pour qu'il perdît un seul instant ; aussi le même jour il attaqua un barreau de sa fenêtre, qui donnait sur une cour intérieure, et parvint facilement à le mettre en tel état, qu'il ne fallait qu'une dernière secousse pour le détacher. Mais, outre que la fenêtre était élevée de soixante-dix pieds à peu près, on ne pouvait sortir de la cour que par une issue réservée au gouverneur, et dont lui seul avait la clef, encore cette clef ne le quittait-elle jamais; le jour, elle était suspendue à sa ceinture ; la nuit, déposée sous son chevet : là donc était la principale difficulté.

Cependant, tout prisonnier qu'il était, César avait toujours été traité avec les égards dus à son nom et à son rang : chaque jour, à l'heure du dîner, on le venait prendre dans

la chambre qui lui servait de prison, pour le conduire chez le gouverneur, qui lui faisait les honneurs de sa table en noble et courtois chevalier. Il est vrai de dire aussi que don Manuel était un vieux capitaine ayant servi avec honneur le roi Ferdinand, ce qui faisait que, tout en gardant César selon la rigueur des ordres reçus, il avait un grand respect pour un si brave général, et écoutait avec grand plaisir le récit de ses batailles. Il avait donc souvent insisté pour que César non seulement dînât, mais encore déjeunât avec lui ; heureusement que le prisonnier par pressentiment peut-être, avait refusé jusque alors cette faveur ; et bien lui en avait pris, puisque, grâce à sa solitude, il avait pu recevoir les instrumens d'évasion que Michelotto lui avait envoyés.

Or, il arriva que, le jour même où il les avait reçus, César, en remontant chez lui, fit un faux pas et se foula le pied; à l'heure du dîner, il essaya de descendre; mais il prétendit souffrir si cruellement qu'il y renonça. Le gouverneur vint le voir dans sa chambre et le trouva étendu sur son lit.

Le lendemain, César ne se trouvant pas mieux, le gouverneur lui fit servir à dîner, et vint le voir comme la veille; il trouva son prisonnier si triste et si ennuyé de cette solitude, qu'il lui offrit de venir partager son souper avec lui : César accepta avec reconnaissance.

Cette fois, c'était le prisonnier qui faisait les honneurs à son hôte; aussi César fut-il d'une courtoisie charmante; le gouverneur voulut profiter de cet abandon pour lui faire quelques questions sur la manière dont il avait été

arrêté, et lui demanda en vieux Castillan, pour qui l'honneur est encore quelque chose, la vérité sur le manque de foi de Gonzalve et de Ferdinand vis-à-vis de lui. César se montra on ne peut plus disposé à lui faire une confidence entière ; mais il lui indiqua par un signe que les valets étaient de trop. Cette précaution paraissait si naturelle, que le gouverneur n'en prit aucun ombrage et s'empressa de renvoyer tout le monde, afin de rester au plus vite en tête-à-tête avec son convive. Lorsque la porte fut refermée, César remplit son verre et celui du gouverneur, en proposant la santé du roi : le gouverneur lui fit raison ; César commença aussitôt son récit ; mais à peine fut-il au tiers, que, si intéressant qu'il fût, les yeux de son hôte se fermèrent comme par magie, et qu'il se laissa aller sur la table profondément endormi.

Au bout d'une demi-heure, les serviteurs, n'entendant plus aucun bruit, rentrèrent et trouvèrent les deux convives l'un sur la table et l'autre dessous : ce n'était point un événement assez extraordinaire pour qu'ils y accordassent une grande attention ; aussi se contentèrent-ils de porter don Manuel dans sa chambre, et César sur son lit ; puis, remettant au lendemain la desserte du souper, ils refermèrent la porte avec le plus grand soin, laissant le prisonnier seul.

César resta encore un instant immobile et en apparence plongé dans le plus profond sommeil ; mais, lorsqu'il eut entendu les pas s'éloigner, il souleva doucement la tête, ouvrit les yeux, se laissa glisser de son lit, marcha vers la porte, lentement, il est vrai, mais sans paraître aucune-

ment se ressentir de l'accident de la veille, demeura quelques minutes l'oreille appuyée à la serrure; puis, relevant la tête avec une expression de fierté indéfinissable, il s'essuya le front avec la main, et pour la première fois depuis la sortie de ses gardes, respira librement et à pleine poitrine.

Il n'y avait pas de temps à perdre, son premier soin fut de fermer aussi solidement la porte en dedans qu'elle était fermée en dehors, de souffler sa lampe, d'ouvrir la fenêtre et d'achever de scier son barreau. Cette opération terminée, il détacha les bandes qui comprimaient sa jambe, arracha les rideaux de sa fenêtre et ceux de son lit, les déchira par lanières, y ajouta les draps, la nappe, les serviettes, et, grâce à tous ces objets réunis et placés bout à bout, forma une corde de cinquante à soixante pieds de longueur, fit des nœuds de distance en distance, fixa la corde solidement, et par une de ses extrémités, au barreau voisin de celui qu'il venait de couper; puis, montant sur la fenêtre, il commença de mettre à exécution la partie vraiment périlleuse de l'entreprise, en se cramponnant des pieds et des mains à ce frêle conducteur. Heureusement César était aussi fort qu'adroit; aussi parcourut-il toute la longueur de la corde sans accident; mais, arrivé à son extrémité, suspendu au dernier nœud, il chercha en vain la terre sous ses pieds : la corde était trop courte.

La situation était terrible; l'obscurité de la nuit ne permettait pas au fugitif de distinguer à quelle distance il pouvait être encore du sol, et sa fatigue s'opposait à

ce qu'il essayât même de remonter. César fit une courte prière : lui seul aurait pu dire si c'était à Dieu ou à Satan; puis, abandonnant la corde, il tomba d'une hauteur de douze à quinze pieds à peu près.

Le péril était trop grand pour que le fugitif s'inquiétât de quelques légères contusions qu'il s'était faites dans sa chute; il se releva donc aussitôt, et, s'orientant par la direction de sa fenêtre, il alla droit à la petite porte de sortie ; arrivé là, il mit la main dans la poche de son justaucorps, — une sueur froide lui passa sur le front : soit qu'il l'eût oubliée dans sa chambre, soit qu'il l'eût perdue dans sa chute, il n'avait plus la clef.

Cependant, en rappelant ses souvenirs, il écarta entièrement la première idée, pour ne s'arrêter qu'à la seconde qui était la seule probable; il traversa donc de nouveau la cour, cherchant à reconnaître l'endroit où elle pouvait être tombée, à l'aide du mur d'une citerne sur lequel il avait mis la main en se relevant; mais l'objet perdu était si petit et la nuit si obscure, qu'il y avait peu de chance que cette recherche eût un résultat ; cependant César s'y livrait tout entier, car dans cette clef était sa dernière ressource; lorsque tout-à-coup une porte s'ouvrit, et une ronde de nuit parut précédée de deux torches. César se crut un instant perdu ; mais, songeant à la citerne qui était derrière lui, il y descendit aussitôt, et laissant sa tête seule hors de l'eau, il suivit avec toute l'anxiété de sa situation les mouvemens des soldats qui s'avancèrent de son côté, passèrent à quelques pas de lui, traversèrent la cour et disparurent par une porte opposée.

Mais si courte qu'avait été leur lumineuse apparition, elle avait éclairé le sol ; César, à la lueur des torches, avait vu briller la clef tant cherchée, et à peine la porte par laquelle les soldats avaient disparu était-elle refermée, qu'il était maître de sa liberté.

A moitié chemin du château au village, deux cavaliers et un cheval de main attendaient : ces deux cavaliers étaient le comte de Bénévent et Michelotto. César sauta sur le cheval qui était sans maître, serra également la main au comte et au sbire ; puis, tous trois, s'élancèrent vers la frontière de la Navarre, où ils arrivèrent après trois jours de marche, et où il fut admirablement reçu par le roi Jean d'Albret, frère de sa femme.

De la Navarre, César comptait passer en France, et, de la France, faire, avec le secours du roi Louis XII, une tentative sur l'Italie ; mais pendant sa détention au château de Medina del Campo, Louis XII avait fait la paix avec le roi d'Espagne; de sorte que, lorsqu'il apprit la fuite de César, au lieu de le soutenir comme il avait quelque droit de s'y attendre, étant son parent par alliance, il lui ôta son duché de Valentinois et le dépouilla de sa pension. Mais il restait à César à peu près deux cent mille ducats sur les banquiers de Gènes ; il leur écrivit pour lui faire passer cette somme, avec laquelle il comptait lever quelques troupes en Espagne et en Navarre, et faire une tentative sur Pise : cinq cents hommes, deux cent mille ducats, son nom et son épée, c'était plus qu'il n'en fallait pour ne pas perdre toute espérance.

Les banquiers nièrent le dépôt.

César se trouva à la merci de son beau-frère.

Un des vassaux du roi de Navarre, nommé le prince Alarino, venait alors de se révolter : César prit le commandement de l'armée que Jean d'Albret envoya contre lui, suivi par Michelotto, aussi fidèle à sa mauvaise qu'à sa bonne fortune. Grâce au courage de César et aux savantes dispositions qu'il prit, le prince Alarino fut battu dans une première rencontre ; mais, le surlendemain de cette défaite, celui-ci, ayant rallié son armée, présenta le combat vers les trois heures de l'après-midi : César l'accepta.

Pendant près de quatre heures on se battit de part et d'autre avec acharnement ; mais enfin, comme le jour commençait à baisser, César voulut décider la bataille en chargeant lui-même, à la tête d'une centaine d'hommes d'armes, sur un corps de cavalerie qui faisait la principale force de son adversaire ; mais, à son grand étonnement, au premier choc cette cavalerie lâcha pied, et prit la fuite, se dirigeant vers un petit bois où elle semblait vouloir chercher un refuge. César la poursuivit la lance dans les reins jusqu'à la lisière de la forêt ; mais là, tout-à-coup ceux qu'il poursuivait firent volte-face, trois ou quatre cents archers s'élancèrent hors du bois et leur vinrent en aide ; les compagnons de César, voyant alors qu'ils étaient tombés dans une embuscade, prirent la fuite et abandonnèrent lâchement leur maître.

Resté seul, César ne voulut pas reculer d'un pas ; peut-être aussi avait-il assez de la vie, et son héroïsme lui ve-



nait-il plutôt du dégoût que du courage : quoi qu'il en soit, il se défendit comme un lion; mais, criblé de flèches et de traits d'arbalète, son cheval finit par s'abattre en lui engageant la jambe. Aussitôt ses adversaires fondirent sur lui, et l'un d'eux, lui posant une pique à fer mince et aigu au défaut de la cuirasse, lui traversa la poitrine : César jeta un blasphème au ciel, et mourut.

Cependant le reste de l'armée avait été défait, grâce au courage de Michelotto qui s'était battu de son côté en vaillant condottiere; mais, en revenant le soir au camp, il apprit par ceux qui avaient pris la fuite qu'ils avaient abandonné César, et que César n'avait point reparu. Alors trop certain, d'après le courage bien connu de son maître, qu'il lui était arrivé malheur, il voulut lui donner une dernière preuve de son dévouement en n'abandonnant point son corps aux loups et aux oiseaux de proie. Il fit donc allumer des torches; car il faisait nuit close, et dix ou douze de ceux qui avaient poursuivi avec César la cavalerie jusqu'au petit bois, ayant consenti à l'accompagner, il se mit à la recherche de son maître. Arrivé à l'endroit indiqué, il vit cinq hommes étendus à côté l'un de l'autre : quatre étaient habillés; mais le cinquième, qu'on avait dépouillé de ses vêtemens, était entièrement nu. Michelotto descendit de son cheval, lui souleva la tête en l'appuyant sur son genou, et, à la lueur des torches, il reconnut César.

Ainsi tomba, le 10 mars 1507, sur un champ de bataille inconnu, près d'un village ignoré que l'on appelle Viane, à la suite d'une mauvaise escarmouche avec le vassal d'un

roitelet, celui que Machiavel présente aux princes comme un modèle d'habileté, de politique et de courage.

Quant à Lucrèce, la belle duchesse de Ferrare, elle mourut pleine de jours et d'honneurs, adorée par ses sujets comme une reine, et chantée comme une déesse par l'Arioste et par Bembo.

Il y avait une fois à Paris, à ce que raconte Boccace, un brave et honnête homme, négociant de son état, nommé Jean de Civigny, lequel faisait un grand commerce de draperie, et qui s'était lié par des relations d'affaires et des rapports de voisinage avec un de ses confrères très-riche, nommé Abraham, qui, quoique juif, jouissait d'une bonne réputation. Or, Jean de Civigny, ayant apprécié les qualités du digne Israélite, en vint à craindre que, si galant homme qu'il fût, sa fausse croyance ne menât tout droit son âme à la perdition éternelle; de sorte qu'il commença à le prier doucement et amicalement de renoncer à l'erreur dans laquelle il était, et d'ouvrir les yeux à la foi chrétienne, laquelle, ainsi qu'il pouvait en juger, prospérait et augmentait tous les jours, tant elle était la seule vraie et bonne; tandis que la sienne, et la chose était visible, diminuait si fort, qu'elle ne tarderait pas de disparaître entièrement du monde. Le juif, de son côté, répondait qu'excepté dans

la religion juive, il n'y avait pas de salut, qu'il y était né, qu'il prétendait y vivre et mourir, et qu'il ne connaissait aucune chose au monde qui pût l'amener à un autre avis. Néanmoins, dans sa ferveur convertissante, Jean ne se tenait pas pour battu, et il n'y avait point de jour que, par ces bonnes paroles avec lesquelles le marchand séduit l'acheteur, il ne démontrât la supériorité de la religion chrétienne sur la religion juive ; et quoique Abraham fût un grand maître dans la loi de Moïse, soit à cause de l'amitié qu'il portait à Jean de Civigny, soit que le Saint-Esprit descendît sur la langue du nouvel apôtre, il commença enfin à goûter les prédications du digne marchand, quoique cependant, toujours obstiné dans sa croyance, il n'en voulût décidément pas changer : mais d'autant plus il persistait dans son erreur, d'autant plus Jean s'entêtait à sa conversion; si bien qu'avec l'aide de Dieu, ce dernier ayant fini par l'ébranler à force d'instances, Abraham lui dit un jour :

— Écoute, Jean ; puisque tu as tant à cœur que je me convertisse, me voilà disposé à te faire ce plaisir ; mais auparavant je veux aller à Rome voir celui que tu appelles le vicaire de Dieu sur la terre, étudier sa façon de vivre et ses mœurs, ainsi que celles de ses frères les cardinaux ; et si, comme je n'en doute pas, elles sont en harmonie avec la morale que tu me prêches, j'avouerai, comme tu as pris tant de peine à me le démontrer, que ta foi est meilleure que la mienne, et je ferai ce que tu désires ; mais, au contraire, si cela n'est pas, je resterai juif comme je suis; car ce n'est point la peine,

à mon âge, de changer ma croyance contre une plus mauvaise.

Jean fut fort désolé lorsqu'il entendit ces paroles ; car il se dit alors tristement à lui-même : — Voilà que j'ai perdu le temps et la peine que je croyais avoir si bien employés lorsque j'espérais avoir converti ce malheureux Abraham; car, s'il a le malheur d'aller comme il le dit, à la cour de Rome, et d'y voir la vie scélérate qu'y mènent les gens d'église, au lieu de se faire chrétien, de juif qu'il est, il se ferait bien plutôt juif s'il était chrétien.— Alors, se retournant vers Abraham, il lui dit : — Eh ! mon ami, pourquoi veux-tu prendre une si grande fatigue et faire une si grande dépense que d'aller à Rome ? sans compter que par terre ou par mer, pour un homme riche comme tu l'es, la route est pleine de dangers. Crois-tu donc qu'il n'y aura pas bien ici quelqu'un pour te donner le baptême ? et s'il te reste quelques doutes à l'endroit de la foi que je t'ai démontrée, où trouveras-tu mieux qu'ici des théologiens capables de les combattre et de les détruire ? C'est pourquoi, vois-tu, ce voyage me semble tout-à-fait superflu : figure-toi bien que les prélats sont là-bas ce que tu les as vus ici, et d'autant meilleurs qu'ils approchent davantage du pasteur suprême. Eh ! donc, si tu en crois mon conseil, tu remettras cette fatigue pour le moment où, ayant commis quelque gros péché, tu en voudras avoir l'absolution ; et alors je te ferai compagnie, et nous irons ensemble.

Mais le juif répondit :

— Je crois, mon cher Jean, que toutes choses sont

comme tu me les as dites ; mais tu sais comme je suis entêté. J'irai donc à Rome, ou je ne me ferai pas chrétien.

Alors Jean, voyant sa volonté, jugea qu'il était inutile de la combattre plus long-temps, et lui souhaita un bon voyage : seulement il perdit en lui-même tout espoir ; car il était certain que, si la cour de Rome était encore ce qu'il l'avait vue lui-même, son ami reviendrait de son pèlerinage plus juif que jamais.

Cependant Abraham monta à cheval, et, du meilleur train qu'il put, s'achemina vers Rome, où étant enfin arrivé il fut merveilleusement reçu par ses coréligionnaires : et là, s'étant arrêté un assez long temps, il commença d'étudier les façons de faire du pape, des cardinaux, des autres prélats et de toute la cour. Mais, à son grand étonnement, tant par ce qui se passa sous ses yeux que par ce qu'on lui raconta, il trouva que, depuis le pape jusqu'au dernier sacristain de Saint-Pierre, tous commettaient de la manière la plus déshonnête du monde le péché de la luxure ; et cela sans aucun frein, remords, ni honte : de sorte que les belles filles et les beaux jeunes gens avaient pouvoir d'obtenir toutes les grâces et toutes les faveurs. Et, en outre de cette luxure à laquelle ils s'adonnaient si publiquement, il vit qu'ils étaient gourmands et buveurs ; et cela à tel point, qu'ils se faisaient plus esclaves de leur ventre que ne le sont les animaux les plus gloutons. Et lorsqu'il regarda encore plus avant, il découvrit qu'ils étaient si avares et si cupides d'argent, qu'ils vendaient et achetaient à deniers comptant le sang

humain et les choses divines, et cela moins consciencieusement encore qu'on ne faisait à Paris des draps et d'autres marchandises. Ayant donc vu cela et encore beaucoup d'autres choses si honteuses qu'il ne convient pas de les dire ici, il parut à Abraham, qui était un homme chaste, sobre et droit, qu'il en avait vu assez : si bien qu'il se résolut de retourner à Paris; ce qu'il fit avec la promptitude qui suivait d'ordinaire ses résolutions. Jean de Civigny lui fit grande fête à son retour, quoiqu'il eût perdu l'espoir de le revoir converti; aussi lui laissa-t-il le loisir de se remettre avant de lui parler de rien, pensant qu'il serait toujours temps pour lui d'apprendre la mauvaise nouvelle à laquelle il s'attendait. Cependant, après quelques jours de repos, Abraham étant venu de lui-même faire une visite à son ami, Jean se hasarda à lui demander ce qu'il pensait du saint père, des cardinaux et des autres gens de la cour pontificale. A ces mots, le juif s'écria : — Que Dieu les damne tous tant qu'ils sont! car, si bien que j'aie ouvert les yeux, je n'ai pu découvrir chez eux aucune sainteté, aucune dévotion, aucune bonne œuvre; mais, au contraire, la luxure, l'avarice, la gourmandise, la fraude, l'envie, l'orgueil, et pis encore que tout cela, si toutefois il y a pis : si bien que toute la machine m'a paru marcher bien plutôt par une impulsion diabolique que par un mouvement divin. Or, comme, d'après ce que j'ai vu, ma conviction profonde est que votre pape, et par conséquent les autres avec lui, s'emploient de tout leur génie, de tout leur art, de toute leur sollicitude, à faire disparaître de la surface de la terre

la religion chrétienne, dont ils devraient être la base et le soutien, et comme, malgré toute la peine et tout le soin qu'ils se donnent pour arriver à ce but, je vois que votre religion s'augmente chaque jour, et chaque jour devient plus brillante et plus pure, il me reste démontré que le Saint-Esprit lui-même la protége et la défend comme la seule vraie et comme la plus sainte : c'est pourquoi, autant avant d'aller à Rome tu m'avais trouvé sourd à tes avis et rebelle à ton désir, autant, depuis que je suis revenu de cette Sodome, j'ai l'inébranlable résolution de me faire chrétien. Allons donc de ce pas à l'église, mon cher Jean ; car je suis tout prêt à me faire baptiser.

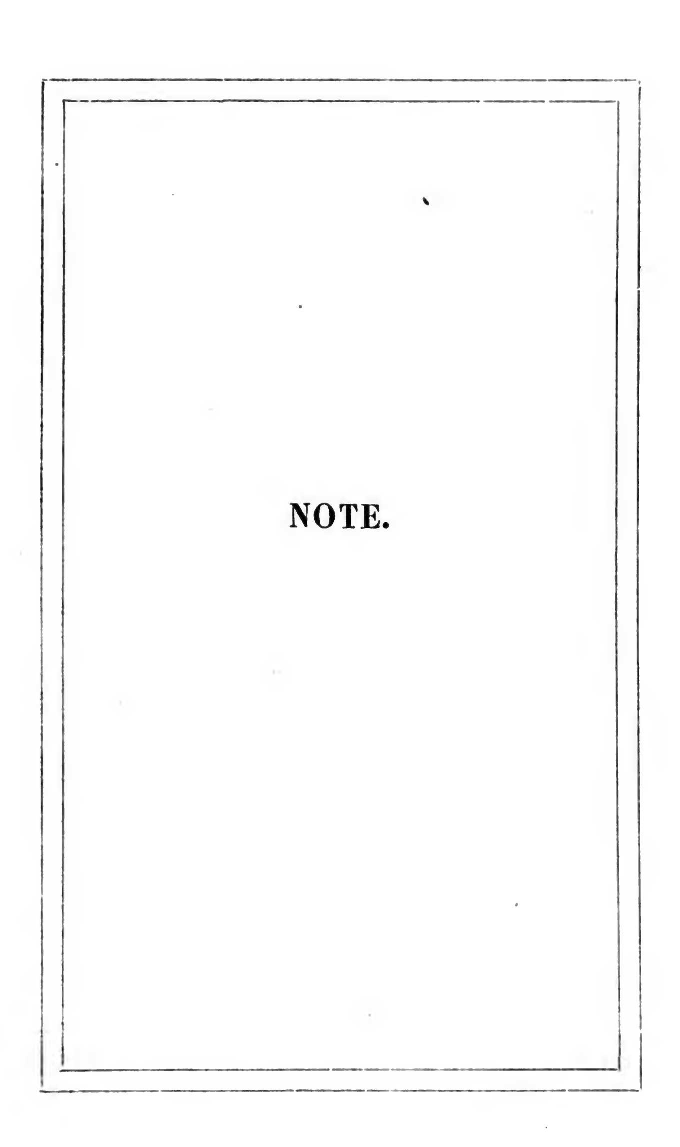
Et maintenant il n'y a pas besoin de dire si Jean de Civigny, qui s'attendait à un refus, fut heureux de ce consentement : aussi, sans aucun retard, il s'achemina avec son filleul vers Notre-Dame de Paris, où il pria le premier prêtre qu'il rencontra d'administrer le baptême à son client, ce que celui-ci s'empressa de faire : moyennant quoi, le nouveau converti échangea son nom juif d'Abraham contre le nom chrétien de Jean : et comme le néophyte avait, grâce à son voyage à Rome, acquis une foi profonde, les bonnes qualités qu'il avait déjà s'accrurent tellement dans la pratique de notre sainte religion, qu'après une vie exemplaire, il mourut en odeur de sainteté.

Ce conte de Boccace répond si admirablement au reproche d'irréligion que pourraient nous faire ceux qui se

tromperaient à nos intentions, que, ne comptant pas y faire d'autre réponse, nous n'avons point hésité à le mettre tout entier sous les yeux de nos lecteurs.

Au reste, n'oublions pas que, si la papauté a eu ses Innocent VIII et ses Alexandre VI, qui en sont la honte, elle a eu aussi ses Pie VII et ses Grégoire XVI, qui en sont l'honneur.





NOTE.

NOTE.

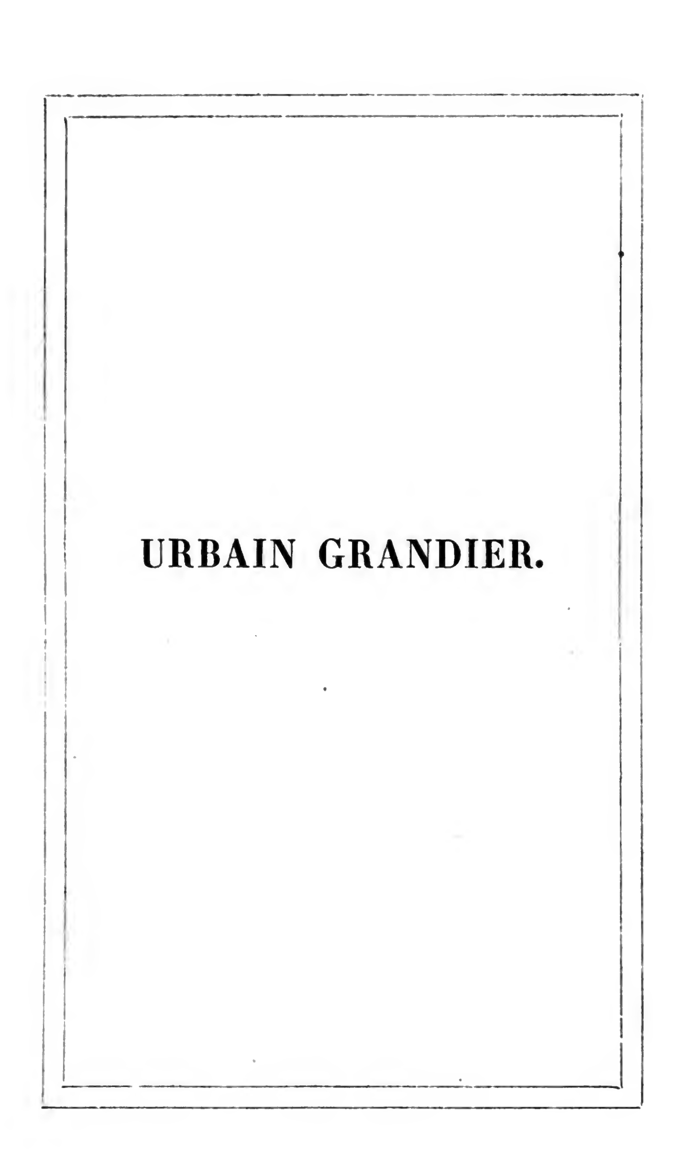
[1] Le poison des Borgia, disent les auteurs contemporains, était de deux sortes : en poudre et liquide.

Le poison en poudre était une espèce de farine blanche presque impalpable, ayant le goût de sucre, et que l'on nommait *Cantarelle*. On ignorait sa composition.

Quant au poison liquide, il se préparait, à ce qu'on assure, d'une façon assez étrange pour ne la point passer sous silence. Nous rapportons, au reste, ce que nous lisons, et ne prenons rien sur nous, de peur que la science ne nous donne un démenti.

« On faisait avaler à un sanglier une forte dose d'arsenic ; puis, au moment où le poison commençait à agir, on pendait l'animal par les pieds ; bientôt les convulsions se déclaraient, et une bave mortelle et abondante découlait de sa gueule ; c'était cette bave recueillie dans un plat d'argent, et transvasée dans un flacon hermétiquement bouché, qui formait le poison liquide. »





URBAIN GRANDIER.



URBAIN GRANDIER.

1634.

Le dimanche 26 novembre 1631, il y avait grande rumeur dans la petite ville de Loudun, et surtout dans les rues qui conduisaient de la porte par laquelle on arrivait de l'abbaye de Saint-Jouin de Marnes à l'église de Saint-Pierre, située sur la place du marché ; cette rumeur était causée par l'attente d'un personnage dont depuis quelque temps on s'occupait en bien et en mal à Loudun, avec un acharnement tout provincial ; aussi était-il facile de reconnaître, aux figures de ceux qui formaient sur le seuil de chaque porte des clubs improvisés, avecquels sentimens divers on allait accueillir celui qui avait pris soin lui-même d'annoncer pour ce jour-là son retour à ses amis et à ses ennemis.

Vers les neuf heures, un grand frémissement courut par toute cette foule, et les mots : *Le voilà ! le voilà !* circulèrent avec une rapidité électrique d'une extrémité à

l'autre des rassemblemens. Alors les uns rentrèrent et fermèrent leurs portes et leurs fenêtres, comme aux jours des calamités publiques; les autres, au contraire, ouvrirent joyeusement toutes les issues de leurs maisons, comme pour y donner entrée à la joie; et au bout de quelques instans un silence profond, commandé par la curiosité, succéda au bruit et à la confusion qu'avait occasionnés cette nouvelle.

Bientôt, au milieu de ce silence, on vit s'avancer, une branche de laurier à la main, en signe le triomphe, un jeune homme de trente-deux à trente-quatre ans, d'une taille avantageuse et bien proportionnée, à l'air noble, au visage parfaitement beau, quoique son expression fût un peu hautaine : il était revêtu de l'habit ecclésiastique, et, quoiqu'il eût fait trois lieues à pied pour rentrer dans la ville, cet habit était d'une élégance et d'une propreté remarquables. Il traversa ainsi, les yeux au ciel, et chantant d'une voix mélodieuse des actions de grâces au Seigneur, d'un pas lent et solennel, toutes les rues qui conduisaient à l'église du marché de Loudun, et cela sans adresser un regard, un mot ou un geste, à personne, quoique toute la foule, se réunissant derrière lui à mesure qu'il avançait, le suivît chantant avec lui, et quoique les chanteuses, car cette foule, nous avons oublié de le dire, se composait presque entièrement de femmes, fussent les plus jolies filles de la ville de Loudun.

Celui qui était l'objet de tout ce mouvement arriva ainsi devant le porche de l'église Saint-Pierre. Parvenu sur la dernière marche, il se mit à genoux, fit à voix

basse une prière; puis, se relevant, il toucha de sa branche de laurier les portes de l'église, qui, s'ouvrant aussitôt, comme par enchantement, laissèrent voir le chœur tendu et illuminé, comme pour l'une des quatre grandes fêtes de l'année, et ayant tous ses commensaux, suisses, enfans de chœur, chantres et bedeaux, à leur place. Alors celui qu'on attendait traversa la nef, entra dans le chœur, fit une seconde prière au pied de l'autel, posa sa branche de laurier sur le tabernacle, revêtit une robe blanche comme la neige, passa l'étole, et commença devant un auditoire composé de tous ceux qui l'avaient suivi le saint sacrifice de la messe, qu'il termina par un *Te Deum*.

Celui qui venait, pour son propre triomphe à lui, de rendre à Dieu les mêmes grâces qu'on lui rendait pour les triomphes du roi, était le prêtre Urbain Grandier, acquitté la surveille, en vertu d'une sentence rendue par M. d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, d'une accusation portée contre lui, laquelle accusation l'avait fait condamner par l'official à jeûner au pain et à l'eau tous les vendredis, pendant trois mois, et l'avait interdit *a divinis* dans le diocèse de Poitiers pendant cinq mois, et dans la ville de Loudun pour toujours.

Voici maintenant à quelle occasion l'accusation avait été portée et le jugement rendu.

Urbain Grandier était né à Rovère, bourg voisin de Sablé, petite ville du Bas-Maine; après avoir étudié les sciences avec son père Pierre et son oncle Claude Grandier, qui s'occupaient d'astrologie et d'alchimie, il était entré, à l'âge de douze ans, ayant déjà reçu une éducation

de jeune homme, au collége des Jésuites de Bordeaux, où ses professeurs, outre ce qu'il savait, remarquèrent encore en lui une grande aptitude pour les langues et pour l'éloquence : ils lui firent en conséquence apprendre à fond le latin et le grec, l'exercèrent dans la prédication, afin de développer son talent oratoire; puis, s'étant pris d'une grande amitié pour un élève qui devait leur faire honneur, ils le pourvurent, aussitôt que son âge lui permit de remplir les fonctions ecclésiastiques, de la cure de Saint-Pierre au marché de Loudun, qui était à leur présentation. Outre cette cure, il fut encore, grâce à ses protecteurs, pourvu, au bout de quelques mois d'installation, d'une prébende dans la collégiale de Sainte-Croix.

On comprend que la réunion de deux bénéfices sur la tête d'un aussi jeune homme, qui, n'étant pas de la province, semblait venir usurper les droits et priviléges des gens du pays, produisit une grande sensation dans la petite ville de Loudun, et exposa le titulaire à l'envie des autres ecclésiastiques. Au reste, ce sentiment avait nombre d'excellens motifs pour s'attacher à lui : Urbain, comme nous l'avons dit, était parfaitement beau ; l'éducation qu'il avait reçue de son père, en le faisant pénétrer assez avant dans les sciences, lui avait donné la clef d'une foule de choses qui restaient des mystères pour l'ignorance, et qu'il expliquait, lui, avec une facilité extrême. En outre, les études libérales qu'il avait faites au collége des Jésuites l'avaient mis au-dessus d'une foule de préjugés sacrés au vulgaire, et pour lesquels il ne dis-

simulait pas son mépris ; enfin son éloquence avait attiré à ses sermons presque tous les auditeurs des autres communautés religieuses, et surtout ceux des ordres mendians qui jusque alors avaient obtenu à Loudun la palme de la prédication. C'était plus qu'il n'en fallait, comme nous l'avons dit, pour donner prétexte à l'envie et pour que l'envie se changeât bientôt en haine : ce fut ce qui arriva.

On connaît la médisante oisiveté des petites villes et le mépris irascible du vulgaire pour tout ce qui le dépasse et le domine. Urbain, par ses qualités supérieures, était fait pour un plus grand théâtre ; mais il se trouva renfermé à l'étroit, manquant d'air et d'espace, entre les murailles d'une petite ville, de sorte que tout ce qui eût concouru à sa gloire à Paris devint à Loudun la cause de sa perte.

Malheureusement pour Urbain, son caractère, loin de lui faire pardonner son génie, devait augmenter encore la haine qu'il inspirait : Urbain, avec ses amis, d'un commerce doux et agréable, était envers ses ennemis railleur, froid et hautain ; inébranlable dans les résolutions qu'il avait prises, jaloux du rang auquel il était arrivé, et qu'il défendait comme une conquête, intraitable sur ses intérêts, quand il avait le droit pour lui, il repoussait les attaques et les injures avec une raideur qui, de ses adversaires d'un moment, lui faisait bientôt des ennemis de toute la vie.

Le premier exemple qu'Urbain donna de cette inflexibilité fut en 1620, à l'occasion d'un procès qu'il

gagna, à peine établi, contre un prêtre nommé Meunier, et dont il fit exécuter le jugement avec tant de rigueur, que celui-ci en conserva contre lui un ressentiment qu'il fit éclater en toute occasion.

Un second procès qu'il eut à soutenir contre le chapitre de Sainte-Croix, au sujet d'une maison que ce chapitre lui disputait et qu'il gagna, comme le premier, lui donna l'occasion de déployer de nouveau cette rigide application du droit ; malheureusement, le fondé de pouvoirs du chapitre qui avait perdu, et qui jouera un grand rôle dans la suite de cette histoire, était un chanoine de la collégiale de Sainte-Croix, directeur du couvent des Ursulines : c'était un homme à passions vives, vindicatif et ambitieux, trop médiocre pour arriver jamais à une haute position, et cependant trop supérieur, dans sa médiocrité, à tout ce qui l'entourait, pour se contenter de la position secondaire qu'il avait prise : aussi hypocrite qu'Urbain était franc, il avait la prétention d'obtenir, partout où son nom serait connu, la réputation d'un homme d'une haute piété, et, pour y parvenir, affectait tout l'ascétisme d'un anachorète et toute la rigidité d'un saint. Très-versé, au reste, dans les matières bénéficiales, il avait regardé comme une humiliation personnelle la perte d'un procès dont il s'était chargé, et du succès duquel il avait en quelque sorte répondu ; si bien que, lorsque Urbain triompha et usa de ses avantages avec la même rigueur qu'il avait fait à l'égard de Meunier, il compta dans Mignon un second ennemi, non seulement plus acharné, mais encore plus dangereux que le premier.

URBAIN GRANDIER.

Sur ces entrefaites, et à propos de ce procès, il arriva qu'un individu nommé Barot, oncle de Mignon, et par conséquent son partner, se prit de discussion avec Urbain; comme c'était un homme plus que médiocre, Urbain n'eut pour l'écraser qu'à laisser tomber de sa hauteur quelques-unes de ces dédaigneuses réponses qui impriment des stigmates comme un fer brûlant; mais cet homme médiocre était fort riche, n'avait point d'enfans, possédait à Loudun une parenté très-nombreuse, préoccupée sans cesse de lui faire la cour pour trouver place en son testament; de sorte que l'insultante raillerie, tout en tombant sur Barot, éclaboussa bon nombre de personnes qui, prenant part à sa querelle, augmentèrent encore les adversaires d'Urbain.

Vers le même temps un événement plus grave arriva : parmi ses pénitentes les plus assidues, Urbain comptait une jeune et jolie personne, fille du procureur du roi, Trinquant, lequel était aussi oncle du chanoine Mignon : or il advint que cette jeune fille tomba dans un état de langueur qui la força de garder la chambre : elle fut soignée pendant cette maladie par une de ses amies nommée Marthe Pelletier, qui, renonçant tout-à-coup aux sociétés qu'elle fréquentait, poussa le dévouement jusqu'à s'enfermer avec elle; mais, lorsque Julie Trinquant fut guérie et qu'elle reparut dans le monde, on apprit que, pendant sa retraite, Marthe Pelletier était accouchée d'un enfant qu'elle avait fait baptiser et qu'elle avait mis en nourrice. Cependant, par une de ces bizarreries étranges qui lui sont si familières, le public prétendit que la véritable mère

n'était point celle qui s'était déclarée, et le bruit se répandit qu'à prix d'argent Marthe Pelletier avait vendu sa réputation à son amie : quant au père, on avait encore moins de doute sur ce point, et la clameur publique, habilement soufflée, désigna Urbain.

Alors Trinquant, instruit des bruits qui couraient sur le compte de sa fille, prit sur lui, en sa qualité de procureur du roi, de faire arrêter et conduire en prison Marthe Pelletier; là elle fut interrogée sur le compte de l'enfant, soutint qu'elle en était la mère, fit la soumission de l'élever, et comme il pouvait y avoir faute, mais non pas crime, Trinquant fut obligé de la relâcher, sans que cet abus de justice eût eu d'autres suites que de rendre l'affaire plus scandaleuse, et d'enfoncer davantage le public dans la conviction qu'il s'était faite.

Ainsi, jusque alors, soit protection du ciel, soit supériorité de la part d'Urbain Grandier, tout ce qui s'était attaqué à lui avait été battu; mais chacune de ses victoires augmentait le nombre de ses ennemis: bientôt il fut si grand, que tout autre homme qu'Urbain en eût été effrayé, et se fût mis en mesure ou de les calmer ou de se prémunir contre leur vengeance; mais Urbain, dans son orgueil, dans son innocence peut-être, méprisa tous les conseils que ses plus dévoués lui donnèrent, et continua de marcher dans la voie qu'il avait suivie par le passé.

Jusque alors les attaques portées contre Urbain avaient été individuelles et séparées; ses ennemis attribuèrent leur insuccès à cette cause, et résolurent de se réunir pour l'écraser : en conséquence, une convocation eut lieu

chez Barot ; elle devait se composer de Meunier, de Trinquant et de Mignon ; ce dernier amena avec lui un nommé Menuau, avocat du roi, son intime ami, et que cependant un autre motif que cette amitié faisait encore agir : Menuau était amoureux d'une femme dont il n'avait jamais pu rien obtenir, et il se figurait que cette indifférence et ce mépris qu'elle lui témoignait avaient pour cause la passion que lui avait inspirée Urbain. Le but de cette réunion était de chasser l'ennemi commun du pays de Loudenois.

Cependant Urbain veillait avec un si grand soin sur lui-même, qu'on ne pouvait lui reprocher réellement que le plaisir qu'il paraissait prendre dans la société des femmes, qui, de leur côté et avec ce tact que possèdent les plus médiocres, voyant un prêtre jeune, beau et éloquent, le choisissaient de préférence pour leur directeur. Comme cette préférence avait déjà blessé bon nombre de pères et de maris, on convint que ce serait sur ce point, le seul où il fût vulnérable, que l'on attaquerait Grandier. En effet, dès le lendemain de cette décision, tous les bruits vagues qui depuis long-temps déjà s'étaient répandus commencèrent à prendre quelque consistance ; on parla, sans la nommer, d'une demoiselle de la ville, qui serait, disait-on, malgré les fréquentes infidélités qu'il lui faisait, sa maîtresse dominante ; bientôt on raconta que cette jeune personne ayant eu des scrupules de conscience à l'égard de cette liaison, Grandier les avait apaisés par un sacrilége ; ce sacrilége était un mariage qu'il aurait contracté avec elle pendant la nuit, et dans

lequel il aurait été à la fois le prêtre et le marié; plus ces bruits touchaient à l'absurde, plus ils obtinrent de croyance : bientôt personne ne douta plus à Loudun que la chose ne fût vraie; et cependant il était, chose étonnante dans une aussi petite ville, impossible de nommer cette étrange épouse qui n'avait pas craint de contracter mariage avec un prêtre du Seigneur.

Quelle que fût la force d'âme de Grandier, il ne pouvait se dissimuler sur quel terrain mouvant il avait mis le pied; il sentait que la calomnie rampait sourdement autour de lui, et ne se dissimulait pas que, lorsqu'elle l'aurait bien enveloppé de tous ses replis, elle lèverait un jour sa tête infâme, et que de ce jour-là commencerait entre lui et elle la véritable lutte; mais dans ses principes faire un pas en arrière, était avouer qu'il était coupable : d'ailleurs, peut-être était-il déjà trop tard pour reculer; il continua donc d'aller en avant, toujours inflexible, railleur et hautain.

Parmi les personnes qui avaient accrédité avec le plus d'acharnement les bruits les plus injurieux à la réputation d'Urbain, était un nommé Duthibaut, important de province, esprit-fort de petite ville, oracle de tout ce qui était médiocre et vulgaire; les propos tenus par lui revinrent à Urbain; il apprit que chez M. le marquis de Bellay cet homme avait parlé de lui en termes peu mesurés; et comme un jour, revêtu des habits sacerdotaux, il était prêt à entrer à l'église de Sainte-Croix pour y assister aux offices, il le rencontra sous le porche même de l'église, et lui fit, avec sa hauteur et son mépris ac-

coutumés, reproche de ses calomnies, celui-ci, habitué par sa fortune et par l'influence qu'il avait prise sur les esprits infimes, auxquels il paraissait un homme supérieur, à tout dire et à tout faire impunément, ne put supporter cette réprimande publique, et ayant levé sa canne, il en frappa Urbain.

L'occasion fournie à Grandier de se venger de ses ennemis était trop belle pour qu'il n'en profitât point; mais, jugeant avec raison qu'il n'obtiendrait pas justice s'il s'adressait aux autorités du pays, quoique le respect dû au culte religieux fût compromis dans cette affaire, il prit le parti d'aller se jeter aux pieds du roi Louis XIII, qui daigna l'écouter, et qui, voulant que l'outrage fait à un ministre de la religion, revêtu des habits sacerdotaux, fût vengé, renvoya l'affaire au parlement pour être le procès fait et parfait à Duthibaut.

Alors les ennemis d'Urbain jugèrent qu'il n'y avait point de temps à perdre, et profitèrent de son absence pour faire porter de leur côté une plainte contre lui; deux misérables, nommés Cherbonneau et Bugrean, consentirent à se porter délateurs devant l'official de Poitiers : ils accusèrent Grandier d'avoir débauché des femmes et des filles, d'être impie et profane, de ne jamais dire son bréviaire, et de changer le sanctuaire en un lieu de débauche et de prostitution. L'official reçut la plainte, nomma Louis Chauvet lieutenant-civil, et avec lui l'archiprêtre de Saint-Marcel et du Loudenois, pour en informer; de sorte qu'au moment où Urbain poursuivait à Paris contre Duthibaut, on informait à Loudun contre lui-même.

Cette information se poursuivait avec toute l'activité de la vengeance religieuse : Trinquant déposa comme témoin, et entraîna après lui plusieurs autres dépositions ; au reste, celles qui ne furent point faites selon les désirs des instructeurs furent falsifiées ou omises. Il en résulta que l'information, présentant des charges graves, fut renvoyée à l'évêque de Poitiers, auprès duquel les accusateurs de Grandier avaient des amis très-puissans. D'ailleurs l'évêque avait lui-même un grief personnel contre lui : Urbain avait donné, dans un cas urgent, une dispense de publication de mariage ; de sorte que l'évêque, déjà prévenu, trouvant dans l'instruction, toute superficielle qu'elle était, des charges suffisantes, rendit contre Urbain un décret de prise de corps conçu en ces termes :

« Henri-Louis Chataignier de la Rochepezai, par misération divine évêque de Poitiers, vu les charges et informations à nous rendues par l'archiprêtre de Loudun, faites à l'encontre de Urbain Grandier, prêtre curé de Saint-Pierre du Marché de Loudun, en vertu de commissions émanées de nous audit archiprêtre, et en son absence au prieur de Chassaignes ; vu aussi les conclusions de notre promoteur sur icelles ; avons ordonné et ordonnons que Urbain Grandier, accusé, soit amené sans scandale ès prisons de notre hôtel épiscopal de Poitiers, si pris et appréhendé peut être, sinon sera ajourné à son domicile à trois briefs jours par le premier appariteur prêtre ou clerc tonsuré, et d'abondant par le premier sergent royal, sur ce requis avec imploration du bras séculier, et auxquels et à l'un d'iceux donnons pouvoir de ce faire et man-

dement, nonobstant oppositions ou appellations quelconques pour ce fait ; et ledit Grandier ouï, prendre par notre promoteur telles conclusions à l'encontre de lui qu'il verra l'avoir à faire.

» Donné à Dissai le 22e jour d'octobre 1629; ainsi signé en l'original.

» HENRI-LOUIS, évêque de Poitiers. »

Grandier, comme nous l'avons dit, était à Paris lorsque ce décret fut prononcé contre lui : il y poursuivait devant le parlement sa plainte contre Duthibaut, lorsque celui-ci, qui avait reçu le décret avant que Grandier eût même appris qu'il était rendu, après s'être défendu par le tableau des mœurs scandaleuses du curé, produisit à l'appui de ses assertions la pièce terrible dont il était porteur. La cour, ne sachant plus alors que penser de ce qui se passait devant elle, ordonna qu'avant de faire droit à la plainte de Gandier, celui-ci se retirerait par-devant son évêque pour se justifier des accusations portées contre lui : Grandier quitta aussitôt Paris, arriva à Loudun, n'y resta que quelques instans pour prendre connaissance de l'affaire, et se rendit immédiatement à Poitiers pour se mettre en état d'y répondre. Mais il y était arrivé à peine, qu'il fut arrêté par un huissier nommé Chatry, et conduit dans la prison de l'évêché.

On était au 15 novembre, cette prison était froide et humide, et cependant Grandier ne put obtenir qu'on le transférât dans une autre : dès ce moment il vit que ses ennemis étaient encore plus puissans qu'il ne le croyait,

et prit patience; il resta ainsi deux mois, pendant lesquels ses meilleurs amis eux-mêmes le crurent perdu ; si bien que Duthibaut riait des poursuites dont il se croyait déjà débarrassé, et que Barot avait déjà présenté un de ses héritiers nommé Ismaël Boulieau pour remplacer Urbain dans ses bénéfices.

Le procès se poursuivait à frais communs, les riches payant pour les pauvres; car, comme l'instruction se faisait à Poitiers, et que les témoins demeuraient à Loudun, le déplacement d'un aussi grand nombre de personnes nécessitait des frais considérables; mais le désir de la vengeance fut plus grand que l'avarice : chacun fut taxé selon sa fortune, paya sa taxe, et l'instruction fut achevée au bout de deux mois.

Cependant, quelque soin qu'on y eût mis, pour rendre cette instruction la plus fatale qu'il serait possible à celui qu'elle compromettait, le principal chef ne put être prouvé : on accusait Urbain d'avoir débauché des femmes et des filles; mais on ne nommait ni ces femmes ni ces filles ; on ne produisit point de parties qui se plaignissent : tout reposait sur le bruit public, rien ne reposait sur un fait ; c'était un de ces procès les plus étranges qui se fussent jamais vus. Néanmoins jugement fut rendu le 3 de janvier 1630 ; par ce jugement Grandier fut condamné à jeûner au pain et à l'eau, par pénitence, tous les vendredis pendant trois mois, interdit *à divinis* dans le diocèse de Poitiers pendant cinq ans, et dans la ville de Loudun pour toujours.

On appela des deux côtés de cette sentence : Grandier

en appela à l'archevêque de Bordeaux, et ses adversaires, sous le nom du promoteur de l'officialité, en appelèrent comme d'abus au parlement de Paris; ce dernier appel était fait pour surcharger Grandier, et le courber sous la peine; mais Grandier avait en lui-même une force qui se mesurait à l'attaque : il fit face à tout; et, se pourvoyant, il fit plaider l'appel au parlement, tandis qu'il restait sur les lieux pour poursuivre en personne son appel auprès de l'archevêque de Bordeaux. Mais comme il s'agissait d'entendre un grand nombre de témoins, et que le déplacement à une si grande distance devenait presque impossible, la cour renvoya la connaissance de l'affaire au présidial de Poitiers. Le lieutenant criminel de Poitiers instruisit donc à nouveau; mais cette nouvelle instruction, faite avec impartialité, ne fut point favorable aux accusateurs : il se trouva des contradictions dans les témoins qui tentèrent de persister; il y en eut d'autres qui avouèrent ingénument qu'ils avaient été gagnés; d'autres enfin déclarèrent qu'on avait falsifié leurs dépositions, et du nombre de ces derniers étaient un prêtre nommé Méchin et ce même Ismaël Boulieau que Trinquant s'était empressé de présenter comme prétendant aux bénéfices d'Urbain Grandier. La déclaration de Boulieau a été perdue; mais voici celle de Méchin, qui s'est conservée intacte et telle qu'elle est sortie de sa plume :

« Je Gervais Méchin, prêtre vicaire de l'église de Saint-Pierre au marché de Loudun, certifie, par la présente écrite et signée de ma main, pour la décharge de ma conscience sur certain bruit qu'on fait courir qu'en l'information faite

par Gilles Robert, archiprêtre, contre Urbain Grandier, prêtre curé de Saint-Pierre, en laquelle information ledit Robert me sollicita de déposer que j'avais dit que j'avais trouvé ledit Grandier couché avec des femmes et filles tout de leur long dans l'église de Saint-Pierre, les portes étant fermées.

» Item, que plusieurs et diverses fois, à heures indues de jour et de nuit, j'avais vu des filles et des femmes venir trouver ledit Grandier en sa chambre, et quelques-unes desdites femmes y demeuraient depuis une heure après midi jusqu'à deux ou trois heures après minuit, et y faisaient apporter leur souper par leurs servantes, qui se retiraient incontinent.

» Item, que j'ai vu ledit Grandier dans l'église, les portes ouvertes, et quelques femmes y étant entrées, il les fermait : désirant que tels bruits ne continuent davantage, je déclare par ces présentes que je n'ai jamais vu ni trouvé ledit Grandier avec des femmes et des filles dans l'église, les portes étant fermées, ni seul avec elles; ainsi lorsqu'il a parlé à elles, elles étaient en compagnie, les portes toutes ouvertes ; et pour ce qui est de la posture, je pense avoir assez éclairci par ma confrontation que ledit Grandier était assis et les femmes assez éloignées les unes des autres; comme aussi je n'ai jamais vu entrer femmes ni filles dans la chambre dudit Gaudier de jour ni de nuit : bien est vrai que j'ai entendu aller et venir du monde au soir bien tard; mais je ne puis dire qui c'est, attendu qu'il couchait toujours un frère dudit Grandier proche de sa chambre, et n'ai connaissance que ni

femmes ni filles y aient fait porter leur souper ; je n'ai non plus déposé ne lui avoir jamais vu dire son bréviaire, parce que ce serait contre vérité, d'autant que diverses fois il m'a demandé le mien, lequel il prenait et disait ses heures ; et semblablement déclare ne lui avoir jamais vu fermer les portes de l'église, et qu'en tous les devis que je lui ai vu avoir avec des femmes, je n'ai jamais vu aucune chose déshonnête, non pas même qu'il leur touchât en aucune façon, mais seulement parlaient ensemble, et que s'il se trouve en ma déposition quelque chose contraire à ce que dessus, c'est contre ma conscience, et ne m'en a été faite lecture, pour ce que je ne l'eusse signée : ce que je dis et affirme pour rendre hommage à la vérité.

» Fait le dernier jour d'octobre 1630.

» *Signé* G. Méchin. »

En face de pareilles preuves d'innocence, il n'y avait pas d'accusation qui pût tenir ; aussi, par jugement du présidial de Poitiers, en date du 25 mai 1631, Grandier fut renvoyé absous, quant à présent, de la plainte portée contre lui. Cependant il lui restait encore à comparaître devant le tribunal de l'archevêque de Bordeaux, qui était saisi de son appel, afin d'y obtenir sa justification. Grandier profita du moment où ce prélat venait visiter son abbaye de Saint-Jouin-les-Marmes, située seulement à trois lieues de Loudun, pour se pourvoir devant lui : ses ennemis, découragés par le résultat du pro-

cès au présidial de Poitiers, se défendirent à peine, et l'archevêque, après une nouvelle instruction, qui jeta encore un jour plus éclatant et plus pur sur l'innocence de l'accusé, rendit une sentence d'absolution.

Cette réhabilitation poursuivie par Grandier sous les yeux de son évêque avait eu pour lui deux résultats importans : le premier de faire éclater son innocence, le second de faire ressortir sa haute instruction et les qualités élevées qui en faisaient un homme si supérieur : aussi l'archevêque, qui en voyant les persécutions auxquelles il était en butte, s'était pris d'un grand intérêt pour Urbain, lui conseilla-t-il de permuter ses bénéfices et de s'éloigner d'une ville dont les principaux habitans paraissaient lui avoir voué une haine si acharnée ; mais une telle capitulation avec son droit n'était point dans le caractère d'Urbain : il déclara à son supérieur que, fort de sa protection et des témoignages de sa conscience, il resterait à l'endroit où Dieu l'avait placé. Alors monseigneur de Sourdis n'avait point cru devoir insister davantage ; seulement, comme il s'était aperçu que si Urbain devait tomber un jour, c'était comme Satan, par l'orgueil, il avait inséré dans le jugement une phrase par laquelle il lui recommandait *de bien et modestement se comporter en sa charge suivant les saints décrets et constitutions canoniques*. Nous avons vu, par la rentrée triomphale d'Urbain dans la ville de Loudun, comment il s'était conformé à cette recommandation.

Cependant Urbain Grandier ne se borna point à cette orgueilleuse démonstration, qui fut blâmée de ses amis

eux-mêmes, et au lieu de laisser éteindre, ou du moins reposer les haines soulevées contre lui, en ne récriminant point sur le passé, il reprit avec plus d'activité que jamais sa poursuite contre Duthibaut, et la poussa si bien qu'il obtint un arrêt de la chambre de la Tournelle, où Duthibaut fut mandé et blâmé, tête nue, et condamné à diverses amendes, aux réparations et aux frais du procès.

Cet adversaire terrassé, Urbain se retourna aussitôt contre les autres, plus infatigable dans la justice que ses ennemis ne l'avaient été dans la vengeance. La sentence de l'archevêque de Bordeaux lui donnait recours contre ses accusateurs pour ses dommages et intérêts et pour la restitution des fruits de ses bénéfices; il fit savoir publiquement qu'il porterait la réparation aussi loin qu'avait été l'offense, et se mit au travail pour réunir toutes les preuves qui lui étaient nécessaires pour le succès du nouveau procès, dans lequel à son tour il allait se faire partie. Vainement ses amis lui firent-ils observer que la réparation qu'il avait obtenue était grande et belle, en vain lui présentèrent-ils tous les dangers qu'il y avait pour lui à pousser des vaincus au désespoir, Urbain répondit qu'il était prêt à souffrir toutes les persécutions que ses ennemis pourraient lui susciter; mais qu'ayant le droit, on chercherait en vain à lui inspirer la crainte.

Les adversaires de Grandier furent donc instruits de l'orage qu'il amassait sur leurs têtes, et, comprenant que c'était entre eux et cet homme une question de vie et de mort, ils se réunirent de nouveau au village de Pindar-

dane, dans une maison appartenant à Trinquant, Mignon Barot, Meunier, Duthibaut, Trinquant et Menuau, pour parler du coup qui les menaçait. Mignon avait, au reste, déjà noué les fils d'une nouvelle intrigue, il développa son plan; le plan fut adopté. Nous allons le voir se dérouler au fur et à mesure ; car les événemens procèdent de lui.

Nous avons, à propos de Mignon, dit que ce chanoine était directeur du couvent des Ursulines de Loudun : l'ordre des Ursulines était tout moderne, et cela tenait aux contestations historiques qu'avait toujours soulevées le récit de la mort de sainte Ursule et de ses onze mille vierges; néanmoins madame Angèle de Bresse, en l'honneur de cette bienheureuse martyre, avait en 1560, établi en Italie un ordre de religieuses de la règle de saint Augustin, qui fut approuvé en 1572 par le pape Grégoire XIII, et depuis, en 1614, Madeleine Lhuillier l'introduisit en France, avec l'approbation du pape Paul V, en fondant un monastère à Paris, d'où cet ordre se répandit par tout le royaume; de sorte qu'en 1626, c'est-à-dire cinq ou six ans seulement avant l'époque où nous sommes parvenus, un couvent de ces mêmes dames s'était établi à Loudun.

Quoique cette communauté fût tout d'abord composée de filles de bonne famille, de noblesse, d'épée, de robe et de bourgoisie, et que l'on comptât parmi ses fondatrices Jeanne de Belfied, fille du feu marquis de Cose, et parente de M. de Laubardemont, mademoiselle de Fazili, cousine du cardinal-duc, deux dames de Barbenis, de la maison

de Nogaret; une dame de Lamothe, fille du marquis de Lamothe Baracé en Anjou, enfin une dame d'Escoubleau de Sourdis, de la même famille que l'archevêque qui occupait alors le siége de Bordeaux, comme ces religieuses avaient presque toutes adopté l'état monastique à cause du défaut de fortune, la communauté riche en noms était si pauvre d'argent, qu'elle fut forcée, en s'établissant, de se loger dans une maison particulière. Cette maison appartenait à un nommé Moussaut du Frène, dont le frère était prêtre : ce frère devint naturellement le directeur de ces saintes filles; mais au bout d'un an à peine il mourut, laissant sa direction vacante.

La maison qu'habitaient les Ursulines leur avait été cédée à un prix au-dessous de celui qu'elle valait, parce que le bruit courait par la ville qu'il y revenait des esprits. Son propriétaire avait donc pensé avec raison que rien n'était plus propre à chasser les fantômes que de leur opposer une communauté de saintes et religieuses filles qui, passant les journées en jeûnes et en prières, ne pouvaient guère donner prise aux démons sur leurs nuits : en effet, depuis un an qu'elles habitaient la maison, les revenans en avaient complètement disparu, ce qui n'avait pas peu contribué à établir dans la ville leur réputation de sainteté, lorsque leur directeur mourut.

Cette mort était pour les jeunes pensionnaires une occasion toute trouvée de se procurer quelques distractions aux dépens des vieilles religieuses, qui, plus sévères sur la règle que les autres, étaient assez généralement détestées; elles résolurent donc d'évoquer les esprits que

l'on croyait à jamais refoulés dans les ténèbres. En effet, au bout de quelque temps, on entendit d'abord sur les toits de la maison de grands bruits pareils à des plaintes et à des gémissemens; bientôt les fantômes se hasardèrent à pénétrer dans les greniers et dans les mansardes, où leur présence s'annonçait par un grand bruit de chaînes; enfin ils devinrent si familiers, qu'ils en arrivèrent jusqu'à entrer dans les dortoirs pour tirer le drap des lits et enlever les jupes des religieuses.

La chose inspira une si grande terreur dans le couvent, et fit si grand bruit dans la ville, que la supérieure réunit les plus sages religieuses en conseil, et leur demanda avis sur les circonstances délicates dans lesquelles on se trouvait : l'opinion unanime fut qu'il fallait remplacer le directeur défunt par un plus saint homme encore, s'il était possible d'en rencontrer un ; et soit réputation de sainteté, soit tout autre motif, on jeta les yeux sur Urbain Grandier, et on lui fit faire des propositions ; mais celui-ci répondit que, déjà chargé de deux bénéfices, il ne lui resterait pas assez de temps pour veiller efficacement sur le blanc troupeau dont on lui proposait d'être le berger, et qu'il invitait la supérieure à s'adresser à un autre plus digne et moins occupé que lui.

Cette réponse, comme on le comprend bien, blessa l'orgueil de la communauté, qui alors tourna les yeux vers Mignon, prêtre chanoine de l'église collégiale de Sainte-Croix, qui, tout blessé qu'il était que cette offre lui fût faite au refus d'Urbain Grandier, n'en accepta pas moins, mais en gardant à celui qui avait d'abord été jugé

plus digne que lui une de ces haines bilieuses, qui, au lieu de se calmer, s'aigrissent avec le temps; on a vu, par l'exposé que nous avons déjà mis sous les yeux du lecteur, comment peu à peu cette haine s'était déjà fait jour.

Cependant, aussitôt nommé, le nouveau directeur avait reçu de la supérieure un avis qui lui apprenait quels adversaires il allait avoir à combattre. Au lieu de la rassurer en niant l'existence des fantômes qui tourmentaient la communauté, Mignon, qui vit tout d'abord dans leur disparition, à laquelle il espérait bien parvenir, un moyen de consolider la réputation de sainteté à laquelle il aspirait, répondit que la sainte Écriture reconnaissait l'existence des esprits, puisque, grâce au pouvoir de la pythonisse d'Endor, l'ombre de Samuel était apparue à Saül; mais que le rituel offrait des moyens sûrs de les expulser, si acharnés qu'ils fussent, pourvu que celui qui les attaquait fût pur de pensée et de cœur, et qu'il espérait bien, avec l'aide de Dieu, débarrasser la communauté de ses nocturnes visiteurs; aussitôt, pour procéder à leur expulsion, il ordonna un jeûne de trois jours qui serait suivi d'une confession générale.

On comprend que, grâce aux questions qu'il adressa aux pensionnaires, il ne fut pas difficile à Mignon d'arriver à la vérité; celles qui faisaient les fantômes s'accusèrent, et nommèrent comme leur complice une jeune novice de seize à dix-sept ans, nommée Marie Aubin; celle-ci avoua la vérité, et dit que c'était elle qui se levait la nuit et allait ouvrir la porte du dortoir, que les plus peureuses de la chambrée avaient grand soin chaque soir de

fermer en dedans, ce qui, à la terreur générale, n'empêchait pas, comme on le devine bien, les esprits d'entrer. Mignon, sous prétexte de ne point les exposer à la colère de la supérieure, qui pourrait soupçonner quelque chose si les apparitions cessaient juste le lendemain de la confession, les autorisa à renouveler encore de temps en temps leur tapage nocturne, en leur ordonnant cependant de le cesser graduellement ; puis, retournant à la supérieure, il lui annonça qu'il avait trouvé les pensées de toute la communauté tellement chastes et pures, qu'il espérait qu'avec l'aide de ses prières le couvent serait incessamment débarrassé des apparitions qui l'obsédaient.

Les choses arrivèrent comme l'avait prédit le directeur, et la réputation du saint homme qui avait veillé et prié pour la délivrance des bonnes Ursulines s'en accrut singulièrement dans la ville de Loudun.

Tout était donc redevenu parfaitement tranquille au couvent, lorsque arrivèrent les événemens que nous avons racontés, et que Mignon, Duthibaut, Meruau, Meunier et Barot, après avoir perdu leur cause devant l'archevêque de Bordeaux, et se voyant menacés par Grandier d'être poursuivis comme faussaires et calomniateurs, se réunirent afin de résister à cet homme à la volonté inflexible, qui les perdrait s'ils ne le perdaient pas.

Le résultat de cette réunion fut un bruit étrange qui se répandit au bout de quelque temps ; on se disait sourdement à Loudun que les revenans, chassés par le saint directeur, étaient revenus à la charge sous une forme invisible et impalpable, et que plusieurs religieuses

avaient donné, soit dans leurs paroles, soit dans leurs actes, des preuves évidentes de possession : on parla de ces bruits à Mignon, qui, au lieu de les démentir, leva les yeux au ciel en disant que Dieu était certainement bien grand et bien miséricordieux; mais aussi que Satan était bien habile, surtout lorsqu'il était secondé par cette fausse science humaine qu'on appelle magie; que cependant, quoique ces bruits ne fussent pas entièrement dénués de fondement, rien n'était encore certain à l'endroit d'une possession réelle, et que le temps pourrait seul à cet égard établir la vérité.

On devine l'effet que produisirent de pareilles réponses sur des esprits déjà disposés à accueillir les bruits les plus étranges : Mignon les laissa circuler ainsi pendant quelques mois, sans leur donner d'autre aliment; enfin, un jour il alla trouver le curé de Saint-Jacques de Chinon, lui dit que les choses en étaient, au couvent des Ursulines, au point qu'il ne pouvait plus prendre seul la responsabilité du salut de ces pauvres filles, et l'invita à venir les visiter avec lui. Ce curé, qui se nommait Pierre Barré, était en tout point l'homme qu'il fallait à Mignon pour mener à bien une pareille affaire, exalté, mélancolique, visionnaire, prêt à tout entreprendre pour augmenter sa réputation d'ascétisme et de sainteté. Il voulut dès le premier abord donner à cette visite toute la solennité que comportait une circonstance aussi grave : en conséquence, il se rendit à Loudun à la tête de ses paroissiens, qu'il amena en procession, faisant le chemin à pied pour donner plus d'éclat et de retentissement à la

chose : c'était inutile; pour moins que cela la ville eût été en rumeur.

Mignon et Barré entrèrent au couvent, pendant que les fidèles se répandaient dans les églises, faisant des prières pour l'efficacité des exorcismes; ils restèrent six heures enfermés avec les religieuses; puis, au bout de ce temps, Barré sortit, annonçant à ses paroissiens qu'ils pouvaient retourner seuls à Chinon; mais que, quant à lui, il restait à Loudun pour aider le vénérable directeur des Ursulines dans la tâche sainte qu'il avait entreprise; puis il leur recommanda de prier soir et matin avec toute la ferveur dont ils étaient capables, afin que dans cette affaire, où elle était si gravement compromise, la cause de Dieu triomphât.

Cette recommandation, que n'accompagna aucune autre explication, redoubla la curiosité universelle : on se disait que ce n'était pas une ou deux religieuses seulement, mais tout le couvent qui était possédé; quant au magicien qui avait jeté le charme, on commençait à le nommer tout haut : c'était Urbain Grandier, que Satan avait attiré à lui par l'orgueil, et qui avait fait, pour être l'homme le plus savant de la terre, un pacte par lequel il avait vendu son âme; et, en effet, ce que savait Urbain était tellement au-dessus des connaissances générales des habitans de Loudun, que beaucoup n'eurent pas de peine à croire ce qu'on rapportait à ce sujet; quelques-uns cependant haussaient les épaules à toutes ces absurdités, et riaient à toutes ces momeries, dont ils ne voyaient encore que le côté ridicule.

Mignon et Barré renouvelèrent ainsi leurs visites aux religieuses pendant dix ou douze jours, et chaque fois restèrent près d'elles tantôt quatre, tantôt six heures, quelquefois toute la journée : enfin, le lundi 11 octobre 1632, ils écrivirent à M. le curé de Venier, à messire Guillaume Cerisay de la Guerinière, bailli du Loudenois, et à messire Louis Chauvet, lieutenant civil, pour les prier de se transporter au couvent des Ursulines pour y voir deux religieuses possédées du malin esprit, et constater les effets étranges et presque incroyables de cette possession. Requis de cette manière, les deux magistrats ne purent se dispenser d'obtempérer à la demande ; d'ailleurs, ils partageaient la curiosité générale, et n'étaient point fâchés de savoir par eux-mêmes à quoi s'en tenir sur tous les bruits qui, depuis quelque temps, couraient par la ville. Ils se rendirent donc au couvent pour assister aux exorcismes, et les autoriser s'ils jugeaient la possession réelle, ou pour arrêter le cours de cette comédie s'ils jugeaient la possession feinte. Arrivés à la porte, ils virent venir au-devant d'eux Mignon, revêtu de son aube et de son étole, qui leur dit que les religieuses avaient été travaillées pendant quinze jours de spectres et de visions épouvantables, et qu'ensuite la mère supérieure et deux autres religieuses avaient été visiblement possédées pendant huit ou dix jours par les mauvais esprits ; mais qu'enfin, ces mauvais esprits avaient été expulsés de leurs corps par le ministère tant de lui que de Barré et de quelques autres religieux carmes, qui avaient bien voulu leur prêter la main contre leurs communs ennemis ; mais que

dans la nuit du dimanche, jour précédent et 10 du mois, la supérieure Jeanne de Belfield et une sœur laie appelée Jeanne Dumagnoux, avaient été tourmentées de nouveau, et étaient reprises des mêmes esprits. Alors il avait découvert dans ses exorcismes que cela s'était fait par un nouveau pacte, dont le symbole et la marque était un bouquet de roses, comme le symbole et la marque du premier était trois épines noires : il ajouta que les malins esprits n'avaient jamais voulu se nommer pendant la première possession, mais que forcé enfin par ses exorcismes, celui qui venait de se réemparer de la mère supérieure avait été forcé de confesser son nom, et que c'était Astaroth, l'un des plus grands ennemis de Dieu : quant à celui qui tenait la sœur laie, c'était un diable d'un ordre inférieur et qui s'appelait Sabulon. Malheureusement, dit Mignon, en ce moment, les deux possédées reposaient : en conséquence, il invitait le bailli et le lieutenant civil à remettre leur visite à un autre moment. En effet, ces deux magistrats allaient se retirer, lorsqu'une religieuse vint les avertir que les énergumènes étaient de nouveau travaillées : en conséquence, ils montèrent avec Mignon et le curé de Venier, dans une chambre haute, garnie de sept petits lits, dont deux seulement étaient occupés, l'un par la supérieure et l'autre par la sœur laie. La supérieure, comme celle dont la possession était la plus importante, était environnée de plusieurs carmes, des religieuses du couvent, de Mathurin Rousseau, prêtre et chanoine de Sainte-Croix, et de Mannouri, chirurgien de la ville.

URBAIN GRANDIER.

Les deux magistrats ne se furent pas plus tôt mêlés aux assistans, que la supérieure fut saisie de mouvemens violens, fit des contorsions étranges, et poussa des cris qui imitaient parfaitement ceux d'un cochon de lait : les deux magistrats la regardaient avec un profond étonnement, lorsqu'elle augmenta encore leur stupéfaction en s'enfonçant dans son lit et en en ressortant tout entière, et cela avec des gestes et des grimaces si diaboliques, que, s'ils ne crurent pas à la possession, ils admirèrent au moins la manière dont elle était jouée. Alors Mignon dit au bailli et au lieutenant civil que, quoique la supérieure n'eût jamais connu le latin, elle allait, s'ils le désiraient, répondre dans cette langue aux questions qu'il lui adresserait : les magistrats répondirent qu'ils étaient venus pour constater la possession ; qu'en conséquence, ils invitaient l'exorciste à leur donner de cette possession toutes les preuves possibles. Mignon s'approcha donc de la supérieure, et ayant ordonné le plus profond silence, il lui mit d'abord les deux doigts dans la bouche, puis ayant fait tous les exorcismes commandés par le rituel, il procéda à l'interrogatoire : le voici textuellement reproduit.

D. *Propter quam causam ingressus es in corpus hujus virginis ?*	Pour quelle cause es-tu entré dans le corps de cette jeune fille ?
R. *Causâ animositatis.*	Pour cause d'animosité.
D. *Per quod pactum ?*	Par quel pacte ?
R. *Per flores.*	Par les fleurs.
D. *Quales ?*	Quelles fleurs ?

R. *Rosas.*	Les roses.
D. *Quis misit?*	Qui t'a envoyé ?

A cette demande, les deux magistrats remarquèrent chez la supérieure un mouvement d'hésitation : deux fois elle ouvrit la bouche pour répondre, et cependant ce ne fut qu'à la troisième qu'elle répondit d'une voix faible :

R. *Urbanus.*	Urbain.
D. *Dic cognomen?*	Dites son prénom ?

Ici, il y eut de la part de la possédée une nouvelle hésitation ; cependant, comme forcée par l'exorciste, elle répondit :

R. *Grandier.*	Grandier.
D. *Dic qualitatem?*	Dites sa qualité ?
R. *Sacerdos.*	Prêtre.
D. *Cujus ecclesiæ?*	De quelle église ?
R. *Sancti Petri.*	De Saint-Pierre.
D. *Quæ persona attulit flores?*	Quelle personne apporta les fleurs?
R. *Diabolica.*	Une personne envoyée par le diable.

A peine cette dernière parole avait-elle été prononcée, que la possédée revint à son bon sens, pria Dieu, essaya de manger un peu de pain qu'on lui offrit, et le rejeta aussitôt, en disant qu'elle ne pouvait l'avaler, attendu qu'il était trop sec : on lui apporta alors des choses liquides, dont elle mangea, mais fort peu, troublée qu'elle était sans cesse par le retour des convulsions.

Alors le bailli et le lieutenant civil, voyant que tout

était fini de ce côté, se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre et se mirent à causer à voix basse; aussitôt Mignon, qui craignait qu'ils ne fussent pas suffisamment édifiés, alla à eux, et leur dit qu'il y avait dans le fait qui se représentait quelque chose de semblable à l'histoire de Gaufredi, qui venait d'être exécuté il y avait quelques années, en vertu d'un arrêt du parlement d'Aix en Provence. Ce que disait là Mignon découvrait si visiblement et si maladroitement son but, que ni le lieutenant civil ni le bailli ne répondirent à cette interpellation; seulement le lieutenant civil dit à l'exorciste, qu'il était étonné qu'il n'eût point pressé la supérieure sur *cette cause de haine* dont elle avait parlé dans ses réponses, et qu'il était si important d'approfondir; mais Mignon s'en excusa en disant qu'il lui était défendu de faire des questions de pure curiosité. Le lieutenant civil allait insister, lorsque la sœur laie tira Mignon d'embarras en entrant en convulsion à son tour: le bailli et le lieutenant civil se rendirent aussitôt près de son lit, et sommèrent Mignon de lui faire les mêmes questions qu'à la supérieure; mais l'exorciste eut beau l'interroger, il n'en put tirer autre chose que ces mots : *A l'autre ! à l'autre !* Mignon expliqua ce refus de réponse en disant que le diable qui possédait celle-ci étant d'une nature secondaire, il renvoyait les exorcistes à Astaroth, qui était son supérieur. Bonne ou mauvaise, comme cette réponse fut la seule que les magistrats obtinrent de Mignon, ils se retirèrent, dressèrent un procès-verbal de ce qu'ils avaient vu et entendu, et le signèrent, s'abstenant de toutes réflexions.

Mais il n'en fut pas ainsi dans la ville, et peu se montrèrent sous ce rapport aussi circonspects que l'avaient été ces deux magistrats : les dévots crurent, les hypocrites firent semblant de croire ; mais les mondains, et le nombre en était grand, retournèrent la possession sur toutes ses faces, et ne se firent aucun scrupule de mettre à jour toute leur incrédulité : ils s'étonnaient, et ce n'était pas sans raison, il faut l'avouer, que les diables, expulsés pour deux jours seulement, n'aient paru céder la place que pour s'en réemparer de nouveau à la confusion des exorcistes : ils se demandaient pourquoi le démon de la supérieure parlait latin, quoique celui de la sœur laie parût ignorer cette langue, le rang qu'il occupait dans la hiérarchie diabolique ne leur paraissant pas une raison suffisante pour expliquer ce supplément d'éducation ; enfin le refus qu'avait fait Mignon de poursuivre l'interrogatoire à l'endroit de la cause de haine, faisait soupçonner qu'Astaroth, si lettré qu'il fût en apparence, était arrivé au bout de son latin, et ne se souciait pas de continuer le dialogue dans l'idiome de Cicéron. D'ailleurs, on n'ignorait pas que, quelques jours auparavant, une réunion des plus grands ennemis d'Urbain avait eu lieu, comme nous l'avons dit, au village de Puidardane : on trouvait, en outre, que Mignon avait commis une grande inconséquence en parlant sitôt du prêtre Gaufredi, supplicié à Aix; enfin on eût désiré que d'autres religieux que les frères carmes, qui avaient particulièrement à se plaindre de Grandier, eussent été appelés à l'exorcisme ; tout cela, il faut en convenir, était on ne peut plus spécieux.

Le lendemain 12 octobre, le bailli et le lieutenant civil, ayant appris que les exorcismes recommençaient sans qu'on les eût appelés, se firent accompagner du chanoine Rousseau et suivre de leur greffier, et se rendirent de nouveau au couvent. Arrivés là, ils firent appeler Mignon, et lui remontrèrent que cette affaire était de telle importance, que, dans aucun cas, on ne devait la pousser plus loin hors de la présence des autorités, et qu'il était nécessaire qu'on les appelât désormais à chaque nouvelle séance; ils ajoutèrent encore que sa qualité de directeur des bonnes religieuses pouvait attirer sur lui, Mignon, si connu en outre pour sa haine contre Grandier, des soupçons de suggestions indignes de son caractère, soupçons qu'il devait désirer, tout le premier, voir dissiper le plus tôt possible, qu'en conséquence, des exorcistes désignés par la justice continueraient dorénavant l'œuvre qu'il avait si saintement commencée. Mignon dit aux magistrats qu'il ne s'opposerait jamais à ce qu'ils fussent présens aux exorcismes; mais qu'il ne pouvait pas assurer que les diables voulussent répondre à d'autres qu'à lui et à Barré. En effet, Barré s'avança au même moment, plus pâle et plus sombre encore qu'à l'ordinaire, et annonça aux magistrats, en homme dont l'assertion doit être crue, qu'il venait, avant qu'ils fussent arrivés, de se passer des choses fort extraordinaires. Le bailli et le lieutenant civil demandèrent alors quelles étaient ces choses, et Barré répondit qu'il avait appris de la supérieure qu'elle avait, non pas un, mais sept diables dans le corps, dont Astaroth était le chef; que Grandier avait

donné le pacte fait entre lui et le diable, sous le symbole d'un bouquet de roses, à un nommé Jean Pivart, lequel l'avait remis entre les mains d'une fille qui l'avait porté par-dessus les murailles dans le jardin du couvent ; que ce fait s'était accompli dans la nuit du samedi au dimanche, *horâ secundâ nocturnâ* : c'est-à-dire deux heures après minuit. C'étaient là les propres termes dont elle s'était servie ; cependant, tout en nommant Jean Pivart, elle s'était constamment refusée à désigner la fille : alors interrogée sur ce que c'était que ce Pivart, elle avait répondu : *Pauper magus*, un pauvre sorcier ; qu'alors il l'avait pressée sur ce mot de *magus*, et qu'elle avait repris : *Magicianus et civis*, sorcier et citoyen. C'est à ce moment que les deux magistrats étaient arrivés, et la séance en était là.

Le lieutenant civil et le bailli écoutèrent ce récit avec la gravité qui convenait à des hommes chargés de hautes fonctions judiciaires, et déclarèrent à Mignon et à Barré qu'ils allaient monter dans la chambre des possédées, afin de juger par leurs yeux des choses miraculeuses qui s'y passaient ; les deux exorcistes ne s'y opposèrent nullement ; mais ils dirent qu'ils croyaient les diables fatigués de la séance, et qu'il était possible qu'ils ne voulussent plus répondre. En effet, au moment où le lieutenant civil et le bailli entrèrent, les deux malades avaient paru reprendre un peu de calme ; Mignon profita de ce moment pour dire la messe ; les deux magistrats l'écoutèrent dévotement et tranquillement ; car, pendant tout le temps du saint sacrifice, les diables n'osèrent bouger : on

croyait qu'ils donneraient quelques marques d'opposition lors de l'élévation du Saint-Sacrement ; mais tout se passa au contraire dans la plus profonde tranquillité, la sœur laie, seulement, éprouva un grand tremblement des pieds et des mains ; mais ce fut tout ce qu'on observa pendant cette matinée digne d'être mentionnée au procès-verbal ; cependant Barré et Mignon promirent que si le lieutenant civil et le bailli revenaient vers les trois heures, les diables, qui auraient repris leurs forces dans l'intervalle, donneraient probablement une seconde représentation.

Comme l'intention des juges était de pousser l'affaire à bout, ils retournèrent à l'heure dite au couvent, accompagnés de messire Irénée de Sainte-Marthe, sieur Deshumeaux, et trouvèrent la chambre pleine de curieux : les exorcistes n'avaient point menti, les diables étaient à l'œuvre.

La supérieure, comme toujours, était la plus tourmentée, et c'était tout simple, puisque, d'après son propre aveu, elle avait sept diables dans le corps ; aussi était-elle dans de terribles convulsions, se tordant et écumant comme si elle eût été enragée. Un pareil état ne pouvait durer sans compromettre très-réellement la santé de celle qui était ainsi tourmentée; Barré demanda donc au diable quand il sortirait : *Cras manè,* demain au matin, répondit-il. L'exorciste insista alors, et voulut savoir pourquoi il ne sortait pas tout de suite; alors la supérieure murmura ce mot : *Pactum,* un pacte ; puis celui de : *Sacerdos,* un prêtre ; et enfin celui de *finis* ou *finit;* car les plus

proches entendirent mal : le diable, de peur des barbarismes sans doute, parlait entre les dents de la religieuse. C'étaient de fort médiocres explications ; aussi les deux juges exigèrent-ils que l'on continuât l'interrogatoire; mais les diables étaient à bout et ne voulurent plus parler, on eut beau les adjurer par les exorcismes les plus puissans, ils gardèrent obstinément le silence. On mit alors le saint ciboire sur la tête de la supérieure, et l'on accompagna cette action d'oraisons et de litanies, mais tout fut inutile ; seulement quelques assistans prétendirent que la supérieure paraissait tourmentée avec plus de violence lorsqu'on prononçait le nom de certains bienheureux, comme par exemple celui de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Antoine et de sainte Marie-Madeleine. Les oraisons et les litanies terminées, Barré ordonna à la supérieure de dire qu'elle donnait son cœur et son ame à Dieu, ce qu'elle fit sans difficulté; mais il n'en fut pas ainsi lorsqu'il lui commanda de dire qu'elle lui donnait son corps; car, en ce moment, le diable qui la possédait indiqua par de nouvelles convulsions que ce ne serait pas sans résistance qu'il se laisserait chasser de son domicile, ce qui donna une curiosité plus grande à ceux qui lui avaient entendu promettre, bien malgré lui sans doute, qu'il en sortirait le lendemain. Néanmoins, malgré la résistance obstinée du diable, la supérieure finit par donner son corps à Dieu, comme elle lui avait donné son cœur et son ame, et victorieuse de cette dernière lutte, elle reprit son visage ordinaire, et, comme si rien ne s'était passé, elle dit en souriant à Barré *qu'il n'y avait plus*

de Satan en elle. Le lieutenant civil lui demanda alors si elle se souvenait des questions qui lui avaient été faites, et des réponses qui les avaient suivies, mais elle répondit qu'elle ne se souvenait plus de rien; puis ensuite, ayant pris quelque nourriture, elle raconta à tous les assistans qu'elle se rappelait parfaitement comment ce premier sort dont avait déjà triomphé Mignon lui avait été donné : c'était pendant qu'elle était au lit, vers les dix heures du soir, et au moment même où il y avait plusieurs religieuses dans sa chambre; elle sentit qu'on prenait une de ses mains, qu'on y mettait quelque chose et qu'on la lui refermait; au même instant elle sentit comme trois piqûres d'épingles, et comme elle jeta un grand cri, les religieuses s'approchèrent d'elle, elle leur tendit la main, et elles y trouvèrent trois épines noires qui avaient fait chacune une petite plaie. En ce moment, et comme pour écarter tout commentaire, la sœur laie eut quelques convulsions; Barré commença ses prières et ses exorcismes; mais à peine avait-il dit quelques paroles, qu'il s'éleva de grands cris dans l'assemblée : une personne de la société avait vu descendre par la cheminée un chat noir qui avait disparu; nul ne douta que ce fût le diable, et chacun se mit à sa poursuite; cependant ce ne fut pas sans difficulté qu'on mit la main dessus; effrayé de voir tant de monde et d'entendre un pareil bruit, le pauvre animal s'était réfugié sur un baldaquin; il fut aussitôt apporté sur le lit de la supérieure, où Barré commença de l'exorciser en le couvrant de signes de croix, et en lui faisant plusieurs adjurations; mais en

ce moment, la tourière du couvent, s'étant avancée, reconnut que le prétendu diable n'était autre que son chat, qu'elle réclama aussitôt, de peur qu'il lui arrivât malheur.

L'assemblée était sur le point de se séparer, et comme Barré comprit que le dernier événement qui venait d'arriver pouvait jeter quelque ridicule sur la possession, il résolut de répandre de nouveau sur elle une salutaire terreur, en disant qu'il allait brûler les fleurs où le second sort avait été mis. En effet, il prit un bouquet de roses blanches déjà fanées, et se faisant apporter un réchaud, il le jeta dans le feu : au grand étonnement de tout le monde, le bouquet fut consumé sans aucun des signes qui accompagnent d'ordinaire ce genre d'opération, le ciel resta calme, le tonnerre ne se fit point entendre, et aucune mauvaise odeur ne se répandit. Comme cette simplicité dans l'acte de destruction du pacte avait paru faire mauvais effet, Barré promit pour le lendemain des choses miraculeuses : il dit que le diable parlerait plus clairement qu'il n'avait jamais fait, sortirait du corps de la supérieure, et donnerait des signes si évidens de sa sortie, qu'il n'y aurait alors personne qui oserait douter encore de la vérité de la possession; alors le lieutenant criminel Réné Hervé, qui avait assisté à ce dernier exorcisme, dit à Barré qu'il faudrait profiter de ce moment pour interroger le démon relativement à Pivart, qui était inconnu à Loudun, où tout le monde se connaissait cependant. Barré répondit en latin : *Et hoc dicet et puellam nominabit*, ce qui veut dire : —Non seulement

il dira cela, mais encore il nommera la jeune fille.—Cette jeune fille que devait nommer le diable, était, on se le rappelle, celle qui avait apporté les roses, et que le démon jusque là avait obstinément refusé de faire connaître. Ces promesses faites, chacun se retira chez soi, attendant avec impatience le lendemain.

Le même soir, Grandier se présenta chez le bailli; d'abord il avait ri de ces exorcismes, car la fable lui avait paru si mal tissue et l'accusation si grossière, qu'il ne s'en était point inquiété. Mais, voyant l'importance que l'affaire prenait et la haine profonde qu'y mettaient ses ennemis, l'exemple du prêtre Gaufredi, cité par Mignon, se présenta à son tour à son esprit, et il résolut d'aller au-devant de ses adversaires. Il venait en conséquence déposer sa plainte. Elle se fondait sur ce que Mignon avait exorcisé les religieuses en présence du lieutenant civil, du bailli et d'un grand nombre d'autres personnes, et l'avait, devant ces personnes, fait nommer par les prétendues énergumènes comme l'auteur de leur possession; que c'était une imposture et une calomnie suggérées contre son honneur; qu'en conséquence, il suppliait le bailli, que l'instruction de cette affaire regardait spécialement, de faire séquestrer les religieuses que l'on prétendait possédées et de les faire interroger séparément. Qu'alors, et dans le cas où il se trouverait quelque apparence de possession, il plût à ce magistrat de nommer des ecclésiastiques de rang et de probité, qui, n'ayant aucun motif de lui en vouloir, à lui suppliant, ne lui fussent pas suspects comme l'étaient

Mignon et ses adhérens, pour exorciser les religieuses, si besoin était; sommant, en outre, le bailli de dresser procès-verbal exact de ce qui se passerait aux exorcismes, afin que lui, suppliant, pût se pourvoir devant qui de droit, s'il le jugeait convenable. Le bailli donna acte à Grandier de ses fins et conclusions, et lui déclara que c'était Barré qui avait exorcisé ce jour-là, chargé qu'il en était, disait-il, par l'évêque de Poitiers lui-même. Comme c'était, ainsi qu'on l'a pu voir, un homme de sens, sans aucune animosité contre Grandier, il lui donna le conseil de s'adresser à son évêque, qui malheureusement était l'évêque de Poitiers, qui était déjà prévenu contre lui et lui en voulait fort d'avoir fait casser son jugement par l'archevêque de Bordeaux. Grandier ne se dissimulait point que le prélat ne lui serait point favorable; aussi résolut-il d'attendre au lendemain pour voir comment la chose se passerait.

Ce lendemain attendu avec une si grande impatience et par tant de monde arriva enfin. Le bailli, le lieutenant civil, le lieutenant criminel, le procureur du roi et le lieutenant de la prevôté, suivis des greffiers des deux juridictions, se présentèrent au couvent vers les huit heures du matin : ils trouvèrent la première porte ouverte, mais la seconde fermée. Après quelques instans d'attente, Mignon la leur ouvrit, et les introduisit dans un parloir. Là, il leur dit que les religieuses se préparaient à la communion, et il les pria de se retirer dans une maison qui était de l'autre côté de la rue, et où il les ferait prévenir, afin qu'ils revinssent. Les magistrats se

retirèrent alors en prévenant Mignon de la requête présentée par Urbain.

L'heure s'écoula, et comme Mignon, oubliant sa promesse, ne les faisait pas appeler, ils entrèrent tous dans la chapelle du couvent, où on leur dit que se passait ce jour-là l'exorcisme. Les religieuses venaient de quitter le chœur, et Barré se présenta à la grille avec Mignon, et leur dit qu'ils venaient d'exorciser les deux possédées, qui, grâce à leurs conjurations, étaient maintenant délivrées des mauvais esprits. Ils ajoutèrent qu'ils avaient de concert travaillé à l'exorcisme depuis sept heures du matin, et qu'il s'était passé de grandes merveilles dont ils avaient dressé acte, mais qu'ils n'avaient pas jugé à propos d'admettre aux conjurations d'autres personnes que les exorcistes eux-mêmes. Le bailli leur fit observer que cette manière de procéder était non seulement illégale, mais encore les rendait auprès de ceux qui n'étaient prévenus ni pour les uns ni pour les autres suspects de mensonge et de suggestion , attendu que la supérieure ayant accusé publiquement Grandier, c'était publiquement, et non en secret, qu'elle devait renouveler et soutenir cette accusation, et que c'était de leur part user de grande hardiesse, que d'inviter à venir et de faire attendre une heure des gens de leur caractère et de leur condition, pour leur dire après qu'on les avait jugés indignes d'assister à l'exorcisme pour lequel on les avait fait venir; il ajouta qu'il dresserait procès-verbal de cette singulière contradiction entre les promesses et les résultats, comme ils avaient déjà fait la veille et la surveille.

Mignon répondit que lui et Barré n'avaient eu pour but que l'expulsion des démons ; que cette expulsion avait réussi, et que l'on en verrait naître un grand bien pour la sainte foi catholique, attendu que, profitant de l'empire qu'ils avaient pris sur les démons, ils leur avaient ordonné de produire dans les huit jours quelque grand et miraculeux événement qui mettrait la magie d'Urbain Grandier et la délivrance des religieuses en un si grand jour, que personne ne douterait plus à l'avenir de la vérité de la possession. Les magistrats dressèrent un procès-verbal de ce qui s'était passé et des discours de Barré et de Mignon, et le signèrent tous, à l'exception du lieutenant criminel, qui déclara qu'ajoutant parfaitement foi à ce qu'avaient dit les exorcistes, il ne voulait pas contribuer à augmenter le doute , déjà trop malheureusement répandu parmi les mondains.

Le même jour, le bailli fit donner secrètement avis à Urbain du refus qu'avait fait le lieutenant criminel de signer avec eux le procès-verbal. Cette nouvelle lui arriva comme il venait d'apprendre que ses adversaires avaient recruté à leur parti un messire René Memin, seigneur de Silly et major de la ville; ce gentilhomme avait beaucoup de crédit, tant par ses richesses que par plusieurs charges qu'il possédait, et surtout par ses amis, au nombre desquels il comptait le cardinal duc lui-même, auquel il avait autrefois rendu quelques services, lorsqu'il n'était encore que prieur. La conjuration commençait donc à prendre un caractère inquiétant, qui ne permettait pas à Grandier d'attendre plus long-temps

pour lutter contre elle. Se rappelant sa conversation de la veille avec le bailli, et se croyant tacitement renvoyé par lui vers l'évêque de Poitiers, il partit de Loudun pour aller trouver ce prélat en sa maison de campagne de Dissay, où il se fit accompagner par un prêtre de Loudun, nommé Jean Buron. Mais l'évêque, se doutant de cette visite, avait déjà pris ses mesures ; et son maître d'hôtel, nommé Dupuis, répondit à Grandier que son éminence était malade. Alors Grandier s'adressa à son aumônier, et le pria de faire entendre au prélat qu'il était venu pour lui présenter les procès-verbaux que les magistrats avaient dressés des choses qui s'étaient passées au couvent des Ursulines, et pour faire sa plainte des calomnies et des accusations que l'on répandait contre lui. L'aumônier, pressé avec tant d'instance, ne put refuser de s'acquitter du message de Grandier ; mais après un instant il revint lui dire, de la part de l'évêque, et cela en présence de Dupuis, de Buron et du sieur Labrasse, que son éminence l'invitait à se pourvoir devant les juges royaux, et qu'il souhaitait bien vivement qu'il obtînt justice en cette affaire. Grandier vit qu'il avait été prévenu, et sentit de plus en plus que la conjuration l'enveloppait; mais il n'était pas homme à faire pour cela un pas en arrière ; il revint donc droit à Loudun, et s'adressant de nouveau au bailli, il lui raconta ce qui venait de se passer dans son voyage de Dissay, réitéra ses plaintes des calomnies que l'on dirigeait contre lui, et le supplia de saisir la justice du roi de cette affaire, demandant d'être mis sous la protection du roi et sous la sauve-garde de la

justice, attendu qu'une pareille accusation attentait à la fois à son honneur et à sa vie. Le bailli s'empressa de donner à Urbain acte de ses protestations, avec défense à qui que ce soit de médire de lui, ou de lui méfaire.

Grâce à cet acte, les rôles étaient changés : d'accusateur, Mignon devenait à son tour accusé ; aussi, payant d'audace en se sentant si puissamment soutenu, se présenta-t-il le même jour chez le bailli, pour lui dire que tout en récusant sa juridiction, Grandier et lui, en leur qualité de prêtres du diocèse de Poitiers, ne devant relever que de leur évêque, il protestait donc contre la plainte de Grandier, qui le désignait comme calomniateur, déclarant qu'il était prêt à se rendre dans les prisons de l'officialité, afin de faire connaître à tous qu'il ne redoutait pas une enquête ; que d'ailleurs il avait juré la veille sur le saint-sacrement de l'autel, en présence de ses paroissiens qui venaient d'assister au saint sacrifice de la messe, que ce qu'il avait fait jusqu'à ce jour, il ne l'avait point fait en haine de Grandier, mais par amour de la vérité et pour le plus grand triomphe de la foi catholique, de tout quoi il se fit délivrer par le bailli un acte qu'il signifia le même jour à Grandier.

Depuis le 13 octobre, jour où les démons avaient été expulsés par les exorcistes, tout était demeuré assez tranquille au couvent ; cependant Grandier ne se laissa point endormir par cette fausse apparence ; il connaissait trop bien ses ennemis pour croire qu'ils en resteraient là ; et sur ce que lui dit le bailli de cet intervalle de repos, il répondit que les religieuses apprenaient de nouveaux rôles,

afin de reprendre leur drame avec plus d'aplomb que jamais. En effet, le 22 novembre, René Mannouri, chirurgien du couvent, fut envoyé à un de ses confrères, nommé Gaspard Joubert, pour le prier de venir, accompagné des autres médecins de la ville, visiter deux religieuses qui étaient encore tourmentées par les malins esprits. Cette fois, Mannouri s'était mal adressé : le médecin Joubert était un homme franc et loyal, ennemi de toute supercherie, qui, ne voulant marcher dans toute cette affaire que judiciairement et publiquement, alla trouver le bailli, pour savoir si c'était par son ordre qu'il était appelé : le bailli répondit que non, et manda Mannouri, pour savoir de quelle part il était venu chez Joubert. Mannouri déclara que c'était la tourière du couvent qui était accourue toute effrayée en sa maison, et lui avait dit que les possédées n'avaient jamais été si maltraitées qu'elles l'étaient à cette heure, et qu'en conséquence Mignon, leur directeur, le faisait prier de venir au couvent avec tous les médecins et les chirurgiens de la ville dont il pourrait se faire accompagner.

Le bailli, qui vit dans cet événement de nouvelles machinations contre Grandier, fit aussitôt appeler celui-ci, et l'avertit que Barré était revenu la veille de Chinon pour recommencer ses exorcismes ; puis il ajouta que déjà le bruit courait par la ville que la supérieure et la sœur Claire étaient de nouveau agitées par les malins esprits. Cette nouvelle n'étonna ni n'abattit Grandier ; il répondit, avec le sourire dédaigneux qui lui était habituel, qu'il reconnaissait là une nouvelle machination de ses ennemis,

qu'il s'était déjà plaint des premières à la cour, et qu'il allait se plaindre encore de celles-ci, comme il avait fait des autres; que cependant, sachant combien le bailli était impartial, il le suppliait toujours de se transporter au couvent avec les médecins et les officiers pour y assister aux exorcismes, afin que, s'ils apercevaient quelque signe de possession réelle, ils fissent séquestrer les religieuses, et une fois séquestrées, les fissent interroger par d'autres que Mignon et Barré, contre lesquels il avait de si légitimes causes de soupçons. Le bailli manda le procureur du roi, qui, si malveillant qu'il fût contre Grandier, fut forcé de donner ses conclusions dans le sens que nous venons de dire, et, les conclusions données, envoya sur-le-champ le greffier au couvent afin qu'il s'informât de Mignon et de Barré si la supérieure était toujours possédée : au cas où ils répondraient affirmativement, il était en outre chargé de leur signifier que défense leur était faite de procéder en secret aux exorcismes, et qu'on leur enjoignait, lorsqu'ils voudraient le faire, d'avertir le bailli, afin qu'il y assistât avec les officiers et les médecins dont il lui plairait de se faire accompagner, le tout sous les peines qui y appartenaient ; sauf ensuite à faire droit à Grandier sur la demande de séquestre par lui requis, et sur la demande d'exorcistes non suspects. Mignon et Barré écoutèrent la lecture de cette ordonnance, et répondirent qu'ils ne reconnaissaient point en cette affaire la juridiction du bailli ; qu'appelés de nouveau par la supérieure et la sœur Claire pour les assister dans la rechute de leur maladie étrange, maladie qu'ils estimaient être

une possession des malins esprits, ils avaient exorcisé jusqu'à ce jour en vertu d'une commission de l'évêque de Poitiers, et que le temps accordé par cette commission n'étant point expiré, ils continueraient leurs exorcismes, tant et combien de fois il leur plairait : qu'au reste, ils avaient prévenu ce digne prélat, afin qu'il pût venir lui-même, ou envoyer tels autres exorcistes qu'il lui conviendrait pour juger juridiquement de la possession, que les mondains et les incrédules osaient traiter de fourberie et d'illusion, au grand mépris de la gloire de Dieu et de la religion catholique : qu'au reste, ils n'empêchaient aucunement que le bailli et les autres officiers, accompagnés des médecins, ne vissent les religieuses, en attendant les réponses de l'évêque, qu'ils espéraient recevoir le lendemain : que c'était aux religieuses à leur ouvrir les portes si la chose leur convenait, mais que quant à eux, ils renouvelaient leurs protestations, déclarant qu'ils ne reconnaissaient pas le bailli pour juge, et qu'ils n'estimaient pas qu'il fût en droit, tant en fait d'exorcismes qu'en toute autre chose qui ressortit de la juridiction ecclésiastique, de s'opposer à l'exécution d'un mandement de leurs supérieurs.

Le greffier vint rapporter cette réponse au bailli, qui, voulant attendre la venue de l'évêque, ou les nouveaux ordres qu'il enverrait, remit au lendemain sa visite au couvent. Le lendemain arriva sans qu'on entendît parler du prélat, ni sans qu'il envoyât personne.

Dès le matin le bailli s'était présenté au couvent, mais il n'avait pu être reçu : il attendit patiemment jusqu'à

midi, et à cette heure, voyant que rien n'arrivait de Dissay, et qu'on refusait toujours de lui ouvrir, il fit droit à une seconde requête de Grandier, portant — que défenses seraient faites à Barré et Mignon d'adresser des questions à la supérieure et aux autres religieuses, tendant à noircir le suppliant ou aucun autre. — Cette ordonnance fut signifiée le même jour à Barré et à une religieuse pour toutes les autres. Barré, sans s'intimider de cette notification, continua de répondre que le bailli ne pouvait l'empêcher d'exécuter les mandemens de son évêque, et déclara qu'il ferait désormais les exorcismes par l'avis des ecclésiastiques, et sans y appeler les laïques, leur incrédulité et leur impatience dérangeant sans cesse la solennité nécessaire à cette sorte d'opération.

La journée s'étant aux trois quarts écoulée sans que l'évêque arrivât à Loudun, ni personne de sa part, Grandier présenta le soir une nouvelle requête au bailli. Celui-ci manda aussitôt les officiers du bailliage et les gens du roi, pour la leur communiquer; mais ces derniers se refusèrent à en prendre connaissance, déclarant sur leur honneur, que, sans accuser Grandier de ce funeste accident, ils croyaient les religieuses véritablement possédées, convaincus qu'ils étaient de cette possession par le témoignage des dévots ecclésiastiques qui avaient assisté aux exorcismes. Telle était la cause apparente de leur refus; la véritable était que l'avocat était parent de Mignon, et que le procureur était gendre de Trinquant, auquel il avait succédé. Ainsi Grandier, qui avait contre

lui déjà les juges ecclésiastiques, commençait à se voir d'avance à demi condamné par les juges royaux, qui n'avaient plus qu'un pas à faire, de la reconnaissance de la possession, à la reconnaissance du magicien.

Néanmoins, les déclarations de l'avocat et du procureur du roi écrites et signées, le bailli ordonna que la supérieure et la sœur laie seraient séquestrées et mises en maisons bourgeoises, que chacune d'elles aurait une religieuse pour lui tenir compagnie, qu'elles seraient assistées, tant par leurs exorcistes que par des femmes de probité et de considération, ainsi que par des médecins et autres personnes qu'il commettrait lui-même pour les gouverner, défendant à tous autres de les approcher sans permission.

Le greffier fut envoyé au couvent avec ordre de dénoncer ce jugement aux religieuses; mais la supérieure en ayant entendu lecture, répondit, tant pour elle que pour la communauté, qu'elle ne reconnaissait point la juridiction du bailli; qu'il y avait une commission de l'évêque de Poitiers, en date du 18 de novembre, portant l'ordre qu'il désirait que l'on tînt dans l'affaire, et qu'elle était prête à en faire remettre une copie entre les mains du bailli, afin qu'il ne pût en prétexter cause d'ignorance; que quant au séquestre, elle s'y opposait, attendu qu'il était contraire au vœu de perpétuelle clôture qu'elle avait fait, et dont elle ne pouvait être dispensée que par l'évêque. Cette opposition ayant été faite en présence de la dame de Charnisay, tante maternelle de deux religieuses, et du chirurgien Mannouri, parent

d'une autre, tous deux s'y joignirent, et protestèrent d'attentat, au cas où le bailli voudrait passer outre ; déclarant qu'alors ils le prendraient à partie en son propre et privé nom. L'acte en fut signé séance tenante et rapporté par le greffier au bailli, lequel ordonna que les parties se pourvoiraient à l'égard du séquestre, et annonça que le lendemain, 24 novembre, il se rendrait au couvent pour assister aux exorcismes.

Effectivement, le lendemain, à l'heure consignée en l'assignation, il fit appeler Daniel Roger, Vincent de Faux, Gaspard Joubert, et Matthieu Fanson, tous quatre médecins, et leur faisant savoir dans quel but il les avait mandés, leur ordonna de considérer attentivement les deux religieuses qui leur seraient désignées par lui, et d'examiner avec la plus scrupuleuse impartialité si les causes de leur mal étaient feintes, naturelles ou surnaturelles. Puis, cette recommandation faite, il se rendit avec eux au couvent.

On les introduisit dans l'église, où ils furent placés près de l'autel, séparé par une grille du chœur où chantaient ordinairement les religieuses, et vis-à-vis de laquelle la supérieure fut apportée, un instant après, couchée sur un petit lit. Alors Barré dit la messe, et pendant tout le temps qu'elle dura, la supérieure eut de grandes convulsions. Ses bras et ses mains se tournèrent, ses doigts demeurèrent crispés, ses joues s'enflèrent démesurément, et elle tourna les yeux de manière à n'en plus laisser voir que le blanc.

La messe achevée, Barré s'approcha d'elle pour lui

donner la communion et pour l'exorciser, et tenant le saint-sacrement à la main, il lui dit :

— *Adora Deum tuum, creatorem tuum.* Adore ton Dieu, ton créateur.

La supérieure resta un instant sans répondre, comme si elle eût éprouvé une grande difficulté à prononcer cet acte d'amour, puis enfin elle répondit :

— *Adoro te.* Je t'adore.

— *Quem adoras?* Qui adores-tu?

— *Jesus Christus,* Jésus-Christ, répondit la religieuse, qui ignorait que le verbe *adoro* commandait l'accusatif.

A cette faute, que n'eût point faite un écolier de sixième, de grands éclats de rire retentirent dans le chœur, et Daniel Douin, assesseur de la prevôté, ne put s'empêcher de dire tout haut :

— Voilà un diable qui n'est pas fort sur les verbes actifs.

Mais aussitôt Barré s'étant aperçu du mauvais effet qu'avait produit le nominatif de la supérieure, lui demanda :

— *Quis est iste quem adoras?* Quel est celui que tu adores ?

Il espérait que, comme la première fois, la possédée répondrait encore *Jesus Christus* : il se trompait.

— *Jesu Christe,* répondit-elle.

A cette seconde faute contre les premières règles du rudiment, les éclats de rire redoublèrent, et plusieurs des assistans s'écrièrent :

— Ah! monsieur l'exorciste, voilà de bien pauvre latin.

Barré fit semblant de ne point entendre, et lui demanda quel était le nom du démon qui s'était emparé d'elle. Mais la pauvre supérieure, troublée elle-même de l'effet inattendu qu'elle avait produit dans ses deux dernières réponses, resta long-temps muette, puis enfin à grand'peine prononça le nom d'*Asmodée*, sans oser le latiniser. Alors l'exorciste s'informa du nombre de diables que la supérieure avait dans le corps. Mais à cette question elle répondit assez couramment : *Sex*, six. Alors le bailli requit Barré de demander au diable combien il avait de compagnons. Cette réponse avait été prévue, et la religieuse interrogée répondit franchement, *Quinque*, cinq, ce qui rétablit un peu Asmodée dans l'opinion des assistans ; mais le bailli ayant adjuré la supérieure de dire en grec ce qu'elle venait de dire en latin, elle ne répondit rien, et l'adjuration ayant été renouvelée, elle revint aussitôt à son état naturel.

C'était fini pour le moment avec la supérieure : on produisit alors une petite religieuse qui paraissait pour la première fois en public ; elle commença par prononcer deux fois le nom de Grandier en éclatant de rire ; puis, se retournant vers l'auditoire : — Tous tant que vous êtes, dit-elle, vous ne faites rien qui vaille. — Comme on vit facilement qu'on ne tirerait pas grand parti de ce nouveau sujet, on le fit disparaître aussitôt, et l'on appela à sa place la sœur laie qui avait déjà débuté dans la chambre de la supérieure, et qui se nommait sœur Claire.

A peine celle-ci fut-elle dans le chœur qu'elle poussa

un grand gémissement; mais lorsqu'on l'eut mise sur le petit lit où on avait déjà exorcisé la supérieure et l'autre sœur, le rire parut la gagner à son tour, et elle s'écria en éclatant :

— Grandier, Grandier! Il faut en acheter au marché.

Barré déclara aussitôt que ces paroles sans suite étaient une preuve évidente de la possession, et s'approcha de la malade pour l'exorciser; alors sœur Claire entra en rébellion, fit semblant de vouloir cracher au visage de l'exorciste, et lui tira la langue, accompagnant ces démonstrations de mouvemens lascifs, et d'un verbe en harmonie avec ces mouvemens; comme ce verbe était français, chacun put le comprendre, et il n'eut pas besoin d'explication.

Alors l'exorciste la conjura de nommer le démon qui était en elle, et elle répondit : *Grandier*. Barré ayant répété sa question pour lui faire comprendre qu'elle se trompait : elle nomma le démon *Élimi*; mais, pour rien au monde, elle ne consentit à dire le nombre de diables qui accompagnaient celui-là ; voyant qu'elle ne voulait point répondre à cette question, Barré lui demanda :

— *Quo pacto ingressus est dæmon* (par quel pacte est entré le démon) ?

— *Duplex* (double), répondit sœur Claire.

Cette horreur de l'ablatif, quand l'ablatif en cette circonstance était de toute nécessité, amena une nouvelle explosion d'hilarité dans tout l'auditoire, en prouvant que le démon de sœur Claire était aussi mauvais latiniste

que celui de la supérieure. Barré, craignant alors quelque nouvelle incongruité de la part des diables, leva la séance et la remit à un autre jour.

Ces hésitations dans les réponses des religieuses, en démontrant à toute personne de bonne foi le ridicule de cette comédie, encouragea le bailli à pousser l'affaire à fond. En conséquence, à trois heures de l'après-midi, il se présenta, accompagné de son greffier, de plusieurs juges et d'un nombre assez considérable de gens notables de Loudun, chez la supérieure : arrivé là, il déclara à Barré qu'il venait pour que la supérieure fût séparée de la sœur Claire, et que chacune des deux fût exorcisée à part, ce à quoi Barré n'osa s'opposer devant un si grand nombre de témoins : en conséquence, la supérieure fut isolée, et l'on recommença sur elle les exorcismes, qui lui rendirent à l'instant même des convulsions semblables à celles du matin, à l'exception que ses pieds parurent crochus, ce qui était exécuté pour la première fois : l'exorciste, après plusieurs adjurations, lui fit dire des prières, et lui demanda de nouveau le nombre et le nom des démons qui la possédaient ; alors elle répondit trois fois qu'il y en avait un qui se nommait *Achaos*. Le bailli requit alors Barré de s'informer si elle était possédée *ex pacto magi, aut ex purâ voluntate Dei*, c'est-à-dire : Si elle était possédée par le pacte du magicien, ou par la pure volonté de Dieu; la supérieure répondit : *Non est voluntas Dei* : Ce n'est point la volonté de Dieu; mais aussitôt Barré, craignant d'autres questions, continua les siennes, et lui demanda quel était le magicien :

— *Urbanus*, répondit la supérieure.

— *Estne Urbanus papa* (est-ce le pape Urbain?) demanda l'exorciste.

— *Grandier*, reprit la supérieure.

— *Quare ingressus es in corpus hujus puellæ* (pourquoi es-tu entré dans le corps de cette jeune fille)? continua Barré.

— *Propter præsentiam tuam* (à cause de ta présence), répondit la supérieure.

Alors le bailli, voyant qu'il n'y avait pas de raison pour que le dialogue finît si on le laissait continuer entre Barré et la supérieure, interrompit l'exorcisme, et demanda qu'on eût à interroger la supérieure sur ce qui serait proposé par lui et par les autres officiers, promettant que si elle répondait juste à trois ou quatre questions qu'il lui ferait, lui et ceux qui l'accompagnaient étaient tout prêts à croire à la possession et à signer qu'ils la croyaient. Barré accepta le défi; malheureusement au même instant la supérieure revint à elle, et comme il commençait à se faire tard, chacun se retira.

Le lendemain, 25 novembre, le bailli, avec la plupart des officiers des deux siéges, se présenta de nouveau au couvent, et fut introduit avec sa suite dans le chœur. Il y était depuis quelques instans lorsque les rideaux de la grille furent tirés, et que l'on aperçut la supérieure couchée sur son lit. Barré commença comme d'habitude par dire la messe, pendant la célébration de laquelle la possédée eut de grandes convulsions, et répéta deux ou trois fois: Grandier, Grandier! mauvais prêtre. La messe

achevée, l'exorciste passa derrière la grille avec le ciboire à la main, le mit sur sa tête, et le tenant ainsi, protesta que son action était pure, pleine d'intégrité, exempte de mauvais desseins sur qui que ce fût, adjurant Dieu qu'il le confondît s'il avait usé d'aucune malefaçon, suggestion, ni persuasion envers les religieuses dans toute cette enquête.

Derrière lui le prieur des Carmes s'avança, et fit la même protestation et les mêmes sermens, ayant pareillement le saint ciboire sur la tête, il ajouta que, tant en son nom qu'au nom de tous les religieux présens et absens, il conjurait les malédictions de Dathan et d'Abiron de tomber sur eux s'ils avaient péché dans toute cette affaire. Cette action ne produisit pas sur l'assemblée l'effet salutaire que les exorcistes en attendaient, et quelques-uns dirent tout haut que de pareilles conjurations ressemblaient fort à des sacriléges.

Barré entendant des murmures, se hâta de procéder aux exorcismes; cette fois il commença par s'approcher de la supérieure, afin de lui donner la communion; mais, en le voyant venir, elle entra dans des convulsions terribles et essaya de lui arracher le saint ciboire des mains; Barré surmonta pourtant à l'aide de paroles saintes cette répulsion que paraissait éprouver la supérieure, et lui mit l'hostie dans la bouche; mais aussitôt elle la repoussa avec sa langue comme pour la rejeter; mais l'exorciste la maintint avec ses doigts, et défendit au démon de faire vomir la supérieure: alors elle essaya d'avaler le pain sacré; mais elle se plaignit qu'il s'attachait tantôt à son

palais, tantôt à sa gorge; enfin, pour la forcer de glisser, Barré lui fit avaler de l'eau par trois fois; puis, comme il avait fait dans les exorcismes précédens, il commença à interroger le démon, demandant :

— *Per quod pactum ingressus es in corpus hujus puellæ?*
Par quel pacte es-tu entré dans le corps de cette jeune fille ?

— *Aquâ* (par l'eau), répondit la supérieure.

Le bailli avait auprès de lui un Écossais nommé Stracan, qui était principal du collége des réformés de Loudun. Entendant cette réponse, il proposa au démon de dire le mot *aqua* en langue écossaise, avouant, en son nom et en celui des assistans, que s'il donnait cette preuve de la connaissance des langues, qui est le principal privilége de tous les malins esprits, il serait convaincu, ainsi que tout l'auditoire, qu'il n'y avait aucune suggestion et que la possession était réelle. Barré ne parut aucunement embarrassé, et répondit qu'il le ferait dire si Dieu voulait le permettre : en même temps, il fit au démon le commandement de répondre en écossais ; mais ce commandement, quoique réitéré deux fois, fut inutile, et à la troisième seulement la religieuse répondit :

— *Nimia curiositas.*
La curiosité est trop grande.

Puis, interrogée de nouveau, elle ajouta :

— *Deus non volo.*
Dieu je ne veux pas.

Cette fois le pauvre diable s'était encore trompé dans sa conjugaison, et, ayant pris la première personne pour la troisième, avait répondu : — Dieu je ne veux pas, ce

qui n'offrait aucun sens, au lieu de *Dieu ne veut pas* qu'il eût dû répondre.

Le principal du collége rit beaucoup de ce non sens, et proposa à Barré de faire composer son diable avec ses écoliers de septième : Barré, au lieu d'accepter le défi en son nom, répondit en effet que la curiosité était si grande, qu'il croyait le diable dispensé de répondre.

— Cependant, dit le lieutenant civil, vous devez savoir, monsieur, et si vous ne le savez pas, vous pouvez l'apprendre par le rituel que vous tenez en main, que la faculté de parler les langues étrangères et inconnues est une des marques auxquelles on reconnaît la véritable possession, et que celle de dire les choses qui se font au loin en est une autre.

— Monsieur, répondit Barré, le diable sait fort bien cette langue, mais il ne veut pas la parler ; de même qu'il sait vos péchés, ajouta-t-il, à telle preuve, que si vous voulez que je lui ordonne de les dire, il les dira.

— Vous me ferez grand plaisir, reprit le lieutenant civil, et je vous invite de tout mon cœur à tenter cette épreuve.

Alors Barré s'avança vers la religieuse comme pour l'interroger sur les péchés du lieutenant civil, mais le bailli l'arrêta en lui faisant comprendre l'inconvenance d'une pareille action : Barré répondit alors qu'il n'avait jamais eu le dessein de l'exécuter.

Cependant, quelque chose que Barré eût faite pour détourner l'attention des assistans, ceux-ci s'obstinaient à savoir si le diable connaissait les langues étrangères; et

sur leurs instances, le bailli proposa à Barré, au lieu de la langue écossaise, la langue hébraïque, qui étant, d'après l'Écriture, la plus ancienne de toutes les langues, devait être, à moins qu'il ne l'eût oubliée, familière au démon. Cette proposition fut suivie d'un applaudissement si général, que Barré fut obligé de commander à la possédée de dire en langue hébraïque le mot *aqua*. A cette interpellation, la pauvre fille, qui avait grand'peine à répéter congrûment les quelques mots latins qu'elle avait appris, se retourna avec un mouvement d'impatience visible, en disant : — Ah! tant pis, je renie. — Ces mots ayant été entendus et répétés par les plus proches, firent un si mauvais effet, qu'un frère Carme s'écria qu'elle avait dit non pas *je renie*, mais bien *zaquar*, mot hébreu qui correspond aux deux mots latins, *effudi aquam*, j'ai répandu de l'eau. Mais comme le mot *je renie* avait été parfaitement entendu, on hua unanimement le religieux; et le sous-prieur lui-même, s'avançant vers lui, le blâma publiquement d'un tel mensonge. Alors, pour couper court à toute cette discussion, la possédée rentra en convulsions, et comme les assistans savaient que ces convulsions annonçaient ordinairement la fin de la représentation, on se retira en se moquant fort d'un diable qui ne savait ni l'hébreu ni l'écossais, et savait si mal le latin.

Cependant, comme le bailli et le lieutenant civil voulaient avoir le cœur net de leurs doutes, si toutefois il leur en restait encore, ils retournèrent au couvent vers les trois heures de l'après-midi du même jour. Ils y trouvèrent Barré, qui, faisant avec eux trois ou quatre tours

dans le parc, dit au lieutenant civil qu'il s'étonnait fort, que lui, qui dans une autre occasion avait informé contre Grandier par ordre de l'évêque de Poitiers, le soutînt en celle-ci. Le lieutenant civil répondit qu'il serait encore tout prêt à le faire, s'il y avait lieu, mais que quant au fait qui se présentait, il n'avait d'autre but que de connaître la vérité, ce à quoi, ajouta-t-il, il espérait bien arriver. Cette réponse ne pouvait satisfaire Barré : aussi tira-t-il le bailli à part, lui représentant que descendant de plusieurs personnes de condition, dont quelques-unes avaient possédé des dignités ecclésiastiques très-considérables, et se trouvant à la tête de tous les officiers d'une ville, il devait, ne fût-ce que pour l'exemple, montrer moins d'incrédulité à l'endroit d'une possession qui tournerait sans aucun doute à la grande gloire de Dieu et à l'avantage de l'Église et de la religion. Le bailli reçut cette ouverture avec une grande froideur; et ayant répondu qu'il ferait toujours ce que lui commanderait la justice et non autre chose, Barré cessa d'insister, et invita les deux magistrats à monter dans la chambre de la supérieure.

Au moment où ils entrèrent dans la chambre, où se tenait déjà une grande assemblée, la supérieure, voyant à la main de Barré le saint ciboire, qu'il avait été chercher à l'église, tomba dans de nouvelles convulsions. Barré s'approcha d'elle, et après avoir demandé encore une fois au démon *par quel pacte il était entré dans le corps de la jeune fille*, et que le démon eut répondu *par l'eau*, il continua l'interrogatoire en ces termes :

D. *Quis finis pacti?* Quel est le but de ce pacte?

R. *Impuritas.*	L'impureté.

A ces mots, le bailli interrompit l'exorciste, et le requit de faire dire en grec au démon ces trois mots réunis : *finis pacti, impuritas.* Mais la supérieure, qui s'était bien trouvée déjà de sa réponse évasive, se tira cette fois encore d'affaire par son *nimia curiositas,* auquel Barré accéda, en disant qu'effectivement c'était une trop grande curiosité. En vertu de quoi le bailli fut obligé de renoncer à faire parler au démon la langue grecque, comme il avait déjà été forcé de renoncer à lui faire parler l'hébreu et l'écossais. Barré alors continua.

D. *Quis attulit pactum?*	Qui apporta le pacte?
R. *Magus.*	Le magicien.
D. *Quale nomen magi?*	Quel est le nom du magicien?
R. *Urbanus.*	Urbain.
D. *Quis Urbanus? est-ne Urbanus papa?*	Quel Urbain? est-ce le pape?
R. *Grandier.*	Grandier.
D. *Cujus qualitatis?*	Quelle est sa qualité?
R. *Curatus.*	

Ce mot nouveau et inconnu, introduit par le diable dans la latinité, produisit le plus grand effet sur l'auditoire; encore Barré ne lui laissa-t-il pas le loisir d'avoir tout le retentissement qu'il méritait, en continuant aussitôt.

D. *Quis attulit aquam pacti?*	Qui apporta l'eau du pacte?
R. *Magus.*	Le magicien.

D. *Quâ horâ?*	A quelle heure?
R. *Septimâ.*	A la septième.
D. *An matutinâ?*	Du matin?
R. *Serò.*	Au soir.
D. *Quomodò intravit?*	Comment entra-t-il?
R. *Januâ.*	Par la porte.
D. *Quis vidit?*	Qui l'a vu?
R. *Tres.*	Trois.

Ici Barré s'arrêta pour confirmer le témoignage du diable, et assura que soupant avec la supérieure dans sa chambre, le dimanche qui suivit sa délivrance de la seconde possession, Mignon son confesseur, et une religieuse y soupant aussi, elle leur avait montré, sur les sept heures du soir, ses bras mouillés de quelques gouttes d'eau, sans qu'on ait vu personne qui les y eût mises. Qu'il lava promptement le bras avec de l'eau bénite et fit quelques prières, pendant lesquelles les heures de la supérieure furent arrachées deux fois de ses mains et jetées à ses pieds, et qu'au moment où il les ramassait pour la seconde fois, il reçut un soufflet sans qu'il eût pu voir la main qui le lui avait donné. Alors Mignon se joignit à lui, confirma par un long récit ce que son compère venait de dire, et terminant son discours par les imprécations les plus terribles, il adjura le saint-sacrement de le confondre et de le perdre s'il ne disait pas l'exacte vérité. Alors, congédiant l'assemblée, il annonça que le lendemain il chasserait le mauvais esprit, et invita tous les assistans à se préparer, par la pénitence et la communion, à la contemplation des merveilles

qui leur seraient offertes le lendemain dans leur grand jour.

Les deux derniers exorcismes avaient fait rumeur par la ville, de sorte que, quoique Grandier n'y eût point assisté, il n'en savait pas moins parfaitement tout ce qui s'y était passé. En conséquence, il vint, le lendemain au matin, présenter une nouvelle requête au bailli, par laquelle il exposait que les religieuses, malicieusement et par suggestions, continuaient de le nommer dans leurs exorcismes comme l'auteur de leur prétendue possession. Que cependant, non seulement il n'avait jamais eu aucune communication avec elles, mais encore qu'il ne les avait même jamais vues; que pour prouver l'influence dont il se plaignait, il était absolument nécessaire de les séquestrer, attendu qu'il n'était pas juste que Mignon et Barré, ses mortels ennemis, les gouvernassent, et passassent les jours et les nuits auprès d'elles; que ce procédé rendait la suggestion visible et palpable; que l'honneur de Dieu y était intéressé, et encore celui du suppliant, qui avait bien quelque droit cependant pour qu'on le respectât, tenant le premier rang parmi les ecclésiastiques de Loudun.

Qu'en conséquence, et par ces considérations, il suppliait le bailli qu'il lui plût ordonner que les prétendues possédées seraient séquestrées et séparées l'une de l'autre; qu'elles seraient gouvernées par des gens d'église non suspects au suppliant et assistés de médecins; et que le tout serait exécuté nonobstant oppositions ou appellations quelconques, et sans préjudice d'icelles, à cause de l'im-

portance de l'affaire; et qu'au cas où il ne lui plairait pas d'ordonner le séquestre, lui suppliant protestait s'en plaindre comme d'un déni de justice.

Le bailli écrivit au bas de la requête qu'il y serait fait raison le même jour.

Derrière Urbain Grandier vinrent les médecins qui avaient assisté aux exorcismes; ils apportaient leurs rapports. Ce rapport disait qu'ils avaient reconnu des mouvemens convulsifs dans la personne de la mère supérieure, mais qu'une seule visite ne suffisait pas pour découvrir la cause de ces mouvemens, qui pouvait être naturelle aussi bien que surnaturelle; qu'ils désiraient les voir et les examiner plus particulièrement, pour pouvoir en juger avec certitude, que pour cet effet ils requéraient qu'il leur fût permis de demeurer tous auprès des possédées encore quelques jours et quelques nuits, sans s'en séparer, et de les traiter en présence des autres religieuses et de quelques-uns des magistrats; qu'il était encore nécessaire qu'elles ne reçussent leurs alimens et leurs médicamens que de leurs mains, que personne ne les touchât qu'ostensiblement, et ne leur parlât que tout haut; et qu'alors ils s'engageaient à faire un rapport fidèle et véritable de la cause de leurs convulsions.

Comme il était neuf heures du matin, et que c'était le moment où commençaient les exorcismes, le bailli se transporta immédiatement au couvent, et trouva Barré disant la messe et la supérieure en convulsions. Comme ce magistrat entrait dans l'église au moment de l'élévation du saint-sacrement, il aperçut, au milieu des catholi-

ques qui étaient tous respectueusement agenouillés, un jeune homme nommé Dessentier, qui se tenait debout et le chapeau sur la tête. Il lui ordonna aussitôt de se découvrir ou de se retirer. Alors la supérieure redoubla de convulsions, s'écriant qu'il y avait là des huguenots, et que c'était leur présence qui donnait au démon une sigran de puissance sur elle. Barré lui demanda alors combien il y en avait, et elle répondit deux ; ce qui prouvait que le diable n'était pas plus fort en arithmétique qu'en latinité, attendu qu'outre Dessentier, il y avait encore parmi les assistans, et appartenant au culte réformé, le conseiller Abraham Gauthier, son frère, quatre de ses sœurs, l'Élu, René Fourneau et le procureur Angevin.

Pour détourner l'attention de l'auditoire, qui était fixée en ce moment sur cette inexactitude numérique, Barré demanda à la supérieure s'il était vrai qu'elle ne sût pas le latin; et comme elle dit qu'elle n'en savait pas un seul mot, il lui ordonna de jurer sur le saint ciboire. Elle s'en défendit d'abord, disant assez haut pour être entendue : — Mon père, vous me faites faire de grands sermens, et je crains bien que Dieu ne m'en punisse. Mais Barré répondit : — Ma fille, il faut jurer pour la gloire de Dieu. Et elle jura. En ce moment, un des assistans fit observer que la supérieure interprétait le catéchisme à ses écolières, ce qu'elle nia, avouant cependant qu'elle interprétait le *Pater* et le *Credo*. Comme cet interrogatoire devenait embarrassant pour elle, la supérieure prit le parti de retomber dans ses convulsions, ce qui lui réussit médiocrement, car le

bailli ordonna à l'exorciste de lui demander où était alors Grandier ? Comme la question était faite dans les termes du rituel, qui dit qu'une des preuves de la possession est la faculté qu'ont les possédés de désigner, sans les voir, les lieux où se trouvent les personnes sur lesquelles on les interroge, il lui fallut obéir, ce qu'elle fit, en disant *que Grandier était dans la grande salle du château.*

— Cela se trouvera faux, répondit alors tout haut le bailli, car avant de venir ici, j'ai indiqué à Grandier une maison où je désirais qu'il se tînt, et où l'on ne peut manquer de le trouver, ayant voulu me servir de ce moyen pour arriver à la connaissance de la vérité, sans employer le séquestre, qui est toujours un moyen difficile à pratiquer vis-à-vis des religieuses. — En conséquence, il ordonna à Barré de nommer quelques-uns des religieux qui étaient présens, pour qu'ils se transportassent au château, accompagnés d'un des magistrats et du greffier. Barré nomma le prieur des Carmes, et le bailli nomma Charles Chauvet, assesseur au bailliage, Ismaël Boulieau, prêtre, et Pierre Thibaut, commis au greffe, qui sortirent aussitôt pour aller exécuter leur commission, laissant l'auditoire dans l'attente de leur retour.

Cependant la supérieure, depuis cette déclaration du bailli, était demeurée muette, et comme malgré les exorcismes elle ne voulait plus rien dire, Barré ordonna que l'on amenât sœur Claire, disant qu'un diable exciterait l'autre. Mais le bailli s'y opposa formellement, soutenant que ce double exorcisme n'avait d'autre résultat que de causer une confusion à l'aide de laquelle on pourrait suggérer,

sur le fait dont il s'agissait, quelque chose à la supérieure, et qu'il fallait attendre, avant de se livrer à de nouvelles conjurations, le retour des envoyés. Quelque juste que fût cette raison, Barré se garda bien d'y déférer; car il fallait, à quelque prix que ce fût, se défaire du bailli et des autres magistrats qui partageaient son doute, ou trouver moyen, à l'aide de sœur Claire, de leur faire quelque illusion. La seconde religieuse fut donc amenée nonobstant l'opposition du bailli et des autres officiers, qui, ne voulant point avoir l'air de prêter les mains à une pareille supercherie, se retirèrent, en déclarant qu'ils ne pouvaient ni ne voulaient assister plus long-temps à cette odieuse comédie. Dans la cour, ils rencontrèrent les députés qui revenaient du château d'abord, où ils étaient entrés dans la grande salle, et dans toutes les chambres, sans rencontrer Grandier; et ensuite de la maison indiquée par le bailli, où ils avaient trouvé celui qu'ils cherchaient en compagnie du père Véret, confesseur des religieuses, de Mathurin Rousseau, de Nicolas Benoît, chanoine, et de Couté, médecin, par la bouche desquels ils avaient appris que depuis deux heures Grandier était avec eux et ne les avait point quittés. C'était tout ce que désiraient savoir les magistrats; ils se retirèrent donc, tandis que les envoyés portaient aux assistans cette réponse, qui produisit sur eux l'effet que l'on en pouvait attendre. Alors, un religieux carme, voulant paralyser cette impression et pensant que le diable serait plus heureux dans ses suppositions la seconde fois que la première, demanda à la supérieure *où était maintenant Grandier*. Aussitôt,

et sans hésiter, elle répondit *qu'il se promenait avec le bailli dans l'église de Sainte-Croix.* Une nouvelle députation fut aussitôt envoyée, qui, n'ayant rencontré personne dans l'église de Sainte-Croix, monta au palais, et trouva le bailli donnant audience : il était venu directement du couvent au tribunal, et n'avait pas même vu Grandier. Le même jour, les religieuses firent savoir qu'elles ne voulaient plus que les exorcismes se fissent devant le bailli, ni devant les officiers qui l'accompagnaient ordinairement, et que si on leur donnait à l'avenir de pareils témoins, elles ne répondraient pas.

Grandier voyant cette impudence, et que le seul homme sur l'impartialité duquel il pût compter était désormais exclu des exorcismes, présenta une nouvelle requête au bailli, pour que les religieuses fussent enfin séquestrées : mais le bailli, n'osant, dans le propre intérêt du suppliant, lui accorder sa demande, de peur qu'une opposition appuyée sur ce qu'elles relevaient de la justice ecclésiastique, ne fît annuler la procédure, rassembla les plus notables habitans de la ville, afin d'aviser avec eux sur ce qu'il y avait à faire pour le bien public. Le résultat de cette assemblée, fut que l'on écrirait au procureur-général et à l'évêque de Poitiers, qu'on leur enverrait les procès-verbaux qui avaient été faits, et qu'on les supplierait d'arrêter par leur autorité et leur prudence le cours de ces pernicieuses intrigues. La chose fut faite ainsi qu'il avait été arrêté, mais le procureur-général répondit que l'affaire dont il s'agissait étant purement ecclésiastique, le parlement n'en devait connaître.

Quant à l'évêque de Poitiers, il ne répondit rien du tout.

Cependant il ne garda point le même silence à l'égard des ennemis de Grandier : car le mauvais succès des exorcismes du 26 novembre ayant nécessité un surcroît de précaution, ils jugèrent à propos d'obtenir de ce prélat une nouvelle commission, par laquelle il nommerait quelques ecclésiastiques pour assister de sa part aux exorcismes. Ce fut Barré lui-même qui fit le voyage de Poitiers pour présenter cette demande, et sur sa présentation, l'évêque nomma Bazile, doyen des chanoines de Champigny, et Demorans, doyen des chanoines de Thouars, l'un et l'autre parens des adversaires de Grandier. Voici la copie de la nouvelle commission qui leur fut donnée :

« Henry-Louis le Châteignier de la Rochepezai, par misération divine, évêque de Poitiers, aux doyens du châtelet de Saint-Pierre de Thouars et de Champigny sur Vèse, salut.

« Nous vous mandons par ces présentes de vous transporter dans la ville de Loudun, au couvent des religieuses de Sainte-Ursule, pour assister aux exorcismes qui seront faits, par le sieur Barré, des filles dudit monastère travaillées des malins esprits, auquel Barré nous en avons donné le mandement, et afin de faire aussi le procès-verbal de tout ce qui se passera, et pour cet effet prendre tel greffier que verrez bon être.

Donné et fait à Poitiers, le 28 novembre 1632.

« *Signé :* Henry-Louis, évêque de Poitiers.

Et plus bas :

Par le commandement dudit seigneur,

« Michelet. »

Ces deux commissaires, qui avaient été avertis d'avance, se rendirent à Loudun, où en même temps qu'eux arriva Marescot, l'un des aumôniers de la reine : la pieuse Anne d'Autriche avait entendu parler de la possession des religieuses ursulines de tant de façons différentes, qu'elle avait voulu être édifiée sur cette affaire : la chose, comme on le voit, prenait de jour en jour une gravité plus grande, puisqu'elle en était arrivée à avoir un écho à la cour : aussi le bailli et le lieutenant civil, craignant que l'envoyé royal ne se laissât abuser et ne dressât un rapport qui ferait douter des vérités contenues dans leurs procès-verbaux, se transportèrent-ils au couvent, le premier décembre, jour auquel les nouveaux commissaires devaient recommencer les exorcismes, malgré la protestation qui avait été faite par les religieuses pour ne pas les recevoir : ils se firent accompagner de leur assesseur, du lieutenant à la prévôté et d'un commis du greffe. Ils frappèrent long-temps avant qu'on parût y faire attention : enfin vint une religieuse qui leur ouvrit la porte, mais leur signifia qu'ils n'entreraient point, attendu qu'ils étaient suspects, ayant publié que la possession n'était qu'une feinte et une imposture : le bailli, sans s'arrêter à disputer avec cette fille, lui ordonna de faire venir Barré, qui parut quelque temps après, revêtu des habits sacerdotaux, et suivi de plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvait l'aumônier de la reine : alors le bailli se plaignit de ce qu'on lui avait refusé la porte à lui et aux officiers qui l'accompagnaient, ce qui était même contre les ordres de l'évêque de Poitiers. Barré,

de sa part, déclara qu'il n'empêcherait point qu'ils entrassent.

— Aussi sommes-nous venus à cette intention, dit le bailli, et aussi pour vous prier de faire au prétendu démon deux ou trois questions que l'on proposera et qui seront conformes à celles prescrites par le rituel; vous ne refuserez pas, — ajouta le bailli, en se tournant vers Marescot et en le saluant, — de faire cette expérience devant l'aumônier de la reine, puisque ce sera un moyen de dissiper tous les soupçons d'imposture qui se sont malheureusement répandus sur cette affaire.

— Je ferai sur ce point ce qui me plaira et non ce que vous ordonnerez, répondit impudemment l'exorciste.

— Il est cependant de votre devoir de procéder légalement, reprit le bailli, au moins si vous procédez avec sincérité; car ce serait outrager Dieu que de tenter d'augmenter sa gloire par un faux miracle, et faire tort à la religion catholique, si puissante par elle-même, que de faire resplendir ses vérités à l'aide de fourberies et d'illusions.

— Monsieur, répondit Barré, je suis homme de bien, je sais à quoi ma charge m'oblige, et je m'en acquitterai; quant à vous, vous devez vous souvenir que la dernière fois vous êtes sorti de l'église avec émotion et colère, ce qui est une mauvaise situation d'esprit pour un homme dont l'état est de rendre la justice.

Comme toutes ces discussions ne menaient à rien, les magistrats insistèrent pour entrer; mais n'ayant pu obtenir que les portes leur fussent ouvertes, ils intimèrent la

défense expresse aux exorcistes de faire aucune question qui tendît à diffamer personne, sous peine d'être traités comme séditieux et perturbateurs. A cette menace, Barré répondit au bailli qu'il ne reconnaissait pas sa juridiction, et refermant la porte, le laissa dehors avec le lieutenant civil.

Il n'y avait pas de temps à perdre, si l'on voulait s'opposer efficacement aux machinations passées et à venir. Grandier, par le conseil du bailli et du lieutenant civil, écrivit à l'archevêque de Bordeaux, qui déjà l'avait tiré d'affaire, la situation où venaient de le remettre ses ennemis ; les deux magistrats joignirent à la lettre les procès-verbaux qu'ils avaient dressés des exorcismes, et le tout fut immédiatement envoyé par un messager sûr à monseigneur d'Escoubleau de Sourdis. Ce digne prélat, jugeant l'affaire grave et voyant que Grandier, abandonné à ses adversaires, pouvait être perdu par le moindre retard, répondit en arrivant lui-même en son abbaye de Jouin-les-Marnes, où déjà une fois il avait rendu au pauvre prêtre persécuté une si loyale et si brillante justice.

Comme on doit le penser, l'arrivée de l'archevêque fut un coup terrible porté à la possession ; car à peine fut-il à Saint-Jouin, qu'il envoya son propre médecin avec ordre de voir les possédées et d'examiner les convulsions, afin de s'assurer si elles étaient réelles ou feintes. Le médecin se présenta au couvent avec une lettre de l'archevêque qui ordonnait à Mignon de laisser prendre au docteur une connaissance entière de l'état des choses.

Mignon reçut le médecin avec tout le respect qu'il devait à celui par qui il était envoyé; seulement il lui dit qu'il regrettait fort qu'il ne fût pas arrivé un jour plus tôt, les possédées ayant été délivrées la veille, grâce à ses exorcismes et à ceux de Barré. Il ne le conduisit pas moins vers la supérieure et sœur Claire, que le médecin trouva paisibles, tranquilles et reposées, comme si elles n'avaient jamais éprouvé aucune agitation. Elles confirmèrent ce qu'avait dit Mignon, et le médecin revint à Saint-Jouin, sans avoir pu constater autre chose que la parfaite tranquillité qui régnait à cette heure dans le couvent.

La fraude était claire, et l'archevêque lui-même pensait que toutes ces persécutions infâmes étaient finies pour ne plus recommencer ; mais Grandier, qui connaissait mieux ses adversaires, vint se jeter à ses pieds le 27 décembre, le suppliant de recevoir une requête par laquelle il lui remontrait que ses ennemis, ayant déjà tâché de l'opprimer par une accusation fausse et calomnieuse dont il ne s'était tiré que par son équitable jugement, venaient, depuis trois mois, de supposer et de publier partout qu'il avait envoyé de malins esprits dans le corps des religieuses de Sainte-Ursule de Loudun, auxquelles il n'avait jamais parlé ; qu'encore que Jean Mignon et Pierre Barré fussent bien publiquement ses ennemis mortels, la direction des prétendues possédées et le soin des exorcismes leur avaient été remis; que dans les procès-verbaux dressés par eux, et contradictoires à ceux du bailli et du lieutenant civil, ils s'étaient vantés d'avoir

chassé trois ou quatre fois les prétendus démons, qui chaque fois seraient revenus, au dire de ces calomniateurs, en vertu de pactes faits par lui ; que ces paroles et les procès-verbaux de Barré et de Mignon avaient pour but de le diffamer et de soulever quelque sédition contre lui ; qu'il était bien vrai que la présence du digne prélat avait mis en fuite les démons ; mais qu'il était probable que, rassurés par son départ, ils ne tarderaient pas à revenir à la charge, tant et si bien que, s'il était abandonné alors de la haute bienveillance de celui auquel il s'adressait à cette heure, il était certain que son innocence, si éclatante qu'elle fût, finirait par succomber sous les étrangers artifices de tant d'ennemis acharnés mortellement contre lui ; qu'il le suppliait en conséquence, après avoir examiné toutes ces raisons, qu'il lui plût de défendre à Barré, à Mignon et à leurs adhérens, tant séculiers que réguliers, en cas de nouvelle possession, d'exorciser à l'avenir et de gouverner les prétendues possédées, et que d'avance il commît à leur place telles autres personnes ecclésiastiques et laïques qu'il jugerait à propos, pour les voir alimenter, médicamenter et exorciser, s'il était nécessaire, et le tout en présence des magistrats.

L'archevêque de Bordeaux accueillit la requête d'Urbain Grandier, et écrivit au bas :

« Vu la présente requête, et ouï sur icelle notre promoteur, nous avons renvoyé le suppliant par devant notre promoteur, à Poitiers, pour lui être fait droit ; et cependant nous avons ordonné le sieur Barré, le père l'Escaye, jésuite, demeurant à Poitiers, et le père Gau

de l'Oratoire, demeurant à Tours, pour travailler aux exorcismes en cas de besoin, selon l'ordre que nous leur en avons donné à cette fin :

» Défendons à tous autres de s'immiscer auxdits exorcismes, sous peine de droit. »

Comme on le voit, monseigneur l'archevêque de Bordeaux, dans sa justice éclairée et généreuse, avait prévu tous les cas : aussi, lorsque cette ordonnance et cet ordre eurent été signifiés, et que les exorcistes en eurent pris connaissance, la possession cessa-t-elle si promptement et si entièrement, que les bruits mêmes s'en évanouirent. Barré se retira à Chinon, les doyens commis par l'évêque de Poitiers rejoignirent leur chapitre, et les religieuses, bien et dûment délivrées cette fois, rentrèrent dans le silence et dans le repos. L'archevêque n'en invita pas moins une seconde fois Grandier à permuter ses bénéfices ; mais Grandier répondit qu'on lui offrirait un évêché, qu'il ne l'échangerait pas à cette heure contre sa simple cure de Loudun.

Au reste, la fin qu'avait eue la possession avait été on ne peut plus préjudiciable aux religieuses, si bien qu'au lieu de leur rapporter de la considération et des aumônes, comme le leur avait promis Mignon, elles n'en avaient tiré qu'une honte publique et un surcroît de gêne privée ; car les parens qui avaient des jeunes filles chez elles se hâtèrent de les retirer, et en perdant leurs pensionnaires elles perdirent leurs dernières ressources. Cette disposition des esprits à leur égard les jeta dans un profond désespoir, et l'on sut qu'à cette époque elles avaient

eu plusieurs altercations avec leur directeur, lui reprochant qu'au lieu des avantages spirituels et temporels qu'il leur avait fait espérer, il ne leur était advenu, outre le péché qu'il leur avait fait commettre, que misère et infamie. Mignon lui-même, quoique rongé de haine, était obligé de demeurer tranquille, et cependant il n'avait point renoncé à sa vengeance, et comme c'était un de ces hommes qui, tant qu'il leur reste une espérance, ne se lassent point d'attendre, il demeura dans l'ombre, résigné en apparence, mais les yeux fixés sur Grandier, afin de se ressaisir, à la première occasion, de la proie qui lui avait échappé : cette occasion, la mauvaise fortune de Grandier l'amena.

On était arrivé en l'année 1633, c'est-à-dire à l'époque de la grande puissance de Richelieu : le cardinal duc poursuivait son œuvre de destruction, rasant les châteaux quand il ne pouvait pas faire tomber les têtes, et disant comme John Knox : — Abattons les nids, et les corbeaux s'envoleront. — Or, un de ces nids crénelés était le château de Loudun, et Richelieu avait donné l'ordre de l'abattre.

Celui qui vint à Loudun, chargé de cette mission, était un de ces hommes comme, cent cinquante ans auparavant, Louis XI en avait trouvé pour détruire la féodalité, et comme, cent cinquante ans plus tard, en devait trouver Robespierre pour détruire l'aristocratie; car tout bûcheron a besoin d'une hache, et tout moissonneur a besoin d'une faux : donc Richelieu était la pensée et Laubardemont l'instrument.

Mais instrument plein d'intelligence, reconnaissant à la manière dont il était mis en œuvre quelle était la passion qui le faisait mouvoir, et alors s'adaptant à cette passion avec une miraculeuse homogénéité, soit que cette passion fût fougueuse et rapide, soit qu'elle fût lente et sourde et selon enfin qu'elle était, résolu à tuer par le fer ou à empoisonner par la calomnie, soit qu'elle demandât le sang, soit qu'elle voulût l'honneur.

M. de Laubardemont arriva donc à Loudun dans le courant du mois d'août 1633, et s'adressa, pour l'exécution de sa charge, au sieur Memin de Silly, major de la ville, cet ancien ami du cardinal, que Barré et Mignon avaient, comme nous l'avons dit, attiré à eux. Memin vit dans ce voyage de M. de Laubardemont l'intention du ciel de faire triompher la cause à laquelle il appartenait, et que l'on croyait perdue : il lui présenta Mignon et tous ses amis. Ils en furent très-bien reçus ; la supérieure, comme nous l'avons dit, était la parente du terrible conseiller : ils exaltèrent l'affront qui lui avait été fait par l'ordonnance de l'archevêque de Bordeaux, et qui rejaillissait sur toute sa famille, et bientôt il ne s'agit plus, entre Laubardemont et les conjurés, que de trouver un moyen pour engager le cardinal duc dans leurs ressentimens. Ce moyen fut bientôt trouvé.

La reine-mère, Marie de Médicis, avait parmi ses femmes une certaine Hammon, qui, ayant plu à cette princesse dans une occasion qu'elle avait eue de lui parler, était restée auprès d'elle, et y jouissait de quelque crédit : elle était née à Loudun, parmi le petit peuple, et y

avait passé la plus grande partie de sa jeunesse. Grandier, qui avait été son curé, la connaissait particulièrement, et comme elle avait beaucoup d'esprit, s'était fort complu en sa compagnie, du temps où elle habitait la ville. Or, dans un moment de disgrâce, il avait été publié une satire contre les ministres, mais surtout contre le cardinal duc. Cet écrit, plein d'esprit, de verve et de raillerie amère, avait été attribué à la Hammon, qui partageait tout naturellement la haine de Marie de Médicis contre son ennemi, et qui, protégée par elle, n'avait pu en être punie par le cardinal, quoique celui-ci en eût conservé un profond ressentiment. Les conjurés eurent l'idée d'attribuer cette satire à Grandier, qui aurait su de la Hammon toutes les particularités de la vie intérieure du cardinal qui s'y trouvaient racontées : si le ministre croyait à cette calomnie, on pouvait être tranquille, Grandier était perdu.

Ce point arrêté, on conduisit M. de Laubardemont au couvent, où, sachant devant quel personnage important ils étaient convoqués, les diables s'empressèrent de revenir : les religieuses eurent des convulsions merveilleuses, et M. de Laubardemont retourna à Paris convaincu.

Au premier mot que le conseiller d'état dit au cardinal sur Urbain Grandier, il lui fut facile de s'apercevoir qu'il avait pris une peine inutile en forgeant la fable de la satire, et qu'il n'aurait eu qu'à prononcer son nom devant le ministre pour conduire celui-ci au degré d'irritation auquel il voulait l'amener. Le cardinal duc avait été au-

trefois prieur de Coussay, et là, il avait eu une querelle de prééminence avec Grandier, qui, en sa qualité de curé de Loudun, non seulement avait refusé de lui céder le pas, mais encore l'avait pris sur lui : le cardinal avait enregistré cet affront sur ses tablettes sanglantes, et Laubardemont le trouva du premier coup aussi ardent à la perte de Grandier qu'il l'était lui-même.

Séance tenante, Laubardemont avait obtenu cette commission en date du 30 novembre :

« Le sieur Laubardemont, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, se rendra à Loudun et autres lieux que besoin sera, pour informer diligemment contre Grandier, sur tous les faits dont il a été ci-devant accusé, et autres qui lui seront de nouveau mis à sus, touchant la possession des religieuses ursulines de Loudun, et autres personnes qu'on dit être aussi possédées et tourmentées des démons, par les maléfices dudit Grandier, et de tout ce qui s'est passé depuis le commencement, tant aux exorcismes qu'autrement, sur le fait de ladite possession, faire rapporter les procès-verbaux et autres actes des commissaires ou délégués, assister aux exorcismes qui se feront, et de tout faire, procès-verbaux, et autrement faire procéder, ainsi qu'il appartiendra, pour la preuve et vérification entière desdits faits, et surtout décréter, instruire, faire et parfaire le procès audit Grandier et à tous autres que se trouveront complices desdits cas, jusques à sentence définitive, exclusivement, nonobstant opposition, appellation ou récusation quelconque, pour lesquelles, et sans préjudice d'icelles, ne sera différé, même, attendu la qua-

lité des crimes, sans avoir égard au renvoi qui pourrait être demandé par ledit Grandier. Mandant sa majesté à tous les gouverneurs, lieutenans généraux de la province, et à tous baillis, sénéchaux et autres officiers de ville et sujets qu'il appartiendra, donner, pour l'exécution de ce que dessus, toute assistance et main-forte, aide et prisons, si métier est et qu'ils en soient requis. »

Muni de cet ordre, qui équivalait à une sentence, Laubardemont arriva le 5 décembre à neuf heures du soir à Loudun, et pour ne point être vu, s'arrêta dans un faubourg, et descendit chez maître Paul Aubin, huissier des ordres du roi, et gendre de messire Memin de Silly : sa venue fut si secrète, que ni Grandier ni ses amis n'en eurent connaissance; mais Memin, Hervé, Menuau et Mignon furent prévenus, et se rendirent aussitôt près de lui : Laubardemont les reçut en leur montrant sa commission; mais cette commission, si étendue qu'elle était, leur parut insuffisante, car elle ne contenait pas l'ordre d'arrêter Grandier, et Grandier pouvait fuir. Laubardemont sourit de l'idée qu'on avait même cru pouvoir le prendre en faute, et tira de sa poche deux autres ordonnances pareilles, au cas où l'une s'égarerait, en date du même jour 30 novembre, signées Louis, et plus bas Phélippeaux : elles étaient conçues en ces termes :

« Louis, etc., etc.

« Avons donné la présente au sieur Laubardemont, conseiller en nos conseils privés, pour par ledit sieur

Laubardemont, arrêter et constituer prisonnier ledit Grandier et ses complices en lieu de sûreté, avec pareil mandement à tout prévôt des maréchaux et autres officiers et sujets de tenir la main forte à l'exécution desdites ordonnances, et obéir pour le fait d'icelles aux ordres qui leur seront donnés par ledit sieur, et aux gouverneurs et lieutenans généraux donner toute l'assistance et main forte dont ils seront requis. »

Cette seconde ordonnance complétait la commission : il fut alors résolu que pour prouver que le coup partait de l'autorité royale, et pour intimider tout officier public qui voudrait encore prendre parti pour Grandier, ou tout témoin qui voudrait déposer en sa faveur, il serait arrêté préventivement, avant toute espèce d'instruction. En conséquence, on envoya chercher immédiatement Guillaume Aubin, sieur de Lagrange et lieutenant du prévôt. Laubardemont lui communiqua la commission du cardinal et les ordonnances du roi, et lui ordonna de se saisir le lendemain dès le grand matin de la personne de Grandier. M. de Lagrange s'inclina devant ces deux signatures, et répondit qu'il obéirait; mais comme à la manière dont on procédait il vit un assassinat et non un jugement, dans la nouvelle instruction qui allait s'établir tout allié qu'il était à Memin, dont son frère à lui avait épousé la fille, il fit aussitôt avertir Grandier des ordres qu'il avait reçus ; mais celui-ci, avec sa fermeté habituelle, fit remercier Lagrange de sa générosité, et répondit que confiant en son innocence, et comptant sur la justice de Dieu, il était résolu de ne point se retirer.

Grandier demeura donc, et son frère, qui couchait près de lui, assura que cette nuit il dormit d'un sommeil aussi tranquille que d'habitude. Le lendemain il se leva à six heures, ainsi que c'était sa coutume, prit son bréviaire à la main et sortit pour aller assister à matines à l'église de Sainte-Croix ; à peine eut-il mit le pied hors de la maison, que Lagrange, en présence de Memin, de Mignon et de ses autres ennemis, qui s'étaient réunis pour jouir de ce spectacle, l'arrêta au nom du roi. Aussitôt il fut remis entre les mains de Jean Pouguet, archer des gardes de sa majesté, et aux archers des prévôts de Loudun et de Chinon, afin qu'ils le conduisissent au château d'Angers, tandis que le sceau royal était apposé à ses chambres, à ses armoires, à ses meubles et à tous les autres endroits de sa maison : mais on ne trouva dans cette perquisition rien qui pût compromettre Grandier, si ce n'est un traité contre le célibat des prêtres, et deux feuillets sur lesquels étaient écrits, d'une autre main que la sienne, quelques vers érotiques dans le goût de ce temps-là.

Grandier resta quatre mois dans cette prison, où il fut, au dire de Michelon, commandant de la ville d'Angers, et au rapport du chanoine Pierre Bacher, son confesseur, un modèle de résignation et de constance ; passant son temps à lire des livres saints ou à écrire des prières ou des méditations, dont le manuscrit fut produit au procès. Pendant ce temps, nonobstant les instances et les oppositions de Jeanne Estève, mère de l'accusé, qui, quoique âgée de soixante-dix ans, avait, dans l'espoir de sauver

son fils, retrouvé toute la force et toute l'activité de sa jeunesse, Laubardemont continuait l'instruction, qui fut achevée enfin le 9 avril : aussitôt on envoya prendre Urbain à Angers pour le ramener à Loudun.

Une prison extraordinaire lui avait été préparée dans un logis qui appartenait à Mignon lui-même, et qu'habitait auparavant un sergent nommé Bontems, ancien clerc de Trinquant, et qui avait déjà déposé contre Grandier dans la première affaire. Cette prison était située au plus haut étage ; on en avait fait murer les fenêtres, ne laissant qu'une petite ouverture vers le toit, qu'on avait garnie d'énormes barreaux, et pour surcroît de précaution, et de peur que les diables ne vinssent tirer le magicien de ses chaînes, on avait traversé toute la cheminée par des barres de fer placées en forme de gril ; de plus, des trous imperceptibles et cachés dans les angles permettaient à la femme Bontems de voir ce que faisait Grandier à toute heure, précaution dont on espérait tirer parti dans les exorcismes : ce fut de cette chambre, couché sur la paille et presque privé de lumière, que Grandier écrivit à sa mère la lettre suivante :

« Ma mère, j'ai reçu la vôtre et tout ce que vous m'avez envoyé, excepté les bas de serge ; je supporte mon affliction avec patience, et plains plus la vôtre que la mienne : je suis fort incommodé, n'ayant point de lit : tâchez de me faire apporter le mien, car si le corps ne repose l'esprit succombe : enfin, envoyez-moi un bréviaire, une Bible et un saint Thomas pour ma consolation, et, au reste, ne vous affligez pas ; j'espère que Dieu met-

tra mon innocence au jour ; je me recommande à mon frère et à ma sœur, et à tous nos bons amis.

« C'est, ma mère, votre très-bon fils, à vous servir.

« GRANDIER. »

Pendant le temps de la réclusion de Grandier au château d'Angers, la possession s'était miraculeusement multipliée, car ce n'étaient plus maintenant la supérieure et la sœur Claire qui étaient possédées, c'étaient neuf religieuses qui étaient à cette heure en proie aux malins esprits; aussi les sépara-t-on en trois troupes.

La supérieure, Louise des Anges et Anne de Sainte-Agnès, furent mises dans la maison du sieur Delaville, avocat et conseil des religieuses;

La sœur Claire et Catherine de la Présentation furent mises dans la maison de Maurat, chanoine :

Enfin Élisabeth de la Croix, Monique de Sainte-Marthe, Jeanne du Saint-Esprit et Séraphique Archer, furent mises dans une troisième maison.

Toutes étaient en outre surveillées par la sœur de Memin de Silly, femme de Moussant, alliée et parente par conséquent des deux plus grands ennemis de l'accusé, laquelle apprenait par la femme de Bontems tout ce qu'il était nécessaire à la supérieure de savoir sur lui : ce fut là ce qu'on appela le séquestre.

Le choix des médecins ne fut pas moins étrange : au lieu d'appeler les plus savans praticiens d'Angers, de Tours, de Poitiers ou de Saumur, tous hormis, Daniel Roger, médecin de Loudun, furent choisis dans de pe-

tites villes, et parmi des hommes sans aucune instruction: si bien, que l'un n'avait jamais obtenu ni degrés ni lettres, et avait été obligé de se retirer de Saumur pour cette raison, et que l'autre sortait de la boutique d'un marchand où il avait été dix ans facteur, état qu'il avait abandonné pour prendre celui plus lucratif d'empirique.

Au reste, le choix de l'apothicaire et du chirurgien ne fut ni plus équitable ni plus plausible; l'apothicaire, qui se nommait Adam, était cousin germain de Mignon, et avait été témoin dans la première accusation contre Grandier; et comme son témoignage avait touché l'honneur d'une jeune fille de Loudun, il avait été condamné par arrêt du parlement à une amende honorable. Cependant, quoiqu'on connût, et peut-être même parce qu'on connaissait sa haine contre Grandier, on se reposa sur lui de la préparation des remèdes, sans que personne vérifiât s'il en diminuait ou augmentait la dose, et si, au lieu de calmans, il ne donnait pas des excitatifs assez violens pour amener des convulsions réelles : quant au chirurgien, c'était pis encore, car c'était Mannouri, neveu de messire Memin de Silly, frère d'une religieuse, le même qui avait fait, lors de la seconde affaire, opposition au séquestre réclamé par Grandier. La mère et le frère de l'accusé présentèrent vainement des requêtes dans lesquelles ils récusaient les médecins pour cause d'incapacité, et le chirurgien et l'apothicaire pour cause de haine, ils ne purent pas même, à leurs frais, obtenir copie certifiée de ces requêtes, quoiqu'ils offrissent de prouver par témoins, qu'un jour Adam avait, dans son ignorance,

donné du *crocus metallorum* pour du *crocus martis;* ce qui avait amené la mort du malade à qui ce remède avait été administré. Ainsi, la perte de Grandier était si publiquement résolue, que l'on n'avait pas même la pudeur de voiler les moyens infâmes à l'aide desquels on comptait y arriver.

L'instruction se poursuivait avec activité. Comme une des premières formalités à remplir était la confrontation, Grandier publia un factum dans lequel, s'appuyant sur l'exemple de saint Anastase, il raconta que ce saint ayant été accusé au concile de Tyr par une femme impudique, qui ne l'avait jamais vu, lorsque cette femme entra dans l'assemblée pour formuler publiquement son accusation, un prêtre nommé Timothée se leva, se présenta à elle, et lui parla comme s'il eût été Anastase : elle le crut ainsi, et répondit en conséquence ; ce qui rendit manifeste à tous l'innocence du saint. Or, Grandier demandait que deux ou trois personnes de sa taille, et ayant la même couleur de cheveux que lui, fussent habillées comme lui, sans aucune différence, et présentées aux religieuses, certain qu'il était, ne les ayant jamais vues et n'ayant probablement jamais été vu par elles, qu'elles ne le reconnaîtraient point, quoiqu'elles prétendissent avoir eu avec lui des rapports directs ; cette demande était tellement loyale et par conséquent embarrassante, qu'il n'y fut pas même répondu.

Cependant l'évêque de Poitiers, triomphant à son tour de l'archevêque de Bordeaux, qui ne pouvait rien contre un ordre émané du cardinal duc, avait récusé le père

l'Escaye et le père Gau, nommés par son supérieur, et avait désigné en leur place son théologal, qui avait été l'un des juges qui avaient rendu contre Grandier la première sentence, et le père Lactance, récollet. Ces deux moines ne prirent pas même la peine de cacher le parti auquel ils appartenaient, et vinrent directement se loger dans la maison de Nicolas Moussant, l'un des ennemis les plus acharnés de Grandier, et dès le lendemain de leur arrivée ils se rendirent chez la supérieure, où ils commencèrent les exorcismes. Aux premiers mots, le père Lactance s'étant aperçu que la possédée savait très-peu de latin, et par conséquent ne présentait pas une grande sécurité dans son interrogatoire, il lui ordonna de répondre en français, quoiqu'il continuât lui d'exorciser en latin : et comme quelqu'un eut la hardiesse d'objecter que le diable, qui, d'après le Rituel, sait toutes les langues mortes et vivantes, devait répondre dans le même idiome où il était interrogé, le père déclara que le pacte avait été ainsi fait, et que, d'ailleurs, il y avait des diables plus ignorans que des paysans.

Derrière ces exorcistes et les deux carmes qui s'étaient ingérés dans l'affaire dès le commencement de la possession, et qui se nommaient Pierre de Saint-Thomas, et Pierre de Saint-Mathurin, arrivèrent bientôt quatre autres capucins, envoyés, disait-on, par le père Joseph, l'éminence grise : c'étaient les pères Luc, Tranquille, Potais et Elisée ; de sorte que les exorcismes purent marcher plus rondement qu'ils n'avaient encore fait jusque alors : les séances furent, en conséquence, tenues en quatre lieux

différens, qui étaient les églises de Sainte-Croix, le couvent des Ursulines, de Saint-Pierre-du-Martray et de Notre-Dame-du-Château. Il se passa cependant peu de choses dans les exorcismes du 15 et du 16 avril; car les déclarations des médecins ne précisaient rien et disaient seulement, sans autres explications, *que les choses qu'ils avaient vues étaient surnaturelles et surpassaient leurs connaissances et les règles de la médecine.*

La séance du 23 fut plus curieuse; la supérieure interrogée par le père Lactance en quelle forme le démon était entré chez elle, répondit qu'il était entré en chat, en chien, en cerf et en bouc.

— *Quoties ?* demanda l'exorciste.

— Je n'ai pas bien remarqué le jour, répondit la supérieure.

La pauvre fille avait pris *quoties* pour *quando.*

Ce fut sans doute pour se venger de cette erreur que le même jour la supérieure déclara que Grandier avait sur le corps cinq marques qui lui avaient été faites par le diable, et qu'insensible partout ailleurs, il était vulnérable à ces seuls endroits : en conséquence, ordre fut donné au chirurgien Mannouri de s'assurer de la vérité de cette assertion, et le jour de cette expérience fut fixé au 26.

En vertu de la commission qu'il avait reçue, le 26 au matin, Mannouri se présenta à la prison de Grandier, le fit dépouiller tout nu, et raser partout le corps; puis, lui ayant bandé les yeux, il ordonna qu'il fût couché sur une table ; le diable était cette fois encore dans l'erreur : Gran-

dier, au lieu de cinq signes, n'en avait que deux, l'un à l'omoplate et l'autre à la cuisse.

Alors commença l'une des scènes les plus atroces qui se puissent imaginer; Mannouri tenait à la main une sonde à ressort, dont l'aiguille rentrait en elle-même à volonté : à tout endroit du corps où Grandier, selon le dire de la supérieure, était insensible, Manoury lâchait le ressort, la sonde rentrait en dedans, et, tout en ayant l'air de s'enfoncer dans la chair, elle ne causait aucune douleur à l'accusé ; mais lorsqu'au contraire il en arriva aux marques désignées comme vulnérables, le chirurgien, serrant le ressort, lui enfonça l'aiguille à la profondeur de plusieurs pouces, ce qui fit jeter au pauvre Grandier, qui ne s'y attendait pas, un cri si aigu que ceux qui n'avaient pu entrer l'entendirent de la rue. Du signe du dos, par lequel il avait commencé, Mannouri passa à celui de la cuisse; mais cette fois, à son grand étonnement, quoiqu'il eût enfoncé la sonde de toute sa longueur, Grandier ne poussa pas un cri, ne jeta pas une plainte, ne fit pas entendre un gémissement, il se mit, au contraire, à dire une prière, et quoique, deux fois encore à la cuisse et deux fois à l'omoplate, Mannouri eût renouvelé ses blessures, il ne put tirer du patient autre chose que des prières pour ses bourreaux.

M. de Laubardemont assistait à cette séance.

Le lendemain, on exorcisa la supérieure dans des termes si forts, que le diable fut obligé de dire que ce n'étaient point cinq taches, mais seulement deux qu'avait Grandier ; il est vrai que cette fois, au grand étonnement de la

foule, il indiqua précisément les endroits où elles étaient situées.

Malheureusement pour le démon, une facétie qu'il fit dans la même séance nuisit à l'effet de cette première déclaration. Interrogé pourquoi il n'avait pas voulu parler le samedi précédent, il répondit qu'il n'était pas à Loudun, attendu qu'il avait été occupé, toute la matinée de ce jour-là, à conduire en enfer l'ame de Le Proust, procureur au parlement de Paris : cette réponse parut assez incroyable à quelques mondains pour qu'ils prissent la peine de faire examiner le registre des morts de ce samedi, examen duquel il résulta qu'il n'était trépassé ce jour-là non seulement aucun procureur appelé *Le Proust*; mais aucun homme du même nom. Ce démenti rendit le démon moins plaisant, sinon moins terrible.

Pendant ce temps, les autres exorcismes éprouvaient des échecs pareils : le père Pierre de Saint-Thomas, qui opérait dans l'église des Carmes, ayant demandé à l'une des possédées où étaient les livres de magie de Grandier, elle répondit qu'on les trouverait au logis d'une certaine demoiselle qu'elle nomma, et qui était la même qui avait fait faire amende honorable à l'apothicaire Adam. A l'instant Laubardemont, Moussant, Hervé et Menuau, se rendirent chez cette demoiselle, visitèrent les chambres et les cabinets, ouvrirent les coffres, les armoires et jusqu'aux lieux les plus secrets, et cela vainement; aussi, de retour à l'église, reprochèrent-ils au démon de les avoir trompés; mais le démon répondit qu'une nièce de cette demoiselle avait ôté les livres : on courut aussitôt chez

cette nièce; malheureusement elle n'était point chez elle, mais dans une église où depuis le matin elle faisait ses dévotions, et de laquelle les prêtres et les serviteurs de l'église attestèrent qu'elle n'était point sortie : malgré le désir que les exorcistes avaient d'être agréables à Adam, ils furent donc forcés de s'arrêter là.

Ces deux fausses désignations ayant augmenté le nombre des incrédules, on indiqua pour le 4 mai une séance des plus intéressantes : en effet, le programme était assez étendu pour piquer la curiosité générale. Asmodée avait promis d'enlever la supérieure à deux pieds de hauteur, et Eazas et Cerbère, entraînés par l'exemple de leur chef, s'étaient engagés d'en faire autant à l'égard des deux autres religieuses ; enfin, un quatrième démon, nommé Béhérit, avait été plus loin, et ne craignant pas de s'attaquer à M. de Laubardemont lui-même, il avait déclaré que pour son compte il enlèverait la calotte du conseiller de dessus sa tête et la tiendrait suspendue en l'air le temps d'un Miserere : en outre, les exorcistes avaient publié que six hommes choisis parmi les plus robustes ne pourraient maintenir la plus faible des religieuses et l'empêcher de faire ses contorsions.

On comprend que sur la promesse d'un pareil spectacle la foule dut, au jour dit, encombrer l'église. On commença par la supérieure, et le père Lactance somma Asmodée de tenir sa promesse et d'enlever l'énergumène de terre; la supérieure fit alors deux ou trois soubresauts sur son matelas, et parut en effet un instant se soutenir en l'air; mais alors un des spectateurs ayant soulevé la

robe, on vit qu'elle se maintenait sur la pointe du pied, habilement sans doute, mais non pas miraculeusement; alors les éclats de rire étant partis de tous côtés, cette explosion intimida tellement Eazas et Cerbère, qu'on ne put même obtenir d'eux qu'ils répondissent aux adjurations qui leur furent faites: on eut alors recours à Béhérit, qui répondit qu'il était prêt à enlever la calotte de M. de Laubardemont, et que la chose aurait lieu avant qu'il se fût écoulé un quart d'heure.

Cependant, comme ce jour-là les exorcismes avaient été indiqués pour le soir, au lieu d'être indiqués comme d'habitude pour le matin, et que la nuit, heure favorable aux illusions, commençait à s'avancer, il vint à l'idée de plusieurs incrédules que Béhérit n'avait demandé un quart d'heure que pour avoir le temps d'opérer aux flambeaux, dont la lumière rend toute magie facile, ils remarquèrent en outre que M. de Laubardemont s'était placé sur une chaise assez éloignée des autres personnes, et justement au-dessous d'une des voûtes de l'église, au milieu de laquelle était pratiqué un trou pour passer la corde de la cloche. Ils quittèrent alors l'église, et montant dans le clocher, ils se cachèrent dans un coin du plancher supérieur; ils y étaient à peine depuis quelques instans qu'ils virent s'approcher un homme qui commença à travailler à quelque chose; ils l'entourèrent aussitôt, et lui saisirent dans les mains un long crin au bout duquel était attaché un petit hameçon; l'homme surpris lâcha sa ligne et se sauva. Il en résulta que quoique M. de Laubardemont, les exorcistes et toute l'assemblée s'attendis-

sent à chaque instant à voir enlever la calotte, elle n'en resta pas moins sur la tête du juge, à la grande confusion du père Lactance, qui, ne sachant pas ce qui était arrivé, et croyant à un retard et non à un empêchement, adjura trois ou quatre fois Béhérit de remplir la promesse qu'il avait faite, et à laquelle il fut contraint de manquer.

Cette séance du 4 mai était une séance malheureuse; jusque là rien n'avait réussi, et jamais les diables n'avaient été si complètement maladroits : heureusement les exorcistes paraissaient certains de leur dernier tour ; il consistait à faire échapper la religieuse des mains de six hommes choisis parmi les plus forts, et qui tâcheraient en vain de la maintenir : en conséquence, deux carmes et deux capucins se mirent en quête dans l'assemblée, et ramenèrent dans le chœur six manières d'hercules choisis parmi les porte-faix et les commissionnaires de la ville.

Cette fois, le diable prouva que s'il n'était pas adroit, il était au moins vigoureux; car, quoique maintenue sur son matelas par ces six hommes, la supérieure, après quelques exorcismes, entra dans des convulsions si terribles, qu'elle s'échappa de leurs mains, et que l'un de ceux qui essayaient de la contenir fut même renversé; renouvelée trois fois, cette expérience réussit trois fois; et la croyance commençait à redescendre sur l'assemblée, lorsqu'un médecin de Saumur nommé Duncan, se doutant qu'il y avait là-dessous quelque compérage, s'avança dans le chœur, ordonna aux six hommes de s'éloigner, et déclara

qu'il allait maintenir seul la supérieure, et que si elle s'échappait de ses mains, il promettait de faire en face de tous amende honorable de son incrédulité. M. de Laubardemont voulut alors s'opposer à cet essai, en traitant Duncan de mondain et d'athée; mais, comme c'était un homme très-estimé pour sa science et sa probité, il s'éleva dans l'auditoire un si grand tumulte à l'occasion de cette défense, que force fut aux exorcistes de le laisser faire. On débarrassa donc le chœur des six porte-faix, qui, au lieu d'aller reprendre leur place dans l'église, sortirent par la sacristie, et Duncan s'avançant jusqu'au lit où s'était recouchée la supérieure, la saisit par le poignet, et s'étant assuré qu'il la tenait bien, il dit aux exorcistes qu'ils pouvaient commencer.

Jamais jusque alors on n'avait vu la lutte entre l'opinion générale et les intérêts particuliers de quelques-uns ainsi engagée face à face; aussi un profond silence régna-t-il dans cette assemblée, qui demeura immobile et les yeux fixés dans l'attente de ce qui allait se passer.

Au bout d'un instant, le père Lactance prononça les paroles sacrées, et la supérieure tomba en convulsion; mais, cette fois, il paraît que Duncan avait plus de force à lui seul que les six hommes qui l'avaient précédé; car la religieuse eut beau bondir, se cambrer et se tordre, son bras n'en resta pas moins captif dans la main de Duncan : enfin, épuisée, elle retomba sur son lit, en disant : — Je ne puis, — je ne puis, — il me tient. —

— Lâchez-lui donc le bras, s'écria alors le père Lac-

tance furieux, — car comment se feront les convulsions, si vous la tenez ?

— Si c'est un démon qui la possède réellement, répondit Duncan à voix haute, il doit être plus fort que moi, puisque le rituel, au nombre des marques de la possession, indique des forces au-dessus de l'âge, au-dessus de la condition, au-dessus de la nature.

— C'est mal argumenté, reprit aigrement Lactance : en effet, un démon hors du corps est plus fort que vous ; mais étant dans un corps faible tel qu'est celui-ci, il est impossible qu'il soit aussi fort que vous, car ses actions naturelles sont proportionnées aux forces du corps qu'il possède.

— Assez, assez, dit M. de Laubardemont, nous ne sommes pas venus ici pour argumenter avec des philosophes, mais pour édifier des chrétiens.

A ces mots, il se leva de sa chaise au milieu d'un tumulte terrible, et toute l'assemblée se retira en désordre, comme si elle sortait non pas d'une église, mais d'un théâtre.

Le mauvais succès de cette séance fit qu'il ne se passa rien de bien remarquable pendant quelques jours : il en résulta qu'un grand nombre de gentilshommes et de personnes de qualité qui étaient venues à Loudun dans l'attente de choses miraculeuses, voyant qu'on ne leur en montrait que de fort ordinaires, et encore assez mal organisées, commencèrent à penser que ce n'était pas la peine d'y demeurer plus long-temps, et se mirent à faire retraite : c'est ce dont se plaint le père Tranquille, l'un

des exorcistes, dans un petit volume qu'il a publié sur cet événement.—Plusieurs, dit-il, étant venus voir les merveilles de Loudun, et ayant trouvé que les diables ne leur avaient point donné des signes tels qu'ils en demandaient, s'en sont allés mécontens et ont accru le nombre des incrédules.—Il fut donc résolu, pour combattre cette désertion, que l'on ferait paraître quelque grand événement qui réveillerait la curiosité et ranimerait la foi ; en conséquence, le père Lactance publia que le 20 mai, trois des sept démons qui possédaient la supérieure sortiraient en faisant trois plaies au côté gauche, et autant de trous à sa chemise, à son corps de jupe et à sa robe : ces trois diables étaient Asmodée, Gresil des Trônes, et Aman des Puissances. On ajouta que la supérieure aurait les mains liées derrière le dos lorsque ces plaies lui seraient faites.

Le jour arrivé, l'église de Sainte-Croix s'encombra de curieux, désireux de connaître si cette fois les diables tiendraient mieux leur parole qu'ils n'avaient fait en la dernière séance. Alors on invita les médecins à s'approcher de la supérieure et à examiner son côté, le corps de sa jupe, sa chemise et sa robe : comme au nombre de ces médecins s'était présenté Duncan, et qu'on n'osa point le récuser, malgré la haine que l'on avait conçue contre lui, et dont il eût ressenti les effets s'il n'eût été spécialement protégé par le maréchal de Brézé, il n'y avait pas moyen d'en imposer au public. Les médecins examinèrent donc la supérieure, et firent leur rapport, conçu en ces termes : Qu'ils n'avaient trouvé aucune plaie sur son

côté, aucune solution de continuité dans ses vêtemens, ni aucun fer tranchant dans les replis de ses robes. Après cette perquisition, le père Lactance l'interrogea près de deux heures en français, et les réponses se firent dans la même langue ; puis il passa des demandes aux adjurations ; alors Duncan s'avança, et dit que l'on avait promis que la supérieure aurait les mains liées derrière le dos, pour ôter tout soupçon de dol et de fraude, et que le moment était venu de tenir cette promesse. Le père Lactance reconnut la justice de cette réclamation ; mais il remontra en même temps que comme il y avait dans l'assemblée beaucoup de gens qui n'avaient pas vu les convulsions où les possédées tombaient, il était juste que, pour leur satisfaction, on exorcisât la supérieure avant de la lier : en conséquence, il recommença les exorcismes, et aussitôt la supérieure tomba dans des convulsions épouvantables, qui, après avoir duré quelques minutes, finirent par une prostration complète. Alors la possédée tomba la face contre terre, se tournant sur le bras et sur le côté gauche, demeurant ainsi immobile pendant quelques instans, après lesquels elle poussa un léger cri suivi d'un gémissement. Les médecins s'avancèrent aussitôt vers elle, et Duncan, voyant qu'elle retirait sa main droite de son côté gauche, la saisit par le bras, et s'aperçut qu'elle avait le bout des doigts ensanglanté ; il porta aussitôt les yeux et les mains sur ses vêtemens et sur son corps, et trouva la robe de la supérieure percée en deux endroits, et son corps de jupe et sa chemise en trois endroits : les trous étaient de la longueur d'un doigt en tra-

vers. Les médecins trouvèrent aussi la peau percée à trois places au-dessous de la mamelle gauche; les plaies étaient si légères, qu'elles ne traversaient qu'à peine la peau; celle du milieu était de la longueur d'un grain d'orge, cependant il était sorti du sang de toutes les trois en assez grande quantité pour que la chemise en fût teinte.

Cette fois, la supercherie était si grossière, que Laubardemont lui-même parut en avoir quelque confusion, à cause du nombre et de la qualité des spectateurs; aussi ne voulut-il pas permettre aux médecins de joindre à leurs attestations le jugement qu'ils faisaient des causes efficientes et instrumentales de ces trois plaies; mais Grandier protesta dans un *factum* qu'il rédigea dans la nuit, et qui fut distribué le lendemain : — il faisait observer :

« Que si la supérieure n'eût point gémi, les médecins ne l'auraient pas dépouillée, et qu'ils auraient souffert qu'on la liât, ne s'imaginant point que les plaies étaient déjà faites; qu'alors l'exorciste aurait commandé aux trois démons de sortir, et de faire les signes qu'ils avaient promis; que la supérieure aurait alors fait les plus étranges contorsions dont elle était capable et aurait eu une longue convulsion, à l'issue de laquelle elle aurait été délivrée, et les plaies se seraient trouvées sur son corps; mais que ses gémissemens, qui l'avaient trahie, avaient rompu, par la permission de Dieu, toutes les mesures les mieux concertées par les hommes et par les diables. Pourquoi pensez-vous, ajoutait-il, qu'ils aient choisi pour signe des blessures pareilles à celles qui se font avec un fer tranchant, puisque

les diables ont accoutumé de faire des plaies qui ressemblent à celles de la brûlure? N'est-ce pas parce qu'il était plus aisé à la supérieure de cacher un fer et de s'en blesser légèrement, que de cacher du feu et de s'en faire une brûlure? Pourquoi pensez-vous qu'ils aient choisi le côté gauche plutôt que le front ou le nez, sinon parce qu'elle n'aurait pu se blesser au front ou au nez, sans exposer son action aux yeux de toute l'assemblée? Pourquoi auraient-ils choisi le côté gauche plutôt que le droit, sinon qu'il était plus aisé à la main droite, dont la supérieure se servait, de s'étendre sur le côté gauche que d'opérer sur le droit? Pourquoi s'est-elle penchée sur le bras et sur le côté gauche, sinon afin que cette posture, dans laquelle elle demeura assez long-temps, lui facilitât le moyen de cacher aux yeux des spectateurs le fer dont elle se blessait? D'où pensez-vous que vînt ce gémissement qu'elle poussa, malgré toute sa constance, sinon du sentiment du mal qu'elle se fit à elle-même, les plus courageux ne pouvant s'empêcher de frémir lorsque le chirurgien leur fait une saignée? Pourquoi les bouts de ses doigts ont-ils paru sanglans, sinon parce qu'ils ont manié le fer qui a fait les plaies? Qui ne voit que ce fer ayant été très-petit, il a été impossible d'éviter que les doigts qui s'en sont servis n'aient été rougis du sang qu'il a fait couler? D'où vient enfin que ces plaies ont été si légères, qu'elles n'ont passé la première peau qu'à toute peine, lorsqu'au contraire les démons ont accoutumé de rompre et de déchirer les démoniaques quand ils se retirent, sinon de ce que la supérieure ne se haïssait point

assez elle-même pour se faire des plaies profondes et dangereuses? »

Malgré cette protestation si logique d'Urbain Grandier, et la supercherie si visible des exorcistes, M. de Laubardemont n'en dressa pas moins procès-verbal de l'expulsion des trois démons, Asmodée, Gresil et Aman, du corps de sœur Jeanne des Anges par trois plaies faites au-dessous de la région du cœur, procès-verbal qui fut effrontément produit contre Grandier, et dont la minute existe encore comme un monument, non pas même de crédulité et de superstition, mais de haine et de vengeance. De son côté, le père Lactance, pour dissiper les soupçons qu'avait fait naître parmi les spectateurs le prétendu miracle de la veille, demanda le lendemain à Balaam, l'un des quatre démons, qui était resté dans le corps de la supérieure, pourquoi Asmodée et ses deux compagnons s'en étaient allés, contre leur promesse, tandis que le visage et les mains de la supérieure étaient cachés aux yeux du peuple.

— C'est, répondit Balaam, pour en entretenir plusieurs dans l'incrédulité. — De son côté, le père Tranquille raille les mécontens avec toute la légèreté d'esprit d'un capucin, dans un petit livre qu'il a publié sur toute cette affaire. — « Certes, ils avaient sujet, dit-il, de s'offenser du peu de civilité et de courtoisie de ces démons, qui n'avaient pas eu égard à leur mérite et à la qualité de leurs personnes; mais si la plupart de ces gens-là eussent recherché leur conscience, peut-être eussent-ils trouvé que la cause de leur mécontentement venait de cette part,

et qu'ils devaient plutôt s'irriter contre eux-mêmes par une bonne pénitence, et non pas apporter des yeux curieux et une conscience vicieuse, pour s'en retourner incrédules. »

Il ne se passa rien de remarquable depuis le 20 de mai jusqu'au 13 juin, jour qui fut célèbre par le vomissement d'un tuyau de plume de la longueur d'un doigt, que la supérieure rendit. Ce fut sans doute ce nouveau miracle qui détermina l'évêque de Poitiers à se rendre lui-même à Loudun, non pas, dit-il à ceux qui allèrent le saluer en arrivant, pour prendre connaissance de la vérité de la possession, mais pour la faire croire à ceux qui en doutaient encore, et pour y découvrir les écoles de magie, tant d'hommes que de femmes, qu'y avait établies Urbain. Alors on commença de publier parmi le peuple, qu'il fallait croire à la possession, puisque le roi, le cardinal duc et l'évêque y croyaient, et qu'on ne pouvait en douter sans se rendre criminel de lèse-majesté divine et humaine, et sans s'exposer, en qualité de complice de Grandier, aux coups de la sanglante justice de Laubardemont. « C'est ce qui nous fait dire avec assurance, écrivit alors le père Tranquille, que cette entreprise est l'œuvre de Dieu, puisque c'est l'œuvre du roi. »

L'arrivée de l'évêque amena une nouvelle séance : un témoin oculaire, bon catholique et croyant fermement à la possession, en a laissé une relation manuscrite plus curieuse que toutes celles que nous pourrions rédiger nous-mêmes. Nous allons donc la mettre textuellement sous les yeux du lecteur.

« Le vendredi 23 de juin 1634, veille de la Saint-Jean, sur les trois heures de l'après-midi, monseigneur de Poitiers et M. de Laubardemont étant dans l'église de Sainte-Croix de Loudun, pour continuer les exorcismes des religieuses ursulines, de l'ordre de M. de Laubardemont, commissaire, fut amené de la prison en ladite église Urbain Grandier, prêtre curé, accusé et dénommé magicien par lesdites religieuses possédées; auquel Urbain Grandier furent produits par ledit sieur commissaire quatre pactes [1] rapportés à diverses fois aux précédens exorcismes par lesdites possédées, que les diables qui les possédaient disaient avoir faits avec ledit Grandier pour plusieurs fois, mais particulièrement rendu par Léviathan, le samedi 17 du présent mois, composé de la chair du cœur d'un enfant, prise en un sabbat à Orléans, en 1631, de la cendre d'une hostie brûlée, du sang et de la...... [2] dudit Grandier, par lequel Léviathan dit avoir entré au corps de sœur Jeanne des Anges, supérieure desdites religieuses, et l'avoir possédée avec ses adjoints Béhérit, Eazas et Balaam, et ce fut le 8 de décembre 1632. L'autre, composé de graines d'oranges de Grenade, rendues par Asmodée, alors possédant la sœur Agnès, le jeudi 22 du présent mois; fait entre ledit Grandier, Asmodée, et quantité d'autres diables, pour empêcher l'effet des promesses de Béhérit, qui avait promis, pour signe de sa sortie, d'enlever la calotte du sieur commissaire de la hauteur de deux piques, l'espace d'un *Miserere*. Tous lesquels pactes représentés audit Grandier, il a dit, sans en être aucunement

étonné, mais avec une résolution constante et généreuse, ne savoir en aucune façon ce que c'était que lesdits pactes, ne les avoir jamais faits et ne connaître point d'art capable de telles choses ; n'avoir jamais eu communication avec les diables, et ignorer complètement ce qu'on lui disait ; dont fut fait procès-verbal qu'il signa.

« Cela fait, on amena toutes lesdites religieuses possédées, au nombre de onze ou douze, compris trois filles séculières, aussi possédées, dans le chœur de ladite église, accompagnées de quantité de religieux carmes, capucins et récollets ; de trois médecins et d'un chirurgien, lesquelles, à leur entrée, firent quelques gaillardises, appelant ledit Grandier leur maître et lui témoignant allégresse de le voir. Alors, le père Lactance, Gabriel, récollet, et l'un des exorcistes, exhorta toute l'assistance d'élever son cœur à Dieu avec une ferveur extraordinaire, de produire des actes de douleur, des offenses faites contre cette adorable majesté, et de lui demander que tant de péchés ne missent point obstacle aux desseins que sa providence avait pour sa gloire en cette occasion, et pour marque extérieure de la contrition interne, de dire le *Confiteor*, pour recevoir la bénédiction de monseigneur l'évêque de Poitiers. Ce qui ayant été fait, il continua de dire que l'affaire dont il s'agissait était de si grand poids et tellement importante aux vérités de l'Église catholique romaine, que cette seule considération devait servir de motif pour exciter la dévotion, et que d'ailleurs le mal de ces pauvres filles était si étrange, après avoir été si long, que la charité obligeait tous ceux qui avaient droit

de travailler à leur délivrance et à l'expulsion des démons d'employer l'efficace de leur caractère pour un si digne sujet, par les exorcismes que l'Église prescrit aux pasteurs; et adressant la parole audit Grandier, il lui dit, qu'étant de ce nombre par l'onction sacrée de prêtrise, il devait y contribuer de tout son pouvoir et de tout son zèle, s'il plaisait à monseigneur l'évêque de lui en donner la permission et de commuer la suspension en autorité. Ce que ledit sieur évêque ayant concédé, le père récollet présenta une étole à Grandier, lequel, s'étant retourné vers monseigneur de Poitiers, lui demanda s'il lui permettait de la prendre : à quoi ayant répondu que oui, il se mit ladite étole au cou, et alors le père récollet lui présenta un Rituel, qu'il demanda permission de prendre audit sieur évêque, comme ci-dessus, et reçut sa bénédiction, se prosternant à ses pieds pour les baiser, sur quoi, le *Veni creator Spiritus* ayant été chanté, il se leva et adressa la parole à monseigneur de Poitiers, et lui dit : *Monseigneur, qui dois-je exorciser?* A quoi lui ayant été répondu par ledit évêque : *Ces filles,* il continua, et dit : *Quelles filles?* A quoi il fut répondu : *Ces filles possédées.* — Tellement, dit-il, monseigneur, que je suis donc forcé de croire la possession. L'Église la croit; je la crois donc aussi, quoique j'estime qu'un magicien ne peut faire posséder un chrétien sans son consentement.—Lors quelques-uns s'écrièrent qu'il était hérétique d'avancer cette croyance; que cette vérité était indubitable, reçue unanimement dans toute l'Église, approuvée par la Sorbonne. Sur quoi il répondit qu'il

n'avait point d'opinion déterminée là-dessus ; que c'était seulement sa pensée ; qu'en tout cas, il se soumettait à l'opinion du tout, dont il n'était qu'un membre, et que jamais personne ne fut hérétique pour avoir eu des doutes, mais pour y avoir persévéré opiniâtrément, et que ce qu'il avait proposé audit sieur évêque était pour être assuré par sa bouche qu'il n'abuserait point de l'autorité de l'Église. Et lui ayant été amenée par le père récollet la sœur Catherine, comme la plus ignorante de toutes et la moins soupçonnée d'entendre le latin, il commença l'exorcisme en la forme prescrite par le Rituel. Mais au moment de l'interrogatoire, il ne put y procéder, parce que les autres religieuses furent alors travaillées par les démons, et firent force cris étranges et horribles ; et entre autres la sœur Claire, qui s'avança vers lui, lui reprochant son aveuglement et son opiniâtreté, si bien qu'en cette altercation il fut forcé de quitter cette autre possédée qu'il avait entreprise, et adressa ses paroles à ladite sœur Claire, qui pendant tout le temps de l'exorcisme ne fit que parler à tort et à travers, sans aucune attention aux paroles de Grandier, qui furent encore interrompues par la mère supérieure, qu'il entreprit, laissant ladite sœur Claire. Mais il est à noter qu'auparavant que de l'exorciser, il lui dit, parlant en latin, comme il avait presque toujours fait, que, pour elle, il savait qu'elle entendait le latin, et qu'il voulait l'interroger en grec. A quoi le diable répondit par la bouche de la possédée : —Ah ! que tu es fin, tu sais bien que c'est une des premières conditions du pacte fait entre

toi et nous, de ne répondre point en grec. Ce à quoi il s'écria : *O pulchra illusio, egregia evasio !* O belle illusion, excellente défaite! Et lors, il lui fut dit qu'on lui permettait d'exorciser en grec, pourvu qu'il écrivît premièrement ce qu'il voudrait dire. Ladite possédée offrit néanmoins de lui répondre en telle langue qu'il voudrait; mais cela ne se put faire, car dès qu'il voulut commencer, toutes les religieuses recommencèrent leurs cris et leurs rages avec des désespoirs non pareils, des convulsions fort étranges et toutes différentes, persistant d'accuser ledit Grandier de la magie et du maléfice qui les travaillait, s'offrant de lui rompre le cou si on voulait le leur permettre; faisant toutes sortes d'efforts pour l'outrager ; ce qui fut empêché par les défenses de l'Église, et par les prêtres et religieux là présens, travaillant extraordinairement à réprimer la fureur dont toutes étaient agitées. Lui, cependant, demeura sans aucun trouble ni émotion, regardant fixement lesdites possédées, protestant de son innocence et priant Dieu d'en être le protecteur. Et s'adressant à monseigneur l'évêque et à M. de Laubardemont, il leur dit qu'il implorait l'autorité ecclésiastique et royale, dont ils étaient les ministres, pour commander à ces démons de lui rompre le cou, ou du moins de lui faire une marque visible au front, au cas qu'il fût l'auteur du crime dont il était accusé, afin que par là la gloire de Dieu fût manifestée, l'autorité de l'Église exaltée, et lui confondu, pourvu toutefois que ces filles ne le touchassent point de leurs mains, ce qu'ils ne voulurent point permettre, tant pour n'être point cause du

mal qui aurait pu lui en arriver, que pour n'exposer point l'autorité de l'Église aux ruses des démons, qui pouvaient avoir contracté quelque pacte sur ce sujet avec ledit Grandier. Alors les exorcistes, au nombre de huit, ayant commandé le silence aux diables et de cesser les désordres qu'ils faisaient, on fit apporter du feu sur un réchaud, dans lequel on jeta tous ces pactes les uns après les autres ; et alors les premiers assauts redoublèrent avec des violences et des confusions si horribles, et des cris si furieux, des postures si épouvantables, que cette assemblée pouvait passer pour un sabbat, sans la sainteté du lieu où elle était et la qualité des personnes qui la composaient, dont le moins étonné de tous, du moins à l'extérieur, était ledit Grandier, quoiqu'il en eût plus de sujet qu'un autre. Les diables continuaient leurs accusations, lui cotant les lieux, les heures, les jours de leurs communications avec lui; ses premiers maléfices, ses scandales, son insensibilité, ses renoncemens faits à la foi et à Dieu ; à quoi il repartit avec assurance qu'il démentait toutes ces calomnies, d'autant plus injustes qu'elles étaient éloignées de sa profession; qu'il renonçait à Satan et à tous les diables ; qu'il ne les connaissait point, et qu'il les appréhendait encore moins ; que malgré eux il était chrétien, et, de plus, personne sacrée; qu'il se confiait en Dieu et en Jésus-Christ, quoique grand pécheur du reste; mais néanmoins, qu'il n'avait jamais donné lieu à ces abominations, et qu'on ne lui en saurait donner de témoignage pertinent et authentique.

« Ici, il est impossible que le discours exprime ce qui tomba sous les sens : les yeux et les oreilles reçurent l'expression de tant de furies, qu'il ne s'est jamais rien vu de semblable, et à moins que d'être accoutumé à de si funestes spectacles, comme sont ceux qui sacrifient aux démons, il n'y a point d'esprit qui eût pu retenir la liberté contre l'étonnement et l'horreur que cette action produisait. Grandier seul, au milieu de tout cela, demeurait toujours lui-même, c'est-à-dire insensible à tant de prodiges, chantant les hymnes du Seigneur avec le reste du peuple, assuré comme s'il eût eu des légions d'anges pour sa garde ; et de fait, l'un de ces démons cria que Béelzébub était alors entre lui et le père Tranquille, capucin; et sur ce qu'il dit, en s'adressant au démon, — *Obmutescas*, — fais silence, ledit diable commença de jurer que c'était là le mot du guet, mais qu'ils étaient forcés de tout dire, parce que Dieu était incomparablement plus fort que tout l'enfer : si bien que tous voulurent se jeter sur lui, s'offrant de le déchirer, de montrer ses marques et de l'étrangler, quoiqu'il fût leur maître : sur quoi il prit l'occasion de leur dire qu'il n'était leur maître ni leur valet, et que c'était incroyable qu'une même confession le publiât leur maître, et s'offrît de l'étrangler ; et alors les filles étant entrées en frénésie, et lui ayant jeté leurs pantoufles à la tête : — Allons, dit-il en souriant, voilà les diables qui se déferrent d'eux-mêmes. — Enfin ces violences et ces rages crûrent à un tel point, que, sans le secours et l'empêchement des personnes qui étaient au chœur, l'auteur de ce spectacle y

aurait infailliblement fini sa vie, et tout ce que l'on put faire fut de le faire sortir de ladite église et de l'ôter aux fureurs qui le menaçaient. Ainsi il fut reconduit dans sa prison vers les six heures du soir, et le reste du jour fut employé à remettre l'esprit de ces pauvres filles hors de la possession des diables, ce à quoi il n'y eut pas peu de peine. »

Tout le monde ne jugea pas les possédées avec la même indulgence que l'auteur de la relation que nous venons de citer, et beaucoup virent dans cette scène de cris et de convulsions, une infâme et sacrilége orgie de vengeance : aussi en parlait-on si diversement, que le 2 juillet suivant on vit afficher à tous les coins des rues, et l'on entendit publier dans tous les carrefours l'ordonnance suivante :

« Il est très-expressément défendu à toutes personnes, de quelques qualité et condition qu'elles soient, de médire ni autrement entreprendre de parler contre les religieuses et autres personnes de Loudun affligées des malins esprits, leurs exorcistes, ni ceux qui les assistent, soit aux lieux où elles sont exorcisées ou ailleurs, en quelque façon et manière que ce soit, à peine de dix mille livres d'amende, et autre plus grande somme et punition corporelle, si le cas y échoit ; et afin qu'on n'en prétende cause d'ignorance, sera la présente ordonnance lue et publiée aujourd'hui au prône des églises paroissiales de cette ville, et affichée tant aux portes d'icelles que partout ailleurs où besoin sera. »

« Fait à Loudun, le 2 de juillet 1634. »

Cette publication fut toute-puissante sur les mondains, et à compter de ce moment, s'ils n'en crurent pas davantage, ils n'osèrent du moins avouer hautement leur incrédulité; mais alors, à la honte des juges, ce furent les religieuses elles-mêmes qui se repentirent; car le lendemain de la scène impie que nous avons racontée, au moment où le père Lactance commençait à exorciser la sœur Claire dans l'église du château, elle se leva toute pleurante, et se tournant vers le public, pour être entendue de tous, elle commença par prendre le ciel à témoin que, cette fois, elle allait dire la vérité, et alors elle avoua que tout ce qu'elle avait dit depuis quinze jours contre le malheureux Grandier n'était que calomnie et imposture, et que tout ce qu'elle avait fait n'était que par la suggestion du récollet, de Mignon et des carmes. Mais le père Lactance ne se laissa point intimider pour si peu, et répondit à la sœur Claire, que ce qu'elle disait là était une ruse du démon pour sauver son maître Grandier. Alors la religieuse fit un énergique appel à M. de Laubardemont et à M. de Poitiers, demandant à être séquestrée, et remise aux mains d'autres ecclésiastiques que ceux qui avaient perdu son ame en lui faisant faire un faux témoignage contre un innocent; mais l'évêque de Poitiers et M. de Laubardemont ne firent que rire de cette ruse du diable, et ordonnèrent qu'elle serait à l'instant même reconduite en la maison qu'elle occupait. En entendant cet ordre, la sœur Claire s'élança hors du chœur pour fuir par la porte de l'église, adjurant ceux qui étaient présens de venir à son secours et de la sau-

ver de la damnation éternelle. Mais nul n'osa faire un pas, tant la terrible ordonnance avait porté ses fruits : la sœur Claire fut reprise, malgré ses cris, et reconduite, pour n'en plus sortir, dans la maison où elle était séquestrée.

Le lendemain, il se passa une scène plus étrange encore : tandis que M. de Laubardemont interrogeait une religieuse, la supérieure descendit dans la cour, nu-pieds, en chemise et la corde au cou, et là, par un orage épouvantable, elle resta deux heures, sans craindre ni éclair, ni pluie, ni tonnerre, attendant que M. de Laubardemont et les autres juges sortissent. Enfin la porte du parloir s'ouvrit, le commissaire royal parut ; et alors la sœur Jeanne des Anges, s'agenouillant devant lui, déclara qu'elle ne se sentait pas la force de jouer plus long-temps l'horrible rôle qu'on lui avait fait apprendre, et que devant Dieu et devant les hommes elle déclarait Urbain Grandier innocent, disant que toute la haine qu'elle et ses compagnes lui portaient venait des désirs charnels que sa beauté leur avait inspirés, et que la réclusion du cloître rendait plus ardens encore. M. de Laubardemont la menaça de toute sa colère; mais elle répondit, en pleurant amèrement, que c'était sa faute qu'elle craignait et non pas autre chose, attendu que, si miséricordieux que fût le Seigneur, elle jugeait elle-même son crime .trop grand pour être jamais pardonné. Alors M. de Laubardemont s'écria que c'était le démon qu'elle avait en elle qui parlait ainsi ; mais elle répondit qu'elle n'avait jamais été possédée d'autre démon que du démon de la vengeance, et

que celui-là, c'étaient ses mauvaises pensées et non un pacte magique qui le lui avait mis au corps.

A ces paroles, elle se retira lentement et toujours pleurante, et s'en alla au jardin, où, attachant la corde qu'elle avait au cou à la branche d'un arbre, elle se pendit ; mais des religieuses qui l'avaient suivie accoururent à temps, et la soulevèrent avant qu'elle fût étranglée.

Le même jour, ordre fut donné pour elle, comme pour la sœur Claire de Sazilly, de la retenir dans la réclusion la plus sévère : sa qualité de parente de M. de Laubardemont n'ayant pu, vu l'importance de la faute, adoucir sa punition.

Il n'y avait plus moyen de continuer les exorcismes : l'exemple de la supérieure et de la sœur Claire pouvait être suivi par les autres religieuses, et alors tout était perdu ; d'ailleurs, Urbain Grandier n'était-il pas bien et dûment convaincu. On déclara donc que l'instruction étant suffisante, les juges allaient résumer l'affaire et procéder à l'arrêt.

Tant de procédures irrégulières et violentes, tant de dénis de justice, tant de refus d'écouter les témoins et ses défenses, convainquirent enfin Grandier que sa perte était résolue, puisque les choses étaient tellement avancées et publiques, qu'il fallait qu'il fût puni comme sorcier et magicien, ou qu'un commissaire royal et un évêque, un couvent tout entier de religieuses, plusieurs moines appartenant à plusieurs ordres, des juges de qualité et des laïques de nom et de naissance, fussent exposés aux peines portées contre les calomniateurs ; mais cette con-

viction augmenta sa résignation sans lui ôter son courage, et pensant qu'il était de son devoir, comme homme et comme chrétien, de défendre sa vie et son honneur jusqu'au bout, il publia un factum portant pour titre : *Fins en conclusions absolutoires*, qu'il fit remettre à ses juges. C'était un résumé grave et impartial de toute l'affaire, comme aurait pu l'écrire un étranger, et qui commençait par ces paroles :

« Je vous supplie, en toute humilité, de considérer mûrement et avec attention ce que le prophète dit au psaume LXXXII, psaume qui contient une très-sainte remontrance d'exercer vos charges en toute droiture, attendu qu'étant hommes mortels, vous aurez à comparaître devant Dieu, souverain juge du monde, pour lui rendre compte de votre administration : cet oint de Dieu parle aujourd'hui à vous, qui êtes assis pour juger, et vous dit : Dieu assiste en l'assemblée du Dieu fort ; il est juge au milieu des juges : jusques à quand aurez-vous égard à l'apparence de la personne du méchant ? Faites droit au faible et à l'orphelin ; faites justice à l'affligé et au pauvre ; secourez le chétif et le souffreteux, et le délivrez de la main des méchans : vous êtes dieux et enfans du souverain : toutefois vous mourrez comme hommes. Et vous, qui êtes les principaux, vous tomberez comme les autres. »

Ce plaidoyer, tout plein d'évidence et de dignité qu'il était, n'eut aucune influence sur les commissaires, qui, le 18 août au matin, rendirent au couvent des Carmes, lieu de leur assemblée, l'arrêt suivant :

« Avons déclaré et déclarons ledit Urbain Grandier

dûment atteint et convaincu du crime de magie, maléfices et possessions arrivés par son fait ès-personnes d'aucunes religieuses ursulines de cette ville de Loudun et autres séculières : ensemble des autres cas et crimes résultant d'icelui, pour réparation duquel avons icelui Grandier condamné et condamnons à faire amende honorable, nu-tête, la corde au cou, tenant en main une torche ardente du poids de deux livres, devant la principale porte de l'église Saint-Pierre du Marché, et devant celle de Sainte-Ursule de cette ville, et là, à genoux, demander pardon à Dieu et au roi, et à la justice, et ce fait, être conduit à la place publique de Sainte-Croix pour y être attaché à un poteau sur un bûcher, qui, à cet effet, sera dressé audit lieu, et y être son corps brûlé vif avec les pactes et caractères magiques restant au greffe, ensemble le livre manuscrit par lui composé contre le célibat des prêtres, et ses cendres jetées au vent. Avons déclaré et déclarons tous et chacun ses biens acquis et confisqués au roi, sur eux préalablement pris la somme de cent cinquante livres, pour être employée à l'achat d'une lame de cuivre, en laquelle sera gravé le présent arrêt par extrait, et icelle exposée dans un lieu éminent de ladite église des Ursulines, pour y demeurer à perpétuité, et auparavant que d'être procédé à l'exécution du présent arrêt, ordonnons que ledit Grandier sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, sur le chef de ses complices.

« Prononcée à Loudun audit Grandier, le 18 d'août 1634. »

Le matin du jour où ce jugement fut rendu, M. de Laubardemont fit prendre chez lui, comme un prisonnier, quoique cependant il fût prêt à obéir volontairement, le chirurgien François Fourneau, et le fit conduire à la prison où était Grandier. En arrivant dans la pièce à côté, il entendit la voix de l'accusé qui disait : — Que veux-tu de moi, infâme bourreau? es-tu venu pour me tuer? Tu sais les cruautés que tu as exercées sur mon corps? Eh bien! continue, je suis prêt à mourir. — Alors il entra, et vit que ces paroles étaient adressées au chirurgien Mannouri.

Un des exempts du grand prévôt de l'hôtel, que M. de Laubardemont faisait appeler exempt des gardes du roi, ordonna aussitôt au nouvel arrivant de raser Grandier, et de lui ôter tout le poil qu'il avait à la tête, au visage et sur les autres parties du corps : c'était une formalité employée dans les affaires de magie, afin de ne point laisser au diable d'endroit où se réfugier; car on pensait que si on lui en laissait un seul, il pouvait rendre le patient insensible aux douleurs de la torture. Urbain comprit ainsi que l'arrêt était rendu et qu'il était condamné.

Fourneau, après avoir salué Grandier, se mit aussitôt en devoir de faire ce qui lui était ordonné; alors un juge dit que ce n'était pas le tout que de raser le corps du condamné, mais qu'il lui fallait arracher les ongles, de peur que le diable ne se réfugiât sous la corne qui les compose. Grandier regarda cet homme avec une expression de charité indéfinissable, et tendit les mains à Fourneau; mais celui-ci les repoussa doucement, lui disant qu'il n'en ferait rien,

en reçût-il l'ordre du cardinal duc; et en même temps il le pria de lui pardonner s'il mettait les mains sur lui pour le raser. A ces mots, Grandier, qui était habitué depuis si long-temps à l'inhumanité de ce tout qui l'entourait, se tourna vers le chirurgien les larmes aux yeux, en lui disant : — Vous êtes donc le seul qui ayez pitié de moi?

— Oh! monsieur, répliqua Fourneau, c'est que vous ne voyez pas tout le monde.

Le chirurgien le rasa par tout le corps; mais ne lui trouva, comme nous l'avons dit, que deux signes, l'un au dos, l'autre à la cuisse : ces deux signes étaient fort sensibles; car ils étaient encore endoloris des blessures qu'y avait faites Mannouri. Ce point constaté par Fourneau, on rendit à Grandier non pas ses habits, mais de mauvais vêtemens qui avaient déjà servi sans doute à quelque autre condamné.

Alors, quoique sa sentence eût été rendue au couvent des Carmes, il fut conduit par l'exempt du grand prévôt de l'hôtel avec deux de ses archers, par le prévôt de Loudun et son lieutenant, et par le prévôt de Chinon, dans un carrosse fermé, à l'hôtel de ville, où plusieurs dames de qualité, parmi lesquelles la dame de Laubardemont, curieuses d'assister à la lecture de la sentence, étaient assises avec les juges; quant à Laubardemont, il était en la place ordinaire du greffier, et le greffier était debout devant lui; des gardes et des soldats garnissaient toutes les avenues.

Avant que l'accusé fût introduit, le père Lactance

et un autre récollet, qui l'avait accompagné, exorcisèrent le patient, afin que les diables eussent à le quitter; puis ils entrèrent dans la salle, et exorcisèrent l'air, la terre *et les autres élémens;* alors seulement Grandier fut amené à son tour.

Pendant quelque temps on le retint au bout de la salle pour donner le temps aux exorcismes de produire leur effet; puis on le conduisit au-delà de la barre, où on lui ordonna de se mettre à genoux : Grandier obéit, mais sans ôter son chapeau ni sa calotte, ayant les mains liées derrière le dos; ce qui fit que le greffier arracha l'un et l'exempt l'autre, et les jetèrent aux pieds de Laubardemont. Alors le greffier, voyant qu'il avait les yeux fixés sur Laubardemont, comme attendant ce que celui-ci allait faire, lui dit : — Tourne-toi, malheureux, et adore le crucifix qui est sur le siége du juge. — Aussitôt Grandier se tourna sans murmure et avec une grande humilité, et levant les yeux au ciel, il demeura dix minutes à peu près dans une oraison mentale : cette oraison terminée, il reprit sa première posture.

Alors le greffier commença à lui lire son arrêt d'une voix tremblante, tandis qu'au contraire Grandier l'écoutait avec une grande constance et une merveilleuse tranquillité, quoique cet arrêt fût des plus terribles qui puissent être rendus, condamnant l'accusé à mourir le jour même après avoir reçu la question ordinaire et extraordinaire. Quand le greffier eut fini : — Messeigneurs, dit Grandier de la même voix dont il avait accoutumé de parler dans les autres circonstances, j'atteste Dieu le Père,

le Fils, le Saint-Esprit et la Vierge, mon unique espérance, que je n'ai jamais été magicien, que je n'ai jamais commis de sacrilége, et que je ne connais point d'autre magie que celle de l'Écriture sainte, laquelle j'ai toujours prêchée, et que je n'ai jamais eu d'autre croyance que celle de notre sainte mère l'Église catholique, apostolique et romaine; je renonce au diable et à ses pompes; j'avoue mon Sauveur, et je le prie que le sang de sa croix me soit méritoire, et vous, messeigneurs, modérez, je vous prie, la rigueur de mon supplice, et ne mettez pas mon ame au désespoir !

A ces mots, espérant obtenir quelque chose du condamné par la crainte de la douleur, Laubardemont fit sortir les femmes et les curieux qui étaient au palais, et restant seul avec maître Houmain, lieutenant criminel d'Orléans, et les récollets, il dit à Grandier d'un ton fort sévère, qu'il n'y avait qu'un moyen pour lui d'obtenir quelque adoucissement à son arrêt, et que c'était en déclarant ses complices et en signant sa déclaration : à quoi Grandier répondit que n'ayant point commis de crime il ne pouvait avoir de complice. Alors Laubardemont ordonna que le patient fût conduit dans la chambre de la question, qui était attenante à celle du jugement : cet ordre fut exécuté à l'instant même.

La question en usage à Loudun était celle des brodequins, une des plus douloureuses de toutes : elle se donnait en mettant les deux jambes du patient entre quatre planches que l'on laçait avec des cordes, et en introduisant à coups de maillet des coins entre les deux planches du

milieu; la question ordinaire était de quatre coins, et la question extraordinaire était de huit : cette dernière ne se donnait en général qu'aux condamnés à mort, attendu qu'il était presque impossible d'y survivre, le patient, quand il sortait des mains du bourreau, ayant ordinairement les os des jambes broyés. M. de Laubardemont, de son autorité privée, et quoique cela ne se fût jamais fait, ajouta deux coins à la question extraordinaire; de sorte qu'au lieu de huit, Grandier devait en subir dix.

Ce n'était pas le tout : le commissaire royal et les récollets se chargèrent d'être les bourreaux.

Laubardemont fit attacher Grandier en la façon accoutumée, lui fit lier les jambes entre les quatre planches, et lorsque cela fut fait, renvoya l'exécuteur et ses valets; puis il se fit apporter par le gardien des instrumens et des bois, les coins, qu'il trouva trop petits ; malheureusement il n'y en avait point d'autres, et quelque menace que fissent le commissaire et les moines au gardien, ils ne purent s'en procurer de plus gros ; ils s'informèrent alors combien de temps il faudrait pour en faire, le gardien demanda deux heures : c'était trop long, il fallut se contenter de ceux qu'on avait.

Alors commença le supplice : le père Lactance, après avoir exorcisé les instrumens de la torture, prit le maillet et enfonça le premier coin; mais il ne put tirer une plainte de Grandier, qui, pendant ce temps, récita à demi-voix une prière; il en prit alors un second, et à cette fois le patient, si plein de constance qu'il fût, ne put s'empêcher d'interrompre son oraison par deux gémissemens ; à

chaque fois le père Lactance frappa plus fort, en criant: *Dicas, dicas* — Avoue, avoue!... — mot qu'il répéta avec tant de rage pendant tout le temps de la torture, que le nom lui en resta, et que le peuple ne l'appela plus que le père *Dicas*.

Ce second coin enfoncé, Laubardemont présenta au patient un manuscrit contre le célibat des prêtres, et lui demanda s'il reconnaissait qu'il fût écrit de sa main? Grandier dit que oui. Interrogé dans quel but il avait écrit ce livre, il répondit que c'était pour rendre le repos à une pauvre fille qu'il avait aimée, ainsi que le prouvaient ces deux vers qui étaient écrits à la fin :

Si ton gentil esprit prend bien cette science,
Tu mettras en repos ta bonne conscience.

Alors M. de Laubardemont demanda quel était le nom de cette fille; mais Grandier répondit que ce nom ne sortirait jamais de sa bouche, nul ne le sachant que lui et Dieu.

Sur quoi, M. de Laubardemont ordonna au père Lactance d'enfoncer le troisième coin.

Pendant qu'il entrait sous les coups redoublés du père Lactance, qui accompagnait chaque coup du mot *dicas*, Grandier s'écria : — Oh mon Dieu ! vous me tuez, et pourtant je ne suis ni magicien ni sacrilége.

Au quatrième coin, Grandier s'évanouit, en disant: — Oh ! père Lactance ! est-ce là de la charité? — Tout évanoui qu'il était, le père Lactance ne continua pas

moins de frapper; de sorte qu'après avoir perdu connaissance par la douleur, la douleur la lui fit reprendre.

Laubardemont profita de ce moment pour lui crier à son tour d'avouer ses crimes; mais Grandier lui dit:—Je n'ai point commis de crimes, monsieur, mais seulement des fautes. Comme homme, j'ai abusé des voluptés de la chair; mais je m'en suis confessé, j'en ai fait pénitence, et crois en avoir obtenu le pardon par mes prières; et ne l'eussé-je point obtenu, j'espère qu'en faveur de ce que je souffre en ce moment, Dieu me l'accorderait.

Au cinquième coin, Grandier s'évanouit encore; on le fit revenir en lui jetant de l'eau au visage; alors se tournant vers M. de Laubardemont: — Par grâce, lui dit-il, monsieur, faites-moi mourir tout de suite; hélas! je suis homme, et ne réponds pas, si vous continuez de me torturer ainsi, de ne pas tomber dans le désespoir.

— Alors, signe ceci, et la question finira, répondit le commissaire royal en lui présentant un papier.

— Mon père, dit Urbain en se tournant vers le récollet, sur votre conscience, croyez-vous qu'il soit permis à un homme, pour se délivrer de la douleur, d'avouer un crime qu'il n'a pas commis?

— Non, répondit le religieux; car s'il meurt après un mensonge, il meurt en péché mortel.

— Continuez donc, dit Grandier; car après avoir tant souffert de corps, je veux sauver mon ame. Et le père Lactance enfonça le sixième coin; Grandier s'évanouit encore.

Lorsqu'il revint à lui, Laubardemont le somma d'a-

vouer qu'il avait connu charnellement Élisabeth Blanchard, ainsi que celle-ci l'en avait accusé; mais Grandier répondit que non seulement il n'avait eu aucun rapport intime avec elle, mais encore, que le jour où il avait été confronté avec elle, il l'avait vue pour la première fois.

Au septième coin, les jambes de Grandier crevèrent, et le sang jaillit jusqu'au visage du père Lactance, qui l'essuya avec la manche de sa robe; alors Grandier s'écria : — Seigneur! mon Dieu! ayez pitié de moi, je me meurs; — et il s'évanouit une troisième fois. Le père Lactance en profita pour se reposer et s'asseoir.

En revenant à lui, Grandier commença lentement une prière si belle et si touchante que le lieutenant du prévôt l'écrivit, ce dont s'étant aperçu Laubardemont, il lui défendit de la montrer à personne.

Au huitième coin, la moelle des os sortit par les blessures : il devenait impossible d'en enfoncer davantage, les jambes étaient aussi plates que les planches qui les pressaient; d'ailleurs, le père Lactance était au bout de ses forces.

On détacha Urbain Grandier et on le posa sur le carreau; ses yeux brillaient de fièvre et de douleur; et là il improvisa une seconde prière, une véritable prière de martyr, pleine d'enthousiasme et de foi; mais à la fin de cette prière les forces lui manquèrent de nouveau, et il s'évanouit une quatrième fois; le lieutenant du prévôt lui versa un peu de vin dans la bouche, ce qui le fit revenir; alors il fit un acte de contrition, renonçant encore une

fois à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et donnant son ame à Dieu.

Quatre hommes entrèrent; on lui délia les jambes, qui, du moment où elles ne furent plus maintenues par les planches, retombèrent brisées, les chairs n'étant plus soutenues que par les nerfs; puis, on l'emporta dans la chambre du conseil, où on le déposa sur de la paille devant le feu.

Au coin de la cheminée était assis un religieux augustin, qu'Urbain demanda pour confesseur; Laubardemont le lui refusa, et lui présenta de nouveau le papier à signer; mais Grandier lui répondit : — Si je ne l'ai pas signé pour m'épargner les tortures, je le signerai bien moins maintenant qu'il ne me reste plus qu'à mourir.

— Sans doute, répondit Laubardemont; mais ta mort sera ce que nous la ferons, rapide ou lente, douce ou cruelle; signe donc ce papier.

Grandier l'écarta doucement avec la main, faisant de la tête un signe de refus; alors Laubardemont se retira furieux, et donna l'ordre d'introduire le père Tranquille et le père Claude; c'étaient les confesseurs qu'il avait choisis à Urbain : ils s'approchèrent alors de lui pour remplir leur mission; mais Grandier reconnaissant deux de ses bourreaux, répondit qu'il y avait quatre jours qu'il s'était confessé au père Grillau, et qu'il ne croyait pas avoir depuis quatre jours commis aucun péché qui compromît le salut de son ame; les deux pères crièrent à l'hérétique et à l'impie, mais rien ne put le déterminer à se confesser à eux.

A quatre heures, les valets du bourreau vinrent le chercher, le placèrent sur une civière, et l'emportèrent ainsi couché : en sortant, il rencontra le lieutenant criminel d'Orléans, qui voulut l'exhorter de nouveau à avouer ses crimes; mais Grandier répondit : — Hélas! monsieur, je les ai tous dits, et n'ai plus rien sur la conscience.

— Ne voulez-vous point, lui demanda ce juge, que je fasse prier Dieu pour vous?

— Vous m'obligerez beaucoup si vous voulez bien le faire, dit Urbain, et même je vous en supplie.

Alors on lui mit dans la main une torche qu'il baisa en sortant du palais, regardant tout le monde modestement et d'un visage assuré, priant ceux qu'il connaissait de vouloir bien prier Dieu pour lui.

Sur le seuil de la porte on lui lut son arrêt, puis on le mit dans une petite charrette, qui le conduisit devant l'église de Saint-Pierre au Marché; arrivé là, Laubardemont ordonna qu'on le fit descendre; alors on le poussa hors de la charrette; mais comme il avait les jambes brisées, il tomba sur ses genoux et de ses genoux sur le ventre : il resta ainsi la face contre terre, en attendant patiemment qu'on le vînt relever; on le porta sur le parvis, où on lui relut son arrêt, et comme le greffier venait de l'achever, le père Grillau, son confesseur, qu'on avait écarté de lui depuis quatre jours, fendit la foule, et se jetant dans ses bras, l'embrassa en pleurant, sans pouvoir parler d'abord; mais bientôt reprenant ses forces : — Monsieur, lui dit-il, souvenez-vous que notre Seigneur Jésus-Christ est monté à Dieu son père par les

tourmens et par la croix ; vous êtes habile homme, ne vous perdez point ; je vous apporte la bénédiction de votre mère, elle et moi prions Dieu qu'il vous fasse miséricorde et qu'il vous reçoive dans son paradis.

Ces paroles parurent rendre une nouvelle force à Grandier, il releva sa tête courbée par la douleur, fit, les yeux au ciel, une courte prière ; et se retournant vers le digne cordelier.

— Servez de fils à ma mère, lui dit-il; priez Dieu pour moi, recommandez mon ame aux prières de tous nos bons religieux ; je m'en vais avec la consolation de mourir innocent, j'espère que Dieu me fera miséricorde et me recevra dans son paradis.

— N'avez-vous rien autre chose à me recommander ? continua le père Grillau.

— Hélas ! répondit Grandier, je suis condamné à une mort bien cruelle ; mon père, demandez au bourreau, je vous prie, s'il n'y aurait pas moyen de l'adoucir.

— J'y vais, dit le cordelier ; — et lui donnant l'absolution *in articulo mortis*, il descendit du parvis, et tandis que Grandier faisait son amende honorable, il alla tirer le bourreau à part, et lui demanda s'il n'y avait pas moyen d'épargner au patient sa terrible agonie, en lui passant une chemise soufrée. Le bourreau répondit que l'arrêt portant que Grandier serait brûlé vif, il ne pouvait employer un moyen aussi visible ; mais que moyennant la somme de trente écus, il s'engageait à l'étrangler au moment où il mettrait le feu au bûcher ; le père Grillau lui donna cette somme, et le bourreau prépara sa corde.

Le cordelier attendit le patient au passage, et en l'embrassant une dernière fois, il lui dit tout bas ce qui venait d'être convenu entre lui et l'exécuteur. Grandier se retourna aussitôt vers ce dernier, et d'une voix pleine de reconnaissance : — Merci, mon frère, lui dit-il.

En ce moment, les archers ayant chassé, par ordre de Laubardemont, le père Grillau à coups de hallebarde, le cortége reprit sa marche, pour recommencer la même cérémonie devant l'église des Ursulines, et de là à la place Sainte-Croix ; sur le chemin, Urbain rencontra et reconnut Moussant et sa femme ; alors se penchant vers eux :

— Je meurs votre serviteur, leur dit-il, et s'il m'est échappé parfois quelque parole offensante contre vous, je vous prie de me pardonner.

Arrivé au lieu de l'exécution, le lieutenant du prévôt s'approcha de Grandier et lui demanda pardon.

— Vous ne m'avez point offensé, lui répondit-il, et vous n'avez fait que ce que votre charge vous obligeait à faire.

Alors le bourreau s'approcha de Grandier, abattit le derrière de la charrette et appela ses deux aides, qui emportèrent le condamné sur le bûcher, où ne pouvant pas se soutenir sur ses jambes, il fut maintenu au poteau par un cercle de fer qui le serrait par le milieu du corps. En ce moment, une troupe de pigeons sembla s'abattre du ciel, et sans être effrayée de cette foule si grande, que les archers à coups de hallebardes et de hampes ne pouvaient parvenir à fendre le peuple pour faire place

aux magistrats, se mit à voler autour du bûcher, tandis que l'un d'eux, blanc comme la neige, et sans une seule tache, se posa sur le faîte du poteau où était enchaîné Grandier. Les partisans de la possession s'écrièrent que c'était une troupe de diables qui venaient chercher leur maître ; mais beaucoup d'autres dirent aussi que les diables n'avaient point accoutumé de prendre une pareille forme, et soutinrent que ces colombes venaient, à défaut des hommes, rendre témoignage de l'innocence du patient. Pour combattre cette impression, un moine soutint le lendemain avoir vu un gros bourdon tourner autour de la tête d'Urbain Grandier, et comme, disait-il, Béelzébub veut dire, en hébreu, le dieu des mouches, il est évident que c'était le démon lui-même qui venait, sous la forme d'un de ses sujets, enlever l'ame du magicien.

Lorsque Grandier fut attaché et que le bourreau lui eut passé au cou la corde avec laquelle il devait l'étrangler, les pères exorcisèrent la terre, l'air et le bois, et demandèrent ensuite au patient s'il ne voulait pas publiquement confesser ses crimes, mais Urbain répondit qu'il n'avait plus rien à dire, et qu'il espérait, grâce au martyre qu'on lui faisait endurer, être ce jour-là même avec Dieu.

Le greffier lui lut alors son arrêt pour la quatrième fois, et lui demanda s'il persistait en ce qu'il avait dit à la question.

— Sans doute j'y persiste, répondit Urbain, car ce que j'ai dit est l'entière vérité.

Alors le greffier se retira en disant au patient que s'il

avait quelque chose à dire au peuple il pouvait parler.

Mais ce n'était point là l'affaire des exorcistes : ils connaissaient l'éloquence et le courage de Grandier, et une constante et ferme dénégation au moment de la mort pouvait nuire à leurs intérêts. Ainsi donc, au moment où Grandier ouvrait la bouche, ils lui jetèrent une si grande quantité d'eau bénite au visage, qu'il en perdit la respiration ; cependant, au bout d'un instant, comme il se remettait, et qu'il allait parler, un des moines le baisa sur la bouche pour étouffer ses paroles. Grandier reconnut l'intention, et dit assez haut pour que ceux qui entouraient le bûcher l'entendissent : — Voilà un baiser de Judas.

A ces mots, la colère des moines monta à un si haut degré, que l'un d'eux le frappa trois fois au visage d'un crucifix, qu'il faisait semblant de lui faire baiser, ce dont on s'aperçut au sang qui, au troisième coup, jaillit de son nez et de ses lèvres ; il ne put donc que crier à la foule, qu'il lui demandait un *Salve Regina* et un *Ave Maria*, que beaucoup se mirent à entonner aussitôt, tandis que lui, les mains jointes et les yeux au ciel, se recommandait à Dieu et à la Vierge. Les exorcistes revinrent à la charge, et lui demandèrent s'il ne voulait pas se reconnaître... — J'ai tout dit, mes pères, j'ai tout dit, s'écria Grandier, j'espère en Dieu et dans sa miséricorde.

A ce refus, la fureur des exorcistes fut à son comble, et le père Lactance prenant une torche de paille, la trempa dans le seau de poix-résine qui était auprès du bûcher, et l'allumant à un flambeau : — Malheureux,

dit-il en s'adressant à Grandier et en lui brûlant le visage, ne veux-tu donc point te confesser, avouer tes crimes et renoncer au diable?

— Je ne suis point au diable, répondit Grandier en écartant la torche avec ses mains ; j'ai renoncé au diable, j'y renonce encore, ainsi qu'à ses pompes, et je prie Dieu de me faire miséricorde.

Alors, sans attendre l'ordre du lieutenant du prévôt, le père Lactance renversa le seau de poix-résine sur un angle du bûcher et y mit le feu; ce que voyant Grandier, il appela le bourreau à son aide. Le bourreau accourut aussitôt pour l'étrangler ; mais comme il n'en pouvait venir à bout et que le feu gagnait :

— Ah ! mon frère, lui dit le patient, était-ce là ce que vous m'aviez promis?

— Ce n'est pas ma faute, répondit le bourreau, les pères ont fait des nœuds à la corde, et elle ne peut plus serrer.

— O père Lactance, père Lactance ! s'écria Grandier, où est donc la charité?

Puis, comme le feu gagnait, et que le bourreau, presque atteint déjà par la flamme, venait de sauter à bas du bûcher : — Écoute, dit-il en étendant la main dans les flammes, il y a un Dieu au ciel, un Dieu qui sera juge entre toi et moi : père Lactance, je t'assigne à comparaître devant lui dans les trente jours.

Alors, au milieu de la flamme et de la fumée, on le vit essayer de s'étrangler lui-même ; mais presque aussitôt, voyant que c'était impossible, ou peut-être pensant

qu'il ne lui était point permis de se détruire il joignit les mains et dit à haute voix :

— *Deus meus, ad te vigilo, miserere mei.*

Mais un capucin, craignant qu'il n'eût le temps de dire autre chose, s'approcha du bûcher par le côté qui n'était point enflammé encore, et lui jeta au visage tout ce qui restait d'eau dans le bénitier.

Cette eau fit élever une fumée qui déroba un instant Grandier aux yeux des spectateurs : lorsqu'elle se dissipa, le feu avait gagné les vêtemens de Grandier ; on l'entendit cependant encore prier tout haut au milieu de la flamme. Enfin il appela trois fois Jésus, et chaque fois d'une voix plus affaiblie ; après la dernière fois, il poussa un gémissement, et pencha la tête sur sa poitrine.

En ce moment, les pigeons qui tournaient autour du bûcher s'envolèrent et semblèrent disparaître dans les nuages.

Urbain Grandier était mort.

Cette fois, le crime n'était point à l'accusé, mais aux juges et aux bourreaux : aussi le lecteur sera, nous en sommes certains, curieux de savoir ce qu'il advint d'eux.

Le père Lactance mourut le 18 septembre, c'est-à-dire, jour pour jour, un mois après Grandier, dans des douleurs si terribles, que les récollets dirent que c'était une

vengeance de Satan, tandis que beaucoup d'autres, se rappelant l'ajournement de Grandier, attribuèrent cette mort à la justice de Dieu. Plusieurs circonstances étranges la précédèrent, et contribuèrent à répandre ce dernier bruit. Nous en citerons une dont l'auteur de l'*Histoire des diables de Loudun* garantit l'authenticité.

Quelques jours après le supplice de Grandier, le père Lactance, atteint de la maladie dont il mourut, et sentant qu'elle avait une cause surnaturelle, résolut de faire un pèlerinage à Notre-Dame-des-Andilliers de Saumur, qui passait pour très-miraculeuse, et à laquelle chacun avait une grande foi dans le pays. Il eut pour faire ce voyage une place dans le carrosse du sieur de Canaye, qui allait, avec une compagnie de gens fort disposés au plaisir, se divertir à sa terre de Grand-Fonds, et qui, comptant s'amuser aux dépens de la frayeur du père Lactance, à qui, disait-on, les dernières paroles de Grandier tournaient l'esprit, lui avait offert cette place. En effet, on n'épargnait point les railleries au digne moine, lorsque tout-à-coup, en un chemin magnifique et sans cause apparente, le carrosse versa sens dessus dessous, sans que personne fût blessé : cet accident si étrange surprit les conviés, et arrêta les sarcasmes des plus hardis. De son côté, le père Lactance paraissait triste et confus, et le soir, pendant le souper, où il ne put manger, il ne fit que répéter : — J'ai eu tort de refuser à Grandier le confesseur qu'il me demandait : Dieu me punit, Dieu me punit.

Le lendemain, on poursuivit le voyage, et toute la compagnie, préoccupée de l'état déplorable du père Lac-

tance, avait perdu l'envie de rire et de plaisanter, lorsque tout-à-coup, dans le faubourg de Femet, au milieu d'un chemin excellent, sans rencontrer aucun obstacle, le carrosse versa une seconde fois, de la même façon que la première, et sans que personne fût encore blessé. Cependant, cette fois, comme il était visible que la main de Dieu était sur quelqu'un des voyageurs, et que ce quelqu'un était soupçonné d'être le père Lactance, chacun tira de son côté, le laissant seul, et se reprochant fort les deux ou trois jours que l'on avait passés en sa compagnie.

Le récollet continua son chemin vers Notre-Dame-des-Andilliers; mais, si miraculeuse qu'elle fût, elle ne put obtenir de Dieu qu'il révoquât la sentence prononcée par le martyr, et le 18 septembre, à six heures et un quart du soir, c'est-à-dire un mois, jour pour jour, heure pour heure, après le supplice d'Urbain Grandier, le père Lactance expira au milieu d'atroces douleurs.

Quant au père Tranquille, son jour arriva quatre ans après. La maladie dont il mourut fut si étrange, que les médecins ayant déclaré qu'ils n'y connaissaient rien, et ses confrères de l'ordre de Saint-François craignant que les cris et les blasphèmes qu'il jetait, et qui étaient entendus de la rue, ne produisissent un mauvais effet pour sa mémoire, vis-à-vis de ceux surtout qui avaient vu mourir Urbain Grandier en priant, répandirent le bruit que c'étaient les diables qu'il avait expulsés du corps des religieuses qui étaient entrés dans le sien. Ce fut ainsi qu'il expira à l'âge de quarante-trois ans, en criant : —

Ah! que je souffre, mon Dieu! que je souffre! Tous les diables et tous les damnés ne souffrent pas ensemble autant que moi.

« En effet, dit le panégyriste du père Tranquille, dans lequel on trouve, retournés au profit de la religion, tous les détails de cette mort horrible, c'était un enfer bien chaud aux démons qu'une âme si généreuse dans le corps qu'ils tourmentaient. »

Cette épitaphe, que l'on mit sur son tombeau, fit foi pour les uns de sa sainteté et pour les autres de sa punition, selon qu'on était pour la possession ou contre elle :

† Ci-gît l'humble père Tranquille de Saint-Remi, prédicateur capucin : les démons, ne pouvant plus supporter son courage d'exorciste, l'ont fait mourir par leurs vexations, à ce portés par les magiciens, le dernier de mai 1638.

Mais une mort qui ne laissa aucun doute à personne fut celle du chirurgien Mannouri, qui avait, comme on se le rappelle, torturé Grandier. Un soir, sur les dix heures, comme il revenait d'un des bouts de la ville, visiter un malade, accompagné d'un de ses confrères et précédé de son frater, qui portait une lanterne, et qu'il était arrivé vers le milieu de la ville, dans une rue nommée le Grand-Pavé, entre les murailles du jardin des Cordeliers et les dehors du château, il s'arrêta tout-à-coup, et, les yeux fixés sur un objet invisible pour tous les autres, il s'écria en sursaut : — Ah! voilà Grandier; — et comme on lui demandait — Où cela? — il montrait du doigt l'endroit où il le croyait voir, tremblant de tous ses membres, et deman-

dant: — Que me veux-tu, Grandier? que me veux-tu? — Oui..... oui, j'y vais.

En ce moment, la vision s'évanouit; cependant le coup était porté: le chirurgien et le frater ramenèrent Mannouri chez lui; mais ni les lumières ni le jour ne purent dissiper sa terreur, il voyait sans cesse Grandier au pied de son lit. Pendant huit jours cette agonie dura à la vue de toute la ville; enfin, le neuvième, il sembla au moribond que le spectre changeait de place, et s'avançait insensiblement vers lui; car il ne cessa de crier, — Il approche, il approche! — et de faire avec la main des mouvemens comme pour l'écarter; enfin, les yeux fixés sur la terrible vision, il expira le soir, vers la même heure où Grandier était mort lui-même.

Reste Laubardemont: voilà ce qu'on trouve à propos de lui dans les lettres de M. Patin:

« Le 9 de ce mois, à neuf heures du soir, un carrosse fut attaqué par des voleurs: le bruit qu'on fit obligea les bourgeois de sortir de leurs maisons, autant peut-être par curiosité que par charité. On tira de part et d'autre quelques coups de fusil, un des voleurs fut couché sur le carreau, et un laquais de leur parti arrêté. Les autres s'enfuirent; le blessé mourut le lendemain matin, sans rien dire, sans se plaindre et sans déclarer qui il était: il a été enfin reconnu. On a su qu'il était fils d'un maître des requêtes, nommé Laubardemont, qui condamna en 1634 le pauvre curé de Loudun, Urbain Grandier, et le fit brûler tout vif, sous ombre qu'il avait envoyé le diable dans le corps des religieuses de Loudun, que l'on faisait

apprendre à danser, afin de persuader aux sots qu'elles étaient démoniaques. Ne voilà-t-il pas une punition divine dans la famille de ce malheureux juge, pour expier la mort cruelle et impitoyable de ce pauvre prêtre, dont le sang crie vengeance! »

On devine que les poètes ne demeurèrent point en reste des publicistes : parmi les vers qui furent faits à cette époque, en voici quelques-uns d'une touche assez ferme et d'une tournure assez large. C'est Urbain Grandier qui parle.

L'enfer a révélé que, par d'horribles trames,
Je fis pacte avec lui pour débaucher les femmes.
De ce dernier délit personne ne se plaint :
Et, dans l'injuste arrêt qui me livre au supplice,
Le démon qui m'accuse est auteur et complice,
Et reçu pour témoin du crime qu'il a feint.

L'Anglais, pour se venger, fit brûler la Pucelle;
De pareilles fureurs m'ont fait brûler comme elle.
Même crime nous fut imputé faussement.
Paris la canonise, et Londres la déteste.
Dans Loudun, l'un me croit enchanteur manifeste,
L'autre m'absout. Un tiers suspend son jugement.

Comme Hercule, je fus insensé pour les femmes;
Je suis mort comme lui consumé dans les flammes;
Mais son trépas le fit placer au rang des dieux.
Du mien l'on a voilé si bien les injustices,
Qu'on ne sait si les feux funestes ou propices
M'ont noirci pour l'enfer ou purgé pour les cieux.

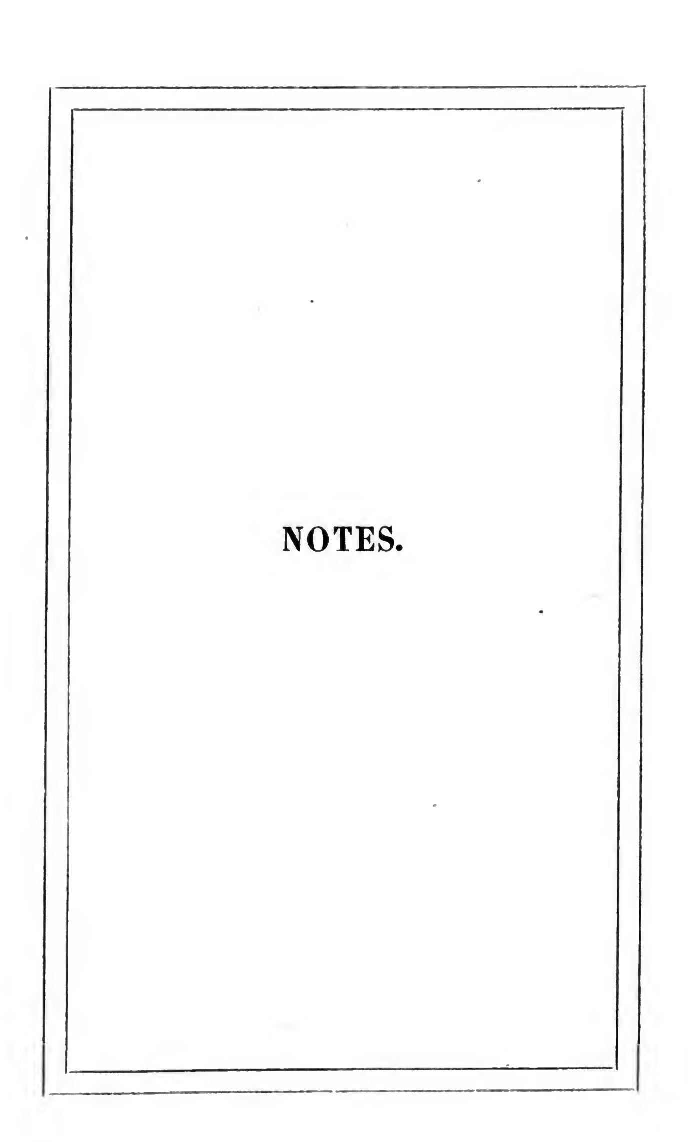
En vain, dans les tourmens a relui ma constance;
C'est un magique effet, je meurs sans repentance.
Mes discours ne sont point du style des sermons :

CRIMES CÉLÈBRES.

Baisant le crucifix, je lui crache à la joue;
Levant les yeux au ciel, je fais aux saints la moue.
Quand j'invoque mon Dieu, j'appelle les démons.

D'autres, moins prévenus, disent, malgré l'envie,
Qu'on peut louer ma mort sans approuver ma vie;
Qu'être bien résigné marque espérance et foi;
Que pardonner, souffrir sans plainte, sans murmure,
Est charité parfaite, et que l'âme s'épure,
Quoique ayant vécu mal, en mourant comme moi.





NOTES.

NOTES.

[1] Nous n'avons pu retrouver que l'un de ces pactes, reproduit dans l'Histoire des Diables de Loudun, imprimée à Amsterdam en 1726; mais il est probable que les autres devaient être faits sur le même modèle.

« Monsieur et maître Lucifer,

» Je vous reconnais pour mon dieu, et vous promets de vous servir pendant que je vivrai; je renonce à un autre Dieu et à Jésus-Christ et autres saints et saintes, et à l'église apostolique et romaine, et à tous les sacremens d'icelle, et à toutes les prières et oraisons que l'on pourrait faire pour moi, et vous promets de faire tout le mal que je pourrai et d'attirer à faire le mal le plus de personnes que je pourrai, et renonce à chrême et à baptême, et à tous les mérites de Jésus-Christ et de ses saints : et, au cas que je manque à vous servir et adorer et faire hommage trois fois le jour, je vous donne ma vie comme étant à vous :

» La minute est aux enfers, dans un coin de la terre, au cabinet de Lucifer, signée du sang du magicien. »

On comprend pourquoi le diable ne rapportait pas l'original lui-même : cette copie lui sauvait un faux : Asmodée savait son code criminel.

[2] Ce mot n'est pas le seul que nous soyons forcé de laisser en blanc; car les religieuses, pour prouver la possession, affectaient une liberté de paroles et d'actions que nous ne pouvons suivre dans tous ses écarts. Ainsi, nous aurions pu faire beaucoup de citations pareilles à celles dont les premières lignes suivent; mais nous avons toujours été arrêté, comme nous le sommes cette fois encore.

VII. Et la sœur Claire se trouva si fort tentée de....... avec son grand ami, qu'elle disait être ledit Grandier, qu'un jour s'étant approchée pour recevoir la sainte communion, elle se leva soudain et monta dans sa chambre, où, ayant été suivie par quelqu'une des sœurs, elle fut vue avec un crucifix dans la main, dont elle...... (Histoire des Diables de Loudun, page 182. Extrait des preuves qui sont au procès de Grandier.)

IX. Quant aux séculiers, la déposition d'Elisabeth Blanchard, suivie et confirmée par celle de Suzanne Hammon, n'est pas une des moins

considérables; car elle déclare avoir été connue charnellement par l'accusé, lequel un jour après avoir..... avec elle, lui dit que si elle voulait aller au sabbat, il la ferait princesse des magiciens.

Voici encore quelques autres preuves prises au hasard, et qui nous ont paru non moins curieuses.

III. Entre les témoins de cette accusation, il y en a cinq fort considérables, savoir : trois femmes, dont la première dit qu'un jour, après avoir reçu la communion de l'accusé, qui la regarda fixement pendant cet acte, elle fut incontinent surprise d'un violent amour pour lui, qui commença par un petit frisson par tous ses membres.

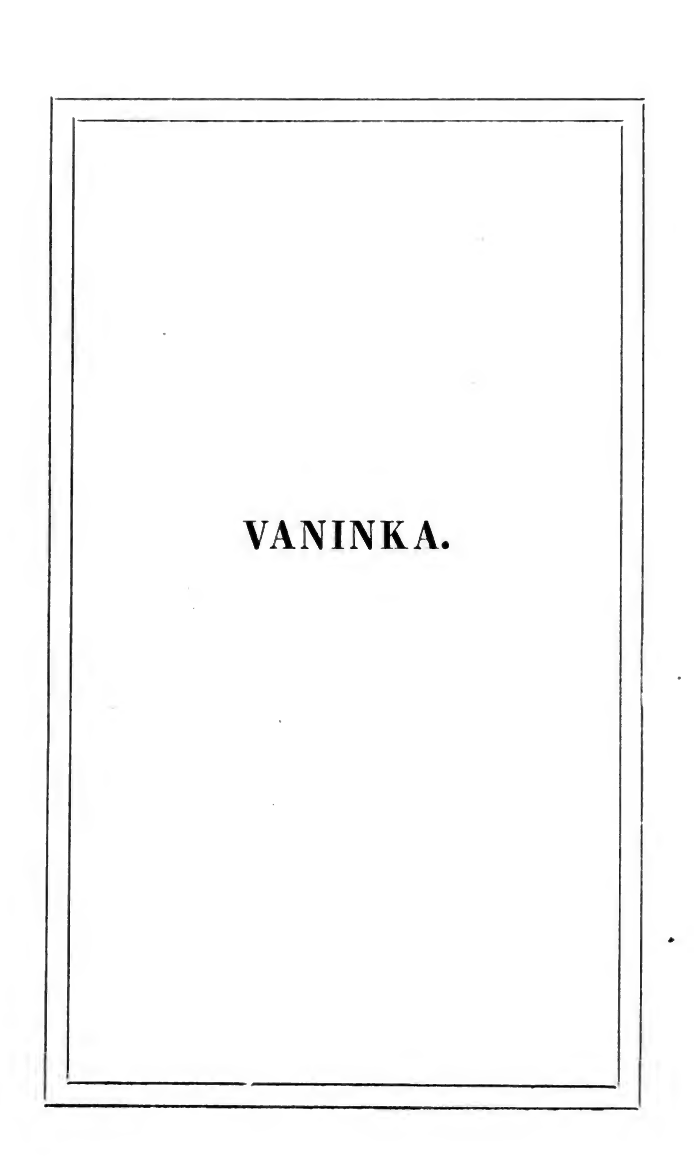
L'autre dit : qu'ayant été arrêtée par lui dans la rue, il lui serra la main, et qu'incontinent elle fut éprise d'une forte passion pour lui.

Enfin, la troisième dit : qu'après l'avoir regardé à la porte de l'église des Carmes, où il entrait avec la procession, elle sentit de très-grandes émotions, et eut des mouvemens tels, qu'elle eût volontiers désiré...... avec lui, quoique avant ce moment elles n'eussent point eu de particulière inclination pour lui, étant d'ailleurs fort vertueuses et en très-bonne réputation.

IV. Les deux autres sont un avocat et un maçon, dont le premier dépose avoir vu lire à l'accusé des livres d'Agrippa; l'autre, que, travaillant à réparer son étude, il vit un livre sur sa table, ouvert à l'endroit d'un chapitre qui traitait des moyens pour se faire aimer des femmes : il est vrai que le premier ne s'est aucunement expliqué à la confrontation, et a dit qu'il croit que les livres d'Agrippa dont il avait entendu parler par la déposition, sont *De vanitate scientiarum :* mais cette explication est fort suspecte, parce que l'avocat s'était retiré de Loudun, et ne voulut subir la confrontation qu'après y avoir été forcé.

V. La seconde information contient la déposition de quatorze religieuses, dont il y en a huit de possédées, et de six séculières, qu'on dit aussi être possédées. Il serait impossible de rapporter par abrégé ce qui est contenu dans toutes ces dépositions, parce qu'il n'y a mot qui ne mérite considération : il est seulement à remarquer que toutes ces religieuses, tant libres que travaillées, aussi bien que les séculières, ont eu un amour fort déréglé pour l'accusé, l'ont vu de jour et de nuit dans le couvent les solliciter d'amour, etc.





VANINKA.

VANINKA.

1800-1801.

Sur la fin du règne de l'empereur Paul Ier, c'est-à-dire vers le milieu de la première année du dix-neuvième siècle, comme quatre heures de l'après-midi venaient de sonner à l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, dont la flèche d'or domine les remparts de la forteresse, un rassemblement assez considérable de gens de toutes conditions commença de se former vis-à-vis la maison du général comte Tchermayloff, ex-commandant militaire d'une ville assez considérable située dans le gouvernement de Pultava. Ce qui avait donné occasion aux premiers curieux de s'arrêter, c'étaient les apprêts qu'ils avaient vu faire, au milieu de la cour, du supplice du knout, que devait subir un esclave du général, qui remplissait auprès de lui les fonctions de barbier. Quoique ce soit une chose assez commune à Saint-Pétersbourg que l'application de ce genre de peine, elle n'en attire pas moins, lorsqu'elle se fait d'une manière publique, tous ceux à peu près qui

passent dans la rue ou devant la maison où elle doit avoir lieu. C'était donc ce qui était arrivé en cette occasion et ce qui avait causé le rassemblement qui, ainsi que nous l'avons dit, s'était formé devant la maison du général Tchermayloff.

Au reste, les spectateurs, si pressés qu'ils fussent, n'eurent pas le droit de se plaindre qu'on les faisait attendre, car vers quatre heures et demie, un jeune homme de vingt-quatre à vingt-six ans, revêtu de l'élégant uniforme d'aide de camp et la poitrine couverte de décorations, parut sur le petit perron qui s'élevait au fond de la cour, en avant du corps de bâtiment qui faisait face à la grande porte et qui donnait entrée dans les appartemens du général. Arrivé là, il s'arrêta un instant, fixa les yeux sur une fenêtre dont les rideaux hermétiquement fermés ne laissaient pas la moindre chance à sa curiosité, quelle qu'elle fût, de se satisfaire; puis, voyant qu'il serait inutile qu'il perdît son temps à regarder de ce côté, il fit un signe de la main à un homme à barbe qui se tenait debout près d'une porte qui donnait dans les bâtimens réservés aux serviteurs; aussitôt la porte s'ouvrit, et l'on vit s'avancer, au milieu des esclaves, que l'on forçait d'assister à ce spectacle pour qu'il leur servît d'exemple, le coupable qui allait recevoir la punition de la faute qu'il avait commise, et qui était suivi de l'exécuteur. Ce patient était, comme nous l'avons dit, le barbier du général; quant à l'exécuteur, c'était tout bonnement le cocher, que son habitude de manier le fouet élevait ou abaissait, comme on le voudra, chaque fois qu'une exé-

cution pareille avait lieu, aux fonctions de bourreau; fonctions, au reste, qui ne lui ôtaient rien de l'estime ni même de l'amitié de ses camarades, bien convaincus qu'ils étaient que le cœur d'Ivan n'était pour rien dans leur supplice, mais que c'était son bras seul qui agissait. Or, comme son bras était, ainsi que le reste de son corps, la propriété du général , et qu'en conséquence ce dernier pouvait en faire ce que bon lui semblait, ils ne s'étonnaient aucunement qu'il l'employât à cet usage. Il y avait plus, une correction administrée par Ivan était presque toujours plus douce qu'elle ne l'eût été venant de la part d'un autre. Car il arrivait parfois qu'Ivan, qui était un bon garçon, escamotait un ou deux coups de knout sur la douzaine, ou, s'il était forcé par celui qui assistait au supplice de mettre de l'ordre dans ses comptes, il s'arrangeait de manière à ce que l'extrémité du fouet frappât la planche de sapin sur laquelle était couché le coupable, ce qui ôtait au coup sa plus douloureuse percussion. Aussi, lorsque c'était le tour d'Ivan de s'étendre sur la couche fatale et de recevoir pour son compte la correction qu'il était dans l'habitude d'administrer celui qui jouait momentanément le rôle d'exécuteur avait-il alors pour lui les mêmes ménagemens qu'Ivan avait eus pour les autres, et ne se souvenait-il que des coups épargnés, et non des coups reçus. Au reste, cet échange de bons procédés entretenait entre Ivan et ses camarades une douce union, qui n'était jamais si resserrée qu'au moment où une exécution nouvelle allait avoir lieu : il est vrai que la première heure qui la suivait était ordinairement

aussi toute à la souffrance, ce qui rendait quelquefois le knouté injuste pour le knouteur. Mais il était rare que cette prévention ne disparût pas dès le soir même, et que la rancune tînt contre le premier verre d'eau-de-vie que le bourreau buvait à la santé du patient.

Celui sur lequel Ivan allait avoir à exercer cette fois son adresse, était un homme de trente-cinq à trente-six ans, aux cheveux et à la barbe roux, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, et dont on reconnaissait l'origine grecque à son regard, qui, tout en exprimant la crainte, avait conservé, si l'on peut parler ainsi, derrière cette expression momentanée, son caractère habituel de finesse et de ruse. Arrivé près de l'endroit où l'exécution devait avoir lieu, le patient s'arrêta, jeta un regard sur la fenêtre vers laquelle s'était déjà dirigée l'attention du jeune aide de camp, et qui restait toujours hermétiquement fermée ; puis reportant circulairement les yeux sur la foule qui encombrait l'entrée de la rue, il finit par les arrêter, avec un frissonnement douloureux d'épaules, sur la planche où il devait être étendu. Ce mouvement n'échappa point à son ami Ivan, qui s'approchant de lui pour enlever la chemise d'étoffe rayée qui lui couvrait les épaules, en profita pour lui dire à demi-voix :

— Allons, Grégoire, du courage.

— Tu sais ce que tu m'as promis, répondit le patient avec une expression indéfinissable de prière.

— Pas pour les premiers coups, Grégoire, ne compte pas là-dessus. Pendant les premiers coups, l'aide de

camp regardera; mais sur les derniers, sois tranquille, nous trouverons bien moyen de lui escamoter quelque chose.

— Prends surtout garde à la pointe du fouet.

— Je ferai de mon mieux, Grégoire, je ferai de mon mieux; est-ce que tu ne me connais pas?

— Hélas! si, répondit Grégoire.

— Eh bien? dit l'aide de camp.

— Voici, votre noblesse, répondit Ivan, nous y sommes.

— Attendez, attendez, votre haute origine, s'écria le pauvre Grégoire, donnant, pour le flatter, au jeune capitaine le titre de *vache vousso korodié*, sous lequel on désigne les colonels; il me semble que la fenêtre de mademoiselle Vaninka s'ouvre.

Le jeune capitaine porta vivement les yeux vers l'endroit qui déjà, ainsi que nous l'avons dit, avait plusieurs fois attiré son attention; mais pas un pli des rideaux de soie, qu'on apercevait à travers les carreaux, n'avait bougé.

— Tu te trompes, drôle, dit l'aide de camp en détachant lentement ses yeux de la fenêtre, comme s'il eût espéré, lui aussi, la voir s'ouvrir, tu te trompes; et d'ailleurs qu'a à faire ta noble maîtresse dans tout ceci?

— Pardon, votre excellence, continua Grégoire, gratifiant l'aide de camp d'un nouveau grade; mais c'est que..... comme c'est à cause d'elle que je vais recevoir..... il se pourrait qu'elle eût pitié d'un pauvre serviteur..... et....

— Assez, dit le capitaine avec un accent étrange, et

comme si lui-même eût été de l'avis du patient et eût regretté que Vaninka n'eût pas fait grâce, — assez, et dépêchons.

— A l'instant, votre noblesse, à l'instant même, dit Ivan; puis se retournant vers Grégoire : — Allons, camarade, continua-t-il, voilà le moment.

Grégoire poussa un porfond soupir, jeta un dernier regard vers la fenêtre, et voyant que tout restait de ce côté dans le même état, il se décida enfin à se coucher sur la planche fatale; en même temps, deux autres esclaves, qu'Ivan avait choisis pour ses aides, lui prirent les mains, et lui étendant les bras, lui attachèrent les poignets à deux poteaux placés à distance, de sorte qu'il se trouva à peu près comme s'il eût été mis en croix : alors on lui emboîta le cou dans un carcan, et voyant que tout était prêt et qu'aucun signe favorable au coupable n'apparaissait à la fenêtre toujours fermée, le jeune aide de camp fit un signe de la main, et dit : — Allons.

— Patience, votre noblesse, patience, dit Ivan, retardant encore l'exécution, dans l'espérance que quelque signe sortirait de l'inexorable fenêtre; c'est qu'il y avait un nœud à mon knout, et si je l'y laissais, Grégoire aurait droit de se plaindre.

L'instrument dont s'occupait l'exécuteur, et dont la forme est peut-être inconnue à nos lecteurs, est une espèce de fouet dont le manche peut avoir deux pieds de long à peu près ; à ce manche s'attache une lanière de cuir plat, dont la largeur est de deux doigts, et la longueur de quatre pieds, cette lanière se termine par un

anneau de cuivre ou de fer, auquel tient comme prolongement de la première une autre bande de cuir, longue de deux pieds, et large d'abord d'un pouce et demi, mais s'amincissant toujours, jusqu'à ce qu'elle finisse en pointe : on trempe cette lanière dans le lait, puis on la fait sécher au soleil, de sorte que, grâce à cette préparation, son extrémité devient aussi aiguë et aussi tranchante que celle d'un canif : en outre, et ordinairement tous les six coups, on change la lanière, parce que le contact du sang amollit celle dont on s'est servi.

Quelque mauvaise volonté, ou quelque maladresse qu'Ivan mît à défaire son nœud, il lui fallut bien cependant en finir; d'ailleurs les spectacteurs commençaient à murmurer, et leurs murmures ayant tiré le jeune aide de camp de la rêverie ou il paraissait être tombé, il releva sa tête abaissée sur sa poitrine, jeta un dernier coup d'œil vers la fenêtre, et, voyant que rien n'annonçait que la miséricorde viendrait de ce côté, il se tourna de nouveau vers le cocher, et avec un signe plus impérieux, et d'une voix dont l'accent n'admettait pas de retard, il lui ordonna de commencer l'exécution.

Il n'y avait plus à reculer, Ivan devait obéir ; aussi n'essaya-t-il plus de chercher même un nouveau prétexte : se reculant de deux pas pour prendre son élan, il revint à la place où il était d'abord ; se haussant sur la pointe des pieds, il fit flamboyer le knout au-dessus de sa tête, et, l'abaissant tout d'un coup, il en frappa Grégoire, avec une telle adresse que la lanière fit trois fois le tour du corps de la victime, l'enveloppant comme

un serpent, et alla frapper de sa pointe le dessous de la planche sur laquelle il était couché. Néanmoins, malgré cette précaution Grégoire jeta un grand cri , et Ivan compta un.

A ce cri, le jeune aide de camp s'était retourné vers la fenêtre; mais la fenêtre était restée fermée, et machinalement il avait reporté les yeux sur le patient en répétant le mot — un.

Le knout avait tracé un triple sillon bleuâtre sur les épaules de Grégoire.

Ivan reprit son élan, et avec la même adresse que la première fois il enveloppa de nouveau le torse du patient de sa lanière sifflante, ayant le soin toujours que la pointe ne l'atteignît point. Grégoire poussa un second cri, et Ivan compta deux.

Cette fois le sang commença non pas de jaillir, mais de venir à la peau.

Au troisième coup quelques gouttes de sang parurent.

Au quatrième le sang jaillit.

Au cinquième des éclaboussures sautèrent à la figure du jeune officier, qui se recula, tira son mouchoir et s'essuya le visage. Ivan profita de cette circonstance, qui l'avait distrait, pour compter sept au lieu de six. Le capitaine ne fit aucune observation.

Au neuvième coup, Ivan s'interrompit pour changer de lanière, et, dans l'espoir qu'une seconde supercherie passerait avec autant de bonheur que la première, il compta onze au lieu de dix. En ce moment une fenêtre placée en face de celle de Vaninka s'ouvrit. Un homme

de quarante-cinq à quarante-huit ans, revêtu de l'uniforme de général, y apparut, puis, de la même voix dont il aurait dit : Courage, redoublez, — il dit : *Assez, c'est bien !* — et referma la fenêtre.

Aussitôt l'apparition, le jeune aide de camp s'était retourné du côté de son général, la main gauche collée à la couture de son pantalon et la main droite à son chapeau, et était resté immobile pendant les quelques secondes qu'avait duré l'apparition : puis, la fenêtre refermée, il avait redit après le général les mêmes paroles ; de sorte que le fouet levé retomba sans toucher le patient.

— Remercie sa haute excellence, Grégoire, dit alors Ivan en roulant la lanière du knout autour de son manche, car il te fait grâce de deux coups ; ce qui, ajouta-t-il en se baissant pour lui délier la main, avec deux que je t'ai escamotés, te fait seulement un total de huit coups au lieu de douze. — Allons donc, vous autres, déliez-lui donc l'autre main.

Mais le pauvre Grégoire n'était en état de remercier personne ; presque évanoui de douleur, à peine s'il pouvait se soutenir. Deux mougiks le prirent par-dessous les bras et le ramenèrent, toujours suivi d'Ivan, au logement des esclaves. Cependant, arrivé à la porte, il s'arrêta, retourna la tête, et apercevant l'aide de camp qui le suivait des yeux d'un air de pitié :

— Monsieur Fœdor, lui cria-t-il, remerciez de ma part sa haute excellence le général. Quant à mademoiselle Vaninka, ajouta-t-il à voix basse, je me charge de la remercier moi-même.

— Que murmures-tu entre tes dents? — s'écria le jeune officier avec un mouvement de colère; car il avait cru remarquer dans la voix de Grégoire un accent de menace.

— Rien, votre noblesse, rien, dit Ivan : le pauvre garçon vous remercie, monsieur Fœdor, de la peine que vous avez prise d'assister à son exécution, et il dit que c'est bien de l'honneur pour lui; voilà tout.

— C'est bon, c'est bon, dit le jeune homme, se doutant qu'Ivan changeait quelque chose au texte original, mais ne voulant pas évidemment en savoir davantage; — et que si Grégoire ne veut pas me redonner cette peine, il boive un peu moins d'eau-de-vie, ou que, quand il sera ivre, il se souvienne au moins d'être plus respectueux.

Ivan fit un signe de profonde soumission, et suivit ses camarades. Fœdor rentra sous le vestibule, et la foule se retira, fort mécontente de la mauvaise foi d'Ivan et de la générosité du général, qui lui avait fait tort de quatre coups de knout, c'est-à-dire du tiers de son exécution.

Et maintenant que nous avons fait faire connaissance à nos lecteurs avec quelques-uns des personnages de cette histoire, qu'ils nous permettent de les mettre en relation plus directe avec ceux qui n'ont fait qu'apparaître, ou qui sont restés cachés derrière le rideau.

Le général comte Tchermaylof, qui, ainsi que nous l'avons dit, après avoir eu le gouvernement d'une des villes les plus importantes des environs de Pultava, avait été rappelé à Saint-Pétersbourg par l'empereur Paul Ier, qui l'honorait d'une amitié toute particulière,

était resté veuf avec une fille, qui avait hérité de la fortune, de la beauté et de l'orgueil de sa mère, laquelle prétendait descendre directement de l'un des capitaines de cette race de Tartares qui, sous les ordres de D'Gengis, envahirent, au treizième siècle, la Russie. Par un hasard fatal, ces dispositions hautaines avaient été encore augmentées chez la jeune Vaninka par l'éducation qu'elle avait reçue. N'ayant plus sa femme, et ne pouvant s'occuper lui-même de sa fille, le général Tchermaylof avait fait choix pour elle d'une gouvernante anglaise, qui, au lieu de combattre les penchans dédaigneux de son élève, n'avait fait que leur donner un nouveau développement en fortifiant son aristocratie naturelle des principes raisonnés qui font de la noblesse anglaise la noblesse la plus orgueilleuse de la terre. Au milieu des différentes études auxquelles s'était livrée Vaninka, il y en avait donc une à laquelle elle s'était attachée spécialement, c'était, si l'on peut le dire, la science de sa position : aussi connaissait-elle parfaitement le degré de noblesse et de puissance de toutes les familles appartenant à la noblesse, celles qui avaient le pas sur la sienne, et celles qu'elle primait; elle pouvait sans se tromper, chose qui cependant n'est point facile en Russie, appeler chacun par le titre que lui donne le droit de prendre son rang. Aussi avait-elle le plus profond mépris pour tout ce qui était au-dessous de l'excellence. Quant aux serfs et aux esclaves, on comprend qu'avec le caractère donné de Vaninka ils n'existaient point pour elle : c'étaient des animaux à barbe,

fort au-dessous, pour le sentiment qu'ils lui inspiraient, de son cheval ou de son chien : et certes elle n'eût pas un instant mis en balance la vie d'un moujik avec celle de l'un ou de l'autre de ces intéressans animaux. Au reste, comme toutes les femmes distinguées de sa nation, elle était assez bonne musicienne, et parlait également bien le français, l'italien, l'allemand et l'anglais.

Quant aux traits de son visage, ils s'étaient développés en harmonie avec son caractère. Il en résultait que Vaninka était belle, mais d'une beauté peut-être un peu arrêtée. En effet, son grand œil noir, son nez droit, ses lèvres relevées aux deux coins par l'expression dédaigneuse de sa physionomie, faisaient naître au premier abord, dans ceux qui s'approchaient d'elle, une impression étrange qui ne s'effaçait que devant ses égaux ou ses supérieurs, pour lesquels elle redevenait une femme comme toutes les femmes, tandis que pour les subalternes elle restait fière et inabordable comme une déesse.

A dix-sept ans, l'éducation de Vaninka étant terminée, son institutrice, dont le rude climat de Saint-Pétersbourg avait déjà altéré la santé, demanda sa retraite. Elle lui fut accordée avec cette fastueuse reconnaissance dont les seigneurs russes sont à cette heure en Europe les derniers représentans : alors Vaninka se trouva seule, et n'ayant plus pour la diriger dans le monde que l'aveugle amour de son père, dont elle était, comme nous l'avons dit, la fille unique, et qui, dans sa rude et sauvage admiration pour elle, la regardait comme un composé de toutes les perfections humaines.

Les choses en étaient à ce point dans la maison du général, lorsqu'il reçut une lettre qu'un de ses amis d'enfance lui écrivait à son lit de mort. Exilé dans ses terres à la suite de quelques démêlés avec Potemkin, le comte Romayloff avait vu interrompre sa carrière, et, n'ayant pu reconquérir sa faveur perdue, il s'en allait mourant de tristesse à quatre cents lieues de Saint-Pétersbourg, moins encore peut-être de son exil et de son propre malheur que parce que ce malheur avait atteint dans sa fortune et dans son avenir son fils unique, Fœdor. Le comte, sentant qu'il allait le laisser seul et sans appui dans le monde, recommandait, au nom de son ancienne amitié, ce jeune homme au général, désirant que, grâce à la faveur dont il jouissait auprès de Paul I[er], il obtînt pour lui une lieutenance dans un régiment. Le général répondit aussitôt au comte que son fils trouverait en lui un second père ; mais lorsque arriva le message consolateur, Romayloff n'était plus, et ce fut Fœdor qui reçut la lettre et l'apporta au général, en venant lui annoncer, la perte qu'il avait faite, et réclamer la protection promise ; cependant quelque diligence qu'il eût faite, le général était déjà en mesure, et Paul I[er], sollicité par lui, avait accordé au jeune homme, une sous-lieutenance dans le régiment Semonowski ; de sorte que Fédor entra en fonctions le lendemain même de son arrivée.

Quoique le jeune homme n'eût fait que passer, pour ainsi dire, à travers la maison du général pour se rendre aux casernes situées dans le quartier de la Litenoi, il y était resté assez de temps pour voir Vaninka et en em-

porter un profond souvenir : d'ailleurs, Fœdor arrivant le cœur gros de passions primitives et généreuses, sa reconnaissance pour le protecteur qui lui ouvrait une carrière était profonde, et tout ce qui lui appartenait lui semblait avoir des droits à sa gratitude; de sorte que peut-être s'exagéra-t-il la beauté de celle qu'on lui présenta comme sa sœur, et qui, sans égard pour ce titre, le reçut avec la froideur et l'orgueil d'une reine. Au reste, cette apparition, toute froide et glacée qu'elle avait été, n'en avait pas moins laissé, comme nous l'avons dit, sa trace dans le cœur du jeune homme, et son arrivée à Saint-Pétersbourg avait été marquée par une impression nouvelle et inconnue jusque alors dans sa vie.

Quant à Vaninka, à peine avait-elle remarqué Fœdor : en effet, qu'était pour elle un jeune sous-lieutenant sans fortune et sans avenir? Ce qu'elle rêvait, c'était quelque union princière qui fît d'elle une des plus puissantes dames de la Russie ; et, à moins de voir se réaliser pour son compte un rêve des Mille et une Nuits, Fœdor ne pouvait rien lui promettre de pareil.

Quelques jours après cette première entrevue, Fœdor revint prendre congé du général ; son régiment faisait partie du contingent qu'emmenait avec lui en Italie le feld-maréchal Suvarow ; et Fœdor allait ou se faire tuer, ou se rendre digne du noble protecteur qui avait répondu de lui.

Cette fois, soit que l'uniforme élégant dont il était revêtu eût ajouté encore à la beauté naturelle de Fœdor, soit qu'au moment du départ, et dans l'exaltation de l'es-

pérance, son enthousiasme eût couronné le jeune homme d'une auréole de poésie, Vaninka, toute étonnée du changement merveilleux qui s'était fait en lui, daigna, sur l'invitation de son père, tendre sa main à celui qui les quittait. C'était bien au-delà de ce que Fœdor eût osé espérer; aussi mit-il un genou en terre, comme il eût fait devant une reine, et prenant la main de Vaninka entre ses mains tremblantes, à peine osa-t-il l'effleurer de ses lèvres : mais, si léger qu'eût été ce baiser, Vaninka avait frémi comme si un fer brûlant l'eût touchée, car elle avait senti un frisson lui courir par tout le corps et une rougeur ardente monter à son visage. Aussi, avait-elle retiré si vivement sa main, que Fœdor, craignant que cet adieu, si respectueux qu'il était, ne l'eût blessée, resta à genoux, joignit les mains, et leva les yeux sur elle avec une telle expression de crainte, que Vaninka, oubliant son orgueil, le rassura par un sourire. Fœdor se releva, le cœur plein d'une joie indéfinissable, et sans pouvoir dire d'où cette joie lui venait; mais ce dont il se rendait parfaitement compte, c'est que, quoiqu'il fût sur le point de quitter Vaninka, il n'avait jamais été si heureux qu'il l'était en ce moment.

Le jeune officier partit en faisant des rêves d'or; car son horizon, qu'il fût sombre ou brillant, était digne d'envie : s'il aboutissait à une tombe sanglante, il avait cru voir dans les yeux de Vaninka qu'il serait regretté d'elle; s'il s'ouvrait sur la gloire, la gloire le ramenait en triomphe à Saint-Pétersbourg, et la gloire est une reine qui fait des miracles pour ses favoris.

L'armée dont faisait partie le jeune officier traversa l'Allemagne, déboucha en Italie par les montagnes du Tyrol, et entra à Vérone le 14 avril 1799; aussitôt Souvarow fit sa jonction avec le général Mélas, et prit le commandement des deux armées. Le lendemain le général Chasteler lui proposa de faire une reconnaissance; mais Souvarow, le regardant avec étonnement, lui répondit : — Je ne sais pas d'autre moyen de reconnaître l'ennemi que de marcher à lui et de le battre.

En effet, Souvarow était habitué à cette stratégie expéditive : c'était ainsi qu'il avait vaincu les Turcs à Folkschany et à Ismaïloff; c'était ainsi qu'il avait conquis la Pologne après une campagne de quelques jours, et pris Praga en moins de quatre heures. Aussi Catherine reconnaissante avait envoyé au général victorieux une couronne de chêne entrelacée de pierres précieuses du prix de six cent mille roubles; lui avait expédié un bâton de commandant en or massif tout garni de diamans; l'avait créé feld-maréchal général avec la faculté de choisir un régiment qui porterait son nom à toujours; puis, à son retour, lui avait permis d'aller prendre quelque repos dans une terre magnifique dont elle lui avait fait don, ainsi que des huit mille serfs qui l'habitaient. Quel merveilleux exemple pour Fœdor ! Souvarow, fils d'un simple officier russe, avait été élevé à l'école des Cadets, et était parti sous-lieutenant comme lui : pourquoi dans le même siècle n'y aurait-il pas deux Souvarow ?

Souvarow arrivait donc précédé d'une réputation immense, religieux, ardent, infatigable, impassible, vivant

avec la simplicité d'un Tartare, combattant avec la vivacité d'un Cosaque ; c'était bien l'homme qu'il fallait pour continuer les succès du général Mélas sur les soldats de la république, découragés par les ineptes hésitations de Scherer. D'ailleurs l'armée austro-russe, forte de cent mille hommes, n'avait devant elle que vingt-neuf à trente mille français.

Souvarow débuta, ainsi que c'était sa coutume, par un coup de tonnerre. Le 20 avril, il se présenta devant Brescia, qui voulut résister en vain; après une canonnade qui avait duré une demi-heure à peine, la porte de Pescheria avait été enfoncée à coups de haches, et la division Korsakow, dont le régiment de Fœdor formait l'avant-garde, était entrée dans la ville au pas de charge, poursuivant la garnison, qui, composée de mille deux cents hommes seulement, se réfugia dans la citadelle. Pressé avec une impétuosité que les Français n'avaient pas l'habitude de trouver dans leurs ennemis, et voyant déjà les échelles dressées contre les remparts, le chef de brigade Boucret demanda à capituler; mais la position était trop précaire pour qu'il obtînt aucune condition de ses sauvages vainqueurs. Boucret et ses soldats furent faits priniers de guerre.

Souvarow était l'homme du monde qui savait le mieux profiter d'une victoire : à peine maître de Brescia, dont la rapide occupation avait jeté un nouveau découragement dans notre armée, il avait ordonné au général Kray de presser vigoureusement le siége de Prescheria : en conséquence, le général Kray avait établi son quartier à

Valeggio, à distance égale de Preschiera et de Mantoue, s'étendant depuis le Pô jusqu'au lac de Garda, sur la rive du Mencio, et investissant à la fois les deux villes. Pendant ce temps le général en chef, se portant en avant avec le gros de son armée, passait l'Oglio sur deux colonnes, étendait une de ses colonnes sous les ordres du général Rosemberg du côté de Bergame, et poussait l'autre, sous la conduite de Mélas, jusque sur le Sério; tandis que des corps de sept ou huit mille hommes, commandés par les généraux Kaïm et Hohenzollern, étaient dirigés sur Plaisance et sur Crémone, bordant toute la rive gauche du Pô; de sorte que l'armée austro-russe s'avançait, déployant quatre-vingt mille hommes sur un front de dix-huit lieues.

A la vue des forces qui s'avançaient, et qui étaient triples des siennes, Scherer, battant en retraite sur toute sa ligne, avait fait rompre les ponts qu'il avait sur l'Adda, n'espérant point pouvoir les défendre, et avait transporté son quartier général à Milan, attendant dans cette ville une réponse à la lettre qu'il avait adressée au directoire, et dans laquelle, reconnaissant tacitement son incapacité, il envoyait sa démission. Mais, comme son successeur tardait à arriver, et que Souvarow s'avançait toujours, de plus en plus épouvanté de la responsabilité qui pesait sur lui, Scherer avait remis le commandement entre les mains d'un de ses plus habiles lieutenans : le général choisi par le démissionnaire lui-même était Moreau, qui allait encore une fois combattre ces mêmes Russes dans les rangs desquels il devait mourir.

Cette nomination inattendue fut proclamée au milieu des cris de joie des soldats : celui que sa magnifique campagne sur le Rhin avait fait nommer le Fabius français parcourut toute la ligne de son armée, salué par les acclamations successives de ses différentes divisions, qui criaient : — Vive Moreau ! vive le sauveur de l'armée d'Italie !

Mais cet enthousiasme, si grand qu'il fût, n'avait point aveuglé Moreau sur la terrible position où il se trouvait : sous peine d'être débordé par ses deux extrémités, il lui fallait présenter une ligne parallèle à celle de l'armée russe; de sorte que, pour faire face à son ennemi, force lui était de s'étendre du lac de Lecco à Pizzighitone, c'est-à-dire sur une ligne de vingt lieues. Il est vrai qu'il pouvait se retirer vers le Piémont, concentrer ses troupes sur Alexandrie, et attendre là les renforts que le directoire promettait d'envoyer : mais en opérant ainsi il compromettait l'armée de Naples en la livrant isolée à l'ennemi. Il résolut donc de défendre le passage de l'Adda le plus long-temps possible, afin de donner à la division Dessolles, que devait lui envoyer Masséna, le temps d'arriver en ligne pour défendre sa gauche, tandis que la division Gauthier, à laquelle l'ordre avait été donné d'évacuer la Toscane, arriverait à marches forcées pour se réunir à sa droite.

Quant à lui, il se porta au centre pour y défendre de sa personne le pont fortifié de Cassano, dont la tête était couverte par le canal Ritorto, qu'occupaient, avec une nombreuse artillerie, des avant-postes retranchés.

Puis, toujours aussi prudent que brave, Moreau prit toutes ses mesures pour assurer, en cas d'échec, sa retraite vers les Apennins et la côte de Gênes.

Ses dispositions étaient à peine terminées, que l'infatigable Souvarow entra dans Triveglio : en même temps que l'arrivée du général en chef russe dans cette dernière ville, Moreau apprit la reddition de Bergame et de son château, et le 25 avril il aperçut les têtes de colonnes de l'armée alliée.

Le même jour, le général russe divisa ses troupes en trois fortes colonnes, correspondant aux trois points principaux de la ligne française, mais supérieures chacune de plus du double aux troupes qu'elles avaient à combattre : la colonne de droite, conduite par le général Wukassowich, s'avança vers la pointe du lac de Lecco, où l'attendait le général Serrurier; la colonne de gauche, sous le commandement de Mélas, vint se placer en face des retranchemens de Cassano; enfin, les divisions autrichiennes des généraux Zopf et Ott, qui formaient le centre, se concentrèrent à Canonia, pour être à portée, au moment donné, de s'emparer de Vaprio. Les troupes russes et autrichiennes bivouaquèrent à portée de canon des avant-postes français.

Le soir même, Fœdor, qui faisait partie avec son régiment de la division Chasteler, écrivit au général Tchermayloff.

« Nous sommes enfin en face des Français; une grande bataille doit avoir lieu demain matin : demain soir je serai lieutenant ou mort. »

Le lendemain, qui était le 26 avril, le canon retentit dès la pointe du jour aux extrémités de la ligne : c'étaient, à notre extrême gauche, les grenadiers du prince Bagration qui attaquaient; c'était, à notre extrême droite, le général Seckendorff qui, détaché du camp de Triveglio, marchait sur Créma.

Les deux attaques eurent lieu avec un succès bien différent : les grenadiers de Bagration furent repoussés avec une perte terrible; tandis que Seckendorff, au contraire, chassait les Français de Créma, et poussait ses reconnaissances jusqu'au pont de Lodi.

Les prévisions de Fœdor furent trompées, son corps d'armée ne donna point de toute la journée, et son régiment resta immobile, attendant des ordres qui n'arrivèrent pas.

Les dispositions de Souvarow n'étaient point entièrement prises, il avait encore besoin de la nuit pour les accomplir.

Pendant cette nuit, Moreau, ayant appris les avantages qu'avait remportés Seckendorff à son extrême droite, avait fait parvenir à Serrurier l'ordre de ne laisser à Lecco, qui était un poste facile à défendre, que la dix-huitième demi-brigade légère et un détachement de dragons, et de se replier sur le centre avec le reste de ses troupes; Serrurier reçut l'ordre vers les deux heures du matin, et l'exécuta aussitôt.

De leur côté, les Russes n'avaient point perdu leur temps : profitant de l'obscurité de la nuit, le général Wukassowich avait fait rétablir le pont détruit par les Fran-

çais à Brévio, tandis que le général Chasteler en faisait construire un nouveau deux milles au-dessous du château de Trezzo. Ces deux ponts avaient été l'un réparé et l'autre construit sans que les avant-postes français en eussent eu le moindre soupçon. Surpris à quatre heures du matin par les deux divisions autrichiennes qui, masquées par le village de San-Gervasio, avaient atteint la rive droite de l'Adda sans être aperçues, les soldats chargés de défendre le château de Trezzo l'abandonnèrent et battirent en retraite; les Autrichiens les poursuivirent jusqu'à Pozzo; mais là les Français s'arrêtèrent tout-à-coup et firent volte-face : c'est qu'à Pozzo était le général Serrurier et les troupes qu'il ramenait de Lecco, et qu'ayant entendu derrière lui la canonnade, il s'était arrêté un instant, et, obéissant à la première loi de la guerre, il avait marché vers le bruit et vers la fumée : c'était donc lui qui ralliait la garnison de Trezzo et qui reprenait l'offensive, envoyant un de ses aides de camp à Moreau pour le prévenir de la manœuvre qu'il avait cru devoir faire.

Le combat s'engagea alors entre les troupes françaises et les troupes autrichiennes avec un acharnement inouï; c'est que les vieux soldats de Bonaparte avaient pris, dans leurs premières campagnes d'Italie, une habitude à laquelle ils ne pouvaient renoncer : c'était de battre les sujets de sa majesté impériale partout où ils les rencontraient. Cependant la supériorité du nombre était telle, que nos troupes commençaient à reculer, lorsque de grands cris, poussés à l'arrière-garde, annoncèrent un renfort : c'était le général Grenier qui,

envoyé par Moreau, arrivait avec sa division au moment où sa présence était le plus nécessaire.

Une partie de la nouvelle division renforça les colonnes, doublant les masses du centre, tandis que l'autre s'étendit sur la gauche pour envelopper les généraux ennemis; puis le tambour battit de nouveau sur toute la ligne, et nos grenadiers commencèrent à reconquérir ce champ de bataille déjà pris et repris deux fois. Mais en ce moment un renfort arrivait aux Autrichiens : c'était le marquis de Chasteler et sa division : le nombre se trouvait de nouveau du côté de l'ennemi. Grenier replia aussitôt son aile pour en renforcer le centre, et Serrurier, disposant sa retraite en échiquier, se replia sur Pozzo, où il attendit l'ennemi.

Ce fut sur ce point que se concentra le fort de la bataille; trois fois le village de Pozzo fut pris et repris, jusqu'à ce qu'enfin, attaqués une quatrième fois par des forces doubles des leurs, les Français furent obligés de l'évacuer. Dans cette dernière attaque, un colonel autrichien fut blessé mortellement; mais, en revanche, le général Beker, qui commandait l'arrière-garde française, n'ayant pas voulu battre en retraite avec ses soldats, fut entouré avec quelques hommes, et, après les avoir vus tomber les uns après les autres autour de lui, fut forcé de rendre son épée à un jeune officier russe, du régiment de Semenofskoi, qui remit son prisonnier aux soldats qui le suivaient, et retourna aussitôt au combat.

Les deux généraux français avaient pris pour point de ralliement le village de Vaprio; mais, dans le premier

moment de désordre qu'avait jeté dans nos troupes l'évacuation de Pozzo, une charge si profonde avait été faite par la cavalerie autrichienne, que Serrurier se trouva séparé de son collègue, et fut forcé de se retirer, avec deux mille cinq cents hommes, sur Verderio, tandis que Grenier, atteignait seul le point convenu et s'arrêtait à Vaprio pour faire de nouveau face à l'ennemi.

Pendant ce temps un combat terrible se livrait au centre. Mélas, avec dix-huit à vingt mille hommes, avait attaqué les postes fortifiés qui se trouvaient, comme nous l'avons dit, en tête du pont de Cassano et de Ritorto-Canale. Dès sept heures du matin et comme Moreau venait de se dégarnir de la division Grenier, Mélas, conduisant en personne trois bataillons de grenadiers autrichiens, avait attaqué les ouvrages avancés. Là, pendant deux heures, avait eu lieu un carnage terrible : repoussés trois fois, en laissant plus de quinze cents hommes au pied des fortifications, les Autrichiens étaient revenus trois fois à la charge, renforcés chaque fois de troupes fraîches, et toujours conduits et encouragés par Mélas, qui avait ses anciennes défaites à venger. Enfin, attaqués une quatrième fois, forcés dans leurs retranchemens, les Français, en disputant le terrain pied à pied, vinrent s'abriter dans leur seconde enceinte, qui défendait la tête du pont même, et que commandait Moreau en personne. Là, pendant deux heures encore, on lutta homme contre homme, tandis qu'une artillerie terrible se renvoyait la mort presque bouche à bouche. Enfin, les Autrichiens, ralliés une dernière fois, s'avancèrent à la

baïonnette, et, à défaut d'échelles, ou de brèche, empilant contre les fortifications les corps de leurs camarades tués, ils parvinrent à escalader le parapet. Il n'y avait pas un instant à perdre; Moreau ordonna la retraite, et tandis que les Français repassaient l'Adda, il protégea de sa personne leur passage avec un seul bataillon de grenadiers, dont, au bout d'une demi-heure, il ne lui restait plus que cent vingt hommes. Trois de ses aides de camp, en outre, avaient été tués à ses côtés. Mais la retraite s'était opérée sans désordre ; il se retira alors à son tour, faisant toujours face à l'ennemi, qui mettait le pied sur le pont au moment où il atteignait l'autre rive. A l'instant même les Autrichiens s'élancèrent à sa poursuite; mais tout-à-coup un bruit terrible se fit entendre, dominant celui de l'artillerie: la deuxième arche du pont venait de sauter, emportant dans les airs tous ceux qui couvraient l'espace fatal; chacun recula de son côté, et dans l'espace laissé vide on vit retomber, comme une pluie, des débris d'hommes et de pierres.

Mais, à l'instant même où Moreau venait de mettre un obstacle momentané entre lui et Mélas, il vit arriver en désordre le corps d'armée du général Grenier, qui avait été forcé d'évacuer Vaprio, et qui fuyait, poursuivi par l'armée austro-russe de Zopf, d'Ott et de Chasteler. Moreau ordonna un changement de front, et faisant face à ce nouvel ennemi qui lui tombait sur les bras au moment où il s'y attendait le moins, il parvint à rallier les troupes de Grenier et à rétablir la bataille. Mais pendant qu'il se retournait contre lui, Mélas réta-

blissait le pont, et passait, à son tour, la rivière. Moreau se trouva alors attaqué en tête et sur ses deux flancs par des forces triples des siennes. Ce fut alors que tous les officiers qui l'entouraient le supplièrent de songer à sa retraite; car du salut de sa personne dépendait pour la France la conservation de l'Italie. Moreau résista longtemps, car il comprenait les conséquences terribles de la bataille qu'il venait de perdre, et à laquelle il ne voulait pas survivre, quoiqu'il lui fût impossible de la gagner; mais une troupe d'élite l'enveloppa, et, formant autour de lui un bataillon carré, recula, tandis que le reste de l'armée se faisait tuer pour protéger la retraite de celui dont le génie était regardé comme la seule espérance qui lui restât.

Le combat dura encore près de trois heures, pendant lesquelles l'arrière-garde de l'armée fit des prodiges. Enfin, Mélas, voyant que son ennemi lui était échappé, et sentant que ses troupes, fatiguées d'une lutte aussi opiniâtre, avaient besoin de repos, ordonna de cesser le combat, et s'arrêta sur la rive gauche de l'Adda, s'échelonnant dans les villages d'Imago, de Gorgonzola, et de Cassano, demeurant ainsi maître du champ de bataille, sur lequel nous laissions deux mille cinq cents morts, cent pièces de canon et vingt obusiers.

Le soir, Souvarow ayant invité le général Beker à souper avec lui, lui demanda quel était celui qui l'avait fait prisonnier. Beker répondit que c'était un jeune officier du régiment qui était entré le premier dans Pozzo: Souvarow s'informa aussitôt quel était ce régiment; on

lui répondit que c'était celui de Semenofskoi; le général en chef ordonna alors qu'on fît des recherches pour connaître le nom de ce jeune homme. Un instant après, on annonçait le sous-lieutenant Fœdor Romayloff. Il venait apporter à Souvarow l'épée du général Beker. Souvarow le retint à souper avec lui et son prisonnier.

Le lendemain, Fœdor écrivait à son protecteur :

« J'ai tenu ma parole, je suis lieutenant, et le feld-maréchal Souvarow a demandé pour moi à sa majesté Paul I[er] l'ordre de Saint-Vladimir. »

Le 28 avril, Souvarow entrait à Milan, que Moreau venait d'abandonner pour se retirer derrière le Tésin, et faisait appliquer sur tous les murs de cette capitale la proclamation suivante, qui peint admirablement l'esprit du héros moscovite :

« L'armée victorieuse de l'empereur apostolique et romain est ici : elle combat uniquement pour le rétablissement de la sainte religion, du clergé, de la noblesse, et de l'antique gouvernement d'Italie.

» Peuples, unissez-vous à nous pour Dieu et pour la foi ; car nous sommes arrivés avec une armée à Milan et à Plaisance pour vous secourir. »

Les victoires si chèrement achetées de la Trebia et de Novi succédèrent à celle de Cassano, et laissèrent Souvarow tellement affaibli, qu'il ne put profiter de ses avantages ; d'ailleurs, au moment où le général russe allait se remettre en route, un nouveau plan arriva, envoyé par le conseil aulique de Vienne. Les puissances alliées avaient décrété l'envahissement de la France, et,

désignant à chaque général la route qu'il devait suivre pour accomplir ce nouveau plan, avaient décidé que Souvarow entrerait en France par la Suisse , et que l'archiduc lui céderait ses positions et se rabattrait sur le Bas-Rhin. Les troupes avec lesquelles Souvarow, qui, laissant Moreau et Macdonald en face des Autrichiens, devait désormais opérer contre Masséna, étaient trente mille Russes qu'il avait avec lui sous les armes; trente mille autres, détachés de l'armée de réserve que le comte de Tolstoy commandait en Gallicie, et qui devaient être amenés en Suisse par le général Korsakoff; vingt-cinq à trente mille Autrichiens commandés par le général Hotze ; enfin, cinq à six mille émigrés français, sous la conduite du prince de Condé ; en tout quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze mille hommes.

Fœdor avait été blessé en entrant à Novi; mais Souvarow avait couvert sa blessure avec une seconde croix, et le grade de capitaine avait hâté sa convalescence; de sorte que le jeune officier, plus heureux encore que fier du nouveau degré militaire qu'il venait de conquérir, se trouva en état de suivre l'armée lorsque le 18 septembre elle commença son mouvement vers Salvedra, et commença de pénétrer avec son général dans la vallée du Tésin.

Tout avait bien été jusque alors, et tant qu'il était demeuré dans les riches et belles plaines de l'Italie, Souvarow n'avait qu'à se louer du courage et du dévouement de ses soldats; mais lorsque aux champs fertiles de la Lombardie, arrosés par de belles rivières aux doux noms, ils virent succéder les âpres chemins de la Lévan-

tine et se dresser devant eux, couvertes de neiges éternelles, les cimes sourcilleuses du Saint-Gothard, alors l'enthousiasme s'éteignit, l'énergie disparut, et de sombres pressentimens s'emparèrent du cœur de ces sauvages enfans du Nord. Des murmures inattendus coururent sur toute la ligne ; puis tout-à-coup l'avant-garde s'arrêta, déclarant qu'elle ne voulait pas aller plus loin. En vain Fœdor, qui commandait une compagnie, pria, supplia ses soldats de se séparer de leurs camarades, et de donner l'exemple en marchant les premiers ; les soldats de Fœdor jetèrent leurs armes et se couchèrent à côté d'elles. Au moment où ils venaient de donner cette preuve d'insubordination, de nouveaux murmures s'élevèrent à la queue de l'armée, s'approchant comme une tempête : c'était Souvarow qui passait de l'arrière-garde à l'avant-garde, et qui arrivait, accompagné de cette terrible preuve de mutinerie et d'insubordination qu'il soulevait sur toute la ligne à mesure qu'il passait devant elle. Lorsqu'il arriva en tête de la colonne, ces murmures devinrent des imprécations.

Alors Souvarow s'adressa à ses soldats avec cette éloquence sauvage à laquelle il devait les miracles qu'il avait opérés avec eux. Mais les cris de *la retraite ! la retraite !* couvrirent sa voix. Alors il fit prendre les plus mutins et les fit frapper du bâton jusqu'à ce qu'ils succombassent sous ce honteux supplice. Mais les châtimens n'eurent pas plus d'influence que les exhortations, et les cris continuèrent. Souvarow vit que tout était perdu, s'il n'employait pas, pour ramener les factieux, quelque

moyen puissant et inattendu. Il s'avança vers Fœdor.

— Capitaine, lui dit-il, laissez là ces drôles : prenez huit sous-officiers, et creusez une fosse.

Fœdor, étonné, regarda son général, comme pour lui demander l'explication de cet ordre étrange.

— Faites ce que j'ai commandé, dit Souvarow.

Fœdor obéit, les huit sous-officiers se mirent à la besogne. Dix minutes après, la fosse était creusée, au grand étonnement de toute l'armée, qui était réunie en demi-cercle, s'échafaudant sur les deux montagnes qui bordaient la route, comme sur les gradins d'un vaste amphithéâtre.

Alors Souvarow descendit de cheval, brisa son sabre et le jeta dans la fosse ; il détacha, l'une après l'autre, ses épaulettes, et les jeta avec son sabre ; puis il arracha les décorations qui lui couvraient la poitrine, et les jeta avec son sabre et ses épaulettes ; enfin, se mettant nu, il s'y coucha lui-même à son tour, criant à haute voix : — Couvrez-moi de terre, abandonnez ici votre général ! Vous n'êtes plus mes enfans, je ne suis plus votre père : il ne me reste qu'à mourir.

A ces mots étranges, qui furent prononcés d'une voix si puissante qu'ils avaient été entendus de toute l'armée, les grenadiers russes se jetèrent dans la fosse en pleurant, et enlevèrent leur général dans leurs bras, en lui demandant pardon et en le suppliant de les conduire à l'ennemi.

— A la bonne heure ! cria Souvarow, je reconnais mes enfans. A l'ennemi ! à l'ennemi !

Ce ne furent point des cris, mais des hurlemens, qui répondirent à ces paroles. Souvarow se rhabilla, et pen-

dant qu'ils se rhabillait, les plus mutins, se traînant sur la poussière, venaient lui baiser les pieds. Puis, lorsque ses épaulettes furent reboutonnées à ses épaules, lorsque ses croix brillèrent de nouveau sur sa poitrine, il remonta à cheval, suivi de l'armée, dont tous les soldats juraient d'une seule voix de mourir jusqu'au dernier plutôt que d'abandonner leur père.

Le même jour, Souvarow attaque Aerolo ; mais les mauvais jours commençaient à naître, et le vainqueur de Cassano, de la Trebia et de Novi, avait laissé la fortune lassée dans les plaines de l'Italie. Pendant douze heures six cents Français arrêtèrent trois mille grenadiers russes sous les murs de la ville, si bien que la nuit arriva sans que Souvarow eût pu les en chasser. Le lendemain, il fait marcher toutes ses troupes pour envelopper cette poignée de braves ; mais le ciel se couvre, et bientôt le vent chasse une pluie froide au visage des Russes. Les Français profitent de cette circonstance pour battre en retraite, évacuent la vallée d'Urseren, passent la Reuss, et vont se mettre en bataille sur les hauteurs de la Fourca et du Grimsel. Mais une partie du but de l'armée russe est atteinte, le Saint-Gothard est à elle. Il est vrai qu'aussitôt qu'elle s'en éloignera les Français le reprendront et lui fermeront la retraite ; mais qu'importe à Souvarow ? n'est-il pas habitué à marcher toujours en avant ?

Il marche donc sans s'inquiéter de ce qu'il laisse derrière lui, gagne Andermatt, franchit le Trou d'Ury, et trouve Lecourbe gardant avec quinze cents hommes les défilés du Pont-au-Diable.

Là la lutte recommence ; pendant trois jours quinze cents Français arrêtent trente mille Russes. Souvarow rugit comme un lion enveloppé dans des filets ; car il ne comprend plus rien à sa fortune. Enfin, le quatrième jour, il apprend que le général Korsakoff, qui l'a précédé et qu'il doit rejoindre, s'est fait battre par Molitor, et que Masséna a repris Zurich et occupe le canton de Glaris. Alors il renonce à suivre la vallée de la Reuss, et écrit à Korsakoff et à Jallachieh : « J'accours pour réparer vos fautes; tenez ferme comme des murailles ; vous me répondez sur votre tête de chaque pas que vous ferez en arrière. » L'aide de camp était, en outre, chargé de communiquer aux généraux russes et autrichiens un plan de bataille verbal ; c'était l'ordre aux généraux Linsken et Jallachieh d'attaquer les troupes françaises chacun de son côté, et d'opérer leur jonction dans la vallée de Glaris, où Souvarow lui-même devait descendre par le Klon-Thal, pour enfermer Molitor entre deux murailles de fer.

Souvarow était si sûr que ce plan devait réussir, qu'en arrivant sur les bords du lac de Klon-Thal, il envoya un parlementaire pour sommer Molitor de se rendre, attendu, lui dit-il, qu'il était entouré de tous côtés : Molitor fit répondre alors au maréchal que le rendez-vous donné par lui à ses généraux était manqué, attendu qu'il les avait battus l'un après l'autre et repoussés dans les Grisons ; mais qu'en revanche, comme Masséna s'avançait par Muotta, c'était lui, Souvarow, qui se trouvait à son tour entre deux feux : en conséquence, Molitor le sommait de mettre bas les armes.

En écoutant cette étrange réponse, Souvarow crut qu'il faisait un rêve; mais bientôt revenant à lui, et comprenant le danger qu'il y avait à rester dans les défilés où il se trouvait, il se précipita sur le général Molitor : celui-ci le reçut à la pointe de ses baïonnettes, et là, fermant le défilé, il contint pendant huit heures, avec douze cents hommes, quinze à dix-huit mille russes. Enfin, la nuit venue, Molitor évacua le Klon-Thal, et se retira sur la Linth pour défendre les ponts de Nœfels et de Mollis. Le vieux maréchal se répandit alors comme un torrent sur Glaris et Mitlodi, et là il apprit que Molitor lui avait dit la vérité; que Jallachich et Linsken étaient battus et dispersés; que Masséna s'avançait sur Schwitz, et que le général Rosemberg, à qui il avait confié la défense du pont de Muotta, avait été forcé de se replier; de sorte qu'il allait bien véritablement se trouver lui-même dans la position où il avait cru mettre Molitor.

Il n'y avait pas de temps à perdre pour battre en retraite : Souvarow se jeta dans les défilés d'Engi, de Schwauden et d'Elm, précipitant tellement sa marche, qu'il abandonna ses blessés et une partie de son artillerie. Aussitôt les Français se lancèrent à sa poursuite, le joignant tantôt dans les précipices, tantôt dans les nuages. Alors on vit des armées tout entières passer là où des chasseurs de chamois ôtaient leurs souliers, marchaient pieds nus, et s'aidaient de leurs mains pour ne pas tomber; trois peuples venus de trois points différens s'étaient donné rendez-vous au-dessus de la demeure

des aigles, comme pour rendre de plus près Dieu juge de la justice de leur cause. Alors il y eut des instans où toutes ces montagnes glacées se changèrent en volcans, où les cascades descendirent sanglantes dans la vallée, et où roulèrent jusqu'au plus profond des précipices des avalanches humaines; si bien que la mort fit une telle moisson, là où la vie n'était jamais parvenue, que les vautours, devenus dédaigneux par abondance, ne prenaient plus, disent par tradition les paysans de ces montagnes, que les yeux des cadavres pour les porter à leurs petits.

Enfin Souvarow parvint à rallier ses troupes dans les environs de Lindeau, et rappela à lui Korsakoff, qui occupait encore le poste de Bregenz; mais toutes ses troupes réunies ne s'élevaient plus qu'à trente mille hommes : c'était le reste de quatre-vingt mille que Paul Ier avait fournis pour son contingent dans la coalition : c'est qu'en quinze jours trois corps d'armée, dont chacun était plus nombreux que toute l'armée de Masséna, avaient été battus par cette armée. Aussi Souvarow, furieux d'avoir été vaincu par ces mêmes républicains dont il avait annoncé d'avance l'extermination, s'en prit-il aux Autrichiens de sa défaite, et déclara-t-il qu'il attendrait, avant de rien entreprendre pour la coalition, les ordres de l'empereur, auquel il venait de faire connaître la trahison de ses alliés.

La réponse de Paul Ier fut qu'il eût à faire reprendre à ses soldats le chemin de la Russie, et à revenir lui-même au plus vite à Saint-Pétersbourg, où l'attendait une entrée triomphale ; le même ukase portait que Sou-

varow serait logé le reste de sa vie au palais impérial, enfin qu'il lui serait élevé un monument sur une des places publiques de Saint-Pétersbourg.

Fœdor allait donc revoir Vaninka. Partout où il y avait eu un danger à courir dans les plaines d'Italie, dans les gorges du Tésin, sur les glaces du mont Pragel, il s'y était précipité un des premiers, et parmi les noms cités comme dignes de récompenses, son nom s'était trouvé toutes les fois : or Souvarow était trop brave lui-même pour être prodigue de pareils honneurs quand ils n'étaient pas mérités. Il revenait donc, comme il l'avait promis, digne de l'intérêt de son noble protecteur, et, qui sait? peut-être de l'amour de Vaninka. D'ailleurs le maréchal l'avait pris en amitié, et nul ne pouvait savoir où pouvait conduire l'amitié de Souvarow, que Paul Ier honorait à l'égal d'un guerrier antique.

Mais nul ne pouvait se reposer sur Paul Ier, dont le caractère était un composé de mouvemens extrêmes; aussi, sans avoir démérité en rien de son maître, sans savoir d'où lui venait cette disgrâce, Souvarow reçut, en arrivant à Riga, une lettre du conseiller privé, qui lui signifiait, au nom de l'empereur, qu'ayant toléré chez ses soldats une infraction à une loi disciplinaire, l'empereur lui ôtait tous les honneurs dont il était revêtu et lui défendait de se présenter devant lui.

Une semblable nouvelle fut un coup de foudre pour le vieux guerrier, déjà ulcéré des revers qu'il venait d'éprouver, et qui, pareils à ces orages du soir, venaient ternir une splendide journée. En conséquence, il assembla tous

ses officiers sur la place de Riga, prit congé d'eux en pleurant, et comme un père qui quitte sa famille; puis ayant embrassé les généraux et les colonels, serré la main aux autres, il leur dit encore une fois adieu, les laissant libres de suivre sans lui leur destination, et se jetant dans un traîneau, il marcha nuit et jour, arriva incognito dans cette capitale où il devait entrer en triomphateur, se fit conduire dans un quartier éloigné, chez une de ses nièces, où quinze jours après il mourut, le cœur brisé de douleur.

De son côté, Fœdor avait fait presque la même diligence que son maréchal, et comme lui était entré dans Saint-Pétersbourg, sans qu'aucune lettre le précédât ni annonçât son arrivée; comme Fœdor n'avait aucun parent dans la capitale, et que d'ailleurs sa vie entière était concentrée sur une seule personne, il se fit conduire droit à la perspective de Niuwski, dont la maison du général, située au bord du canal Catherine, faisait l'angle; puis, arrivé là, sautant à bas de sa voiture, il s'élança dans la cour, monta en bondissant le perron, ouvrit la porte de l'antichambre, et tombant inattendu au milieu des valets et des officiers inférieurs de la maison, qui jetèrent un cri de surprise en l'apercevant, il demanda où était le général; on lui répondit en lui montrant la porte de la salle à manger : il était là et déjeunait avec sa fille:

Alors, par une réaction étrange, Fœdor sentit que les jambes lui manquaient, et s'appuya contre le mur, pour ne pas tomber, au moment de revoir Vaninka, cette ame de son ame, pour laquelle seule il avait tant fait de

choses, il frémit de ne pas la retrouver telle qu'il l'avait quittée. Mais en ce moment même la porte de la salle à manger s'ouvrit, et Vaninka parut : en apercevant le jeune homme, elle jeta un cri, et se retournant vers le général : — Mon père, c'est Fœdor, dit-elle avec cette expression instantanée qui ne permet pas que celui qui l'entend se trompe au sentiment qui l'a inspirée. — Fœdor! s'écria le général en s'élançant et en tendant les bras. Fœdor était attendu ou aux pieds de Vaninka, ou sur le cœur de son père ; il comprit que le premier moment devait être au respect et à la reconnaissance, et se précipita dans les bras du général. Agir autrement, c'était avouer son amour; et avait-il le droit d'avouer cet amour avant de savoir s'il était partagé ?

Fœdor se retourna, et, comme à l'heure où il était parti, mit un genou en terre devant Vaninka ; mais un moment avait suffi à l'altière jeune fille pour faire refluer jusqu'au plus profond de son cœur les sentimens qu'elle avait éprouvés; la rougeur qui avait passé sur son front, pareille à une flamme, avait disparu, et elle était redevenue la froide et altière statue d'albâtre, œuvre d'orgueil commencée par la nature et achevée par l'éducation ; Fœdor baisa sa main, sa main était tremblante, mais glacée ; Fœdor sentit le cœur lui manquer, et crut qu'il allait mourir.

— Eh bien, Vaninka, dit le général, pourquoi es-tu si froide pour un ami qui nous a causé à la fois tant de terreur et de joie? Allons, Fœdor, embrasse ma fille.

Fœdor se releva suppliant, mais demeura immobile en

attendant qu'une autre permission vînt confirmer celle du général.

— N'avez-vous pas entendu mon père? dit Vaninka en souriant, mais cependant sans avoir assez de puissance en elle-même pour éteindre l'émotion qui vibrait au fond de sa voix.

Fœdor approcha ses lèvres des joues de Vaninka, et comme il tenait en même temps sa main, il lui sembla que, par un mouvement nerveux et indépendant de sa volonté, cette main avait légèrement serré la sienne ; un faible cri de joie était près de s'échapper de sa poitrine, lorsqu'en jetant les yeux sur Vaninka, ce fut lui qui fut effrayé à son tour de sa pâleur, ses lèvres surtout étaient blanches comme si elle était morte.

Le général fit asseoir Fœdor à table, Vaninka reprit sa place, et comme par hasard elle était à contre-jour, le général, qui n'avait aucun soupçon, ne s'aperçut de rien.

Le déjeuner, comme on le pense bien, se passa à faire et à écouter le récit de cette campagne étrange qui avait commencé sous le soleil ardent de l'Italie et avait été finir dans les glaces de la Suisse. Comme il n'y a point à Saint-Pétersbourg de journaux qui disent autre chose que ce que l'empereur permet de dire, on avait bien appris les succès de Souvarow, mais on ignorait ses revers; Fœdor raconta les uns avec modestie, et les autres avec franchise.

On devine l'intérêt immense que prit le général à un récit pareil fait par Fœdor; ses deux épaulettes de capi-

taine, sa poitrine couverte de décorations, prouvaient que le jeune homme accomplissait un acte d'humilité en s'oubliant lui-même dans la narration qu'il venait de faire : mais le général, trop généreux pour craindre de partager la disgrâce de Souvarow, avait déjà fait une visite au feld-maréchal mourant, et avait appris de lui avec quel courage s'était conduit son jeune protégé. Lorsque celui-ci eut achevé son récit, ce fut donc au tour du général d'énumérer tout ce qu'avait fait de bien Fœdor, dans une campagne de moins d'un an ; puis, cette énumération finie, il ajouta que dès le lendemain il allait demander à l'empereur de prendre le jeune capitaine pour son aide de camp. Fœdor, à ces mots, voulut se jeter aux genoux du général ; mais celui-ci le reçut une seconde fois dans ses bras, et pour lui donner une preuve de la certitude qu'il avait de réussir, le général lui désigna le jour même le logement qu'il devait occuper dans la maison.

En effet, le lendemain le général revint du palais Saint-Michel, annonçant cette heureuse nouvelle que sa demande lui était accordée.

Fœdor était au comble de la joie : à compter de ce moment, il était commensal du général en attendant qu'il fît partie de sa famille. Vivre sous le même toit que Vaninka, la voir à toute heure, la rencontrer à chaque instant dans une chambre, la voir passer comme une apparition au bout d'un corridor, se trouver deux fois par jour avec elle à la même table, c'était plus que Fœdor n'avait jamais espéré; aussi crut-il d'abord que ce bonheur lui suffirait.

De son côté, Vaninka, si fière qu'elle fût, avait été prise au fond du cœur d'un vif intérêt pour Fœdor; puis, il était parti lui laissant la certitude qu'il l'aimait, et pendant son absence, son orgueil de femme s'était nourri de la gloire que le jeune officier acquérait, dans l'espoir de rapprocher la distance qui le séparait d'elle; de sorte que lorsqu'elle l'avait vu revenir ayant franchi une partie de cette distance, elle avait senti, aux battemens de son cœur, que son orgueil satisfait venait de se changer en un sentiment plus tendre, et que, de son côté, elle aimait Fœdor autant qu'il lui était possible d'aimer; elle n'en avait pas moins, comme nous l'avons dit, renfermé ces sentimens dans leur enveloppe glacée; car Vaninka était ainsi faite: elle voulait bien dire un jour à Fœdor qu'elle l'aimait; mais, jusqu'au jour où il lui plairait de le dire, elle ne voulait pas que le jeune homme devinât qu'il était aimé.

Les choses durèrent ainsi pendant quelques mois, et cet état, qui avait paru à Fœdor le suprême bonheur, lui sembla bientôt un affreux supplice. En effet, aimer à sentir son cœur toujours prêt à déborder d'amour, être du matin au soir en face de celle qu'on aime, à table rencontrer sa main, dans un corridor étroit toucher sa robe, quand on entre dans un salon, ou lorsqu'on sort d'un bal, la sentir s'appuyer sur son bras, et sans cesse être forcé de contraindre son visage à ne rien laisser paraître des émotions de son cœur, il n'y a pas de volonté humaine qui puisse résister à une pareille lutte; aussi Vaninka vit-elle que Fœdor n'aurait plus la force de garder longtemps son secret, et résolut-elle d'aller au-devant d'un

aveu qu'elle voyait sans cesse près de s'échapper de son cœur.

Un jour qu'ils se trouvaient seuls, et qu'elle voyait les efforts inutiles que faisait le jeune homme pour lui cacher ce qu'il éprouvait, elle alla droit à lui, et le regardant fixement :

— Vous m'aimez, Fœdor? lui dit-elle.

— Pardon! pardon! s'écria le jeune homme en joignant les mains.

— Pourquoi me demander pardon, Fœdor? Votre amour n'est-il pas pur?

— Oh! oui! oui! mon amour est pur, d'autant plus pur qu'il est sans espoir.

— Et pourquoi sans espoir? demanda Vaninka; mon père ne vous aime-t-il pas comme un fils?

— Oh! que me dites-vous là? s'écria Fœdor; comment, si votre père m'accordait votre main, vous consentiriez donc?...

— N'êtes-vous pas noble de cœur et noble de race, Fœdor? Vous n'avez pas de fortune, c'est vrai; mais je suis assez riche pour deux.

— Alors, mais alors, je ne vous suis donc pas indifférent?

— Je vous préfère du moins à tous ceux que j'ai vus.

— Vaninka! — la jeune fille fit un mouvement d'orgueil. — Pardon! reprit Fœdor, que faut-il que je fasse? ordonnez; je n'ai pas de volonté en face de vous; je crains que chacun de mes sentimens ne vous blesse : guidez-moi, j'obéirai.

— Ce que vous avez à faire, Fœdor, c'est de demander le consentement de mon père.

— Ainsi, vous m'autorisez à cette démarche?

— Oui; mais à une condition.

— Laquelle? oh! parlez! parlez!

— C'est que mon père, quelle que soit sa réponse, n'apprendra jamais que vous vous présentez à lui autorisé par moi; c'est que nul ne saura que vous suivez les instructions que je vous donne; c'est que tout le monde ignorera l'aveu que je viens de vous faire; c'est, enfin, que vous ne me demanderez pas, quelque chose qui arrive, de vous seconder autrement que de mes vœux.

— Tout ce que vous voudrez! s'écria Fœdor; oh! oui, je ferai tout ce que vous voudrez! Ne m'accordez-vous pas mille fois plus que je n'osais espérer? et votre père me refusât-il, eh bien, ne saurai-je pas, moi, que vous prendrez votre part de ma douleur?

— Oui; mais il n'en sera pas ainsi, je l'espère, dit Vaninka en tendant au jeune officier une main qu'il baisa ardemment; — ainsi donc, espoir et courage! —

Et Vaninka sortit, laissant, toute femme qu'elle était, le jeune officier cent fois plus tremblant et plus ému qu'elle.

Le même jour, Fœdor demanda un entretien au général.

Le général reçut son aide de camp, comme il avait coutume de le faire, d'un visage ouvert et riant; mais aux premiers mots que prononça Fœdor son visage se rembrunit. Cependant, à la peinture de cet amour si

vrai, si constant, et si passionné que le jeune homme éprouvait pour sa fille; quand il lui eut dit que cet amour était le mobile de ces actions glorieuses dont il l'avait loué si souvent, le général lui tendit la main, et, presque aussi ému que lui, il lui dit que pendant son absence, ignorant cet amour qu'il emportait avec lui, et dont il n'avait reconnu aucune trace chez Vaninka, il avait, sur l'invitation de l'empereur, engagé sa parole avec le fils du conseiller privé. La seule chose qu'avait demandé le général, c'était de ne point se séparer de sa fille avant qu'elle eût atteint l'âge de dix-huit ans : Vaninka n'avait donc plus que cinq mois à rester sous le toit paternel.

Il n'y avait rien à répondre à cela : en Russie, un désir de l'empereur est un ordre, et du moment où il est exprimé, nul n'a la pensée même de le combattre. Cependant, ce refus avait empreint un tel désespoir sur le visage du jeune homme, que le général, touché de cette peine silencieuse et résignée, lui tendit les bras ; Fœdor s'y précipita en éclatant en sanglots; alors le général l'interrogea sur sa fille; mais Fœdor répondit, comme il avait promis de le faire, que Vaninka ignorait tout, et que la démarche venait de lui seul : cette assurance rendit un peu de calme au général ; il avait craint de faire deux malheureux.

A l'heure du dîner, Vaninka descendit et trouva son père seul. Fœdor n'avait point eu le courage d'assister au repas, et de se retrouver, au moment où il venait de perdre tout espoir, en face du général et de sa fille,

il avait pris un traîneau et s'était fait conduire aux environs de la ville. Pendant tout le temps que dura le dîner, à peine si le général et Vaninka échangèrent une parole; mais, si expressif que fût ce silence, Vaninka commanda à sa physionomie avec sa puissance habituelle, et le général seul parut triste et abattu.

Le soir, comme elle allait descendre pour prendre le thé, on vint le lui apporter dans sa chambre, en lui disant que le général s'était senti fatigué, et s'était retiré dans ses appartemens. Vaninka fit quelques questions sur la nature de son indisposition; puis, ayant appris qu'elle n'offrait aucun symptôme inquiétant, elle chargea le valet de chambre qui lui donnait cette nouvelle de reporter à son père l'expression de son respect, lui faisant dire qu'elle se mettait à ses ordres, s'il avait besoin de quelqu'un ou de quelque chose : le général fit répondre à sa fille qu'il la remerciait, mais n'avait pour le moment besoin que de solitude et de repos. Vaninka dit que de son côté elle allait se renfermer chez elle : le valet de chambre se retira. A peine fut-il sorti, que Vaninka donna l'ordre à Annouschka, sa sœur de lait, qui remplissait auprès d'elle les fonctions de suivante, de guetter le retour de Fœdor, et de venir la prévenir aussitôt qu'il serait rentré.

A onze heures du soir, les portes de l'hôtel se rouvrirent. Fœdor descendit de traîneau, et monta aussitôt à son appartement, où il se jeta sur un divan, écrasé sous le poids de ses propres pensées; à minuit, il entendit frapper à sa porte, il se leva tout étonné et alla ouvrir :

c'était Annouschka qui venait lui dire de la part de sa maîtresse de passer à l'instant même chez elle. Si étonné qu'il fût de ce message, auquel il était loin de s'attendre, Fœdor obéit.

Il trouva Vaninka assise et vêtue d'une robe blanche, et comme elle était plus pâle encore que d'habitude, Fœdor s'arrêta à la porte, car il lui semblait avoir vu une statue toute préparée pour un tombeau.

— Venez, dit Vaninka d'une voix dans laquelle il était impossible de distinguer la moindre émotion.

Fœdor s'approcha, attiré par cette voix, comme le fer l'est par l'aimant. Annouschka ferma la porte derrière lui.

— Eh bien! dit Vaninka, que vous a répondu mon père?

Fœdor lui raconta tout ce qui s'était passé : la jeune fille écouta ce récit d'un regard impassible ; seulement ses lèvres, qui étaient la seule partie de son visage où l'on pût encore reconnaître la présence du sang, devinrent blanches comme le peignoir qui l'enveloppait. Quant à Fœdor, il était, au contraire, dévoré par la fièvre, et paraissait presque insensé.

—Maintenant, quelle est votre intention? dit Vaninka de la même voix glacée dont elle avait fait les autres questions.

— Vous me demandez quelle est mon intention, Vaninka! que voulez-vous donc que je fasse, et que me reste-t-il donc à faire, si ce n'est, pour ne pas reconnaître les bontés de mon protecteur par quelque lâcheté infâme,

de fuir Saint-Pétersbourg et d'aller me faire tuer dans le premier coin de la Russie où il éclatera une guerre?

— Vous êtes un fou, — dit Vaninka avec un sourire où l'on pouvait reconnaître un singulier mélange de triomphe et de mépris; car, de ce moment, elle sentait sa supériorité sur Fœdor, et comprenait qu'elle allait diriger en reine le reste de sa vie.

— Alors, s'écria le jeune officier, guidez-moi, ordonnez; ne suis-je pas votre esclave?

— Il faut rester, dit Vaninka.

— Rester!

— Oui, c'est d'une femme ou d'un enfant de s'avouer ainsi vaincu au premier coup; un homme, s'il mérite vraiment ce nom, un homme lutte.

— Lutter! et contre qui? contre votre père? jamais!...

— Qui vous parle de lutter contre mon père? c'est contre les événemens qu'il faut se raidir, car le commun des hommes ne dirige pas les événemens; mais, au contraire, est entraîné par eux. Ayez l'air, aux yeux de mon père, de combattre votre amour, qu'il croie que vous vous en êtes rendu maître; comme je suis censée ignorer votre démarche, on ne se défiera pas de moi, je demanderai deux ans, et je les obtiendrai. Qui sait les événemens qui sont cachés dans ces deux années? L'empereur peut mourir, celui qu'on me destine peut mourir, mon père lui-même, et que Dieu le protége! mon père lui-même peut mourir!...

— Mais si l'on exige de vous?

—Si l'on exige de moi! interrompit Vaninka, — et une vive rougeur s'élança à ses joues pour disparaître aussitôt, — et qui donc exigerait quelque chose de moi? Mon père, il m'aime trop pour cela; l'empereur, il a dans sa famille même assez de sujets d'inquiétudes pour ne pas porter le trouble dans celle des autres : d'ailleurs, il me restera toujours une ressource dernière, quand toutes les ressources seront épuisées : la Newa coule à trois cents pas d'ici, et ses eaux sont profondes.

Fœdor jeta un cri; car il y avait dans le plissement du front et dans les lèvres serrées de la jeune fille un tel caractère de résolution, qu'il comprit la possibilité de briser cette enfant, mais non pas celle de la faire plier.

Cependant le cœur de Fœdor était trop en harmonie avec le plan que proposait Vaninka, pour que, ses objections levées, il en cherchât de nouvelles. D'ailleurs, eût-il eu ce courage, la promesse que lui fit Vaninka de le dédommager en secret de la dissimulation qu'il était obligé de s'imposer en public eût vaincu ses derniers scrupules; puis, Vaninka, par son caractère arrêté, et par son éducation d'accord avec son caractère, avait, il faut le dire, sur tout ce qui l'entourait, et même sur le général, une influence à laquelle, sans s'en rendre compte, chacun obéissait. Fœdor souscrivit donc comme un enfant à tout ce qu'elle exigeait, et l'amour de la jeune fille s'augmenta de sa volonté combattue et de son orgueil satisfait.

C'était quelques jours après cette décision nocturne,

arrêtée dans la chambre de Vaninka, qu'avait eu lieu, pour une légère faute, l'exécution à laquelle nous avons fait assister nos lecteurs, et dont Grégoire avait été victime, sur la plainte qu'avait portée Vaninka à son père.

Fœdor, qui, en sa qualité d'aide de camp, avait dû présider à la punition de Grégoire, n'avait point fait autrement attention aux paroles de menace que l'esclave avait prononcées en se retirant. Ivan le cocher, après avoir été bourreau, s'était fait médecin, et avait appliqué sur les épaules déchirées du patient les compresses d'eau et de sel qui devaient les cicatriser. Grégoire était resté à l'infirmerie trois jours, pendant lesquels il avait retourné dans son esprit tous les moyens possibles d'arriver à une vengeance; puis, comme au bout de trois jours il était guéri, il avait repris son service, et, excepté lui, chacun avait oublié bientôt tout ce qui s'était passé; il y a même plus, si Grégoire avait été un vrai Russe, il eût bientôt oublié lui-même cette punition, trop familière aux rudes enfans de la Moscovie pour qu'ils en gardent une longue et rancuneuse mémoire; mais Grégoire, comme nous l'avons dit, avait du sang grec dans les veines; il dissimula et se souvint.

Quoique Grégoire fût un esclave, les fonctions qu'il remplissait auprès du général l'avaient amené peu à peu à une familiarité plus grande que celle dont jouissaient les autres serviteurs. D'ailleurs, dans tous les pays du monde, les barbiers ont de grands priviléges auprès de ceux qu'ils rasent : cela vient peut-être de ce que l'on est

instinctivement moins fier envers un homme qui tient chaque jour pendant dix minutes votre existence entre ses mains. Grégoire jouissait donc des immunités de sa profession, et il arrivait presque toujours que la séance quotidienne que le barbier faisait auprès du général se passait dans une conversation dont il faisait tous les frais.

Un jour que le général devait assister à une revue, il avait appelé Grégoire avant le jour, et comme celui-ci lui passait, le plus doucement qu'il lui était possible, le rasoir sur la joue, la conversation tomba, ou plutôt fut conduite, sur Fœdor, et le barbier en fit le plus grand éloge, ce qui amena tout naturellement son maître à lui demander, en se souvenant intérieurement de la correction que lui avait fait administrer le jeune aide de camp, s'il ne trouvait pas, à celui qu'il présentait comme le modèle de la perfection, quelque léger défaut qui fît ombre à de si grandes et de si belles qualités.

Grégoire répondit qu'à l'exception de l'orgueil, il croyait Fœdor irréprochable.

— L'orgueil? demanda le général étonné, c'est le vice dont je le croyais le plus exempt.

— J'aurais dû dire l'ambition, répondit Grégoire.

— Comment, l'ambition? continua le général; mais il me semble qu'il n'a pas fait preuve d'ambition en entrant à mon service; car, après la manière dont il s'était conduit dans la dernière campagne, il pouvait facilement aspirer à l'honneur de faire partie de la maison de l'empereur.

— Oh! il y a ambition et ambition, dit en souriant Grégoire; les uns ont l'ambition d'un poste élevé, les autres celle d'une illustre alliance; les uns veulent tout devoir à eux-mêmes, les autres espèrent se faire un marche-pied de leur femme, et alors ils lèvent les yeux plus haut qu'ils ne devraient les lever.

— Que veux-tu dire? s'écria le général, commençant à comprendre où en voulait venir Grégoire.

— Je voulais dire, excellence, répondit celui-ci, qu'il y a bien des gens que les bontés qu'on a pour eux encouragent à oublier leur position, pour aspirer à une position plus élevée, quoiqu'ils soient déjà placés si haut que la tête leur tourne.

— Grégoire, s'écria le général, tu t'embarques là, crois-moi, dans une mauvaise affaire; car c'est une accusation que tu portes, et si je la reçois comme telle, il te faudra prouver ce que tu avances.

— Par saint Basile! général, il n'y a si mauvaise affaire dont on ne se tire, lorsqu'on a la vérité pour soi; d'ailleurs, je n'ai rien dit dont je ne sois prêt à donner la preuve.

— Ainsi, s'écria le général, tu persistes à soutenir que Fœdor aime ma fille.

— Ah! dit Grégoire avec la duplicité de sa nation, ce n'est pas moi qui le dis: votre excellence, c'est vous; moi, je n'ai point nommé mademoiselle Vaninka.

— Ce n'en est pas moins ce que tu as voulu dire, n'est-ce pas? Contre ton habitude, voyons, réponds franchement.

— C'est vrai, votre excellence, c'est ce que j'ai voulu dire.

— Et, selon toi, ma fille répond à cet amour, sans doute ?

— J'en ai peur pour elle et pour vous, excellence.

— Et qui te fait croire cela? Parle.

— D'abord, M. Fœdor ne manque pas une occasion de parler à mademoiselle Vaninka.

— Il est dans la même maison qu'elle, ne veux-tu pas qu'il la fuie?

— Lorsque mademoiselle Vaninka rentre tard, et que par hasard M. Fœdor ne vous a pas accompagné; à quelque heure qu'il soit, M. Fœdor est là pour lui donner la main lorsqu'elle descend de voiture.

— Fœdor m'attend, et c'est son devoir, dit le général, commençant à croire que les soupçons de l'esclave n'étaient fondés que sur de légères apparences, il m'attend, continua-t-il, parce qu'à quelque heure du jour ou de la nuit que je rentre, je puis avoir des ordres à lui donner.

— Il ne se passe point de journée que M. Fœdor n'entre chez mademoiselle Vaninka, quoique ce n'est pas l'habitude qu'une pareille faveur soit accordée à un jeune homme dans une maison comme celle de votre excellence.

— La plupart du temps c'est moi qui l'y envoie, dit le général.

— Oui, le jour, répondit Grégoire; mais..... la nuit?

— La nuit! s'écria le général en se levant tout debout,

et en pâlissant de telle façon qu'au bout d'un instant il fut forcé de s'appuyer sur une table.

— Oui, la nuit, votre excellence, répondit tranquillement Grégoire, et puisque j'ai commencé, comme vous le dites, à me faire une mauvaise affaire, eh bien ! je me la ferai complète : d'ailleurs, dût-il m'en revenir une punition nouvelle et plus terrible encore que celle que j'ai reçue, je ne souffrirai pas que l'on trompe plus longtemps un si bon maître.

— Fais bien attention à ce que tu vas dire, esclave, car je connais ceux de ta nation, et prends-y garde, si l'accusation que tu portes par vengeance ne repose pas sur des preuves visibles, palpables, positives, tu seras puni comme un infâme calomniateur.

— J'y consens, répondit Grégoire.

— Et tu dis que tu as vu entrer de nuit Fœdor chez ma fille?

— Je ne dis point que je l'y ai vu entrer, excellence, je dis que je l'en ai vu sortir.

— Et quand cela ?

— Il y a un quart d'heure, en me rendant chez votre excellence.

— Tu mens, dit le général en levant le poing sur l'esclave.

— Ce ne sont point là nos conventions, votre excellence, répondit l'esclave en se reculant : je ne dois être puni que si je ne donne point de preuves.

— Mais tes preuves, quelles sont-elles?

— Je vous l'ai dit.

— Et tu espères que je croirai à ta parole?

— Non ; mais j'espère que vous croirez en vos yeux.

— Et comment cela?

— La première fois que M. Fœdor sera chez mademoiselle Vaninka passé minuit, je viendrai chercher votre excellence, et alors elle pourra juger par elle-même si je mens ; mais jusqu'à présent, votre excellence, toutes les conditions du service que je veux vous rendre sont à mon désavantage.

— Comment?

— Oui, si je ne donne pas de preuves, je dois être traité comme un infâme calomniateur, c'est bien ; mais si j'en donne, que me reviendra-t-il?

— Mille roubles et ta liberté.

— C'est marché fait, excellence, répondit tranquillement Grégoire en replaçant les rasoirs dans la toilette du général. Et j'espère qu'avant huit jours vous me rendrez meilleure justice que vous ne le faites en ce moment.

A ces mots, l'esclave sortit, laissant, par son assurance, le général convaincu qu'un malheur suprême le menaçait.

A compter de ce moment, comme on le pense bien, le général écouta chaque mot, examina chaque geste qu'échangèrent devant lui Vaninka et Fœdor; mais ni du côté l'aide de camp ni de la part de sa fille il ne vit rien qui dût confirmer ses soupçons; au contraire, Vaninka lui parut plus froide et plus réservée que jamais.

Huit jours se passèrent ainsi ; dans la nuit du huitième

au neuvième jour, et vers les deux heures du matin, on frappa à la porte du général : c'était Grégoire.

— Si votre excellence veut entrer chez sa fille, dit Grégoire, elle y trouvera M. Fœdor.

Le général pâlit, s'habilla sans prononcer un seul mot, suivit l'esclave jusqu'à la porte de Vaninka, et arrivé là, faisant de la main un geste, il congédia le dénonciateur, qui, au lieu de se retirer, ainsi que l'ordre muet lui en avait été donné, se cacha à l'angle du corridor.

Quand le général se crut seul, il frappa une première fois; mais, à cette première fois, tout demeura silencieux : cependant le silence n'indiquait rien, car Vaninka pouvait dormir, il frappa une seconde fois, et la voix de la jeune fille demanda d'un ton parfaitement calme : — Qui est là ?

— C'est moi, dit le général, d'une voix tremblante d'émotion.

— Annouschka, dit la jeune fille, s'adressant à sa sœur de lait, qui couchait dans la chambre voisine de la sienne, ouvre à mon père. — Pardon, mon père, continua-elle; mais Annouschka s'habille, et dans un instant elle est à vous.

Le général attendit avec patience; car il n'avait reconnu aucune émotion dans la voix de sa fille, et il espérait que Grégoire s'était trompé.

Au bout d'un instant la porte s'ouvrit, et le général entra, jetant un long regard autour de lui : il n'y avait personne dans cette première chambre.

Vaninka était couchée, plus pâle peut-être que d'habitude, mais parfaitement calme et ayant sur les lèvres

ce sourire filial avec lequel elle accueillait toujours son père.

— A quelle heureuse circonstance, demanda la jeune fille avec sa plus douce voix, dois-je le bonheur de vous voir à une heure aussi avancée de la nuit ?

— Je voulais te parler d'une chose importante, dit le général; et, quelle que soit l'heure, j'ai pensé que tu me pardonnerais de troubler ton sommeil.

— Mon père sera toujours le bien venu chez sa fille, à quelque heure du jour ou de la nuit qu'il s'y présente.

Le général regarda de nouveau autour de lui, et tout le confirma dans la pensée qu'il était impossible qu'un homme fût caché dans la première chambre ; mais restait la seconde.

— Je vous écoute, dit Vaninka après un moment de silence.

— Oui ; mais nous ne sommes pas seuls, répondit le général, et il est important que d'autres oreilles n'entendent pas ce que j'ai à te dire.

— Annouschka; vous le savez, est ma sœur de lait, dit Vaninka.

— N'importe, reprit le général; et s'avançant, une bougie à la main, vers la chambre à côté, qui était plus petite encore que celle de sa fille :

— Annouschka, dit-il, veillez dans le corridor à ce que personne ne nous écoute.

Puis, en prononçant ces paroles, le général jeta le même coup d'œil investigateur autour de lui ; mais, excepté la jeune fille, il n'y avait personne dans le cabinet.

Annouschka, obéit, le général sortit derrière elle, et, après avoir jeté encore un dernier regard autour de lui, rentra dans la chambre de sa fille, et vint s'asseoir sur le pied de son lit : quant à Annouschka, sur un signe que lui fit sa maîtresse, elle la laissa seule avec son père.

Le général tendit la main à Vaninka, et Vaninka lui donna la sienne sans hésitation.

— Ma fille, dit le général, j'ai à te parler d'une chose importante.

— Laquelle, mon père ? demanda Vaninka.

— Tu vas avoir dix-huit ans, continua le général, c'est l'âge où se marient ordinairement les jeunes filles de la noblesse russe. — Le général s'arrêta un instant pour juger de l'impression que ces paroles pourraient faire sur Vaninka ; mais sa main resta immobile dans celle de son père. — Depuis un an ta main est engagée par moi, continua le général.

— Puis-je savoir à qui ? demanda froidement Vaninka.

— Au fils du conseiller actuel, répondit le général ; qu'en penses-tu ?

— C'est un digne et noble jeune homme, à ce qu'on assure, dit Vaninka ; mais je ne puis avoir d'autre opinion sur lui que celle qu'on lui a faite : n'est-il pas depuis trois mois en garnison à Moscou ?

— Oui, dit le général ; mais dans trois mois il doit revenir.

Vaninka resta impassible.

— N'as-tu donc rien à me répondre ? demanda le général.

— Non, mon père ; seulement j'ai une grâce à vous demander.

— Laquelle ?

— Je ne voudrais point me marier avant l'âge de vingt ans.

— Et pourquoi ?

— J'ai fait un vœu.

— Mais si des circonstances nécessitaient la rupture de ce vœu et rendaient urgente la célébration de ce mariage ?

— Lesquelles ? demanda Vaninka.

— Fœdor t'aime, dit le général en regardant fixement Vaninka.

— Je le sais, répondit la jeune fille avec la même impassibilité que s'il était question d'une autre que d'elle.

— Tu le sais ? s'écria le général.

— Oui, il me l'a dit.

— Et quand cela ?

— Hier.

— Et tu lui as répondu...

— Qu'il fallait qu'il s'éloignât.

— Et il y a consenti ?

— Oui, mon père.

— Quand part-il ?

— Il est parti.

— Mais, dit le général, il m'a quitté à dix heures.

— Et moi, il m'a quittée à minuit, dit Vaninka.

— Ah ! fit le général, respirant pour la première fois à pleine poitrine, tu es une digne enfant, Vaninka, et je

t'accorde ce que tu demandes, c'est-à-dire deux ans encore. Songe seulement que c'est l'empereur qui a décidé ce mariage.

— Mon père me rendra la justice de croire que je suis une fille trop soumise pour être une sujette rebelle.

— Bien, Vaninka, bien, dit le général. Ainsi donc le pauvre Fœdor t'a tout dit ?

— Oui, dit Vaninka.

— Tu as su qu'il s'était adressé à moi d'abord.

— Je l'ai su.

— Alors c'est de lui que tu as appris que ta main était enga gée ?

— C'est de lui.

— Et il a consenti à partir ? C'est un bon et noble jeune homme, que ma protection suivra partout. Oh ! si ma parole n'avait pas été donnée, je l'aimais tant, continua le général, que, si tu n'eusses pas eu de répugnance pour lui, sur mon honneur, je lui eusse accordé ta main.

— Et vous ne pouvez dégager votre parole ? demanda Vaninka.

— Impossible, dit le général.

— Alors, que ce qui doit arriver s'accomplisse, dit Vaninka.

— Voilà comme doit parler ma fille, dit le général en l'embrassant. — Adieu, Vaninka. Je ne te demande point si tu l'aimais. Vous avez fait votre devoir tous les deux ; je n'ai rien à exiger de plus.

A ces mots, il se leva et sortit : Annouschka était dans le corridor, le général lui fit signe qu'elle pouvait



Catinka retrouve Fédor évanoui

rentrer, et continua son chemin ; à la porte de sa chambre il trouva Grégoire.

— Eh bien ! votre excellence? lui demanda celui-ci.

— Eh bien ! dit le général, tu avais à la fois tort et raison : Fœdor aime ma fille, mais ma fille ne l'aime pas. Fœdor est entré chez ma fille à onze heures du soir, mais il en est sorti à minuit pour toujours. N'importe, tu peux venir demain, tu auras tes mille roubles et ta liberté.

Grégoire s'éloigna stupéfait.

Pendant ce temps, Annouschka était rentrée chez sa maîtresse, comme elle en avait reçu l'ordre, et avait refermé la porte avec soin. Aussitôt Vaninka avait bondi hors de son lit, et s'était approchée de cette porte, écoutant les pas du général, qui s'éloignaient : lorsqu'ils eurent cessé de retentir, elle s'élança vers le cabinet d'Annouschka, et aussitôt les deux femmes se mirent à écarter un paquet de linge jeté dans l'embrasure d'une fenêtre. Sous ce linge était un grand coffre à ressort ; Annouschka pressa un bouton, Vaninka souleva le couvercle ; les deux femmes poussèrent en même temps un grand cri : le coffre était devenu un cercueil ; le jeune officier était mort étouffé.

Long-temps les deux femmes espérèrent qu'il n'était qu'évanoui ; Annouschka lui jeta de l'eau à la figure, Vaninka lui fit respirer des sels : tout fut inutile. Pendant la longue conversation que le général avait eue avec sa fille, et qui avait duré plus d'une demi-heure, Fœdor, ne pouvant se dégager du coffre, dont le ressort s'était refermé, avait été tué par le défaut d'air.

La position était affreuse ; les deux jeunes filles étaient enfermées avec un cadavre : Annouschka voyait la Sibérie en perspective ; Vaninka, il faut lui rendre cette justice, ne voyait que Fœdor.

Toutes deux étaient au désespoir.

Cependant, comme le désespoir de la femme de chambre était plus égoïste que celui de la maîtresse, ce fut Annouschka qui trouva un moyen de sortir de la situation où elles étaient toutes deux.

— Mademoiselle, s'écria-t-elle tout-à-coup, nous sommes sauvées !

— Vaninka releva sa tête, et regarda sa femme de chambre avec des yeux tout baignés de larmes.

— Sauvées ! dit-elle, sauvées ! nous peut-être, mais lui !...

— Écoutez, mademoiselle, dit Annouschka ; votre situation est terrible, oui, sans doute ; votre malheur est grand, je l'avoue ; mais votre malheur pourrait être plus grand et votre situation plus terrible encore. Si le général savait tout...

— Et que m'importe ? dit Vaninka. Maintenant, je le pleurerais à la face de la terre.

— Oui, mais à la face de la terre, vous seriez déshonorée. Demain vos esclaves, après-demain Saint-Pétersbourg, sauraient qu'un homme est mort enfermé dans votre chambre. Songez-y, mademoiselle, votre honneur, c'est l'honneur de votre père, c'est celui de votre famille.

— Tu as raison, dit Vaninka en secouant la tête,

comme pour faire tomber de son front les pensées funèbres qui le chargeaient; tu as raison. Que faut-il faire?

— Mademoiselle connaît mon frère Ivan.

— Oui.

— Il faut tout lui dire.

— Y penses-tu? s'écria Vaninka; nous confier à un homme! que dis-je, à un homme! à un serf, à un esclave!

— Plus ce serf et cet esclave est placé bas, répondit la femme de chambre, plus nous sommes sûres du secret, puisqu'il aura tout à gagner en nous le gardant.

— Ton frère s'enivre, dit Vaninka avec une crainte mêlée de dégoût.

— C'est vrai, répondit Annouschka; mais où trouverez-vous un homme à barbe qui n'en fasse pas autant? Mon frère s'enivre moins qu'un autre; il y a donc moins à craindre de sa part que de la part de tout autre. D'ailleurs, dans la position où nous sommes, il faut bien risquer quelque chose.

— Tu as raison, répondit Vaninka en reprenant cette résolution qui lui était habituelle et qui grandissait toujours à la hauteur du danger. Va chercher ton frère.

— Nous ne pouvons rien faire ce matin, dit Annouschka en écartant un des rideaux de la fenêtre. Vous voyez, voilà le jour.

— Mais que faire du cadavre de ce malheureux? s'écria Vaninka.

— Il demeurera caché où il est toute la journée, et ce soir, tandis que vous serez au spectacle de la cour, mon frère l'emportera d'ici.

— C'est vrai, c'est vrai, murmura Vaninka avec un accent étrange : je vais ce soir au spectacle ; je n'y peux manquer ; on se douterait de quelque chose. Oh ! oh ! mon Dieu ! mon Dieu !....

— Aidez-moi, mademoiselle, dit Annouschka, toute seule je ne suis pas assez forte.

Vaninka pâlit affreusement ; mais, pressée par le danger, elle alla avec résolution au cadavre de son amant ; puis, l'ayant soulevé par les épaules pendant que sa femme de chambre le soulevait par les jambes, elle le recoucha dans le coffre. Aussitôt Annouschka abaissa le couvercle, et fermant le coffre à la clef, elle en mit la clef dans sa poitrine.

Puis toutes deux rejetèrent sur lui le linge qui l'avait dérobé aux yeux du général.

Le jour se leva sans que, comme on s'en doute bien, le sommeil eût approché des yeux de Vaninka. Elle n'en descendit pas moins à l'heure du déjeuner ; car elle ne voulait pas donner à son père le moindre soupçon. Seulement on eût pu croire, à sa pâleur, qu'elle sortait de la tombe. Le général attribua cette pâleur au dérangement qu'il lui avait causé.

Le hasard avait merveilleusement servi Vaninka en lui inspirant de dire que Fœdor était parti ; car, alors, non seulement le général ne fut point étonné de ne pas le voir paraître, mais, comme son absence même était la justification de sa fille, il donna un prétexte à cette absence en disant qu'il avait chargé son aide de camp d'une mission. Quant à Vaninka, elle se tint hors de sa

chambre jusqu'au moment où l'heure fut venue de s'habiller. Huit jours auparavant elle avait été au spectacle de la cour avec Fœdor.

Vaninka aurait pu se dispenser, en prétextant une légère indisposition, d'accompagner son père ; mais elle craignait deux choses en agissant ainsi : la première, de donner des inquiétudes au général, qui alors serait resté lui-même peut-être, et eût rendu l'enlèvement du cadavre plus difficile ; la seconde, de se trouver en face d'Ivan, et d'avoir à rougir devant un esclave. Elle préféra donc faire sur elle un effort surhumain, et remontant dans sa chambre, accompagnée de sa fidèle Annouschka, elle commença à se parer avec le même soin que si elle eût eu le cœur plein de joie.

Puis, lorsque cette toilette cruelle fut finie, elle ordonna à Annouschka de fermer la porte de la chambre ; car elle voulait revoir encore Fœdor, et dire un dernier adieu au corps de celui qui avait été son amant. Annouschka obéit, et Vaninka, le front couvert de fleurs, la poitrine chargée de perles et de pierreries, mais sous tout cela plus froide et plus glacée qu'une statue, s'avança, du pas dont marche un fantôme, vers la chambre de sa suivante. Arrivée devant le coffre, Annouschka l'ouvrit de nouveau ; alors Vaninka, sans verser une larme, sans pousser un soupir, mais avec le calme profond et inanimé du désespoir, se baissa vers Fœdor, prit un simple anneau que le jeune homme avait au doigt, le plaça au sien, entre deux bagues magnifiques, puis l'embrassant au front :

— Adieu, mon fiancé, lui dit-elle.

En ce moment elle entendit des pas qui s'approchaient. Un valet de chambre venait demander de la part du général si sa fille était prête. Annouschka laissa retomber le couvercle du coffre, et Vaninka, allant ouvrir elle-même, suivit le messager qui marchait devant elle en l'éclairant, tandis que, confiante dans sa sœur de lait, elle lui laissait accomplir le funèbre et terrible soin dont elle s'était chargée.

Un instant après Annouschka vit sortir par la grande porte de l'hôtel la voiture qui emportait le général et sa fille.

Elle laissa s'écouler une demi-heure, puis elle descendit à son tour et alla chercher Ivan. Elle le trouva buvant avec Grégoire, à qui le général avait tenu parole, et qui avait reçu le jour même mille roubles et sa liberté. Heureusement les convives n'étaient encore qu'au commencement de la fête, et Ivan avait, par conséquent, la tête assez saine pour que sa sœur n'hésitât point à lui confier son secret.

Ivan suivit Annouschka dans la chambre de sa maîtresse. Là elle lui remit en mémoire tout ce que Vaninka, altière mais généreuse, avait permis à sa sœur de faire pour lui. Les quelques gorgées d'eau-de-vie qu'avait déjà bues Ivan l'avaient prédisposé à la reconnaissance. L'ivresse des Russes est essentiellement tendre: Ivan protesta de son dévouement en termes si entiers et si complets, que Annouschka n'hésita plus, et, levant le couvercle du coffre, lui montra le cadavre de Fœdor.

A cette terrible apparition, Ivan demeura un instant

immobile ; mais bientôt il calcula ce que pouvait lui rapporter d'argent et de bien-être la confidence d'un pareil secret. En conséquence, il jura par les sermens les plus sacrés de ne jamais trahir sa maîtresse, et, comme l'espérait Annouschka, s'offrit pour faire disparaître le cadavre de l'aide de camp.

La chose fut facile : au lieu de retourner boire avec Grégoire et ses camarades, Ivan alla préparer un traîneau, le chargea de paille, cacha au fond une pince en fer, le conduisit à la porte de sortie des appartemens, et, s'étant assuré qu'il n'était épié par personne, il prit dans ses bras le corps du trépassé, le cacha sous la paille, s'assit dessus, se fit ouvrir la porte de l'hôtel, suivit la perspective de Niuwski jusqu'à l'église Znamenie, passa au milieu des boutiques du quartier Rejestwenskoi, poussa son traîneau sur la Newa, s'arrêta au milieu de la rivière glacée en face de l'église déserte de Sainte-Madeleine, et là, protégé par la solitude, enveloppé de la nuit, caché derrière la masse sombre de son traîneau, il commença avec sa pince à attaquer la glace, épaisse de dix-huit pouces, puis lorsqu'un trou assez grand fut fait, après avoir fouillé Fœdor et pris l'argent qu'il avait sur lui, il le fit glisser par l'ouverture pratiquée, la tête la première, et reprit le chemin de l'hôtel, tandis que le cours emprisonné de la Newa entraînait le cadavre vers le golfe de Finlande.

Une heure après, le vent avait formé une nouvelle croûte de glace, et il ne restait pas même trace de l'ouverture pratiquée par Ivan.

A minuit, Vaninka rentra avec son père. Une fièvre intérieure l'avait dévorée toute la soirée; de sorte que jamais elle n'avait paru si belle; si bien qu'elle n'avait cessé d'être accablée des hommages des plus nobles et des plus galans seigneurs de la cour.

En rentrant, elle trouva Annouschka sous le vestibule. Celle-ci l'attendait pour prendre sa mante; en la lui donnant, Vaninka l'interrogea d'un de ces regards qui contiennent tant de choses. — Tout est fini, dit la femme de chambre à demi-voix.

Vaninka respira comme si on lui eût enlevé une montagne de dessus la poitrine.

Quelque puissance que Vaninka eût sur elle-même, elle ne put soutenir plus long-temps la présence de son père, et s'excusa sur la fatigue éprouvée pendant la soirée de ce qu'elle ne pouvait pas rester à souper avec lui.

Vaninka remonta chez elle, et là, la porte une fois fermée, elle arracha ses fleurs de son front, ses colliers de sa poitrine, fit couper avec des ciseaux le corset qui l'étouffait, puis, se renversant sur son lit, elle put enfin pleurer et se tordre à son aise. Quant à Annouschka, elle remerciait Dieu de cette explosion; le calme de sa maîtresse l'épouvantait plus que son désespoir.

Cette première crise passée, Vaninka put prier.

Elle passa une heure à genoux, puis, sur les instances de sa fidèle suivante, elle se coucha : Annouschka s'assit au pied du lit : ni l'une ni l'autre ne dormirent ; mais du moins, quand vint le jour, les larmes qu'avait versées Vaninka l'avaient soulagée.

Annouschka fut chargée de récompenser son frère : une somme trop considérable donnée à la fois à un homme à barbe aurait pu être remarquée. Aussi, Annouschka se contenta-t-elle de dire à Ivan que, lorsqu'il aurait besoin d'argent, il n'avait qu'à lui en demander.

Grégoire, profitant de sa liberté, et voulant faire valoir ses mille roubles, acheta, en dehors du canal de ville, un petit cabaret où, grâce à son adresse et aux connaissances qu'il avait parmi les gens des meilleures maisons de Saint-Pétersbourg, il commença à faire d'excellentes affaires; si bien qu'en peude temps le Cabaret-Rouge, c'était le nom et la couleur de l'établissement de Grégoire, fut en grande réputation.

Un autre eut ses fonctions près du général, et, moins l'absence de Fœdor, tout rentra dans l'ordre accoutumé chez le comte de Tchermayloff.

Deux mois s'étaient écoulés ainsi sans que personne eût conçu le moindre soupçon sur ce qui s'était passé, lorsqu'un matin, avant l'heure habituelle du déjeuner, le général fit prier sa fille de descendre chez lui. Vaninka tressaillit de crainte, car depuis la nuit fatale tout lui était un sujet de terreur. Elle n'en obéit pas moins à son père, et, rappelant toute sa force, elle s'achemina vers son cabinet. Le comte était seul; mais, au premier coup d'œil, Vaninka vit bien quelle n'avait rien à craindre de cette entrevue. Le général l'attendait avec cette expression paternelle qui, toutes les fois qu'il se trouvait en face de sa fille, devenait le caractère particulier de sa physionomie. En conséquence, elle s'approcha avec son

calme habituel, et, s'inclinant devant le général, elle lui donna son front à baiser.

Celui-ci lui fit signe de s'asseoir, et lui présenta une lettre toute ouverte. Vaninka, étonnée, regarda un instant son père, puis reporta les yeux sur la lettre : elle contenait la nouvelle de la mort de l'homme auquel sa main avait été engagée, il venait d'être tué en duel.

Le général suivait sur le visage de sa fille l'effet de la lecture, et, quelque puissance que Vaninka eût sur elle-même, tant de pensées différentes, tant de regrets douloureux, tant de remords poignans vinrent l'assaillir en songeant qu'elle était redevenue libre, qu'elle ne put entièrement dissimuler l'émotion qu'elle éprouvait. Le général s'en aperçut, et l'attribua à l'amour qu'il soupçonnait depuis long-temps sa fille d'avoir pour le jeune aide de camp.

— Allons, dit-il en souriant, je vois que tout est pour le mieux.

— Comment cela, mon père? demanda Vaninka.

— Sans doute, continua le général : Fœdor ne s'est-il pas éloigné parce qu'il t'aimait ?

— Oui, murmura la jeune fille.

— Eh bien ! maintenant, dit le général, il peut revenir.

Vaninka resta muette, les yeux fixes et les lèvres tremblantes.

— Revenir... dit-elle au bout d'un instant.

— Sans doute, revenir ! Ou nous aurons bien du malheur, continua le général en souriant, ou nous trouve-

rons bien dans la maison quelqu'un qui sache où il est. Informe-t'en, Vaninka; dis-moi le lieu de son exil, et je me charge du reste.

— Personne ne sait où est Fœdor, murmura Vaninka d'une voix sourde, personne, que Dieu... personne!

— Eh quoi! s'écria le général, il n'a pas donné de ses nouvelles depuis le jour où il a disparu?

Vaninka secoua la tête en signe de négation; elle avait le cœur si effroyablement serré, qu'elle ne pouvait plus parler.

Le général à son tour devint sombre.

— Craindrais-tu donc quelque malheur? dit-il à Vaninka.

— Je crains qu'il n'y ait plus de bonheur pour moi sur la terre, s'écria Vaninka, succombant sous la force de sa douleur; — puis aussitôt : — Laissez-moi me retirer, mon père, continua-t-elle; j'ai honte de ce que j'ai dit.

Le général, qui ne vit dans cette exclamation de Vaninka que le regret d'avoir laissé échapper l'aveu de son amour, embrassa sa fille au front, et lui permit de se retirer, espérant, malgré l'air sombre dont Vaninka avait parlé de Fœdor, qu'il lui serait possible de le retrouver.

En effet, il alla le jour même chez l'empereur, lui raconta l'amour de Fœdor pour sa fille, et lui demanda, puisque la mort l'avait délié de son premier engagement, de permettre qu'il disposât de sa main en sa faveur: l'empereur y consentit; alors le général sollicita une

nouvelle faveur : Paul était dans un de ses jours de bienveillance , et se montra disposé à l'accorder : le général lui dit que, depuis deux mois, Fœdor avait disparu, que tout le monde, et même sa fille, ignorait en quel lieu il était, et le supplia de faire faire des recherches. L'empereur fit venir à l'instant même le grand maître de la police, et donna les ordres nécessaires.

Six semaines s'écoulèrent sans amener aucun résultat. Vaninka, depuis le jour de la lettre, était plus triste et plus sombre que jamais ; vainement de temps en temps le général voulait-il lui rendre quelque espoir, Vaninka alors secouait la tête et se retirait. Le général cessa de parler de Fœdor.

Mais il n'en fut pas de même dans la maison ; le jeune aide de camp était aimé des domestiques, et, à part Grégoire, il n'y en avait pas un seul qui lui voulût du mal : aussi, depuis qu'on avait appris qu'il n'avait point été envoyé en mission par le général, mais qu'il avait disparu, cette disparition était-elle l'objet éternel de la conversation de l'antichambre, de la cuisine et de l'écurie.

Il y avait encore un autre lieu où l'on s'en occupait fort : c'était au Cabaret-Rouge.

Depuis le jour où il avait connu ce départ mystérieux, Grégoire s'était repris à ses soupçons : il était sûr d'avoir vu entrer Fœdor chez Vaninka, et, à moins qu'il n'en fût sorti pendant qu'il s'en était allé chercher le général, il ne comprenait pas comment ce dernier ne l'avait point trouvé chez sa fille. Une chose aussi le préoccupait,

qui lui paraissait peut-être bien avoir quelque coïncidence avec cet événement, c'était la dépense que faisait Ivan depuis cette époque, dépense bien extraordinaire chez un esclave; mais cet esclave était le frère de la sœur de lait chérie de Vaninka; de sorte que, sans en être sûr encore, Grégoire soupçonnait déjà la source de cet argent. Une chose le confirmait encore dans ses soupçons, c'est qu'Ivan, qui était resté, non seulement son plus fidèle ami, mais encore était devenu une de ses meilleures pratiques, ne parlait jamais de Fœdor, se taisait quand on parlait devant lui, et s'il était interrogé ne faisait aux interrogations, si pressantes qu'elles fussent, que cette réponse laconique : — Parlons d'autre chose.

Sur ces entrefaites, le jour des Rois arriva : c'est un grand jour à Saint-Pétersbourg que le jour des Rois, car c'est en même temps le jour de la bénédiction des eaux : comme Vaninka avait assisté à la cérémonie, et qu'elle était fatiguée d'être restée debout pendant deux heures sur la Newa, le général ne sortit pas le soir, et donna congé à Ivan; Ivan profita de la permission pour aller au Cabaret-Rouge.

Il y avait foule chez Grégoire, et Ivan fut le bien venu dans l'honorable société; car on savait qu'il arrivait ordinairement les poches pleines : cette fois, il ne manquait pas à ses habitudes, et à peine fut-il arrivé, qu'il fit sonner les sorok-kopecks, à la grande envie des assistans. A ce bruit indicateur, Grégoire, une bouteille d'eau-de-vie à chaque main, accourut avec d'autant plus d'empressement

qu'il savait bien que, lorsque c'était Ivan l'Amphitryon, il y avait, lui Grégoire, un double profit, comme fournisseur et comme convive; Ivan ne fit point défaut à cette double espérance, et Grégoire fut invité à prendre sa part de la consommation.

La conversation tomba sur l'esclavage, et quelques-uns de ces malheureux, qui trouvaient à peine pour se reposer de leurs fatigues éternelles quatre jours dans l'année, se récrièrent bien haut sur le bonheur dont jouissait Grégoire depuis qu'il avait obtenu sa liberté.

— Bah! dit Ivan, que l'eau-de-vie commençait à échauffer, il y a des esclaves qui sont plus libres que leurs maîtres.

— Que veux-tu dire? demanda Grégoire en lui versant un nouveau verre d'eau-de-vie.

— Je voulais dire plus heureux, reprit vivement Ivan.

— C'est difficile à prouver, dit Grégoire d'un ton de doute.

— Pourquoi cela? Nos maîtres... à peine sont-ils nés, qu'on les met entre les mains de deux ou trois pédans, l'un Français, l'autre Allemand, le troisième Anglais: qu'il les aime ou qu'il ne les aime pas, il faut qu'il reste en leur société jusqu'à l'âge de dix-sept ans, et que, bon gré mal gré, il apprenne trois langues barbares aux dépens de notre belle langue russe, qu'il a quelquefois complètement oubliée quand il sait les autres. Alors, s'il veut être quelque chose, il faut qu'il se fasse soldat: s'il est sous-lieutenant, il est esclave du lieutenant; s'il est lieu-

tenant, il est esclave du capitaine; s'il est capitaine, il est esclave du major; et cela va ainsi jusqu'à l'empereur, qui n'est l'esclave de personne, mais qu'un beau jour on surprend à table, à la promenade ou dans son lit, et qu'on empoisonne, qu'on poignarde ou qu'on étrangle. S'il suit la vie civile, c'est bien autre chose : c'est une femme qu'il épouse, et qu'il n'aime pas; ce sont des enfans qui lui viennent il ne sait d'où, et dont il faut qu'il prenne soin; c'est la lutte éternelle à laquelle il est nécessaire qu'il se livre, s'il est pauvre, pour nourrir sa famille, et s'il est riche, pour ne pas être volé par son intendant et trompé par ses fermiers. Est-ce vivre cela? Tandis que nous, morbleu! nous naissons, et c'est la seule douleur que nous coûtons à notre mère, le reste regarde le maître. C'est lui qui nous nourrit ; c'est lui qui nous choisit notre état, état toujours facile à apprendre, à moins qu'on ne soit tout-à-fait une brute. Sommes-nous malades? son médecin nous soigne gratis; car ce serait une perte pour lui s'il nous perdait. Sommes-nous bien portans? nous avons nos quatre repas assurés le jour, un bon poêle sur lequel nous nous couchons la nuit. Devenons-nous amoureux? jamais il n'y a d'empêchement à notre mariage, que si la promise ne nous aime pas; si elle nous aime, le maître lui-même nous invite à hâter ce mariage; car il tient à ce que nous ayons le plus d'enfans possible? Ces enfans viennent-ils? on fait, à leur tour, pour eux, ce que l'on a fait pour nous. Trouvez-moi beaucoup de grands seigneurs aussi heureux que leurs esclaves.

— Oui, oui, murmura Grégoire en lui versant un

nouveau verre d'eau-de-vie; mais, avec tout cela, tu n'es pas libre.

— Libre, de quoi? demanda Ivan.

— Libre d'aller où tu veux et quand tu veux.

— Moi? libre comme l'air, répondit Ivan.

— Fanfaron! dit Grégoire.

— Libre comme l'air! te dis-je; car j'ai de bons maîtres, et surtout une bonne maîtresse, continua Ivan avec un sourire étrange; et je n'ai qu'à demander, c'est fait!

— Comment? Si, après t'être grisé aujourd'hui chez moi, tu demandais à revenir t'y griser demain, reprit Grégoire, qui, tout en portant un défi à Ivan, n'oubliait pas ses intérêts, si tu demandais cela...

— J'y reviendrais, dit Ivan.

— Tu y reviendrais demain? dit Grégoire.

— Demain, après-demain, tous les jours, si je voulais.

— Le fait est qu'Ivan est le favori de mademoiselle, dit un autre esclave du comte qui se trouvait là, et qui profitait de la libéralité de son camarade Ivan.

— C'est égal, dit Grégoire: en supposant qu'on t'accordât de pareilles permissions, l'argent manquerait bientôt.

— Jamais! dit Ivan en avalant un nouveau verre d'eau-de-vie, jamais l'argent ne manquera à Ivan tant qu'il y aura un kopeck dans la bourse de mademoiselle.

— Je ne la savais pas si libérale, dit aigrement Grégoire.

— Oh ! tu n'as pas de mémoire, l'ami ; car tu sais bien qu'elle ne compte pas avec ses amis, témoin les coups de knout...

— Je ne voulais pas parler de cela, reprit Grégoire : des coups, je sais bien qu'elle en est prodigue ; mais de son argent, c'est autre chose, car je n'en ai jamais vu la couleur.

— Eh bien ! veux-tu la voir la couleur du mien ? dit Ivan se grisant de plus en plus : alors, la voilà ! voilà des kopecks, voilà des sorok-kopecks, voilà des billets bleus qui valent cinq roubles, voilà des billets roses qui en valent vingt-cinq ; et demain, si on voulait, on vous montrerait des billets blancs qui en vaudraient cinquante. A la santé de mademoiselle !

Et Ivan tendit de nouveau sa tasse, que Grégoire remplit jusqu'au bord.

— Mais l'argent, dit Grégoire, poussant de plus en plus Ivan, l'argent compense-t-il le mépris ?

— Le mépris ! dit Ivan, le mépris ! qui est-ce qui me méprise ? est-ce toi, parce que tu es libre ? La belle liberté ! J'aime mieux être un esclave bien nourri qu'un homme libre qui meurt de faim.

— Je dis le mépris de nos maîtres, reprit Grégoire.

— Le mépris de nos maîtres ! demande à Alexis, demande à Daniel que voilà, si mademoiselle me méprise ?

— Le fait est, dirent les deux esclaves interrogés, et qui tous deux étaient de la maison du général, qu'il faut qu'Ivan ait un charme ; car on ne lui parle jamais que comme à un seigneur.

— Parce qu'il est le frère d'Annouschka, dit Grégoire, et qu'Annouschka est la sœur de lait de mademoiselle.

— C'est possible, dirent les deux esclaves.

— Pour cela ou pour autre chose, reprit Ivan; mais enfin, c'est comme cela, et pas autrement.

— Oui; mais si ta sœur mourait..... dit Grégoire, ah !...

— Si ma sœur mourait, reprit Ivan, ce serait dommage, parce que ma sœur est une bonne fille : à la santé de ma sœur ! Mais si elle mourait, ça ne changerait rien à la chose : c'est pour moi qu'on me respecte, et on me respecte parce qu'on me craint. Voilà !

— On craint le seigneur Ivan ! dit Grégoire en éclatant de rire. Il en résulte que, si le seigneur Ivan se lassait de recevoir des ordres, et qu'il en donnât à son tour, on obéirait au seigneur Ivan.

— Peut-être ! dit Ivan.

— Il a dit : Peut-être? répéta Grégoire en riant plus fort; il a dit : Peut-être? avez-vous entendu, vous autres?

— Oui, dirent les esclaves, qui avaient tant bu qu'ils ne pouvaient plus répondre que par monosyllabes.

— Eh bien ! je ne dis plus : Peut-être; maintenant je dis : Pour sûr.

— Ah ! je voudrais bien voir cela, dit Grégoire; je donnerais bien quelque chose pour voir cela.

— Eh bien ! renvoie tous ces drôles-là, qui boivent et qui s'enivrent comme des pourceaux, et tu le verras pour rien.

— Pour rien ! dit Grégoire, tu plaisantes ! Est-ce que tu crois que je leur donne à boire gratis ?

— Eh bien ! voyons : pour combien peuvent-ils boire de ton atroce eau-de-vie d'ici à minuit, que tu es obligé de fermer ta bicoque ?

— Mais pour vingt roubles à peu près.

— En voilà trente : mets-les à la porte, et que nous restions entre nous.

— Mes amis, dit Grégoire en tirant sa montre comme pour y regarder l'heure, il va être minuit, vous connaissez l'ordonnance du gouverneur; ainsi, retirez-vous.

Les Russes, habitués à l'obéissance passive, se retirèrent sans murmurer, et Grégoire se trouva seul avec Ivan et les deux autres esclaves du général.

— Eh bien ! nous voilà entre nous, dit Grégoire : que comptes-tu faire ?

— Mais que diriez-vous, reprit Ivan, si, malgré l'heure avancée, malgré le froid, et quoique nous soyons des esclaves, mademoiselle quittait l'hôtel de son père, et venait porter un toast à notre santé ?

— Je dis que tu devrais profiter de cela, répondit Grégoire en haussant les épaules, pour lui dire d'apporter en même temps une bouteille d'eau-de-vie; il y en a probablement de meilleure dans la cave du général que dans la mienne.

— Il y en a de meilleure, dit Ivan en homme qui en était parfaitement sûr, et mademoiselle en apportera une bouteille.

— Tu es fou ? dit Grégoire.

— Il est fou ! répétèrent machinalement les deux autres esclaves.

— Ah ! je suis fou ! dit Ivan ; eh bien ! tiens-tu le pari ?...

— Que paries-tu ?

— Une assignation de deux cents roubles contre une année à boire chez toi à discrétion.

— Cela va, dit Grégoire.

— Les camarades en sont-ils ? demandèrent les deux mougiks ?

— Ils en sont, dit Ivan ; et à leur considération, nous réduirons le terme à six mois. Cela va-t-il ?

— Cela va, dit Grégoire.

Les deux parieurs se frappèrent dans la main l'un de l'autre, et la chose fut convenue.

Alors, avec une confiance faite pour confondre les témoins de cette scène étrange, Ivan prit son caftan fourré qu'il avait, en homme de précaution, étendu sur le poêle, s'en enveloppa et sortit.

Au bout d'une demi-heure il reparut.

— Eh bien ! s'écrièrent à la fois Grégoire et les deux autres esclaves.

— Elle me suit, dit Ivan.

Les trois buveurs se regardèrent confondus ; mais Ivan reprit tranquillement sa place au milieu d'eux, versa une nouvelle rasade, et élevant son verre :

— A mademoiselle, dit-il ; c'est bien le moins que nous devions à sa complaisance de venir nous rejoindre par une nuit si froide et quand la neige tombe à flocons.

— Annouschka, dit une voix en dehors, frappe à cette porte, et demande à Grégoire s'il n'aurait pas chez lui quelques-uns de nos gens.

Grégoire et les deux esclaves se regardèrent stupéfaits ; ils avaient reconnu la voix de Vaninka ; quant à Ivan, il se renversait sur sa chaise, en se dandinant avec une impertinence miraculeuse.

Annouschka ouvrit la porte, et l'on put voir, comme l'avait dit Ivan, la neige qui tombait à gros flocons.

— Oui, madame, dit la jeune fille, il y a mon frère et encore Daniel et Alexis.

Vaninka entra.

— Mes amis, dit-elle avec un sourire étrange, on m'a dit que vous buviez à ma santé, et je viens vous apporter de quoi faire toast pour toast : voici une bouteille de vieille eau-de-vie de France, que j'ai choisie à votre intention dans la cave de mon père. — Tendez vos tasses ?

Grégoire et les deux esclaves obéirent avec la lenteur et l'hésitation de l'étonnement, tandis qu'Ivan avançait son verre avec une parfaite effronterie. Vaninka versa elle-même et à tous bord à bord, et comme ils hésitaient à boire :

— Allons, à ma santé, mes amis, dit-elle.

— Hourra ! — crièrent les buveurs, rassurés par le ton de douceur et de familiarité de la noble visiteuse, et ils vidèrent leurs verres d'un seul trait. Vaninka leur en versa aussitôt une seconde tasse, puis posant la bouteille sur la table :

— Videz cette bouteille, mes amis, dit-elle , et ne vous inquiétez pas de moi, nous allons, avec la permission du maître de la maison, attendre près du poêle, Anouschka et moi, que cette tempête soit passée.

Grégoire voulut se lever pour pousser des escabeaux près du poêle ; mais, soit qu'il fut complètement ivre, soit que quelque liqueur narcotique fût mêlée à l'eau-de-vie, il retomba sur son banc, en essayant, mais en vain, de balbutier une excuse.

— C'est bien ! c'est bien ! dit Vaninka, que personne de vous ne se dérange. Buvez, mes amis, buvez.

Les convives profitèrent de la permission, et chacun avala le contenu de la tasse qui se trouvait devant lui : à peine Grégoire avait-il vidé la sienne, qu'il tomba sur la table.

— Bien, dit Vaninka à demi-voix à sa suivante, l'opium fait son effet.

— Mais quelle est votre intention ? demanda Anouschka.

— Tu verras tout-à-l'heure.

Les deux mougiks ne tardèrent pas à suivre l'exemple du maître de la maison et à tomber à leur tour l'un à côté de l'autre : Ivan était resté le dernier, luttant encore contre le sommeil, et essayant de chanter une chanson bachique ; mais bientôt sa langue refusa de le servir, ses yeux se fermèrent malgré lui, et tout en cherchant l'air qui le fuyait, tout en balbutiant des paroles qu'il ne pouvait prononcer, il tomba sans connaissance auprès de ses camarades.

Aussitôt Vaninka se leva, et fixa sur ces hommes un




Digitized by Google

regard de flamme, puis ne s'en rapportant pas à ses yeux, elle les appela les uns après les autres par leurs noms, mais, sans qu'aucun d'eux répondît. Alors elle frappa ses mains l'une dans l'autre, et avec un accent joyeux : Voici le moment, dit-elle; et s'en allant au fond de la chambre, elle y prit une brassée de paille, qu'elle porta dans un angle de la pièce, en fit autant aux trois autres, et tirant une branche de sapin toute enflammée du poêle, elle mit le feu successivement aux quatre coins de la chaumière.

— Que faites-vous? s'écria Annouschka, au comble de la terreur et essayant de l'arrêter.

— J'ensevelis notre secret sous la cendre, répondit Vaninka.

— Mais mon frère! mon pauvre frère! s'écria la jeune fille.

— Ton frère est un infâme, qui nous avait trahies; et nous étions perdues si nous ne le perdions.

— Oh! mon frère! mon pauvre frère!

— Tu peux mourir avec lui, dit Vaninka en accompagnant cette proposition d'un sourire qui prouvait qu'elle n'eût point été fâchée que Annouschka poussât jusque là l'amour fraternel.

— Mais voilà le feu, madame! voilà le feu!

— Sortons donc, s'écria Vaninka; — et entraînant la jeune fille toute éplorée, elle ferma la porte derrière elle et jeta au loin la clef dans la neige.

— Au nom du ciel, rentrons vite, s'écria Annouschka. Oh! je ne puis voir ce spectacle affreux!

— Restons, au contraire, dit Vaninka en arrêtant sa suivante par le poignet avec une force presque masculine, restons jusqu'à ce que cette maison s'abîme sur eux, jusqu'à ce que nous soyons certaines que pas un n'en peut échapper.

— O mon Dieu Seigneur ! s'écria Annouschka en tombant à genoux, ayez pitié de mon pauvre frère, car la mort va le conduire à vous avant qu'il n'ait eu le temps de se préparer à paraître en votre présence.

— Oui, oui, prie, c'est bien, dit Vaninka, car c'est leurs corps que je veux perdre, et non leurs âmes. Prie, je te le permets.

Et Vaninka resta debout, et les bras croisés, éclairée ardemment par la lueur de l'incendie, tandis que la suivante priait.

L'incendie ne fut pas long : la maison était de bois, calfeutrée avec des étoupes, comme toutes les maisons des paysans russes ; de sorte que la flamme, apparaissant aux quatre coins, s'élança bientôt au dehors, et excitée par la tourmente ne forma plus, au bout de quelques instans, qu'un immense bûcher. Vaninka suivait d'un œil ardent les progrès de l'incendie, tremblante toujours de voir s'élancer hors des flammes quelque spectre à demi brûlé. Enfin le toit s'abîma, et Vaninka, libre de toute crainte, reprit alors seulement le chemin de l'hôtel du général, où, grâce à la faculté qu'avait Annouschka de sortir à toute heure du jour et de la nuit, les deux femmes rentrèrent sans être vues.

Le lendemain, il n'était bruit dans Saint-Pétersbourg

que de l'incendie du Cabaret-Rouge : on retira de dessous les débris quatre cadavres à demi consumés, et comme trois esclaves du général n'étaient point rentrés, le général ne douta point que ces cadavres méconnaissables ne fussent ceux d'Ivan, de Daniel et d'Alexis ; quant au quatrième, il était certain que c'était celui de Grégoire.

Les causes de l'incendie restèrent un secret pour tout le monde, la maison était isolée, et le chasse-neige si violent, que sur la route déserte, nul n'avait rencontré les deux femmes : Vaninka était sûre de sa suivante. Son secret était donc mort avec Ivan.

Mais alors le remords prit la place de la crainte ; la jeune fille si inflexible en face de l'événement se trouva sans force contre son souvenir ; il lui sembla qu'en déposant le secret de son crime dans le sein d'un prêtre, elle serait soulagée de cet effroyable fardeau : elle alla donc trouver un pope connu pour sa haute charité, et lui raconta, sous le sceau de la confession, tout ce qui s'était passé.

Le prêtre demeura épouvanté à ce récit ; la miséricorde divine est sans bornes, mais la rémission humaine a ses limites. Le pope refusa à Vaninka l'absolution qu'elle lui demandait.

Ce refus était terrible : il éloignait Vaninka de la sainte table ; cet éloignement serait remarqué, et il ne pourrait être attribué qu'à quelque faute inouïe ou à quelque crime inconnu.

Vaninka tomba aux pieds du prêtre, et au nom de son père, sur lequel sa honte retomberait en déshonneur,

elle le supplia d'adoucir la rigueur de ce jugement.

Le pope réfléchit profondément ; puis il crut avoir trouvé un moyen de tout concilier, c'était que Vaninka s'approchât de la table sainte avec les autres jeunes filles : le prêtre s'arrêterait devant elle comme devant les autres, mais seulement pour lui dire : Priez et pleurez. — Et les assistans, trompés par les démonstrations, croiraient que, comme ses compagnes, elle avait reçu le corps du Christ. Ce fut tout ce que Vaninka put obtenir.

Cette confession avait eu lieu vers les sept heures du soir : et la solitude de l'église, jointe à l'obscurité de la nuit, lui avait donné un caractère plus effrayant encore. Le pope rentra chez lui pâle et tremblant. Sa femme Élisabeth l'attendait seule ; elle venait de coucher dans la chambre voisine sa petite fille Arina, âgée de huit ans.

En apercevant son mari, la femme jeta un cri d'effroi, tant elle le trouva défait et changé. Le pope essaya de la rassurer, mais le tremblement de sa voix ne fit qu'augmenter ses terreurs. La femme voulut savoir d'où venait son émotion. Le pope refusa de le lui dire. Élisabeth avait appris la veille la maladie de sa mère, elle crut que son mari avait reçu quelque fâcheuse nouvelle ; ce jour était un lundi, jour néfaste chez les Russes ; en sortant le matin, Élisabeth avait rencontré une personne en deuil : c'était trop de présages réunis pour ne pas annoncer un malheur.

Élisabeth éclata en sanglots en s'écriant : — Ma mère est morte !

Le pope voulut en vain la rassurer en lui affirmant que son trouble ne venait point de là, la pauvre femme, préoccupée d'une seule idée, ne répondait à toutes ses protestations que par ce cri éternel : Ma mère est morte ! Alors, pour chasser cette espèce de vertige, le pope lui avoua que son émotion était née de l'aveu d'un crime qu'il venait d'entendre au confessional. Mais Élisabeth secoua la tête.— C'était un artifice, disait-elle, pour lui cacher le malheur qui venait de l'atteindre. La crise, au lieu de se calmer, devient plus violente, les larmes s'arrêtent, les convulsions se déclarent ; le prêtre alors lui fait jurer qu'elle gardera le secret, — et le mystère sacré de la confession est trahi.

La petite Arina s'est réveillée aux premiers cris d'Elisabeth, et, inquiète et curieuse à la fois de ce qui se passe entre son père et sa mère, elle s'est levée, est venue écouter à la porte, et a tout entendu.

Ainsi le secret de la faute est éteint, mais le secret du crime est connu.

Le jour de la communion arrive ; l'église de Saint-Siméon est pleine de fidèles : Vaninka vient de s'agenouiller devant la balustrade du chœur. Derrière elle est son père, et ses aides de camp, derrière ceux-ci, leurs domestiques.

Arina est aussi dans l'église avec sa mère : l'enfant curieuse veut voir Vaninka, dont elle a entendu prononcer le nom dans cette terrible nuit où son père a manqué au premier et au plus saint des devoirs imposés à un prêtre. Pendant que sa mère prie, elle quitte sa

chaise, se glisse entre les fidèles, et parvient presque jusqu'à la balustrade. Arrivée là, elle est arrêtée par le groupe des domestiques du général. Mais Arina n'est pas venue si loin pour rester en route, elle essaie de passer entre eux, ils s'y opposent, elle persiste, un d'eux la repousse avec brutalité, l'enfant renversée va se heurter la tête à un banc, et se relève toute sanglante en criant :

— Tu es bien fier pour un homme à barbe ! est-ce parce que tu appartiens à la grande dame qui a brûlé le Cabaret-Rouge ?

Ces paroles, prononcées à haute voix et au milieu du silence qui précédait la sainte cérémonie, ont été entendues de tout le monde ; un cri leur répond ; Vaninka vient de s'évanouir.

Le lendemain, le général était aux pieds de Paul Ier, et lui racontait, comme à son empereur et à son juge, toute cette longue et terrible histoire, que Vaninka, écrasée sous la longue lutte qu'elle avait soutenue, lui avait enfin révélée pendant la nuit qui avait suivi la scène de l'église.

L'empereur, après cet aveu étrange, resta un instant pensif ; puis, se levant du fauteuil où il était resté assis pendant tout le temps qu'avait duré la narration du malheureux père, il alla vers un bureau, et écrivit sur un papier volant la décision suivante :

« Le pope ayant violé ce qui doit rester inviolable, c'est-à-dire le secret de la confession, sera exilé en Sibérie et déchu des fonctions du sacerdoce. Sa femme le suivra ; elle est coupable pour n'avoir point respecté le

caractère d'un ministre des autels. La petite fille ne quittera point ses parens.

» Annouschka, la femme de chambre, ira également en Sibérie, pour n'avoir pas averti son maître de la conduite de sa fille.

» Je conserve au général toute mon estime; je le plains, et je m'afflige avec lui du coup mortel qui vient de le frapper.

» Quant à Vaninka, je ne connais aucune peine qu'on puisse lui infliger, je ne vois en elle que la fille d'un brave militaire, dont la vie fut toute consacrée au service de son pays. D'ailleurs, ce qu'il y a d'extraordinaire dans la découverte du crime semble placer la coupable hors des limites de ma sévérité : c'est elle-même que je charge de sa punition. Si j'ai bien compris ce caractère, s'il lui reste quelques sentimens de dignité, son cœur et ses remords lui traceront la route qu'elle doit suivre [1]. »

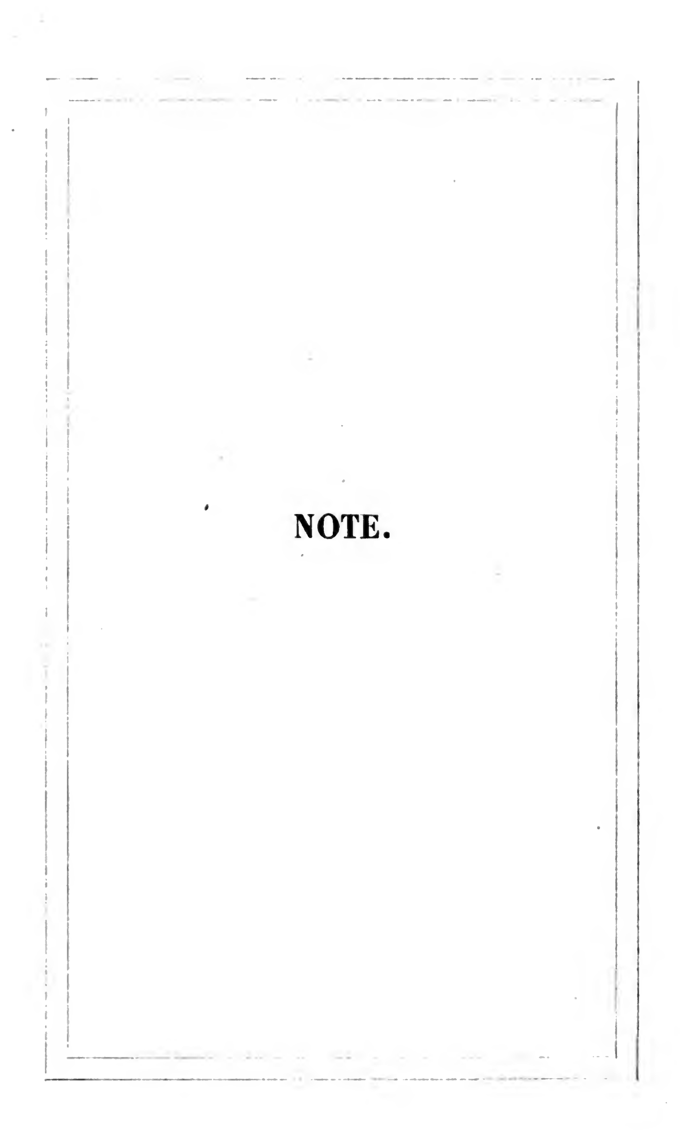
Paul Ier remit au général ce papier tout ouvert, en lui ordonnant de le porter au comte de Pahlen, gouverneur de Saint-Pétersbourg.

Le lendemain, les ordres de l'empereur étaient exécutés.

Vaninka entra dans un couvent, où vers la fin de la même année elle mourut de honte et de douleur.

Le général se fit tuer à Austerlitz.





NOTE.

NOTE.

[1] Nous empruntons tous les détails de l'histoire tragique que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, ainsi que le jugement *textuel* rendu par Paul Ier, à l'excellent ouvrage publié il y a douze ou quinze ans par M. Dupré de Saint-Maure, et intitulé *l'Ermite en Russie*.

A lui tous nos remerciemens : à nous la crainte d'avoir affaibli l'intérêt en substituant notre narration à la sienne.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

FIN DE LA TABLE.





